This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 3 9015 00369 383 8
University of Michigan – BUHR

LES LIVRES SONT NOS MEILLEURS AMIS
H.P. THIEME

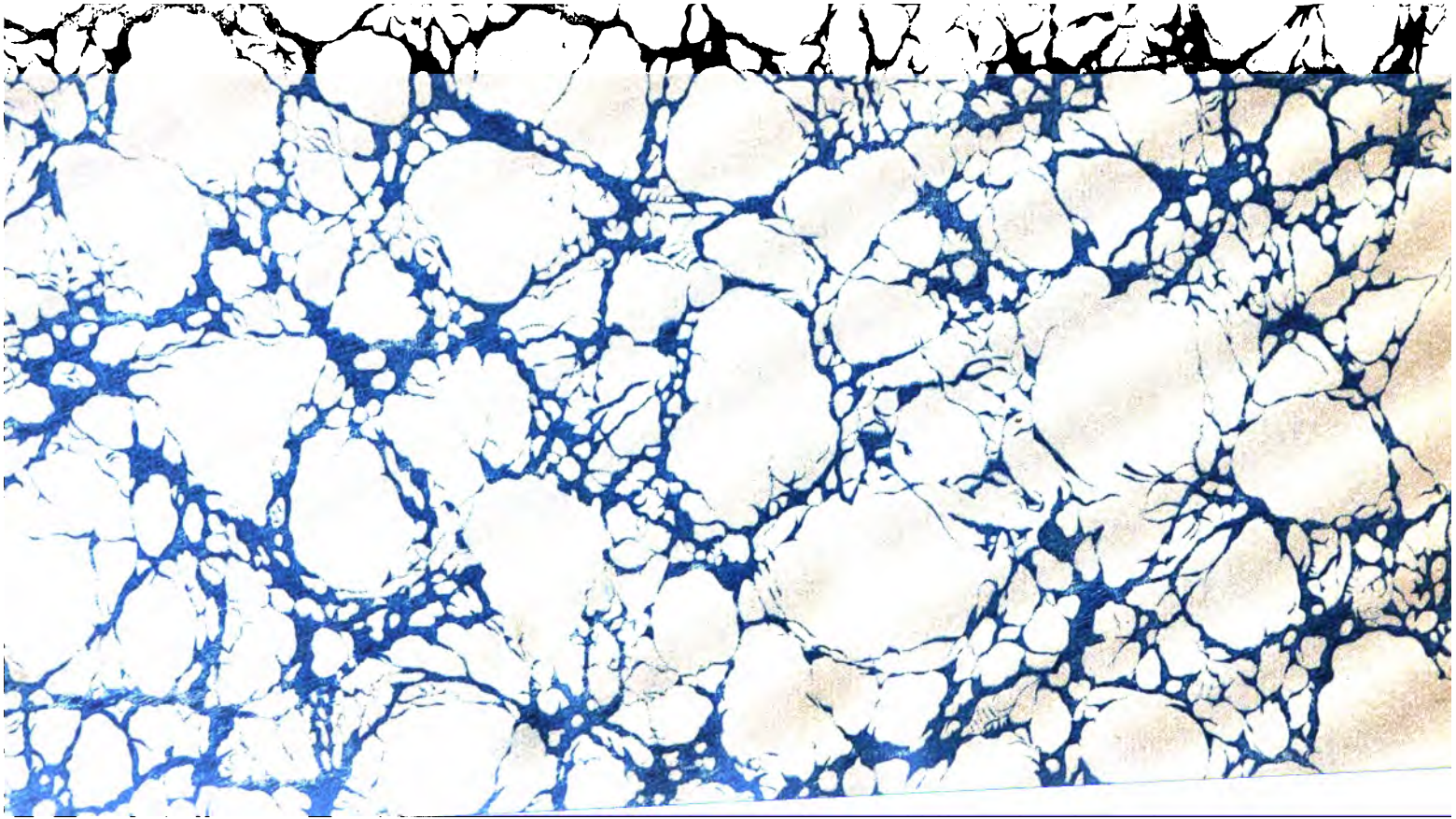

30+850

M Harrington 1940

ÉTUDES LITTÉRAIRES

SUR LES

ÉCRIVAINS FRANÇAIS

DE LA RÉFORMATION,

PAR

A. SAYOUS.

TOME PREMIER.

FAREL. — CALVIN. — VIRET. — THÉODORE DE BÈZE.

PARIS,

CHEZ L.-R. DELAY, RUE-BASSE-DU-REMPART, 62,

CHEZ AB. CHERBULIEZ ET Ce, RUE DE TOURNON, 17.

GENÈVE,

MÊME MAISON ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

1841

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

ÉTUDES LITTÉRAIRES

SUR LES

ÉCRIVAINS FRANÇAIS

DE LA RÉFORMATION

PAR

A. SAYOUS.

TOME PREMIER.

FAREL. — CALVIN. — VIRET. — THÉODORE DE BÈZE.

PARIS,

CHEZ L.-R. DELAY, RUE-BASSE-DU-REMPART, 62,

CHEZ AB. CHERBULIEZ ET Ce, RUE DE TOURNON, 17.

GENÈVE,

MÊME MAISON ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

1841

Je n'ai pas la prétention de pouvoir combler du premier coup ce vide de notre histoire littéraire, mais j'ai voulu essayer de le remplir en partie et je donne ici comme le résultat de cette tentative, le résumé d'un travail assez étendu sur les principaux écrivains calvinistes qui ont figuré au seizième siècle.

Le titre *d'Études* que porte cet ouvrage en exprime suffisamment la nature et la méthode. Je procède avec mes lecteurs comme j'ai procédé avec moi-même. Pour me rendre un compte suffisant de l'influence de la réformation sur la littérature française, il m'a paru que chacun des auteurs devait d'abord être étudié, non-seulement dans ses œuvres écrites, mais dans tout ce qui peut servir à les éclairer de leur vraie lumière, c'est-à-dire dans les côtés caractéristiques de sa vie personnelle et dans ses rapports actifs avec la réforme. De l'ensemble seul de ces examens divers sur les individus, pouvaient résulter des considérations de quelque solidité et la véritable solution du problême à résoudre. On ne s'étonnera donc pas de voir cet essai franchir quelquefois ses limites littéraires et aborder le domaine de la biographie, de l'histoire politique et ecclésiastique, même de la théologie.

Mais d'un autre côté, on n'exigera pas de moi, si l'on tient compte du point de vue où je me suis placé, que je satisfasse à toutes les conditions qu'on doit demander à

l'historien de la réformation ou au biographe de ses hommes célèbres. On ne doit pas non plus chercher dans ces *Études* l'appréciation de tous les écrivains du seizième siècle qui ont appartenu à la foi calviniste. Ceux-là seulement importaient au but de mon travail, dont les livres représentent quelque élément essentiel et quelque influence bien constatée de la réforme. En outre, comme la plupart des mêmes questions et des mêmes sujets se reproduisent à propos de chaque personnage étudié, j'ai dû, pour éviter de continuelles répétitions, essayer de répartir entre les diverses *Études* ces différents examens. C'est ainsi qu'à propos de Farel, de Viret et de Bèze, plusieurs points ont été traités, qui eussent trouvé tout aussi bien leur place dans l'article réservé à Calvin. J'en ai usé de même pour plusieurs détails biographiques, de telle sorte que ces *Études* s'appuient mutuellement et ne sont complètes que dans leur ensemble.

Les passages que je cite sont comme les pièces à l'appui de mes jugements sur les auteurs, et ils en forment l'indispensable complément; ils appartiennent d'ailleurs à des livres inconnus à la plupart des lecteurs, et presque toujours difficiles à trouver. Ces considérations ont déterminé, et justifieront au besoin, la fréquence et quelquefois l'étendue des citations qu'on rencontre dans cet ouvrage.

Le premier volume contient les *Études* qui se rapportent aux quatre grands écrivains ecclésiastiques de la réforme

française, Farel, Calvin,[1] Viret et Théodore de Bèze. Le second est consacré aux écrivains qui, tels que François Hotman, Henri Estienne, Mornay, La Noue et d'Aubigné, subissent tout à la fois et secondent à des titres divers l'influence de la réformation. Une *Étude* générale sur les conséquences littéraires de la grande révolution religieuse du seizième siècle résumera l'ensemble de l'ouvrage et le terminera.

[1] Un écrivain, dont s'honore la Suisse française, a bien voulu soumettre l'*Étude sur Calvin* déjà publiée il y a près de deux ans à un examen, dont l'étendue et la bienveillance méritent toute ma gratitude. Cette *Étude* reparaît ici, modifiée comme elle devait l'être pour reprendre sa place dans l'ensemble de l'ouvrage, et accrue de quelques développements indiqués par la critique.

GUILLAUME FAREL.

I.

COMMENCEMENTS ET OEUVRE RÉFORMATRICE DE FAREL.

On peut rattacher à bien des causes diverses, prochaines ou éloignées, l'origine de la réforme. Parmi ces causes il en est une qu'il doit m'être permis de signaler plus particulièrement, parce qu'elle est toute littéraire, comme le point de vue sous lequel la réformation est envisagée dans cet ouvrage : je veux parler de l'influence exercée sur la révolution religieuse du seizième siècle par la renaissance des lettres qui la précéda. Soit comme réaction contre les traditions scolastiques, soit comme investigation des originaux littéraires, la renaissance devait avoir et eut son contre-coup dans le monde théologique. Ce n'est pas une vaine subti-

lité que de voir dans l'ardeur presque superstitieuse avec laquelle on étudiait alors les manuscrits et les langues, une des causes principales de l'étude passionnée des textes sacrés.

Au principe, ce mouvement des esprits trouva ses fauteurs les plus actifs parmi les princes et jusqu'auprès du saint-siége. L'Allemagne avait ouvert la route, la France suivit. Cependant l'instinct conservateur de ses théologiens lutta quelque temps avec énergie et de toutes ses forces contre les nouvelles ardeurs littéraires. A leurs yeux, il n'était pas de plus dangereuse hérésie que l'étude du grec et de l'hébreu,[1] et ils en auraient étouffé jusqu'à la moindre semence, si l'influence libérale du savant Budé n'eût prévalu contre eux dans l'esprit du monarque. Les langues persécutées furent enseignées publiquement dans Paris par les ordres de François Ier, et la mauvaise scolastique, ébranlée du même coup, ne tarda pas à faire place à la méthode plus philosophique dont Mélanchton donnait l'exemple dans son enseignement déjà célèbre. Alors commença dans quelques intelligences françaises ce même travail, avant-coureur de la révolte, qui avait agité les premiers réformateurs allemands, et qui va nous être raconté par Guillaume Farel,

[1] Théodore de Bèze : *Histoire Ecclésiastique*. T. 1, p. 2.

le premier aussi, et le plus grand missionnaire de la réformation française.

Farel, né en 1589 à Gap, en Dauphiné, et « gentilhomme de condition doué de bons moyens[1], » était parmi les premiers étudiants qui profitèrent à Paris des institutions récentes. Il était venu apprendre les lettres et sciences, et à côté de ces études profanes, essayait de prendre quelques notions de théologie. Alors il était bien éloigné de s'insurger contre l'Église : « Pour vray », dit-il lui-même dans le récit plein de vie et d'intérêt qu'il a laissé de sa conversion,[2] « la papauté n'estait et n'est tant papale que mon cœur l'a esté ; le diable se transfigurant en ange de lumière me desvoyoit tant et plus de Dieu, de toute vérité, de la droicte voye, foy et doctrine chrestienne, pour me faire renoncer Dieu et abandonner tous ses commandements, me faisoit prendre et tenir son service diabolique, et y estre tant fourré et enraciné que rien plus.... » Le chef de l'Église romaine était auprès de lui en telle créance, que tout person-

[1] *La Vie de feu heureuse mémoire, M. Guillaume Farel*, composée de sa correspondance avec ses amis. Manuscrit de la bibliothèque publique de Genève, n° 147.

[2] « *Déclaration à tous seigneurs et peuples et pasteurs, à qui le Seigneur m'a donné accès, qui m'ont aidé et assisté en l'œuvre de notre Seigneur Jésus et envers lesquels Dieu s'est servi de moy en la prédication de son saint Évangile.* » Cette pièce est annexée au manuscrit cité dans la note précédente.

nage approuvé du pape lui devenait comme Dieu. Fervent adorateur des saints, il portait en son cœur « tant d'advocats, tant de sauveurs, tant de dieux, qu'il pouvoit, dit-il, bien estre tenu pour un registre papal et pour un martyrologe. » Nul ne le surpassait pour l'assiduité et la ferveur des dévots exercices, et une piété si brûlante remplissait son âme, qu'il allait chercher dans tous les cloîtres et jusqu'au fond des plus sombres chartreuses, les modèles d'un zèle plus ardent encore que le sien, le type de ce chrétien qu'il voulait être, et dont il désespérait de rencontrer jamais la parfaite image. « Il ne demandait lors, que les plus excellents idolâtres, et avait en horreur ceux qui ne faisoient rien en l'Église papale sans très-grande révérence. [1] »

Chose singulière, cette horreur même le lia d'une étroite intimité, malgré la différence des âges, avec l'homme qui devait l'arracher à l'Église romaine, et l'initier aux doctrines de Luther.

Parmi ses professeurs se trouvait ce Jacques Le Fèvre d'Etaples (*J. Faber Stapulensis*), qui peut réclamer sa grande part d'action dans l'éveil religieux de ses compatriotes, tant sont nombreux les hommes à la tête forte et pensante qui

[1] *Déclaration à tous seigneurs.*

reçurent de lui la première étincelle. Le savant homme, en écrivant la vie des saints, avait conçu des doutes sur l'efficacité de leur intercession, et il était arrivé pas à pas, de lui-même, et avant Luther, à la doctrine du salut par la grâce et l'unique mérite du Sauveur. Mais soit faiblesse, soit terreur de la Sorbonne, qui le surveillait avec défiance, soit habitude d'oraisons, il n'en demeurait pas moins un assidu et minutieux observateur des hommages et prières aux saints et à la vierge. Ce docte et dévot personnage prit l'étudiant en vive amitié, et celui-ci, qui trouvait dans son maître un croyant selon son cœur, répondit d'abord à son affection par un attachement et une admiration sans bornes. « Il faisoit, » dit Farel, « les plus grandes révérences aux images qu'autre personnage que j'aye cognu, et demeurant longuement à genoux, il prioit et disoit ses heures devant icelles, à quoy souvent je luy ay tenu compagnie, fort joyeux d'avoir accès à un tel homme. [1] »

Tout en plongeant son élève plus avant dans sa pieuse passion pour les saints et les martyrs, dont il lisait les légendes nuit et jour, leur prodiguant suffrages et oraisons, et ornant de fleurs leurs images, Le Fèvre se laissait aller peu à peu à lui

[2] « *Déclaration à tous seigneurs.*

faire entrevoir l'erreur à laquelle ils sacrifiaient tous deux. Souvent, il lui disait : « Dieu renouvellera le monde et tu le pourras voir ; » puis ouvrant les saintes Écritures et les commentant avec lui, il l'acheminait à reconnaître « fort esbahi, que sur terre tout étoit autrement en vie et doctrine que ne porte la sainte Écriture[1], » et qu'il adressait mal sa prière en invoquant les saints. Farel ne se rendit pas aisément ; chaque découverte qui ruinait son illusion chérie lui était cruelle. Il hésita quelque temps, rempli d'amertume et de perplexité, redoutant de méditer sur des choses si graves, et voulant se persuader, sans le croire, qu'elles étaient telles qu'il les avait apprises.[2] A la fin, Le Fèvre lui enseigna que « tout venait de la grâce et par la seule miséricorde de Dieu sans qu'aucun l'eût mérité. » A ce moment, il rejeta ses scrupules et se mit à étudier l'Évangile, apprenant le grec et l'hébreu pour pouvoir lire la Parole originale. « Là, dit-il, fut du tout ébranlée la papauté en mon cœur ; et lors je commençai à la détester comme diabolique, étant navré d'avoir esté si longuement déçeu par elle ; et la sainte Parole de Dieu commença à avoir la première place en mon cœur.[3] »

[1] *Déclaration à tous seigneurs*
[2] Kirchhoffer : *Das Leben Farels ;* Zurich, 1831. T. I, p. 9.
[3] *Déclaration à tous seigneurs.*

Alors il dépassa le guide qui l'avait conduit au terme de ses angoisses et se prit à mépriser la lâcheté des théologiens, prodigues, comme Le Fèvre, des pratiques auxquelles ils avaient cessé de croire. Le souvenir de son ancienne dévotion lui devint odieux, et bien longtemps après il en exprimait encore son horreur et son repentir.

Ainsi ce n'est pas une secousse subite qui détacha Farel de l'Église ; la séparation fut lente, douloureuse, et ne s'accomplit qu'après un long travail de son âme et de son intelligence, auquel ne se mêla aucun orgueil, aucune prétention à un rôle ambitieux. Tous les efforts du jeune gentilhomme étaient naïvement tournés vers lui-même, il cherchait la vérité chrétienne pour son propre compte, et ne songeait pas encore aux intérêts religieux des peuples. Il faut ici le laisser parler lui-même et résumer les caractères de sa transformation, où l'œuvre de Dieu lui paraît manifeste.

« Car je n'estoye point fourré à la papauté pour chose qui fust de ce monde, assavoir pour aucun bien, honneur, gloire, ne proffitte rrien, mais par la séduction horrible, comme si la papauté eûst esté vraiment de Dieu et saincte et bonne, et que fût pour le salut de mon âme, et n'en ay rien laissé par haine du pape ni des siens, ni pour avoir rien de ce monde; et le jugement et affec-

tion humaine ne m'y ont point retiré, et n'ay point pris plaisir d'y laisser tant soit peu, ni desirant de rien changer; mais ay esté pressé par la pure Parole de Dieu, par son exprès commandement, et aussi n'ay laissé les abominations papales tout à un coup; mais il a fallu que petit à petit la papauté soit tombée de mon cœur.[1] » Cette lutte, qui fut longue, se termina dans le temps même où les écrits de Luther commençaient à faire éclat en France.

Cependant Farel était arrivé au terme de ses études, et maître ès-arts, on l'avait jugé de science suffisante pour professer dans ce collége du cardinal Le Moine, où enseignèrent plus tard Turnèbe, Buchanan, Muret et d'autres célèbres humanistes. Il n'y resta pas longtemps, et alla rejoindre à Meaux Le Fèvre et quelques amis de mêmes vues, que l'évêque Briçonnet, alors tout luthérien, avait appelés auprès de lui pour le seconder dans la propagation des nouvelles doctrines. On ne sait quelle fut la part de Farel dans les efforts de ces hommes. Après Briçonnet, qui prêchait publiquement du haut de sa chaire que tout autre Évangile que celui de Christ était faux, fût-il annoncé par un ange du ciel,[2] le rôle le plus actif revient à Le Fèvre, qui traduisit en français

[1] *Déclaration à tous seigneurs.*
[2] Kirchhoffer : *Das Leben Farels.* T. 1, p. 13.

les quatre Évangiles, à la grande colère des moines. Un jour, raconte Farel, il s'échappa jusqu'à exprimer devant un jacobin le pieux souhait que l'Évangile se répandît dans la France entière, et en bannît toutes les inventions humaines; le moine lui répondit : « Moi et les autres religieux de tous les ordres, nous prêcherions une croisade contre le roi, et le ferions chasser par ses sujets, s'il permettait la publication de l'Évangile. [1] »

On voit que les ordres religieux n'étaient pas mieux disposés pour la réformation que la Sorbonne, qui depuis deux ans lançait ses foudres contre les écrits de Luther. L'effet suivit de près la menace: les cordeliers de Meaux provoquèrent des violences contre les novateurs. Briçonnet et un de ses auxiliaires cèdèrent à l'orage; les autres furent contraints de se disperser et de fuir, moins constants que leur troupeau, qui fournit à la persécution le premier martyr de la réformation française.[2]

Farel erra quelque temps en fugitif dans plusieurs cantons de France; mais le pays était peu sûr, et il se décida à passer en Suisse, « mû d'un sentiment divin, soit pour poser de meilleurs fondements de la vérité par le moyen d'amiables conférences, soit pour employer les dons et co-

[1] Farel : *Épistre au duc de Lorraine;* voir Kirch. I, p. 14.
[2] Jean Leclerc. V. Th. de Bèze : *Hist. Ecclésiast.* T. I, p. 7.

gnoissances reçus, à l'avancement du règne du Sauveur partout où la providence de Dieu lui en feroit ouverture.[1] »

Il recommença alors ses pieuses recherches d'autrefois, et avec un zèle tout aussi passionné et tout aussi difficile à satisfaire ; mais ce n'était plus dans les cellules des chartreux qu'il allait chercher l'idéal du chrétien. Il parcourait la Suisse où la réformation était déjà bien avancée, et visitait tour à tour les plus brillantes lumières de la foi nouvelle, Zwingle à Zurich, Haller à Berne, à Bâle le sage Œcolampade qui le retint longtemps auprès de lui, frappé de son zèle dévorant et de son éloquence fougueuse. En effet, leçons, disputes, assemblées, conférences, Farel ne perdait rien : il était partout, écoutant avec avidité ou parlant avec véhémence : auprès de ceux-ci, comme il le dit lui-même, croissant en savoir et profitant en édification ; devant ceux-là professant à son tour et discutant avec un feu et un emportement indomptable. Peu de temps après son arrivée à Bâle, faisant pour la première fois acte de théologien, il avait soutenu des thèses latines avec assez d'éclat pour s'attirer la considération et l'amitié des partisans secrets ou avoués de la réforme. Bientôt il y eut à peine dans Bâle et dans les villes avoisi-

[1] *La Vie.*

nantes un homme pieux ou savant qu'il n'eût tenté d'associer à ses efforts, nouant de tous les côtés de chaudes amitiés ou des correspondances actives.

Il ne fut, et peut-être ne voulut pas être aussi heureux auprès d'un personnage tout particulièrement célèbre: le spirituel, l'érudit et satirique écrivain qui a été le précurseur de la réformation, mais qui, sans la rejeter, ne l'a pas acceptée;

Inter utrumque putans dubiè vivendo cavere. [1]

Érasme déjà fatigué et mécontent des hommes, et surtout des partis qui se disputaient avec une aigreur impérieuse la seconde moitié de sa carrière, avait pris en haine le zèle et le bruit de toute espèce. Il eût voulu goûter sans orage et sans secousse la célébrité immense que lui avait value son érudition, plus encore que sa grâce et son esprit; après tant d'efforts et d'épreuves, la violence des passions théologiques venait semer sa vie d'amertumes et d'affronts, à l'heure même où il eût désiré se reposer dans sa gloire. Les plus ardents réformateurs affectaient de le mépriser pour la lâcheté, disaient-ils, qu'il avait montrée au moment de la lutte; c'était, selon eux, un traître à la foi. Ces mépris blessaient Érasme au cœur, et n'épargnant pas à son tour les intolérants décla-

[1] Ce vers, qu'on dirait écrit pour Erasme, est de *Commodianus*, poëte chrétien du 3me siècle.

mateurs, il affectait de les représenter comme d'insensés brouillons qui voyaient tout le progrès de l'Évangile à débarrasser quelques moines de leur capuce.[1]

Il était bien près de détester ce nouvel Évangile qui lui avait gâté ses anciens amis, et qui suscitait contre son repos les fureurs théologiques. Ce n'était pas là la réforme qu'il avait appelée : « il voulait d'une liberté tellement tempérée, qu'elle eût en sa faveur papes et monarques ; et séparant, à ce qu'il lui paraissait, la cause des bonnes lettres de celle de Luther, il n'avait cherché que l'occasion de faire avancer l'Évangile sans tumulte.[2] Mais en quelque état que soient les choses, c'en est une toujours pleine de périls que de remuer les ordures de ce monde.[3] La phalange des dogmes s'est rangée en bon ordre de bataille contre la tyrannie pharisaïque, et parce qu'il ne les a pas tous compris ou approuvés, qu'il en a jugé quelques-uns de confession inutile, et qu'il a refusé de les soutenir au péril de sa tête et de celle de ses amis,

[1] «Tantum hoc agunt... ut egregium Evangelii profectum interpretentur, si pauci monachi sint exonerati cucullâ.» *Erasmus Melanchtoni*, 1524. *Epist. Erasmi*; Londini, 1642, p. 817.

[2] « Causam bonarum litterarum semovi a causâ Lutheri; captabam occasionem ut Evangelio sine tumultû consuleretur... » *Id.*

[3] « Qualis qualis rerum status est, periculosissima res est movere camarinam hujus mundi. » *Id.*

les assaillants se sont tournés contre lui frémissants de colère.[1] »

De ces derniers Farel était le plus emporté; il ne comprenait pas la faiblesse, et Érasme, avec sa modération de vues et ses ménagements timides, n'était guère à ses yeux qu'un traître; la gloire dont on entourait ce grand restaurateur des lettres lui était presque odieuse, parce qu'elle le protégeait contre le mépris qui, à son avis, aurait dû flétrir ce qu'il appelait sa lâcheté. Il ne s'en cachait point, et ces paroles irrévérentes, sur un homme habitué dès longtemps aux égards et à la flatterie, indisposaient violemment Érasme contre le réfugié français. Une entrevue et une discussion théologique qu'il eut avec Farel, et qui fut ensuite racontée dans un sens offensant pour son amour-propre, mit le comble à sa fureur. Dès ce moment les lettres d'Érasme sont remplies de son indignation et de sa colère méprisante contre « cet avocassier aussi intempérant de sa langue que de sa plume » et qu'il se plaît à appeler du surnom de Phallicus : « Il se donne comme un ami de l'Évangile, » écrit-il un jour, « mais dans toute ma vie, je n'ai jamais vu un homme aussi orgueilleux, aussi calomniateur, aussi éhonté; en un mot j'ai appris à le connaître de telle sorte que je ne vou-

[1] Video dogmatum aciem pulchrè institutam...—et tam isti fremebant in me... *Erasm. Melancht.* 1524.

drais être ni son ami, ni son ennemi. Les luthériens eux-mêmes ne peuvent supporter son incessante effronterie. OEcolampade et Pellican ont souvent cherché à le ramener soit de bouche soit par écrit, mais en vain, tant ses fautes sont enracinées. Sa plus grande joie est de faire des écrits anonymes et injurieux qu'il fait courir de mains en mains. Si Luther le connaissait, il le tancerait vertement.[1] »

C'est ainsi que, aigri par des rapports faux ou exagérés sur des paroles ou des actes de Farel, Érasme devait envisager le zèle intolérant et la fougue impétueuse du futur missionnaire, mais la conduite de celui-ci ne méritait en réalité ces reproches que dans une mesure beaucoup plus modérée. On lui attribuait beaucoup d'écrits qui partaient d'ailleurs; et si nous possédions ceux qu'il composa effectivement, il est probable qu'ils n'offriraient comme ses démarches et ses paroles d'alors, que l'expression exagérée de ce besoin d'action qui remplissait son âme avide de propager ses croyances. OEcolampade, en effet, presque effrayé de sa véhémence, s'efforçait de la contenir, et ce fut longtemps encore sa tâche, comme plus tard elle devint celle de Calvin lui-même, tant la vie débordait dans cette forte nature.

[1] *Erasm. Brugnario. Er. Ep.*, p. 591.

Ses vivacités sans ménagements n'avaient pas irrité le seul Érasme; la faction académique qui dès l'origine voulait étouffer la réformation dans Bâle, s'échauffa contre le bruyant étranger et le fit chasser de la ville. Ses amis réclamèrent en vain, et Farel quitta la cité savante, emportant un grand butin de connaissances, et tout rempli des exhortations d'OEcolampade et de ses amis, qui voyaient en lui le missionnaire destiné à réformer les pays de langue française.

Il se rend d'abord à Strasbourg, où déjà Capito et Bucer lui « ont donné la main d'association. » Strasbourg est alors ce que sera Genève dans douze ans, le quartier-général des missionnaires de la réforme. [1]

C'est de là que Farel part pour sa première mission. Appelé par plusieurs habitants de Montbeillard, il prêche dans cette ville de la domination d'Ulrich, duc de Wurtemberg, l'un des plus puissants piliers de la réformation. Son éloquence, sa foi brûlante, ses violences mêmes, les émeutes qu'il soulève, et l'intrépidité d'âme qu'il y déploie lui valent la première de ces nombreuses conquêtes qui vont marquer sa course apostolique. De Bâle, ses amis le suivent avec inquiétude dans les

[1] « Huc omnes devenerunt undique expulsi, et hinc iterùm ad verbi ministerium demittuntur. » *Capito ad Strœmerium*, 1524. Kirch. T. I, p. 34.

difficultés et les orages de ce début. Le zèle de Farel était encore amer ; on peut le conclure de ces belles et chrétiennes paroles que lui adressait OEcolampade : « Autant tu es enclin à la violence, autant tu dois t'exercer à la douceur, et briser par la modestie de la colombe le cœur élevé du lion. Les hommes veulent être conduits et non traînés. Songeons seulement aux moyens de gagner des âmes à Christ, et de quelle manière nous-mêmes nous voudrions être enseignés si nous étions encore retenus dans les ténèbres et la captivité de l'Antechrist. Fais en sorte que l'image du Christ resplendisse dans ta vie comme dans ton enseignement des faibles. C'est assez. Je sais que tu seras un médecin, non un bourreau. [1] »

Voyant son œuvre prospérer dans le pays de Montbeillard conquis à la réforme, Farel recommence ses pèlerinages, « se portant de costé et d'autre pour faire grossir le nombre des fidèles en plusieurs lieux et faisant souvent visite à ses amis et frères, allant tantost à Bâle, tantost à Strasbourg, tantost ailleurs. [2] » Il passe plusieurs mois dans la dernière de ces villes, au milieu de ses amis tout occupés alors de la querelle théologique qui divise Luther et Zwingle sur la communion.

[1] « Scio te medicum, non carnificem fore. » *Zwinglii cum OEcolampade Epist.* Lib. IV. Basileæ, 1536, p. 198.

[2] *La Vie.*

Dans le cercle intime des réformés français, comme dans celui des réformateurs suisses, on s'était arrêté dès longtemps à la doctrine défendue par Zwingle; mais on s'y préoccupait alors vivement des dangers dont ce fâcheux débat menaçait l'unité protestante. Ce fut à cette occasion que Farel écrivit à Luther une lettre respectueuse, modérée, mais pressante: « Pourquoi nous quereller, » lui dit-il, « sur un petit morceau de pain, nous que Dieu a si richement dotés par son Fils.[1] » Voilà le fond de sa pensée sur la valeur du débat qui va faire schisme dans le protestantisme. De semblables disputes lui semblent oiseuses, quand il y a tant de besogne plus sérieuse à faire.

Bientôt il reprend le bâton de voyageur, et dans l'automne de 1526 part à pied pour la Suisse. Le premier soir de son voyage, il s'égare dans des boues marécageuses, perd sa route, et, pèlerin isolé, il voit dans sa détresse une image de la destinée qui l'attend. Après de longs détours, il arrive enfin à Bâle; mais il ne s'y arrête pas. A la fin de l'année on le retrouve à Aigle, seigneurie de la domination bernoise, au milieu d'une population ignorante et grossière, qu'il instruit au péril de sa vie. On l'appelle à Berne pour prendre part avec Zwingle, OEcolampade, et les plus illustres chefs de la ré-

[1] Kirchhoffer : *Das Leben*, etc. T. I, p. 57.

formation suisse, à de solennelles disputes qui vont s'ouvrir sur le fondement divin de la religion. Après la clôture de ce tournois théologique, où Farel, qui n'entend pas l'allemand, a peu combattu, il retourne à son œuvre d'apôtre. Redoublant d'intrépidité et de véhémence à chaque péril qu'il rencontre, il brave les injures et la mort pour convertir à la réforme Morat, Bienne, Neuchâtel (qui deviendra son poste d'affection et sa propre église), Orbe, Grandson, toute cette contrée qui s'étend des pentes du Jura aux bords du lac Léman. Dans sa course que rien n'arrête, Farel entraîne sur ses pas une petite armée d'enfants du pays qui s'enflamment de son ardeur, partagent ses dangers et obéissent à sa voix. Parmi ces aides de son ministère, se remarquent Libertet Fabri, et Pierre Viret d'Orbe, qui aura sa grande place dans ces *Études*. Le chef organise ses jeunes lévites; et toutes les semaines il les réunit en congrégation à Morat ou à Neuchâtel « pour ordonner de l'emploi des frères selon l'exercice et la nécessité des cas. [1] »

Cependant il apprend les besoins et les souffrances des évangélistes de France, et il leur adresse une lettre d'exhortation, les avertissant de se fortifier et de s'armer du courage chrétien. Il termine

[1] *La Vie.*

par cette recommandation : « Marchez en toute vérité, sainteté, pureté de cœur et d'esprit, en foi, amour, bienveillance, patience, bonté, et modèles d'une vie pieuse et sainte. Priez Dieu qu'il étende partout l'honneur qui lui est dû et anéantisse tout ce qui est contre sa sainte doctrine. »

C'est ainsi qu'exhortent et consolent ces réformateurs : ils ne promettent rien, et demandent tout au nom du Dieu suprême. Cette observation reviendra plus d'une fois dans ce livre et sous des aspects bien plus saillants. Mais ce courage n'est pas une vaine assurance de paroles, Farel a droit de le prescrire à ses frères, car il le déploie à tous les pas de sa carrière, et il va en donner une preuve nouvelle. Les Vaudois des vallées piémontaises tiennent un synode de leurs Églises au Val d'Angrogne pour aviser à l'achèvement de leur réforme ; ils ont demandé des députés en Suisse, et Farel se fait choisir avec son compatriote Saunier pour cette mission dangereuse. Quelques jours lui suffisent pour remplir sa tâche, et animer de son esprit l'assemblée et la population.

A leur retour les deux Français entrèrent dans la ville de Genève. Farel la visitait pour la première fois, mais dès l'année précédente (1531), Zwingle l'avait désignée à son zèle réformateur. Ceux-là cependant, qui virent descendre dans un petit logis « le chétif malheureux prédicant nommé

maître Guillaume [1] » n'entrevoyaient pas les conséquences prochaines de sa venue. Lui-même ne songeait pas qu'en réformant cette ville, il allait préparer un point d'appui à la réforme française, et comme une autre Rome, pour les églises nouvelles de son pays.

Genève sortait à peine d'une grave révolution, la plus glorieuse époque de ses annales. Après avoir, pendant quatre siècles, maintenu ses franchises tour à tour avec l'appui, ou contre les entreprises de ses évêques qui partageaient le gouvernement de la ville avec l'autorité municipale, Genève avait failli voir sa liberté anéantie par le duc de Savoie. Celui-ci avait voulu transformer en souveraineté absolue l'espèce d'autorité civile déléguée à ses ancêtres par les évêques, mais d'héroïques citoyens venaient de lui arracher sa proie en jetant, au prix de leur tête, les fondements d'une alliance entre Genève et les puissants cantons de Fribourg et de Berne. Six ans s'étaient écoulés depuis cette révolution ; les Genevois n'avaient plus à partager leur souveraineté qu'avec l'évêque seul ; mais déjà beaucoup de citoyens voulaient une indépendance plus complète, et se montraient de plus en plus hostiles aux nombreux prêtres qui remplissaient la cité. Berne qui allait adopter la réforme, favorisait cette

[1] Jeanne de Jussie : *Levain du Calvinisme.*

opposition sourde au prince ecclésiastique; Fribourg la surveillait et tâchait de la réprimer. Le gouvernement qui désirait satisfaire à la fois ses deux alliés, s'efforçait de conserver entre les épiscopaux et leurs hardis adversaires un équilibre difficile, et tous les jours plus menacé.[1] C'est au milieu de ces circonstances, tout aussi contraires à une vraie réforme qu'au maintien du catholicisme, que Guillaume Farel entra dans la cité genevoise où lui était préparée une tâche plus dure que la mort.

Je n'ai pas à reprendre les détails d'un récit tant de fois recommencé, et d'une manière supérieure dans ces dernières années.[2] La réformation dogmatique de Genève appartient à l'histoire ecclésiastique et politique. Il suffira pour mon sujet, littéraire avant tout, d'en rappeler successivement les phases essentielles.

Partout où Farel avait prêché la réforme, il

[1] Voir, pour les détails de cette révolution et de ses suites, les diverses *Histoires de Genève* par Spon, Béranger, Picot, Thourel, Fazy, Pictet; les remarquables *Chroniques de Bonnivard*, éditées par M. Dunant; enfin le Mémoire de M. Mignet sur la réformation de Genève, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques*. T. I, 2me série.

[2] Aux ouvrages cités dans la note précédente, il faut joindre, pour l'histoire de la réformation genevoise : *Das Leben W. Farels* par Kirchhoffer; les *Histoires d'autrefois*, par M. le pasteur Cellérier, récit familier, et puisé aux sources; enfin le *Chroniqueur* de M. Vulliemin, et le volume qu'il vient de publier sur la réformation de la Suisse.

n'avait triomphé qu'après deux combats successifs, livrés à la résistance des prêtres appuyés d'ordinaire sur la populace. Vaincu dans le premier, il trouvait en revenant à la charge, son parti doublé en nombre et en courage. Il faut remarquer ce fait qui témoigne de la puissance et de la fécondité de sa parole, et atteste plus encore l'énergique conviction et le dévouement intrépide qui remplissaient l'âme du missionnaire. A Genève il eut même sort que dans ses précédentes conquêtes. Un noyau de prosélytes se fut bientôt formé autour de l'apôtre, mais presque aussitôt, recommencèrent de la part du clergé ces scènes de violence, incidents ordinaires et prévus de la vie du réformateur, et qui n'ébranlaient pas un seul moment sa constance. Un mot impie l'émouvait plus que les arquebusades et les coups d'épée. Après avoir échappé miraculeusement au poignard, à un coup de feu, et à l'émeute qui voulait le jeter au Rhône, il fut obligé de sortir de Genève en fugitif.

Le premier soin de Farel, revenu à Orbe au milieu de sa petite troupe de ministres, fut d'envoyer l'un d'eux à Genève pour y continuer sa mission interrompue. Son choix tomba sur un jeune homme, du Dauphiné comme lui, Antoine Froment, qui depuis deux ans prêchait l'Évangile à Yvonand, sur les bords du lac de Neuchâtel. Ce

réformateur de vingt-trois ans, s'annonce dans Genève comme enseignant en un mois à lire et à écrire en français; on accourt en foule, et aux leçons promises le maître en ajoute qui multiplient le nombre des sectateurs de la nouvelle doctrine. Ce fut lui qui, contraint un jour par la multitude, prononça sur une des places de la ville le premier sermon qui ait été fait publiquement dans Genève au nom de la réforme. Mais bientôt cherché par les prêtres, il fut obligé comme Farel, de quitter secrètement la ville, où catholiques et évangélistes n'en demeurèrent pas moins en présence. La force numérique était encore du côté des premiers avec l'appui de Fribourg, les seconds avaient pour eux Berne et la tendance générale de l'opinion, car derrière la réformation était l'anéantissement des droits de l'évêque, et le complément de la première révolution, vœu secret de la population presque entière. Toutefois l'issue du conflit dépendait des deux alliés, qui, en même temps, accablaient le Conseil de plaintes et de menaces en sens contraire.

A la suite d'une lutte, marquée d'incidents animés et quelquefois tragiques, après de longues disputes théologiques solennellement ordonnées et publiquement tenues, Fribourg rompit l'alliance, et l'on déclara vacant le siége de l'évêque, qui s'était enfui de Genève, après un retour tardif et in-

utile dans cette ville qu'il tenta vainement de trahir. Farel rentré dans Genève sous les auspices des Bernois, entraîna l'œuvre commencée vers son entier accomplissement, en forçant, par l'énergique rapidité de ses actes et la chaleur de ses remontrances, les décisions successives du Conseil, plus disposé que lui à la prudence. Enfin en 1535, la réformation fut solennellement adoptée par le corps suprême de l'État, et le culte catholique aboli fut remplacé par un service religieux selon le rite de Berne et de Zurich.

Tous ces événements avaient atteint leur terme au milieu du blocus que, depuis deux ans, le duc, l'évêque et les catholiques émigrés faisaient subir à Genève, espérant contraindre la ville par la famine et la guerre, à chasser les luthériens et à rentrer sous l'obéissance et la religion de ses princes. Les deux Conseils avaient répondu à leurs sommations: « au mode que s'ensuit rondement et brefvement: c'est qu'ils perdront plutôt tous la vie, femmes et enfants, et mettront le feu aux quatre coings de la ville avant que consentir à ce que le duc demande, ne de bailler congé aux prescheurs qui preschent la Parole de Dieu. Toutefois s'il n'y a personne qui puisse monstrer par la sainte Écriture qu'ils disent mal, ou qu'ils nous abusent, ils seront très-bien reçus et ouïs, et nos prescheurs griefvement punis, voire mis à mort com-

me eux-mêmes se sont offerts à la mort, que ce qu'ils preschent est la pure Parole de Dieu.[1] »

Cette constance qui n'avait rien d'aveugle fut récompensée. L'année même de la réformation, les états de Savoie et de Piémont furent envahis par les armées françaises, et Berne, venant enfin au secours de ses confédérés, enleva au duc tout le pays de Vaud. Les Genevois, aidés des troupes bernoises, débarrassèrent leur voisinage des châteaux de l'évêque et des nobles catholiques qui lui faisaient de là une guerre inquiétante. « L'on voyait brusler les maisons et chasteaux de tous costés, tant que semblait advis *par la fumée*, que n'y eust que des nues en toutes les montagnes, et sus le lac.[2] »

Ainsi disparaissaient du territoire genevois, avec le catholicisme, les derniers restes de son existence féodale. Genève, c'est maintenant une république protestante et presque un canton suisse; sa révolution politique et religieuse l'a préparée aux grandes destinées d'un avenir qui s'approche.

Farel a fini son rôle d'apôtre; sa tâche de pasteur ne fait que commencer, lourde tâche pour cet homme d'action, plus propre, par son zèle impétueux, à conquérir qu'à conserver.

[1] *Actes et gestes merveilleux de la cité de Genève.* Chronique inéd. de Froment. Manuscr. n° 139 de la bibliothèque de Genève. Ch. XXI.
[2] *Id.* Ch. LII.

Le lendemain de la réformation, Farel demeuré seul se trouva en présence d'un troupeau mal disposé à subir, au détriment de la liberté de ses mœurs, les conséquences de sa révolution religieuse, et dans lequel, d'ailleurs, l'Église renversée comptait de nombreux partisans. On avait résisté au duc et à l'évêque; le duc et l'évêque chassés, on résistera à la voix exigeante du réformateur, et si un secours inattendu ne vient en aide à Farel, cet esprit de fière indépendance opèrera bientôt, par une troisième révolution, ce que la puissance armée du duc et de l'évêque n'ont pu faire, l'anéantissement du culte nouveau dans la ville de Genève. Ce compagnon d'œuvre, que Farel isolé cherche autour de lui sans le trouver, arrive en 1536 dans les murs de la cité émancipée ; c'est un jeune docteur de vingt-six ans, déjà renommé dans les armées de la réforme, c'est Jean Calvin, qui, de cette ville où il n'avait pas voulu s'arrêter, remuera la France et y fondera une vaste Église à laquelle il donnera son nom.

Calvin désirait passer outre, Farel le somma au nom de Dieu de rester et de lui prêter assistance. Calvin resta. De ce moment, Farel cesse d'être le chef de la réforme dans les contrées de langue française; ce rôle appartient dès lors à son jeune frère d'armes, et c'est dans l'*Étude* consacrée à ce dernier qu'il convient d'apprécier les caractères et l'importance de cette tâche.

Ces deux hommes s'étaient imposé la mission d'organiser et de moraliser l'Église genevoise ; mais deux ans ne se sont pas écoulés dans le plus rude des combats contre les résistances de toute espèce à leurs vues disciplinaires, que selon une prophétie prêtée peut-être après coup à Bonnivard, les Genevois chassèrent leurs inflexibles pasteurs, « pour estre à eux trop dissemblables[1] » Les exilés quittèrent la ville en gens qui n'avaient rien attendu des hommes, sans murmure, et plus près de se réjouir que de s'attrister de leur bannissement.

Bientôt après les deux amis furent séparés : les Neuchâtelois appelaient à la direction de leur Église celui qui l'avait réformée ; et Calvin, fixé à Strasbourg, y fondait une Église française. Mais leur forte amitié n'en fut pas rompue, et lorsqu'en 1541 les Genevois redemandèrent Calvin, ce furent encore les foudres de Farel qui vainquirent

[1] Bonnivard, précédemment consulté par les Genevois sur une tentative de réformation, aurait répondu par ces conseils prophétiques : « Si vous avez des prédicants, ils vous permettront ce que le pape défend, mais ils ne feront pas le semblable des ordonnances de Dieu. Ils procureront une réformation par laquelle il faudra punir les vices, ce qui vous fâchera bien. Vous avez haï les prêtres pour estre à vous trop semblables ; vous haïrez les prédicants pour estre à vous trop dissemblables, et ne les aurez gardés deux ans, que ne les souhaitiez avec ces prêtres, et ne les renvoyez sans les payer de leurs peines, si vous les payez de leurs peines, qu'à bons coups de bâtons. » Passage du *Manuscrit anonyme des archives* cité p. 178 du tome 1 des *Chroniques de Bonnivard.*

ses résistances.[1] Mais Farel lui-même ne revint pas vers le troupeau qui le rappelait aussi : l'Église neuchâteloise le retint. Un commerce de lettres, portant assidûment de l'un à l'autre les confidences, les avis et les consolations, remplaça l'active communauté de leurs efforts vers le grand but. Plus d'une fois cependant Farel vint à Genève, où l'ascendant de son caractère, de sa parole puissante, et des souvenirs qui se rattachaient à lui, intervint à propos dans la lutte que le chef avait à soutenir contre les ennemis de sa discipline.

Ce qui se passa à son sujet en 1553 suffira pour donner une idée de la grande âme et de l'autorité de ce vieux réformateur. Farel, ainsi que Viret, avait fait deux voyages à Genève pour ramener la paix entre les libertins, et les réfugiés aussi odieux à ce parti que les prédicateurs eux-mêmes. La seconde fois, appelé par le Conseil lui-même, il avait prêché avec sa véhémence ordinaire contre ces désordres. Quelques-uns des libertins les plus échauffés l'accusèrent d'avoir dit que les jeunes gens de Genève étaient pires qu'athées et brigands[2]. Farel, à peine arrivé à Neuchâtel, fut redemandé pour répondre à ces plaintes. « Farel, en cheveux

[1] « Sane me tam vehementer conturbarunt tua illa fulgura. » *Calv. Farello.* V. Kirch. II, 21.

[2] *Récits d'autrefois*, p. 188.

blancs (il avait alors soixante-quatre ans) fit la route seul, à pied, avec une forte pluie et le froid de novembre; et entrant à Genève, il y fut menacé d'être jeté au Rhône.[1] » Mais les calvinistes montèrent avec lui au Conseil, dont les registres contiennent ce qui suit : [2] « Calvin et ses collègues ont représenté qu'ils ont appris avec douleur que quelques jeunes gens avaient formé une plainte contre le ministre Guillaume Farel, ce qui ne pourrait pas manquer de tourner au déshonneur de l'Église, et d'être un grand scandale. Ceux qui avaient formé cette plainte ayant été aussi appelés ainsi que Farel, il y a eu beaucoup de bruit de part et d'autre, ensuite de quoi Farel a déclaré qu'il n'a point voulu blâmer la communauté, qu'il a pour Genève une véritable affection, ce qui a tellement touché tous ceux qui étaient présents (une grande quantité de peuple était entrée dans la salle du Conseil), et en particulier ceux qui s'étaient plaints dudit Farel, qu'ils déclarèrent tous qu'ils le tenaient pour un fidèle ministre du saint Évangile et pour leur père spirituel, sur quoi le Conseil ordonna que chacun lui touchât la main et qu'il se fît un repas de réconciliation.[1] »

Ce n'est pas seulement à Genève qu'il trouvait

[1] *Récits d'autrefois*, p. 188.

[2] De Grenus : *Fragments biographiques et historiques extraits des registres du Conseil d'État de la République de Genève*, année 1553.

des orages à affronter. A Neuchâtel, même impatience de la discipline, même résistance aux réformes sévères que prêche le pasteur, plus opiniâtre encore que Calvin; mêmes dangers aussi et mêmes alternatives de faveur et de persécution. Cependant une tentative de réformation se fait à Metz, Farel y court; mais après un séjour périlleux dans cette ville[1] il revient à son Église de Neuchâtel pour ne plus la quitter. De ce poste le vieillard ne cesse de veiller sur les Églises qu'il a fondées. Dans cette carrière laborieuse Calvin est son guide; Farel travaille sous son regard et n'agit que par ses conseils, car il n'a jamais eu d'orgueil que pour la cause qu'il sert. Moins encore que ses compagnons de travaux, il se préoccupe de son rôle personnel et il y a dans sa soumission envers Calvin, plus jeune que lui de vingt années, une sorte de naïveté touchante. Il est curieux d'entendre son directeur lui reprocher ses vivacités avec un ton de franchise amicale, mais sévère.

[1] Cette mission à Metz fut une des plus terribles de sa carrière; les Genevois en furent touchés, et le Conseil lui fit une gratification « à cause, » dit le registre, « de la dure persécution qu'il a essuyée en Lorraine. » Il fallait que le troupeau songeât aux besoins de ces hommes désintéressés et occupés uniquement de leur tâche. Les registres du Conseil de Genève sont remplis à cette époque de décrets de secours en vivres et en argent pour l'entretien des réformateurs. On y lit, à la date de 1543 : « M. Guillaume Farel étant venu en ville avec de méchants habits, on lui en fait donner de neufs. »

Un jour Calvin apprend que Farel s'est comporté avec une roideur excessive, à propos d'un parrain dont il n'a pas voulu, pour présenter un enfant au baptême. Il y avait là-dessous, il est vrai, un peu de piquerie : Fabri, collègue de Farel, mais d'un naturel plus doux, était plus facile et plus aimé, et ne cherchait pas à être moins populaire ; il voulait bien du parrain. Le bouillant vieillard s'emporta contre ces ménagements qui l'irritaient, et l'aigreur allait se mêler à cette dispute des bergers, sans profit pour les brebis, quand la voix de leur maître à tous se fit entendre et remit la paix dans l'Église. « Vous avez dans votre classe, » écrit-il à Farel, « des frères qui ne sont pas à mépriser, soit qu'on regarde à leur savoir, au zèle de leur piété, ou à la sincérité de leur foi ; si quelque chose vous laisse en eux à désirer, songez que vous n'en êtes pas encore vous même à ce point de n'être travaillé d'aucun vice. C'est en supportant les infirmités que vous remarquez dans les autres, que vous ferez tolérer les vôtres.[1] »

Malgré, et peut-être pour cette âpre franchise, Farel aimait chèrement Calvin, et ne savait se passer de son approbation. Il s'en passa pourtant lorsqu'à l'âge de soixante-neuf ans, il se décida à prendre une épouse ; mais quelles agitations le

[1] *Calv. Farello. Calv. Epist.*

tourmentèrent quand il lui fallut instruire ses amis de sa résolution inattendue. C'était un événement pénible pour l'Église; Calvin et Viret ne revenaient pas de leur étonnement, et étaient désolés de la funeste idée qui avait traversé la tête de leur vieux ami. Calvin s'en expliqua nettement avec Viret, mais en ajoutant qu'il était trop tard, et que Farel n'avait plus qu'à se hâter. Il en écrivit dans ce sens au malheureux qui attendait sa réponse avec anxiété.

Six ans après ce tardif mariage, Farel reprit son bâton de pèlerin, et s'en vint à Genève embrasser encore une fois son ami, que de longues souffrances avaient amené aux jours derniers de sa carrière. Ils s'entretinrent longtemps. Ce vieillard ridé et ce mourant étaient encore tout pleins de jeunesse et de verdeur pour la pensée qui avait rempli leur vie laborieuse. Elle n'avait pas été pour eux un de ces rêves qui s'évanouissent devant les inflexibles réalités; s'il leur avait fallu livrer de continuelles batailles, ils les avaient gagnées, et le désespoir du novateur déçu n'entourait pas d'amertume l'heure du départ. En repassant leurs années de combats, les conquêtes qu'ils avaient faites pour le royaume de Dieu, ils purent s'exalter dans l'espoir d'une récompense céleste, et fortifier leurs âmes, si elles en avaient besoin, pour l'instant qui s'approchait.

L'année suivante, cette lumière brillante de la réformation s'éteignit aussi : Guillaume Farel mourut le 13 septembre 1565.

II.

ÉLOQUENCE DE FAREL. — SERMON DE FROMENT.

L'éloquence de Farel, on ne saurait s'en faire une autre idée, était l'éloquence du missionnaire que le zèle dévore; toute sa puissance était dans la force de ses convictions, dans l'impétuosité et la candeur de son caractère, aidées d'une action passionnée et entraînante, d'une voix tonnante, pleine d'accent et d'autorité.[1] C'étaient là, à peu près, tous ses moyens d'orateur, et pour enlever d'assaut les premières sympathies de la foule, nulle rhétorique assurément ne valait celle-là ; aussi fit-elle, on l'a vu, de grandes et difficiles choses, car elle opéra des révolutions à la face d'adversaires qui semblaient invincibles. Quelle était la substance réelle de cette éloquence conquérante?

[1] « Sa voix de tonnerre faisait trembler tous ses auditeurs; et ses prières étaient si ardentes, qu'elles élevaient les cœurs jusqu'au plus haut des cieux. » Bèze : *Vie de Calvin.*

catholique les sens de la Bible, et y chercher, au contraire, la foi prêchée par la nouvelle Église, tel est le procédé uniforme des prédicateurs. Cependant leur argumentation, malgré sa prolixité habituelle, est claire, nerveuse, semée de traits vigoureux, et animée fréquemment de cette espèce d'enthousiasme de conspiration où il entre autant de haine contre le parti contraire, que d'amour pour la cause embrassée. Chez Farel il y avait trop d'ardente et profonde piété, pour que l'amour du vrai Dieu n'éclatât pas dans ses prédications, aussi vivement qu'il se manifeste dans ses exhortations écrites; mais malheureusement aucun débris ne nous est resté des sermons improvisés par l'éloquent apôtre : la prédication de Froment, au Molard, est même jusqu'à Calvin le seul monument un peu complet des premiers temps de l'éloquence française dans les chaires de la réformation. Toutefois, comme Farel était le maître de Froment, et que, jusqu'au moment où Calvin monta en chaire, le réformateur de la Suisse romande fut le modèle unique et révéré des prédicateurs de la réforme, il est permis de chercher dans cette pièce quelque reflet des sermons de Farel quant à la matière, à la méthode et aux idées préférées. C'est là ce qui fait pour nous son principal mérite.

On se rappelle dans quelles circonstances Froment prononça ce discours; il faut d'abord l'en-

tendre raconter lui-même cet incident dramatique de la réformation genevoise :

« Le nombre de ceux qui ouyrent le ministre, crut tellement, qu'un jour après Noël, ainsy qu'ils s'assembloyent pour l'ouyr, ils ne peurent point tous entrer en la maison, tellement que tout estoit plein jusques à la porte et en avoit beaucoup sur les toits et en la rue, et les uns fouloyent les autres, tant ils estoyent affectionnés de l'ouyr, et la presse estoit si grande, qu'il ne pouvoit parvenir jusques à la salle, parquoy ils commencèrent à crier à haute voix qu'il allast en la place du Molard et que le presche s'y fist, ce qui fut fait, et y menèrent ou plustost portèrent le ministre et firent ce qu'il désiroit. Car il ne cherchoit autre chose que de prescher en public, afin que chacun pust juger de sa doctrine. Or, luy estant monté sur un banc, hommes et femmes s'escryoient encore plus fort, luy disant : Presche-nous, presche-nous la Parole de Dieu ; auxquels il répondit : C'est aussi celle qui demeure éternellement et donne vie éternelle à ceux qui y croyent. Puis il leur fit signe de la main qu'ils fissent silence, et après qu'ils se furent teus, il leur exhorta d'invoquer Dieu en leur cœur suivant ses paroles, et après que tous se furent mis à genoux, il esleva sa voix afin que chacun l'entendît, et commença son presche par la prière.[1] »

[1] Manuscrit, n°. 139 de la Biblioth. de Genève.

Cette prière offre déjà tous les éléments de l'oraison calviniste, forte, dogmatique surtout, rarement émue, et qui, au temps de la réforme, demandait à Dieu par-dessus toutes choses de retirer les peuples des ténèbres de la papauté. Voici le passage le plus remarquable de cette prière :

« Il est certain, Seigneur, que tu veux en ce temps qu'ils (les pauvres pécheurs) soyent délivrés et retirés, je dis et de toutes ténèbres d'idolastrie, erreur et mensonge par vraye repentance et foy en ton sainct Évangile. Par quoy nostre bon Père qui voy ce pauvre peuple ainsy aveuglé et conduit par les aveugles, tellement qu'ils sont tous tombez dans la fosse de perdition ne pouvant estre relevez, si ce n'est par ta bonté et miséricorde, il te plaira de les relever, les illuminant par ton sainct Esprit, pour ouyr et recevoir la saincte Parole en leur ouvrant les yeux de leur cœur et les oreilles de l'entendement.... Et puisqu'il t'a plu, Seigneur, m'envoyer à ce peuple pour luy donner à entendre ta saincte volonté et leur voye et salut sans l'avoir mérité, il te plaira aussy par ta bonté infinie et selon tes promesses, me faire ceste grâce de me donner l'intelligence de ta saincte Parole et à eux d'ouyr et recevoir ce que tu mettras en la bouche de ton serviteur et ambassadeur, combien qu'il ne soit digne de faire une telle et si grande ambassade. »

Il ouvrit ensuite la Bible et y lut ces paroles du Christ : « *Donnez-vous garde des faux prophètes qui viennent à vous en vestements de brebis, et par dedans sont des loups ravissants ; vous les cognoistrez à leurs fruits.* » Embrassant dans la paraphrase de ce passage de saint Matthieu le sujet entier de la réforme, il recommanda d'abord aux fidèles, selon le conseil du Seigneur, de s'armer contre les faux prophètes, de la prudence du serpent et de la simplicité des colombes. « En ce faisant nous suivrons la doctrine et exemple de notre Seigneur Jésus-Christ, qui par sa douceur et bénignité a vaincu les cœurs de ses ennemis et adversaires, les Scribes et Pharisiens. Que nous ne soyons donc point adonnés à battre, ne à frapper, à tuer ne à brûler, ne par notre main ne par la main de Pilate ou d'Hérode, comme font aujourd'hui les tyrans et adversaires de la Parole de Dieu et de son Évangile, mais que icelle nous soit un souverain remède et les principales armures pour nous défendre des faulx prophètes et contre Satan l'antechrist, et le monde, voire pour les ruiner et abattre du tout ; comme aussi c'est un glaive tranchant des deux costés et qui frappe jusques au plus profond des cœurs et au dedans des moëlles, faisant la division de l'âme et de l'esprit, tellement qu'il faut que tout y obéisse soit au ciel ou en la terre. »

Ici Froment fut interrompu par le grand Sau-

tier qui venait, avec l'ordre du Conseil lui imposer silence, mais le prédicateur « luy dit à plus haute voix qu'il ne preschait : Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, car Dieu me commande que je presche sa parole et tu me le défens ; je n'en ferai rien et ne cesserai par ton commandement, car à ce ne suis tenu d'obéir, veu qu'il est contre Dieu. » Et s'adressant au peuple. « Ne vous troublez point, mes amis, mais escoustez ce que nostre Seigneur dit, c'est qu'on se garde des faux prophètes qui viennent en vestements de brebis, et par dedans sont loups ravissants ; vous les cognoistrez à leurs fruits. »

Pour les éviter il faut donc connaître « quels ils sont, quelle est leur doctrine, quelle est leur vie, et comment et de quoi ils sont vestuz et marquez, » et tous ces caractères décrits diront assez qui sont ces faux prophètes. Froment prévoit et détaille avec franchise une objection que lui pourront opposer les amis respectueux de la tradition.

« Mais plusieurs de vous me pourraient dire que c'est nous qui sommes les faux prophètes et antechrists et non pas les autres ; car vous êtes venus ici de nouveau prescher une nouvelle loi non encore ouïe pour destruire la nostre ancienne approuvée dès longtemps par beaucoup de gens de bien, par nos prédécesseurs, par gens sages et grands clercs, par conciles et universités, et de si

grands docteurs qui ont esté par le passé qu'il n'est ja besoin d'en douter ; mais la vostre n'est que du jour d'hyer par laquelle ne faites que troubler toute la terre et mettre en division les uns et les autres. Nous voyons aussi que depuis que vous estes venus prescher cette loy, il n'y a jamais eu que guerres, famines, pestes, mauvaises années, divisions, noises, malveillance des uns contre les autres. Brief, si vous estiez de Dieu envoyez, comme vous dites, vous porteriez la paix avec vous, non pas la guerre, car là où est la paix, Dieu y est. Et pourtant (par conséquent) il faut que vous-mesmes soyez les faux prophètes, car cependant (durant) que les nostres ont régné, ce temps n'estait pas tel que de présent; ains vivions tous en bonne paix et amitié les uns avec les autres, et avions tant de biens et de bonnes années que c'estoit un grand plaisir, et faisions toutes ces choses à la bonne intention, comme nos pères et prédécesseurs ont faict. »

Froment réfute ces allégations en découvrant tous les signes du faux prophète chez « les prestres, moines, caffards, et toute leur sequelle » prophètes d'un faux dieu qui est le pape ; tandis que chez les réformés il ne trouve que bonne doctrine, bonne vie, et toutes marques des vrais apôtres. Voici par exemple comment il traite le rachat des péchés par l'Église. « Vrayement à bon droict suivant l'exemple de Jésus-Christ, nous pouvons

appeller nos prestres faux prophètes et antechrists, d'autant qu'ils n'ont point de honte de dire qu'ils ont puissance de pardonner les peschez, et de nous rachepter. Que si ainsi estait comme ils disent en leur memento de leurs messes quand ils font semblant de dormir, disans : *pro quibus tibi offerimus*, etc., faisant par cela une nouvelle rédemption, certes, en vain serait mort et aurait souffert Jésus-Christ; car si autre que lui seul eust eu puissance par œuvres et sacrifices, ou autrement de nous rachepter, il ne fut esté ja besoin qu'il eust tant prins de peine, tant souffert et enduré pour nous, mais il a fallu que luy seul ayt faict l'appoinctement envers le père, offrant son corps en sacrifice qui... » etc.

Le ministre allait ainsi combattre l'une après l'autre, toutes les choses qui sont en la papauté, lorsque les moines arrivant en armes, on l'obligea, malgré sa résistance, à descendre de sa tribune, et à se cacher en toute hâte.[1]

[1] Après la réformation de Genève, le personnage d'Antoine Froment perd tout intérêt. Admis à la bourgeoisie, il finit par renoncer au saint ministère, et devint notaire public. Plus tard la discipline ecclésiastique le frappa comme suspect de mauvaises mœurs, et irrité contre Genève, il quitta cette ville, où dans sa vieillesse, il obtint en considération de ses anciens services, la permission de reprendre l'exercice de son notariat. On a de lui à Genève, outre son sermon, quelques autres manuscrits, et en particulier, ses *Actes et Gestes merveilleux*, chronique que j'ai eu souvent à citer dans cette *Etude*. Il avait été le secrétaire, et s'était fait le continuateur de l'historio-

III.

ÉCRITS DE FAREL.

Les écrits de Farel occupent peu de place dans la littérature de la réformation. La prédication improvisée répondait mieux que la composition à son ardeur impatiente, et il ne savait pas supporter la petite gêne d'un travail de plume. Jamais il n'écrivit qu'à contre cœur et pour obéir au vœu de ses amis; et quand il n'avait pu se soustraire à cette tâche, un grand effroi lui demeurait qu'on ne lui crût l'ambition d'écrire. Son premier soin était de s'en justifier. « Que personne, » dit-il en commençant un petit traité sur l'idolâtrie, « que personne ne pense que je face cecy comme n'ayant autre chose à faire, ou comme étant esmeu par aucune légèreté comme plusieurs qui ne se peuvent contenir, mais par une affection par trop desbordée, enragent d'écrire, et mettent leur nom en avant. Car jusques à présent cela ne m'est point advenu. Car je n'ay rien escrit que par grande contrainte, et mesme quand j'ay escrit je ne vou-

graphe de Genève, ce fameux prisonnier de Chillon, François de Bonnivard, prieur de St-Victor, un des héros de la liberté genevoise, et qui peut être compté parmi les écrivains les plus naïfs et les penseurs les plus piquants de la première moitié du seizième siècle.

loye point que mon nom y fust mis. Car je desiroye plus que point d'autres que ce que j'escrivoye fust bien considéré en soy, et que pour mon nom, il n'en fust ne plus ne moins. [1] »

C'est durant son premier séjour à Bâle que, cédant aux sollicitations de quelques-uns de ses compatriotes, soutenus par OEcolampade, il commença à faire œuvre d'écrivain en publiant des exhortations chrétiennes à l'usage de ses concitoyens, et des brochures sur les circonstances théologiques du moment. Mais de ces productions, (toutes anonymes, il vient de nous le dire lui-même), nous ne savons pas seulement les titres, et sans quelques passages de la correspondance de Farel, sans les plaintes accusatrices d'Érasme qui y était vivement attaqué, nous ignorerions jusqu'à leur existence passée. [2]

Depuis sa sortie de Bâle jusqu'à la réformation de Genève, son apostolat l'absorba tout entier, et il n'eut pas de loisir pour des livres à faire. C'est pendant sa carrière pastorale, c'est-à-dire dans la seconde moitié de sa vie, qu'il produisit les plus importants de ses ouvrages parmi ceux qu'on retrouve encore : *Sommaire :* c'est une *briefve décla-*

[1] *Du Vray usage de la Croix de Jésus-Christ*, par G. Farel, Jean Rivery, 1560.

[2] M. Kirchhoffer a amplement éclairci ce point bibliographique dans sa *Vie de Farel* et dans un article des *Theologische Studien und Kritiken*, T. IV, p. 283.

ration d'aucuns lieux fort nécessaires à un chacun chrestien pour mettre sa confiance en Dieu et à ayder son prochain. Le Glaive de la Parole de Dieu, et son traité *du Vray usage de la Croix de Jésus-Christ.* [1]

Le *Sommaire*, dont la date originale paraît remonter aux temps qui ont précédé immédiatement l'expulsion de Farel et de Calvin par les Genevois, c'est-à-dire à 1537 ou 1538, répond tout à fait à son titre; c'est une courte instruction chrétienne dans le point de vue pratique de l'éducation religieuse du troupeau. Les grands traits de la doctrine y sont seuls exposés, et les délicatesses du dogme à peine touchées; néanmoins l'esprit de la réforme, avec son origine et ses conséquences morales, y est marqué profondément. L'empreinte est frappante dans l'article qui concerne l'instruction des enfants. Ce chapitre, le XXIIme de l'ouvrage, offre, à l'état de maximes et de conseils, tout l'ensemble des caractères moraux et intellectuels, qui, développés de plus en plus par les institutions et l'exemple, donneront au calviniste cette physionomie à laquelle on le reconnaîtra dans toutes les régions de la société

[1] Outre quelques épitres, exhortations très-rares et des traités polémiques maintenant introuvables, il paraît avoir écrit lui-même le récit de la dispute tenue à Genève avant la réformation, intitulé : *Lettres certaines d'aucuns grans troubles et tumultes advenus à Genève avec la disputation de Genève*, imprimé en gothique en 1534. Kirch : *Theol. Stud. und Kritiken*, T. IV, p. 293.

civile, et dans tous les emplois de la vie humaine. Suivons-le recevant la nourriture que lui a préparée le programme de Farel.

Au premier éveil de son intelligence, on ouvrira à l'enfant, non comme autrefois les légendes, mais cette Bible où l'homme ne cessera plus d'étudier les jugements et les volontés de son Dieu. Les terribles et attachantes histoires de l'Ancien Testament, première pâture de sa curiosité, la vie de la famille, reflet aussi des mœurs patriarchales, imprimeront à son imagination comme à sa sensibilité quelque chose de grave, d'énergique et de fort, dont s'empreindra toute sa vie. « Le père et la mère, » dit Farel, « doyvent tascher que leurs enfants tant fils que filles ayent cognoissance de l'Escriture et de ce qu'est contenu en icelle ; car l'Escriture sert à tous et profite à tous. Elle n'est pas comme les fables et mensonges, n'aussi comme mauvais arts ou comme l'Alcoran de Mahumet, qu'il la faille défendre à personne; mais très-saincte et très-digne que tous, en tout temps, en tout asge et estat en ayent cognoissance. [1] »

Au foyer domestique, l'austérité des exemples s'ajoutera à la sévérité des préceptes, pour préparer l'enfant du réformé aux habitudes graves et révérentes de l'homme craignant Dieu : car

[1] *Sommaire*, dans les appendices de l'ouvrage de Kirchhoffer : *Das Leben W. Farels.*

craindre Dieu et l'honorer, c'est en deux mots l'esprit du code calviniste, et l'expression complète de sa morale. « Avec icelle Escriture, » dit Farel, « le père et la mère et tous ceux qui ont charge, et qui conversent avec les enfants, de fait et de parole doivent donner l'exemple à leurs enfants d'aimer, craindre et honorer Dieu : se donnans bien garde (combien petits que les enfans soyent et qu'ils semblent ne cognoistre, n'entendre rien) qu'ils ne facent, ne disent choses vilaines devant eux qui leur donne aucun scandale. Car mieux vaudrait qu'on mist une meulle de moulin au col de ceux qui leur monstrent mauvais exemple, et qu'ils fussent jettez au plus profond de la mer. »

Voilà pour l'individu chrétien, voici pour l'avenir de l'homme social et agissant : l'éducation calviniste impose à son élève l'obligation de développer ses facultés actives, d'être opiniâtre et sérieux au travail, bienfaisant à son frère et serviteur utile de la société. Le calviniste est laborieux et charitable, qualité et vertu qu'on ne lui a jamais refusées. « Il faut aussi apprendre les enfants de n'estre point en charge à personne, et de ne vivre oiseux, mais de profiter et secourir à tout prochain tellement que leur vie soit à l'honneur et louange de Dieu et au profit du prochain, n'estants point sans rien faire. L'instruction donc sera de les apprendre à travailler à ce qu'ils se-

ront plus idoines (propres), apprenans métier, ou labeur de terre ou autre vocation, soit médecine ou estat de lettres utile au prochain. »

Les réformateurs n'avaient pas oublié que la rénovation religieuse procédait en ligne directe de la renaissance des lettres ; et dans le temps même qu'ils voulaient renfermer la pensée humaine dans le cercle de leurs croyances, ils ne songèrent jamais à en supprimer la source. Comme ces hommes eux-mêmes étaient arrivés à leur foi par le chemin des études, ils conservèrent à celles-ci une vive reconnaissance, un sincère respect. En même temps ils voyaient en elles non plus l'acquisition de cette mauvaise et infranchissable science qu'on appelait la scolastique, mais le grand chemin de la vérité ; ainsi, par exemple, la dialectique, comme le disait Farel, était à apprendre « pour s'en servir, non point pour s'y arrêter.[1] »

Voilà pourquoi le développement de l'intelligence par celui des connaissances entra en première ligne dans leurs vues d'organisation. A côté de son Église, Calvin éleva un collége et une académie, et Farel, dans toutes ses missions, travailla autant à instruire le peuple qu'à le convertir. Esprits ignorants, âmes égarées, pensait-il, et l'école était à ses yeux l'appui indispensable de l'Église.

[1] *Sommaire.*

Ces vues que Calvin étendit si loin, Farel de son côté ne les applique pas seulement aux études élémentaires. Il accepte le développement complet de l'intelligence, bien convaincu qu'en toute condition de l'homme, « la science de plusieurs choses luy servira, » et qu'il n'est pas de connaissance qui n'amène à la connaissance de Dieu. Tout son programme d'instruction libérale est dominé par cette considération religieuse, et n'en est pas moins philosophique ; il vaut la peine de lire le passage entier du réformateur, document de prix pour l'histoire intellectuelle de la réforme.

« Et selon la puissance des parents, ou par l'aide de l'Église, qui à ce doit avoir égard, par ses membres principaux, par les pasteurs et le magistrat, et ceux qui ont charge du bien publique, selon l'esprit et la capacité des enfants, qu'ilz apprennent les langues principales, comme latin, grec et hébreu, afin que si Dieu leur donne la grâce de pouvoir enseigner et porter sa Parole, ilz puissent boyre en la fontaine, et lire l'Écriture en son propre langage auquel elle a esté escrite, comme en hébreu, l'Ancien Testament, et en grec, le Nouveau. Aussi pour voir comment Dieu est merveilleux en ses œuvres, et comment les hommes sont muables, pourront voir et apprendre ce qui a esté escrit de la nature des bestes, arbres et herbes, et autres choses que Dieu a créées pour servir à

l'homme; des diversitez des gens et pays, lisant les histoyres qui monstrent les grandes mutations des villes, pays et royaumes, regardant aussi ce qui a esté escrit pour le bon gouvernement des choses publiques, comme bonnes loix et ordonnances, pour tenir le peuple en paix, et pour avoir jugement de ce qu'ilz lisent ou qu'ilz oyent. Pour aussi pouvoir monstrer la faute de ce qui semble estre et n'est point, qu'ilz ayent cognoissance de la dialectique, pour s'en servir, non point pour s'y arrester. Et pour coucher aussi ce qu'ilz auront à monstrer et dire, soyent instruits en rhétorique sans mespriser les autres arts libéraux, comme l'arithmétique, géométrie, musique et astronomie. Certainement ces sciences sont dons de Dieu, et ne faut, pour la povreté des hommes qui abusent des dons de Dieu, les condamner ny les rejeter, mais qu'on ne leur baille plus qu'il faut.

« Et afin que ce bien soit entretenu et qu'on ne tente point Dieu, puisqu'on peut avoir les moyens, en les laissant ou rejettant; que là où escoles sont dressées, qu'elles soyent entretenues, en réformant ce qui a besoin d'estre corrigé, et y mettant ce qu'il faut; et là où il n'y en a point, qu'on en ordonne, et au lieu de la moynaille et des charges de la terre, qu'on regarde gens de bien et de bon savoir, qui ayent grâce d'enseigner avec la crainte de Dieu, et enfants aussi bien naiz et

de bon esprit, ayans la semence de la crainte de Dieu : et si les pères ne les peuvent entretenir, qu'ils soyent entretenuz et instruitz en toutes bonnes lettres, selon qu'ilz en seront capables, et après, selon que Dieu leur donnera de grâce, qu'ilz servent à l'honneur de Dieu, ou pour enseigner le peuple, ou autrement, et qu'on n'empesche les bonnes lettres et bonnes sciences, et les langues. Car de tout cecy, le cœur fidèle fera son profit et fera tout servir à l'honneur de Dieu et au profit du prochain. »

Le Glaive de la Parole véritable[1] se rattache à un des plus singuliers épisodes de cette continuelle guerre que Calvin eut à faire aux mœurs des uns et aux doctrines des autres. Vers 1543 on vit arriver à Genève quelques individus venus de Flandre, qui annonçaient dans un langage mystique des dogmes étranges et séduisants. Ils disaient que le péché consiste à croire et non à agir, Dieu s'étant réservé à lui seul ce dernier pouvoir, et ayant fait de l'homme une créature uniquement passive, en sorte que les élus font tout bien, parce que Dieu, qui ne fait rien que de bien, opère en eux, et que les méchants sont coupables, non de faire le mal, car ils ne font rien, mais seulement

[1] *Le Glaive de la Parole véritable tiré contre le Bouclier de défense, duquel un Cordelier libertin s'est voulu servir pour approuver ses fausses et damnables opinions*, par M. G. Farel, Genève, 1550.

de penser en le commettant qu'ils agissent par eux-mêmes ; c'est cette présomption de leur esprit qui est leur péché, le péché de Sodome, disaient ces sectaires. L'élection, dans leur système, se reconnaissait à *la mortification*, c'est-à-dire à l'anéantissement du jugement (*du cuider*) de l'individu sur ses propres œuvres, première béatitude de l'homme sanctifié, complétée enfin par la mort qui venait le confondre dans l'immensité divine. Les apôtres de ce panthéisme, qui, malgré sa prétention à un spiritualisme parfait, niait l'immortalité de l'âme, et dispensait l'homme de tout discernement moral, appartenaient à la secte des Libertins, qu'il faut peut-être rapprocher du parti politique des Libertins de Genève, sans les confondre.[1]

Ses opinions n'étaient pas nouvelles dans le monde : à commencer par le gnosticisme, toutes les doctrines panthéistes y pouvaient réclamer quelque pièce de leur système. Mais, chose remarquable, les premiers chefs des Libertins, gens sans culture (Quintin, le plus célèbre d'entre eux, était tailleur d'habits), ignoraient certainement jusqu'au nom de ces hérésies. « Ce sont, » disait Calvin, « gens ignorants et idiots qui n'ont pas tant visité les papiers qu'ils aient pu apprendre

[1] Plusieurs de ceux-ci, tels qu'Ameaux, s'affichaient pour *Libertins spirituels;* et de là V. Trechsel : *Michæl. Servet:* Heidel. 1839, p. 181.

leurs folies de là. » Mais, telle était alors l'activité des intelligences dans toutes les régions de la société, qu'il n'était pas une conception audacieuse qui, en quelque lieu qu'elle apparût, ne trouvât des cerveaux pour l'adopter et des docteurs pour la façonner en système. Au commencement du seizième siècle le nombre et le circuit des idées furent également prodigieux. Elles passaient par d'insaisissables détours des têtes savantes aux esprits de la foule, comme ces graines volantes qui vont au loin emportées par l'orage, faire lever dans d'humbles enclos les plantes réservées au luxe des jardins. Ainsi s'explique la popularisation des théories pures ou voilées professées par les anabaptistes; ainsi s'explique encore l'apparition inattendue des vieilles philosophies dans la secte des ignorants Libertins. Au reste, celle-ci n'avait pas grande fixité de principe; chaque docteur y mettait du sien; après Quintin, était venu le petit prêtre Pocque, et à Genève la *mortification*, et la *liberté* de tout faire selon sa convoitise, se présentaient dans les *Paroles* (c'était le nom que donnaient les missionnaires libertins à leurs petits livres) enveloppées adroitement dans la prédestination de Calvin, et appuyées des Ecritures elles-mêmes. La Bible, prétendaient-ils, contient sous le sens littéral un sens tout spirituel, manifesté aux seuls élus. Pour mieux écarter les défiances, ces Quin-

tinistes prodiguaient le langage biblique et outraient le style des réformateurs.

A l'aide de ces artifices, leurs progrès s'étendirent rapidement dans Genève, surtout auprès des femmes que séduisaient leurs paroles mystiques, et la spiritualité toute parfaite à laquelle prétendait leur croyance. Calvin cependant n'avait pas tardé à reconnaître qu'avec ces Flamands le loup était entré dans la bergerie, et que son œuvre disciplinaire était gravement menacée par ces « docteurs de cheminée, » comme les appelle Farel. En effet, le dernier terme de leurs prédications mystiques et leur but réel était de montrer « que l'homme se tourmente en vain s'il fait scrupule de rien, mais que chacun se doit laisser mener par son esprit et le désir de son cœur,[1] » en d'autres mots, qu'il n'y a point de morale, et qu'il n'y a qu'à vivre en liberté entière, chacun obéissant à ses appétits sans résistance.

Le chef de l'Église genevoise prit les armes contre « ces empoisonneurs ; » et un petit traité, plein de savoir, d'esprit et de force, démasquant ces dangereux prophètes, les signala comme les plus funestes corrupteurs de la morale et de la religion. L'un d'eux, ancien cordelier, répondit à Calvin par une *Parole* qu'il appelle *Bouclier de défense*,

[1] Calvin. *Opuscules français*, p. 649.

et Farel, qui avait eu aussi des Libertins autour de son Eglise de Neuchâtel, tira l'épée à son tour, et répondit au *Bouclier* par *le Glaive de la Parole*. Reprenant les arguments de Calvin, il repoussa avec horreur la fausse prédestination du cordelier libertin, sa doctrine de l'homme passif et de son faux spiritualisme, et surtout le double sens que les Libertins prétendaient voir dans la Bible. Il prodigue les expressions d'horreur en reproduisant les dogmes qu'il réfute; moins spirituel et moins serré que Calvin, il emploie cependant aussi le sarcasme et quelquefois avec assez de verve. Par exemple, se moquant des prétentions de ses adversaires à l'esprit de prophétie : « Tous tels hérétiques, » dit-il, « se veulent faire des saincts Pauls, ayans esté ravis jusqu'au tiers ciel, et là avoir esté enseignés de Dieu. Et toutefois gens de sain jugement voyent facilement où, et de qui telles corneilles ont prins leurs plumes, et s'en accoustrent à leur grosse ruine et déshonneur, et de ceux aussi qui reçoivent tels monstres.[1] »

Ailleurs il fait allusion au grand moyen de séduction des Libertins, à leurs causeries familières et mystérieuses avec les femmes. « Nous faschons-nous de ce pain de vie qui est descendu du ciel? Voulons-nous la viande d'Égypte apprestée comme

[1] *Le Glaive de la Parole*, p. 30.

les hommes veulent, comme font ces brouillons, l'un en disant d'une, et l'autre l'autre, en donnant tel sens qu'il leur plaist sans rithme et sans raison, se gaudissant auprès de un feu, et sornetant aux oreilles de celles qui pensent bien estre aussi sages et plus que leur mère, qui a si bien entendu le sens spirituel du commandement de Dieu, comme le maling esprit luy a donné à entendre, et l'a retirée de la lettre, qu'elle en est tombée, et fait tomber son mary, et tous leurs enfants, au bel état auquel nous sommes?[1] »

Les Libertins se donnaient à Genève les apparences d'intraitables adversaires du pape, et cette adroite méthode les servait à merveille: Farel ne leur laisse pas cet avantage; « luy semble que d'autant que le pape et tous ses docteurs disent, que péché n'est point de Dieu, mais qu'il vient de l'homme, qu'il ne peut que bien parler s'il dit le contraire. Car ce n'est point le premier tel esprit que j'ay veu. Et certainement je croy qui toucherait de près tels personnages qu'ils nieroyent que Jésus soit vray Dieu et vray homme, et qu'il ait satisfait pour nous, endurant la mort et la passion, puis que le pape le dit, et Delira, et les docteurs de qui les livres sont enfumez. Je ne dy point cecy pourtant que je veuille aucunement approuver le

[1] *Le Glaive de la Parole*, p. 84.

pape ne les siens, non plus que je approuve l'ennemy qui confesse que Jésus est fils de Dieu. Mais il ne faut que, pour la haine du pape ne des siens, on veuille dire tout le contraire de ce qu'ils ont dit et confessé! Car il ne faut considérer en eux s'ils disent ou s'ils nient, pour nous y arrester, mais simplement si Dieu l'a dit, si c'est la vérité ou non.[1] »

Chemin faisant, Farel attaque les anabaptistes et les catholiques car la papauté à ses yeux est la mère de toutes les sectes, et il termine par une péroraison adressée à ses fidèles amis, les chrétiens de son troupeau, les exhortant à rejeter le poison des Libertins et à fuir « toutes autres institutions et ordonnances que celle de Jésus seul, quand il est question de l'âme, du service de Dieu, des choses qui appartiennent à Jésus.[2] »

Lorsque Farel approcha du terme de ses années, ses anciens souvenirs se ravivèrent, comme il arrive à la vieillesse. Il se revit agenouillé devant les saints de Jacques Lefèvre, et passant ses jours et ses nuits en adorations idolâtres. A ces retours qui le perçaient d'une vive douleur, il remercie, de plus grande ardeur que jamais, Dieu qui, dit-il, « l'a délivré de si dangereuse et incurable maladie de superstition; » et, comme en

[1] *Le Glaive de la Parole*, p. 123. — [2] *Id.*, p. 471.

témoignage de reconnaissance, il entreprend « d'aider et donner conseil, du bien que Dieu lui a communiqué, à tous ceux qui sont abusés comme il l'a esté. » De ce pieux désir est sorti le dernier ouvrage de Farel. Son petit livre du *Vray usage de la Croix*[1] n'est autre chose qu'une vive attaque contre les adorations en usage dans l'Église romaine.

Un avertissement de Pierre Viret précède cette production sans grande importance. Viret a lu dans une certaine histoire, qu'à l'entrée d'un bain se trouvait placée une fâcheuse pierre où allaient se heurter tous les baigneurs; enfin en vint un qui écarta la pierre et la posa ailleurs : c'était, dit un observateur, le seul homme qui fût encore entré au bain. Cette pierre, c'est la pierre de scandale, les baigneurs qui se sont heurtés, des prêtres malicieux ou intéressés, ou la foule ignorante; l'homme, c'est le réformateur. Cette pierre de scandale, c'est l'idole catholique; or, qui voit la pierre doit l'ôter. Parmi ceux qui travaillent « en ceste œuvre tant louable et tant plaisante à Dieu, et tant desplaisante à Satan et à l'Antechrist, est M. Guillaume Farel. »

J'aurai à mentionner dans le cours de ces *Études*

[1] *Du Vray usage de la Croix de Jésus-Christ, de l'abus et de l'idolatrie commis autour d'icelle : et de l'authorité de la Parole de Dieu et des traditions humaines;* in-12, 1560.

plusieurs traités de cette espèce et de mérite supérieur. Peut-être celui-ci, bien qu'assez prodigue d'injures contre la papauté, ne doit pas compter parmi les plus violents. Tout en foudroyant les erreurs de ses adversaires, il n'oublie pas la religion, toujours rétablit le vrai sens de la croix, et ramène au sacrifice de Jésus-Christ les regards qui se détournent vers un vain bois. On y rencontre des mouvements empreints d'éloquence, malgré le désordre grammatical du style. Ainsi, pour exprimer la manifestation de la vérité par la réforme, il use de cette hardie figure que lui inspire un souvenir biblique : « Si nous considérons diligemment ceste mort et passion de Jésus-Christ, nous verrons bien clairement comment en icelle le voile du Temple s'est rompu depuis le plus haut jusqu'au bas, afin que tout ce qui estoit caché, et cela où personne n'osait entrer, soit révélé par la mort de Jésus-Christ, et que tous fidèles y aient accès et entrée, voire en pleine hardiesse de foy, venans au throne de grace pour obtenir pleinement miséricorde.[1] »

Farel n'est pas homme de style : sa phrase est d'ordinaire d'un tissu embrouillé, diffuse quelquefois jusqu'à en perdre toute forme. Son éloquence était de celles que l'improvisation échauffe

[1] *Vray usage de la Croix*, p. 10.

et fait éclater, mais que glacent les soins du moindre travail. La contrainte lui allait mal, et le sentiment très-vif qu'il en avait ajoutait encore à sa gêne. Il répond à Calvin, qui lui recommandait un style facile et attirant : « Je ne puis venir à bout de chasser mes figures, mon style aura barbarisme et sollécisme, et nulle clarté.[1] » On retrouve bien dans les écrits du réformateur ces apostrophes, ces prières soudaines et ces impétueuses colères qui faisaient une puissante impression sur ses auditeurs, mais elles paraissent excessives de longueur, elles ont perdu leur entraînement.

Malgré cette inhabileté grammaticale, cependant Farel atteint à la grandeur et à la force. Ses expressions sont énergiques et parfois colorées, la clarté de sa pensée et la vigueur de ses convictions percent à travers tous les obstacles de style; enfin, on entrevoit encore, dans ces pages encombrées, le plus grand missionnaire de la rémation française.

Comme écrivain, Guillaume Farel est sans importance directe dans l'histoire littéraire de la réforme. Sa valeur scientifique est nulle en théologie; et ses écrits, peu nombreux, n'ont pas eu la célébrité populaire des livres de Calvin et de

[1] « Figuras meas profligare non possum, barbarismum et solecismum et lucem nullam admittet meus sermo. » *Th. St. u. Krit.* IV, 297.

Viret. Comme prédicateur, il a montré à ses disciples l'exemple d'une parole, puissante par sa courageuse liberté et par la conviction forte et désintéressée qui l'inspire. Mais c'est l'exemple de son long apostolat, tout rempli de périls, de misères, et supporté avec l'intrépidité naïve d'une âme profondément religieuse, ce sont ses énergiques vertus et le désintéressement parfait de son grand cœur, qui ont eu une admirable influence sur le génie moral de la réforme et de ses ministres. Peut-être n'eût-il pu lui-même conserver longtemps ses conquêtes, mais il les a maintenues dans la voie d'une régénération vraiment religieuse, jusqu'au moment marqué par la Providence, où, consolidées par la main d'un grand homme, elles devaient servir de base à l'édifice entier de la réformation française. Alors une autre période s'ouvre dans les annales politiques et religieuses du seizième siècle; un nouveau personnage se présente à nous, qui joue, comme écrivain, un rôle tout autrement important que son prédécesseur: le personnage de Jean Calvin.

JEAN CALVIN.

I.

COMMENCEMENTS DE CALVIN.

Comme Farel sortait de Paris, un jeune homme venu de Noyon en Picardie, y arrivait pour faire ses humanités et étudier la théologie. Rempli de cette ardeur de la science, qui se répandait de tous les côtés avec une rapidité merveilleuse, il se fit bientôt remarquer aux premiers rangs de l'armée des travailleurs, et à vingt ans toutes les richesses de l'antiquité et de la langue latine lui étaient déjà familières. De bonne heure l'Église avait jeté les yeux sur lui, et le cumul d'un double bénéfice fut comme le gage des faveurs qu'elle

[1] Jean Cauvin, second fils du procureur fiscal de l'évêque de Noyon, était né le 10 juillet 1509. Destiné à l'état ecclésiastique, il était déjà chapelain à douze ans et curé à dix-huit, sans avoir reçu encore que la tonsure simple.

tenait en réserve pour son champion futur, si le jeune Cauvin[1] voulait le devenir. Mais les idées nouvelles de la réforme, on l'a vu, avaient déjà pénétré en France, et plus d'un chef de la jeunesse lettrée avait bu à la coupe défendue. On lisait les saintes Écritures, on les commentait; c'était un voyage de découvertes, où l'esprit s'exaltait et goûtait de saintes et violentes jouissances. Le bénéficier de Noyon les connut à son tour; un allié de sa famille, Robert Olivetan, lui fit lire dans le saint Livre les doctrines de la réforme. Calvin entra dans les sens nouveaux, et commença à les épouser de toutes les forces de son âme. La profession que lui avait assignée le vœu paternel allait lui devenir impossible, lorsque son père lui-même changeant de plan et d'ambition, le voua à l'étude des lois devenue plus profitable que la carrière d'église.

Calvin obéissant, tourna ses études vers cette science, qui avait alors en France des professeurs renommés. P. de l'Etoile enseignait à Orléans : Calvin va à lui et se fait son disciple. Même ardeur, même succès que naguère à Paris. Il supplée ses maîtres; on lui offre sans épreuve et gratuitement un doctorat coûteux. Plus sévère pour lui-même, l'étudiant ne se reconnaît pas encore le savoir qu'il cherche, et au lieu d'accepter cette faveur, il va à Bourges écouter les leçons d'André

Alciat. Là il rencontre un Allemand déjà célèbre par sa profonde connaissance de la langue grecque, Melchior Wolmar, homme pieux et versé dans les doctrines théologiques de la réformation, et qui devait être l'instituteur de Théodore de Bèze. Melchior se fut bientôt attaché à Calvin, il lui apprit ce qu'il savait de grec, et acheva l'œuvre commencée par Olivetan. A Bourges, où il était venu pour gagner les titres de sa profession nouvelle, le futur jurisconsulte, déjà réputé et honoré de consultations importantes, change encore une fois de route; il revient à la théologie; mais ce n'est pas à Rome qu'il demandera l'apostolat. Il se plonge dans l'examen dogmatique des Écritures, et une année s'est à peine écoulée, que l'on vient à lui pour s'instruire dans la doctrine interdite. Déjà commence le long sacrifice qu'il eut à faire toute sa vie, de son goût pour la solitude studieuse. « De mon côté, dit-il, d'autant qu'estant d'un naturel un peu sauvage et honteux, j'ay tousiours aimé requoy et tranquillité, je commençay à chercher quelque cachette et moyen de me retirer des gens : mais tant s'en faut que je veinsse à bout de mon desir, qu'au contraire toutes retraittes et lieux à l'escart m'estoyent comme escholes publiques.[1] »

J. Calvin retourne à Paris, où se grossissait le

[1] Calvin. Préface des *Commentaires sur le Livre des Psaumes.*

groupe qu'il y avait laissé des savants hommes entraînés vers la même foi. Il double leurs rangs, leur courage et leur religieuse audace; il donne l'exemple en se livrant à des travaux de théologie et de controverse qu'il dédaigne de cacher. Cependant le premier écrit qu'il publie est une œuvre de littérature érudite plus encore que de philosophie, malgré le sujet; c'est un commentaire latin sur le *Traité de la clémence*, par Sénèque; on y trouve d'abondantes annotations philosophiques, et aucune des allusions auxquelles on pourrait s'attendre, et qui expliqueraient le choix d'un travail si éloigné alors des préoccupations de l'auteur. Peut-être le scolaste devait-il couvrir d'une ombre utile les œuvres du réformateur; mais à ce moment la précaution était encore superflue; car la révolte de ces esprits hardis trouvait, je l'ai déjà dit, un appui dans le roi lui-même. François Ier, en effet, ménageait en eux les représentants de la science, qu'il mettait sa gloire à protéger. Les petits mécomptes qu'il causait ainsi aux théologiens l'amusaient; il prenait sa part d'opposition et se donnait le plaisir d'humilier la *moynerie*, faisant en cela le métier héréditaire du bon gentilhomme français. C'est ainsi qu'il forçait la Sorbonne à laisser passer, et même respectueusement, ces éditions portatives et si correctes des Livres sacrés que publiait avec une infatigable activité son Ro-

bert Estienne ; c'est ainsi qu'il vit, non sans sourire, ses savants lancer quelquefois sur l'Église d'audacieuses épigrammes. Tant qu'on ne réussit pas à lui montrer dans la réformation l'ennemie jurée de l'autorité royale, il fut en quelque sorte de la conspiration, et vit sans inquiétude ces premiers essais d'insurrection religieuse. La réformation méconnut si peu les services rendus à sa cause par le brillant monarque, que malgré les bûchers élevés sous son règne, Th. de Bèze le plaça hardiment dans sa galerie des hommes illustres qui ont été suscités, comme dit Simon Goulart, son traducteur, « pour restablir la vraye religion.[1] » Marguerite de Valois, sa sœur bien-aimée, patrone avouée des novateurs, l'entretenait aussi dans cette humeur tolérante. Mais le moment vint enfin où il s'alarma pour son trône et prêta l'oreille à des conseils de vigoureuse répression. Alors le père des lettres signa une ordonnance royale qui défendait à *tout imprimeur d'imprimer aucune chose sur peine de la hart.* On croirait qu'un accès

[1] Th. Bezæ Icones, seu veræ imagines virorum illustrium doctrina simul et pietate, etc. Genevæ, 1480, et la traduction, par Simon Goulart, page 133. Voici le passage : « .... Lecteur chrestien, ne te fasche point de voir cest adversaire de la pure doctrine. Certainement il m'a semblé que je ne devois laisser en arrière ce prince-ci, qui a remises en honneur les langues hébraïque, grecque, latine, et les bonnes sciences, pour estre les portières du temple de la vraye Religion, et qui a chassé l'ignorance, laquelle empeschoit la vérité de venir en avant. »

de terreur s'était emparé de lui, et, comme une funeste vision, assiégeait sa pensée.[1]

Soutenu par le crédit et la faveur de la reine de Navarre, protégé par la sécurité de François Ier, Calvin avait eu le temps de se rendre redoutable par sa théologie et la verdeur de sa controverse. Le premier il s'aperçut de la révolution qui venait de s'opérer dans les dispositions royales. Le recteur de l'université, Nicolas Cop, prononça, le jour de la Toussaint 1533, un discours où les théologiens de Paris remarquèrent avec un effroi qui grossit le crime à leurs yeux, des passages tout entiers dans le sens réformé. Calvin, son ami, fut soupçonné d'avoir écrit la coupable harangue; la

[1] L'audace des nouveaux croyants, on doit en convenir, n'était pas propre à le rassurer. Peu de temps auparavant, selon le récit de Th. de Bèze (*Hist. Ecclés. des Eglises réformées de France*, tom. I, p. 15 et 16), « quelques-uns aians fait dresser et imprimer certains articles d'un style fort âpre et violent contre la Messe, en forme de placard..... non seulement les plantèrent et semèrent par les carrefours, et autres endroits de la ville de Paris, contre l'advis des plus sages, mais en affichèrent un à la porte de la chambre du Roy, estant pour lors à Bloys; ce qui le mit en telle furie, ne laissant aussi passer ceste occasion ceux qui l'espiaient de long temps, et qui avoient son oreille..... qu'il se délibéra de tout exterminer s'il eust été en sa puissance. »

Au reste l'ordonnance royale ne fut point enregistrée par le parlement, et, sur les remontrances de ce corps, quarante jours après les lettres-patentes, qui sont du 13 janvier 1534, de nouvelles lettres laissèrent les premières en *suspens et surseance*. On trouve ces lettres textuellement imprimées dans les *Études sur la Typographie*, de M. Crapelet, pag. 34-37. Tous ces faits sont bien éclaircis dans les *Annales des Estienne*, de M. Renouard.

plainte fut écoutée, et Calvin obligé de quitter précipitamment Paris.

Entièrement voué à la tâche qu'il s'est imposée, il erre en France, chassé de lieu en lieu; mais on dirait la tournée d'un pieux missionnaire. Partout où il passe il jette les semences de la réforme, et conquiert à sa cause des intelligences instruites et capables, des âmes dévouées.

Après un nouveau séjour à Paris, où il n'a pas craint de rentrer, tout à coup, en 1534, Calvin quitte la France. Enrôlé désormais au service de la cause qui suscita Luther et Zwingle, il a tiré l'épée et ne la remettra dans le fourreau qu'après la victoire; mais il est bien éloigné de se compter parmi les chefs; il ne se croit pas encore assez fort, assez instruit, assez armé. Ce qu'il était revenu chercher à Paris, ce qu'une active inquisition de ses adversaires ne lui permet plus d'y trouver, ce savant commerce avec les théologiens de sa croyance, ces discussions, ces travaux délibérés en commun, qui sont encore pour lui un appui nécessaire, il veut les demander à la liberté de l'Allemagne réformée et si riche des lumières dont il poursuit la conquête.

En quittant sa patrie, il va à Bâle apprendre l'hébreu. Là, comme partout, il trouve à former de savantes amitiés; il s'y lie étroitement avec W. Capito, le pieux et docte hébraïsant, avec Si-

mon Grynée, homme aimable, nourri de toutes sciences, et dont l'entretien, dit Bèze, était rempli d'une grave douceur. Il ne vit point le vieil Érasme, qui, rentré à Bâle après six années d'absence, travaillait à ses dernières œuvres dans la maison du fameux Froben, son imprimeur et son ami, et il faut ranger parmi les anecdotes suspectes l'oracle qu'aurait prononcé l'homme célèbre sur le jeune théologien français.[1]

Lorsqu'il quitta son pays, Calvin méditait un ouvrage qui manquait à la cause de la réformation française. La calomnie avait champ libre pour représenter les fauteurs des idées nouvelles comme des hommes ennemis de tout frein et de toute foi, comme des athées en religion et des rebelles en politique. Le roi de France, qui avait fait brûler en plein Paris des protestants, se trouvait assez embarrassé de justifier ces actes auprès des princes allemands dont il recherchait alors l'alliance. Il faisait assurer leurs ambassadeurs que ces gens brûlés n'étaient que des anabaptistes, des impies livrés à d'abominables pratiques, et qui avaient juré l'anéantissement de l'autorité des princes. Ces mensonges de la politique déterminèrent Calvin

[1] Moreri a affirmé, d'après Florimond de Remond (*Hist. de la naissance de l'hérésie*), qu'Érasme vit Calvin, et prédit qu'il serait une peste fatale pour l'Église. Bayle a ôté toute créance à cette anecdote (Voy. Dictionnaire de Bayle, art. *Calvin*).

à hâter la publication de son livre, dont il avait déjà mûri le plan et les idées.

Les convertis eux-mêmes, sans autre point d'unité qui les ralliât que la haine de Rome et de son culte, avaient besoin qu'on leur formulât nettement des croyances, encore vagues dans l'esprit de la plupart des réformés, et que l'on édifiât pour eux cette vraie Église chrétienne dont ils se confessaient les enfants. Calvin n'avait point reculé devant une entreprise qui paraissait effrayer tant d'habiles théologiens parmi les protestants. A vingt-six ans, le 6 août de l'année 1535, il terminait son Institution de la Religion Chrétienne, *Christianæ Religionis Institutio*, et la dédiait à François Ier, dans une préface éloquente de hardiesse, où il parle au nom de ses coreligionnaires un langage rempli à la fois de force et d'amertume. Il défend sa religion contre les calomniateurs qui la défigurent, et, comme les héros d'Homère, apostrophe injurieusement l'Église en lui portant de terribles coups. Ce n'est déjà plus de la tolérance qu'implore le chef futur de la réformation française, c'est l'égalité qu'il réclame, et presque la domination absolue. Plus tard, je reviendrai sur ce livre, puissant levier qui remua la France et détacha violemment de l'Église romaine une moitié de la nation.[1]

[1] L'*Institutio* était, sans en excepter la dédicace, écrite tout en-

A peine eut-il paru, que le bruit en fut grand dans le monde réformé. On était habitué à voir faire des livres de théologie pour des théologiens, qui ne les lisaient pas toujours; cette fois c'était de la théologie facile, presque populaire, et pourtant savante et nourrie, écrite dans un latin admirable de précision et d'élégante clarté. Quelle était cette lumière qui venait faire apparaître l'innocence et la pureté de la nouvelle Église, « comme l'estoile première du jour? [1] » Lorsqu'on sut que le jeune docteur venu à Bâle pour étudier l'hébreu, était l'auteur de l'*Institutio,* Calvin eut sa place marquée parmi les chefs de la réforme. Lui cependant n'était déjà plus dans la cité bâloise.

Dans ce temps-là même, l'Italie, l'Italie terre du catholicisme, offrait dans les profondeurs de sa société, un spectacle extraordinaire: la réforme y était pour ainsi dire prêchée par des cardinaux, de saints évêques, des savants de l'Église. Elle conservait, à la vérité, un caractère catholique, et affectait l'horreur du schisme; mais on la recon-

tière en latin, et l'usage de faire remonter à 1535 la dédicace à François Ier, comme monument de la langue française, est une de ces erreurs plus communes qu'on ne croirait, et que les histoires littéraires se transmettent scrupuleusement et sans examen. La dédicace fut traduite en français pour la première fois par Calvin lui-même, en même temps que le corps de l'ouvrage, c'est-à-dire selon Senebier, en 1541. La première édition de l'*Institutio*, assez épais octavo, est d'une grande rareté, et les exemplaires qui restent n'ont pas tous conservé la dédicace.

[1] L'expression est de Calvin, dans sa lettre aux *fidèles de Genève, durant les dissipations de l'Église.*

naissait à la philosophie, à la gravité et à la hardiesse sévère de ses adeptes. C'est au sein de Venise, tolérante par politique et par jalousie de Rome, que bouillonnaient ces intelligences italiennes; c'est de là que partaient les livres et les apôtres de la religion renouvelée, pour se répandre dans toute la péninsule, et pénétrer jusqu'aux portes du Vatican. Entre Rome et Venise, une ville surtout, Ferrare, plus hardie que les autres, devenait le rendez-vous des théologiens et des savants suspects à Rome ou à leurs souverains. Une princesse française, la propre fille de Louis XII, Renée, l'épouse d'Hercule duc de Ferrare, continuait dans sa cour ce qu'elle avait vu dans celle de sa cousine, la reine de Navarre. Elle y protégeait à la fois les lettres profanes et les doctrines austères des partisans de la réformation. De tous côtés aussi, la noblesse de savoir et d'intelligence venait à Ferrare chercher, pour ses idées et son enthousiasme d'opposition religieuse, l'air libre de la pensée.

Cette Italie où brillaient des lueurs si inattendues, avait attiré les regards de Calvin; et son *Institutio* n'avait pas encore vu le jour, que déjà il arrivait à Ferrare, et dès sa première conférence avec la duchesse, formait cette liaison que seule rompit la mort du réformateur : la dernière lettre qui nous reste de Calvin, écrite au milieu des

souffrances, est adressée à Renée de Ferrare. A l'autorité qu'il exerce sur l'esprit de la princesse, à l'effet que produisent ses énergiques prédications, on s'aperçoit bientôt de la présence du nouvel hôte. Rome cependant a jeté un regard d'inquiétude sur l'Italie, elle s'indigne de l'audace de ces étrangers de Ferrare. Calvin est obligé de partir. Il revient secrètement en France, met ordre à ses affaires, et accompagné de son frère Antoine, quitte pour la dernière fois sa patrie, résolu de s'établir à Bâle ou à Strasbourg. La guerre, qui lui fermait toutes les autres routes, l'oblige à passer par la ville de Genève, où depuis un an la réformation est établie. Il est reconnu. Farel accourt, et, avec sa fougueuse âpreté, le somme de rester à Genève pour y achever avec lui l'œuvre réformatrice. Calvin résiste; il parle d'études commencées, de travaux projetés; il n'a que vingt-sept ans, et il va à Bâle accroître son savoir. Alors d'une voix tonnante, le réformateur de la Suisse romande lui annonce que la malédiction céleste s'arrêtera sur ses loisirs, pour avoir refusé secours à l'Église dans une si grande nécessité. Calvin, comme si du ciel Dieu eût étendu sur lui une main violente, obéit effrayé,[1] et dès ce jour sa carrière fut fixée.

[1] Calvin : Préface des *Commentaires sur le Livre des Psaumes*. Voici comment Farel lui-même raconte cette entrevue : « Dieu me

II.

CALVIN A GENÈVE. CARACTÈRES DE SA RÉFORME.

C'est la manière d'une certaine école historique de supposer aux grands personnages d'une époque le plan arrêté longtemps à l'avance de toute leur conduite : procédé d'exposition commode, sans doute, qui permet de grouper d'une façon piquante les faits autour des idées, mais qui a le tort fréquent de fausser la vérité. Ainsi, selon cette méthode, on a fait jeter à Calvin un coup d'œil profond sur l'avenir ; on le montre découvrant dans cette cité de Genève, où il venait d'entrer pour la première fois, le point unique au monde, où, grand général, il pourra déployer ses masses dans tout leur avantage, et livrer les victorieuses batailles qui ont eu de si vastes conséquences pour les destinées politiques et morales de la France.

l'a fait rencontrer et contre ce qu'il avoyt deliberé, l'a fait arrester à Genève, et s'en est servi là et en autre part, etant pressé plus qu'on ne saurait dire, et singulièrement par moi qui au nom de Dieu l'ai pressé de faire et prendre les affaires qui étaient plus dures que la mort, et combien qu'il priât aucunes fois au nom de Dieu d'avoir pitié de lui, et le laisser servir autrement à Dieu, comme toujours il s'y est employé; néanmoins voyant que ce que je demandais était selon Dieu, en se faisant violence il a plus fait et plus promptement que personne aie fait, etc. » *La Vie,* Manusc. N° 147 de la Biblioth. publiq. de Genève.

Brillante mais trompeuse conjecture qui détourne la lumière des points où elle luit réellement. Calvin n'eut pas une sagacité aussi merveilleuse : il passait, et rien ne l'appelait alors à planter sa tente dans une ville à peine affranchie, et que ses anciens protecteurs, catholiques ardents, regardaient comme leur légitime et naturelle possession. Il resta, parce que Farel effraya sa conscience, d'une responsabilité terrible pour une âme comme la sienne, dévouée à son œuvre; autrement son hésitation et sa résistance ne seraient qu'une ridicule et hypocrite comédie. Calvin était doué, sans contredit, d'une rare pénétration ; mais il y avait chez lui quelque chose qui le dominait avant la finesse et la politique : ses convictions étaient profondes.

Nulle ambition déçue ne l'avait poussé dans les rangs à peine formés de l'insurrection religieuse : enfant choyé de l'Église, il s'était vu, encore aux débuts de l'adolescence, l'objet de ses faveurs; il ne s'était pas même laissé éblouir par les premières lueurs qui lui vinrent de la réforme. Examinant, étudiant avec toute la force de son génie naturel les opinions nouvelles, entraîné aussi par ce besoin de règle morale qui est pour moitié dans tout son rôle religieux, il avait été conduit par la méditation et son goût d'inflexible logique, bien au delà des hardiesses de ses introducteurs; et lors-

qu'enfin il eut réglé avec lui-même le compte de ses croyances, son parti fut pris irrévocablement, et la vérité chrétienne, telle qu'il la concevait, devint la passion unique de cette âme qui y concentra toute sa puissance. C'était un homme de la trempe de Grégoire VII. Ce qu'il y avait en lui du chef de parti, de l'homme d'état, du conquérant et du profond politique, fut toujours dévoué à la tâche religieuse que dans son enthousiasme il s'était imposée en retour du salut qu'il espérait. On ne le trouve pas un seul jour de sa vie, infidèle à son apostolat. Dans les heures où il douta, il ne douta que de ses forces et de sa capacité ; il crut quelquefois ne pouvoir suffire à sa tâche ; mais il ne connut pas ces angoisses d'un esprit qui tremble d'avoir manqué la route. Tout fut de bonne heure subordonné chez lui à ces persuasions énergiques : de là ses défauts, cette impatience de la contradiction, cette impatience de l'erreur, qui armait sa parole de sanglantes invectives et le faisait faillir à la charité ; mais ces défauts mêmes prouvent à l'évidence qu'une pensée seule, le triomphe de ce qui constituait pour lui la véritable Église et la vraie foi, fut le principe de toute sa conduite, le seul mobile qui le fit agir. Au fond, si l'on y prend garde, il y avait une grande candeur, une naïveté parfaite dans cette passion de Calvin, et les calculs d'une tactique qui règle d'avance toutes les mar-

ches et contre-marches d'une campagne étaient loin de lui. Quand il entra dans cette ville de Genève, dans laquelle il n'avait vu d'abord qu'un lieu de passage, et qui l'arrêta vingt-cinq ans, il méditait sans doute les moyens d'accomplir sa tâche de théologien propagateur de la vérité. Mais fortifier la croyance des fidèles par la publication de traités théologiques, battre en brèche par une controverse active l'Église romaine, voilà tout ce qu'il voyait à faire, voilà le travail qu'il allait poursuivre à Bâle, en même temps qu'il se fortifierait par l'étude et le commerce de ses savants amis. Il y a, si je ne me trompe, plus de grandeur imposante dans cette simplicité du réformateur, que dans la transcendante politique attribuée après coup à ses premières vues.

Jusqu'ici Calvin n'a été qu'un docteur et à peine un missionnaire : avec sa condition, son rôle va changer ; mais il ne s'opèrera aucune métamorphose dans l'homme, nul mobile nouveau n'inspirera ses actes ; c'est toujours au même but qu'il marche, et il ne prendra pas pour l'atteindre des routes détournées. Une fois à Genève, une fois à la tête d'un troupeau, Calvin, guidé par la sincérité de ses religieux désirs, résolut de faire de la cité réformée une ville aussi pure dans sa foi qu'exemplaire dans sa morale, qui fût une demeure selon Dieu, où les vertus et les mœurs du peuple et des

familles rendissent témoignage de la sainteté et par là de la vérité des croyances. Sans retard il se mit à l'œuvre : œuvre ardue, œuvre périlleuse et remplie d'amers dégoûts, œuvre impossible, croirait-on d'abord, quand on étudie dans l'histoire de Genève les premières années de la République réformée. Les obstacles de toute espèce s'élevaient devant Calvin à mesure qu'il avançait ; la population entière n'avait pas rompu tout à coup et sans arrière-pensée avec un état qui n'était pas sans avantage pour plusieurs, et qui rappelait à beaucoup des jours de courage héroïque et de glorieuse résistance. Les prétentions des réformateurs à la surveillance de la foi et de la morale des individus, commencèrent par déplaire aux plus indépendants : tout chrétien et sage qu'il était, ce fut un joug qu'ils virent dans cette autorité pastorale réclamée par leurs ministres, et l'on comprend que la simple apparence de l'asservissement fût odieuse à des hommes qui tout à l'heure avaient rompu une double chaîne et affranchi leur patrie de la domination d'un évêque et des prétentions d'un prince. Ceux-là n'étaient pas les seuls qu'effarouchât Calvin avec ses exigences disciplinaires. Habituée au luxe et aux plaisirs dont Genève avait été le théâtre, d'abord par la volonté de ses maîtres, ensuite parce qu'elle s'était faite à ces mœurs faciles, une partie de la jeunesse détesta bien vite

la morale rigoureuse qu'on voulait lui imposer; elle s'insurgea au nom de la liberté, pour sauver la licence de ses habitudes, et peut-être croyait-elle sincèrement l'indépendance de la République en danger. Quoi qu'il en soit, de ces éléments divers se forma une résistance compacte qui effraya d'abord les Conseils, et qui finit par s'installer jusque dans les fauteuils des premiers magistrats. Je ne peux suivre pied à pied dans son développement cette lutte singulière de Genève contre les conséquences de sa réformation religieuse : elle est semée de bizarres épisodes, d'incidents ridicules par leur objet, quoique presque toujours importants par leurs suites. La politique y joue également un rôle tout à la fois mesquin et grave, et le spectacle auquel on assiste fatigue par l'exiguité des intérêts apparents et par le retour continuel des mêmes luttes. Les causes de ce débat, sérieuses au fond, sont puériles pour nous, qui ne pouvons aujourd'hui, sans un grand effort de pensée, nous replacer dans le point de vue des passions et des préoccupations contemporaines. [1]

C'est tout au plus si d'abord la grave figure de

[1] Voici par exemple le sujet d'un de ces perpétuels tiraillements : « Ils se sont fort despités, écrit Calvin, en 1547, sous umbre d'une petite chose, c'est qu'on ne leur voulait point concéder de porter chausses descouppées.... non pas que nous fissions instance de cela, mais parceque nous voions que les fenestres de ces chausses, ils voulaient introduire toutes dissolutions. »

Calvin ne semble pas se réduire à la proportion des misérables détails du combat; mais en la suivant avec un regard un peu attentif, on la voit se détacher de la mêlée et grandir en raison même de la petitesse des objets qui l'entourent. Rien n'égale l'opiniâtre fermeté du réformateur; déjà ses collègues, subjugués par la supériorité de son génie, ne sont plus que les premiers ouvriers de l'œuvre, travaillant sous son œil de maître. Farel, l'impétueux Farel a cédé à cet ascendant irrésistible du jeune théologien; il combat à ses côtés, s'anime de son regard, et prend conseil de sa sagesse. Tous deux font tête à l'orage; rien ne peut abattre ces volontés de fer, ils résistent sans renoncer à une seule de leurs prétentions. Le jour de Pâques 1538 ils déclarent qu'ils ne feront pas la Cène, ne pouvant en conscience célébrer l'auguste sacrement dans une ville où tant d'excès, d'insolences et de débauches se commettent impunément. Le lendemain ils reçoivent avec fermeté l'ordre de vider dans trois jours le territoire de la République.

On se sépare : Farel se retire à Neuchâtel, et Calvin, se réjouissant au fond de son âme de la turbulente expulsion qui avait rompu ses chaînes et lui permettait de chercher le repos de la vie privée, va trouver à Strasbourg des amis précieux, Bucer, Capito et Hédio; mais là, son vœu de re-

traite rencontre la malédiction d'un autre Farel. Bucer l'effraie en lui rappelant l'exemple de Jonas, et l'exilé de Genève est nommé professeur en théologie et pasteur de l'Église française. C'est aussi alors que, par le conseil de ses amis, il épousa Idelette de Buren, veuve d'un anabaptiste que Calvin avait converti avec beaucoup d'autres, et femme d'un grand mérite.

Pendant les deux années qu'il avait passées à Genève, Calvin, malgré l'opposition formidable qui s'élevait contre ses efforts, avait réussi, par la fermeté de son attitude, et l'active persévérance de ses vues réformatrices, à faire considérer déjà cette ville comme un foyer important de la réforme. Lorsque la République eut chassé son pasteur, l'Église romaine conçut l'espérance de reconquérir le troupeau égaré, et d'arracher aux révoltés une de leurs plus redoutables forteresses. Elle y travailla aussitôt avec habileté par d'amicales et pressantes exhortations; mais Calvin veillait sur son ouvrage, et le défendait à son tour contre les séductions catholiques, par des écrits qui avaient le double effet de renforcer Genève dans sa nouvelle foi, et de la rattacher à ses pasteurs. D'un autre côté, le parti qui dans cette ville avait pu obtenir de la susceptibilité nationale un arrêt d'exil contre les chefs du troupeau, n'était pas de force à se gouverner lui-même; et le succès

une fois obtenu, le mécontentement retomba aussitôt des persécutés sur les persécuteurs. Dès 1540 le décret de bannissement était révoqué, et Calvin rappelé avec instance.

Ici commence dans l'âme de cet homme fort un combat qu'il faut suivre dans ses lettres. Son séjour au milieu de ce peuple de conduite si difficile, a laissé en lui une impression d'effroi ineffaçable; il aime encore l'enfant indocile qui ne lui a pas permis de goûter un jour de paix, une nuit tranquille; mais recommencer cette vie de fatigues et de déboires, il n'en a pas le courage, [1] et cependant il aimerait mieux cent fois perdre la vie que de trahir Genève. La malédiction dont naguères le menaça Farel, se représente devant son esprit, et les foudres de son ami viennent encore l'effrayer. Il consulte ses amis, ses amis le pressent; de Genève les instances redoublent, Strasbourg lui accorde un congé. Calvin revient à Genève et y recommence ses travaux et ses premiers efforts. Point de discipline, point de mœurs; sans mœurs la

[1] Ses Lettres à Farel et à Viret, sur la démarche de Genève, montrent Calvin dans une vive angoisse : « Quoties memoria repeto quam miserè illic habuerimus, fieri non potest quin toto pectore exhorrescam, ubi agitur de me revocando.... Dum cogito quibus tormentis excruciata fuerit mea conscientia, et quibus curis æstuarit, ignosce si locum illum, veluti mihi fatalem, reformido. Quandiù igitur, etc....» (*Calvini Epistolæ*. Genevæ, MDCXVII. Epist. Calv. Vireto, p. 30.) Et ailleurs : « Cur non potius ad crucem? Satius enim fuerit semel perire quam illa carnificina iterum torqueri. »

cause de la réforme est perdue : c'est là toujours sa pensée inébralanble ; elle va triompher. La faveur et une déférence complète saluent le retour de l'exilé qu'on rappelle. Calvin a vu tout l'avantage de sa position, et n'attend pas qu'un coup du vent populaire le rejette encore une fois loin du port. Il fait agréer (à ce prix seul Genève le conservera) ces lois disciplinaires, qui, venant en aide à la religion, imposaient en quelque sorte la vertu, et, prodige rare dans l'histoire des législations réformatrices, étaient exécutables et furent exécutées.

Calvin était doué d'une de ces puissantes intelligences, maîtresses dès l'abord de tout ce qu'elles tentent, et qui feraient du même être, suivant le théâtre où le placerait la Providence, un homme à découvrir un nouveau monde sur la terre ou dans les espaces, un fondateur d'empire, ou un gagneur de batailles. Calvin a laissé l'empreinte ineffaçable de son intelligence sur la constitution religieuse, morale, politique, civile de la République genevoise ; au milieu des tempêtes sans cesse renaissantes du seizième siècle, il est le pilote à qui tous regardent dans le petit vaisseau. Ici encore, la même rigueur de logique qui caractérise son gouvernement religieux, domine l'influence qu'il exerce sur le gouvernement civil : il est inflexible dans ses principes, et ses conseils, qui s'en ressentent, épouvantent quelquefois les magistrats,

mais l'événement survient qui justifie le conseiller.

Ce qu'il y a de plus habile chez Calvin que le législateur au jugement profond, c'est l'homme qui donne la vie à une œuvre difficile entre toutes, qui force un peuple soupçonneux et indépendant à l'excès, de charger ses épaules du joug, pour lui le plus odieusement lourd, le plus durement tyrannique. Aux premiers temps de la réconciliation on avait bien pu céder un texte de lois à ses exigences; après tout, de semblables règlements étaient alors aussi ordinaires que vite oubliés; mais quand vint le moment d'obéir, la révolte s'éleva de toutes parts contre l'esprit et la lettre des édits acceptés. La résistance fut longue; le réformateur la trouvait partout, dans les rangs des fidèles, dans les Conseils, au milieu même des ministres de son Église. Que de fois il désespéra de la réussite. Un jour, que dans un tumulte soulevé par les Libertins, il s'était jeté au milieu de la mêlée pour empêcher le sang de couler, il écrivait à Viret : « ....leur méchanceté est allée jusque là, qu'à peine j'espère pouvoir par mon ministère maintenir l'Église dans un état supportable. Je suis brisé, croyez-moi, si Dieu ne me tend la main.[1] » C'est rentré dans son cabinet qu'il éprou-

[1] Voici le passage textuel : « Eo tamen prorupit improbitas ut retineri qualemcumque Ecclesiæ statum diutius posse, meo præsertim ministerio vix sperem. Fractus sum, crede mihi, nisi manum Deus prorrigat. » *J. Calvini Epist.* anno 1547, pag. 97.

vait ces abattements; devant ses ennemis, au moment de l'action, il reprenait son intrépide courage. Sa parole brève et sévère, son regard seul, troublaient les plus mutins.

Les événements aussi vinrent à son secours, et bientôt il se vit entouré dans Genève de dévoués auxiliaires. La persécution de jour en jour plus sanglante que subissaient en France les réformés, faisait arriver à Genève des familles entières qui venaient, sous l'aile de Calvin, chercher un asile pour leur foi en souffrance. Il en accourait encore d'Italie et d'Angleterre, et ces exilés formaient autour de leur pasteur une phalange obéissante, qui doublait en même temps les forces de la République, et servait merveilleusement les vues du réformateur; car ces pieux émigrés avaient l'enthousiasme de leur foi, et se croyaient dans Genève autour de l'arche sainte. Ainsi, la ville qui a bien pu sans exagération être appelée la *Cité de Calvin*, croissait chaque jour en importance, et devenait la plus dangereuse ennemie de Rome. Le zèle des religionnaires trouvait là son appui, un guide à ses efforts, et l'unité sans laquelle eût infailliblement péri l'Église renaissante, pour l'appeler du nom revendiqué par la communion nouvelle.

Ce mot d'unité réveille impérieusement le souvenir des plus graves reproches qu'ait eu à subir la mémoire de Calvin, ainsi que des événements

qui ont attaché une note funeste au nom de ce réformateur.

Dès l'origine, Calvin avait compris que c'en était fait de la réforme, si, après avoir rejeté l'Église romaine comme une menteuse et fausse continuatrice de l'Église de Christ, elle ne réussissait pas à reconstituer cette Église, à édifier le vrai temple des saints. C'est en vue de cette nécessité, qui dirigea tous les efforts de sa vie, qu'à vingt-six ans il avait écrit l'*Institution de la Religion Chrétienne*, description anticipée de l'Église qu'il allait élever. La première pierre posée, toute l'énergie de Calvin fut employée à une double guerre. Comme les Hébreux qui ceints du glaive, travaillaient à la muraille de Jérusalem, d'une main il attaquait sans relâche Rome et ses traditions, tandis que de l'autre il ne cessait d'édifier l'Église renouvelée, et de repousser, avec une égale violence, les ennemis intérieurs de son œuvre et les architectes indiscrets qui entreprenaient de corriger son édifice.

En rejetant violemment l'autorité des papes, en niant la légitimité du pouvoir des successeurs de saint Pierre, la réformation avait ouvert une large brèche par où la foule s'était précipitée comme un torrent. A voir la compacité de ces masses emportées, à entendre le même cri de liberté qu'elles poussaient en franchissant le passage, il

semblait qu'un esprit unique les animât; on eût dit une seule et même nation qui allait poser ses tentes et ses autels sous un ciel différent; mais au delà de la brèche commençait la dispersion; les uns suivaient par bandes indisciplinées la bannière élevée par un des chefs qui avait déjà rompu avec ses frères; beaucoup voulaient être bergers, et avec eux se multipliaient les troupeaux divisés. Quelques-uns, ne sachant où tourner leurs pas, jetaient en arrière un œil de regret; plus nombreux encore, les esprits railleurs et indépendants ne voulaient pas, disaient-ils, sortir d'une prison pour rentrer dans une autre, et se moquaient également de leurs anciens maîtres et des prétentions des chefs nouveaux. Ceux-ci trouvaient chez leurs ouailles mêmes peu de docilité et d'obéissance chrétienne. Écoutez Capito s'ouvrant à Farel, et laissant échapper le secret des peines et des terreurs de l'Église : « Accoutumée et presque élevée à la licence, la multitude a secoué tout frein, comme si en brisant l'autorité du pontificat nous rejetions l'autorité de la Parole, des sacrements et de tout le ministère évangélique; car ils vont criant : C'est assez de l'Évangile; je sais lire, qu'ai-je besoin de votre aide? Prêchez à ceux qui consentent à vous écouter, et laissez-les encore choisir et embrasser ce qu'ils voudront.[1] »

[1] La lettre entière, écrite par Capito dans le temps où il apprenait

C'était là un mal dont la réforme aurait pu mourir. L'Église de Luther toutefois courait moins de dangers, car sa cause était mêlée aux intérêts matériels et à la politique de puissants états. Luther avait eu à créer, et son œuvre fut prodigieuse; mais il trouva dans les circonstances, des auxiliaires qui la maintinrent sans lui. Pour Calvin et la réforme que l'on peut appeler française, l'unité était autrement difficile à conserver. Elle ne trouvait d'appui sous le point de vue politique que dans les prétentions ambitieuses de quelques seigneurs; mais l'appui était faible et manqua souvent. C'était un levier qui ne souleva que des discordes civiles, dont les sanglantes phases doublèrent, il est vrai, les rangs des persécutés, mais n'eurent ainsi qu'une influence indirecte, temporaire, et sur laquelle, au début, il n'était pas per-

l'expulsion de Farel et de Calvin, est du plus grand intérêt. Voici dans toute son étendue le passage dont je viens de citer quelques lignes : « Dominus videre dat, quid sit agere pastorem, et quantùm præcipiti judicio vehementiâque inconsultâ abjiciendi ita Pontificis, nocuerimus. Nam frænum prorsus excussit multitudo quæ assueta est et educata propemodum ad licentiam; quasi auctoritatem pontificiorum frangendo, vim Verbi, sacramentorum et totius ministerii evacuarimus. Nam clamant, teneo satis Evangelii, ipse scio legere: quorsum nobis tua opera? Prædica volentibus audire, deferas eisdem optionem amplectendi quid velint. » Cet autre passage n'est pas moins instructif. «..... de vobis neque hostes existimati aliud prædicant quam zelum ferventiorem. Peritiores verò rerum ecclesiasticarum cernunt in caussa fuisse totam cohortem ministrorum, Evangelium docentium sine disciplina, imo nescientium an disciplina sit in Ecclesiam revocanda.....» *Calvini Epist. Capito Farello*, *p.* 5.

mis de compter. C'est encore ici Calvin qui lia le faisceau, en plaçant dans les doctrines cette unité que les circonstances extérieures ne pouvaient procurer à la réformation française.

Jamais Calvin, en matière de foi, ne prétendit nier que, en dehors de l'homme, il y eût une autorité qui dût gouverner ses croyances; seulement il l'a déplacée. Là où il avait trouvé l'Église, il posa la Parole comme l'unique base de la législation chrétienne, et n'admit pas l'indépendance de l'homme à l'égard du Code sacré. Mais, inconséquent malgré lui dans l'application de ce dernier principe, il donna la valeur d'une vérité absolue à sa conviction personnelle, confondant ainsi dans un même caractère de certitude son interprétation propre et le texte de la charte chrétienne. Ce besoin d'autorité se retrouve dans toute son œuvre, et c'est à ces persuasions intimes que du commencement à la fin de sa carrière il travailla à assujettir les fidèles, se relâchant quelquefois sur des points de minime valeur, afin d'amener les Églises à confondre les nuances de leur confession dans une doctrine unique, et par là plus forte. Il compte et décrit avec une imperturbable décision les caractères auxquels se reconnaît la foi du chrétien : qui les nie ou les altère est un incrédule, un impie qu'il faut traiter comme le plus cruel ennemi du Dieu de vérité. Avec quelle vi-

gilance il fait la garde autour des Livres sacrés! comme il a vite inspiré à son armée de lévites la même défiance contre les témérités de l'intelligence! Maintenant aussi pour ces scrutateurs de l'Évangile, qui s'indignaient des réserves de l'Église, il y a des curiosités indiscrètes. Le successeur de Zwingle à Zurich, Bullinger, écrit à Calvin à propos de Lelio Socin : « Je réprime autant que je le puis la curiosité de cet homme. »

C'était bien moins l'amour-propre révolté qui rendait Calvin si dur et si violent contre ses adversaires, que l'impatience qui s'emparait de lui, en voyant des obstacles s'élever contre l'établissement d'une doctrine pour lui si frappante de lumière. Il s'indignait de tout ce qui l'arrêtait dans sa marche vers le but où il tenait ses regards constamment fixés. Calvin fut intolérant d'une intolérance impitoyable : il n'y a pas à l'en défendre. C'est là encore un fait incontestable, mais qu'il faut juger, comme le premier, avec précaution. Triste spectacle sans doute, qui s'est reproduit dans tous les âges de l'histoire humaine, que cette lutte des passions mauvaises; mais spectacle qui a sa grandeur et se relève par l'importance du dénouement! On peut en dire autant de cette haine amère, de ce mépris sans bornes contre l'Église romaine, qu'il fit partager à ses sectateurs, car ces deux sentiments qu'il exalta jusqu'à la passion

dans l'âme des réformés, furent ses auxiliaires les plus puissants. Quand on voit ce qu'un seul homme a pu créer avec de pareils moyens : une forme religieuse établie à travers mille périls et malgré des armées levées contre elle; une Église formée de toutes pièces, et qui surgit, forte de sa mâle jeunesse, du sein d'une petite cité à peine comptée parmi les nations; des mœurs changées jusque dans leurs profondes racines; des peuples régénérés qui appellent leurs vertus en témoignage de leur foi, on se sent saisi d'un mouvement irrésistible d'admiration pour les hommes qui ont accompli de si grandes choses, et on leur demande involontairement un compte moins sévère de ce qu'il s'est mêlé de passions humaines parmi les mobiles qu'ils ont mis en jeu.

Néanmoins, par un sentiment tout aussi irrésistible, on ne se trouve plus d'indulgence quand cette intolérance sans pitié en vient à livrer au bourreau un malheureux, criminel seulement de la même audace qui fit déchirer à ses accusateurs leur première confession; et l'impression sinistre qu'on éprouve résiste à toutes les explications de l'histoire. On voit que je touche au trait le plus épineux de la vie de Calvin, sa conduite dans l'affaire de Michel Servet. Les catholiques accusaient le réformateur genevois d'hérésie, et allaient jusqu'à le représenter aux peuples comme un athée

hypocrite qui marchait sourdement à ses fins. Ces insinuations le blessaient douloureusement, et il voyait trop quel mal pouvait faire à ses Églises une calomnie qui, dans l'opinion irréfléchie de la multitude, s'appuierait aisément de preuves spécieuses et faciles à saisir. Parmi les vérités essentielles qui, selon la foi catholique, constituent le dogme chrétien, le mystère de la Trinité avait été entre autres particulièrement retenu par le calvinisme, et cependant quelques docteurs qui se déclaraient de la famille réformée, commençaient à prêcher des principes destructeurs de cette croyance, également importante aux yeux des deux communions.

Calvin, on l'a pu voir par les confidences de Capito, n'était pas seul ému des périls que faisait courir à sa cause l'hérésie de ces docteurs; ses compagnons de travail, les pasteurs influents de de toutes les Églises établies en Suisse partageaient ses alarmes. Ils avaient, dit le seigneur de Tavannes, fait un trou à la haie de la vigne du Seigneur, par où l'hérésie entrait à son tour. Ils le sentaient chaque jour plus vivement, et tous, jusqu'aux plus doux, se réjouirent lorsque Genève eut fermé la brèche avec le bûcher de Michel Servet. Les détails du procès que l'on fit subir au malheureux Espagnol épouvantent; je n'ai aucune envie de les

retracer ici.[1] On a recommencé mille fois le jugement de Calvin, persécuteur de Servet; l'attaque et la défense n'ont pas laissé un argument en arrière, et je ne trouve rien à ajouter. Mon impression personnelle, s'il m'est permis d'en parler, se réduit à ceci : le supplice de Servet ne fut pas une vengeance; Calvin était réellement au-dessus de ces colères égoïstes; mais l'intérêt de son Église l'aveugla sur le mérite de son action, et il crut accomplir un saint devoir en requérant le châtiment d'un homme qui, aux yeux de toute la réforme, était un horrible blasphémateur, menaçant de ruine le temple de Jésus-Christ. Jamais il n'en éprouva de remords. Son aveuglement ne l'absout pas, mais il faut dire avec Senebier, qu'il était alors celui de toutes les têtes, de toutes les sectes, l'esprit de la jurisprudence du temps, et de l'administration publique.[2]

[1] On les trouvera dans les notes de l'histoire de Genève de Spon; dans le *Dict. histor. et crit.* de Chauffepié, à l'article *Servet*; dans Mosheim : *Hist. Michaëlis Serveti*, 1727, et *Andw. Versuch einer Ketzergeschichte*, 1748; dans le T. II de Henry : *Das Leben J. Calvinus*; 1838; et dans cet ouvrage encore plus récent : *M. Servet und seine Vorgænger*, von Trechsel. Heidelb. 1839, où est donné, p. 285,-320, un nouveau texte des procédures contre Servet.

[2] On crut, dit Hottinger, à Genève et dans la Suisse réformée qu'il était de la prudence de faire mourir Servet, afin de montrer au monde que l'on n'était ni hérétiques, ni fauteurs d'hérétiques. Farel appelle l'arrivée de l'Espagnol à Genève, une adorable dispensation de Dieu. Bullinger écrivait ces paroles, qui résument la pensée de tout le clergé réformé sur cette affaire : « Obtulit quidem Dominus materiam per occasionem accommodatissimam amplissimo Senatui Genevensi se et Ecclesiam expurgandi a labe seu fœditate hæreseos,

III.

TRAVAUX DE CALVIN.

Ce n'était pas trop de vingt-cinq années pour accomplir la tâche que s'était imposée Calvin; et l'on demeure stupéfait, en voyant quel immense labeur remplit cette période de sa vie. La direction de l'Église et du troupeau, si compliquée, on l'a vu, n'était qu'une part de ses travaux; prédicateur assidu, il prononça en chaire, dans le seul espace de dix années et demie, deux mille vingt-cinq sermons. Les leçons de théologie ne l'occupaient pas moins : de tous lieux, la jeunesse réformée, des hommes faits, et nombre de ministres

dum Servetum illum Hispanum in manum ejus dedit.... Si ergo huic rependeret amplissimus Senatus, quod blasphemo nebuloni debetur, totus orbis cerneret Genevenses blasphemos odisse, hæreticos qui verè sunt pertinaces hæretici, gladio justitiæ persequi et gloriam majestatis divinæ vindicare. » *Bullingerus Calvino*, 14 *septembr.* 1553. — *J. Calvini Epistolæ*, p. 171. Le modéré Mélanchthon lui-même approuve formellement le supplice de Servet : il écrit à Calvin : « affirmo etiam vestros magistratus justè fecisse, quod hominem blasphemum, re ordine judicatâ, interfecerunt. » *Calv. Epist.* p. 199.

L'horreur des réformés pour les doctrines de Servet était du reste bien sincère; Robert Estienne, qui était à Genève depuis deux ans, envoya un de ses commis à la foire de Francfort pour enlever et détruire tous les exemplaires qui s'y trouveraient des écrits de l'Espagnol hérétique. Voy. *Annales des Estienne de M. Renouard.* 2e Part. pag. 18.

venaient les entendre. Un de ces derniers écrivait : « C'est merveille des auditeurs des leçons de M. Calvin ; j'estime qu'ils sont journellement plus de mille. » Il ne s'élevait pas alors dans le monde théologien une seule question de dogmatique ou de controverse, sur laquelle le maître ne donnât son opinion dans de savants traités. Les commentaires sur les saintes Écritures, de ses écrits théologiques les plus importants après l'*Institution*, se succédaient à des intervalles rapprochés. Quand il ne composait pas, il se traduisait lui-même, et revenait à son *Institution* qu'il ne cessa de revoir et de développer jusqu'à sa mort. Ces prodigieux travaux de composition supposent une lecture considérable, et on voit par sa correspondance qu'aucune publication théologique ne lui échappait. Sa santé déjà frêle, était journellement minée par ces excès d'application,[1] et les dernières années de sa vie s'écoulèrent au milieu de ces occupations incessantes et des souffrances compli-

[1] Th. de Bèze dit que Calvin veillait presque en dormant et qu'auprès de lui les plus grands travailleurs étaient profondément oisifs. Il ne dînait pas, soupait sobrement et se remettait à l'étude jusqu'à minuit. « Quelquefois quand cela venait à propos et en compagnie familière, il se récréait *au palet, à la clef*, ou autre tel jeu licite par les lois et non défendu en cette République ; mais encore c'estait bien peu souvent et plutost à l'incitation de ses familiers amis que de son propre mouvement. (Th. de Bèze, *Vie de Calvin.*)

Il s'était fait une admirable mémoire par l'habitude qu'il avait prise, de récapituler chaque matin, étant encore au lit, ce qu'il avait étudié la veille.

quées d'une constitution attaquée de toutes parts.

La correspondance n'était pas la moins active de ses occupations. Calvin était un oracle consulté à toute heure et de tous les points de l'Europe protestante : il fallait répondre. Les Églises qui se formaient, les communautés secrètes, les convertis encore faibles ou persécutés, tous avaient besoin de recevoir du chef l'impulsion et le courage. « Au milieu de ses livres et de son estude, » dit Pasquier, « il estait d'une nature remuante le possible pour l'avancement de sa secte. Nous vîmes quelquefois nos prisons regorger de pauvres gens abusés, lesquels sans autre cesse il exhortait, consolait, confirmait par lettres, et ne manquait de messagers auxquels les portes estaient ouvertes, nonobstant quelques diligences que les geôliers apportassent.[1] »

Ces lettres sont au nombre des plus curieux et des plus instructifs monuments qui nous restent des moyens employés par le réformateur pour multiplier et soutenir les fidèles.[2] Ce qui frappe dans ces exhortations épistolaires de l'apôtre, c'est l'absence de tout ce qui subjugue les imaginations populaires et entraîne la foule. Il n'y a pas d'enthousiasme dans le langage de Calvin : ses paroles

[1] Pasquier : *Recherches de la France,* livre VII, pag. 911.

[2] Presque toute cette partie de la correspondance de Calvin, écrite en français, se trouve parmi les manuscrits de la Bibliothèque publique de Genève.

sévères, impérieuses, ont l'éloquence de la force; il est bref, admirablement clair, ne s'attendrit jamais; on dirait qu'il sait les arrêts de Dieu; et il parle en homme qui a derrière lui les phalanges célestes pour faire exécuter ses menaces. Ce ton ferme d'un homme qui ne doute pas, anéantit la résistance de l'esprit et de la chair. Il faut obéir, rompre avec le monde, renoncer aux affections, à la fortune; il n'est pas de sacrifices que le réformateur n'exige quand il s'agit de sauver son âme des souillures de l'impie Babylone; et l'on obéit, on quitte sa patrie, sa famille, quelquefois sa fortune; on vient à Genève gagner les promesses du salut.

Dans le camp opposé se passait un phénomène semblable. Loyola, qui à Paris s'était assis avec Calvin sur les bancs de l'école, enrôlait ses milices dévouées, et exigeait des sacrifices analogues, plus grands peut-être; mais quelle différence dans les mobiles! L'imagination avait tout fait avec Loyola, et d'abord ce fut un roman que son entreprise; les intérêts de Rome, le succès, la passion en firent bientôt une réalité puissante et qui eut alors ses séductions bien fortes, et, j'ose le dire, très-simples: malgré l'austérité des vœux exigés, l'officier espagnol trouva des soldats pour sa *Compagnie de Jésus*, parce qu'il s'adressait aux imaginations romanesques, à l'enthousiasme, leur deman-

dant de l'héroïsme, et leur promettant en retour de l'action, du mouvement, la gloire des conquêtes.

Que demande Calvin? Quelles sont ses promesses? « Vous n'entrerez pas en un paradis terrestre pour vous réjouir en Dieu sans aucune moleste; vous trouverez un peuple assez rude; vous y aurez des tentations assez fâcheuses. Bref, ne prétendez de méliorer vostre condition, sinon en tant que estant délivré de ceste malheureuse captivité de corps et d'âme, vous aurez congé de servir Dieu purement.[1] » Il ne trompe, ne flatte jamais; il ne dissimule ni les dangers, ni les ennuis, il ne se contente pas des pieuses intentions, des projets de retraite. « Il faudrait, » dit-il alors, « que le partement fût tel que d'Égypte, troussant vos hardes sur vous. » Au bout des sacrifices, des renoncements, de l'exil, il ne montre que le bonheur de prier en terre de vrais fidèles : point d'attaque, aucun de ces combats qui enflamment l'ardeur, mais la résignation dans les souffrances, un courage immobile : et Genève voit arriver par familles les nouveaux enfants de la réformation.

[1] Cette citation, et celles qui vont suivre, sont empruntées aux diverses lettres et fragments de lettres françaises qui se trouvent en manuscrit à la Bibliothèque de Genève, et que l'on peut lire avec plus de commodité dans les appendices de l'excellente édition que M. Vulliemin a donnée de l'*Histoire de la réformation de la Suisse*, de Ruchat; histoire précieuse et maintenant complète, grâce aux travaux du savant et consciencieux éditeur.

Les yeux incessamment tournés vers les communautés de France, Calvin les exhorte à l'union, et insiste sur la nécessité de la surveillance mutuelle des mœurs; il réprime autant qu'il peut les projets belliqueux que quelquefois elles forment, et qu'il condamne fortement. Il blâmait l'affaire d'Amboise, dont il avait prévu l'issue, et arrêta plus d'une fois des bras levés sur le duc de Guise. Il désirait la mort de ce grand ennemi des réformés, mais il ne croyait pas qu'il appartînt à l'homme de le frapper, encore moins de le damner. « Et de moi, » écrit-il à la duchesse de Ferrare, « combien que j'aye tousiours prié Dieu de luy faire mercy, si est ce que j'ay souvent désiré que Dieu mît la main sur luy pour en délivrer son Église, s'il ne le vouloit convertir. Tant y a que je puis protester qu'il n'a tenu qu'à moi que devant la guerre gens de faict et d'exécution ne se soient efforcés de l'exterminer du monde, lesquels ont esté retenus par ma seule exhortation. Cependant de le damner c'est aller trop avant, sinon qu'on eust certaine marque et infaillible de sa réprobation : en quoy il se fault bien garder de présomption et témérité, car il n'y a qu'un juge devant le siége duquel nous aurons tous à rendre compte.[1] »

[1] *Lettres françaises manuscrites* de la Bibliothèque de Genève. Cette lettre importante est reproduite par Henry : *Das Leben J. Calvins. Hambourg*, T. I, p. 450, 1835.

Ce n'était pas là une justification et des maximes professées après coup ; les conseils de Calvin aux Églises de France en sont la preuve : « Il faut batailler seulement selon la façon montrée par le Fils de Dieu, de posséder nos vies en souffrant, » — « bien, » ajoute-t-il, « que ce soit chose dure à nostre fragilité. » — « J'ai entendu, » leur écrit-il un jour, « que plusieurs se délibèrent si on les vient outrager, de résister plus tost à telle violence que de se laisser brigander ; je vous prie, très-chers frères, de vous desporter de tels conseils, lesquels ne seront jamais bénicts de Dieu, pour venir à bonne issue, puis qu'il ne les approuve point. Je voy bien quelle perplexité vous presse, mais ce n'est point ny à moy, ny à créature vivante, de vous dispenser contre ce qui vous est commandé de Dieu. Quand vous serez affligez, n'aians rien attenté contre vostre debvoir, cette consolation ne vous pourra faillir, que Dieu vous regardera toujours en pitié, pour vous secourir en quelque façon que ce soit. Mais si vous essayez plus qu'il ne vous est licite, oultre ce que vous serez frustrez de vostre attente, il vous sera un remors trop dur de sentir que Dieu vous est contraire, d'aultant que par témérité vous aurez transgressé les bornes de la Parolle.... Pensez aussi que nous n'avons nulle excuse de refuser à souffrir pour Celuy qui est mort et ressuscité, afin que nous lui

dédiions nos vies en sacrifice. Et combien que le monde non-seulement se moque de nostre simplicité mais nous déteste, contentons-nous que c'est un service agréable à Dieu par-dessus tous, que de rendre témoignage de la vérité de son Évangile.....[1] »

Ce n'est pas seulement le chef de la réforme qu'il est intéressant de chercher dans la correspondance de Calvin; l'homme moral y apparaît aussi sous sa physionomie individuelle. Il est curieux, sans doute, de lire dans les lettres de Calvin à Jacques de Bourgogne,[2] de quelles sortes de commissions ses correspondants le chargeaient, et avec quel soin le réformateur s'occupait d'y satisfaire, soit qu'il eût à s'enquérir d'un logis pour le seigneur de Falais, d'un mari pour une fille, ou d'un imprimeur pour un livre; mais c'est dans son commerce épistolaire avec ses amis particuliers, surtout avec Viret et Farel, que se manifestent les faces de son caractère négligées par l'histoire, qui n'a jugé l'homme intime que par l'homme en évidence.

On s'est habitué à représenter Calvin comme un esprit morose, ou selon l'expression de Bossuet, comme « un génie triste. » Il joue un rôle si frappant sur la scène du monde, que par une préoc-

[1] Cette lettre, probablement adressée à l'Église de Paris, est du 19 avril 1556.

[2] *Lettres de Calvin à Jacques de Bourgogne, Seigneur de Falais, et à son épouse Iolande de Bréderode*, publiées à Amsterdam, 1744.

cupation assez naturelle, on le réduit tout entier à son personnage historique. Cependant c'est tronquer cette grande figure, c'est surtout retrancher des annales de l'homme une des plus fortes leçons qu'elles nous présentent. Le réformateur avait son humanité, et il n'y a d'exceptionnel dans son âme que l'énergique volonté qui le soumet imperturbablement au devoir.

Nul obstacle n'est capable de l'arrêter lorsqu'il marche à l'accomplissement de la loi divine telle qu'il l'a comprise ; il est inébranlable, sans pitié pour lui ni pour les autres ; mais cet homme si âpre, si dur, si violent à la tête du troupeau, est dans ses habitudes privées d'un accueil bienveillant et civil, d'une familiarité indulgente, d'un entretien volontiers aimable et spirituel en dépit de la migraine et des aiguillons d'une impatience naturelle. Le collaborateur présumé de Th. de Bèze dans son *Histoire Ecclésiastique*, le ministre Des Gallars, qui avait vécu seize ans dans l'intimité de Calvin, parle avec émotion de sa bonté presque paternelle pour lui, de son commerce plein de douceur et de familiarité, et de la manière polie et aisée dont il recevait ceux qui venaient à lui. [1] Th. de Bèze pousse l'éloge encore plus loin. Non-seulement, selon lui, il n'était pas d'homme d'une conversation plus agréable et d'une plus douce

[1] *Calvini Comment. in Jesaiam.* Præfatio.

familiarité, mais Calvin était encore d'une merveilleuse indulgence pour ceux qui péchaient par faiblesse, et sans fermer les yeux sur leurs vices, il ne troublait et n'effrayait jamais leurs âmes par de maladroites semonces. [1]

L'amitié et la reconnaissance ont peut-être exagéré cet attrait du grand homme, mais il est certain que Calvin exerçait sur ceux qui l'approchaient un ascendant irrésistible, et qu'une étroite et confiante amitié l'unit à ses supérieurs en âge, à des hommes qui avaient droit d'être difficiles et exigeants; toutes choses impossibles si Calvin eut été aussi dépourvu de sensibilité qu'on le suppose. Les visites de ces amis précieux sont ses grandes joies : Farel vient de Neuchâtel, Viret de Lausanne, faire auprès de lui des séjours qui le consolent de ses fatigues, et sa correspondance avec eux, sans jamais rouler sur un objet de sentiment, est remplie des témoignages et des confidences d'une véritable affection de cœur.

On a vu avec quelle vivacité d'expression il leur peignit ses angoisses et ses abattements, d'abord lorsque Genève le rappela, et ensuite aux moments les plus orageux de sa lutte avec les adversaires de la discipline. Il a aussi des chagrins moins publics à leur raconter, des soucis de famille, des morts affligeantes autour de lui. Son premier

[1] *Vie de Calvin.*

mouvement alors est d'ordinaire mélancolique, mais le devoir prend bientôt la place du sentiment, et Calvin se roidit comme il roidit ceux qu'il console, pour continuer sa course d'un pas ferme. Son unique enfant lui est enlevé à l'âge de quatre ans ; « Dieu, » dit-il, « m'avait donné un fils, il me l'a ôté, et cela aussi il le comptera parmi mes opprobres, de n'avoir point d'enfants. Et puis, n'ai-je pas des myriades de fils dans le monde chrétien.[1] »

Lorsque après neuf ans de mariage, Calvin perdit aussi son épouse, il écrivit à Viret et à Farel avec le récit de cette mort, des paroles qui attestent sa douleur : « Je fais autant d'efforts que je puis pour n'être pas totalement abattu par la tristesse. Les amis sont là, et n'omettent rien pour apporter quelque soulagement à mon chagrin ; » et à Viret, en le remerciant de ses consolations : « Quoique la mort de ma femme m'ait été amère, cependant je fais mon possible pour contenir ma douleur. Les amis remplissent à l'envi leur office. A la vérité eux et moi, je l'avoue, nous avançons moins qu'il ne serait à désirer ; cependant, je puis dire à peine combien m'y aide le but que je poursuis.[2] Tu connais la tendreté ou plutôt la mollesse de mon âme. Et certainement, ce n'est pas un sujet

[1] *Tractatus de scandalis*, p. 86.
[2] *Calvini Epist.* p. 111.

d'affliction ordinaire. J'ai été privé de l'excellente compagne de ma vie, qui eût partagé volontairement avec moi, non-seulement l'exil et la misère, mais la mort elle-même. Tant qu'elle a vécu, elle a été l'aide fidèle de mon ministère.... Adieu, excellent et vertueux frère, que notre Seigneur Jésus te garde avec ton épouse et te gouverne. [1] »

Quelques jours avant sa mort, Calvin écrivit une dernière lettre à Farel, il avait appris que le vieillard se préparait à venir toucher encore une fois la main à son ami mourant, et il voulut lui épargner ce voyage. « Adieu, » lui écrivit-il, « adieu très-bon et vertueux frère, et puisqu'il plaît à Dieu que tu restes encore après moy dans ce monde, vis en te souvenant de notre union qui a été très-utile à l'Église, et dont la récompense nous attend dans le ciel. Je ne veux pas que tu te fatigues à cause de moi. Déjà je respire avec peine, et j'attends d'un moment à l'autre que le souffle me manque. Mais c'est assez pour moi de vivre et de mourir en Christ, qui fait le bien des siens et dans la vie et dans la mort. Adieu encore une fois et à toi et à nos frères. [2] »

Il est difficile, je le répète, d'être vrai sur Calvin si on ne le juge que par son œuvre; si l'on déduit

[1] *Calvini Epist.* p. 112.

[2] Cette lettre, écrite en latin comme les autres, se lit dans *La Vie de feu heureuse mémoire M. G. Farel.* Manusc. n°. 147. Bibl. de Genève.

abstraitement de ses actes publics, les éléments probables de son caractère. Tout au contraire, l'on ne comprend sa vie historique qu'en pénétrant dans son âme et dans toute son existence intérieure; or, celles-ci ne sont nulle part plus complétement révélées que dans la vaste correspondance de cet homme sans détour, et c'est là peut-être aussi que l'on trouve à leur plus remarquable degré, l'élégance, la rapidité facile, et l'admirable clarté du style de Calvin.

Beaucoup de faits resteraient à raconter sur les divers travaux qui remplirent la carrière de Calvin, à la fois législateur religieux et politique, chef actif de tant d'Églises, savant infatigable, et conducteur vigilant d'un troupeau difficile; mais je le répète, je n'ai pas eu la prétention d'écrire la biographie complète de Calvin. En esquissant les grands traits de sa physionomie et de son rôle historique, mon unique but a été de rappeler l'homme pour faire mieux connaître l'écrivain; et dans cette pensée, il me paraît qu'un détail multiplié servirait moins utilement qu'une vue d'ensemble. Reste donc à étudier l'écrivain. Le théologien échappe à ma portée, je n'ai pas à m'occuper de ses doctrines; et si dans l'examen que je vais tenter de la partie française de ses ouvrages, je suis forcé de toucher le fond, ce sera, on le comprend, sans viser jamais à juger le dogme.

IV.

ÉCRITS DE CALVIN. — INSTITUTION DE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

La manière de Calvin dans ses ouvrages est l'exact reflet de l'homme; on ne cherchera donc pas, en étudiant ses écrits, les grâces de l'imagination et de la sensibilité, on y rencontrera en revanche d'austères beautés, et beaucoup d'esprit sous des formes âpres et sérieuses. On ne sentira jamais, en le lisant, les émotions qu'éveille une éloquence pathétique; mais on sera comme subjugué par la force de conviction qui éclate dans son argumentation fière et serrée, dans ses énergiques dédains, qui vont, selon que l'indignation le pousse, jusqu'aux plus amères invectives. Dans le raisonnement, il classe et enchaîne ses déductions avec une clarté parfaite, et de telle sorte que le lecteur touche du doigt chaque anneau de la chaîne dialectique. D'habitude il outre ce procédé, de même qu'entraîné par sa facilité, il lui arrive souvent de prouver trop; mais ce luxe de méthode et de preuves n'est nullement celui d'un dialecticien de l'école, ou d'un pédant rhéteur. Bien éloigné de tomber dans les manies assez vaniteuses des érudits de son temps, Calvin ne

cherche jamais à briller pour sa part; il est aussi désintéressé dans ses livres, qu'il le fut dans sa carrière. S'il se pique de quelque chose, c'est d'argumenter serré, d'être précis et bref.[1] On cherche vainement chez lui cet amas de citations, qui, dans les ouvrages sérieux de ses contemporains, évoquent toute l'antiquité grave ou frivole. Rarement un nom romain s'y rencontre, rarement apparaît un souvenir de l'histoire ou de la littérature antique : en revanche l'érudition sacrée y est riche. La prodigieuse mémoire de Calvin lui fournit une abondance merveilleuse d'autorités tirées des Pères et surtout des saints Livres. Encore ici, cependant, le besoin seul de l'argumentation le détermine, et le superflu ne s'y trouve que parce qu'il l'a jugé nécessaire. Calvin ne fait jamais un livre, il a un but par delà son ouvrage; celui-ci n'est qu'une route pour y conduire.

Tous ses traités, sans exception, présentent le même genre de mérite soutenu, comme aussi les mêmes excès; mais c'est dans son livre de l'*Institution* qu'il faut surtout étudier ses qualités et

[1] Westphale l'avait appelé un déclamateur. « Il a beau faire, » répondit Calvin dans sa défense, « jamais il ne le persuadera à personne, et tout le monde sait combien je sais presser un argument, et combien est précise la variété avec laquelle j'écris. » Opuscules de Calvin, *Secunda discussio contra Westphalium*, 1556.

C'est sur ce passage que Bossuet taxe Calvin d'une insupportable vanité; la preuve n'est pas accablante.

ses défauts d'écrivain. Ce livre est sa gloire littéraire, et aussi, j'imagine, avec ses commentaires, sa gloire de théologien.

La dédicace qui ouvre l'*Institution de la Religion Chrétienne* est célèbre, et on en trouve partout les premières pages, citées pour leur éloquence. Il y a en effet de la dignité et de la force dans ce début. D'abord Calvin se modère; mais bientôt il éclate, et ses périodes, croissant en rapidité et en véhémence, se chargent de violentes récriminations contre ses accusateurs, contre les prêtres qu'il traite avec le plus outrageant mépris, contre le siége même de saint Pierre. C'est dans ces accumulations que Calvin arrive réellement jusqu'à l'éloquence, éloquence qui n'emprunte rien des orateurs, et sort tout entière d'une âme indignée. Plus d'un passage fait sourire par la familiarité d'expressions qui ont passé depuis longtemps dans le vocabulaire comique, et la verve de son indignation prodigue déjà avec excès ces grossières apostrophes qui ont autorisé Bossuet à dire de son éloquence, qu'elle ne fut, comme celle de Luther, en rien plus féconde qu'en injures. On ne doit pas oublier toutefois, que ce luxe d'invectives, qui nous choque si fort aujourd'hui, était alors l'éloquence courante de la polémique des partis, et que pas un des combattants n'observa la réserve décente que nous demandons à Calvin.

Il y a de l'art, ou si l'on veut du bonheur, dans la manière dont il entremêle la justification et l'attaque ; il se tient en défense, mais ses parades sont des coups inattendus et vigoureusement assénés. Ainsi, on reproche à la religion persécutée de mépriser et de haïr les Pères de l'Église. Calvin commence par jeter le sarcasme sur ses adversaires :

«.... Comme ainsi soit, que plusieurs choses ayent esté escrites sagement et excellemment de ces anciens Pères : d'autre part, qu'il leur soit advenu en d'aucuns endroits, ce qui advient à tous hommes, c'est de faillir et errer, ces bons et obéissans fils, selon la droiture qu'ils ont et d'esprit et de jugement et de volonté, adorent seulement leurs erreurs et fautes; au contraire les choses qui ont esté bien escrites d'eux, ou ils les dissimulent ou ils les pervertissent, tellement qu'il semble qu'ils n'ayent autre soin sinon de recueillir de la fiente parmy de l'or. Et après ils nous poursuivent par grande clameur, comme contempteurs et ennemis des Pères.... »

L'antiquité des opinions n'est pas d'ailleurs un argument qui le touche :

« Salomon, disent-ils, ne nous commande point sans cause de n'outre-passer les bornes qui ont été mises de nos pères. Mais il n'est pas question d'observer une même règle en la borneure

des champs et en l'obéissance de la foy : laquelle doit tellement estre ordonnée qu'elle nous fasse oublier nostre peuple et la maison de nostre Père. Puis qu'ils aiment tant les allégories, que ne prennent-ils les Apostres plus tost pour leurs Pères que nuls autres, desquels il ne soit licite d'arracher les bornes..... Et encore s'ils veulent que les limites des Pères qu'ils entendent, soient observez; pourquoy eux-mêmes, quand il leur vient à plaisir, les outrepassent-ils si audacieusement ? Ceux estaient du nombre des Pères, desquels l'un a dit que Dieu ne beuvoit ne mangeoit, et pourtant (partant) qu'il n'avait que faire ne de plats, ne de calices.... Cestuy estait un Père, qui disait que librement il osait manger chair en caresme.... Ils rompent donc les limites quand ils excommunient la personne qui aura en caresme goûté de la chair, etc. »

Et Calvin fait ainsi passer en revue, et condamner par les Pères eux-mêmes, toutes les superstitions et abominations qu'il reproche à l'Église romaine. C'est toujours le même mouvement oratoire qu'il varie avec habileté à travers une longue période : *Celui-là était un Père qui a dit.....* suivi de cette conclusion, qui terrasse ses adversaires : *Ils ont donc rompu les limites....* etc. : impitoyable argumentation *ad hominem*, qui tire une bonne partie de son effet et de sa puissance

de l'uniformité même de ses retours. N'est-ce pas là rétorquer ses contradicteurs de main de maître? Dans cette dédicace, qui présente un si nerveux résumé de la défense protestante, les docteurs catholiques durent reconnaître qu'il venait de s'élever contre eux un rude joûteur.

Le corps même du livre est le développement de la dédicace, mais la forme en est naturellement différente. Le début est en quelque sorte philosophique. Ce n'est pas encore le chrétien qui parle, mais le sage qui a reconnu la main divine à ses œuvres, et qui a étudié l'homme et son cœur. « Toute notre sagesse, celle qui mérite d'être appelée vraie et certaine, réside dans la connaissance de Dieu et de nous-mêmes. Laquelle des deux précède ou suit l'autre, il n'est pas facile de le discerner. » Mais Calvin n'hésite pas longtemps. « Tous naturellement enclins à l'hypocrisie, une vaine apparence de justice nous contente complétement au lieu de la vérité; et pour ce qu'il n'y a rien à l'entour de nous qui ne soit grandement contaminé, ce qui est un peu moins souillé est accepté de nous pour très-pur, cependant que nous contenons notre humanité qui est toute pollue. »

Il nous faut donc un modèle à qui nous comparer, et qui nous apprenne combien nous sommes peu. « L'homme ne vient jamais à la claire

connaissance de soy-même, que premièrement il ait contemplé la face du Seigneur, et après l'avoir considérée descende à se regarder. » Où connaître Dieu? Dans ses œuvres d'abord; mais là encore la faiblesse de notre vue égare notre entendement: « nous retombons bientôt aux folies de nostre chair, et corrompons par nostre vanité la pure vérité de Dieu... « Combien, » s'écrie le théologien, « combien toute la génération des philosophes a-t-elle montré sa folie et bestise en cet endroit.... Platon mesme, qui est entre tous le plus sobre et le plus raisonnable, et approchant le plus de religion, y est tout étourdi, et s'y évanouist.... C'est donc en vain, » conclut Calvin, « que tant de lampes nous reluisent en l'édifice du monde pour esclaircir la gloire du Créateur : veu que tellement elles nous jettent leurs raiz (rayons), qu'elles ne nous peuvent conduire à la droite voye. Bien est vrai qu'elles font sortir quelques étincelles de nous, mais icelles sont esteintes devant que venir à pleine lumière. » Heureusement, un livre a été ouvert à l'homme par Dieu lui-même, pour qu'il vînt l'y chercher et le connaître. Ce qu'il se montre dans la figure universelle du monde, on le trouve dans les saintes Écritures. Là encore cependant « il ne se baille point droitement et de près à contempler, sinon en la face de son Christ, laquelle ne se peut regarder que des yeux de la foy. »

Mais avant d'aborder ce grand sujet de la foi, Calvin passe à la connaissance de l'homme. Ici, ne vous attendez pas à rencontrer les mélancoliques et magnifiques paroles de Pascal. Comme lui, Calvin constate cet étrange assemblage de grandeur et de néant, de misère et de noblesse qui est le fond de notre nature : mais immédiatement, il passe au point de vue pratique. C'est le caractère de sa méthode et de sa réforme. Il expose donc catégoriquement la doctrine du *péché originel.* Tout au contraire de Pascal, qui allait au christianisme par l'étude du cœur humain, il n'arrive pas par l'observation psychologique à conclure le péché du premier homme, c'est de ce péché même qu'il part. Sur-le-champ il dépouille de ses priviléges, non l'intelligence qui opère, mais la raison qui juge, et du même coup il nie le libre arbitre et les œuvres méritoires. Notre volonté est inhabile à rien produire qui vaille; il faut que la grâce de Dieu intervienne, qui est « comme une conduite et bride de son esprit, pour dresser et modérer la volonté de l'homme, en sorte que, comme le pense saint Augustin, cette grâce ne détruit pas la volonté de l'homme, mais la répare. » Un homme méchant peut faire de bonnes œuvres, mais il n'est pour rien dans leur excellence. Dieu se sert de lui comme d'un instrument inerte. « Il est semblable à une pierre laquelle est agitée par

une impétuosité de dehors, sans aucun sien mouvement, ne sentiment, ne volonté. »

Au moment où l'on croirait que Calvin va entamer la doctrine de l'élection gratuite, il s'arrête et aborde l'examen de la Loi, dans laquelle Dieu, venant au secours des lumières naturelles de notre conscience, offusquées par notre faiblesse, nous révèle sa volonté et ses défenses souveraines. Cet examen est une double occasion pour Calvin, d'exposer la morale dans sa pureté, et en fixant ce que doit être le service de Dieu, de faire le procès aux images, aux cérémonies, aux fêtes d'institution humaine. Les institutions monacales ont leur tour dans un chapitre spécial, dont le titre fait assez deviner le contenu : *Chapitre des vœux, où il est traité de la moynerie.* Le dix-huitième siècle, qui a tant exploité les *victimes cloîtrées*, aurait pu puiser dans ce chapitre de bonnes tirades pour ses romans et ses drames philosophiques; mais c'est à peine si le sérieux réformateur effleure le pathétique du sujet. La question ecclésiastique du célibat et le mérite du vœu de virginité l'occupent davantage, et il traite cette matière avec sa force ordinaire de raison pratique.

La Loi exposée avec ses impérieux commandements et ses menaces terribles, Calvin triomphe. « Voilà, » dit-il, « quelles choses requiert de nous le Seigneur en sa Loi, et si nous faillons au moin-

dre poinct, vous avez entendu quelle condamnation éternelle nous attend. Maintenant, qui osera dire : J'accomplirai toutes ces choses et ne failliray en nul poinct? » Accomplir la Loi est pardessus la puissance des hommes : nous ne pouvons nous sauver, c'est Dieu qui nous sauvera à condition de notre foi ; et Calvin définit cette foi salutaire (je le cite toujours sans le commenter) « une ferme et certaine connaissance de la bonne volonté de Dieu envers nous, laquelle estant fondée sur la promesse gratuite donnée en Jésus-Christ, est révélée à notre entendement et scellée en notre cœur par le Saint-Esprit. Espérer ce que Dieu promet et sans fiance à ses œuvres, » voilà en deux mots la foi calviniste.

L'exposition du Symbole des Apôtres prend ici sa place naturelle. Cette expositiou, qui absorbe une grande partie de l'ouvrage, enveloppe parmi les articles de dogme, d'autres points essentiels, tels que l'établissement de l'Église, dont l'histoire est sommairement racontée. Rien n'est plus complet dans un espace plus resserré, que les résumés historiques auxquels Calvin est souvent conduit. L'histoire ecclésiastique, l'histoire aussi de la philosophie, lui sont si familières, qu'il déroule, selon son besoin, et avec une aisance merveilleuse, leurs phases essentielles ; et l'on sent que les détails ne lui coûteraient pas un plus grand effort.

Plusieurs chapitres se succèdent ensuite sur des sujets plus ou moins liés ; tels que « la similitude et différence du Viel et du Nouveau Testament ; » les précautions à apporter dans l'usage de « la liberté chrétienne, » laquelle, observe judicieusement Calvin, ne consiste point à manger de la viande le vendredi, ni à en faire étalage ; observation qui pouvait trouver alors son application fréquente.

On me dispensera d'approfondir la doctrine de Calvin sur la prédestination ; il l'expose avec un incroyable sang-froid, et ne jette dans l'ombre aucune des objections que sa thèse soulève ; il les prend les unes après les autres, les formule, et souvent les développe avec éloquence dans la bouche «des hommes charnels, qui,» dit-il, «entendant ces choses (sa théorie), ne se tiennent point de faire troubles et émotions, comme si une trompette avait sonné l'assaut. » Néanmoins, je suis arrivé au terme de cette lecture pénible avec une autre impression que je ne m'y étais attendu.

Peut-être ce qui révolte dans la théorie si crûment fataliste de Calvin, c'est la forme dogmatique dont il l'a revêtue. Au fond qu'est-ce que cette élection gratuite, ce salut que nos œuvres n'ont pas gagné, cette miséricorde sans conditions ? une profonde humilité de la créature de-

vant son Dieu, quoique malheureusement elle engendre d'ordinaire un grand orgueil devant les hommes. Calvin ne cesse de le répéter : Nous ne sommes rien, bien moins que rien, auprès de cet Être qui est tout, que nos regards ne peuvent seulement contempler dans son éclatante grandeur; et, si l'expression dogmatique la plus exagérée de ce désespoir de nous-mêmes, n'a pas fait frémir les chrétiens qui l'ont hautement articulée, c'est que presque toujours ils y ont vu le plus immense sacrifice que l'homme pût faire à Dieu, pour reconnaître son infinie bonté et notre misère sans bornes. Et peut-être est-ce là que gît l'explication du contraste que présentent la plupart des sectes fatalistes de la philosophie païenne et du christianisme. Elles anéantissent la responsabilité de l'homme, et pourtant l'astreignent à une vertu sévère par les plus étroites obligations. Pour nous en tenir à l'époque qui nous occupe, quel fait domine les tendances réformatrices du seizième siècle? Avant tout, le dégoût qu'inspire la religion régnante, telle que l'a corrompue l'Église, le besoin de se livrer à un culte épuré, et d'honorer le Dieu que l'on prie par le sacrifice des vices du siècle. Ce sont des cœurs révoltés par le spectacle des souillures que l'Église ne s'épargne pas à elle-même, qui les premiers se tournent vers l'Évangile. C'est par sa morale pratique, la

sainteté de ses mœurs, que se signale surtout l'Église calviniste. Cette réforme avait été de bonne heure la grande pensée, le but des efforts de Calvin. Obéir à Dieu, apparaissait à son âme sévère comme une nécessité terrible, une justice qu'il y avait danger de mort de violer. Mais la faiblesse humaine, cette effroyable misère qui nous laisse désarmés contre les passions mauvaises, rendait la victoire impossible. Il fallait donc ou imaginer le mal moins haïssable, et prendre pour le bien une vertu imparfaite, ou s'abandonner entièrement à la miséricorde illimitée de Dieu. Tous ces hommes austères repoussaient avec horreur la première alternative; ils acceptèrent l'autre dans toutes ses conséquences, dans une étendue qu'ils voulurent, sans bornes, comme la bonté divine. C'est ainsi seulement qu'à leurs yeux l'homme pouvait payer de reconnaissance son immortalité et son pardon. Née de telles convictions, cette confiance qui mettait sa gloire à être aveugle, ne pouvait affaiblir leur effroi du vice, elle l'exalta plus encore. Ce besoin ardent de rigoureuse justice, ou, si l'on veut, cette logique impitoyable est, selon moi, un fait qui chez Calvin a précédé ses persuasions systématiques. En lisant l'Évangile, pour ainsi dire, à travers les perceptions naturelles de son âme, il avait déduit du saint Livre, sincèrement et dans tout

ce qu'elles pouvaient avoir de violent et d'extrême, les conséquences dont l'ensemble forme sa conviction.

Ici donc la solution du problème est dans la nature des caractères, beaucoup plus que dans le principe métaphysique des opinions. De là d'apparentes contradictions, sans cela inexplicables. Voyez à l'autre bord : les partisans de la loi naturelle, ceux qui accordent à l'homme la plus grande liberté et le font ainsi plus responsable, Rousseau, par exemple, ont en pratique une morale éminemment tolérante et facile. Comment expliquer ces contrastes, sinon en reconnaissant que la théorie procède des dispositions morales, et que le caractère préexiste à la doctrine?

Je reviens à l'*Institution*. Arrivé à l'article des *Sacrements*, on dirait Calvin sur un champ de bataille; il charge ses adversaires avec une impétuosité sans égale. Le mystère de la messe, on s'y attend, est le but de ses coups multipliés; il déploie une incroyable verve de colère : railleries amères, méprisantes injures, il n'épargne rien aux *messotiers*, ainsi qu'il appelle les partisans de la messe, de cette Hélène, pour laquelle « les ennemis de la vérité aujourd'hui bataillent en si grande rage. » Cette Hélène n'est point, sous la plume de Calvin, une grâce de rhétorique; il se soucie peu de la guerre de Troie, d'Homère et de

Virgile, mais la comparaison est pour lui exacte de tous points; et, au développement qui suit et que je n'ose citer, on voit pourquoi il n'a pas rejeté cet auxiliaire païen. Quant à « cinq autres cérémonies qu'on a faussement appelées sacrements » (on devine qu'il veut parler de la confirmation, du mariage, etc.) ce n'est que pour la femme qu'il prend la peine d'en montrer l'abomination. Il est impitoyable sur les ordres ecclésiastiques; « ce sacrement de l'*Ordre*, si fertile, qu'il a fait de soy sept petits sacramentaux. »

Le chapitre du gouvernement de l'Église, est parmi les plus remarquables du livre. On reconnaît le législateur à la fermeté, à la sagesse et au caractère applicable des vues. Au surplus, c'est là le point délicat de l'institution protestante, et le sujet soulève une telle foule de questions inabordables en un travail comme celui-ci, que je passe à la fin de l'ouvrage sans m'arrêter davantage sur le dernier chapitre, intitulé *de la Vie chrétienne*, un des plus beaux, sans contredit, de l'*Institution*, mais dont l'examen me ramènerait aux réflexions déjà présentées sur le caractère le plus saillant de la réforme calviniste, le culte de la morale active.

Si, en lisant l'*Institution de la Religion Chrétienne*, on se reporte au temps où elle parut, on comprend aisément quelle impulsion elle donna à la réformation française. Traduite en français par le ré-

formateur lui-même, elle fit lever de tous les points de la société, et particulièrement de la classe moyenne et instruite, de fervents candidats de la foi nouvelle, et fut pour chacun une cuirasse, une arme à l'épreuve contre les séductions de l'Église désertée. Cette espèce de code, en même temps qu'il formait de robustes théologiens, donna aux ministres cet immense avantage sur le clergé ennemi, de posséder en langue vulgaire, dans un français nerveux et admirablement clair, la doctrine du maître, et son arsenal d'arguments. Les sarcasmes éloquents, à force de haine et d'amertume, prodigués par Calvin au pape et « à sa sequelle, » aux décisions sorboniques et à toute la théologie romaine, étaient faits pour produire une vive impression sur la masse des esprits, et comme ils étaient, de plus, faciles à saisir et encore davantage à répéter, le peuple eut ainsi des mots à son usage pour flétrir les hommes qu'on lui représentait comme ensevelis dans de honteuses et païennes erreurs : et tout parti qui a l'arme des mots est bien fort.

V.

COMMENTAIRES ET OPUSCULES DE CALVIN.

Au jugement de la science théologique, les *Commentaires* de Calvin sont, avec l'*Institution*, ses travaux les plus importants. Exposition brève, facile, lumineuse; sagacité rare, et entière bonne foi dans la recherche du sens des auteurs, tels sont les mérites qu'on reconnaît à cette partie de ses œuvres, et qui manquaient aux commentaires diffus et trop chargés d'érudition de ses prédécesseurs. Scaliger, qui le louait entre autres choses de n'avoir pas commenté l'Apocalypse, ne pouvait assez admirer son intelligence des prophètes : « *O quam Calvinus bene assequitur mentem prophetarum, nemo melius!* » Mais la matière est trop en dehors du point de vue général sous lequel je considère Calvin, pour que j'aie autre chose à faire dans cette *Étude*, que d'accepter sans examen ces décisions de la science.

Toutefois, à la différence de la plupart de ceux qui l'ont précédé dans la voie, le commentateur n'est pas exclusivement théologien. Il dédaigne, comme dans son *Institution*, l'appareil de la science, et va droit à son but, pratique avant tout, ne s'étudiant qu'à être facile et bref, pour être clair à toutes gens. Il n'entasse pas, pour les

discuter, tous les sens proposés par d'autres auteurs, et il résout plutôt directement les questions controversées dans l'intérêt des lecteurs « qui ne sont pas tant subtils » et qui s'embarrassent dans ces difficultés. L'interprétation des saints Livres, quand elle n'est qu'affaire d'érudition et de subtilité ingénieuse, est à ses yeux une indigne profanation. « C'est une audace qui emporte sacrilége de tirer çà et là les Escritures sans direction aucune, et s'en jouer à plaisir comme d'une chose qui n'est faite que pour le passe-temps : ce que plusieurs ont fait longtemps ja.[1] »

Ce qu'il faut, et ce que veut Calvin, c'est de montrer aux Chrétiens, dans la Bible, les fondements de leur foi et la règle de toute leur vie. Calvin repoussant, dans son exégèse, tout l'étalage des termes et des distinctions de l'école, donnait ainsi un nouveau et puissant coup à la théologie scolastique ; il substituait dans la sphère jusque là réservée de la science, le mobile des intérêts de l'âme à la stérile excitation d'un vain jeu de l'intelligence. Calvin avait étudié parallèlement, et l'une par l'autre, la Parole sacrée et la vie, la vie telle que la lui avait faite de bonne heure sa vocation religieuse ; en sorte que ses commentaires étaient comme les reflets de toutes

[1] Calvin : *Commentaires sur les Épîtres de saint Paul.* Épître dédicatoire à S. Grynée.

les expériences de sa carrière et gagnaient à cette illumination, une physionomie singulièrement vivante, en même temps qu'une grande autorité d'enseignement. Calvin lui-même avait nettement la conscience de ces avantages : « Si, » dit-il à la tête de son commentaire sur les Psaumes, « les lecteurs viennent à sentir quelque fruit et profit du labeur que j'ay prins à escrire ces commentaires, je veux bien qu'ils sachent que l'expérience que j'ai euë par les combats, esquels le Seigneur m'a exercé, encore qu'elle n'ait pas esté des plus grandes, m'y a toutefois grandement servi : non seulement à ce que je peusse déduire comment il faut prattiquer et mettre en usage toute la doctrine qu'on en pouvoit recueillir, mais aussi à ce que j'eusse plus grande ouverture à comprendre l'intention de chascun de ceux qui ont composé les Psaumes. Et pour ce qu'entre tous ceux-là David est le principal, ce qui m'a beaucoup servi pour entendre plus à plein les complaintes qu'il fait des afflictions que l'Église ha à soutenir au dedans de soy, et par ceux mesmes qui se disent en estre membres, c'est que j'ay souffert les mêmes choses ou semblables, des ennemis domestiques de l'Église. »

La sagacité, l'étendue du regard, l'observation profonde de Calvin se révèlent à tout instant dans ses *Commentaires*. Malheureusement le chrétien

qu'il façonne, c'était le réformé du seizième siècle, c'est-à-dire, l'homme placé, non pas dans sa position habituelle, mais dans les conditions d'un religionnaire persécuté, à qui l'énergie même de sa situation suscite des dangers inusités dans la vie commune des hommes, et commande des vertus également exceptionnelles.

Voici quelques exemples des leçons que tire Calvin des textes qu'il explique, ils suffisent pour donner une idée de la méthode qu'il suit dans l'application du texte interprété. Le Roi prophète a dit, Ps. XLII : « Mes larmes m'ont esté pour pain jour et nuit, quand on me disait chacun jour, où est ton Dieu? » et Calvin commente ainsi ces paroles : « Il récite un autre aiguillon de douleur bien picquant, duquel les meschants ses malveillants lui navroyent le cœur. Et de faict, il n'y a point de doute que Satan ne se soit servi de tels soufflets, pour le despiter plus vivement : que veux-tu dire? ne vois-tu pas bien que Dieu t'a rejeté? car certes il veut estre adoré au tabernacle, duquel maintenant tu ne peux approcher, et en es comme banni. C'estoyent des assaux merveilleusement rudes, et bien pour esbranler la foy de ce sainct personnage, sinon qu'estant soustenu d'une vertu singulière du Sainct-Esprit, il y eut résisté fort et ferme. [1] »

[1] *Comment. sur le Psaume* XLII.

Plus loin le commentateur étudie ce cri du prophète : « Mon âme, pourquoi t'abats-tu, » et son commentaire est un développement de cette remarque : « David confesse que son âme s'est trouvée abattue ; car quand nos infirmités se monstrent en grand nombre, et qu'il semble que ce soyent des vagues de la mer, sous lesquelles nous devions demeurer accablés, pour ce qu'il nous semble que c'est desia fait de nostre foy estans vaincus de la seule frayeur, nous n'osons prendre le courage de frapper et entrer au combat. Par quoy toutes fois et quantes qu'une telle nonchalance et lascheté nous saisira, qu'il nous souvienne que la lutte ordinaire des fidèles est ceste-ci, de ranger et domter leurs propres affections, et surtout combattre contre ceste deffiance qui nous est naturelle.[1] »

La grande lecture de Calvin s'était comme fondue dans son intelligence tout en la nourrissant. Aussi contre le goût universel et superstitieux de son siècle pour les citations accumulées, il ne faisait allusion que pour le besoin de sa thèse à l'antiquité qu'il avait bien étudiée. Ainsi, voulant prouver que la seule révélation peut donner à l'homme une foi inébranlable à la perpétuelle action de la Providence divine, le théologien montre dans le mot fameux de Brutus mourant la défaite de toute la philosophie. « Nous sçavons qu'entre

[1] *Comment. sur le Psaume* XLII,

les philosophes il y en a eu aucuns qui ont débatu et maintenu qu'il y avoit une providence de Dieu : mais l'expérience a monstré qu'encore n'en estoyent-ils point persuadez à bon escient : veu que quand les affaires sont venues autrement qu'ils n'avoyent espéré, ils ont détesté apertement ce point de doctrine, lequel ils avoyent fait mine de tenir bien résoluement, de quoy nous avons un exemple digne de mémoire en la personne d'un noble personnage romain nommé Brutus. Il n'est pas question de trouver un homme plus courageux qu'estait ceslui-là, et tous ses compagnons luy ont rendu tesmoignage qu'il estoit posé et prudent à merveilles. Iceluy comme estant de la secte des philosophes stoïciens, parloit excellemment de vertu et de la providence de Dieu, et la magnifioit; toutes fois se voyant finalement vaincu par Antoine, il veint à s'escrier que tout ce qu'il avoit creu touchant vertu, n'estoyent que parolles en l'air et vrayes niaiseries, et que toute la peine qu'on prenoit à vivre honnestement et vertueusement n'estoit qu'autant de perdu, pour ce que fortune domine les choses humaines. Ainsi ce personnage qui avait un cœur héroïque, et estoit un miroir de constance admirable, en renonçant à vertu et sous le nom d'icelle maudissant Dieu, s'est ainsi vileinement escoulé et esvanouy. [1] »

[1] *Comment. sur le Psaume* LXXIII.

La collection des *Opuscules* ou *Petits traités*[1] de Calvin est un volumineux recueil d'écrits de circonstance, mais presque tous d'un intérêt trop exclusivement théologique pour que j'en entreprenne ici le dénombrement complet. Comme ses autres ouvrages, ils offrent cependant une grande abondance de données précieuses pour l'histoire morale de la réformation, et sont généralement écrits avec cet aplomb d'ironie et cette verve de causticité qui donne quelquefois de la force comique au style de Calvin, toujours spirituel d'ailleurs dans sa sévérité et sa véhémence.

On peut désigner aux amateurs de curiosités historiques, comme dignes de leur attention, l'*Advertissement contre l'astrologie qu'on appelle judiciaire et autres curiosités qui règnent aujourd'hui dans le monde;* et surtout le *Petit traité de la recherche des reliques qu'on croit fort utiles à la chrestienté.* Ce dernier traité est d'une richesse de recherches qu'aurait admirée un antiquaire de nos jours. Le but de Calvin est de ruiner les reliques dans l'esprit des chrétiens en leur en démontrant la fausseté nécessaire. Voici un échantillon de ce curieux opuscule :

« Pour ce qu'ils ont donné à saint Sébastien l'office de guérir la peste, cela a fait qu'il a esté plus requis et que chacun a plus appeté de l'avoir.

[1] *Opuscules*, c'est-à-dire *petits traités* de J. Calvin. Genève, 1566.

Ce crédit l'a fait multiplier en quatre corps entiers dont l'un est à Rome, etc.; en outre il a deux testes, l'une à St-Pierre-de-Rome, et l'autre aux Jacopins de Thoulouse. Il est vray qu'elles sont creuses, si on s'en rapporte aux cordeliers d'Angers, lesquels se disent en avoir la cervelle. Item plus les Jacopins d'Angers en ont un bras; il y en a un autre à Saint-Sernin de Thoulouse, un autre à la Case-Dieu en Auvergne, et un autre à Montbrisson-en-Forest, sans les menus lopins qui en sont en plusieurs églises. Mais quand on aura bien contrepesé, qu'on devine où est le corps de saint Sébastien?..... »

« D'autant qu'il y a eu plusieurs sainctes nommées Suzannes, je ne say pas bonnement si l'intention a été de redoubler le corps d'une; mais tant y a qu'il y a un corps de saincte Suzanne à Rome, en l'église dédiée de son nom, et un autre à Thoulouse. Sainte Hélène n'a pas esté si heureuse, car outre son corps qui est à Venise, elle n'a gagné de supérabondant qu'une teste, laquelle est à Saint-Gerion de Cologne. Sainte Ursule l'a surmontée en ceste partie : son corps premièrement est à Saint-Jean-d'Angely, elle a pris après une teste à Cologne, une portion aux Jacopins de Mans, une autre aux Jacopins de Tours, l'autre à Bergerac. De ses compagnes qu'on appelle les onze mille vierges, on en a bien peu avoir partout. Outre

cent charretées d'ossements qui sont à Cologne, il n'y a à grand peine ville en toute l'Europe qui n'en soit remparée....[1] »

Dans le temps que la sévérité de Calvin excitait les plus vives clameurs, le réformateur prit le parti de se justifier, et écrivit un de ses plus spirituels opuscules, son *Excuse de Jean Calvin à Messieurs les Nicodémites, sur la complainte qu'ils font de sa trop grande rigueur.*[2] Ces Nicodémites sont ici tous ces censeurs, de diverse espèce, qui se cachent sous la robe de Nicodème pour attaquer la discipline calviniste. Calvin décrit quatre sortes de ces mécontents qui ne le sauraient souffrir. Ce sont d'abord : « Ceux qui ont toujours le mot d'édification en la bouche et se plaisent tellement à ce qu'ils font, qu'il leur semble proprement advis qu'il n'y ait qu'eux au monde qui sachent l'art d'édifier. »

Viennent ensuite les gens du monde qui n'ont qu'un cri contre les exigences du réformateur :

« Ce sont les prothonotaires délicats qui sont bien contents d'avoir l'Évangile et d'en deviser joyeusement et par esbat avec les dames, moyennant que cela ne les empesche point de vivre à leur plaisir. Je mettray en un mesme rang les mignons de cour et les dames qui n'ont jamais appris que

[1] *Traité des reliques.* Opusc. p. 754.
[2] *Opuscules.* p. 789.

d'estre mignardes, et pourtant ne savent que c'est d'ouïr qu'on parle un peu rudement à leur bonne grâce. Je ne m'esbahy pas si tous ceux-là font une bande contre moi, et comme s'ils avoient serment ensemble, condamnent tous d'une bouche ma trop grande austérité...., et maintenant il m'est advis que je les oy : « Qu'on ne nous parle plus de Calvin, « c'est un homme trop inhumain. Comment ! si « nous le voulions croire, non-seulement il nous « feroit bélistres, mais il nous mèneroit incontinent « au feu. Y a-t-il propos de nous presser en telle « sorte ? S'il veut que chacun lui ressemble et s'il est « marry de nous voir plus à notre aise qu'il n'est, « que nous en chaut-il ? (que nous importe ?). Nous « sommes bien ici, qu'il se tienne là où il est, et « qu'il laisse chacun en repos. » La conclusion est que je ne sais que c'est du monde. Quand ils en ont bien conté pour se flatter l'un l'autre, il leur semble qu'ils se sont bien vengés de moi. Voyre : mais que feront-ils à Dieu, auquel je les renvoie....? »

La troisième espèce des critiques, est celle des modérés, qui veulent bien d'une réforme, mais à condition de ne pas s'en mêler, et qu'il n'en soit pas trop question ; ce sont :

« Ceux qui convertissent à demy la chrestienté en philosophie, ou pour le moins ne prennent pas les choses fort à cœur. Quelques-uns de ceux-là imaginent des idées platoniques en leurs testes,

touchant la façon de servir Dieu.... ; ce sont gens d'estude qui s'adonnent en cette spéculation, que c'est bien assez qu'ils cognoissent Dieu, entendent quel est le droit chemin de salut, et considèrent en leur cabinet comment les choses doivent aller, sans s'entremesler ny empescher, comme sy cela n'estoit point de leur office. »

Ce sont enfin les « marchands et le commun peuple, lesquels se trouvant bien en leur ménage, se faschent qu'on les vienne inquiéter. Ainsi pour ce qu'il leur semble que je n'ai point assez d'égard à leur commodité, ils ne me veulent point avoir pour docteur, et leur semble que quand ils auront rejeté mon conseil, ils en seront quittes devant Dieu. »

Calvin répond à tous ces critiques qu'il n'exige d'eux autre chose, que ce que le Seigneur leur commande expressément par sa Parole « et non plus, » et qu'il ne saurait user de détours pour prêcher les ordres de Dieu. « Je persévère encore à présent en cela, et désire de tellement reconforter ceux qui faillent, que cependant ils ne s'endorment point en nonchalance et ne s'endurcissent point contre Dieu. Et de fait, les consolations chrestiennes ne sont pas d'endormir les pescheurs, leur faisant accroire que le mal est bien, mais après les avoir humiliés et abattus devant Dieu, de les induire, pour remède unique, à prier Dieu et de demander merci

et implorer son aide pour sortir de la fange où on est. Quiconque ne se contente de cela, qu'il cherche ailleurs un Balaham pour bénir ce que Dieu a maudit. Car ce n'est pas mon office ne ma coutume. »

D'un genre tout différent, un autre de ces opuscules renferme quelques-unes des meilleures pages de Calvin. C'est sa première lettre à Sadolet. Après l'expulsion de Calvin et de Farel, le pieux et savant évêque de Carpentras avait écrit aux Genevois pour essayer de les ramener au troupeau de saint Pierre. Sa lettre, adroitement conçue, était écrite avec le ton de la bienveillance et de l'affection pastorale; les chefs seuls de la réforme genevoise y étaient traités avec injure et mépris. Sadolet appartenait à ce groupe d'ecclésiastiques qui, tout à l'heure encore, et dans Rome même, se livraient à un culte plus épuré, et inclinaient vers les doctrines protestantes, mais en repoussant le schisme avec effroi.

Calvin répondit de Strasbourg, où il venait de se retirer[1]. Son début est remarquable par l'effort de modération qui s'y laisse apercevoir. Le jeune théologien n'a pas oublié qu'il s'adresse à une des lumières des lettres, à un savant vénéré. Aussi y a-t-il dans son épître plus de dignité que dans ses autres écrits, et souvent l'exilé atteint à un genre

[1] La lettre écrite en latin est de 1539. Calvin la traduisit en français en 1541.

d'éloquence qui ne lui est pas ordinaire. Évitant habilement de dogmatiser, Sadolet était arrivé d'un saut au fait du schisme, et avait borné ses efforts à effrayer les Genevois sur les conséquences de leur séparation, impiété horrible, disait-il, qui menaçait de mort leurs âmes égarées. Calvin évita tout autant que lui la sécheresse et la longueur d'une discussion dans les règles.

Il commence par un éloge senti et respectueux de l'illustre évêque; il pèse ses paroles, et, partagé entre ses sentiments de réformé et ses inclinations de savant, il fait la part aux unes et aux autres dans de longues parenthèses qui ralentissent le discours d'une manière inusitée chez lui. Enfin, il quitte son exorde et ces formes qui enchaînent ses mouvements naturels; puis rappelant tout à coup à Sadolet ses attaques « à bride avallée » contre les réformateurs de Genève :

« Au regard de moi, Sadolet, je veux bien que tu saches que suis l'un de ceux contre lesquels tu parles en si grande colère et fureur. Et combien que la vraie religion fust jà dressée et établie, et la forme de leur Église corrigée, avant qu'illec fussent appelés, néantmoins, pour ce que j'ai non seulement approuvé par ma voix et opinion, mais aussi me suis parforcé, tant qu'il m'a esté possible, de conserver et confirmer les choses paravant instituées par Farel et Viret, je ne puis estre bonnement

forclos ni séparé d'iceux en ceste cause. Que si en particulier tu m'eusses taxé, sans nul doute je t'eusse facilement remis le tout à cause de ton savoir et pour l'honneur des lettres. Mais quand je vois mon ministère (lequel je say estre fondé et confermé par la vocation du Seigneur) blessé et navré par la plaie que tu me fais, ce me sera desloyauté et non patience, si me taisant, je dissimule en cet endroit. »

Il y a beaucoup de finesse et d'esprit dans les reproches qu'il renvoie à l'évêque, «nourri, «dit-il,» comme entre les bras du pape Clément, et de renfort fait cardinal à Rome[1], en cette boutique de toutes finesses et astuces. » Dans un beau mouvement oratoire, amené simplement par le sujet, et sans préparation artificielle, Calvin, au lieu de justifier la séparation auprès de l'évêque, se tourne vers Dieu, et lui racontant comment il a quitté l'Église papale, c'est devant lui qu'il plaide. Voici le commencement de ce passage qui, trop long pour être cité tout entier, renferme, tracée à grand coups, toute l'apologie du protestantisme.

« Au regard de ce qu'ils m'ont objecté, que je me suis séparé de l'Église, en cela ne m'en sens rien coupable, si d'aventure peut-être celuy ne doist être réputé pour traître, lequel voyant les

[1] Sadolet venait d'être élevé à la dignité de cardinal, en même temps que Contarini et d'autres partisans de la réforme sans schisme.

souldars espars et escartez, vagans çà et là et delaissant leurs rangs, eslève l'enseigne du capitaine, et les rapelle et remet en leur ordre. Car tous les tiens, Seigneur, estoient tellement esgarez, que non seulement ils ne pouvoyent entendre ce qu'on leur commandoit, mais aussi il sembloit qu'ils eussent mis en oubli et leur capitaine, et la bataille et le serment qu'ils y avoient fait. Et moy, pour les retirer d'un tel erreur, n'ay point mis au vent une estrangère enseigne, mais celui tien noble estendart, qu'il nous est nécessaire de suivre si nous voulons estre enroulez au nombre de ton peuple. En cest endroit, ceux qui devoient soutenir les dits souldars en tout ordre, et qui les avoyent tirez en erreur, ont mis les mains sur moy, et pourceque constamment je persistoye, ils m'ont résisté avec grande violence. De là ont commencé griesvement à se mutiner, tant tellement que le combat s'est enflambé jusques à rompre l'union. Mais de quel costé soit la faute et coulpe, c'est maintenant à toi, Seigneur, de le dire et prononcer.... etc. »

Il n'a pas voulu céder parce qu'on lui demandait l'abnégation de sa foi; mais il prend Dieu à témoin, « qu'il a cherché, au prix de sa teste, que la paix fust remise en l'Église. »

« Mais que faisoyent nos adversaires? Ne couroyent-ils pas soudain et furieusement au feu, au

gibet et aux espées? n'estimoient-ils pas que leur seul recours estoit aux armes et à la cruauté? N'incytoient-ils pas gens de tous estats à cette même rage? Ne rejettoyent-ils pas toutes conditions de paix? Dont il est advenu que la chose qui sans cela se pouvoit amiablement apaiser, s'est allumée et est parvenue jusques à une telle guerre. Et combien qu'en une si grande perturbation de choses, il y ait eu plusieurs opinions, je suis toutesfois maintenant délivré de toute crainte, puisque nous sommes devant ton siége judicial, là où équité conjointe à verité ne peut juger que selon innocence. Voylà, Sadolet, la défense de notre cause, non pas celle que pour nous charger tu as voulu inventer; mais celle que toutes gens de bien pour le présent cognoissent estre véritable, et laquelle en ce jour-là apparoîtra clairement à toutes créatures. »

VI.

PRÉDICATION DE CALVIN.

La plume et la parole, c'étaient toutes les armes de Calvin, on a vu ce qu'il faisait de la première, il reste à examiner comment il maniait la seconde.

Les monuments ne manquent pas plus pour une étude que pour l'autre ; en effet, prédicateur d'une fécondité sans exemple, Calvin a prononcé un nombre incroyable de sermons ; il nous en reste environ deux mille, embrassant au plus un espace de onze années de prédication. Si l'on pouvait y ajouter et les homélies populaires qu'il répandit en France avant de s'exiler, et ses discours des années qui ont suivi et précédé la période de 1549 à 1560, peut-être faudrait-il porter à trois mille le chiffre déjà énorme des sermons qui nous sont restés.[1] On devinerait que Calvin improvisait en chaire, si on ne le savait positivement ; lui-même n'a publié qu'une faible partie de ses prédications, quand il y fut engagé par les circonstances et les nécessités de la cause. Tout le reste a été recueilli de sa bouche ;[2] un sténographe écrivait le discours et des copies s'en répandaient par tout le monde.

[1] Voyez dans l'*Histoire littéraire de Genève* de Senebier, un catalogue de ces sermons, et d'autres détails bibliographiques sur ce sujet. T. I, pag. 256-59.

[2] « Denys Raguenier les écrivait à l'Église pendant que Calvin les prêchait. Jean Budé et Charles de Jonvillers écrivaient les leçons de Calvin à l'auditoire de théologie : Nicolas des Gallars, François Bourgoing et Jean Cousin avaient de même écrit plusieurs leçons et sermons. » Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, T. I, pag. 259. — « Vir quidem erat Genevæ, » dit Scaliger, « qui in Calvini concionibus scribendis victum sibi comparabat. Asthmaticus erat et lente loquebatur, ideoque facile erat scribere quæ pronunciabat. Multo magis mihi placent Calvini commentarii quam ejus conciones, quas nunquam scripsit. » *Scaligeriana secunda*.

Il doit s'en trouver encore dans les villes de France qui ont eu les premières Églises protestantes.

Calvin apportait dans la chaire cette même et merveilleuse facilité d'exposition qui est le mérite particulier de tous ses ouvrages, comme elle est aussi la cause de ses défauts ordinaires : excès de preuves, surabondance de développements, et retours mal évités aux arguments analogues. Mais, si l'on remonte jusqu'aux temps où la réformation enseignait du haut de la chaire; si l'on se replace dans les rangs du peuple qui écoute, peuple indocile, impatient de l'autorité pastorale, comme de tous les jougs, qui jette en arrière un œil de regret sur sa première corruption et subit presque à contre-cœur les conséquences de sa réforme religieuse; si l'on réfléchit enfin que de la régénération entière de ce peuple dépend à moitié le sort de l'œuvre calviniste, alors on trouve de grands sujets d'admiration : le langage sévère du prédicateur vous frappe; on comprend qu'il persuade, on retrouve cette éloquence qui brisait les mauvaises inclinations de ses auditeurs et les forçait à continuer la route avec un fier courage.

Calvin ne censure pas les fautes de ses ouailles avec moins de rigueur que les scandales de ses adversaires; il ne leur passe rien, à peine quelques murmures de leur chair rebelle. Il les tance sans pitié, pour leurs défaillances de cœur, pour leur

vertissement n'est pas d'un style ménagé, et l'invective souvent grossière s'y mêle à la gravité des menaces. Calvin sait bien ce qu'on pense de ses exigences, mais il n'est que trop doux, écoutez-le plutôt : « Ils n'en trouvent point (comme ils disent) de plus sévère que moy. Or je veulx leur montrer que jusques yci je ne les ai traitez que trop doulcement, » et il cite le prophète Jérémie, qui « en gros patois du pays de Chaldée presse les Juifs captifs de fuir les abominations chaldéennes, et leur non-seulement défend de faire semblant d'y consentir, mais il leur fait commandement exprès de montrer que ce leur est une puantise... Que nos tendrons s'en aillent maintenant plaindre de moi, comme si j'étais trop excessif, si est-ce que jamais je n'ay requis d'eulx la moitié de ce que fait le prophète. »

De cet exorde Calvin passe à l'énumération des idolâtries «qui,»dit-il,»ont aujourd'huy la vogue, et auxquelles ne craignent pas de participer ces faibles chrestiens couvrant leur trahison de réserves et de méchants sophismes.» La messe ouvre la liste, et il en dit sa façon de penser en images beaucoup plus énergiques que châtiées.

On ne peut s'empêcher de sourire, en lisant le tableau souvent comique où, fin observateur des faiblesses humaines, Calvin surprend ces chrétiens de bonne composition, dans leurs arrangements

de conscience, leurs réserves mentales et leurs concessions utiles. « Il y en a, » dit-il, « qui viennent jusque là, de quitter la messe, mais ils voudroyent bien retenir quelques autres lopins de ce qu'on appelle service de Dieu, afin de n'être point tenus, comme ils disent, du tout (tout à fait) pour gens profanes. Ceux-là se glissent aux baptêmes, comme si le sacrement, » s'écrie le prédicateur, « n'estoit pas là barbouillé en tant de sortes;.... ils espient le temps pour ne poinct rencontrer de messes et viennent au temple afin qu'on pense qu'ils y ont esté; ou bien ils se réservent les vespres pour leur part, et vont flairer l'odeur des encensoirs. » Tous ces gens-là sont, dit l'orateur, « gens qui veulent moyenner entre Dieu et le diable; » et font, ajoute-t-il, comme Ésaü, qui, pour plaire à Isaac, prit femme nouvelle hors de Canaan, mais ne quitta point celle qu'il y avait déjà.

« A tout ce monde, et même à ces pauvres âmes en perplexité, lesquelles, sans hypocrisie, désirent de cheminer droit, et ne se peuvent despescher de beaucoup de scrupules, » Calvin ne sait que montrer en quoi il faillent, afin qu'ils y remédient. Mais qu'on ne vienne pas lui « demander ceci et cela par le menu, comme font quelques importuns, avec qui jamais ce ne seroit faict si on vouloit respondre à toutes leurs diffi-

cultez. Telles gens à bon droit pourroyent estre accomparez à ceux qui, après avoir ouy un sermon où ils sont exhortez de s'accoustrer modestement, sans superfluité ne pompe, vouldroyent bien que le prescheur leur taillast leurs chausses, et leur cousist leurs soulliers. »

Qu'y a-t-il donc à faire? « Nous avons en tout ceci, » répond le réformateur, « un but certain auquel il nous faut tendre. C'est que le zèle de la maison de Dieu nous ronge le cœur, et que nous prenions sur nous les opprobres qui sont faicts à son nom. Quand un tel zèle sera bien allumé en nos cœurs, et non pas comme un feu d'estoupes, mais pour y ardre incessamment; tant s'en fault qu'il nous souffre de faire semblant d'approuver les abominations auxquelles Dieu est deshonoré, qu'il nous sera impossible de nous taire et dissimuler en le voyant. » Mais les docteurs, les parlements et les esprits railleurs objectent, condamnent et se moquent. Calvin leur rend leurs arrêts et leurs railleries en prédictions terribles. On dirait à son langage de maître, le messager de la colère divine. D'ordinaire, c'est aux railleurs, les plus dangereux ennemis de toute secte, qu'il adresse ses sarcasmes les plus serrés, ou ses apostrophes les plus vigoureuses. Son âpre dédain fait bien petits « ces gaudisseurs et jetteurs de brocards; » ils ont trouvé leur maître, et s'il y avait

à rire, les rieurs ne seraient pas de leur côté. Ce morceau vaut la peine qu'on le cite.

« Il ne me chault (importe) des mocqueurs qui disent que nous en parlons bien à nostre aise, et ce n'est point à moy qu'ils s'attachent, d'autant qu'il n'y a rien ici de mon creu, comme on le croit. Autant en dis-je de tous les philosophes qui en prononcent leur sentence sans savoir comment : car puisqu'ils ne veulent escouter Dieu, lequel parle à eulx pour les enseigner, je les adjourne devant son siége judicial, là où ils oiront sa sentence, contre laquelle il ne sera plus question de replicquer. Puisqu'ils ne daignent maintenant l'ouïr comme maistre, ils le sentiront alors leur juge en despit de leurs dents. Les plus habiles et les plus rusez se trouveront yci trompez en leur compte. Qu'ils soyent stylez tant qu'ils voudront, à renverser ou obscurcir le droict : leurs chapperons fourrez auxquels ils se mirent, et en s'y mirant s'aveuglent, ne leur donneront point la cause gaignée. Je dis ceci, pour ce que messieurs les conseilliers, juges et advocas, non seulement entreprennent de plaider contre Dieu, pour avoir privilége de se mocquer de luy : mais en rejectant toute l'Escripture Saincte, desgorgent leurs blasphesmes, comme des arrests souverains. Et tels marmousets seront si orgueilleux, qu'après qu'ils auront dict ce mot, ils ne pourront souffrir que

raison ne vérité ait lieu. Si est-ce qu'en passant, je leur annonce qu'il vauldrait beaucoup mieux qu'ils pensassent quelle horrible vengeance est apprestée à tous ceulx qui convertissent la vérité en mensonge. Que les docteurs de chambre et de table ne prennent point yci un degré trop hault pour eulx, c'est de gergonner contre le Maistre céleste, auquel il nous convient tous donner audience. Les beaulx titres ne feront yci rien pour exempter personne, sinon que messieurs les abbés, prieurs, doyens et archediacres seront contraincts mener la danse en la condamnation que Dieu fera. Si messieurs les courtisans ont accoustumé de contenter les hommes par leur eau béniste, qu'ils n'attendent pas de faire le semblable à Dieu. Que tous gaudisseurs se déportent de donner leurs coups de bec, jeeter leurs brocars accoustumez, s'ils ne veulent sentir la main forte de Celuy à la parolle duquel ils devroyent trembler. C'est un abus trop lourd de se faire accroire qu'en me prenant à partie, ils n'auront plus Dieu pour juge. Qu'ils raclent mon nom de leurs papiers en ceste matière, d'autant que je ne préten sinon que Dieu soit escouté et obéi, et non pas de gouverner les consciences à mon appétit, ne de leur imposer nécessité ou loy. — Quant aux autres qui ne rejectent point la parolle de Dieu en telle fierté, et cependant toutefois sont si infirmes et lasches, qu'on

ne les peut faire bouger, je les exhorte qu'ils pensent un peu mieulx à eulx, pour ne se plus flatter comme ils ont faict. Qu'ils ouvrent les yeux, etc. etc. »

Calvin commence le sermon qui suit, par ces paroles de l'Épître aux Hébreux : « Allons hors des tentes après Christ, portant son opprobre. » La persécution qu'elle subit fut, après tout, on le sait, le grand levier de la réforme française : Calvin en doubla l'effort par son habileté à s'en servir, et ce sermon en est un exemple. Pas plus ici qu'ailleurs, il ne manque à ses habitudes argumentatives, mais ses arguments vont plus vite au but, et se développent dans de nerveuses exhortations qui, sans contredit, devaient produire leur effet.

Il faut savoir pour qui l'on souffre ; vainement pour soutenir quelques folles rêveries conçues en nos têtes, nous nous exposerons à la mort, ce ne sera que frénésie ; la persécution n'a de prix que soufferte pour la sainte vérité. « Il n'y a que la bonne cause qui fasse que Dieu nous avoue pour ses martyrs. » Quand nous sommes instruits dans la vraie foi chrétienne, et qu'elle nous est devenue une certitude, comment hésiterait le fidèle, alors qu'il confesse le Seigneur au milieu des persécutions? comment reculerait-il? et qu'est-ce que la persécution d'aujourd'hui, comparée à celle qu'ont supportée les Juifs, eux qui pourtant « ont seule-

ment salué les promesses de loin, qui n'ont eu qu'un petit guichet ouvert pour venir au royaume de Dieu, » et après les Juifs les premiers chrétiens, « ces martyrs du temps passé, qui succombèrent par grosses nuées; gens de nul savoir, mais de beaucoup de foy, et qui n'ayant que cela, s'en alloient franchement au feu, ou à une autre espèce de mort. » Nous au contraire, « nous sommes si grans clercs que rien plus (au moins ce nous semble);et de fait, quant à l'intelligence de l'Escripture, Dieu nous en a autant eslargi que jamais il a faict en nul âge. Cependant, à grand peine, y a-t-il une seule goutte de zèle.... Si nous voyons les tyrans débridés, sur cela il nous semble que Dieu n'a plus moyen de nous sauver; parquoy nous sommes tentés de pourveoir à nos affaires, comme s'il n'y avoit plus nulle attente quant à luy..... Imbécile froideur! sa providence, tel qu'il nous l'a déclaré, nous devrait estre comme une forteresse imprenable. Travaillons d'apprendre ce petit mot : Que nos corps sont en la main de Celuy qui les a créez. Il nous a en sa garde comme il a l'œil sur les tyrans, car si la mort des saincts est précieuse devant lui, il a dit aussi que la terre descouvrira le sang qui semble estre caché. » Et le réformateur s'écrie :

« Que les ennemys de l'Évangile soyent prodigues tant qu'ils vouldront du sang des martyrs,

si fauldra-t-il qu'ils en rendent un terrible compte jusques à la dernière goutte. Ils se moquent aujourd'huy orgueilleusement en bruslant les fidèles, et après s'estre baignez en leur sang, ils en sont tellement animez qu'ils n'estiment point les meurtres qu'ils font, un festu. Mais si nous avons la patience d'attendre, Dieu monstrera en la fin, que ce n'est pas en vain qu'il a taxé nostre vie d'un si hault prix. »

En attendant, Dieu vous armera de la constance invincible des vrais martyrs, qui fait triompher la chair de l'opprobre des hommes et des tourments : il l'a promis. « Prenez donc ce bouclier pour repousser toutes craintes desquelles nous sommes assaillis, et ne restreignons point la vertu de l'Esprit de Dieu à si petite mesure, que nous n'estimions qu'il surmontera aisément toutes les cruaultez des hommes. Et de ceci nous en avons eu de notre temps un exemple mémorable entre les autres. Un jeune homme, qui a yci habité avec nous, estant pris en la ville de Tournay, fut condamné à avoir la teste tranchée s'il se desdisoit, et à estre bruslé tout vif s'il persistoit en son propos. Quand on luy demanda ce qu'il vouloit faire, il répondit simplement : Celui qui me fera la grâce de mourir patiemment pour son nom, me fera bien la grâce d'endurer le feu. Nous devons prendre ceste sentence, non pas comme d'un homme mortel,

mais comme du Saint-Esprit, pour nous assurer que Dieu n'est pas moins puissant à nous fortifier, et rendre victorieux contre les tourmens, qu'à nous faire prendre une plus doulce mort en gré. Et ainsi, que les fidèles apprennent d'eslever la teste hault à ceste couronne d'immortalité et gloire à laquelle Dieu les convie, afin qu'il ne leur face point mal de quitter la vie présente pour un tel loyer; et pour estre asseurez de ce bien inestimable, qu'ils ayent toujours devant les yeux ceste conformité qu'ils ont avec nostre Seigneur Jésus pour contempler la vie au milieu de la mort, comme luy par l'opprobre de la croix est parvenu à la résurrection glorieuse en laquelle gist toute nostre félicité joye et triomphe. »

On le voit, Calvin est ici comme partout l'apôtre inflexible qui veut que nous avancions sans fin et sans cesse, sans jeter un regard derrière nous. Au terme de la course, il montre bien un glorieux et éternel repos, mais il en revient toujours à son terrible : *Dieu le veut.* Il gourmande les tardifs, les fatigués; il est inexorable : Dieu commande que tu marches, et si tu t'arrêtes, tu es mort. A l'ouïe de ce sermon, qui se répétait dans les prônes secrets de toutes les communautés persécutées, je me représente quel transport s'emparait des auditeurs : ce n'était pas l'enthousiasme d'une imagination émue, mais le courage du vétéran qui

sait qu'il lui faut périr sur la brèche, ou revenir vainqueur. Calvin n'attendrit jamais, pas plus qu'il ne s'attendrit lui-même; mais il barde de fer le soldat de sa cause, et durcit les muscles de son cœur.

Les deux derniers sermons, animés du même esprit de rigueur, et remplis d'exhortations et de reproches adressés aux fidèles, n'offrent pas moins d'intérêt que les premiers; mais la crainte de multiplier outre mesure les citations, m'oblige à les analyser avec moins d'étendue. On voit dans le troisième quels pénibles commencements eut cette réforme chrétienne des mœurs, objet des plus rudes efforts de Calvin. Avec la sincère franchise qui n'est pas le trait le moins imposant de son caractère, cet homme ne craint pas de compter, à la face des ennemis de sa foi, les plaies qui affligent l'Église naissante. Les uns sont tièdes et nonchalants à suivre les sermons et les prières publiques; de mœurs légères, le grand nombre « pratique le proverbe ancien d'estre près du moustier et loing de Dieu. » Ceux-là traversent le temple, ou ne sont guère attentifs à ce qui se dit ou se fait aux prônes et aux sacrements; « ils ont les oreîlles battues et les cœurs nullement touchez. » Tous murmurent. Combien ces hommes sont loin de David qui s'écriait : « J'ay demandé une chose à Dieu et la requerray, c'est d'habiter en la maison du Sei-

gneur tout le temps de ma vie, afin de voir la beaulté du Seigneur et de bien regarder son temple. » David a tout à désirer, et la première chose qu'il désire c'est le temple, et quand il a tout en juissance, c'est encore le temple qu'il appelle : eux, au contraire.... » et Calvin poursuit le parallèle tout au travers de son sermon. La comparaison n'est pas à l'avantage de ses ouailles genevoises, pas même de leurs nouveaux frères, venus pourtant à Genève pour chercher le temple et contempler la beauté du Seigneur. Ceux-ci étaient sans doute les plus dociles enfants de la réformation, Calvin néanmoins aperçoit dans leur nombre des brebis folles et ne les épargne pas plus que les nationaux.

« Dieu, » dit-il aux uns et aux autres, « Dieu n'omet nul moyen pour avancer notre salut. Craignons donc cest reproche qu'il fait par son prophète Ésaïe au chapitre LXV : J'ay tout le jour espandu mes bras à ce peuple rebelle. Si ceulx qui sont errants par les déserts de la papaulté ne seront point espargnez quand ils n'auront cheminé droict, je vous prie, que sera-ce de nous, qui sommes nourris comme en la maison soubs les yeulx de notre Père céleste! Les uns ont abandonné le païs de leur naissance pour se ranger en une Église chrestienne. Les autres ont eu plus de privilége, que Dieu les est venu visiter en leur nid. Mainte-

nant si ceulx qui sont natifs du lieu ne recognoissent un tel bien pour se dédier du tout (tout à fait) à Dieu, lequel s'est ainsi approché d'eulx, une telle ingratitude demeurera-t-elle impunie? Plustost qu'ils dient : Seigneur, tu as basti ton temple et dressé ton autel au milieu de nous ; fay nous doncques la grâce de nous purifier, afin que nous ne souillions point par nos ordures la saincteté de tes dons, et que nous ne tournions point en opprobre la gloire de tes bénéfices. Quant à ceulx qui sont venus de loing, qu'ils advisent de se gouverner sainctement, comme en la maison de Dieu. Ils pouvoyent bien vivre ailleurs en desbauches, et ne faloit point qu'ils bougeassent de la papaulté pour mener un train dissolu. Et de fait il y en a aucuns auxquels il vauldrait mieux s'estre rompu le col, que d'avoir jamais mis le pied en ceste Église pour s'y porter si mal. Les uns s'adjoingnent aux gaudisseurs pour les endurcir en leur malice ; les autres seront gourmans et yvrognes ; les autres mutins et noiseux. Il y a des mesnages où les maris et femmes sont comme chiens et chats. Il y en a qui haulsent leurs estas et contrefont les seigneurs sans propos, sont addonnez ès pompes et superfluités mondaines. Les autres deviennent si délicats, qu'ils ne savent plus que c'est de travailler, et n'y a nul consentement pour la nourriture. Il y en a des mesdisans et détrac-

teurs qui trouveroyent à redire aux anges de paradis; et d'autant qu'ils crèvent de vices, ils mettent toute leur saincteté à contrerôler leurs prochains. Cependant il leur semble à tous que Dieu est bien tenu à eulx de ce qu'ils ont faict le voyage de Genève, comme s'il n'eust pas mieux valu qu'ils feussent demourez sur leur fumier, que de venir faire tels scandales en l'Église de Dieu. Or s'il y a eu du mal par ci devant, que chacun pense à se réduire; et s'il y en a qui soyent du tout incorrigibles, que les enfants de Dieu se munissent de ceste doctrine, etc., etc. »

Une chose surprend d'abord dans Calvin quand on songe à l'étendue de sa victoire : c'est le dédain profond de la flatterie, cet instrument ordinaire de tous les chefs de parti; jamais il n'exalte son armée par la louange, jamais il ne l'enivre d'encens pour se la rendre obéissante et dévouée. Son âme austère et vraie a l'horreur de tous moyens qui ne sont pas dans l'esprit du but qu'il poursuit; il ne trahira ni Dieu, ni son troupeau, par une indulgence politique; il faut que l'œuvre sainte s'accomplisse saintement. Bientôt on ne s'étonne plus, et l'on comprend que le succès naît précisément de cet accord étroit et sincère entre la fin et les mobiles.

Le premier sermon apprenait aux hommes à souffrir la persécution en l'adorant; le dernier,

avec la même force, exhorte l'adepte de la foi régénérée à rompre tout pacte avec l'impiété et à s'exiler d'une terre souillée par l'idolâtrie. Je citerai peu de passages de ce discours; on y retrouverait les mêmes caractères qu'on a pu remarquer dans les autres, surtout la même argumentation énergique et impérieuse. Le berger chasse les troupeaux devant lui, il les repousse, en les châtiant, d'un pâturage qui donne la mort. Riches et pauvres, il ne leur laisse pas une objection, il lève tous les obstacles, à sa manière toutefois, en les méprisant. Ainsi, disent les uns : « Il ne nous est licite de quitter le païs de notre naissance, bien, » observe Calvin, « qu'ils soient là destitués de vie et qu'il n'y ait que désolation quant à l'ordre de l'Église. » Eh! » leur répond l'orateur, « s'il n'y avait pas à manger en leur païs, ils le sauroient bien quitter, comme aussi pour une contrée où on leur offrirait six fois autant de bien qu'ils en ont chez eux. » Qu'ils demeurent, et eux et leurs enfants seront incessamment souillés de la superstition qui les entoure.... « Et quand un homme aura langui toute sa vie ainsi misérablement, ne sachant de quel côté se tourner, les grands assaults seront à sa mort, et là le diable aura tout son équipage, etc. » La terreur religieuse vient à l'aide du prédicateur, et il frappe à grands coups de cette terrible épée.

la masse qui leur importe, et ils songent bien plus, pour ainsi dire, à lui imposer la police chrétienne qu'à faire patiemment l'éducation religieuse des cœurs. Dans leur point de vue, l'affaire importante est bien le salut, mais ce salut dépend d'une opinion dont le triomphe est intimement lié à l'état moral de la communauté; toutes ces choses s'appuient mutuellement, se confondent, et pour avancer le salut de l'homme, c'est le salut de la société qu'ils prêchent.

Ils croient recommencer l'œuvre des premiers propagateurs de la foi chrétienne; mais ils se trompent. C'est tout un monde nouveau de vertus, d'idées et de sentiments que le christianisme avait à faire triompher parmi la multitude des nations. Les apôtres, et ceux qui vinrent après eux, eurent d'abord à créer un homme qui n'était pas, le chrétien, et, en peuplant ainsi le royaume du Seigneur, dans leur pensée c'est à la patrie céleste seulement qu'ils gagnent des citoyens. Eux aussi ils conquièrent; mais ils n'ont ni gouvernement politique, ni territoire à défendre, qui soient comme les formes apparentes de leur religion; la communauté qu'ils exhortent est toute spirituelle, celle de Calvin est en même temps politique. De là d'inévitables et profondes différences que l'on retrouve empreintes dans l'éloquence de ces deux périodes de grande révolu-

tion. Si la comparaison n'est pas favorable à la prédication réformée du seizième siècle, on ne doit pas non plus oublier que celle-ci a créé ou préparé de nombreuses générations qui ont vécu dans la rigoureuse austérité de la règle chrétienne; et qu'à l'aide surtout de sa parole, Calvin a accompli la régénération morale de tout un peuple, et donné à une société nouvelle, formée de tant d'éléments divers, la force et la solidité qui, dans les institutions de ce monde, ne proviennent ordinairement que de la durée et de la tradition.

VI.

STYLE DE CALVIN. — CONCLUSION.

Le style de Calvin est de la même trempe que sa pensée; précis, nerveux, dédaigneux des grâces superflues, et des inutilités de langage, il est le reflet exact de la parfaite netteté de son intelligence. Prédicateur ou écrivain, l'expression juste et fortement découpée lui arrivait sans effort: il y était pour ainsi dire porté par sa pensée même; et ses sermons improvisés, ses écrits dictés à la volée, ou tracés au courant de la plume, sont tous

également marqués de cette même empreinte de justesse et de vigueur. Comme tous les hommes qui écrivent vite et facilement, il ne se donnait pas la peine de resserrer ses moyens, en les groupant sous un petit nombre de points de vue choisis avec étude; aussi y a-t-il chez lui, je l'ai déjà fait remarquer, excès de preuves et distribution surabondante d'arguments; mais ces défauts sont des défauts d'ordonnance et de composition. La phrase de Calvin est, dans la contexture de ses parties et dans le choix des termes, exempte de cette superfétation, qui, chez lui, engendre quelquefois l'incohérence par la juxtaposition de périodes trop prolongées; le plus souvent elle offre même ces tours brefs et précis qui, unis à l'énergie du sentiment, font la force du langage.

Pour atteindre à cette clarté et à cette vigueur qui réagissent du sens sur l'expression, il faut, instinctivement ou par l'étude, posséder cette intelligence d'un idiome qui vous en rend le maître; et Calvin, en effet, habile à saisir le génie des langues, en faisait ce qu'il faisait des âmes : il les subjuguait par la force, les contraignant à entrer dans ses voies, quand elles lui refusaient leur concours naturel.

Ses contemporains s'émerveillaient de la facilité et de l'élégance de sa latinité; en effet, il écrit en latin sans recherche, sans effort, et si ce n'était le

fonds des pensées, on croirait lire un ancien, Cicéron d'ordinaire, Sénèque quelquefois. Non pas qu'il fût un de ces purs cicéroniens d'alors, qui se prétendaient seuls vrais latinistes, parce qu'ils n'usaient que de la phraséologie de Cicéron, et portaient la livrée de sa latinité; mais en étudiant le langage des anciens maîtres, il s'était surtout attaché à cet écrivain, et lui avait pris ce qui valait mieux que son lexique, l'art d'être élégant par la clarté plus encore que par les ornements, et de dérouler sans embarras dans une phrase flexible, adroitement articulée, et bienvenue de l'oreille, les aspects essentiels d'une idée. Il manie cette belle langue des Romains avec une aisance sans pareille, et à lire ce discours dégagé, élégant et rapide, on croirait volontiers qu'il n'y a, pour bien dire en latin, qu'à suivre le conseil donné par Henri Estienne aux trop scrupuleux cicéroniens:

« Eia, metum et linguam solve, Latinus eris [1]. »

Il y a, est-il besoin de l'ajouter, entre le style du maître et du disciple, toute la différence qui sépare la nature de ces deux hommes, et le dernier a le désavantage d'avoir affaire à une langue morte qui ne lui offre que ses débris, et ne saurait plus pousser ni feuilles, ni rameaux; mais l'un et l'autre

[1] C'est l'épigraphe d'un amusant et curieux livre du savant philologue : *De latinitate falsò suspectâ*. Gen. 1576.

procèdent avec une égale adresse, et arrivent au résultat avec un art semblable. Quelques-uns des opuscules de Calvin, ses commentaires, et particulièrement leurs préfaces, la plupart de ses lettres, qu'on pourrait bien appeler aussi *ad Familiares*, attestent avec quelle intelligence du génie des langues Calvin s'était approprié les ressources du latin. Mais son français en offre un témoignage plus intéressant et que je me réserve d'examiner dans une autre partie de cet ouvrage.

En résumant les réflexions qu'a pu faire naître chez le lecteur, ce coup d'œil jeté sur la double influence de l'œuvre réformatrice et des écrits de Calvin, ne peut-on pas affirmer que, réformateur et législateur, orateur et écrivain, il n'a été si puissant que par son caractère et l'énergie de son individualité. L'individu ne peut rien, sans doute, sur les destinées de l'intelligence humaine, sinon par les forces que celle-ci renferme en elle-même pour sa conservation et ses conquêtes; mais ces forces demeurent oisives ou stériles, tant qu'un homme ne vient pas s'en emparer, et les féconder de toute la puissance de vie dont il est doué. Que de vaillants hommes de guerre dans tous les âges; combien peu de grands conquérants! De même pour le monde moral et intellectuel: les talents,

les génies secondaires s'épuisent en efforts brillants, en œuvres recommandables, mais improductives, et, à côté d'eux, la masse accélère à peine un instant sa marche imperceptible. Mais on la voit courir, comme emportée dans la carrière, lorsque la Providence a suscité un être fort d'esprit et de cœur, pour mettre en mouvement tant de leviers demeurés immobiles. Ce phénomène se renouvelle aussi dans de plus modestes sphères, et sous des aspects moins grandioses ; car des faits semblables se passent dans toutes les régions de notre monde, dans tous les états de la société, et pour tous les ordres d'idées. N'est-ce pas là une grande leçon que l'histoire donne à l'homme qui veut faire le bien dans son passage sur cette terre, en lui apprenant qu'il peut tout en étant soi, qu'il ne peut rien sans l'être, parce que de la vérité et de l'originalité de l'âme procède la puissance. Calvin nous en est une preuve solennelle. Les forts, il est vrai, se peuvent égarer, mais leurs erreurs nous enseignent seulement cette autre grande vérité, qu'à la force il faut joindre l'élévation. Or, par où nous relever, sinon par la pensée? Disons donc avec Pascal, en terminant cette *Étude :* « Travaillons à bien penser : voilà le principe de la morale, » et ajoutons, la source de la vraie force.

PIERRE VIRET.

I.

CARRIÈRE DE VIRET.

Un jour dans sa course de missionnaire à travers le pays de Vaud, Farel rencontra à Orbe un jeune homme de la contrée, qui rapportait de l'Université de Paris un savoir étendu et un grand goût pour la réforme. Au milieu de ses études, les nouveautés de Luther étaient venues l'assaillir de doutes, et, « la conscience troublée et presque désespérée, ne sachant de quel côté se tourner,[1] » il avait renoncé à sa vocation, avant même d'avoir pris la tonsure. Ce jeune homme était le fils d'un tondeur de draps, et s'appelait Pierre Viret. Farel qui devinait les apôtres, voit en lui un soldat pour sa cause; il l'affermit dans ses croyances naissantes, et à peu près du même coup, malgré sa résistance, en fait un réformateur.

Le nouveau ministre commence sa carrière par

[1] P. Viret. *Disputations Chrestiennes*. Gen. 1552, p. 23.

la réforme de sa propre famille, prêche dans sa ville natale et dans les cités prochaines. Farel l'avait bien jugé; un grand talent se révèle en lui, et ses prédications convertissent. Il parle avec éclat dans les disputes publiques que provoque partout le grand réformateur. Dans ces combats en champ clos, où les nouveaux docteurs appelaient avec défi les champions de l'Église, ceux-ci étaient le plus souvent renversés au premier choc par leurs bouillants adversaires, qui avaient pour eux l'avantage du terrain et la sympathie de l'amphithéâtre. Mais la victoire était quelquefois dangereuse; Viret l'éprouva à Genève où les chanoines lui firent donner un poison, auquel il échappa, mais avec une constitution ébranlée. Il n'avait alors que vingt-quatre ans, et l'on redoutait déjà le charme de sa parole. Viret, par son intrépidité, ses prédications et surtout peut-être par son martyre,[1] seconda vigoureusement les efforts de Farel pour la réformation de Genève.

L'œuvre accomplie, il se rendit à Neuchâtel; mais l'année suivante (1536), rappelé par Farel, il s'était mis en route pour le rejoindre, lorsqu'on le retint pour prêcher dans la ville de Lausanne, où bientôt après les Bernois, maîtres du pays de

[1] « Experimentis id genus aliis compluribus compertum, omnes clericorum machinas ad subruendam Evangelii instaurati structuram comparatas occultà Dei directione in summum ejus incrementum cessisse. » *Geneva restituta*, auct. F. Spanheim, p. 75.

Vaud, proclamèrent officiellement la réforme. Viret, par sa réputation et sa supériorité, se trouva naturellement à la tête des affaires ecclésiastiques dans le pays romand conquis par les Bernois; aussi ne le céda-t-on qu'avec difficulté aux instances de Calvin, lorsqu'en 1541 celui-ci le demanda pour remplir quelque temps sa place à Genève, en attendant son retour de la conférence de Ratisbonne.

Rentré dans la cité repentante, Calvin trouva un tel appui dans Viret, qu'il fit tous ses efforts pour l'obtenir du sénat de Berne. Ils avaient avancé ensemble la grande affaire de la discipline, et Calvin écrivait à Myconius, qui secondait ses démarches auprès des Bernois : « J'ai de plus belles espérances encore pour l'avenir, si on me laisse Viret, » et il le conjure au nom du Christ, de s'entremettre de toutes ses forces pour que Messieurs de Berne ne lui redemandent pas son compagnon. « Car, » ajoute-t-il, « toutes les fois que je pense à son départ, je suis plus mort que vif » (*totus exanimor.*) Mais je crains que le sénat ne se montre peu facile.[1] »

Ses craintes étaient justes : Viret fut rappelé à Lausanne, et c'est alors qu'il déploya toute l'activité et la fermeté de son caractère, d'ailleurs doux et prévenant, en même temps que les res-

[1] *Calv. Epistolæ*, p. 58.

sources d'un esprit pénétrant et d'une instruction universelle pour l'époque. La position de chef de l'Église que Calvin tenait à Genève, Viret l'occupait à Lausanne et dans le pays de Vaud. Comme Farel, il partageait sans réserve les idées de Calvin sur la réforme morale du troupeau, et n'en voyait la base que dans une discipline sévère, exercée à la fois par l'Église et par l'autorité. Tous ses efforts tendirent à se créer cet appui indispensable. Mais les violentes oppositions que Calvin avait rencontrées à Genève, Farel à Neuchâtel, Viret les trouva dans le gouvernement bernois. Les trois réformateurs s'obstinaient à regarder l'excommunication comme un droit d'institution divine, et ce principe, qui ne put prendre racine dans la Suisse allemande, blessait d'autant plus les Bernois, qu'en pratique il donnait à l'Église un pouvoir excessif, véritable usurpation, à leurs yeux, sur l'autorité maîtresse. La république de Berne ne montra pas moins de résistance que Viret d'opiniâtreté,[1] et

[1] Viret demeura toujours inébranlable dans sa doctrine sur cette matière, et il ne perd jamais une occasion de la professer « L'Église, » dit-il, « se peut passer de discipline, si elle se peut passer de l'administration et de l'usage de la Parole de Dieu et des sacrements. » (*Instruction Chrestienne*, T. I, p. 91.) Et plus haut : *Pierre :* « Ils (les ministres) ne peuvent jamais avoir du tout suffisante excuse, quoy qu'ils puissent alléguer, s'ils profanent et polluent à leur sceu les choses sainctes. *Matthieu :* Il faudra donc qu'ils se deportent du tout de l'administration des sacrements, ou qu'ils séparent les brebis et les agneaux des chiens et des pourceaux et des loups. *Pierre :* Il faut faire l'un ou l'autre. (*Id.* p. 90.)

l'irritation croissant, elle finit par agir d'autorité et destitua les chefs de l'opposition ecclésiastique, Viret et Valier. Ce coup d'état porta aussitôt ses conséquences : nombre de ministres, parmi les plus considérés et les plus savants, donnèrent leur démission, et l'académie de Lausanne, qui commençait à jouir d'un grand lustre, perdit quelques-uns de ses professeurs, tels que Merlin l'hébraïste, Théodore de Bèze, Bérault, Tagaut et Chevalier, qui allèrent fournir à Calvin le noyau de son académie.

Viret lui-même se retira à Genève, où la République lui témoigna sa grande considération et le remercia de ses anciens services par le don de la bourgeoisie, honneur qu'il reçut en 1559, la même année que Calvin, dont il partageait aussi la popularité : « Multitude prodigieuse aux sermons de MM. Calvin et Viret, » disent les registres du temps.[1] »

Après deux ans de ministère à Genève, Viret fut atteint d'une grave maladie : « Son corps, » dit-il, « fut tant débilité, et fut mis si bas, qu'il ne pouvoit attendre autre chose selon son jugement, si non d'être porté en terre.[2] » .

Il demanda, pour aller rétablir sa santé dans le midi de la France, un congé que le Conseil lui

[1] De Grenus. *Fragments biog. et hist.*, année 1559.
[2] *Instruct. Chrest. T. I. Épistre aux Fidèles de Nisme.*

accorda avec beaucoup de peine, craignant pour lui des dangers et des insultes,[1] et voyant la République déjà privée de Bèze qu'on lui avait demandé pour le colloque de Poissy. Viret passa l'automne à Nîmes où il fut reçu avec transport par les calvinistes. « J'ai été reçu de vous, » leur écrivait-il deux ans plus tard, « comme un ange qui vous eust été envoyé de Dieu. Et ceste tant bonne affection et volonté que vous avez déclarée envers moi en ma première arrivée, n'a pas été pour une bouffée, ains (mais au contraire) a depuis toujours continué, et s'est toujours augmentée de plus en plus. Ce néantmoins vous ne l'avez pas fait pour rien que vous en vissiez digne en ma personne. Car il semblait à me voir, que je n'estoye, que comme une anatomie sèche couverte de peau, qui avoye là porté mes os, pour y estre ensevely, de sorte que ceux-là mesme qui n'estoyent pas de notre religion, ains y estoyent fort contraires, avoyent pitié de me voir, jusques à dire, qu'est venu faire ce pour homme en ce pays? N'y est-il venu que pour y mourir? Et mesme j'ay entendu, que quand je montay la première fois en chaire, plusieurs me voyans, craignoyent que je ne défaillisse en icelle, avant que je peusse parachever le sermon.[2] »

[1] De Grenus. *Fragments*, année 1561.
[2] *Instruct. Chrest. Épistre aux Fidèles de Nisme.*

Vers la fin de la même année, 1561, il fit à ce qu'il semble un court séjour à Paris, et Pasquier assure qu'il prêcha au *Patriarche*. Quoiqu'il en soit de ce fait contesté par Bayle, on lit dans les registres de la République de Genève, à la date du 30 décembre 1561 : « On prête Pierre Viret à l'Église de Paris, où l'on espère qu'il fera beaucoup de fruit et contribuera à convertir le Parlement.[1] »

En effet, le réformateur vaudois paraît avoir été un des orateurs les plus remarquables de la réforme. Il ne reste malheureusement de sa prédication aucun débris que j'aie pu découvrir, et il faut croire de confiance les éloges de ses contemporains, de Bèze en particulier qui le met au-dessus de tous pour le charme du discours. [2] Il avait, dit un de ses panégyristes, une parole si douce, qu'il tenait son auditoire continuellement éveillé et attentif. Son style avait tant de force et une harmonie si caressante à l'oreille et à l'esprit, que les moins religieux parmi ses auditeurs, les plus impatients pour d'autres, l'écoutaient sans peine et avec complaisance ; on eût dit à les voir comme suspendus à ses lèvres qu'ils auraient voulu le discours plus long. [3] ».

S'il était allé réellement à Paris, il y resta du

[1] De Grenus. *Fragments*, année 1561.

[2] « Et miratur adhuc fundentem mella Viretum
Quo nemo fatur dulciùs.» *Bezæ Pœmata.*

[3] Verheiden. *Præstantium aliquot theologum effigies*, p. 119.

moins fort peu de temps, car le 15 janvier 1562 il est à Nîmes d'où il exhorte les ministres du Languedoc à rendre aux catholiques conformément à l'*Édit de Janvier*, qui toutefois n'était pas encore publié officiellement, les temples dont s'étaient emparés violemment les réformés. Sa lettre d'exhortation fait grand honneur au calvinisme et à la courageuse bonne foi de ses chefs. « Nous avons bien à louer Dieu, » écrit-il à ses collègues, « de la grâce qu'il nous fait, et notamment de ce qu'on dissimule beaucoup de choses qui ont esté faites témérairement par les nostres, lesquels ne pouvaient échapper que pour la vie si les édicts du Roy estoient exécutés à la rigueur. Et le pourroient estre à la vérité, si par l'obéissance maintenant requise de nous, nous ne réparons aucunement les fautes commises par trop grande témérité et licence de ceux qui les ont commises, car quand tout sera bien advisé, ce serait une chose fort dangereuse s'il estoit permis aux peuples de s'eslever de leur autorité pour entreprendre choses si grandes, et usurper à eux la puissance, l'autorité, et exécution qui n'appartient qu'aux Rois et aux magistrats députés par iceluy, suivant la voye ordinaire qui nous est monstrée ès Sainctes-Escritures? » et plus loin, il leur apprend qu'il a lui-même exhorté ses auditeurs « à faire le semblable en ce qui est maintenant requis de nous, vu que nous

ne le pouvons refuser sans contrevenir à notre devoir et sans scandale, et sans mettre l'Église et tous les fidèles en grand danger, et faire grandement esjouir nos adversaires qui désirent plus nostre rebellion par laquelle nous leur pouvons ouvrir la bouche contre nous, que nostre obéissance par laquelle nous la leur pouvons clorre.[1] »

Bientôt après il vint lui-même à Montpellier consulter les savants docteurs de cette fameuse école de médecine. L'Église réformée de Montpellier était une des principales de France, et un grand nombre des professeurs de l'Université appartenaient au calvinisme. Viret fut reçu comme à Nîmes, et c'est en souvenir de cet accueil qu'il dédia aux fidèles de Montpellier la *Théologie naturelle* de son *Instruction Chrestienne*.

Pierre Viret revint à Genève; mais au printemps de 1563, il se présenta de nouveau devant le Conseil pour lui exprimer combien il était affligé que l'état de sa santé l'obligeât à aller passer le reste de ses jours dans un climat plus doux. La réponse du Conseil est à noter, car elle donne une idée de l'entier désintéressement de ces apôtres de la réforme. « Il a été arrêté de lui donner un congé honnête, et de lui dire qu'on le remercie de ce que Dieu s'étant servi de lui pour planter son Évangile dans cette ville, il avait servi cette Église avec tant

[1] Th. de Bèze. *Hist. Eccl.* T. I, p. 887.

d'édification et d'utilité, de sorte que tout le public et les particuliers lui en avaient une obligation que ne s'effacerait jamais de leur souvenir, et l'on a résolu de lui donner tout ce dont il aurait besoin, de même qu'à Sp. de Bèze qui a beaucoup dépensé dans ses voyages, et qui ne dirait rien quand même il serait à l'étroit. [1] »

L'Église de Lyon réclama les services de Viret, qui obéit à son appel; [2] car, disait-il : « Le Seigneur m'a fait cognoistre par expérience que ce n'est pas aux ministres de choisir les lieux, ni d'aller et courir où bon leur semblera, mais là où il lui plaira les envoyer. [3] » A dater de ce moment on ne connaît plus qu'en gros la vie du réformateur. On sait seulement qu'il resta peu de temps à Lyon, assez toutefois pour y rendre des services pendant la guerre et la peste qui la suivit : [4] on sait encore que ses ennemis (les jésuites, selon Th. de Bèze), lui firent appliquer un édit de Charles IX qui défendait aux sujets de la religion d'avoir des ministres nés hors du royaume; [5] enfin

[1] De Grenus. *Fragments*, année 1561.

[2] Quelques années auparavant Viret, comme Farel et Calvin avait fortifié de ses lettres, les martyrs de la foi réformée retenus dans les prisons de Lyon. On peut lire dans les *Époques de l'Église de Lyon* (Lyon 1827) des fragments intéressants de ces épitres consolatrice de Viret et de Calvin.

[3] *Instruct. Chrest. Épistre aux Fidèles de Nisme.*

[4] Il était encore à Lyon en 1565, et y datait du mois de septembre l'*Épître* à Coligny, qui précède son *Interim*.

[5] *Dictionn.* de Bayle, art. *Viret.*

qu'il alla à Orange et de là en Béarn, appelé par la reine de Navarre qui le chargea d'enseigner la théologie dans son collége d'Orthez. C'est dans ce poste, sans doute, que succomba son corps chétif et appauvri par les maladies et les fatigues. Il mourut en 1571, âgé de soixante ans, après une vie remplie de périls, de misère et de travaux.

II.

VIRET ÉCRIVAIN. — INSTRUCTION CHRESTIENNE.

Que de bons livres sont enfouis et dispersés dans la masse énorme des écrits théologiques de la seconde partie du seizième siècle ! C'était alors à qui entasserait, en moins de temps, le plus grand nombre de volumes; comme si l'on eût compté beaucoup sur le poids des tomes pour écraser son adversaire. Cette production incroyable ne s'explique que par les défauts mêmes qui ont fini par la reléguer dans la poussière, scrupuleusement respectée, de certains rayons des grandes bibliothèques. On écrivait sans triage, sans distribution méditée, et de toute la rapidité de sa plume, je-

tant sur le papier la foule d'arguments et d'autorités qui assiégeaient la mémoire et la pensée. Les idées se présentaient, demandaient place pour toute leur famille, et l'auteur les introduisait en bloc dans ses pages. Le fort disparaissait sous la masse du faible, le bon était offusqué par le médiocre, peu importait; on ne songeait qu'à remplir sa maison, dussent les fenêtres encombrées ne laisser pénétrer dans l'intérieur que des jours étouffés et des lueurs insuffisantes.

Avec leur immense travail, ces hommes, riches d'innombrables matériaux, pouvaient créer de beaux ouvrages, monuments de leur génie; mais tout entiers à une autre tâche, ils n'élevaient que pour un jour. Capables d'édifier des monuments fameux, ils ne créaient que des bâtiments informes qui, construits à la hâte pour la défense du moment, se sont en quelque sorte écroulés après eux et n'obtiennent plus un regard. Il faut se plonger dans une pénible lecture pour retrouver là l'empreinte de talents heureusement nés et de belles intelligences; peu de gens ont une curiosité littéraire assez robuste pour affronter ces poudreuses cohortes.

Quelques-uns de ces écrivains ont échappé à l'oubli universel, sauvés par l'intérêt historique de leur nom beaucoup plus que par le mérite réel de leurs œuvres écrites. Tel est, sans sortir des

pays de langue française, tel est Calvin, qui d'ailleurs est hors de ligne ; tel est encore Théodore de Bèze, compulsés tous deux de loin en loin, étudiés du seul dogmatiste, et quelquefois de l'historien. D'autres, dignes de plus de mémoire, ont entièrement passé, et leurs écrits décimés auront bientôt disparu des bibliothèques. Entre ceux-ci, et parmi les plus respectables, est, à mon jugegement, le réformateur Viret, qui jouit, de son temps, d'une vogue populaire. Un fonds de lecture inépuisable, une connaissance nullement superficielle de l'antiquité, de ses littératures et de son histoire, quelque imagination, beaucoup d'esprit et un remarquable talent de style pour mettre en usage ces trésors ; voilà de quoi faire vivre un auteur, et Viret pourtant est plus mort que beaucoup d'autres nés infiniment moins viables. Il y avait de plus chez Viret l'étoffe d'un moraliste pénétrant, et la verve d'indignation qui fait les éloquents satyriques. Il semble ne pas s'en tenir à l'unique point de vue du réformateur ; et, comme involontairement, il jette sur le monde un coup d'œil plutôt philosophique, selon le sens moderne de cette expression. Ce n'est pas seulement en théologien et en chrétien réformé qu'il juge ; à son insu peut-être, il lui arrive de porter aussi son regard sur la société humaine, en dehors du cercle où le réformateur la circonscrit. De là, dans

ses écrits, malgré la vivacité du sentiment religieux qui y domine, un caractère, je dirai un peu plus profane et mondain, que chez les autres écrivains théologiques de l'école calviniste.

Indépendamment de cette différence entre lui et ses compagnons d'œuvre, Viret remplit un rôle à part dans l'enseignement de la réforme. L'instruction supérieure est l'affaire de Calvin, Viret fait la sienne de l'instruction populaire; et ici il ne s'agit pas du simple enseignement élémentaire, le réformateur vaudois étend sa vue bien au delà du seul catéchisme : ce n'est pas moins que la doctrine réformée, sous tous ses aspects et dans son développement complet, qu'il se charge d'exposer « aux pauvres simples gens et aux plus ignorants. » Il veut la découvrir avec eux telle qu'elle est, et construite de toutes pièces, dans ces paroles qu'ils répètent tous les jours, en récitant le Décalogue, le Symbole des Apôtres et l'Oraison du Seigneur.... « Quand ils n'auraient austre Escriture, » dit Viret; « si (encore) en ont-ils bien assez, non-seulement pour les rendre inexcusables devant Dieu, mais aussi pour leur apprendre à cognoistre les fausses opinions, erreurs et abus, esquels ils ont esté et sont encore détenus. »

Viret mit la main à l'œuvre dès 1544, et depuis ce moment, il publia successivement l'exposition familière du Décalogue et de plusieurs

points de la confession apostolique, jusqu'à ce qu'en 1563, époque de son appel à Lyon, il réunit à ces divers traités le complément de son programme, et forma du tout son *Instruction Chrestienne*,[1] ouvrage considérable, où Viret se retrouve tout entier, avec son savoir universel, son intelligence originale et ses points de vue favoris. Un aperçu sommaire de ce livre suffira pour faire juger de la méthode, du fond des idées et de leur tour particulier.

Viret a écrit la plupart de ses ouvrages sous la forme de dialogues, « tant, » dit-il, « pour ce qu'elle est plus propre à enseigner populairement que pour ce aussi qu'elle est plus délectable à plusieurs que beaucoup d'autres manières d'escrire.[2] » L'*Instruction Chrestienne* est un vaste dialogue par demandes et réponses; le disciple quelquefois interroge le maître, dispute avec lui et propose ses doutes; le maître résout et enseigne; mais l'entretien n'a rien de la méthode socratique; les questions de *Timothée* ne sont que des transitions commodes ou des prétextes de développement. Fidèle à son personnage d'instituteur populaire, l'écrivain n'épargne pas les répétitions; les mêmes objections et les mêmes réponses re-

[1] *Instruction Chrestienne en la doctrine de la Loy et de l'Évangile et en la vraye philosophie et théologie, tant naturelle que supernaturelle des Chrestiens;* par P. Viret. Genève. J. Rivery. 1564.

[2] Préface de l'*Instruct. Chrest.*

viennent autant de fois que la difficulté s'est rencontrée incidemment dans le cours de l'instruction : de là surabondance et diffusion, de là surtout, à en juger au premier abord, absence d'ordre et d'unité. La dispersion cependant n'est qu'apparente, l'unité existe, elle est dans la conception.

Dieu nous a déclaré sa volonté, il la faut suivre; mais pour la suivre il est besoin de désirer la connaître. L'homme doit avoir ce désir. Viret le lui démontre par une première exposition générale de la doctrine chrétienne, et dans une longue dissertation en sept dialogues,[1] où il réfute « les diverses opinions et raisons sur lesquelles les hommes s'abusent, et par lesquels ils sont empêchés de rendre tel devoir à s'informer de la volonté de Dieu par sa Parole, comme il appartient. » Le réformateur en veut ici principalement à ceux qui attendent le concile « pour se résoudre, » et aux conciles eux-mêmes. Dieu sur le mont Sinaï et sur la montagne de Sion a tenu les deux conciles, « qui ordonnent toute la doctrine nécessaire à l'Église de Dieu. »

Maintenant l'homme persuadé doit désirer de connaître et de comprendre la volonté de Dieu, et Viret lui expose les commandements de la Loi

[1] Ce traité est intitulé : *Combat des hommes contre leur propre salut.*

divine. Il dédie son exposition « à toutes principautés, seigneuries et communautés » et établit à leur usage, dans une remarquable dissertation de droit politique, que nul gouvernement n'est solide et bien constitué s'il n'est fondé sur la *Loi* de Dieu. Il décrit avec une grande netteté de style les trois formes de société politique, et les chances de tyrannie qui ont décidé contre chacune d'elles, « l'opinion des savants. » Point de paix donc, point d'ordre entre les hommes réunis, si un supérieur ne les domine par sa puissance et son excellence; ce souverain, c'est la loi. Aristote lui-même le veut; mais la loi des hommes est, comme la raison qui l'a dictée, imparfaite, ou insuffisante à se faire respecter : « Ne les législateurs, ne les officiers qui ont la charge d'exécuter ce que la loi commande, n'ont point les cœurs des hommes en leurs mains, pour les faire obéir à leur plaisir. Il n'y a que Dieu, le Souverain Législateur, qui ait ceste puissance.[1] » Aussi Dieu est-il venu en aide à l'homme et au peuple, en leur annonçant solennellement sa volonté. Il faut laisser parler Viret :

« Pour ceste cause il a voulu bailler loy luymesme qui servist de règle à tous les hommes de la terre, pour régler l'esprit, l'entendement, la volonté et les affections, tant de ceux qui doyvent

[1] *Instruction Chrestienne*, T. I, p. 255.

gouverner les autres, que de ceux qui doyvent être gouvernés par iceux. Et a fait cecy, afin que tous ensemble recognussent un seul Dieu pour leur Souverain Prince et Seigneur, et qu'eux se recognussent les serviteurs et ministres, lesquels il faudra une fois tous venir à conte devant le thrône de la majesté d'iceluy. Or il a comprins en ceste Loy toute la doctrine morale, nécessaire aux hommes pour bien vivre. Ce qu'il a fait trop mieux, sans comparaison, que tous les philosophes en tous leurs livres, tant des éthiques que des politiques et œconomiques, et que tous les législateurs qui ont jamais esté, et qui sont et seront, en toutes leurs lois et ordonnances : en sorte que tous ensemble n'ont jamais rien mis de bon en avant, qui ne soit comprins en icelle, et qui ne soit mauvais, s'il n'y est comprins.[1] »

Lorsque la volonté divine est la loi du peuple, déclare Viret, les officiers et bons ministres ne manquent pas, pour lui assurer obéissance ; Dieu les suscite. « Alors, » dit-il en concluant, « alors il n'y a monarchie, ny aristocratie, ny démocratie, ny forme de gouvernement quelconque, ayant fondement en ceste Loy de Dieu qui ne soit convenable à la société humaine et à toutes républiques, auxquelles Dieu présidera. Au contraire, si cela n'y est, il ne faut attendre si non

[1] *Instruct. Chrest.* T. I, p. 255.

une terrible confusion, dissipation, désolation et ruine extrême de tous empires, royaumes, pays, villes, communautés, peuples et nations, et de toutes leurs républiques.[1] »

On pourrait croire au premier aspect que ce n'était là qu'une pieuse utopie : l'on se tromperait. La réforme calviniste avait mieux fait que concevoir, elle avait réalisé cette forme de gouvernement, religieux en même temps que civil. La discipline que Calvin avait fini par établir dans Genève forçait le magistrat à appliquer la Loi divine là même où celle-ci n'était pas représentée par la loi humaine ; elle entrait dans la demeure du citoyen, tandis que l'institution civile restée sur le seuil, attendait qu'on lui livrât le coupable ; elle surveillait les consciences ; elle surveillait l'autorité et lui montrait son devoir, le doigt toujours appuyé sur les tables de Sinaï.

Je reviens à l'*Instruction Chrestienne*. L'exposition du Décalogue y occupe naturellement une place considérable : c'est à vrai dire un livre entier dans l'ouvrage, et un bon livre. L'enseignement moral y est développé d'une manière complète : la tendance pratique du calvinisme y ressort à toutes les pages ; en particulier dans les détails qui concernent la discipline de la famille. Le dialogue qui roule sur le cinquième commandement :

[1] *Instruct. Chrest.* T. I, p. 256.

Honore ton père et ta mère, est rempli d'excellentes considérations, de conseils de conduite, et aussi de renseignements curieux sur la vie domestique, les usages et les préjugés du temps. Parmi ces derniers, il en est plus d'un que Viret lui-même partage. Ainsi il s'étend longuement sur les sorciers, devins, charmeurs et magiciens, persuadé qu'ils ont commerce avec le diable et ses serviteurs malfaisants. [1]

A propos de la sanctification du dimanche, l'instituteur attaque vivement les fêtes du catholicisme; mais il adresse aux siens des reproches sévères sur la négligence et la tiédeur que quelques-uns apportent à la célébration du saint jour : « ils se feroyent conscience d'ouïr plus d'un sermon, et principalement d'ouïr ceux qui se font après disner; et parmi ces tièdes, il y en a qui n'iroyent jamais au sermon, si dimanche ne venait, et s'il n'estoit feste; et si, n'ont pas encore la patience ce jour mesme, d'en pouvoir ouïr un entier. Il y en a qui n'y entrent qu'il ne soit à demi fait, et si, n'ont encores la patience d'attendre la fin. » Suit un chapitre dont je ne citerai que le titre : « *De ceux qui vont au sermon pour y dormir, et de ceux qui ne sont point attentifs à la doctrine qui y est proposée, ains pensent ailleurs.* »

Ainsi l'homme a entendu les commandements

[1] *Inst. Chrest.* T. I, p. 383, 386, 387; T. II, p. 136.

de Dieu ; mais il ne saura « satisfaire au moindre point qui y soit, » s'il n'est délivré de sa corruption originelle par la foi en Jésus-Christ. Ici le Symbole des Apôtres vient au secours du chrétien, et Viret traite de ces nouvelles matières avec grande étendue, et toujours dans son dialogue familier. La doctrine du Dieu créateur l'arrête longtemps et lui dicte encore tout un grand ouvrage à part, la première théologie naturelle que je sache avoir été écrite en français au seizième siècle ; car Montaigne n'écrivit que cinq ans plus tard sa traduction du *Livre des Créatures* de Raymond Sebond, [1] qui est d'ailleurs sans aucun rapport de fond et de méthode avec le traité de Viret.

Dans cette partie de l'*Instruction Chrestienne*, le réformateur ne s'adresse pas tant au disciple chrétien qu'à une classe d'hommes singulièrement nombreuse au seizième siècle, aux épicuriens et athéïstes, comme appelle Viret, non-seulement les gens sans Dieu, mais aussi ceux qui méconnaissent le véritable. [2] Dans ce siècle où la pensée humaine se donna une si pleine liberté, on vit après les premiers jours de la réforme, s'élever en

[1] La préface de cette traduction est datée de 1568, ainsi que le privilége. L'impression est de 1581.

[2] Le mot de déiste était alors tout nouveau, ce que Viret nous apprend : « J'ay entendu, » dit-il, « qu'il y en a de ceste bande qui s'appellent déistes, d'un mot tout nouveau, lequel ils veulent op-

dehors des protestants et des catholiques sincères et extrêmes, une foule de philosophies et de croyances individuelles très-difficiles à distinguer dans leurs infinies nuances, et qui ne tardèrent pas à avoir leurs docteurs. Les chefs de la réforme s'aperçurent bientôt qu'il était né à leur œuvre des ennemis auprès desquels les catholiques étaient à peine à compter. Une circonstance surtout leur était amère; ces novateurs sortaient pour la plupart de cette portion de la société qui avait fourni à la réforme ses premiers et ses plus fervents propagateurs. Écoutons Viret : « L'horreur redouble encore davantage quand je considère que plusieurs de ceux qui font profession des bonnes lettres et de la philosophie humaine, et qui sont mesme souventes fois estimez des plus savants et des plus aigus et des plus subtils esprits, sont non seulement infectés de cet exécrable athéïsme, mais aussi en font profession et en tiennent escole; par quoi nous sommes venus en un temps, auquel il il y a danger que nous n'ayons plus de peine à combattre avec tels monstres qu'avec les superstitieux et idolastres, si Dieu n'y pourvoit comme j'ai bonne espérance qu'il le fera.[1] »

poser à athéiste. Car ils veulent donner à entendre qu'ils ne sont pas du tout sans Dieu, ... mais de J. C. ils ne savent que c'est, et ne tiennent rien de luy ne de sa doctrine. » *Inst. Chrest.* T. II, *Épistre aux Fidèles de l'Église de Montpellier.*

[1] *Inst. Chr.* T. II, *Épist. aux Fidèles de l'Église de Montpellier.*

De ces hommes, les uns appartenaient à la simple littérature, les autres aux sciences. Le fait est à noter. Au seizième siècle, il y eut vers les sciences physiques et naturelles un mouvement tout à fait semblable à celui qu'on remarque dès les débuts du dix-huitième siècle, et marqué par les mêmes circonstances : même enchantement des conquêtes de l'observation, même goût d'explications naturelles, même préoccupation des causes secondes. En astronomie, en médecine, cet esprit domine, et dans toutes les connaissances qu'il aborde, Viret ne cesse de déplorer quelque funeste égarement du même genre ; et comme alors la *spécialité* était encore à naître, la science prétendait imposer à la philosophie et à la théologie ses trouvailles et ses imaginations. Il faut encore ici écouter notre écrivain : « Ils ne sont pas comme plusieurs desquels on peut bien dire qu'ils sont savants médecins, mais non pas qu'ils soient bons chrestiens. Car il y en a plusieurs qui abusent tant malheureusement de la science qu'ils ont en cest art, qu'au lieu d'apprendre à cognoistre Dieu le créateur de nature, et des corps humains à l'entour desquels ils travaillent journellement, et de monter jusqu'à ce grand Dieu par la cognoissance qu'il leur donne de soy en ses créatures, ils s'arrêtent seulement à nature comme les philosophes et mé-

decins payens qui luy ont plus attribué qu'à Dieu le créateur d'ycelle.[1] »

C'est contre ces influences diverses de l'épicuréisme ou indifférence philosophique des uns, et du matérialisme scientifique des autres, que Viret écrit sa *Théologie naturelle*, où il s'appuie continuellement de la science elle-même, et lui arrache les preuves de la Providence divine. Cette œuvre sera recommencée bien des fois depuis lui, et avec plus de ressources et d'art; mais le mérite d'être entré le premier et généreusement dans cette voie, lui demeure en entier.

Le point de vue auquel se rattache tout le système providentiel de Viret, c'est que le monde visible et matériel n'est que la figure du monde invisible et spirituel, de telle sorte, comme il le dit lui-même, que par la connaissance des unes nous pouvons monter à la connaissance des autres, voire jusqu'à Dieu le créateur et le souverain bien de tous. Il ouvre donc « le livre de nature » et y fait lire à son disciple le « livre escrit des lettres divines, » appuyant toujours ses explication des saintes Écritures elles-mêmes; car pour lui les images sans nombre empruntées par la Bible au monde des choses réelles, ne sont pas seulement d'expressives métaphores, mais des révélations divines de tous ces rapports qui lient

[1] *Inst. Chrest. Épist. aux Fidèles de Montpellier.*

à ses yeux la terre et le ciel. La sphère céleste, les quatre éléments avec leurs mouvements et leur constitution, l'arrêtent tour à tour; c'est une cosmographie complète où le réformateur, qui possédait une instruction universelle et en avait le renom, expose brièvement toute la philosophie naturelle admise de son temps, et sur laquelle il revient ailleurs avec plus de détails.

Le petit monde, c'est-à-dire l'homme, le retient plus longtemps encore que le reste de l'univers; Viret avait passé près d'une année à Montpellier au milieu de la science; plusieurs médecins et professeurs qu'il nomme étaient au nombre de ses amis, « entr'autres Michel Hérouard, grand personnage en l'art de chirurgie, » et c'est d'eux sans doute qu'il tenait les doctrines anatomiques et philosophiques dont il a rempli d'assez nombreuses pages de sa *Théologie Naturelle.*

Sa description des organes est exacte, mais peu détaillée; en revanche, il expose avec assez d'étendue les hypothèses erronées admises par la science d'alors sur le rôle physiologique des diverses pièces de la machine humaine. Ainsi, chez lui, les ventricules du cerveau sont les *promenoirs* des esprits animaux, les glandes salivaires servent à l'absorption des matières qui s'écoulent du cerveau, etc. Viret qui écrivait plus de cinquante ans

avant la célèbre découverte de Harvey[1] ne pouvait voir des idées bien justes sur la circulation du sang : il donne celles de son temps. L'air va du poumon au cœur, rafraîchit le sang qui y est contenu, et les artères sont des canaux où cet air circule. Galien avait bien démontré qu'elles étaient pleines de sang ; mais sans doute qu'à Montpellier on suivait sur ce point la doctrine contraire.

A chacune des notions du monde extérieur, Viret fait correspondre leur application dans le royaume spirituel, et il dresse à son tour une autre cosmographie, « celle en laquelle tous vrais chrestiens se doivent exercer. [2] » Il réussit inévitablement, car, pour lui, dans son système, image c'est raison. Un petit nombre d'exemples suffiront pour faire saisir le procédé de Viret.

Trois espèces de mouvements se remarquent dans l'univers ; l'un entraîne du haut en bas les créatures et les éléments pesants ; un second tend toujours du milieu et du bas vers le haut, c'est celui des éléments et des êtres plus légers ; « le troisième, enfin, ne descend et ne monte non plus

[1] Michel Servet avait déjà en 1553 au milieu de spéculations théologiques sur la Trinité, décrit le véritable trajet du sang ; mais la science ne s'était pas avisée de relever cette théorie. L'ouvrage qui la contenait avait été soumis à un autre examen ; car c'était ce fameux livre intitulé *Restitutio Christianismi*, qui perdit son auteur et fut brûlé avec lui. On peut lire le passage dans Mosheim : *Anderweitiger Versuch einer Ketzergeschichte;* 1748, *p.* 499.

[2] *Instruct Chrest.* T. II, p. 142.

d'une part que d'autre, ains va en rond, tournoyant toujours autour du milieu, en forme de cercle et de roue. » C'est le mouvement du ciel et des corps célestes. Tout a son mouvement et son désir qui l'entraîne vers son semblable. La matière aime la matière : telle est l'affection de la création inanimée, et même celle des bêtes, elles ne savent que descendre; l'homme qui n'obéirait qu'au mouvement des êtres célestes, n'était sa corruption, tend bien toujours en haut comme par le reste d'une ancienne impulsion, mais sans y atteindre; c'est le second ordre de mouvements; le troisième appartient aux anges et sera également celui de l'homme délivré du péché.

Voilà un exemple de la double physique de Viret, en voici un autre de sa double physiologie. A la tête, au cœur et aux entrailles de l'homme, correspondent les trois puissances qui régissent son être : la vertu animale, la force vitale et la faculté nutritive ou naturelle; et Dieu, qui a placé le cœur entre la tête et les entrailles, a assez indiqué qu'il voulait que la volonté ou affection de l'homme gouvernât l'intelligence et les sens. Tout est symbole pour Viret, et il se jette dans des digressions morales ou théologiques à propos du moindre rapprochement qu'il rencontre. Ainsi la langue, si bien bridée et entourée de si bonnes

barrières qui nous avertissent assez de la contenir, est un texte de considérations très-étendues sur l'usage de la parole ; comme les yeux par lesquels nous voyons deviennent un sujet de réflexions sur la lecture et les livres qu'on écrit.

Les meilleures pages de l'*Instruction Chrestienne* sont consacrées à la doctrine de l'immortalité de l'âme. La certitude absolue sur cette matière ne peut procéder ni de la philosophie naturelle, ni de la raison humaine, mais de la seule Parole de Dieu, c'est la thèse de Montaigne, et celle de Viret.[1] Comme le philosophe des *Essais*, mais non pas avec la même vigueur de style et d'imagination, notre écrivain s'élève contre les flatteurs de l'humanité, « et veut leur faire sentir l'inanité, la vanité et dénéantise de l'homme, leur arracher des poings les cheftives armes de leur raison, leur faire baisser la teste et mordre la terre sous l'autorité et révérence de la majesté divine.[2] » Cependant l'intelligence et la nature annoncent si hautement la sublime doctrine, que leurs témoignages méritent un attentif examen, et suffisent à confondre le matérialisme des épicuriens.

Je n'ai su remarquer dans le traité du théologien calviniste l'absence d'aucun des grands argu-

[1] « Confessons ingénuement que Dieu seul nous l'a dict, et la foi ; car leçon n'est ce pas de nature et de nostre raison. » Montaigne : *Essais*, liv. II, chap. XII.

[2] *Idem, ibid.*

ments rationnels en faveur de l'immortalité de l'âme; il n'est pas jusqu'à la poésie où, avec Platon, il ne reconnaisse une vertu, plus divine qu'humaine et comme inspirée du ciel et des dieux. Dans cette partie de l'ouvrage on rencontre plus d'un passage empreint de l'éloquence philosophique; j'en citerai un seul qui terminera cette analyse. Le philosophe théologien veut montrer combien, si l'âme était mortelle, la mort serait « plus griève et plus lamentable » aux savants et aux sages qu'aux ignorants :

« Après qu'un homme savant et sage aura discouru par son esprit, par tous les cieux et les planètes et estoilles, et par tous les éléments, et par toute la nature des plantes, des bestes et des hommes, et par toute nature, voire jusques aux anges, et mesme jusques à Dieu le Créateur et Roy de tout le monde, et par toutes les histoires tant vieilles que nouvelles, et qu'il aura eu la cognoissance de toutes les choses contenues en icelles, qui seront advenues au monde, je te prie, considèré que c'est qu'on luy pourra annoncer plus triste et plus amer et espouvantable que la mort, et pour raison de quoy il puisse moins recevoir de consolation, que s'il entend que son âme, qui a veu et contemplé de si grandes richesses, et tant de choses, et tant belles et tant excellentes, et qui en a esté comme le magasin et le thrésor, doyve estre du tout esteinte,

au milieu d'un théastre et eschaffaut tant beau, tant plaisant et tant merveilleux, et tant orné de toute beauté, de sorte qu'elle ne soit plus ny en aucun temps ne lieu, et qu'elle n'ait aucun sentiment non plus que l'âme d'une beste.

« Qui est celuy qui, après une telle considération, n'eust grande occasion de grandement craindre la mort en si grande misère qui puisse estre en ceste vie? Penses-tu mesme que ceux qui se sont jadis occis entre les payens, pour éviter les mains de leurs ennemis et la honte et infamie qu'ils craignoyent de recevoir entre les hommes, et qui ont tenu pour acte de grande vertu et grande constance, de se tuer ainsi eux-mêmes pour éviter tel vitupère (blâme), eussent fait ce qu'ils ont fait s'ils n'eussent point pensé qu'il y eust une austre vie que ceste icy? Pour le moins Caton Uticense (d'Utique) nous a rendu témoignage de soy en cest endroit, en ce qu'en la nuict qu'il avait délibéré se tuer soy-même à la fin qu'il ne tombast point entre les mains et en la subjection de Jules-César, contre lequel il avoit pris les armes en la guerre civile, il se fit lire les dialogues de Platon esquels il soustient et confirme l'immortalité de l'âme, suivant la doctrine de son maistre Socrate.

« Nous pouvons donc juger au contraire de ce que j'ay tantôt dit, quelle consolation c'est à un homme de bien et sage, contre tous les malheurs

qui luy peuvent advenir en ce monde, s'il sait et se tient pour asseuré, qu'il y ait un lieu de repos qui lui soit préparé; non pas pour y estre privé de tout sentiment tant de bien que de mal, comme ceux le pensent, qui cherchent repos en la mort, sans aucune espérance d'autre vie : mais un lieu de félicité pour ceux qui, de bon cœur et de bonne volonté, se seront dédiés à vertu et saincteté, lequel est ordonné de Dieu, qui est tout juste, tout puissant et tout bon. Car quel repos peut trouver ce qui n'est plus rien ? Par quoy, si l'homme n'est plus rien après la mort du corps, la mort ne peut apporter aucun repos à ce qui n'est plus rien. [1] »

Dans sa forme littéraire, *l'Instruction Chrestienne* offre, encore exagérée, cette même prolixe abondance, résultat d'un travail impatient, que j'ai fait remarquer chez Calvin lui-même, le plus serré des écrivains théologiques de la réformation. L'intention pratique de Viret l'entraîne dans de perpétuelles digressions, et sa phrase elle-même, quoique claire et singulièrement précise, a les vices de l'ensemble; elle s'allonge parfois démesurément et se charge d'incidentes digressives qui donnent fréquemment au style un aspect de verbosité. Ces défauts ne sont pas naturels à l'écrivain, nous trouverons tout à l'heure l'expression de Viret plus vive et plus colorée dans une autre

[1] *Instruct. Chrest.* T. II, p. 881.

classe de ses écrits, moins ignorée des érudits que la première, et plus originale encore.

Outre les traités, en assez bon nombre, incorporés dans l'*Instruction Chrestienne*, quelques-uns de même espèce sont encore sortis de la plume de Viret. Dans tous, on retrouve son enseignement, familier et détaillé à l'excès, son goût pour les rapprochements et les sciences naturelles. Les uns sont destinés aux protestants qui se trouvent au milieu des papistes, et leur présentent des exhortations à la persévérance ou des règles de conduite; d'autres s'adressent aux esprits qui penchent encore incertains vers les idées calvinistes. Quelques-uns appartiennent à la controverse ecclésiastique, et ont pour mission de saper dans l'esprit du peuple l'édifice de la papauté ; tel est le livre des *Actes des Apôtres et des apostats de l'Église*, exposition populaire et érudite en même temps, de l'histoire ecclésiastique, à toutes ses époques.

Parmi quelques autres écrits qui ont plutôt un but d'instruction morale, je signalerai la *Métamorphose Chrestienne*, développement très-étendu de quelques-uns des points de vue de la *Théologie Naturelle*. Viret a visé à instruire en amusant; c'est la science de la nature mise à la portée de tout le monde. Tant de métamorphoses « fabuleuses et pleines de vilenies » nous sont venues des anciens, à commencer par Ovide et à finir par

Apulée, que Viret veut leur opposer une métamorphose bien différente de celle « des resveurs philosophes et des poëtes menteurs : » la transformation du pécheur corrompu en chrétien purifié. Selon son usage, le moraliste théologien suit à travers une série de dialogues les phases de la métamorphose. La misère de l'homme naturel dans toutes ses conditions est un de ses thèmes favoris, et il la dépeint curieusement d'après l'antiquité, d'après la Bible et aussi d'après lui-même ; mais on ne rencontre pas dans sa description la verve pittoresque du dédain de Montaigne, et encore moins la mélancolie sublime de Pascal. Il ne manque pas d'une certaine amertune qui a son éloquence ; mais sa raison pratique de pasteur réformé est bien plus frappée que son imagination ; d'ailleurs vrai chrétien, il ne veut pas imiter les plaintes désespérées des anciens, « plus propres à induire les hommes à désirer la mort par impatience et désespoir, qu'à la souhaiter pour l'espérance de la vie éternelle. »

La seconde partie de la *Métamorphose* est aussi bizarre que son titre : *L'Escole des Bestes*. Les bêtes y tiennent académie, et l'homme s'instruit. Elles lui apprennent d'abord « la science de bien et sagement gouverner les maisons et les familles : » ensuite elles lui proposent des modèles de bonne police publique, de vie laborieuse, enfin de judi-

parmi cette foule vicieuse qui ne prend point plaisir « à lire livres qui n'ont quelques plaisanteries et quelques délectations pour leur faire passer le temps. » Assez de livres, Viret ne l'ignore pas, découvrent déjà beaucoup d'abus, et se moquent « des vaines cérémonies, idolastries, et superstitions qui sont entre les chrestiens ; » mais cela ne suffit pas, si en même temps on n'enseigne quelle est la vérité, et « si on ne baille ferme et solide doctrine. » Ici le réformateur se livre contre l'école de Rabelais à une digression sur laquelle j'aurai occasion de revenir dans la suite de ces *Études*. Aux zélateurs de l'honneur humain qui censurent ses railleries, Viret répond avec une conviction indignée :

« Il me semble que ceux qui ont les oreilles tant délicates, qu'ils ne peuvent seulement endurer un petit mot joyeux, contre l'idolastrie et la superstition, et les grans abus qui mène tout le monde à ruine, ne sont pas juges fort équitables, mais de jugement trop corrompu et perverti. Car quel jugement est-ce, de voir, d'ouyr blasphémer le nom de Dieu, la mort et la passion de Jésus-Christ tous les jours tant horriblement et tant cuidemment et publiquement, et n'en sonner mot : et estre cependant tant inique et aigre repreneur, et juge tant sévère contre ceux qui seulement en se jouant, admonesteront et reprendront

tels blasphémateurs? — Ils endureront bien que tels personnages se moquent de Dieu publiquement, qu'ils le blasphèment sans honte aucune, qu'ils renversent toute la religion et la vérité de Jésus-Christ : qu'ils anéantissent la vertu et l'efficacité de sa mort et passion : qu'ils mangent et dévorent ses povres brebis devant leurs yeux ; qu'ils mènent les povres âmes à perdition et à damnation éternelle; qu'ils detiennent tout le monde en erreur et idolastrie, pour le ruiner du tout, et ne pourront souffrir cependant qu'on donne seulement un petit d'eau bénicte de cour à telz blasphémateurs et mocqueurs de Dieu et des hommes, et qu'on les arrouse le moins du monde, seulement de quelque petit dicton, ou de quelque parolle joyeuse, laquelle ne peut porter dommage à personne, et n'est point au deshonneur de Dieu, mais sert à descouvrir les abuz, et à dégouster les fidelles d'idolastrie et de superstition, et leur manifester les séducteurs, pour le salut de leurs âmes.[1] »

Cependant le réformateur n'oublie pas ce qu'il a voulu, ce qu'avant tout il cherche, la propagation de la vérité, et non pas seulement la destruction de l'erreur. « Or comme je n'approuve pas, ny ceux qui ont les oreilles tant délicates, ny ceux qui sont trop sévères et trop tetriques

[1] *Disputations Chrestiennes*, p. 57.

(chagrins), aussi j'estime dignes de grande repréhension, ceux qui, lisans les livres qui traitent des abus, n'en recueillent, sinon ce qu'ils en peuvent tirer en gaudisserie et en mots de gueule, pour brocarder ou les prestres, ou les moynes, ou les povres superstitieux et idolastres, ne se soucians au reste, de la doctrine principale qui leur est proposée, ny de réformer leur vie par icelle.

« Satan est cauteleux, et fait par ses cautèles, que sans nous en prendre garde, nous tournons souventes fois toute la religion en jaserie et en gaudisserie. Or je n'entends point de travailler, pour bailler occasion à telles choses, mais plus tost pour attirer par icelles à meilleures considérations et à meilleur devis, ceux qui sont addonnez à telles manières de faire. Par quoy j'ayme mieux, que ceux qui ne voudront lire mes livres pour la fin, à laquelle je prétens en iceux, qu'ils s'en déportent totalement que d'en rapporter un profit si maigre.[1] »

Rien ne me paraît plus intéressant dans l'histoire morale du calvinisme que la lutte des chefs contre les résistances à leur œuvre qui s'élèvent de toutes parts autour d'eux sur le propre terrain de leur conquêtes. On a vu Calvin livrer vingt ans de combats aux ennemis de son système ecclésiastique et des doctrines de son Église; on verra

[1] *Disputations Chrestiennes*, p. 91 à 93.

Théodore de Bèze s'opposer avec non moins d'énergie aux concessions et aux arrangements des *moyenneurs ;* Viret, pour son compte, fit une guerre particulière aux éléments de corruption qu'il découvrait avec autant de pénétration qu'il mettait de franchise à les avouer, dans les entrailles mêmes de la grande communauté protestante. Ces luttes ont eu leurs phases affligeantes; plus d'une fois la liberté de l'âme fut mise en souffrance par ceux-là même qui l'avaient invoquée, mais ce n'en est pas moins un grand spectacle que ces combats où quelques hommes remportèrent par la seule énergie morale des victoires inouïes.

A lire les destinées du calvinisme dans les histoires politiques, on croirait qu'il était tout d'une pièce, et n'avait pour adversaires que les catholiques; mais on s'aperçoit bientôt qu'il n'en est pas ainsi, quand on jette un coup d'œil un peu attentif dans ces livres, où à côté de leurs moyens d'attaque, les chefs calvinistes ont déposé sans détour l'aveu de leurs périls et de leurs maux intestins. Sans parler ici des dissensions théologiques, combien de voies d'eau s'étaient déclarées au premier jour de la navigation, dans le vaisseau de la nouvelle Église! J'en ai indiqué quelques-unes en parlant de l'œuvre de Calvin; Viret nous en a montré d'autres; mais il n'est pas à bout de

ses révélations, et le sujet même qui nous occupe lui en arrache de piquantes sur les faux évangélistes, dont il ne veut, pas plus que Calvin, grossir les rangs de sa cause. « Il est, » dit-il, « de tels évangélistes esventez qui ont assez de bec pour piquer les prestres et les moynes et pour se railler des povres abusez; mais de doctrine solide et pleine d'édification, il n'en faut rien attendre d'eux, et encore moins qu'ils mettent la main à quelque bonne œuvre.[1] »

Voyez ailleurs si Viret s'abuse sur la valeur réelle de certains réformés. « Il y a beaucoup de gens qui font semblant de suivre l'Évangile, qui l'aiment autant que les Juifs ou les Turcs. Par quoy ils ne font semblant d'y estre affectionnés, sinon pour faire un voile de leurs tromperies et larrecins, de l'Évangile de Jésus-Christ. Il y a aussi plusieurs affamez qui ont esté fort joyeux de ce changement. Et pourtant (en conséquence) ils ont fait merveille au commencement, quand on a commencé à parler de la réformation de l'Évangile; mais c'estait plus pour l'espérance qu'ils avaient, qu'en ce changement ils pourraient rencontrer quelque meilleure fortune, que pour affection qu'ils eussent à Jésus-Christ, ny à réformer leur vie selon la Parole de Dieu. Car ils

[1] *Dialogues de la Confusion du monde*, Gen. 1545, p. 91.

avaient espérance de pouvoir abonder en biens mondains.[1] »

Écoutons encore cet aveu, qui devait être une cuisante douleur pour Viret et ses compagnons de tâche : « S'il n'y avait de ceste bande, qu'aucuns du même peuple, ou du nombre d'aucuns gallans qui font professions et mestier d'estre desbauchés, et de ne rien valoir; la chose serait moins dangereuse et plus à supporter. Mais les capitaines de ceste bande sont souventes fois de ceux mêmes qui se glorifient d'estre pasteurs de l'Église de Jésus, et qui portent le nom de ministres. Et pleust à Dieu que ceux-ci ne fussent pas en si grand nombre, n'eust (qu'il n'y eût) pas tant de ménestriers, au lieu de ministres. L'estude de tels personnages n'est pas aux sainctes Escriptures, ou à quelques autres bonnes lettres. Car ils ont peur de s'amaigrir, et de pallir par trop en l'étude. Mais leur estude est à jouer, gaudir, banqueter, yvrogner, gourmander, brocarder, moquer et calomnier ceux qui ont plus de soin de leur office qu'eux. Brief, ils semblent des épicuriens qui ne demandent que vivre à leur aise, et à se donner du bon temps, et à fuir toute mélancolie comme des Rogiers bon temps. On pourrait bien dire d'eux ce que Isaïe dit des faus pasteurs et docteurs, qui

[1] *Admonition et consolation aux fidèles qui délibèrent de sortir d'entre les papistes.* 1559, p. 59.

convient le peuple à boire, et non pas à l'estude des sainctes Escriptures, disans : venez, je prendray du vin et nous nous en yvrerons de cervoise, et sera demain comme aujourd'hui et beaucoup plus.

« Si quelcun le leur remonstre, et qu'il les admoneste de leur office, s'il ne veut estre de leur bande, il sera, selon leur dire, un hypocrite ou un bigot..... Il semble qu'ils aient peur qu'on ne les tienne pour moynes, et qu'on n'ait l'opinion qu'ils l'aient esté. Parquoy ils s'efforcent de faire du galant tant qu'ils peuvent, comme si toute leur chrestienté n'estoit sinon à fuir toute honneste conversation et vie modeste. Et les autres qui ont esté moynes, qui sont en plus grand nombre, jouent aussi leur personnage de mesme de leur costé. Pourtant qu'il leur a fallu faire le bigot, et le caphard et l'hypocrite sous leur habit maintenant ils ont si grand peur d'estre tenus, pour hypocristes et bigots, qu'ils contrefont tant qu'ils peuvent l'adventurier et le gendarme. Ils n'ont laissé au couvent que l'habit et quelques contenances de caphards.[1] »

Ces confessions, au surplus, ne doivent étonner que lorsqu'on oublie le caractère des hommes auxquels elles échappent ; elles sont une cause et un symptôme de force, non de faiblesse ; et ceux qui

[1] *Admonition et consolation*, p. 61-63.

font de tels aveux se sentent autant de courage pour attaquer le mal que pour l'avouer. Aujourd'hui, tout au contraire, l'aveu est un signal de retraite; on ne révèle les faiblesses de sa cause que pour y trouver un motif à quitter le combat.

Les dialogues satiriques du réformateur vaudois sont tous pourvus de titres bizarres, très-propres à piquer la curiosité de ces amateurs de lectures plaisantes auxquels Viret a songé. C'est la *Cosmographie infernale*, la *Descente aux enfers*, la *Physique papale*, le *Requiescant in pace du Purgatoire*, le *Monde allant à l'Empire et le Monde démoniacle*, etc. Comme le sujet en est toujours le culte de l'Église romaine, et notamment la messe, « principale pièce et principal fondement de tout le règne papal, » les mêmes plaisanteries reviennent souvent. Le purgatoire et les clefs de saint Pierre sont pour le théologien satirique des textes inépuisables. Par exemple, le pape pourrait bien avoir pris les clefs, non de Simon Pierre, mais de Simon magicien, « lesquelles ne conviennent pas au vray huis qui est Jésus-Christ, ny à la vraye serrure qui est la Parole de Dieu, mais à celle des coffres et gibessières, pour les crocheter, » sur quoi *Thomas*, l'un des interlocuteurs, s'écrie : « Purgatoire est donc en nos bourses? » et *Hilaire* lui répond : « Tu en peux juger par ce que tu en as déjà ouy,

avec ce que nous l'avons assez expérimenté. Car ils nous les ont si bien purgées que tu dirais qu'elles sont de peau de diable. Car croix ne peut demourer dedans, là où ce purgatoire est. — *Thomas*. Il le faudra donc appeler doresnavant *Pagatoire*, ou *Purge-Bourse*.[1] »

Ailleurs, à l'occasion des messes pour les trépassés, Viret fait cette réflexion : « Si les âmes des trépassés ne sont délivrées jusques à ce que la messe qui se dit pour elles soit finie, les plus courtes sont les plus profitables. Parquoy les povres ont ici plus d'avantages que lés riches. Car on leur despesche un petit *Requiem* à la légière, qui les vous porte en paradis en poste, au lieu que les riches y sont portés à petit pas avec de longs *Requiem* en lictière.[2] » Ce trait appartient à un commentaire de Viret sur je ne sais quel traité latin du service de la messe, qu'il traduit consciencieusement et annote à sa façon. L'auteur catholique recommande de prendre garde au vin dans le sacrifice : « *Considerate vinum*, » et voici le commentaire, que je cite pour le style : « D'autant que le vin est meilleur, d'autant... et le sang pareillement, et par conséquent l'âme. Car selon le témoignage des bonnes vieilles qui aiment le piot, et qui s'entendent en matière de juger des

[1] *Requiescant in Pace*, 1552. *Dialogue des Pardons*, p. 75.
[2] *Cautèles de la messe*. Lyon, 1563, p. 23.

bons vins : le bon vin fait le bon sang et le bon sang fait la bonne âme, et la bonne âme est en voye de salut; dont elles concluent en conclusion de commères par un beau sorites de dialectique, qu'il faut bien boire pour être sauvé. Et je crois que Messieurs nos Maistres de Sorbonne, qui n'aiment le pire, ne s'y opposent point tant qu'aux luthériens et aux annotations de la Bible de Robert Estienne. [1] »

Cependant l'écrivain tient sa promesse, le livre est plus sérieux que la couverture; et à travers « les joyeusetés, » et les virulentes moqueries, l'instituteur chrétien enseigne toujours, le moraliste et l'érudit n'ont pas disparu. Au reste, l'analyse de quelqu'un de ses écrits satiriques est indispensable pour faire juger du mérite de Viret comme penseur et comme écrivain; j'essaierai donc de faire connaître par un extrait rapide, *le Monde à l'Empire*, l'un des meilleurs dialogues plaisants de notre auteur.

Viret use sans scrupule du bénéfice de son rôle, et en conséquence il joue volontiers sur les mots: c'était alors le meilleur des passeports pour toutes sortes de livres, et Érasme en avait donné la recette. L'ouvrage dont je vais esquisser l'analyse commence par un calembourg, car *le Monde à l'Empire*, (lisez : allant pire); « s'appelle ainsi, »

[1] *Cautèles*, p. 12.

dit Viret, « d'abord parce qu'on y parle *des empires et royaumes de la terre ;* en second parce qu'il y est monstré comme le monde va toujours en empirant et principalement en ces derniers jours, auxquels il est parvenu à sa dernière vieillesse, et qu'il est prochain de sa fin.... »

Chaque empire a son chapitre. L'empire des monarchies, l'empire de l'empire romain, l'empire des chrétiens, et enfin l'empire des républiques, servent tour à tour de texte aux entretiens de quatre personnages qui ont leur esprit et leur emploi particulier dans le dialogue. Maître *Théophraste,* bon théologien, homme craignant Dieu, et qui a en grande révérence sa Parole, est le type du réformé, l'homme raisonnable de la comédie. Il parle gravement, habilement, s'aide des saints Livres, des Pères de l'Église, et donne souvent la parole à maître *Hiérome,* homme qui a bonne connaissance des lettres divines et humaines. Celui-là, d'une grande érudition, aime à citer l'antiquité et même ses poëtes ; il est chargé des anecdotes profanes, comme Théophraste des faits ecclésiastiques. *Eustache,* autre interlocuteur est, dit l'auteur, « un povre superstitieux idolâtre, bon papiste qu'on appelle, faillant plus par ignorance que par malice. » Il écoute, et parle peu, son affaire est de dire aux réformés, chefs et troupeau, des vérités peu ménagées, que Viret était bien aise

de lancer aux récalcitrants calvinistes. Le meilleur personnage est un petit bourgeois nommé *Tobie*, espèce de misanthrope naïf que le mal irrite, qui ne sait auquel entendre du calviniste ou du catholique, mais qui voudrait bien voir « quelque bonne réformation au monde. » Ses indignations, son style court et populaire, et ses anecdotes de rue égaient le dialogue.

C'est Tobie qui ouvre la conversation. « Il est tout triste et tout fasché, » dit-il : « c'est que tous les jours le monde tire de plus en plus à l'empire, tellement qu'il n'y a plus ne petit ne grand que tout n'y soit. » Les autres interlocuteurs, qui ne veulent pas comprendre l'équivoque, raisonnent là-dessus de politique, du grand turc et de l'empire romain.... Mais le bourgeois les ramène. « Je parle, » dit-il, « d'un empire duquel tous les hommes de la terre sont empireurs, j'ai cuidé (pensé) dire empereurs. Un chacun y fait au sanglant pis qu'il peut. » Théophraste demande une explication, et Tobie reprend : « Mon père en son vivant m'a enchargé sur toutes choses d'apprendre l'art et la science la plus utile, la plus profitable, la plus honnête et nécessaire qui pourrait être au monde. Il m'a dit que cette science était l'art de bien vivre et de bien mourir, qui sont choses tellement conjointes ensemble qu'à peine va l'une sans l'autre. Mais la confusion est telle maintenant

au monde que je n'ay encore seu trouver maistre qui m'ait pu apprendre ceste science. »

Provisoirement, il met l'homme si bas, qu'Hiérome ne manque pas de se rappeler Diogène le cynique et tous ses brocards; Théophraste approuve beaucoup l'indignation et le chagrin de Tobie, et compare le malheureux monde à la statue fondue de quatre métaux qui apparut à Nabuchodonosor, image de l'état du monde qui devait être après lui. Sur quoi Hiérome, qui se souvient de la fiction des poëtes sur les quatre âges de la société, s'étend avec complaisance sur les descriptions de l'âge d'or par les poëtes anciens, dont il cite force vers « translatés en français, mais dont il n'est pas le translateur, Dieu l'en garde. » C'est Viret qui est ce translateur et bien mauvais en effet, mais il ne prétend pas à la couronne de laurier, « et s'il y a peu de rime en ses vers, il lui suffit qu'il y ait quelque raison. [1] » Hiérome entremêle ses réminiscences classiques de ces rapprochements dont Viret était si curieux. « Quand je pense, » dit-il, « à ce changement qui a esté ès mœurs des hommes toujours de mal en pis, je considère qu'il est advenu en ceci, tout au contraire qu'à la monoye qu'ils ont fait battre... Quand les hommes et leurs mœurs estoient d'or, leurs monnoyes estoient de fer, quand ils étoient d'argent,

[1] *Disputations Chrestiennes*, p. 33.

elles étaient d'airain... etc. » Tobie qui a mémoire de bon bourgeois, se rappelle à ce propos le mot dès lors devenu populaire d'une vieille femme, qui disait en voyant en un coin d'église, la simple houlette de quelque ancien évêque : « Autrefois les évesques étoient d'or et les crosses de bois, et aujourd'hui, au rebours, les crosses sont d'or et les évesques de bois. »

Voilà les évêques pris à partie, et nos trois personnages ne les lâchent plus. L'érudition des deux savants est intarissable sur les anneaux et ornements épiscopaux, sur les riches métaux et les vases d'église. Les Pères de l'Église sont invoqués tour à tour, et Viret leur emprunte de longs morceaux qu'il traduit d'ordinaire avec aisance et vivacité. Tel est un passage vigoureux et pathétique de saint Chrysostôme, sur l'aumône. [1] J'en citerai un fragment :

« Apprenons donc à philosopher parfaitement de Jésus-Christ, et l'honorons selon sa volonté. Car celuy qu'on honore se resjouit principalement de l'honneur lequel il veut, non pas de celui auquel nous desirons. Ainsi pensoit Pierre honorer Christ, s'il l'empeschait de lui laver ses pieds : ce qui toutefois estoit le contraire. Toy aussi honore-le en la manière qu'il veut. Distribue tes richesses aux povres. Il n'a que faire de vaisseaux d'or, mais

[1] Chrysostôme, *Hom.* 51, c. 15.

d'âmes d'or. Responds-moi, je te prie, quel profit y a-t-il si sa table est ornée de plusieurs tels vaisseaux d'or, et que luy meurt de faim? Rassasie-le donc premièrement quand il a faim, et après tu orneras sa table du surabondant. Tu fais un calice d'or, et tu ne luy bailles pas un verre d'eau froide. Quel profit reçoit-il de ceci? Les couvertures de la table reluisent d'or, et tu luy refuses les couvertures nécessaires. Que lui donnes-tu donc? di, je te prie, si tu voyois quelque passant mourir de faim, etc..... si tu voyois un homme tout engelé de froid, et que tu ne lui préparasses point de robbes, mais que tu dressasses des statues et des images d'or en son honneur; ne serois-tu pas estimé un moqueur? En ceste manière te faut-il penser de Christ. Quand il est estranger et va d'un côté et d'autre, sans savoir où se retirer, et qu'il a besoin de logis, tu tiens alors conte de luy. Tu ornes les pavés d'ouvrage fait de marqueterie, tu édifies des murs magnifiques, tu élèves les chapiteaux de colonnes; tu fais pendre des lampes et des chandeliers, des sommiers blanchis et lambris dorez : mais tu ne le daignes pas seulement visiter quand il est destenu aux prisons. Je ne défends pas d'édifier des beaux temples, mais j'admoneste que ces choses soyent premièrement faites et qu'elles soyent faites sans nulle faute. Car jamais nul n'a esté occupé ne repris de ce qu'il n'a pas basti des

temples magnifiques; mais la gehenne, le feu qui jamais n'est esteint, et les tourments des diables sont prochains à tous ceux qui ne voudront point avoir le soin des povres.[1] »

« Que dirait Chrysostôme, » continue Théophraste, « que dirait-il maintenant à ceux qui despouillent leurs frères chrestiens pour vestir les bois et les pierres.... qui font pleurer vefves et pupilles, pour faire chanter les prestres et les moisnes.... la primitive Église estoit trop plus noble et plus riche en sa povreté, qu'elle n'est à présent au milieu de ses grands thrésors qui font honte aux rois et aux empereurs. »

Eustache, le bon papiste, riposte et trouve à son tour fort scandaleuse la nudité des temples réformés; « à peine lesquels on peut seulement tenir couverts qu'il ne pleuve dedans, et dont aucuns, par manière de dire, ressemblent plus à des estables qu'à des temples. » Il n'est pas disposé non plus à « bailler louange à ceux qui non-seulement ne donnent rien à l'Église, mais lui ostent ce que les autres lui ont donné, et cependant n'ont pas tel soin des povres qu'ils devroyent, ains les laisser périr de povreté, aussi bien et plus encore que ceux que Théophraste accuse. »

Hiérome invité à dire son avis sur l'Église papale, reprend la chose au berceau de Rome, et

[1] *Dialogues du Monde à l'Empire*, Genève, 1560, p. 27, 28, 29.

retrace à la manière de Plutarque les mœurs antiques de ce peuple d'agriculteurs, lequel honorait ses dieux, avec la même simplicité qui régnait en leurs rustiques demeures. Tout ce morceau est d'un remarquable dessin, l'antiquité inspire bien Viret, et s'il n'a pas le coloris d'Amyot et le charme de son langage, son expression n'est peut-être pas moins juste, sans être aussi pittoresque. Le récit de la décadence qui a suivi l'affaiblissement des mœurs, est embarrassé de détails érudits et de digressions allongées, mais le tout ensemble est une belle page d'histoire philosophique. Viret est maître de son sujet ; si l'antiquité lui a donné des récits, c'est lui tout seul qui pense. Son savoir est universel, et il déroule avec une aisance sans égale tout ce que les monuments révélaient déjà sur l'histoire des mœurs et de la législation romaine, en faisant ressortir leur intime alliance avec la grandeur et la décadence de l'état.

Tobie se désespère de voir semences de mal en toutes choses. « A ce compte, » s'écrie-t-il, « il va mal partout et toujours à l'empire. » Théophraste s'épouvante au spectacle de la terre, il y voit plus d'infamies qu'il n'en fallut pour appeler les verges de Dieu sur Israël. « Horribles péchés, règnes d'enfants et d'efféminés, rapines et pilleries sur les povres, achats à injustes prix, meschantes pratiques des riches et des marchants déloyaux envers les

povres, magistrats prévaricateurs et faux pasteurs, mespris de la Parole de Dieu, avarice des hommes en tous estats, violences contre les faibles, absence de justice, » voilà toutes choses, selon Théophraste, qui ont excité le courroux de Dieu sur les Juifs, et qui aujourd'hui doivent allumer sa foudre contre les chrétiens. Chaque article de cet inventaire des méchancetés du siècle, est exposé et longuement détaillé par nos personnages qui abondent en anecdotes accusatrices. Depuis les crimes sanglants jusqu'aux sots ridicules, toute la hiérarchie du mal se développe le long du livre avec un mélange singulier de tristesse, d'indignation et de plaisanterie. Tobie qui « sait tout plein de la théologie des vieilles, » est le représentant d'une grosse partie du public, et débite le chapelet de préjugés et les opinions populaires du temps sur les affaires de religion.

L'écrivain fait le procès à la société entière, et l'attaque à tout instant sur un terrain où ses collègues, et Calvin lui-même, songent rarement à descendre. On dirait quelquefois un philosophe du dix-huitième siècle ; il discute les droits, déclame avec force contre les priviléges politiques qu'il renverse sans façon, aborde des points scabreux de législation, s'emporte contre les lois fiscales et d'autres encore, qu'il déclare injustes. Entendez-le sur la chimère de la noblesse, il n'a

pas assez de mépris pour ces gens qui, bien que « tant coquins et bélistres et vrais répertoires de vices, sont toutefois si enflés et si glorieux, pour ce seulement qu'ils ont quelque vieil titre de noblesse déjà tout enfumé et tout rance, qu'il leur semble qu'il n'y ait noblesse qu'en eux, et que les autres hommes ne soient pas hommes à comparaison d'eux. » Il y a cette différence toutefois entre les assauts de Viret contre la gentilhommerie oisive, et les déclamations des philosophes du dix-huitième siècle, que lui ne flatte personne en retour, et ne s'amuse pas à des contrastes peu sincères. Il tance « les suceurs du pauvre, » mais il ne fait pas du peuple le sanctuaire unique et éternel des vertus, et il n'a garde de l'exalter par de lâches et ridicules louanges. Écoutons-le plutôt : c'est Hiérome qui parle : « Si ceux qui devoient estre la lumière du monde et les conducteurs des autres, ont ainsi forligné (se sont écartés) de la modestie et des mœurs de leurs prédécesseurs, ce n'est pas de merveille si tous les autres les ont suyvis afin qu'il s'accomplisse ce qui est escrit : Tel le prêtre, tel le peuple ; tel le roy, telle la loy. *Tobie*. Voilà qui me trouble aussi l'entendement. Car quand j'ai tout conté (compté) et rabattu, je ne sais de quel costé il va mieux, mais trouve de toutes parts les choses du tout (tout à fait) désespérées. J'ai contemplé l'état des laboureurs, des

paisans, artisans, marchands et hommes méchaniques. Mais je ne say où foy, loyauté et simplicité chrestiennes se sont retirées. Car je ne les ay pas guères souvent vues loger chez eux ; mais ay esté tout estonné de voir leurs ruses, pratiques, finesses, cautelles, déloyautés, tromperies et larrecins. Je ne l'eusse jamais pu croire, si je ne l'eusse expérimenté. Quant aux mœurs et à la manière de vivre, j'ay bien peu trouvé de ces bons anciens qui eussent retenu cette simplicité, innocence et preud'hommie de l'âge d'or et d'argent. Je n'y ai vu que fer et airain. Mais au contraire, quand j'ay regardé à leur train, à la vie qu'ils mènent et à la chair qu'ils font, et à leurs pompes, voluptés et délices, je n'y ai rien vu de l'âge de fer ou d'airain. Je n'y ai vu qu'or, argent, velours, soye et toute braveté. Car il n'y a si petit marchand qui ne veuille contrefaire le gentilhomme. Il n'y a presque si meschant coquin qui ne veuille porter le bonnet de velours, et avoir tapis et vaisselle d'or et d'argent en sa maison ; ou s'il ne le peut avoir, il s'adonnera à toutes cautelles, tromperies et mauvaises pratiques, pour y parvenir comme les autres.[1] »

[1] *Dialogues du Monde à l'Empire*, p. 182.

IV.

STYLE DE VIRET.

A côté des négligences et des défauts nécessaires d'une composition hâtive et comme improvisée, on ne saurait méconnaître dans les œuvres de Viret les parties d'un écrivain habile et original. Souvent son allure est sans grâce ni fermeté, le tissu de sa phrase est lâche et distendu, comme sa pensée est développée et allongée à l'excès. Calvin trouvait sa façon d'écrire trop prolixe.[1] Lui-même en convient : « Je suis orateur assez lourd, » dit-il quelque part ; et il ajoute : « Je ne parle pas le langage attique, ne fort orné, ne rhétorique, ains m'advient souvent que je retombe en mon patois. » Quelquefois même il cherche avec intention le mot du terroir. En effet, ni à Genève, ni dans la contrée voisine, le français de l'Ile-de-France n'était la langue familière, et la bourgeoisie elle-même usait du patois national. La réforme, en amenant à Lausanne, à Genève et à Neuchâtel, toute une population nouvelle de Français, lettrés pour la plupart, opéra une révolution dans l'idiome usité, mais non pas si complète que

[1] *Lettre de Calvin à J. de Bourgogne*, p. 45.

le vocabulaire populaire fût totalement vaincu. Nombre de ses expressions passèrent elles-mêmes dans celui des nouveaux venus, avec d'autres habitudes de construction ; et de ce mélange, qui se renouvela au dix-septième siècle avec la persécution, est sorti ce style mal aisé et un peu antique que l'on appelle style de réfugié. Professeur populaire, Viret devait s'accommoder aux habitudes de ses auditeurs, et il en avertit lui-même les lecteurs qui pourraient s'étonner de son rude langage. « Cognoissant la portée du pays auquel je suis, j'ai quelquefois usé expressément d'aucuns mots qui ne seroyent pas reçus de ceux qui s'estudient à la pureté de la langue françoise ; mais je fay cela pour condescendre à la rudesse et capacité des plus ignorants, qui entendent mieux ces mots, prins de leur langage, que des autres plus exquis.[1] »

Voilà assurément des éléments fâcheux de mauvaise diction ; néanmoins Viret les surmonte assez souvent et avec assez de bonheur, surtout dans ses œuvres satiriques, pour qu'on doive compter notre auteur parmi les meilleurs écrivains de son époque ; digne élève de Calvin, pour la contexture logique de la phrase, il est parfaitement clair, et on suit aisément son idée à travers les développements, même les plus excessifs de la

[1] *Disputations Chrestiennes*, p. 34.

veloppements plus complets, mettre mieux en lumière le caractère de cet homme si chétif de corps et d'une âme si ferme, si grave et si douce tout à la fois, et qui, en un mot, a réalisé si complétement l'homme chrétien tel que le concevait la réforme calviniste.[1] Mais d'autres personnages demeurés plus célèbres appellent notre attention, et il faut quitter le réformateur modeste pour le brillant successeur de Calvin, pour Théodore de Bèze.

[1] On trouvera dans l'ouvrage intitulé : *Farel, Froment, Viret,* par Ch. Chenevière, Genève, 1835, une juste appréciation de Viret, envisagé particulièrement comme réformateur et théologien. Il faut ajouter cet ouvrage, ainsi que celui de M. Gaberel, ayant pour titre : *Calvin à Genève,* aux livres à consulter sur l'histoire et les grands hommes de notre réformation.

THÉODORE DE BÈZE.

I.

JEUNESSE ET TRAVAUX DE THÉODORE DE BÈZE.

A part un roman de jeunesse demeuré assez mystérieux, mais qui se termina par un mariage et une fuite à Genève, la longue vie de Théodore de Bèze, en ce qui n'appartient pas à la lutte religieuse, offre peu de détails d'un grand intérêt. Bèze naquit à Vezelay en Bourgogne, en 1519, l'année même où Charles-Quint fut élu empereur, où Zwingle prêchait la réforme à Zurich, un an avant que le pape Léon X lançât ses foudres sur Luther. Sa famille était de noblesse, et son oncle conseiller au parlement de Paris. Cet oncle se chargeant de l'enfant et de sa fortune, l'emmena à Paris, où il donna à ses jeunes années des soins d'une délicatesse maternelle qui lui sauvèrent la

vie. A cinq ans, Théodore fut remis entre les mains d'un savant humaniste allemand nommé Melchior Wolmar, qui habitait alors Orléans, et jouissait d'une grande considération. Bèze demeura sept ans auprès de Wolmar et de son épouse, qui l'aimaient tous deux comme leur enfant. « Dans cet espace, » écrivait plus tard à son maître le disciple devenu recteur de l'Académie de Genève, « il n'est pas une seule des bonnes études, sans en excepter la jurisprudence, dont je n'aie appris les éléments avec toi, pas un auteur grec ou latin dont je n'aie goûté ; mais le plus grand de tes bienfaits, (et s'il ne m'en souvenait éternellement pour te vénérer et te chérir comme un père, je serais le plus ingrat des hommes,) c'est que tu as fait jaillir de la vraie source, pour m'en abreuver, la connaissance du vrai Dieu. [1] » C'est-à-dire, observe Bayle, que Melchior élevait son nourrisson au protestantisme.

Il fallut se séparer : Wolmar était rappelé en Allemagne par son beau-père, que sans doute les bûchers effrayaient. Les époux mirent tout en œuvre pour obtenir du bailli de Vézelay qu'il permît à son fils de les suivre : on ne réussit point, et le jour fatal arriva. « Il est resté dans ma mémoire, et n'en sortira plus ce jour des calendes de

[1] *Epistola ad Melch. Wolmar.* Cette épître, datée de 1560, se trouve en tête de la collection des Traités de Théod. de Bèze. *Bezæ Tractationes theologicæ*, Genevæ, apud Crispinum. 1570, 3 vol. fol.

mai où l'on m'arracha à vous par les ordres de mon père ; jamais jour de plus grand deuil n'a lui encore pour moi.[1] »

La même année il quittait Bourges, où il avait suivi Wolmar, et revenait à Orléans pour y étudier le droit civil ; mais sans doute que dans cette école comme aux temps de Pantagruel, les écoliers étudiaient médiocrement : Bèze déclare que l'enseignement y était barbare et sans méthode. Pour lui il donna ses heures aux lettres polies, et surtout aux poëtes vers lesquels l'entraînait une merveilleuse inclination. Il devint poëte à son tour. A vingt ans, il composa ces malheureuses poésies qui lui furent tant reprochées par les catholiques, lorsqu'il devint un personnage dans le calvinisme : mais alors elles lui firent un si beau renom, que s'il n'est pas demeuré sur son Parnasse, l'honneur en revient à la forte vocation qui l'entraîna vers d'autres destinées, après lui avoir fait vaincre des tentations bien plus dangereuses. Bèze, cavalier de belle mine, encensé par les siens, loué et recherché de tous, riche en loisirs, en biens, en toutes choses enfin, sauf en sagesse, et lancé au milieu des plaisirs de Paris, ne songe plus à l'ardente prière qu'il avait adressée à Dieu avec larmes, de lui permettre d'aller rejoindre Wolmar aussitôt qu'il serait son maître. Les flatteuses es-

[1] *Epist. ad Melch. Wolmar.*

pérances de sa famille, le succès de ses compositions, ne lui laissent jeter que de rares et faibles regards vers les années où il formait ces pieux souhaits.

Cependant il lutte encore : résistance molle et toujours vaincue par l'humanité ; mais tant que l'on combat, il n'y a pas d'absolue défaite. Ce fut, il en assure son ami, ce fut pour se fortifier contre les plus dangereuses attaques du satan parisien que Théodore de Bèze s'unit alors secrètement et sous une simple promesse de mariage, à une femme qui ne cessa dès lors de lui rappeler ses engagements. Mais une forte chaîne restait à briser. Un de ses oncles, abbé bien pourvu, lui avait cédé de riches bénéfices, et le jeune homme ne pouvait se décider à rompre avec ses biens présents et ses espérances d'avenir. « Je demeurais, » dit-il, « toujours enfoncé dans la fange. [1] »

Enfin, après quatre ans, la mort qu'il vit de près dans une violente maladie, réveilla dans toute leur ferveur ses anciens désirs, et convalescent encore, il prit une énergique détermination. « A peine me fut-il permis de quitter le lit, que rompant toutes chaînes, et faisant mes petits paquets, je quitte tout à la fois ma patrie, mes parents, mes amis, pour suivre Christ ; je m'exile volontairement, et me retire à Genève avec mon épouse.

[1] *Epist. ad Melch. Wolmar.*

C'est ainsi qu'abandonnant l'Égypte l'an du Seigneur 1548, le neuvième jour des calendes de novembre, j'entrai dans cette ville où je trouvai ce que je n'avais pu seulement deviner, bien que j'eusse appris qu'elle était en grande considération auprès des gens de piété. J'y établis mon domicile. [1] »

Tels furent les commencements de Théodore de Bèze, fort différents des débuts de Calvin et de Farel. Il n'est pas comme eux entré de plein saut dans la réforme; les pieuses années qu'a passées son adolescence au foyer de Wolmar, ont laissé dans son âme, avec de doux souvenirs, ces germes religieux que la première éducation sait déposer dans les régions profondes du cœur, et qui se développent inévitablement quelque jour, ou du moins ne périssent jamais. Mais ce n'est pas le développement personnel et raisonné de ses premières convictions, qui le conduit à Genève, c'est l'impulsion d'un mouvement communiqué, c'est la mémoire soudainement ravivée des émotions et des promesses d'autrefois. Que si, à la place de Wolmar, quelque sincère partisan de la solitude monastique eût rempli son élève du désir de goûter les joies contemplatives d'une pieuse retraite, Bèze à son réveil se fût jeté dans un cloître.

On voit bien aussi que son rôle naturel ne sera

[1] *Epist. ad Melch. Wolmar.*

pas celui de ses maîtres, qu'il n'est pas né missionnaire et législateur, qu'il ne porte pas en lui cette volonté froide et réfléchie à laquelle, sous quelque forme qu'il se présente, le désordre fait horreur. La conduite extérieure de Bèze ne présente pas non plus ces formes austères et presque stoïques sous lesquelles nous apparaît la mémoire des réformateurs. Il fut, durant tout le cours de sa longue carrière, un personnage brillant, s'il est permis de qualifier ainsi un homme, dont la mission fut aussi sérieuse; toujours il resta chez lui quelque chose du poëte élégant, de l'homme bien né; et quoique, à l'école sévère de Calvin, les grâces fussent proscrites, dans ses discours comme dans ses autres écrits, les couleurs de l'imagination perceront quelquefois sous le grave et violent style des réformés. Le jeune gentilhomme de bonne compagnie, le cavalier de bonne mine sera un imposant prédicateur, et sur le soir de sa vie un beau et vénérable vieillard. [1] Ces dehors ne seront pas sans avantage pour l'autorité du successeur de Calvin, et pour la réussite de la tâche qui le mit souvent en présence des hommes du monde, et même des grands de la terre.

En arrivant à Genève, Bèze avait eu pour premier soin la consécration solennelle de son ma-

[1] « Beza fuit valdè præstanti forma, ut judicaretur aliquis princeps. » *Scaligeriana.*

riage de conscience;[1] il songea ensuite à se faire une existence. S'associant avec le docte Crispin, qui venait en même temps que lui de se réfugier dans la cité calviniste, il entreprit de monter une imprimerie. Mais auparavant il voulut accomplir son ancien vœu; il alla à Tubingue revoir son maître Wolmar, alors conseiller du duc de Wittemberg. Mais bientôt il fut rappelé par Calvin, qui déjà l'avait apprécié, et qui voyait jour à obtenir pour lui une chaire de grec à l'Université de Lausanne. Bèze résista: il méditait d'autres projets, et redoutait les conflits qui pourraient s'élever entre Berne et le remuant esprit français du pays de Vaud. Les pressants conseils de Calvin l'emportèrent,[2] et le disciple de Wolmar alla augmenter le nombre des professeurs célèbres qui illustraient déjà l'Académie de Lausanne.

A peine établi dans ce poste, il se mit avec une égale ardeur aux travaux théologiques et aux affaires de la réforme. Il débuta dans celles-ci par

[1] Sa femme s'appelait Claude Denosse. Il la perdit en 1588, après quarante ans de mariage. La même année, il épousa la veuve d'un Génois, Catherine del Piano, noble Piémontaise, dont la petite-fille, mariée ensuite au célèbre pasteur et professeur Théodore Tronchin, fut adoptée par Bèze, qui lui laissa en mourant tout son bien. *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, par J. A. Galiffe, T. II. Genève, 1831.

[2] Schlosser: *Leben des Theodor de Beza und des Peter Martyr Vermili;* Heidelb. 1809, p. 28. « Scit me propemodum importunum institisse; si redierit non cessabo eum stimulare. » *Lettre de Calvin;* Manusc. de Gotha, cité par Schlosser. *Id. ibid.*

une adresse à Charles-Quint, [1] dans laquelle il proposait à l'empereur de ramener l'unité religieuse par le rétablissement de l'Église primitive et de l'autorité exclusive des Écritures, c'est-à-dire par l'adoption de la réforme. Cet écrit, plein de mesure, d'habileté et d'adroite révérence, mit Théodore de Bèze dans l'opinion des chefs de la réforme, à la place que lui avait marquée d'avance le coup d'œil de Calvin. Celui-ci ne le perdait pas de vue et le formait à son rôle futur, par une correspondance active, où se discutaient les intérêts ecclésiastiques de la réformation.

On verra dans une autre portion de cette *Étude*, avec quelle vivacité Bèze épousa toutes les pensées et les actes de son maître, et quelle âpre polémique il soutint contre ses adversaires et ses calomniateurs. Pendant son séjour à Lausanne, où il professa près de neuf années, il donna le jour à un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels il faut distinguer sa tragédie du *Sacrifice d'Abraham*, et son fameux traité de *Hæreticis gladio civili puniendis*.

Vers la fin de cette époque, il était déjà en tel renom d'éloquence et de capacité, qu'il fut chargé successivement de deux missions; à Worms d'a-

[1] *De pace christianarum ecclesiarum constituendâ consilium :* Th. *Bezæ Tractationes theologicæ.* Genevæ apud Crispinum. 1570, fol. T. II, p. 138.

bord, puis à la cour des princes d'Allemagne, pour réclamer leurs sollicitations auprès du roi de France en faveur des Vaudois persécutés, et des réformés qui encombraient les prisons de Paris. C'est dans un de ces voyages qu'il vit Mélanchthon, et s'entretint avec lui des destinées de la réforme.

A son retour, (1558), il trouva touchant au dénouement, la lutte de Viret contre le sénat bernois pour l'établissement de la discipline ecclésiastique dans le pays de Vaud. Il se joignit aux démarches des collègues du réformateur vaudois, et avec d'autres professeurs quitta Lausanne pour se retirer à Genève. On l'accusait de n'avoir fait en cela qu'exécuter une résolution dès longtemps arrêtée, mais il prit sa conscience à témoin qu'il n'avait rien fait qu'en toute bonne foi,[1] et en effet une affection réciproque paraît avoir toujours attaché l'un à l'autre Théodore de Bèze et son premier asile dans la Suisse française.

A Genève, on l'accueillit avec une grande joie, et il fut bientôt choisi pour ministre, et adjoint à Calvin comme professeur de théologie; mais il ne tarda pas à être enlevé à sa nouvelle patrie pour le service de l'ancienne. Les princes protestants de France le demandèrent à Genève (1560), pour le roi de Navarre, qu'il devait, espérait-on, atta-

[1] Manusc. de Gotha, cité par Schlosser: *Leben des Th. de Beza*, p. 81.

cher solidement, par son éloquence, à la foi et aux intérêts de la réformation française. Bèze, on le voit, était déjà un personnage célèbre et comme le premier ministre de Calvin. Le voyage était dangereux; le retour le fut encore davantage. Après un séjour à Nérac, qui mit pour quelque temps le roi de Navarre dans le parti protestant, l'ambassadeur fut obligé de quitter précipitamment la France, et revint à Genève.

Peu de temps après, François II mourait, et la politique Catherine de Médicis, conseillée par L'Hospital, décidait de tenter un rapprochement des partis par une conférence amiable entre les deux clergés; le colloque de Poissy fut résolu et Bèze, appelé par les Églises de France à les représenter dans cette assemblée, partit de nouveau pour la France au milieu de l'année 1561.

Cette tentative de réconciliation était condamnée d'avance; les réformés n'étaient pas plus disposés à reconnaître l'infaillible autorité de l'Église romaine, que les catholiques à y renoncer; et néanmoins c'était là le point capital, car pour les théologiens calvinistes, la réforme ecclésiastique, sans la réforme de la doctrine, n'était qu'une vaine chimère. On ne s'occupa que du dogme; on ne s'accorda sur rien; et les conférences se terminèrent après d'inutiles assauts d'éloquence, où la victoire resta aux ministres, à Pierre Martyr sur-

tout, et à Théodore de Bèze. Je reviendrai ailleurs sur les discours de ce dernier, sur sa conduite au colloque, et sur le talent d'orateur qu'il y déploya.

L'éclat de son succès eut d'importantes suites, car il doubla les rangs des réformés français, ajouta à leur confiance, et irrita en même proportion les chefs du parti catholique. Pendant que l'éloquent ministre, retenu après le colloque par les princes et la reine elle-même, prêchait autour de Paris, devant des milliers d'auditeurs, et que la cour se mêlait à cet entraînement général, le duc de Guise, violant l'édit de janvier, faisait égorger à Vassy plus de quarante-cinq réformés surpris dans leur église.

A cette nouvelle, Théodore de Bèze fut envoyé à Catherine pour demander justice de cette violence, et il lança au roi de Navarre, qui l'accueillit mal, ces paroles dangereuses : « Sire, c'est à la vérité à l'Église de Dieu, au nom de laquelle je parle, d'endurer les coups, et non pas d'en donner. Mais aussi vous plaira-t-il vous souvenir que c'est une enclume qui a usé beaucoup de marteaux. » « Dieu, » ajoute l'historien, « voulut que ceste parole lui fust dite, et que nonobstant cela, de Bèze revînt sain et sauf, s'estant acquitté d'une commission assés hazardeuse.[1] »

Bèze désirait retourner à Genève, mais la guerre

[1] Th. de Bèze : *Hist. ecclés.* T. II, p. 3.

toute l'armée peuvent témoigner qu'à Orléans je me suis montré l'ennemi actif et intraitable de tous les méchants. Des témoins irrécusables t'apprendront ce que, quatre jours avant la bataille, j'ai prêché sur ces paroles de Paul : *Insta tempestive et intempestive*. Et enfin, puisqu'il faut te dévoiler ma vie entière, des prêtres et des moines te raconteront que non-seulement je ne les ai pas exposés à la juste fureur des soldats, mais que je les ai arrachés aux dangers, ceux-ci par mes prières, ceux-là par mon autorité, ceux-là encore par mon argent.[1] »

Il repoussa avec non moins de force la calomnie qui le chargeait de l'assassinat du duc de Guise par Poltrot : il affirme devant Dieu qu'il n'a jamais vu, qu'il sache, cet homme, bien loin d'avoir traité avec lui d'aucune chose ;[2] et tout le récit authentique qu'il a donné de cette affaire dans son *Histoire Ecclésiastique*, prouve que les chefs du parti sont aussi purs que lui de toute participation au meurtre du duc.

Une courte paix lui rendit sa liberté, et au commencement de 1563 il alla à Genève reprendre ses fonctions et ses travaux. L'année suivante, il chargeait sur ses épaules le fardeau que Calvin venait de déposer au bord de sa tombe. Calvin mort,

[1] *Resp. ad Balduinum. Tract. theol.* T. II, p. 314.
[2] *Apologia II ad Cl. de Xainctes. Tract. theol.* T. II, p. 403.

qu'allait devenir Genève dont la réformation avait été un acte politique, tout autant que le fait d'un renouvellement religieux, qui n'avait plié sous la main réformatrice qu'après une lutte douteuse, et où la dissolution ayant à faire à une poignée d'hommes, pouvait en venir rapidement à bout? Comment espérer que la force vitale ne s'en retirerait pas aussitôt que la mort aurait détendu les muscles de cette main qui, avec une irrésistible vigueur, avait formé le faisceau et semblait seule pouvoir le maintenir. Mais l'œuvre était déjà si bien liée dans toutes ses parties, que Calvin lui-même mourut sans un doute sur la solidité de son ouvrage, tant sa législation disciplinaire avait habitué les cœurs à la chaîne qui liait les forces de la communauté. D'ailleurs, il laissait, pour continuer la tâche, un homme qui l'avait vu à l'action, qui l'avait secondé et savait mieux qu'un autre où étaient les besoins, les difficultés de la cause et les moyens aussi de la maintenir victorieuse.

Doué d'une infatigable activité, Théodore de Bèze n'avait pas le génie de son maître et n'eût jamais comme lui fondé une religion, mais il possédait à une haute mesure les qualités nécessaires pour remplir un poste, où le principal devoir était de poursuivre l'œuvre et de conserver l'édifice. Ce qui importait au maintien de Genève dans

sa position de centre du calvinisme, c'était que la règle disciplinaire y conservât son autorité et les mœurs leur gravité devenue célèbre; c'était encore que la théologie française fût obligée d'y tourner toujours ses regards, et que dans les débats de doctrine la ville de Calvin ne cessât pas d'être représentée par une des grandes lumières du protestantisme. Bèze possédait toutes les conditions de ce double rôle. Son caractère énergique et son naturel ascendant sur les esprits convenait à la première tâche, son grand renom d'éloquence et de savoir le rendait particulièrement propre à la seconde. L'Europe protestante reconnut sans réclamation dans Théodore de Bèze le successeur naturel de Calvin, et à Genève, s'il ne voulut pas d'abord de la suprématie ostensible de son maître, il n'hérita pas moins de toute son influence.

La tâche que lui laissait Calvin était fort compliquée. A l'intérieur, c'étaient les travaux privés et ceux de l'enseignement, la direction spirituelle et disciplinaire de l'Église et du troupeau, la conduite de l'Académie, la prédication fréquente, l'assistance pastorale et les rapports officieux avec le magistrat. Au dehors, il fallait exercer une surveillance continuelle sur les Églises de France, entretenir une correspondance incessante avec les chefs politiques du parti calviniste, et en général avec ce qu'on pourrait appeler l'état-major du pro-

testantisme. A la correspondance se joignaient les consultations théologiques, les voyages et les congrès. Tel fut le rôle de Théodore de Bèze pendant les quarante-deux années de pleine vie qu'il put compter depuis la mort de son maître, jusqu'à l'instant où ses facultés s'affaissèrent avec son corps.

Son action directe sur les destinées du calvinisme en France n'est pas facile à apprécier; elle se perd dans la complication des causes politiques de toute sorte, qui ont régi confusément tous les événements des guerres de religion. Dès la première campagne des protestants, en 1562, Bèze lui-même put voir quels éléments étrangers au but allaient se mêler à la querelle, et dès lors, la part des ambitions personnelles et des passions tout humaines ne cessa d'y grandir, de manière à comprimer de plus en plus le ressort purement religieux et la main qui le pouvait faire agir. Ce n'était qu'en déplaçant ses efforts, en prenant parti dans les intrigues politiques, que l'homme d'Église pouvait ressaisir son influence active, et rien dans l'histoire ne montre que Bèze ait mérité ce reproche. Il resta dans la sphère de son autorité religieuse, et c'est de là qu'il rendit à sa cause les seuls services qu'elle pût avouer. La force des Églises était dans leur discipline et dans l'inébran-

lable unité de leur foi ; et c'est à maintenir l'une et l'autre que l'habile continuateur de Calvin appliqua la persévérante fermeté de sa direction. Ainsi, en 1571, au synode de la Rochelle, qu'il présidait, les Églises confirmèrent leur confession de foi ; et l'année suivante, à Nîmes, maintinrent après sept longues journées de débats, leur discipline vivement attaquée. Cette dernière et difficile victoire fut le fruit de l'éloquence de Bèze qui avait à combattre le célèbre et éloquent Ramus, armé d'une parole impétueuse et des séductions d'un projet d'Église toute démocratique.[1]

Il se défiait des rapprochements politiques, et lorsque le parti calviniste put espérer la victoire, en voyant son chef militaire sur les premières marches du trône, Bèze entrevit sur-le-champ à quel prix s'accomplirait cet événement désiré. On parlait déjà de concessions, de moyens termes, et le vieillard réunit, on le verra, les dernières forces de son talent pour avertir du péril les Églises trop disposées à hâter la réalisation de leurs espérances. Mais la raison d'état devait pré-

[1] Voici comment Bèze caractérise les vues de Ramus : « Nihil vult ratum haberi, nisi quod populus præsens rogatis expressisque suffragiis decreverit, quod ni fiat, clamitat, tyrannidem et oligarchiam invehi in ecclesiam, nihil interea ochlocratiam reformidans, in qua nempe ipse et ejus similes dominentur. » *Bezæ Epistola LXVIII ; Tract. theol.* T. III, p. 280.

valoir, et la messe de Henri IV ne fut pas le seul sacrifice qui paya l'entrée du Béarnais dans Paris.

Dans Genève et à la tête de la Rome protestante, Théodore de Bèze avait travaillé dans le même sens conservateur, maintenant de toute son autorité morale les traditions de son maître, et ne laissant s'affaiblir ni se rouiller entre ses mains les ressorts de la machine disciplinaire. Ce fut là aussi la partie la plus difficile de son œuvre; car les guerres civiles, si elles exaspéraient les courages, démoralisaient les âmes. Les réfugiés qui arrivaient à Genève n'étaient plus les austères réformés qui, du temps de Calvin, se courbaient avec un grave enthousiasme sous le joug des ordonnances ecclésiastiques; et la République menacée ou assiégée par la peste ou par le duc de Savoie, quelquefois par les deux ensemble, s'ouvrait dans ces funestes circonstances à tous les éléments de dissolution. Bèze opposait à ces maux l'autorité de sa prédication et aussi un énergique emploi de la discipline. L'examen de ses sermons nous le montrera sous cet aspect, et sur la fin de son âge atteignant, en face de ces périls, à la plus mâle éloquence.

La nature avait doué Théodore de Bèze comme en vue de ses travaux : sa santé était robuste, sa mémoire merveilleuse, sa tête infatigable, et il

pouvait suffire à ses nombreux devoirs, sans détriment pour ceux-ci.[1]

Plus chargé encore que ne l'avait été son prédécesseur, il dirigeait, non-seulement l'Église, mais ce qu'on appelait l'École de Genève. En 1559, Calvin avait obtenu des Conseils de la République le développement des institutions scolaires déjà existantes; c'est-à-dire un collége plus complet et une académie où seraient professées les *lettres*, la *philosophie* et la *théologie*. L'enseignement avait été sur-le-champ distribué aux hommes célèbres qui, à la suite de Viret, venaient de quitter le gymnase de Lausanne. Le collége eut pour principal Mathurin Cordier, le Rollin du seizième siècle, qui avait pour devise de former la jeunesse à la piété et aux bonnes mœurs comme à l'élégance des lettres,[2] et qui, sans croire déroger, se consacra à

[1] Comme pasteur, il fut quelquefois soustrait par les Conseils de la République à ses fonctions les plus redoutables: on lit dans les *Fragments*, à la date du 7 juin 1568 : « Quoique M. de Bèze ait beaucoup insisté pour n'être pas exempté d'aller consoler les pestiférés, ses collègues lui ont refusé sa demande, non pas pour l'épargner, mais parce qu'il est bon de le réserver autant qu'il plaira à Dieu. » Et deux ans plus tard en 1570: « Théodore de Bèze déclare que son serment de pasteur l'engageant à s'acquitter de toutes les fonctions de sa charge, dont l'une des plus importantes est la consolation des malades, il ne saurait avoir la conscience en repos aussi longtemps que la Seigneurie ne lui permettra pas de pouvoir exercer cette partie de son ministère comme ses collègues. Cette demande ayant été trouvée juste, on a permis aux ministres de jeter le sort tant sur ledit de Bèze que sur tous les autres pour savoir celui qui sera chargé de la consolation des pestiférés. »

[2] « Ad pietatem et bonos mores cum litterarum elegantiâ. »

l'enseignement élémentaire. Théodore de Bèze, nommé professeur en théologie, dirigea comme recteur la nouvelle institution, dont les lois furent solennellement proclamées dans la cathédrale de St-Pierre, en présence des magistrats, des ministres, du corps enseignant et des écoliers. Le recteur prononça alors en latin élégant, une harangue où se révèle l'esprit de la fondation nouvelle. L'Académie n'était pour les réformateurs qu'un auxiliaire indispensable, une pièce essentielle de l'Église réformée, et son enseignement devait être subordonné aux besoins et aux intérêts de celle-ci. Plus étroitement encore que partout ailleurs, la pensée y était circonscrite dans le cercle de la doctrine confessée, et on fixait à l'intelligence les limites de ses excursions. Mais ce que l'institution ecclésiastique gagnait alors de force à cet enchaînement de la liberté intellectuelle, elle le perdait pour son avenir; car c'était affaiblir les sources de la vie pour les temps où les circonstances, la nouveauté, la persécution cesseraient d'y suppléer. Par une préoccupation qui témoigne de la sincérité de ces hommes, ils n'imaginaient pas que l'énergique mouvement de la réforme eut d'autre principe que leurs seules croyances.

Jusqu'à ses dernières années, Bèze fut l'âme et la vie des écoles de Genève, qui lui dûrent leur accroissement et leur grande célébrité. Les chaires

ne cessèrent d'être remplies par des savants de mérite supérieur, et presque tous renommés de leurs temps, tels que l'hébraïste Chevalier, Ennimond Bonnefoy, et François Hotman qui furent chargés les premiers des leçons de droit ajoutées en 1572, et non sans opposition, aux études académiques. On affluait de toutes les parties du monde protestant aux écoles de Genève ; d'illustres personnages venaient assister aux leçons des plus célèbres professeurs, et la cité était comme un vaste pensionnat rempli des enfants de la noblesse calviniste qui mettait à honneur de faire élever ses familles sous les yeux de Théodore de Bèze. Tout cet éclat rejaillissait sur la cause réformée ; le recteur le sentait bien, et lorsque la guerre de la République avec le duc de Savoie supprima pendant deux ans (1589-1591), avec les ressources de l'état, l'enseignement des professeurs, le courageux septuagénaire prit gratuitement leur place et forma à lui seul toute l'académie, qu'il parvint à faire refleurir plus brillante, quand les mauvais jours furent passés.

La rare organisation qui avait permis à Théodore de Bèze de si longs et de si rudes travaux finit par s'épuiser ; mais il ne fut pas donné à cet homme énergique de réaliser selon son vœu ces paroles de Vespasien, qu'il faut qu'un empereur meure debout ; le professeur, le pasteur, le pré-

dicateur quittèrent la carrière successivement et se traînant à peine. Enfin, dans l'automne de 1605, le vieillard sortit sans douleur d'une vie qui avait duré quatre-vingt-six années et traversé au milieu des tempêtes, la moitié la plus orageuse du plus agité des siècles.

Maintenant, Théodore de Bèze va se peindre lui-même à nous, dans son œuvre d'écrivain, sous tous les aspects que n'a fait qu'indiquer cette esquisse biographique : le poétique élève de Wolmar, le professeur de Lausanne, l'appui et le successeur de Calvin vont reparaître plus complets et plus intéressants, réfléchis dans leur expression littéraire.

II.

POÉSIES DE THÉODORE DE BÈZE.

Bèze écrivain se présente d'abord comme poëte ; ensuite vient le soldat de l'Église réformée, tour à tour théologien, historien, prédicateur, mais toujours combattant. Il ne sera pas sans intérêt et sans instruction, d'étudier le poëte avec quelque étendue, et de voir quels chants sortirent les premiers de cette bouche, qui soutiendra bientôt devant des rois la cause des nouvelles Églises, et fera

retentir la chaire chrétienne d'austères exhortations.

Les *Juvenilia* de Théodore de Bèze, (c'est de ce nom que lui-même appela plus tard les premiers essais de sa muse,) se composent d'élégies, de *sylves* et d'épigrammes; tout cela en vers latins, où le père Garasse, un siècle après, s'amusait à découvrir des fautes puériles de quantité. Je n'ai pas songé à vérifier la critique du belliqueux jésuite, plus curieux d'examiner, jusqu'à quel point était fondée la bruyante horreur, qu'inspirèrent après coup ces coupables poésies aux adversaires théologiques du poëte devenu protestant. Voici les faits : Il est très-vrai que l'étudiant de Bourges et d'Orléans chante en mètres parfois assez brûlants et peu chastes, les tourments de son cœur amoureux et les charmes de sa maîtresse *Candide*. Il lui arrive même de se livrer à des souhaits dont peut s'effrayer la morale; hypothèse poétique ou expression d'un sentiment éprouvé, les amours adultères qu'il célèbre ne peuvent se défendre, et lui-même s'est reproché publiquement l'indécence de ses jeunes inspirations.

Cependant, à les regarder de près, on s'aperçoit aisément qu'il y a là un poëte qui fait son métier bien plus encore qu'un écolier dissipé du seizième siècle. Quelques pièces seules, parmi les plus incriminées, portent l'empreinte d'un sentiment

vrai, et celles-là justement sont les plus retenues; il y règne une sorte de passion timide et ingénue, sans effort, presque sans art, et infiniment gracieuse. Les autres ne sont que des jeux ovidiens tels que de graves savants s'amusaient alors à en écrire, poussant en beau latin leurs érudits soupirs vers des beautés qui n'ont jamais eu d'existence, pas même dans leur imagination. Quant à la fameuse épigramme où Bèze se demande, vers lequel des deux son cœur l'entraîne, de Candide sa maîtresse ou d'Audebert son ami, je l'ai trouvée charmante, avant de savoir qu'elle fût le *summum crimen*, le grand chef d'accusation sur lequel on établit l'infamie du poëte. C'est un combat entre l'amour et l'amitié, où l'amitié et son rival s'expriment en images poétiquement exagérées :

Abest Candida! quid moraris?
Audebertus abest : qui hîc moraris?

Enfin le poëte se décide pour l'amitié, par cette considération tout érotique :

Quod si Candida forte conqueratur;
Quid tum? basiolo tacebit imo.

En relisant cette épigramme avec l'attention scrupuleuse d'un juge averti, je ne l'ai pas trouvée plus coupable, et j'ai conclu avec Bayle[1] qu'elle est au fond un simple jeu d'esprit, et pure

[1] *Dictionnaire historique*, Art. Bèze, not BB.

des horreurs que l'on a voulu y découvrir. Avec cette justification qui ressort du fonds des *Juvenilia*, on acceptera l'apologie de Bèze, repoussant lui-même les calomnies que ses adversaires étendaient de sa poésie à ses mœurs. Il appelle en témoignage de son innocence l'histoire entière de sa vie et la bonne réputation dont il n'a cessé de jouir :[1] « Ces choses » dit-il en s'adressant à son plus grand calomniateur, « je les oppose, moine, à tous tes outrages et à tes méchantes paroles, et je m'appuie sur le témoignage de ma propre conscience et de tous les gens de bien qui m'ont connu... Quel juge équitable voudra t'en croire sur mes jeux poétiques que tu donnes pour choses dites et écrites sérieusement? Où, est, je te prie, cette Publia, que tu dis la femme d'un mari qui vit encore? Car de ceci j'en puis faire le serment devant Dieu, il ne m'est pas plus arrivé, dans toute ma vie, d'attenter à l'honneur d'une épouse, que d'envahir le royaume des Indes. J'en fais encore le serment, cette Publia dont j'ai pu parler dans quelque élégie, est imaginaire comme votre Dieu qui n'est pas moins vain qu'une chimère. »... etc.[2]

[1] *Apol. II, ad Cl. de X.* Tract. theol. T. II, p. 399.

[2] « Les perfeccions qu'il avoèt, « dit Jacques Peletier du Mans dans son orthographe, « etoèt si bien conjointes an lui, e s'antredonnoèt tel eide, qu'an toutes compagnies, même des plus grans de Paris (lieu ou vertu doèt être prisee, ou alheurs non) il etoèt bien vù, prisè e honorè. » *Dialogue de l'Ortografe e Prononciacion françoese*; Lyon 1555, in-12, p. 34.

Bèze ne se justifie que sur l'intention, mais il ne perdit jamais l'occasion d'avouer publiquement la licence de ses badinages poétiques et le regret de les avoir écrits. Il dépose cet aveu jusque dans une note philologique sur un mot de l'Évangile qu'il retrouve chez Plutarque, appliqué au poëte Anchiloque, lequel avait flétri lui-même des vers obscènes échappés à sa muse. « Je cite d'autant plus volontiers cet exemple, » ajoute le commentateur, « qu'il m'en est arrivé autant dans ma jeunesse, tache que j'espère avoir lavée dès lors par des actions et des paroles contraires. » [1]

Il y a, du reste, peu d'originalité dans ces élégies; il imite et le plus souvent copie les élégiaques latins, mêlant cependant à ces réminiscences d'une élégante latinité d'assez fréquents gallicismes que lui a reprochés Scaliger, mais qui donnent à ses vers une allure plus dégagée en leur ôtant l'air d'apprêt commun à ces sortes de pastiches. Quelquefois aussi le poëte se livre à des amplifications et à des allégories dont les anciens ne lui ont pas fourni les modèles. Ainsi dans une de ces élégies il se compare à un vaisseau : l'amour est son mât, ses soupirs les vents qui le poussent; les pleurs de ses yeux sont des torrents qui inondent sa poupe; la fureur lui donne des voiles, etc. Si

[1] *Comment. in N. T. ad. Matth.* I, 19, sur le mot παραδειγματίσαι. Édit. de 1565.

Candide ne lui tend la main pour le faire toucher au port, il va se briser.

Malgré leurs défauts, et peut-être un peu pour leurs défauts mêmes, ces poésies furent mises très-haut par le siècle dont elles satisfaisaient à merveille les prédilections et les faibles littéraires. Ses admirateurs disaient que les grâces et les muses y avaient trempé leurs doigts délicats tout humides encore du suc parfumé des roses,[1] et Montaigne le place avec L'Hospital parmi les bons artisans du métier de poésie.[2]

Dans les *Sylves*, Bèze est plus original et c'est dans ces pièces que je choisirai surtout mes citations, parce que, tout en donnant une idée de sa manière poétique, elles indiquent assez bien la nature de ses pensées, à l'époque où il luttait entre le monde et le Dieu que lui avait prêché Wolmar.

Lorsque Bèze écrivit la pièce intitulée, *Noël*, (*Natalia Domini*), il se trouvait, sans doute, dans une de ces heures d'extase religieuse qu'il avait connues dans le ménage allemand de son précepteur, alors qu'il était partagé entre la piété fervente que lui communiquaient les deux époux, et le culte quotidien de l'antiquité poétique. C'est un mélange naïf d'idées chrétiennes et de rémi-

[1] Préface des *Poemata varia*. Édit. de Henry Estienne, 1597, publiée par le seigneur Venceslas Morkousky de Zastrisell.

[2] *Essais*, liv. II, ch. 27.

niscenses mythologiques, mélange assez commun en ces temps de renouvellement littéraire et religieux. Les bergers qui accourent vers la crèche où vient de naître l'enfant-roi, s'appellent de noms bucoliques, tels que Tityre, Damœtas, etc. « Que d'autres » s'écrie le poëte au début, « que d'autres chantent les nuits chères à leurs amours. (*Noctem alii laudent*, etc.) d'autres soins au poëte sacré. Les muses sont vierges, et Apollon si ardent est chaste pour elles ; Minerve est fille. Arrière donc Vénus, arrière les délices de l'enfant scélérat. Sois donc un chaste sujet aux muses pudiques, ô nuit qui vis s'ouvrir pour un saint enfantement les entrailles chargées du maître du ciel et des tempêtes... » Le poëte applaudit à l'antiquité chrétienne qui a consacré aux veilles et à la joie cette nuit sacrée, non à cette joie qui ressemble aux orgies des insensées bacchantes, pleines de leur dieu, non à la bruyante allégresse de ces prêtres à demi-hommes qui faisaient retentir des cymbales en s'approchant des autels de Cybèle, mais à la joie que connaît l'homme au cœur élevé, et qui aspire au ciel, sa patrie.

On retrouve le même mélange de notions sacrées et profanes dans une préface poétique que Bèze avait composée pour les *Psaumes de la Pénitence*. C'est l'histoire de la chute du roi-pro-

phète. On n'en devinerait pas le début. L'amour, *amor ales*, Cupido parcourt les villes de la Judée, armé de traits enflammés et le carquois sur l'épaule ; il regarde autour de lui, ne sachant sur qui décocher ses flèches, quand il aperçoit Bethsabée dont Bèze peint les charmes avec toutes les couleurs de la palette classique :

« Os roseum et flavos per eburnea colla capillos
. . . . et teretes digitos, etc. . . . »

Il s'indigne que cette femme qui fait pâlir les lumières du ciel, ne connaisse pas sa puissance ; il jure qu'elle sentira ses traits et que l'univers en saura la nouvelle. David tombe, et le récit du poëte n'est pas sobre de traits voluptueux. Voyant ces choses, le Père tout-puissant frémit et son front se courrouce ; le ciel tout entier s'émeut en tumulte. A ce signe de colère, les anges arrivent de toutes parts et se rangent autour de leur Seigneur. Malheureusement ici le poëte va sacrifier à l'allégorie. La Clémence se place à la gauche du maître, la Justice à sa droite, mais Dieu parle, et mieux inspiré, Bèze s'aide de ses souvenirs bibliques. Le souverain déclare qu'il vengera Urie en frappant l'orgueil du roi et de son peuple hautain. A ce discours, un murmure s'éleva dans l'Olympe ! !

« Desierat, totoque exoritur cum murmure Olympo. »

On délibère, on approuve ; les uns sont disposés à la sévérité, les autres penchent vers la douceur. Enfin, la Clémence prend la parole et touche le cœur du maître. Un jeune ange descend vers David sur ses ailes étincelantes, et lui annonce les arrêts de la vengeance céleste. On sait le reste ; mais ce que la Bible ne dit pas, Bèze nous l'apprend ; l'Amour est vaincu avec sa mère ; (*victus cum matre Cupido*). Le repentir est entré dans le cœur du roi, et il va dans les antres jeter avec des torrents de pleurs, les cris de sa douleur et de sa pénitence ; mais aux expressions élégantes et faciles, réminiscences des poètes latins, on dirait Orphée appelant Eurydice, bien plus que David implorant son Dieu. [1]

On trouvera que c'était là une introduction, au moins étrange, aux chants pénitents de David, mais elle est un reflet assez fidèle de la double vocation qu'avait commencé à développer en Bèze son précepteur, chrétien renouvelé et lettré érudit. Notre poëte a raconté [2] que pendant la première guerre de religion, on trouva parmi les re-

[1] « ... mox autem ingreditur, largoque madentes
Imbre oculos cœlo attollens, laudemque receptà
Mente. Miser tales tremebundo pectore fletus
Orditur, mæstas citharà resonante querelas. »

[2] Th. de Bèze : *Hist. Eccles.* T. II, p. 583.

liques de Tours, enchâssée dans une croix, une belle agathe « où se voyait taillée d'un singulier ouvrage la déesse Vénus avec un dieu Mars armé, et Cupido entre deux, avec un morceau de bois rouge qu'ils disaient de la vraye croix. » C'est bien là la renaissance enchâssant l'antiquité païenne dans le christianisme ; c'est l'image aussi de la réforme elle-même chez les premiers lettrés qui l'accueillirent, et le *Noël* de Bèze n'est pas autre chose.

En quittant la terre d'Égypte, Théodore de Bèze n'y laissa pas sa muse; mais il la dépouilla, comme il avait fait pour lui-même, de sa robe mondaine. A Lausanne déjà il recommença à chanter, et obéissant à un usage de l'Académie, il écrivit en français, pour ses étudiants, *le Sacrifice d'Abraham*, poëme tragique d'un millier de vers. Cette composition dramatique fut représentée par les écoliers, sous les yeux de l'auteur, vers 1552. Le grand cas que l'on faisait au dix-septième siècle de l'*Abraham* [1] justifiera l'analyse un peu développée que je vais en donner. Pour les défenseurs

[1] Elle fut jouée avec applaudissement dans plusieurs villes de France. Pasquier, qui, à l'exemple de Montaigne, faisait grande estime des œuvres poétiques de Bèze, trouvait le *Sacrifice d'Abraham* « si bien retiré au vif que le lisant, » ajoutait-il, « il me fit autrefois tomber des larmes aux yeux. » (*Recherches de la France*, chap. VI.) Jacomot, collègue de Bèze à l'Académie de Lausanne, fit une version latine du *Sacrifice*, qui fut même traduit en vers allemands.

de la cause que Bèze vient d'embrasser, il n'y a plus de loisirs et de liberté; aucune de leurs heures n'est à eux; nulle portion de leur vie intelligente et morale ne leur appartient en propre; forces de l'esprit et de l'âme, tout va s'appliquer sans réserve à l'avancement et au maintien de l'œuvre: préoccupation constante qui donne une immense énergie aux efforts concentrés de ces hommes, mais qui suspend la puissance créatrice de leur pensée, et frappe d'un sceau uniforme tous les actes de leur intelligence. *Le Sacrifice d'Abraham* en est une preuve parmi beaucoup d'autres. De fait et d'intention ce poëme dans sa presque totalité est une prédication de circonstance. Tout quitter, tout sacrifier pour le vrai culte de Dieu, bonheur domestique, pouvoir, affections puissantes; c'est-à-dire abandonner sa patrie, sa famille. ses enfants, tuer son cœur enfin, pour fuir l'esclavage de la papauté; voilà ce que la réforme demande à ses adeptes, on sait avec quel prodigieux succès; voilà ce qu'elle leur prêche incessamment du haut de la chaire, dans des écrits de toute espèce; et le *Sacrifice d'Abraham* n'est qu'une de ces exhortations déguisées. On en jugera bientôt.

Un prologue moitié badin, moitié sérieux avertit les spectateurs qu'ils vont être transportés au pays des Philistins :

Plus n'est icy Lausanne, elle est bien loin,
Mais toutefois quand il sera besoing,
Chacun pourra, voire dedans une heure,
Sans nul danger retrouver sa demeure.

. . . . . .

De grandes choses vont apparoître :
La chair, le monde et ses affections
Non seulement au vif représentées,
Mais qui plus est, par la foy surmontées.

Ce sont les vers sérieux du prologue ; il revient en terminant au ton plaisant et cavalier pour demander l'attention du public :

Qui veut donc veoir choses tant admirables,
Nous le prions seulement d'escouter
Et ce qu'il ha d'aureilles nous prester,
Estant tout seur qu'il entendra merveilles,
Et puis après luy rendrons les aureilles.

Abraham sortant de sa maison bénit Dieu de tant de biens dont il l'a comblé dans les courses errantes de son exil. Tout ce monologue est empreint d'une émotion vraie, c'est l'histoire de bien des réfugiés protestants et la sienne propre que le poëte raconte par la bouche du patriarche. Il est né « dans une maison riche par suffisance. »

Mais quel bien peut l'homme de bien avoir,
S'il est contrainct, contrainct dy-je de veoir
En lieu de toy, qui terre et cieux as faicts,
Craindre et servir mille dieux contrefaicts?
Or donc sortir tu me feis de ces lieux,
Laisser mes biens, leurs parents et leurs dieux,

Incontinent que j'eus ouy ta voix :
Mesmes tu sçais que point je ne sçavois
En quel endroit tu me voulois conduire;
Mais qui te suyt, mon Dieu, il peut bien dire
Qu'il va tout droict; et tenant ceste voye
Craindre ne doict que jamais il fourvoye.

N'est-ce pas la lettre à Wolmar et l'histoire de sa conversion et de sa fuite, proposées du même coup en exemple aux fidèles encore timides et hésitants. Pour les spectateurs, c'était comme une consolation et une récompense de leurs sacrifices, un encouragement à y persévérer et à les bénir.

Sara paraît à son tour, elle veut rendre grâces à Dieu de ses bienfaits, et les époux entonnent un cantique en vers de six pieds à rime masculine, qui ont de la force et de la verve. Ici comme partout les allusions abondent, et la dernière strophe est un de ces appels à la vengeance céleste, fréquents dans les harangues des prédicateurs réformés, et qui nous apprennent trop quelles passions humaines s'étaient jetées dans la lutte et la prolongeaient.

Et toy, Seigneur, vray Dieu,
Sors un jour de ton lieu,
Que nous soyons vengez
De tous tes ennemis;
Et qu'à néant soyent mis
Les dieux qu'ils ont forgez.

Le couple hébreu se retire et un nouveau per-

sonnage entre en scène : c'est *Satan*, non point le Satan héroïque de Milton, ni le Méphistophélès de Goëthe, mais le génie du mal sous la forme la plus infernale dont pût le couvrir l'imagination d'un théologien réformé ; c'est Satan en habit de moine. Il y a de la verve dans le monologue du démon.

« Je vay, je viens, jour et nuit je travaille, » etc.

Bèze est sincèrement inspiré par l'aversion amère, et du reste bien commune alors, qu'il portait aux ordres monastiques. Satan peint son propre portrait des couleurs les moins ménagées : il s'oppose à Dieu dans une antithèse prolongée et assez forte de style, mais si connue, qu'il suffira d'en rappeler les traits les plus vifs :

Dieu est au ciel ; et bien, je suis en terre,
Dieu fait la paix, et moy je fay la guerre.
Dieu règne en haut ; et bien, je règne en bas.
Dieu fait la paix, et je fais les débas.
Dieu a créé et la terre et les cieux :
J'ai bien plus faict : car j'ay créé les dieux.
Dieu ne fit onc chose tant soit parfaicte,
Qui soit égale à celuy qui l'a faicte.
Mais moy j'ay faict, dont vanter je me puis,
Beaucoup de gens pires que je ne suis.

Le poëte ne s'en tient pas là, il pousse la satire jusqu'à l'invective ; mais l'apostrophe de Satan à son habit de moine, sans être moins vive, est d'un meilleur goût dans sa verve colère :

O froc, ô froc, tant de maux tu feras,
Et tant d'abus en plein jour couvriras!
Ce froc, ce froc un jour cognu sera,
Et tant de maux au monde apportera,
Que si n'estoit l'envie dont j'abonde,
J'aurois pitié moy même de ce monde.
Car moy qui suis de tous meschans le pire,
En le portant, moy même je m'empire.

En attendant que l'heure de ces calamités soit venue, Satan est tout occupé de tendre des piéges à Abraham pour le faire tomber, malgré toute « sa fiance en Dieu. » Mais il joue son rôle à part, et se contente d'avertir le spectateur des attaques qu'il dirige contre l'âme d'Abraham.

Abraham reparaît pour entendre l'appel de l'ange et sa terrible injonction. La douleur du patriarche et ses combats sont exprimés avec une vérité assez touchante, et sans déclamation. Ici Bèze introduit un nouveau personnage : c'est le chœur antique, représenté par une troupe de bergers partagés en deux bandes. Ils se préparent à partir avec Abraham pour retourner vers leurs compagnons; Isaac voudrait les suivre, mais le chœur lui répond par ces vers très-peu antiques :

Isaac demourez icy
Autrement monsieur votre père,
Ou bien madame votre mère
En pourroyent estre mal contens.

Isaac veut interroger la volonté de son père,

et en attendant son retour, la troupe chante un chœur sacré tout à fait disposé sur le patron du chœur des Grecs, mais purement chrétien par les idées. Ce sont des réflexions sur la sagesse de Dieu et la nécessité de se soumettre à ses lois, puis leur application aux héros de la pièce. Les deux semi-chœurs racontent, en se répondant, l'histoire d'Abraham, malheureusement dans une poésie dure, sans charme et parfois ridicule. Par exemple, Abraham

A Dieu fait sa demande;
Soudain le roy le mande,
Et sa femme lui rend,
La prie de vuyder.
Abraham sans tarder
Autre voie entreprend.

Abraham a consenti à la prière d'Isaac, il sera du voyage; cependant Sara à qui le patriarche n'a confié que la moitié des ordres de l'ange, est assiégée de pressentiments, et dans ses alarmes elle essaie de détourner son époux de l'accomplissement des volontés célestes; mais Abraham répond aux objections maternelles par des maximes de confiance et d'obéissance entière aux décrets du Seigneur. Le dialogue est rapide et les paroles de Sara ont du pathétique et de la naïveté.

Cette scène, remarquable d'ailleurs, est encore de circonstance. Les fermes répliques d'Abra-

ham aux insinuations de Sara, sont comme des modèles de réponse pour les nouveaux chrétiens que les séductions de la famille et les affections à rompre enchaînent encore aux liens de l'idolâtrie.

Sara. Mais les chemins sont dangereux.
Abraham. Qui meurt suivant Dieu est heureux.

Je passe quelques pages insignifiantes, et je retrouve la troupe au pied de la fatale montagne. Abraham laissant percer sa violente douleur, recommande aux bergers d'implorer pour lui la miséricorde divine, pendant qu'il ira offrir son sacrifice. Le chœur, étonné de sa tristesse, passe en revue toutes les félicités du patriarche et se livre à d'interminables antithèses sur l'inconstance des choses de la terre. Ici une *pause*, et la scène est transportée sur la montagne du sacrifice. Isaac dresse naïvement le bûcher, et Abraham qui s'est retiré à l'écart pour prier, lutte contre Satan. Il oppose à Dieu ses anciennes promesses, le conjure de l'épargner :

Engendré l'ay, et faut que le defface;
O Dieu, ô Dieu, au moins fay moy la grace.

et Satan, dans son froc, répond :

Grâce! ce mot n'est point en mon papier.

Ce trait devait être fort applaudi. Enfin, Abraham va céder à son désespoir, il accuse le Seigneur, et

déjà Satan triomphe; mais le patriarche revient à lui; effrayé de ses cris de désobéissance, il demande pardon au Seigneur, et termine ces tirades, qui ont du mouvement et de la chaleur, par quatre vers dignes de Polyeucte, pour l'entraînement.

Arrière chair, arrière affections :
Retirez-vous, humaines passions;
Rien ne m'est bon, rien ne m'est raisonnable
Que ce qui est au Seigneur aggreable.

Abraham retourne à son fils pour accomplir le sacrifice, et ici commence une scène qui justifie bien les larmes de Pasquier. Elle est conduite avec un art singulier : l'émotion croissant du commencement à la fin; le dénouement naturellement suspendu, et l'angoisse du père prolongée par les questions du jeune fils; les larmes d'Isaac, sa prière enfantine, son souvenir pour sa mère, et sa résignation naïve; tout cela est d'une vérité qui surpasse en pathétique les scènes de l'*Iphigénie* française, entre Agamemnon et sa fille.[1] Satan, qui devrait gâter cette belle situation, y a sa juste place; il s'émeut lui-même sous son froc et s'enfuit confus et presque attendri. Ce qui manque à

[1] J'avais écrit ces mots non sans quelque effroi de leur hardiesse, lorsque je lus dans un article de M. Ampère sur *Chamisso*, que le fameux poëte allemand poussait l'admiration pour les *Mystères français* « jusqu'à comparer le dialogue d'Isaac et d'Abraham au moment du sacrifice avec les plus divines productions des Grecs. » *Revue des deux Mondes*. Mai 1840.

cette scène c'est l'expression ; elle est facile, le vers abondant ; mais Bèze a déjà les habitudes oratoires des réformateurs ; et son imagination, qui pourtant ne manquait pas d'étendue, ne suffit pas à l'entraîner assez loin hors du cercle des idées, des préoccupations, et par conséquent du langage qui lui était devenu ordinaire.

Je reviens au dénouement de la tragédie, il est court ; ce n'est qu'une brève paraphrase du récit de la Genèse, jusqu'aux paroles de l'ange. L'épilogue, un peu plus sérieux que le prologue, présente la morale attendue de la pièce :

> . . . qu'un chacun de nous soit adverty
> En son endroit de tourner en usage
> La vive foy de ce sainct personnage.

Le Sacrifice d'Abraham est la meilleure des poésies que Bèze a écrites en français ; car sous le rapport même du style, ce poëme prend sa place bien avant sa version poétique des Psaumes. Pendant le séjour de Théodore de Bèze à Lausanne, Calvin lui demanda de compléter le Psautier français commencé par Clément Marot, qui, d'abord à Paris avec les secours de Vatable, puis à Genève, avait traduit environ cinquante des plus beaux Psaumes de David, et non pas les cinquante premiers, comme on le répète toujours. Bèze obéit. En 1556 il augmenta de trente nouveaux Psaumes

le recueil de l'Église de Genève, qui enfin en 1561 se trouva complet. [1]

Assurément la vocation religieuse de Bèze était plus forte que celle de Marot, mais il est impossible de nier que dans sa traduction des hymnes de David, elle l'a moins bien inspiré que le badin poëte. Marot s'était tiré de son entreprise en habile versificateur, on découvre aisément dans sa version la main d'un homme né poëte ; mais quoiqu'il ne se gênât nullement avec la langue, et que la construction régnante convint assez bien au style court et énergique des lyriques hébreux, il n'y sut rien faire passer de la profonde poésie qui vit dans toutes les paroles du roi-prophète, dans ses cris de douleur et de détresse, dans ses accents de désespoir, comme dans ses chants d'espérance et ses hymnes d'amour et d'allégresse.

Quelquefois le secrétaire de la duchesse de Ferrare rencontre heureusement, comme on disait au seizième siècle, mais alors il est poëte comme il peut l'être; il tourne les images du chantre royal dans le style de ses gracieuses épîtres, et si ce n'était la méprise on serait disposé à le louer de ses élégantes et spirituelles allures. Malheureusement il

[1] Vers la fin du dix-septième siècle le Psautier de Genève fut remanié par Conrard, secrétaire de l'Académie française, et par La Bastide, ministre de Charenton ; ce travail fut revu par les pasteurs de Genève, et dès lors le recueil n'a pas été modifié.

anéantit sans pitié toute la grandeur de l'original. Pour n'en citer qu'un exemple, j'indiquerai de quel style il rend les magnifiques images par lesquelles le psalmiste célèbre la beauté du soleil. On se le rappelle : « L'Éternel a mis en lui son tabernacle, lui-même est beau comme un époux qui s'avance au sein de la chambre nuptiale; il s'élance dans la carrière comme un géant : il franchit l'espace d'une extrémité du ciel à l'autre, rien ne se dérobe à sa chaleur. » Voici Marot :

Dieux en eux (les cieux) a posé
Palais bien composé,
Un soleil clair et munde
Dont il sort ainsi beau
Comme un époux nouveau
De son paré pourpris :
Semble un grand prince à voir
S'égayant pour avoir
D'une course le prix.
D'un bout des cieux il part,
Et atteint l'autre part
En un jour, tant est viste :
Outre plus il n'y a rien
En ce val terrien
Qui sa chaleur éviste.

Bèze est bien au-dessous de Marot. On voit que son travail a été plus rapide que soigné; il fait son verset à tout prix; et d'ordinaire une paraphrase sans couleur et toute hérissée de chevilles remplace la poésie de l'original. Il ne réussit pas

ces traits-là sont aussi rares dans l'œuvre de Bèze que des passages tels que celui qu'on va lire y sont communs. On trouvera dans cette dernière citation un échantillon complet de la manière dont Bèze traduit presque toujours le psalmiste. Chez le roi des Hébreux, c'est un cri d'amère douleur, une plainte violente, et une prière plus véhémente encore. ...«. Les nations sont entrées dans ton héritage, Seigneur, elles ont souillé ton temple.... les corps de tes serviteurs ont servi de pâture aux oiseaux de l'air, les bêtes et la terre se sont repues de la chair de tes saints; leur sang a été versé comme de l'eau, autour de Jérusalem, et leurs os sont demeurés sans sépulture » (Psaume LXXIX). Voici ce que cette douleur est devenue dans les vers de Bèze.

Les genz sont entrez en ton héritage,
Ils ont pollu, Seigneur, par son outrage,
Ton temple saint, Jérusalem détruite,
Si qu'en monceaux de pierres l'ont réduite.
Ils ont baillé les corps
De tes serviteurs morts
Aux corbeaux pour les paître;
La chair des bien vivans
Aux animaux suivans
Bois et plaine champêtre
Entour la ville où fut ce dur esclandre.
Las! on a veu le sang d'iceux épandre
Ainsi comme eau jetée à l'aventure,
Sans que vivant leur donnât sépulture.

Le travail de Bèze, fort loué parmi les siens, trouva pourtant des critiques qui le soumirent à des comparaisons humiliantes. Dans une épigramme où l'on décerne à Marot « le laurier gracieux » et au poëte calviniste, « de Midas les oreilles, » on lui reprocha « un françois vicieux, rude et contrainct et fascheux à merveille. » Il est malheureusement très-vrai que la contrainte, la rudesse, les négligences de langage sont des défauts qui abondent dans la version de Bèze; mais, sans parler des difficultés réelles de la tâche, comment Bèze, déjà tant chargé de service pour l'Église, et tout occupé de luttes théologiques, aurait-il mieux qu'il n'a fait, senti et paraphrasé les hymnes de David? Ce n'était plus le temps d'ailleurs où au foyer de Wolmar, il s'exaltait en épurant sa foi dans des entretiens que la spiritualité religieuse remplissait à son ordinaire d'un charme puissant et plein de douceur. Alors le jeune adepte des croyances de la réforme aurait peut-être trouvé pour ses vers, un peu de la profonde et brûlante émotion du poëte sacré. Mais maintenant il s'agit de défendre une opinion et ses conquêtes, il faut veiller et renverser les tentes de l'ennemi pour sauver les siennes; il n'y a plus qu'assauts à donner et à repousser, la Parole sacrée n'est plus qu'un glaive.

Je ne m'arrêterai pas sur le reste des poésies de

Théodore de Bèze, non plus que sur sa traduction en vers latins d'un certain nombre de Psaumes. Beaucoup d'épitaphes et de petites pièces sentencieuses ou satiriques qu'il appelle *Épigrammes;* des quatrains destinés à être placés au bas des portraits ou des figures emblématiques dessinées sur bois et mêlées au texte, absolument comme dans nos *illustrations;* voilà ce qu'on peut appeler le menu butin poétique de Théodore de Bèze. Il aimait ces jeux, et s'y distinguait par son adresse inventive à jouer sur le mot, et à trouver ces rapprochements quelquefois ingénieux, quelquefois puérils, qui font toute la pensée de ces petites compositions, fort goûtées au seizième siècle. Toutes les époques de la vie de Bèze ont fourni leur contingent à cette partie de ses œuvres littéraires. En 1591, il donna à part, sous le titre de *Cato Censorius*, quelques déclamations épigrammatiques contre les vicieux de toute espèce; il y en a contre les orgueilleux, contre les ivrognes, contre les blasphémateurs; etc., il y en a aussi contre les diseurs de rien, les babillards et les théologiens qui philosophent plus que de raison, *philosophantes ultra modum*. Ce n'est pas la satire; c'est l'épigramme raisonneuse, sévère et prolongée. Bèze argumente contre les objets de sa censure, et conclut habituellement par une pointe d'un tour sentencieux. Le successeur de Calvin

trompait ainsi son goût naturel pour la composition poétique ; quoique ces produits fugitifs de sa muse latine ne lui coûtassent aucun effort, il apportait cependant un soin minutieux au style. Son exemplaire des *Poemata*, possédé par la Bibliothèque publique de Genève, est chargé de corrections de la main de l'auteur, et dont aucune ne vise à modifier l'idée.

Avant de passer aux œuvres plus sérieuses de Théodore de Bèze, je ne dois pas oublier le plus rare de ses écrits, le moins connu sans doute, et document de prix cependant pour l'histoire de notre langue. C'est un petit traité sur la bonne prononciation française, écrit en latin à l'usage de quelques seigneurs allemands qui fréquentaient la maison de Bèze. [1] Le savant homme mérite entier crédit sur la matière, car il passait, de son temps, pour avoir une merveilleuse connaissance de la langue, et Jacques Pelletier du Mans l'introduisait déjà en 1555 en tête des interlocuteurs de son Dialogue sur l'*ortografe et prononciation françoèse*. Il se plaint de la décadence du bon usage, à peine conservé dans quelques familles anciennes et chez les hommes instruits dans les bonnes lettres. Selon lui, la pureté de la diction a commencé à se perdre depuis la mort de François Ier, à la cour

[1] *De francicæ linguæ recta pronuntiatione tractatus*. Genevæ, apud Vignon, 1584, in-12.

duquel elle régnait souverainement ; et ce sont les traditions de cette époque qu'il formule en règles.

Sa prononciation et celle que l'on peut déduire de l'orthographe naturelle de Peletier, sont parfaitement d'accord, malgré la différence des dates, parce qu'elles ont toutes deux la même origine, et il en résulte qu'à quelques nuances près, les Français ne prononcent pas autrement aujourd'hui leur idiome qu'on ne le parlait il y a trois siècles à la cour de François Ier, et que l'orthographe, d'ailleurs sans grande régularité, était dans un désaccord bien plus étrange que maintenant, avec le son effectif des syllabes. Ce que nos grammairiens disent du circonflexe qui représente l'*s* admis par nos pères dans certaines syllabes, on le disait au seizième siècle de l'addition de cette lettre dans les mêmes mots où nous la supprimons. On écrivait *blesme*, *gasteau*, *maistre*, *estre*, etc., on prononçait *blême*, *gâteau*, *maître*, *être*, etc. Il en était encore de même d'autres lettres qui ont également disparu, de certains mots où elles étaient depuis longtemps inutiles. Ainsi on disait comme nous, *sûr*, quoiqu'on écrivît *seur*. Il est probable, dit Bèze au sujet de ces lettres oisives (*litteræ quiescentes*), qu'elles ont été autrefois dans la prononciation, et que peu à peu l'usage les en a effacées.

Le plus grand changement qui se soit opéré

depuis le seizième siècle, concerne la voyelle *oi*, et encore la révolution commença-t-elle dès lors. A moins que l'*n* ne s'y joignît, on donnait à cette vocale le son de *oai* ou *oè*, diversement nuancé sans doute : on disait *moai*, *droait*, pour *moi*, *droit;* mais Bèze remarque que plusieurs trouvant le son trop gras, se dispensent de l'*o* et prononcent *ai* dans un grand nombre de mots, et en particulier dans les verbes ; ceux-là prononçaient *venait*, *parlait*. Le peuple de Paris allait plus loin et disait : *venet*, *parlet;* ce que lui reproche Bèze, ainsi que sa manière de faire de *trois*, *troas*, et même *tras*.

L'usage qui peu à peu a modifié l'orthographe française, a donc été plus raisonnable en apparence, qu'il n'a en réalité opéré une réforme philosophique et utile ; car ces transformations, outre qu'elles ont tendu à effacer plus ou moins avec l'étymologie des mots, l'histoire de leurs sens, n'ont abouti en définitive qu'à rendre à peu près illisible pour le commun des lecteurs, un langage qui, parlé il y a trois siècles, ne sonnait pas autrement qu'il ne sonne aujourd'hui à nos oreilles.

III.

ÉCRITS THÉOLOGIQUES DE THÉODORE DE BÈZE.

Jusqu'au moment où il quitte la France, Bèze n'a été que poëte. Le prosateur chez lui date de sa première arrivée à Genève, ou plutôt de son séjour à Lausanne. A partir de là, sa plume et son intelligence appartiennent à la théologie. A côté de la version du Nouveau Testament, travail qui occupera toute sa vie, il écrira tour à tour des dissertations théologiques, des livres contre les adversaires du calvinisme, des brochures de circonstance; il racontera une période récente de l'histoire des Églises de France, enfin il esquissera de courtes biographies, composera des harangues et des sermons. Il ne m'appartient pas d'étudier le célèbre docteur sous tous ces aspects; l'historien et l'orateur me reviennent de droit; je ne dois toucher à l'interprète des textes sacrés et même à l'auteur des traités théologiques, que pour rappeler discrètement les jugements des experts.

L'action de Bèze dans le protestantisme a été beaucoup plus ecclésiastique que dogmatique; on le verra assez par le reste de cette étude. Sous le rapport du dogme, il est le disciple exact de Calvin et le proclame en toute occasion : il court dit-

il dans le même stade et pose en quelque sorte son pied dans chacun des pas du maître; comme il a succédé à ses travaux, il succède à sa doctrine et espère de la clémence du ciel qu'il lui sera donné d'y persévérer et d'y mourir.[1] Ses écrits en matière dogmatique roulent principalement sur la prédestination et la Cène, points vivement controversés au sein même de la réforme, et que défendit Bèze, dans une polémique où, comme on le verra, il prit encore Calvin pour modèle, et le dépassant en apreté lui fut bien inférieur. Il est plus original dans ses travaux sur le Nouveau Testament, qui ont fait une grande part de sa réputation de savoir théologique. Il se sépare du chef, soit par l'interprétation de quelques passages,[2] soit par la méthode qui est à la fois plus philologique et moins serrée que celle de Calvin. Il travailla sur dix-neuf manuscrits très-anciens, consulta toutes les éditions données, la version syriaque, les Pères et les traductions modernes.[3] Cet ouvrage qui occupa quarante années de la vie de Bèze, offre, en ce qui concerne l'état du texte ori-

[1] *Apolog. I ad Cl. de Xainctes. Bezæ Tract. theol.* T. II, p. 257.

[2] Nec enim dissimulas quod minime inficior, me videlicet non semel tum in Novi Testamenti translatione, tum in quorumdam locorum explicatione ab illo dissensisse..... in placitis ipsius religionis et doctrinæ capitibus, fateor me sanè ne tantillum quidem ab eo ut certo prophetæ apostolicæque doctrinæ interpreti recessisse. *Apol. II ad Cl. de Xaintes Tract.* T. II, p. 398.

[3] Préface de la dernière édition, 1598.

ginal, une sorte d'indépendance critique, à côté d'une stricte ponctualité dogmatique, à laquelle il tient encore davantage. Il n'avait pas une grande lecture,[1] en quoi il est inférieur à Calvin, comme il est encore au dessous de lui quant à l'élégance de sa latinité; mais on loue sans réserve dans ses ouvrages théologiques, une parfaite lucidité de vues et une grande clarté dans l'expression.

Je dois maintenant revenir sur ses écrits polémiques, en écartant tout examen du fond théologique sur lequel roulait la discussion.

Bèze théologien eut aussi ses *juvenilia ;* car ce sont les œuvres de sa jeunesse théologique, que ces traités où il attaqua avec une véhémence sans mesure, les adversaires de son maître devenus bientôt les siens. Son début dans la polémique théologique, inspiré par une ardeur indiscrète, fut même une faute que le calvinisme eut plus tard à payer. Le supplice de Servet approuvé par les chefs et la masse du troupeau calviniste avait ému quelques docteurs. Parmi eux, un homme distingué, qui usa dans des disputes étrangères à sa vocation les ressources d'une haute intelligence, Castalion autrefois aimé de Calvin et régent du collége de Genève, se fit le principal champion de la tolérance, et sous le pseudonyme de *Martin Bel-*

[1] *Scaligeriana*, p. 48.

lius écrivit une dissertation dans laquelle il soutint par les arguments humains appuyés de preuves théologiques, que les hérétiques ne doivent pas occuper le magistrat, et qu'en aucun cas le glaive de la justice civile ne doit les frapper d'une peine capitale. Castalion qui paraît avoir eu dans tous ses démêlés avec Calvin et son disciple les honneurs de la modération et de la convenance, plaida sa cause sans trop de violence, et en docteur qui soutient une thèse encore plus qu'en homme ému et révolté. Mais Bèze, tout en protestant de sa modération, répondit à Castalion par son fameux livre *De haereticis a civili magistratu puniendis*, où il cherche à établir, avec un grand appareil d'arguments théologiques, que le pouvoir civil a le droit et le devoir de trancher par le glaive les têtes de l'hérésie que lui désigne l'Eglise. [1]

L'opposition de Castalion qui se posait en juge philosophique des deux camps [2] avait profondé-

[1] Selon Antoine Le Faye, le livre *De hæreticis* vint bien à propos pour réfréner les esprits légers et flottants. A ce point de vue, Bayle en oppose un autre dont il pouvait mieux que personne vérifier chaque jour la justesse. « Cette utilité, » dit-il, « est bien peu de chose en comparaison du mal que le livre *De puniendis hæreticis* produit tous les jours, car dès que les protestants se veulent plaindre des persécutions qu'ils souffrent, on leur allègue le droit que Calvin et Bèze ont reconnu dans les magistrats : jusqu'ici on n'a vu personne qui n'ait échoué pitoyablement à cette objection *ad hominem.* » *Dict. de Bayle*, art. de Th. de Bèze, note F.

[2] « .... illum Castellionem, qui in suo hypocausto veluti castello sedens, securè hoc vel illud somniet, et tanquàm spectator in thea-

ment irrité Calvin, et son disciple semble épouser encore plus violemment sa colère. Il est difficile de juger de ressentiments passionnés dont à une telle distance l'origine se dérobe; on ne peut aisément distinguer au milieu des récriminations et des apologies contradictoires que les combattants se renvoient, la véritable source de la querelle. Justifiée ou non par les actes de Castalion, la conduite des chefs calvinistes faillit à la charité, et Bèze en particulier se laisse emporter par son ardeur de néophyte à des vivacités sans excuse. Il semble le reconnaître lui-même dans la péroraison d'un autre traité contre un écrit de son ennemi. « Si nous t'avons répondu un peu plus aigrement que tu ne voulais, ne t'en prends qu'à toi, nous te permettions le silence. »

Bèze fut encore moins modéré, et je dirai moins décent, dans la part qu'il prit à la guerre de plume suscitée par le colloque de Poissy entre Calvin et l'avocat Baudouin, jurisconsulte célèbre de son temps, mais qui changea plusieurs fois de croyance dans le cours de sa vie.[1] Calvin traitait son homme de parjure et relaps, car il avait appartenu deux fois à la croyance réformée, et Baudouin répliquait avec les aigres fureurs de l'apostasie.

tro, vel his vel illis applaudat. » *Resp. ad Balduinum. Tract. theol.* T. II, p. 315.

[1] *Dict. de Bayle*, art. Baudouin.

Bèze reprit la dispute, là où son maître avait fini par la laisser dédaigneusement, et à part quelques pages réellement dignes et éloquentes, y apporta si peu de réserve, que plusieurs de ses amis en furent affligés. Saint-Aldégonde, seigneur de Marnix, l'un de ses meilleurs amis et réformé d'un grand zèle, lui écrivit des Pays-Bas pour le reprendre de sa faute, avec douceur et fermeté. Il l'avertit qu'on prend très-mal ses libelles contre Baudouin et Heshusius, et que cela fait tort à la cause de l'Évangile ; il le conjure de ne pas donner à leurs ennemis, par un ton aussi éloigné de la charité chrétienne, la victoire qu'ils ont vainement poursuivie. « Laisse, « lui dit-il, » à ces perfides apostats la note d'infamie dont les frappe leur esprit de médisance.[1] » Les écrits contre Heshusius auxquels Marnix fait allusion, étaient, comme les précédents, des disputes théologiques, mais emportées, et à ce qu'il parait, remplies de sarcasmes bouffons et d'une ironie malséante.[2]

Bèze s'irrita d'abord contre les représentations de ces *modérés*, comme il appelle, d'un ton assez

[1] *Epist. theol. Tract. theol.* T. II, p. 206.

[2] Le titre seul d'un de ces Dialogues sur la vraie communication du corps et du sang de Jésus-Christ, le *Cyclope* ou Κρεωφαγια, est une plaisanterie qui roule sur le sujet, et qui est indigne. Heshusius soutient que dans la Cène on mange réellement le corps du Seigneur, et Bèze l'appelle en conséquence un Cyclope.... Mais la brochure de Bèze la plus incriminée est celle qu'il intitule : *Abstersio calumniarum quibus aspersa est ecclesia Genev. ab T. Heshusio. Tract.* I, p. 312.

amer, les désapprobateurs de sa fougue : [1] il répondit à Marnix qu'il ne se reconnaissait coupable d'aucune faute en ce qui concernait Baudouin, et que ces modérés ne l'arrêteraient pas. Mais il convint que la dispute avec Heshusius étant d'une autre nature, il aurait pu s'y comporter différemment. « L'ignorance, » dit-il, « et l'audace de cet homme m'ont jeté sur des écueils où j'espère toutefois n'avoir pas fait naufrage. » Il ne faut pas absoudre Bèze et Calvin de leurs emportements dans ces querelles ; ils ont manqué à la charité chrétienne, mais on doit reconnaître qu'ils croyaient avoir affaire aux plus dangereux ennemis de leur Église, parce qu'ils en étaient sortis et se retournaient contre elle. Dans toutes les luttes d'opinion il n'y a pas de quartier pour les transfuges, il n'y en a pas pour le parti abandonné ; d'ailleurs en polémique, l'excès n'a pas sa vraie mesure dans la forme : c'est dans le cœur bien plus que dans les paroles des écrivains qu'il faut la chercher.

J'ai indiqué à propos de Calvin l'origine et les conséquences de ces guerres si affligeantes ; je n'y reviendrai pas. Bèze, après la mort de son maître, continua le combat, entrainé par les mêmes motifs ou plutôt par les mêmes convictions. Il le déclare à Marnix : « Plut au ciel qu'il me fût permis désormais de garder le silence plu-

[1] *Epist. theol. Tract. theol.* T. III, p. 209.

tôt que de disputer sur aucune chose. Mais c'est là notre condition, si nous ne voulons en nous taisant trahir la sainte vérité. Priez donc que le Seigneur me suggère ce que je lui ai toujours demandé et lui demanderai toujours, les moyens d'édifier l'Église sans offenser aucun homme de bien. »

Au surplus, quand le moment des secondes pensées fut venu, Théodore de Bèze souscrivant de lui-même aux observations de ses amis et aux violents reproches de ses adversaires, fit disparaître de la collection de ses traités, publiée sous ses yeux, des pages trop bouffonnes, trop basses ou trop injurieuses. Toutefois il en reste encore assez pour qu'on s'étonne de l'esprit de colère et d'impatience qui les remplit, quand on oublie qu'ils furent écrits dans un temps où, selon la vigoureuse expression de M. Nisard, les livres étaient des actions, [1] et des actions énergiques et passionnées. A côté de ses excès, cette partie des ouvrages de Théodore de Bèze a ses qualités; dans son âpreté superbe, l'attaque n'est pas toujours sans éloquence, mais la défense va bien mieux à l'écrivain. Quand il a à justifier la vie de Calvin ou la sienne contre les calomnies de ses adversaires, son langage s'élève jusqu'à de vraies beautés oratoires. Ses deux épîtres apologétiques à Claude de Xainctes et même

[1] *Étude sur Mélanchthon.*

la réponse à Baudouin offrent dans ce genre un grand nombre de passages remarquables.

Outre ces traités, tous écrits en latin, et auxquels il faut ajouter des dissertations sur la polygamie, le divorce et la peste,[1] Bèze passe pour avoir lancé en français, sous divers noms imaginaires, qnelques brochures satiriques. La plaisanterie caustique était certainement dans les goûts littéraires de Bèze, et ses contemporains admiraient fort ses épigrammes; de Thou vantait particulièrement une épître en latin burlesque qu'aurait adressée notre auteur au président Lizet.[2] Aussi de son temps même on lui attribua toutes les productions saillantes qui sortaient du camp réformé; mais de ces pièces devenues excessive-

[1] *Questiones duæ de peste*, in-12. Genevæ 1579. La peste est-elle contagieuse? et jusqu'à quel point est-il permis aux chrétiens de chercher à la fuir par l'isolement? Bèze répond que le fléau est contagieux; que ce n'est pas offenser la Providence que de l'éviter, mais qu'il n'est pas permis de le faire aux dépens du devoir privé ou public. Il traite la question théologiquement et doctement; car elle avait été soulevée, à ce qu'il parait, par des thèses et des sermons sur le sujet, et non par la présence même de la peste, qui, en effet, ne régnait pas à Genève en 1579. «Au reste,» dit-il en terminant, «comme nos péchés sont la vraie cause de la peste, l'unique antidote à y opposer, c'est que les pasteurs ne disputent pas sur la peste, ce qui est l'affaire des médecins, mais excitent leurs troupeaux à une sérieuse résipiscence et à une mutuelle charité par leurs paroles et leur exemple, et que les brebis écoutent la voix de leurs bergers.»

[2] *Epistola magistri Benedicti Passavantii.* Si le sujet théologique au fond était moins sérieux et les lazzi d'un autre goût, ce pamphlet pourrait compter parmi les meilleurs du genre. La discussion est mêlée ingénieusement au récit que fait le soi-disant *Passavantius* de tout

ment rares, son biographe Antoine La Faye, désavoue positivement les unes et ne nomme pas même les autres dans la liste des ouvrages de son héros. On lui a attribué spécialement le *Réveille-matin des Français et de leurs voisins*, et *l'Histoire de la Mappemonde papistique par Frandigelphe Escorchemesses en la cité de Luce Nouvelle, par Briffaut Chasse-diable*. Je n'ai pu découvrir ce dernier ouvrage, qui est de 1567. D'après la courte notice qu'on en trouve dans les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, la forme du livre répond au titre; c'est une description satirique de l'Église romaine, figurée dans un planisphère allégorique, où à côté de ses dix-neuf provinces, provinces des *Laïcs papistes*, des *Clercs*, des

ce qu'il a vu et entendu à Genève, où le président Lizet, devenu mal à propos théologien, l'a envoyé épier les hérétiques. Je citerai quelques lignes en spécimen du latin de cette Épitre satirique. Maître *Passavantius* au débotté (*me debotavi audacter*) dine avec les théologiens du lieu, et après la soupe parle du seigneur Lizet. « Et statim unus certus assistens, quem non cognoscebam, de quo non dares liardum, cœpit ridere tam profundè, ut ego non potuerim tenere continentiam. Et dixit : « Vos ergo loquimini de Domino nuper præsidente; quomodò valet dominus nasus ejus? estne semper vestitus de cramesino? est ne semper damasquinatus? Dicebat bonus ille magister noster de Gagnegno, quod omnes hæretici erant pallidi. Valet consequentia. Dominus nuper præsidens est adeò rubens quòd unâ vini theologici sive vermelli : ergo non est hæreticus. Et quia non potest esse cardinalis, id est, cardo sanctæ Ecclesiæ apostolicæ per caput, ipse est per æquivalens, id est, per nasum, nam quis est tam hæreticus, qui sustineat dicere, quod unus nasus non valeat sane unum pileum? Patet antecedens per omnes qui viderunt ipsius naseitudinem. » Iste ribaldus sic loquebatur, et ego mordebam mihi linguam. »

Moines, des *Prélats*, etc, toutes soumises à la domination d'un tyran, qui est le pape, se voit le pays des calvinistes, gouverné par Dieu, Justice et Raison. Ce n'est sans doute pas là tout l'ouvrage, si en effet il appartient à Bèze, ce que rien n'établit. Le *Réveille-matin* est une production plus sérieuse, mais on verra dans l'*Étude* consacrée à François Hotman, à qui revient probablement ce curieux livre.

Ce ne fut pas seulement dans une lutte personnelle contre des individus et par des pamphlets, que Bèze eut à débattre les questions religieuses. Un théâtre tout autrement vaste lui fut offert, lorsque les intérêts de la réforme l'appelèrent à venir défendre par ses discours, devant de nombreux et illustres adversaires, la cause protestante. Ici nous n'avons plus à faire à l'écrivain, c'est l'orateur, l'homme de parole qui va nous occuper.

IV.

ÉLOQUENCE DE THÉODORE DE BÈZE.

Le seizième siècle qui a eu, en littérature, tant d'ambitions malheureuses, a dépensé en France bien des efforts pour se façonner, d'après l'anti-

quité, je ne sais quelle éloquence érudite et empesée, tandis qu'aux portes du Parlement où régnait cette bizarre étrangère, la vraie éloquence, celle qui entraîne aux actions les hommes assemblés, tonnait tous les jours et faisait de prodigieuses conquêtes. Préoccupation singulière! Farel avec son langage impétueux et toujours vainqueur, Calvin avec sa grande force dialectique, Bèze qui parlait si bien, trop bien au gré de ses adversaires, n'ont pas obtenu de leur temps le titre d'orateurs. Leur éloquence n'entrait pas dans le moule reconnu; chez eux point de mythologie, point d'*allégations* des anciens; peu de ces ingénieuses antithèses ou de ces rapprochements heureusement trouvés, sans lesquels on n'avait aucun droit à compter pour orateur. Jusqu'à nos jours, l'histoire littéraire a fait comme les ingénieux diseurs du Parlement, elle n'a pas reconnu comme citoyens de la république des lettres, les orateurs de la réformation; elle a oublié d'en parler. Peut-être a-t-elle pensé qu'ils avaient été sans souci de l'art, et trop pressés d'agir pour songer à plaire. Elle ne se serait pas trompée, mais son oubli n'en serait que moins pardonnable : la parole mérite toujours une sérieuse étude quand elle subjugue les masses, et surtout les masses instruites et morales de la société. Les critiques modernes ont réparé cet injurieux oubli par quelques mentions

faites en passant; et c'est pour essayer de combler dans l'histoire littéraire du seizième siècle cette fâcheuse lacune, que déjà j'ai cherché à faire connaître par quelques extraits l'éloquence de Calvin. Même justice est due à Théodore de Bèze, qui complète, par ses qualités particulières, le type de l'orateur de la réformation.

Théodore de Bèze se présente ici sous plus d'un aspect. Sa parole varie naturellement selon les lieux et les circonstances mêmes où elle se fit entendre. Le député au colloque de Poissy ne peut pas être tout à fait, comme orateur, ce que fut le prédicateur de Genève.

Si nous nous reportons par la pensée à la première séance du fameux colloque, Bèze nous y apparaîtra plein de mesure, de dignité, comme aussi la réforme s'y manifeste dans sa plus imposante attitude. L'assemblée était déjà formée, présidée, comme on sait, par le roi et sa mère, et composée de princes, de la cour, et d'une nombreuse députation de cardinaux, d'évêques et de docteurs catholiques, lorsque les vingt-quatre députés des Églises réformées, ayant Théodore de Bèze à leur tête, firent leur entrée dans la salle, introduits par le duc de Guise. Tous alors « s'estans appuyés testes nues sur les barrières,[1] » Bèze adressa à Dieu la belle prière

[1] *Hist. eccles.* T. I, p. 502.

de la liturgie de Genève : « Seigneur Dieu, Père Éternel et Tout-Puissant, nous confessons et recognoissons devant ta sainte majesté que nous sommes de pauvres pécheurs, etc.... » Ensuite, s'étant relevé, il commença au nom des Églises de France sa fameuse harangue qui, dit-il, « fut prononcée d'une façon fort agréable à toute l'assistance, comme depuis ont confessé les plus difficiles et fascheux, et fut ouïe avec une singulière attention. »

Après un préambule apprêté, mais respectueux et adroit, il aborda le sujet dans un second exorde. Il sait trop bien « quelles fâcheuses persuasions enracinées au cœur de plusieurs » calomnient sa cause, rendent difficile la tâche des députations; mais il ne veut pas « renouveler les vieilles playes en les récitant, » quand il ne s'agit plus de faire « plaintes et doléances, mais de chercher les plus convenables remèdes. » Ici un langage noble et modeste, de belles pages que je vais gâter en les abrégeant : « Et qui nous donne donc une telle assurance au milieu de tant d'empressements? Sire, ce n'est aucun appuy de chose qui soit en nous, veu que nous sommes en toutes sortes des plus petits et comptemptibles du monde. Ce n'est point aussi (grâces à Dieu) vaine présomption ny arrogance; car nostre pauvre et vile condition ne le porte pas. C'est plus tost, Sire,

notre bonne conscience qui nous assure de nostre bonne et juste cause, de laquelle aussi nous espérons que nostre Dieu, par le moyen de vostre Majesté sera le défenseur et protecteur....

« Il y a encores un poinct qui nous entretient en bonne espérance : c'est que nous présumons selon la règle de charité que vous, Messieurs, avec lesquels nous avons à conférer, vous efforcerez plus tost avec nous selon nostre petite mesure, à esclaircir la vérité que à l'obscurcir davantage, à enseigner qu'à débastre, à peser les raisons qu'à les contredire, bref, à plus tost empescher que le mal ne passe plus oultre, qu'à le rendre du tout incurable et mortel. Telle est l'opinion que nous avons consçue de vous, Messieurs, vous priant au nom de ce grand Dieu qui nous a icy assemblés, et qui sera juge de nos pensées et de nos parolles, que nonobstant toutes choses dictes, escriptes ou faictes par l'espace de quarante ans ou environ, vous vous despouilliez avec nous de toutes les passions et préjudices qui pourroyent empescher le fruict d'une si saincte et louable entreprise; et espériez de nous, s'il vous plaist, ce que moyennant la grâce de Dieu, vous y trouvez, c'est à savoir un esprit traictable et prest à recevoir ce qui sera prouvé par la pure Parole de Dieu.

« Ne cuidez que nous cherchions les moyens de vous rendre pareils à nous en nostre pauvre

et vile condition, en laquelle, toutefois, grâces à Dieu nous trouvons un singulier contentement. Nostre désir est que les ruines de Jérusalem soient remparées, que ce temple spirituel soit relevé, que cette maison de Dieu qui est bastie de pierres vifves, soit remise en son entier, que ces troupeaux tant espars que dissipez par une juste vengeance de Dieu, et nonchallence des hommes, soyent ralliez et recueillis en la bergerie de ce souverain et unique Pasteur.

« Voilà nostre dessein, voilà tout nostre désir et intention, Messieurs, et si vous ne l'avez crue jusques icy, nous espérons que vous le croirez, quand nous aurons en toute patience et mansuétude, conféré ce que Dieu nous aura donné. Et pleust à nostre Dieu, que sans passer plus oultre, au lieu d'arguments contraires, nous puissions tous d'une voix chanter un cantique au Seigneur et tendre les mains les uns aux autres comme quelquefois est advenu entre les armées et batailles toutes rangées des mescréants mesmes et infidelles. »

La péroraison de la harangue fut brève ; l'orateur exprima sa sainte espérance, « que même grâce serait faite au jeune roy qu'au petit Josias ; et qu'en la reine Catherine l'ancienne mémoire de la tant renommée reine Clothilde serait rafraischie, laquelle servit jadis d'instrument à Dieu,

pour donner sa cognoissance à ce royaume. » Il ajouta : « Telle est notre espérance, pour laquelle, Sire, nous sommes prêts d'employer nos propres vies, afin que vous faisans très-humble service en une chose si louable et si saincte, nous voyions le vray siècle doré auquel nostre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ soit servi tout d'un accord, ainsi que tout honneur et gloire luy appartient à jamais, amen ! »

« Ici, » dit le narrateur, « de Bèze et sa compagnie fleschirent le genoil en terre, » et se relevant, il poursuivit : « Sire, il plaira à votre Majesté, n'avoir esgard à notre langage tant rude et mal poli, mais à l'affection qui vous est entièrement dédiée. » Alors le chef de la députation présenta au roi la confession de foi des Églises de France : « Espérans, » ajouta-t-il en terminant sa harangue, « moyennant la grâce de Dieu, que, après en avoir conféré en toute sobriété et révérence de son nom, nous nous trouverons d'accord. Et si, au contraire, nos iniquités empeschent un tel bien, nous ne doutons que vostre Majesté, avec son bon accueil, ne sache bien pourvoir à tout, sans préjudice ni de l'une, ni de l'autre des parties selon Dieu et raison. »

Un trait me paraît surtout à remarquer dans cette éloquence, c'est la dignité du langage, merveilleusement approprié à la position. A part quel-

ques compliments, bien simples d'ailleurs si on les compare aux emphatiques panégyriques alors en usage, Bèze ne me paraît pas dans sa harangue, avoir été inspiré par la seule rhétorique. Sa situation était imposante ; il représentait la réformation française avec ses avantages acquis et ses espérances, il fallait que son maintien seul et sa parole fissent du premier coup disparaître de l'esprit des auditeurs, ces images odieuses et mensongères forgées par la prévention contre la réforme et ses adhérents. Bèze est à la hauteur de ce rôle solennel : point d'expressions injurieuses, point de sarcasmes et de plaisanteries triviales; une convenance parfaite, et de la force cependant. En un mot, tout laisse apercevoir dans son discours, la démarche assurée de la conviction.

Dans les disputes théologiques qui remplirent le reste du colloque, Bèze se montra habile dialecticien ; son exposition ne cessa d'être d'une grande clarté, et jamais il ne se laissa surprendre par les subterfuges et les équivoques où l'on voulait le faire tomber. On sait quelle fut l'inutilité de ces conférences où le cardinal de Lorraine et les siens étaient venus avec des intentions peu conciliantes; tandis que, de leur côté, les réformés si arrêtés dans leur doctrine, n'y avaient pu apporter que l'espérance de convertir leurs adversaires. Mais il ne s'agit ici pour nous, que des ca-

ractères littéraires de l'éloquence protestante dans son célèbre représentant.

Outre les qualités que j'ai déjà signalées, elle présente un frappant contraste avec les formes que prend le langage de Bèze dans sa polémique écrite, et l'on trouve aisément la raison de cette différence, d'une part, en tenant compte de la nature des adversaires, de l'autre en se rappelant que toujours devant une assemblée solennelle la passion fut bridée, tandis que dans la solitude du cabinet et sous l'impulsion d'une inspiration irritée, elle ne reconnaît aucun frein. Mais si ces circonstances ont pour modifier la parole un inévitable effet, il n'y aura pas à s'étonner de voir l'éloquence de Bèze, dans sa prédication, revêtir d'autres caractères que dans ses harangues officielles au colloque de Poissy. Cette divergence qui peut s'expliquer encore par d'autres causes, prouve que les excès de l'orateur ne procèdent pas d'ignorance et de grossièreté natives, et je prends note du fait pour éclairer des questions littéraires que j'aurai plus tard à résoudre.

On n'a pas recueilli les nombreuses prédications de Théodore de Bèze comme on l'a fait pour Calvin, et lui-même n'a publié qu'une centaine de ses sermons. C'est toutefois bien plus qu'il n'en faut pour donner une idée exacte de la manière du prédicateur calviniste. Quant à la méthode et au

choix habituel des moyens, rien ne distingue Bèze de Calvin : il marche exactement dans la voie du chef, comme tout le reste du clergé réformé. L'enseignement dogmatique et l'exhortation pastorale se présentent chez l'un et chez l'autre avec les mêmes caractères, et sinon avec des qualités semblables, du moins avec des défauts communs. L'examen de quelques sermons de Bèze, appuyé des passages qui m'ont paru les plus intéressants et les plus caractéristiques, fera ressortir suffisamment les analogies et les différenees des deux orateurs.

Le public de Bèze comme celui de Calvin ne se réduisait pas aux seules ouailles ; les étrangers curieux de théologie, les docteurs réfugiés ou venus en pèlerinage à Genève affluaient à leurs prêches ; le troupeau lui-même avait un tel goût de ces matières et y était si fort versé, que « devant cet auditoire, » dit Bèze, « on ne pouvait lâcher quelque erreur ou sottise, qui ne fust aisément aperçue par les faibles eux-mêmes. [1] » Ainsi s'expliquent le choix des textes et l'appareil théologique de l'argumentation, qui étonnent souvent dans les sermons de Calvin et de son disciple. C'est là ce qui fait comprendre entre autres, comment Théodore

[1] « In eo quidem auditorio in quo vix falsò aut ineptè diceres, quod ab ipsis infimis non facilè posset animadverti. » *Apolog. II ad Cl. de X. Tract* II, p. 398.

de Bèze, sollicité par ses collègues, imagina d'exposer, dans une suite de prédications, les premiers chapitres du *Cantique des Cantiques*.[1] « Il a voulu, » dit-il dans sa préface, « montrer contre ceux qui condamnent tout à plat ce cantique, le vrai sens des sainctes délicatesses et mignardises de plusieurs propos tenus entre l'époux et l'épouse. »

Le sujet est difficile à manier et les paroles à bien rendre, mais « s'il y eut jamais temps auquel il ait été requis de ne se laisser tromper en ces matières, c'est celui auquel nous sommes aujourd'hui, estant le monde rempli d'autant et malicieux déguiseurs et sophistiqueurs de la vérité qu'il y en eut jamais.... » Pour lui le Cantique des Cantiques est une précieuse allégorie, et comme la dernière hauteur où Salomon transporte les fidèles dans la succession de ses trois livres.... « Nous pouvons dire qu'ès *Proverbes* il a enseigné aux hommes tellement la vraye conduite de ceste vie, que ça esté d'une façon familière et comme un maistre parlant en une escole à ses disciples : Puis après en l'*Ecclésiaste*, il nons a menés comme du plat pays à une haute montagne, nous faisant voir d'un lieu éminent, les divers détours par lesquels tous les hommes s'esgarent, les uns d'une façon et les autres d'un autre, montrant au travers de ces

[1] *Sermons sur les trois premiers chapitres du Cantique des Cantiques*. In-8. Genève 1586.

labyrinthes quel est le vray chemin pour n'estre surpris de la vanité de ce monde et pour user tellement de cette vie qu'elle soit le chemin qui nous conduise à la vraye et permanente félicité : mais finalement en ce *Cantique* ceux qu'il a ainsi doublement instruits, sont eslevez par lui comme jusques par dessus les nues, et comme ravis à la considération des biens célestes, comme s'ils étoient déjà habitants des cieux ou pour le moins si déjà ils frappoyent à la porte d'iceux. »

Au sens du théologien notre Seigneur est l'époux bien aimé et l'épouse la communauté des fidèles ; Salomon chante dans ses cantiques les fiançailles des époux, la célébration solennelle et la confirmation de ce mariage spirituel entre l'Église et son Sauveur. Telle est la clef qui ouvre au prédicateur le long de sa paraphrase le secret de l'allégorie sacrée. Il n'est pas un des objets nommés dans cette chaude poésie, qui ne se rattache figurément soit au vrai culte chrétien, soit à la discipline, soit à la morale évangélique : ces interprétations ingénieuses, mais quelquefois puériles dans leur subtilité, prêtent peu à l'éloquence ; l'effort d'esprit suspend la verve du prédicateur, et la poésie du texte fait un étrange effet au milieu des commentaires du paraphraste.

Comme on doit s'y attendre, la controverse tient sa grande place dans les développements de

l'orateur, et chaque verset du roi hébreu est pour le théologien calviniste, un trait foudroyant à lancer contre l'Église romaine, ce fantôme décevant de la vraie Église, de l'épouse bien aimée. Le troupeau à son tour n'est pas épargné : quelquefois Bèze profite de son texte et de son système pour opposer à la tiédeur de ses ouailles, la brûlante aspiration de l'épouse pour la possession de son époux. Ici il y a de la force et de la chaleur, mais comme l'orateur est en train d'allégories, il lui arrive de se perdre dans d'interminables métaphores. Plus violent dans ses apostrophes que Calvin lui-même, il l'est avec moins de verve; le torrent d'une phrase véhémente et nerveuse ne l'entraîne pas; son invective plus développée est plus lourde et plus grossière.

Peu de passages sont à citer dans ce recueil; je me bornerai à un seul parmi ceux-là. L'épouse a dit: *Je suis la rose de Saron et le muguet des vallées; quel est le muguet entre les espines, telle est entre les filles ma bien-aimée;* et le prédicateur voit dans ce muguet au milieu des épines la figure de l'Église sur la terre des méchants, et il tire de cette image la péroraison de son discours.

« Telle est doncques la condition de l'Église et de chaque membre d'icelle, tesmoin la continuelle expérience, dont il est nécessaire de nous advertir, afin que ne pensions pas que nous puis-

sions estre du muguet qui plaise et flaire bon aux hommes de ce siècle : mais au contraire que nous facions nostre compte de bonne heure que plus nous sommes transformés en muguet par la grâce de Dieu, plus nous desplairons aux pourceaux et aux chiens auxquels rien ne sent bon que l'ordure, estant perpétuelle l'inimitié de Dieu et du monde. A cela doivent bien penser entre tous autres hommes, ces sages et discrets qui pensent trouver moyen d'accorder la lumière et les ténèbres. Non, non, on ne peut fidellement servir à deux maistres contraires. Si tu ne veux estre ce muguet de souefve odeur, il faut que tu sois assailli par les espines, sans t'accorder avec icelles, si tu ne veux estre bruslé avec elles. Que le monde donc soit et demeure tant qu'il voudra un champ maudit pour lequel n'a point prié Jésus-Christ, plein de chardons et d'espines desquelles il nous faut garder pour ne estre picqués. Mais au contraire nous retrouvans parmy, ne nous y arrestons point, en communiquant aux œuvres infructueuses, mais soyons et demeurons arbres fruictiers, palmes robustes, cèdres odoriférants, plaisants et souëfs au Seigneur, croissants et fleurissants de jour en jour à la gloire de Dieu. Prions nostre bon Dieu et Père qu'il lui plaise nous en faire la grâce, parachevant son sainct œuvre en nous, afin que nous cherchions et trouvions en lui tout

nostre contentement et repos, sans estre seduicts par la vaine apparence de ce monde. »

Au total il faudrait placer Théodore de Bèze, comme prédicateur, à une bien grande distance de Calvin, si on n'avait à le juger que sur sa paraphrase du *Cantique des Cantiques*. Un autre recueil de ses sermons est, pour le fond et pour la forme, d'une tout autre valeur que le premier. Au fort de la guerre que la République de Genève soutint pendant trois ans contre le duc de Savoie, (de 1590 à 1592) Théodore de Bèze fit une suite de prédications sur l'*Histoire de la Passion et de la Sépulture de Notre Seigneur* qu'il publia ensuite en 1592,[1] en dédiant son recueil aux pasteurs, diacres et anciens des Églises françaises. L'épître dédicatoire a de l'importanee en ce qu'elle expose les vues de Bèze sur l'état du calvinisme en France à cette époque où un dénouement s'approchait, et où Henri IV allait, en abjurant, trancher le nœud gordien.

Entre les zélés catholiques et les zélés calvinistes il y avait le parti des modérés qui voulaient sauver la France et lui rendre la paix par quelque moyen de conciliation : le catholicisme demeurerait la religion du royaume, et les calvinistes exerceraient librement leur culte. Les calvinistes ne

[1] *Sermons sur l'Histoire de la Passion et Sépulture de nostre Seigneur Jésus-Christ.* Genève, chez Jean le Preux, an 1592, in-8.

voulaient pas plus de ces moyens termes que les catholiques purs, et tous ces *moyenneurs*, comme les appelle Bèze, leur étaient odieux. Or, cette classe des modérés grossissait tous les jours, et l'alarme était grande chez les chefs de l'Église réformée. Bèze touche ce point délicat dans son épître. « Dieu, » dit-il en faisant allusion à Henri IV, « a fait sourdre d'un vrayment monacal assassinat un pilote au navire prest à faire naufrage, » mais il faut être sur ses gardes plus que jamais, « nous enseignant mesme l'histoire ecclésiastique que les grandes confusions de l'Église chrestienne ont commencé lorsque les grandes persécutions avaient cessé. »

Le vieux général des Églises devine juste, son coup d'œil sur les périls de la réforme est prophétique.

« Si le Seigneur, comme il est à espérer, dispose les affaires de la France à quelque repos des Églises, ce sera lors que les esprits ambitieux tâcheront de se faire valoir. Et quand ce mot tant agréable de paix et de repos sera mis en avant, vous ne pouvez douter que plusieurs, les uns estant lassés de porter la croix du Seigneur, les autres étant mal instruits, les autres craignant selon la prudence de la chair un renouvellement de ces troubles, d'autres finalement ayans l'esprit frétillant et se faisans maîtres devant qu'avoir

l'éloquence publique au seizième siècle. C'est une petite harangue , presque uniquement politique, où Bèze ne discute pas moins que cette question d'état : « Faut-il continuer à soutenir la guerre contre le duc de Savoie..? » Le droit, les ressources, les chances, rien n'est oublié : la discussion est habile et tout à fait antique : on dirait dans l'Agora d'Athènes, Périclès exhortant les Athéniens à la guerre du Péloponèse, si l'on n'était ramené à la chaire calviniste par des considérations chrétiennes et une belle péroraison où la Bible invoquée a imprimé sa puissance.

L'auteur a établi qu'en toute entreprise, il faut être assuré « par une bonne et droite conscience, illuminée de la Parole de Dieu, » que le but et les moyens sont également justes, et qu'en outre on n'excède point les limites de son devoir. Appliquant ces maximes à l'état présent de la République, il a démontré que la guerre soutenue par elle est juste, et il continue ainsi : « Et si on réplique là-dessus que tout ce qui est licite n'est pas toutesfois nécessaire, ni mesmes expédient : je croy que tout homme non estonné, ni passionné, considérant ce qui nous estait tout préparé et à nos portes, et à quoy, à parler humainement, il estoit impossible de résister, sans l'aide que Dieu nous a envoyé de loin, et qui a desfait tout cest appareil, jugera que ça esté, non pas de gayeté

de cœur, mais par très-sage et nécessaire résolution qu'on est entré en ceste très-juste et très-nécessaire défensive. Défensive, di-je, car outre tant d'oppressions si longuement et si patiemment endurées, tant de trahisons par dedans miraculeusement descouvertes et rompues : une armée approchée jusques à deux lieues près de nos murailles : les invasions sur le lac à force ouverte, l'attentat sur le pays de Vaulx, divinement reveslé et empesché : tout cela, di-je, de quel nom peut-il estre appelé, que de très-manifestes et malheureuses aggressions?

« Et s'il est question de ce qui est expédient, quelle plus belle et plus apparente occasion se pouvait offrir que celle que Dieu nous présentoit comme de sa propre main? et si cela n'a produit du tout ce que l'on attendoit, si est-ce que pour cela l'espérance ne peut estre dite avoir été mal fondée, et si tout ce qui se pouvoit faire n'a esté faict, tant y a toutesfois que ce qui a esté faict estant comparé avec l'estat auquel sans cela nous allions tomber, nous monstre à l'œil la grande occasion que nous avons de louer nostre Dieu. Et si ce fondement est tel, en quelle conscience s'en pourroit-on maintenant départir? Pour ce, dira-t-on, que Dieu nous ostant tous moyens de poursuyvre, nous monstre assez qu'il ne veut pas

qu'on passe plus avant, qui est le poinct qu'il est besoin de bien débattre et résoudre.

« Premièrement donc, quand ainsi seroit que tous moyens humains nous défaudroyent (ce qui n'est pas, Dieu merci) si ne saurions nous faire une telle conclusion que nous ne condamnions tous les plus fidèles serviteurs de Dieu, qui ont espéré et persévéré très-heureusement sans avoir aide ni assistance, ni en espéré aucune, de la part des hommes. J'en appelle à tesmoin tout le peuple de Dieu sortant d'Égypte.... Ézéchias assiégé par Sénachérib après le faux secours d'Egypte desfait; Josaphat assailli par si grand nombre de peuples, Gédéon avec ses trois cents hommes, et autant de bouteilles : Saül mesme, quelque malheureux qu'il fust, avec ses six cents hommes. Et s'il nous en falloit venir à mesme extrémtié que ceux-là, pourquoy n'aurions-nous la même espérance, veu que notre défensive est pour une mesme cause, et contre un ennemi qui ne vaut en rien mieux?

« A parler humainement, le seul sens commun mesme, apprend à mettre sa vie pour la sauveté de sa patrie et juste liberté! Et sans aller plus loin, peuple de Genève, combien de fois, contre mesmes ennemis, vos pères estant reduits à toute extresmité, ont-ils très-constamment maintenu ceste liberté qu'ils vous ont laissée? laquelle aussi j'espère et ose m'asseurer, aidant le Seigneur, que

vous conserverez jusques au dernier bout, voire pour une raison encore plus juste que celle de tous vos prédécesseurs. Car outre le joug d'une très-misérable servitude qu'on nous veut imposer, c'est de la gloire et de la vérité de Dieu, c'est de nos âmes, de nostre conscience, de nostre salut éternel qu'il est maintenant question, quelque couleur, et quelque prétexte qu'on allègue au contraire. Et quant à toutes les belles promesses qu'on vous saurait faire sur ce poinct, avez-vous point assez expérimenté, quelle est la foy et créance de ceux auxquels vous avez à faire? Et quant à nous, ici assemblés de tant de divers lieux, et qui n'avons pas ici trouvé une Égypte, mais toute douceur et humanité, se pourroit-il faire qu'il s'en trouvast un au milieu de nous qui voulust si laschement et avec une si grande ingratitude, quitter la maison, sous le couvert de laquelle nous avons esté reçus, plus tost que de montrer par effect, et jusques au dernier souffle de sa vie, que c'est le seul zèle de la gloire de Dieu, et le désir d'estre repeu de sa saincte Parole, et de le servir purement, qui nous a fait quitter toutes commodités de ce monde, pour avoir ceste perle tant pretieuse que nous avons trouvée, et qui nous reluit en ce lieu? Je ne le croy pas, et ne tiens pas ces propos proprement à ceste intention, mais seulement pour résoudre ceux qui seroyent en

doute, et affermir ceux qui pourroyent estre aucunement esbranlés.

« Mais considérons si les difficultés sont telles et si grandes qu'on les faict. S'il est question des vivres, on ne sauroit dire qu'on en ait encores faute ; en quoy si nous ne recognoissons la grande et extraordinaire grasce de Dieu, expérimentée plus d'une fois depuis peu d'années, lorsque non-seulement la guerre, mais la famine, et près et loin, nous menaçoit toute présente, ne méritons-nous pas par nostre ingratitude que ce que nous craignons nous advienne et pis encore? Je demande en conscience s'il y a quelqu'un en ceste compagnie, lequel, s'il eust pensé que ceste guerre eut duré trois mois seulement, eust osé se promettre qu'il y eust eu un marché dans Genève? et Dieu l'a fait, et le continue encore, après la perte de la moisson et de la vendange, après tant de feux et la désolation de tout le pays. Et qui nous fera desfier de l'advenir, sinon l'oubliance du passé? Quoy plus? ces misérables conjurés Parisiens, et autres contre leur roy, eux-mesmes en viennent bien jusques-là, de manger leurs chevaux et leurs asnes, au lieu de se départir de ce qu'ils ont si malheureusement entrepris : et se pourroit-il faire que nous perdissions courage de si bonne heure en une si juste et nécessaire défense pour nos biens, corps et âmes?

« L'argent nous est failli. Nostre ennemi peut-estre ne se trouve moins empesché. Mais, quoy qu'il en soit, celui qui y a pourveu jusques icy n'est pas mort, ni ne mourra jamais. Et quand ceux-là défaudront qui ne servent que pour de l'argent, disons hardiment que nous n'aurons perdu chose sur laquelle il se fallust appuyer. Mais un seul armé de foy envers Dieu, du zèle de sa gloire et de charité envers sa patrie, vaudra mille soldats mercenaires. Les principaux capitaines sont au lict de maladies ou de blessures. Soit ainsi : Dieu les relèvera quand il luy plaira, et quand il sera besoin. Et nous aurons cognu par expérience plus d'une fois, au grand esbahissement de leurs capitaines mesmes, que le bras du Dieu des armées n'est attaché ni à la prudence et expérience des capitaines, ni à la vaillance des soldats, tellement qu'il ne puisse faire tout seul sa besogne, quand il luy plaist. Et quand lui plaist-il? Quand il est besoin à ceux qui le craignent et qui se fient en lui.

« Nous avons reçeu deux coups de verges en peu de jours; mais que nos ennemis ne s'en vantent point. Car ce n'est ni leur courage, ni leur force qui ont fait cela, mais notre faute et témérité; et, pour monter jusques à la source de ce mal, sont nos fautes trop grandes et trop longuement continuées, que Dieu a voulu chastier bien légèrement, et pour nostre grand bien, s'il lui plaist

nous faire la grasce de nous bien corriger et amender. Les dix lignées d'Israël en la très-juste et très-nécessaire guerre contre Benjamin y perdirent quarante mille hommes en deux batailles ; mais n'ont pas désisté pourtant, et ont parachevé heureusement ce qu'ils avoyent justement commencé. Et je vous prie, ceste sortie qui a mal succédé par nostre grande faute, doit-elle avoir plus de pouvoir à nous estonner et à nous faire prendre des conseils égarés, que plus de six fortes et roides rencontres contre une plus grande force de notre adversaire, n'auront de force à nous encourager, ayans Dieu devant nous, et avec nous? Si le Seigneur demande nos vies en sacrifice pour sa gloire, quel plus grand heur pourrions-nous souhaitter que de passer de ceste vie en la vie éternelle, en si juste défensive pour la querelle du Seigneur, et de notre patrie tout ensemble? Et ceux qui par faute de la vraye et saincte constance dont nous parlons, voudroyent par lascheté laisser nostre enseigne coronnelle qui porte le nom de Jésus-Christ, où pourroyent-ils fuir pour eschapper de ses mains?

« Or ceci n'est pas dit, mes frères, pour corner la guerre à laquelle notre bon Dieu et Père veuille mettre une bonne et heureuse fin. Mais pour l'avoir, ne demandons pas conseil à la deffiance, ni à l'appréhension desréglée des difficultés qui se

présentent. Mais sachans par où nous sommes entrés, recommandons-nous à celui qui est garant des oppressés, et vengeur des ambitieux et orgueilleux. Recognoissons et amendons les fautes par lesquelles ce qui avoit esté bien et saincte-ment résolu, n'a pas toujours esté manié de mesmes. Demandons-luy accroissement du zèle de sa gloire, et de la foy requise en telles tempestes, pour n'en estre point engloutis, mais pour arriver au port par le milieu de tous ces vents et orages. N'attachons point son bras au bras de la chair; mais remettons-nous à luy avec telle prudence qu'il luy plaira nous donner, tant des moyens que du temps de nostre délivrance. Tenons-nous liés et serrés premièrement avec luy, le fort des forts, puis les uns avec les autres par une vraye charité mutuelle, pour dire finalement avec David : En attendant, j'ay attendu l'Éternel, et il s'est tourné de mon costé. Faisans ainsi qu'avons-nous à craindre, puisque Dieu est pour nous, et que la mort mesmes nous est faicte l'entrée de la vraye vie? Sinon, il faudrait venir à ce qui estait publié au camp du peuple de Dieu, en faict de guerre : Qui est celuy qui est crainctif et lasche de cœur? qu'il s'en aille, afin que le cœur de ses frères ne se fonde comme le sien. Mais j'ose espérer qu'il ne s'en trouvera point de tels, et que plus tost

le grand Dieu des armées nous fera voir toutes ses grandes merveilles, amen.[1] »

La prédication de Bèze présente dans la forme de nombreuses analogies avec celle de Calvin: controverse violente, expression âpre et passionnée, fréquent usage de l'apostrophe méprisante, et l'invective prodiguée, même sincérité et même courage; voilà les traits de ressemblance; mais dans Bèze on sent encore le disciple, il n'a pas la vigoureuse originalité du maître; il n'a ni son grand esprit, ni sa touche nerveuse. Il est excessif, mais surtout dans l'injure et la malédiction, dont il épuise le vocabulaire; enfin son style est souvent lâche et négligé. Mais dans ses moments d'éloquence, il est vif, rapide, animé; sa période est pleine d'ampleur sans être pesante; nul embarras alors dans son allure, le langage est facile, l'expression vigoureuse sans dureté.

A la juger quant à sa nature intime, l'éloquence de Bèze occupe dans l'histoire littéraire la même place que celle de Calvin; j'ai dit à propos de ce dernier comment la prédication des réformateurs me semble appartenir plutôt à l'éloquence politique qu'à celle de la chaire chrétienne; je ne reviendrai pas sur cette observation, qui trouve son application évidente dans les sermons de Bèze; je ferai remarquer seulement qu'en

[1] *Sermons sur l'Histoire de la Passion*, etc. p. 571-582.

ceci la tâche du successeur ne fut pas tout à fait celle du maître. Calvin fondait, Bèze eut à maintenir. Alors qu'en 1590 notre orateur prononçait les plus beaux sermons qui nous restent de lui, le temps des conquêtes étant passé avec celui des grandes persécutions, il fallait conserver des avantages déjà compromis. Les sectes nouvelles, les examinateurs indiscrets, et surtout les *moyenneurs*, avaient fait brèche dans la vigne. Bèze tient tête à l'orage et resserre le faisceau à force d'énergie dans les reproches, de fermeté dans son attitude de pasteur et de chef reconnu des Églises françaises; il redouble de colère et de mépris contre Rome, et enveloppe dans la même condamnation, modérés et philosophes; il réveille dans le cœur des fidèles toute la violence de la haine religieuse, cet énergique levier de la réforme. Il réussit, et le protestantisme français put aller jusqu'aux jours du dix-septième siècle, où avec la persécution et la lutte renâquirent ses forces naturelles. Le rôle de Bèze était si difficile, qu'il suffit à sa réputation de n'y avoir pas échoué.

V.

THÉODORE DE BÈZE HISTORIEN.

L'œuvre historique de Théodore de Bèze se compose essentiellement de son *Histoire Ecclésiastique des Églises réformées au royaume de France*. Il faut y ajouter ses *Icones*[1] et sa *vie de Calvin*. Le premier de ces deux ouvrages est une collection de portraits des propagateurs et des martyrs de la réformation gravés assez grossièrement sur bois. A chacune de ces images, Bèze a joint sur le personnage représenté de courtes notices biographiques avec un éloge que résume d'ordinaire un quatrain ou quelque autre pièce de vers. L'anglais Wiclef ouvre la galerie et l'espagnol Jean Diaz la ferme. Le biographe n'a pas admis aux honneurs de son musée les seuls calvinistes purs; on y rencontre tous les hommes qui selon lui ont concouru de près ou de loin à la renaissance des lettres et du vrai culte. Ainsi, Luther et les siens s'y rencontrent avec Zwingle et ses disciples de la Suisse. François Ier lui-même y figure

[1] Théod. Bezæ *Icones*, seu veræ imagines virorum illustrium doctrinâ simul et pietate, quorum præcipuè ministerio partim bonarum litterarum studia sunt restituta, partim vera religio in variis orbis christiani regionibus nostrâ patrumque memoriâ fuit instaurata, etc. In-4. Genevæ, 1580.

avec les savants qui ont fait honneur aux lettres. Dans leur brièveté, ces notices sont d'une remarquable précision, et la valeur des personnages est nettement caractérisée : l'écrivain n'a rien perdu à être court. Bèze composa en latin ces biographies qu'il dédia à Jacques VI d'Écosse. Simon Goulart, l'interprète pittoresque mais un peu prolixe du latin des réformateurs, les traduisit en français. Le texte et la version sont également rares.

La *Vie de Calvin* est un panégyrique, mais un panégyrique sincère et sans déclamation. Le biographe sentit qu'il fallait opposer la simple vérité d'un récit court et exact, aux furieuses calomnies dont on accablait de tous côtés la mémoire de son maître et du même coup son Église; mais il ne pouvait tellement faire taire son affection et sa vénération pour le grand homme, qu'elles n'inspirassent son ouvrage. Il ne faut donc pas y chercher un jugement impartial sur Calvin, mais on y trouve du moins une narration très-vivante dans sa dignité et sa modération, et empreinte de cet air de vérité qui fait respecter l'œuvre et commande la confiance. Arrivé aux derniers temps de la vie du réformateur, le récit s'étend en détails mélancoliques et touchants sur les souffrances de Calvin, sur les efforts de son âme courageuse et enfin sur sa mort. Le soleil venait de se coucher

lorsque le grand homme expira, et Bèze associe par une pensée naturelle la disparition de l'astre à celle de l'étoile du protestantisme. On lui reprocha avec injures cette comparaison, et le disciple répondit en la maintenant, par ces mots qui expriment toute la pensée des calvinistes sur leur chef. « Je l'avoue encore ; lorsque je décrivis la fin de Calvin, que dans la veille ou dans le sommeil je crois voir encore dans sa demeure, et dont la voix tant que je vivrai retentira, comme un son de flûte à mon oreille (ἔνκυλος), lorsque je le montrai sortant de la vie avec le coucher du jour, j'éclatai en ces paroles : qu'à la même heure où le soleil avait disparu, alors cette lumière s'était éteinte, la plus grande qui eust resplendi en ces temps pour amener les hommes à la cognoissance de la vraie piété. Et je proteste que je ne hasardai pas ces paroles à la légère, ou par excès d'affection, mais à dessein et d'un jugement parfaitement libre.[1] ».

La vie de Calvin par Théodore de Bèze n'est pas et ne pouvait être complète comme appréciation historique et philosophique du réformateur ; elle est même une trop succincte biographie, mais telle qu'elle est, on la peut lire encore avec instruction après la plus détaillée des monographies.

En 1580 parut à Anvers l'*Histoire Ecclésias-*

[1] *Apol. II ad Cl. de Xainctes. Theol. tract.* T. II, p. 397.

tique des Églises réformées au royaume de France que l'on attribue universellement à Théodore de Bèze.[1] Il n'y a de doute admis que sur un point.[2] On veut que le ministre Des Gallars ait concouru à ce travail, mais on accorde tout au moins à Bèze le premier volume de l'ouvrage, et c'est lui en donner la meilleure part; le reste du livre se réduisant presque uniquement à une accumulation de faits uniformes et peu variés. Je me suis donc jugé suffisamment en droit de classer cette histoire parmi les œuvres importantes de l'écrivain qui fait le sujet de cette *Étude*.

Sous le rapport du plan, ces annales n'offrent pas une beaucoup plus habile économie que les autres ouvrages des écrivains de ce siècle, si fécond en livres et si pressé de les écrire. Elles se composent d'une ample quantité de mémoires sur l'histoire de chaque Église réformée de France, depuis la première invasion des doctrines luthériennes dans le royaume, jusqu'à la fin de la pre-

[1] *Histoire Ecclésiastique des Églises réformées au royaume de France en laquelle est descrite au vray la renaissance et accroissement d'icelles, depuis l'an* 1521 *jusqu'à l'année* 1563. 3 vol. in-8. Anvers, 1580.

[2] Ancillon (*Mélanges de Crit. et de Litt.*) a avancé un des premiers que Des Gallars avait coopéré à cette œuvre. Bayle l'a nié positivement en renvoyant à Placcius (*Theatrum anonymorum*), lequel se renferme dans le doute. Senebier, dans son *Catalogue des manuscrits de la Bibliot. publiq. de Genève*, n'accorde à Bèze que la petite part dans le travail; mais plus tard, dans son *Hist. littér. de Genève*, il lui rend le plan de l'ouvrage, tout le premier volume, en somme, la plus importante partie de l'œuvre.

mière guerre religieuse en 1563. Toute cette matière est distribuée dans une suite de récits, qui à chaque règne recommencent dans le même ordre l'histoire des Églises de chaque province, de chaque juridiction parlementaire. Des répétitions multipliées ou des appels fréquents à la mémoire du lecteur, sont les moindres inconvénients de ce plan qui achève de disperser des événements auxquels une histoire des Églises aurait dû rendre leur unité en les rattachant par leurs liens communs. Le détail est extrême : fondation de chaque Église, conférences ecclésiastiques, mesures de la cour et actes des parlements, martyrs de la réformation, récits minutieux des moindres escarmouches militaires, rien n'est omis quant aux faits. On voit que l'écrivain a travaillé sur des notes aussi nombreuses qu'étendues et qu'il s'est fait scrupule ou a craint d'élaguer. On pourrait s'étonner du nombre assez considérable de pièces officielles ou secrètes qu'il cite, émanées de la cour, des princes, et, ce qui est moins extraordinaire, des Églises calvinistes, si on oubliait qu'il avait été placé à merveille pour les recueillir. Revenu en France pour le colloque de Poissy, Bèze était à l'armée de Condé pendant la guerre civile ; aumônier du prince et plus d'une fois évidemment son conseiller et son secrétaire, il put suivre, du quartier général des protestants, les

affaires ecclésiastiques de la France réformée, et commencer dès lors une collection de documents qu'il eut plus tard tous moyens de grossir.

Au début de son récit, l'auteur traverse rapidement la période qui s'écoule entre 1523 et 1560, et la presque totalité des trois épais volumes dont se compose l'ouvrage, n'embrasse que les événements de 1560 à 1563; mais ces années sont importantes dans l'histoire de la réformation française, car elles ont vu la politique entrer décidément dans la lutte, et les partis rompre avec violence leurs dernières attaches. C'est le temps des derniers efforts conciliateurs de L'Hospital, des indécisions de Catherine; c'est l'époque du colloque de Poissy, de la boucherie de Vassy, enfin de la première levée de boucliers du parti calviniste sous les auspices d'un prince du sang. Les années qui vont suivre ne seront que les répétitions de celles-là; les massacres de Grenoble, d'Orange et de cent autres villes, rendront possible la conception et l'exécution du complot royal de la St.-Barthelémi. On ne saurait donc regretter, qu'aux dépens de l'étendue de son œuvre, Théodore de Bèze ait entassé sur cette époque, tant de détails de toute espèce, ainsi conservés et sans lui perdus pour l'histoire qui les a adoptés, et s'y appuie.[1]

[1] M. de Sismondi, dans sa grande *Histoire des Français*, cite continuellement Th. de Bèze pour l'histoire de cette époque.

Bèze ne pouvait pas être l'historien impartial d'événements auxquels il avait pris une part active, il ne l'est pas, et loin de prétendre à une neutralité impossible, il se présente dans la préface « comme estant du costé de la religion. » Son récit n'en porte pas moins un grand air de vérité, qui oblige à l'en croire, quand il appelle le Dieu de vérité en témoignage « qu'il n'a rien forgé du sien, n'a rien mis en avant que bien reconnu ; » qu'au contraire, il a suivi la simple vérité de ses mémoires soigneusement recherchés et publiquement attestés.[1]

Dans quelle intention Théodore de Bèze conçut-il l'entreprise de son *Histoire?* On le devinerait aisément quand il ne l'aurait pas déclaré lui-même. Au moment où il se mit à l'œuvre, le calvinisme était plus menacé que jamais en France, où il perdait insensiblement de sa vie et de ses forces. *L'Histoire Ecclésiastique* fut destinée à soutenir le zèle et à combattre le relâchement; ce n'est pas une œuvre littéraire, c'est un renfort envoyé aux Églises de France. S'il y a une thèse au fond de ce long et indigeste récit, c'est que Dieu est du côté de la réforme. L'historien établit cette vérité par les désastres aussi bien que par les victoires de la cause protestante : les revers sont des châtiments et des avis, les victoires des récom-

[1] Préface de l'*Histoire Ecclésiastique.*

penses. Cet autre enseignement encore y est proposé aux partisans de la religion, c'est que nulle difficulté ne doit les empêcher de poursuivre leur route, et d'ouvrir les yeux aux aveugles. « En somme, mon intention est quant à Dieu, de donner occasion à chacun de recognoistre les grandes œuvres qu'il a faites de nostre temps, pour luy en rendre l'honneur qui luy appartient; et quant aux autres, de mettre devant les yeux de ceux auxquels Dieu les a ouverts, ce qui les peut et doit infiniment encourager à ne se lasser point pour aucune difficulté de suivre le bon chemin auquel ils sont entrés, et de resveiller ceux qui ont eu jusques icy les yeux sillés, etc.[1] »

Il semblerait au premier coup d'œil que Bèze ne pût choisir de plus dangereux moyen pour atteindre à ce double but, que de raconter, comme il l'a fait, avec un étrange détail, les malheurs de son parti, et le martyre de tant de milliers de protestants, enregistrés par l'historien dans d'effroyables listes. Mais on comprend bientôt que nul levier au contraire n'était plus propre à soulever les courages de la masse protestante. Chaque Église allait trouver là la légende de ses saints et le souvenir glorifié de ses souffrances. On réchauffait les courages avec la mémoire des beaux jours de la persécution; jours d'héroïsme, d'enthou-

[1] Préface de l'*Histoire Ecclésiastique*.

siasme et aussi d'espérance, où la cendre des bûchers multipliait les confesseurs de la bonne cause. Toutefois il y a dans le choix de l'écrivain plus d'instinct que de calcul; en consignant ces œuvres de violence, il éprouvait, on le sent, les mêmes émotions que ses procès-verbaux allaient réveiller chez les calvinistes, et qu'aujourd'hui même à cette longue distance, le lecteur ressent encore.

Il est impossible de lire de sang froid l'histoire de ces premières années de la persécution, qui précédèrent la grande résistance armée et les représailles furieuses. Les passions et les inquiétudes de parti ne se sont pas encore mêlées aux pieuses préoccupations des réformés, à leur inébranlable confiance en Dieu. Leur attitude humble et ferme, leur touchante intrépidité, les mœurs de ces nombreuses familles du tiers-état où la vie est sérieuse et l'honneur héréditaire, cette élite de la nation digne, grave, et inflexible dans la confession de ses croyances; et en regard, la violence, l'incrédulité passionnée ou le fanatisme déchaîné, les cris féroces, une populace de bourreaux, des supplices partout, et des princes pour y assister; tout ce tableau si naturellement dépeint dans le récit simple et exact de Bèze ne vous laisse pas contemplateur indifférent : on se roidit avec les opprimés contre les oppresseurs; on brave avec eux les tyrans de la rue et du

Louvre; et à ces mouvements involontaires, on découvre comment la persécution a si bien servi la réformation française.

J'ai fait déjà plus d'une fois remarquer que la sincérité, je ne dis pas l'impartialité, est chez les chefs de la réforme un des traits les plus imposants de leur physionomie; cette observation sur laquelle je ne me lasserai pas d'insister, trouve encore son application dans les annales de Bèze. Juge dans sa cause, il n'a pourtant déguisé aucune des fautes, et aucun des excès de son parti; il n'a dérobé aucune pièce à qui voudrait reprendre le procès, sur l'examen de ses documents. Il n'a pas ménagé Montluc, ce pacificateur sanguinaire, qui a fièrement raconté, et d'un style si vif et si nerveux, ses justices expéditives; [1] mais il n'a pas été beaucoup moins sévère pour l'un des chefs des armées protestantes, le fameux baron des Adrets, dont tout en louant les talents militaires, il recon-

[1] Montluc prétend sérieusement en maint endroit de ses *Commentaires*, qu'il n'avait qu'une idée en tête, la prompte pacification des états de son maître. Bèze n'en dit pas plus sur Montluc que le terrible guerrier lui-même, qui décrit sa besogne avec un plaisir évident; par exemple, dans ces passages : « Je fus adverti qu'à Gironde, y avoit soixante ou huitante huguenots qui s'y estoient retirez. Je les fis attraper et pendre septante aux pilliers de la Halle sans autre cérémonie. On pouvait cognoistre par là où j'estois passé, car par les arbres, sur les chemins, on en trouvoit les enseignes. Un pendu estonnoit plus que cent tuez. » (*Commentaires* de B. de Montluc; Petitot, T. II, p. 88.) Et plus loin : « J'en prins quinze ou seize, lesquels je fis tous pendre, sans despendre (dépenser) papier ni encre, et sans les vouloir escouter, car ces gens parlent d'or. » (*Id.* p. 89.)

[illegible] il reproche surtout ces [illegible] à la charge des troupes pro- [illegible] il y a encores à considérer ce [illegible] poids, à savoir l'insolence et [illegible] soldats lesquels peu à peu depuis [illegible] Grenoble, s'estoient merveilleuse- [illegible] en pilleries, cruautés, bruslements [illegible] non tolérables mesme en la guerre, [illegible] extrême nécessité, monstrants par effect [illegible] avaient oublié les deux occasions de cette [illegible] à savoir l'observation de l'édict de janvier, [illegible] la conservation de l'état du royaume contre les [illegible] urbateurs du repos public, et non la ruine du peuple et du pays, ni l'établissement de la religion et abolition de l'Église papale à force d'armes, encore moins l'anéantissement de toute religion.[1] »

La destruction des images et le pillage des églises par les protestants, ne trouvent pas non plus chez Bèze un approbateur. En sa qualité de théologien calviniste, il a en trop grande abomination le culte romain, pour ne pas excuser en lui-même ces emportements par la sainteté supposée des motifs; mais ce sont des actes violents et illégaux, il le reconnaît et en gémit d'autant plus sincèrement, que ce sont des fautes qu'il a fallu cruellement expier. Quelquefois aussi c'est l'homme de lettres qui s'indigne de certains excès

[1] *Hist. Ecclés.* T. III, p. 276.

du fanatisme protestant. Ainsi les soldats d'un officier de Soubise s'emparent de Clugny et y brûlent la bibliothèque de l'abbaye. « La librairie, » dit Bèze, « où il restoit encores grand nombre d'anciens livres escrits à la main, fut dutout destruite, et les livres partie rompus, partie emportés en pièces, de sorte que tout ce thrésor là fut perdu par l'insolence et l'ignorance des gens de guerre, disants que c'estoient tous livres de messes.[1] »

Pour achever de faire connaître et la sincérité de l'historien et la manière dont il va à son but, en tirant parti de ses aveux mêmes, je citerai un passage curieux où Bèze convient nettement qu'en 1562, au premier commencement de la guerre civile, le prince de Condé trouva chez les riches protestants bien de la tiédeur pour faire face aux dépenses de l'entreprise. «..... il y en avait fort peu qui s'évertuassent de fournir libéralement, et selon que la nécessité le requéroit : les uns craignant d'en estre un jour recherchés, les autres aimans mieux leur argent que la liberté de leurs consciences, les autres ayant plus de deffiance que de foy ; et les autres alléguans, et non sans grande cause, les frais qu'un chacun estoit tenu de faire chez soy. On leur bailloit assés de repliques particulières sur tout cela ; mais peu avoient bonnes aureilles à ces commencements,

[1] *Hist. Eccles.* T. III, p. 421.

dont le Seigneur les a bien chastiés depuis, et faut confesser à la vérité que ce que le prince continua en ceste entreprise nonobstant les difficultés, fut un vray miracle de Dieu, s'il y en eut jamais, [1] »

Comme on pouvait s'y attendre, le côté politique est toujours dominé chez Bèze, jusqu'à en être effacé, par le point de vue ecclésiastique. Ainsi, à propos du colloque de Poissy, l'historien ne semble préoccupé que de la lutte théologique des deux Églises. L'intention politique de L'Hospital et de Catherine ne lui échappe pas; mais elle disparaît pour lui sous l'importance des débats religieux. Cette portion de son *Histoire* est un vrai protocole de ces conférences, où les théologiens des deux partis firent un abîme du fossé déjà trop large qui les séparait. Des deux côtés, on ne voulait pas céder un pouce de terrain sur le détail du dogme. Bèze est intraitable sur ce point capital. Il parle avec une raillerie méprisante des articles de réforme posés par les prélats après le colloque, pour être recommandés au bas et haut clergé; cependant ces articles, qui sont un aveu officiel des abus ecclésiastiques si justement attaqués par les protestants, proposaient une réforme sage et vigoureuse du clergé. A ce titre, ceux de

[1] *Hist. Ecclés.* T. II, p. 23.

la religion devaient les accueillir avec satisfaction ; mais c'est précisément en cela que Bèze découvre un piége. « Voilà, » dit-il, « toute la réformation imaginaire, couchée par écrit en ce colloque, et non jamais pratiquée, comme aussi le principal point concernant la doctrine n'y estant touché en sorte quelconque, ains au contraire tout le mal qui y est estant approuvé pour bon, tout cest ordre quand il eust été gardé, n'eust été qu'un moyen d'establir le mal par quelque vaine couleur de bien. »

Il est permis de ne pas penser comme Bèze. Le clergé devenu recommandable, c'était beaucoup de gagné, non aux yeux des théologiens qui se préoccupaient avant tout de la question dogmatique, mais pour les intérêts du peuple. Cela aurait sans doute mal servi la cause calviniste ; en revanche le catholicisme s'en fût mieux trouvé que de ses fureurs et de ses massacres. Mais chercher un milieu, ou comme disent fréquemment les écrivains calvinistes, *moyenner* entre les Églises, était en horreur à l'une et à l'autre. Bèze exprime vivement cette horreur mutuelle : « Mais si d'un côté les prélats se monstrèrent ennemis ouverts de ceux de la religion, il y en eut bien d'autres qui taschèrent de faire encores pis, cherchans un milieu où il n'y en a point, c'est-à-dire

une religion meslée et composée de deux choses d'autant plus dangereuses en la religion, qu'il y a en cela plus d'apparence de droiture et d'équité pour endormir les ignorants.[1] »

Tels sont les principaux traits qui caractérisent le fond de l'*Histoire Ecclésiastique ;* la forme m'arrêtera moins longtemps. L'écrivain n'a pas plus prétendu à la gloire d'une œuvre de style, qu'au mérite d'une histoire méthodique et bien digérée ; il ne s'éloigne pas, comme il le dit lui-même, « d'une simple et nue narrative. » A peu de passages près, ce n'est guère qu'un long registre, mais fort clairement et assez vivement écrit. On a souvent cité le massacre des Vaudois de Cabrières et de Mérindol, j'indiquerai encore le récit d'un assaut donné par la populace de Paris, à une maison où les réformés étaient rassemblés pour entendre le prêche (Tom. I, p. 115-120), et je reproduirai ici une page plus vive et plus pittoresque que les autres, où l'historien décrit la désolation de Paris sous François II, au fort des persécutions contre les protestants.

« Ces juges ne sentans plus de résistance, es-

[1] *Hist. Ecclés.* T. I, p. 650. Bèze fait ici allusion à deux lettres de Catherine de Médicis à Pie IV, où elle insiste fortement sur la nécessité de réformes à introduire dans l'Église, afin de prévenir la défection de la classe instruite et puissante qui va grossir les rangs du protestantisme. Ces lettres, qui jettent un grand jour sur l'état des deux communions, sont textuellement rapportées par Bèze. *Id.* p. 651-665.

tendirent leurs poursuites par tous les endroits de la ville, là où pareillement les suspects avoyent abandonné leurs maisons. Mais leurs meubles furent si bien remués par ces officiers de justice, que c'estoit à qui se reprocheroit avoir chacun jour mieux butiné, comme à vray dire les coins des rues estoient tellement farcis de meubles à vendre, que durant les fuites de Paris pour crainte de la guerre, ni en autre temps, ils ne furent onques à tel marché, de quoi ne voulurent perdre leur part les conseillers de Chastelet, à savoir Roland Poussemye, Jaques Rapoul, etc... Bref, on ne pouvait aller par Paris sans passer à travers gens de pied et de cheval armés à blanc, qui tracassoient çà et là, menans prisonniers hommes et femmes, petits enfants, et gens de toutes qualités. Les rues aussi estoyent si pleines de charrettes chargées de meubles qu'on ne pouvoit passer, les maisons estans abandonnées comme au pillage et saccagement, en sorte qu'on eust pensé estre en une ville prise par droit de guerre, si que les pauvres devenoient riches et les riches pauvres. Car avec les sergents altérés se mesloient un tas de garnements qui ravageoient le reste des sergents, comme glaneurs, mais ce qui estoit le plus à déplorer, c'estoit de voir les povres petits enfants qui demeuroient sur le carreau, crians à la faim avec gémissements incroyables,

et alloient par les rues mendians, sans qu'aucun osast les retirer, si non qu'il voulust tomber au mesme danger : aussi en faisoit-on moins de compte que de chiens, tant ceste doctrine estoit odieuse aux Parisiens.... [1] »

Au milieu du récit des événements, quelquefois Bèze peint les hommes, et ses portraits ne manquent ni de pénétration, ni de finesse. Il montre à plusieurs reprises Catherine de Médicis sous un aspect que l'histoire a adopté, et sous des couleurs qu'elle lui a souvent empruntées ; il ne l'accuse pas de fanatisme, mais la représente « inclinant toutesfois plus tost vers le costé des catholiques romains, comme estans les plus forts, pour finalement se déclarer du costé qui l'emporteroit. » On peut citer parmi les jugements assez piquants que chemin faisant Bèze mêle quelquefois à sa narration, le passage suivant, où il s'agit des Guises.

« La royne qui n'estoit pas trop marrie de ne veoir pas tout le monde d'accord (d'autant qu'elle estimoit que cela pouvoit l'empescher de gouverner à son appétit, suivant en cela la doctrine de Machiavel aussi florentin) ne leur résista pas fort, mais les asseurant de sa bonne volonté envers l'ancienne religion, et particulièrement envers eux qu'elle prioit de la bien conseiller tousjours et de retourner bientost, leur accorda un

[1] *Hist. Ecclés.* T. I, p. 233.

très-gracieux congé. Ils partirent donc environ la fin de novembre : au partement desquels il s'esmeut un très-horrible vent et extraordinaire, de sorte qu'en la cour chacun disoit que le diable les emportoit. Mais on ne devina pas qu'il devoit les rapporter comme il feit. »

Ainsi le mérite de l'*Histoire Ecclésiastique* est précisément dans ce genre d'intérêt qui sépare les mémoires, de l'histoire proprement dite. Partout où le récit s'anime, prend vie et s'émeut, c'est que l'écrivain a agi sur les événements, en a été le témoin intéressé, ou que le sort de sa cause s'y rattache par d'étroits rapports. Bèze manque généralement aux conditions de la pure composition historique ; il procède dans l'emploi de ses matériaux par la méthode assez grossière d'un entassement sans économie et sans méthode. Contre le précepte mis en usage aujourd'hui par une école historique, il écrit *ad probandum non ad narrandum ;* il n'écrit pas pour raconter, mais pour démontrer, ou plutôt pour agir, en sorte que son livre n'appartient pas non plus à l'histoire philosophique. C'est donc parmi les mémoires qu'il convient de le classer, et à cette place il est d'une grande valeur, soit comme dépôt de faits nombreux et de première importance, soit comme expression de l'esprit du calvinisme au début des guerres de religion.

Sous le rapport du langage, Bèze est en général ici tel que nous l'avons vu dans ses autres compositions. Son tour de phrase est précis, sa démarche remarquablement ferme à travers les développements étendus d'une période assez abondante, et, ainsi que je l'indiquerai moins sommairement dans la dernière partie de cet ouvrage, il manie avec plus d'aisance encore, mais non avec plus de vigueur que son maître, les membres assouplis de sa syntaxe.

Avec Théodore de Bèze et le seizième siècle finit pour ces *Études*, comme pour l'histoire, la grande époque de la réformation. Dans leur vie de travaux, les quatre hommes fameux que j'ai essayé d'apprécier comme écrivains, embrassent toutes les phases de cette littérature, nouvelle comme l'idée dont elle fut l'arme conquérante et l'expression.

Le missionnaire Farel avec sa parole enflammée a commencé la révolution en entraînant le langage français dans les hardiesses d'une discussion raisonneuse et passionnée. Calvin est venu ensuite organiser ces forces de l'intelligence affranchie. Il a donné à la réforme l'éclat du savoir, et la puissance d'une éloquence nerveuse, habile-

ment dialectique, et fièrement armée pour l'attaque et pour la défense. Viret son auxiliaire, et d'abord celui de Farel, a porté au milieu de la foule illettrée l'enseignement, savant dans sa familiarité, des doctrines évangéliques; il a su populariser à la fois la controverse théologique et l'esprit d'examen. Bèze enfin, héritier de tous, et leur continuateur, est en même temps le représentant original et singulièrement instructif de ces temps agités et périlleux du calvinisme, qui en sont comme l'âge mûr succédant à une impétueuse jeunesse. Esprit plus élégant, écrivain plus poli et plus souple que ses devanciers, il réfléchit dans les faces diverses de son abondante composition les aspects nouveaux qu'a peu à peu revêtus le langage. En tout, cette imposante figure du protestantisme résume en traits, ici vigoureusement expressifs, ailleurs affaiblis, mais toujours vivants et jamais effacés, la physionomie du grand renouvellement moral et intellectuel qui s'est opéré au seizième siècle, et dans lequel on ne peut méconnaître, par delà les faiblesses de l'homme, l'œuvre de l'Intelligence Suprême qui règle dans leur cours les destinées de l'humanité.

Cependant, en arrière des chefs de la réformation française, au second plan du calvinisme littéraire, un groupe d'écrivains mérite encore l'attention et l'étude : s'ils ne sont pas directement

associés aux conducteurs spirituels de l'Église, ils se trouvent au premier rang du troupeau par la supériorité de leur intelligence, par l'importance de leur action individuelle dans leurs sphères diverses. Jurisconsultes, savants, gens de guerre, et hommes d'état, tous ont subi et représentent l'influence prononcée de la réforme. Placés à mi-chemin entre celle-ci et la société générale, ils tiennent de l'une et de l'autre, font entrevoir dans leur vie et leurs œuvres quels résultats pourront naître des principes nouveaux, combinés avec les traditions restées debout. Il faut donc maintenant retourner sur nos pas, et pour étudier cette portion spéciale de la littérature calviniste, recommencer la route déjà parcourue avec les réformateurs.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE.

Pages.

Préface. v

GUILLAUME FAREL.

I. Commencements et œuvre réformatrice de Farel. 1
II. Éloquence de Farel.—Sermon de Froment. . 33
III. Écrits de Farel 43

JEAN CALVIN.

I. Commencements de Calvin. 63
II. Calvin à Genève. Caractères de sa Réforme. . 75
III. Travaux de Calvin. 95
IV. Écrits de Calvin. Institution de la Religion Chrétienne. 108
V. Commentaires et Opuscules de Calvin 124
VI. Prédication de Calvin. 139
VII. Style de Calvin. — Conclusion 161

PIERRE VIRET.

I. Carrière de Viret. 167
II. Viret écrivain. — Instruction Chrestienne. . . 177
III. Écrits satiriques de Viret 201
IV. Style de Viret. 222

Pages.

THÉODORE DE BÈZE.

I. Jeunesse et travaux de Théodore de Bèze. . 227
II. Poésies de Théodore de Bèze. 249
III. Écrits théologiques de Théodore de Bèze. . 278
IV. Éloquence de Théodore de Bèze. 288
V. Théodore de Bèze historien. 316

FIN DE LA TABLE.

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

ÉTUDES LITTÉRAIRES

SUR LES

ÉCRIVAINS FRANÇAIS

DE LA RÉFORMATION,

PAR

A. SAYOUS.

TOME SECOND.

HOTMAN. — R. ET H. ESTIENNE. — LA NOUE. — MORNAY. — D'AUBIGNÉ.
CONCLUSION.

PARIS,

CHEZ L.-R. DELAY, RUE-BASSE-DU-REMPART, 62,
CHEZ AB. CHERBULIEZ ET Ce, RUE DE TOURNON, 17.

GENÈVE,

MÊME MAISON ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

1841

Genève, Imprimerie de P.-A. Bonnant, rue Verdaine, 277.

FRANÇOIS HOTMAN.

I.

VIE DE FRANÇOIS HOTMAN.

Il y a deux ans à peine, le nom de François Hotman, absolument inconnu à la plupart de mes lecteurs, n'aurait pu paraître ici sans un préambule qui fît connaître à l'avance l'intérêt et l'importance de cet écrivain du seizième siècle. M. A Thierry m'a dispensé de cette préface justificative, en consacrant au jurisconsulte calviniste quelques-unes des belles pages qui ouvrent ses *Récits des Temps Mérovingiens*. Personne n'ignore maintenant que François Hotman est auteur d'un des écrits les plus érudits et les plus remuants de son époque, la Gaule Franke, (*Franco-Gallia*), ce factum moitié politique, moitié historique,

qui, un an après la St.-Barthelémi, prétendait démontrer aux Français que leur royauté n'était héréditaire qu'au mépris des constitutions fondamentales de l'État. Je n'ai donc pas besoin d'excuse, pour la place assez étendue consacrée à Hotman, dans des Études destinées à retracer l'influence intellectuelle de la réformation.

Par le savoir, l'habileté et la fermeté d'âme, François Hotman appartient à cette belle école de jurisconsultes qui se détache avec une attitude si sérieuse et si noble du fonds servile et ignorant de la magistrature et du barreau français au seizième siècle; mais il s'en sépare profondément par une hardiesse bien éloignée de la prudence de ces philosophes, et surtout par son rôle religieux et politique. De Thou, L'Hospital, les Pithou, inclinaient, sans doute, vers la morale pratique de la réformation calviniste, mais ils ne voulaient pas d'un schisme dans la religion nationale, et la même aversion qui leur faisait détester les excès des catholiques, les éloignait de l'Église réformée. Esprits fermes mais modérés, et plus curieux d'étudier la pensée antique que de creuser les profondeurs mystérieuses de la théologie, ils assistaient à la lutte avec moins d'intérêt que de tristesse, et ne s'y mêlaient que dans l'espoir de rapprocher les croyances au profit de la paix publique. Ces tentatives prouvent assez combien ils

étaient étrangers à des préoccupations dont ils méconnaissaient si fort l'essence et la profonde ténacité. François Hotman tout au contraire avait embrassé avec ardeur les doctrines et les intérêts de la réformation, et il soutint cette double cause comme diplomate et comme écrivain, avec une rare énergie et en sacrifiant résolument à ses croyances religieuses les espérances et la paix de toute sa vie. Du jour où son nom commença à être prononcé avec applaudissement, jusqu'à la fin de sa carrière, le jurisconsulte réformé ne cessa d'être accablé d'autant de misères que de renommée, et supporta l'acharnement de la mauvaise fortune sans que sa foi et sa confiance en la Providence fussent un instant affaiblies.

Il n'avait pas vingt-trois ans lorsqu'il commença par un exil volontaire cette longue série d'agitations et de courses errantes qui composent à peu près tout ce que ses biographes nous apprennent de son histoire. Né à Paris en 1524 dans une famille originaire de Silésie, et destiné à succéder aux emplois de son père, conseiller au parlement et maître des eaux et forêts, François Hotman [1] avait commencé et achevé, dès sa quinzième année, à l'école d'Orléans, de fortes études de jurisprudence, puis rappelé dans sa ville na-

[1] Les uns écrivent Hotoman, d'autres Ottman; j'ai adopté l'orthographe suivie par Bayle et par M. Thierry.

tale pour pratiquer au barreau, il s'était bientôt dégoûté du palais pour réaliser l'image et les études du jurisconsulte romain. « Car, » disait-il alors, comme il l'écrivait plus tard, « les Romains n'ont pas voulu, comme les Grecs, que l'office de leurs jurisconsultes se bornât à la besogne si mince et si étroite des actions, des formules et des transactions, mais qu'ils fussent les oracles de tous les citoyens et prêts à leur découvrir en toute question le juste et l'honnête.[1] » En conséquence il s'était plongé dans les belles-lettres et dans la science du droit romain avec tant d'ardeur et de succès, qu'en 1546 il professait déjà en public avec un grand éclat, et qu'Estienne Pasquier put se rappeler comme un des plus grands bonheurs qu'il eut recueillis en sa jeunesse d'avoir débuté dans ses études de droit le jour même où François Hotman commençait ses premières lectures sur un titre du *Digeste*.[2]

Rien ne manquait à ces brillants commencements du jeune docteur; et il était à la veille de contracter un riche et honorable mariage, ménagé par son père, lorsque tout à coup il quitta Paris, sa famille et ses espérances, et partit pour Lyon, seul et sans ressources, pour échapper au

[1] « In æquo bonoque civibus omnibus respondendo. » *Jurisconsultus, sive de optimo genere juris interpretandi*. Basileæ, 1559, p. 36.

[2] *Lettres de Pasquier*, liv. 19.

courroux de son père et aux dangers de la persécution; il venait d'embrasser avec résolution et ferveur la foi des martyrs brûlés sous ses yeux. A Lyon, il publia un traité sur les actions, *de actionibus;* mais cet écrit qui le mit en réputation d'élégant latiniste et de jurisconsulte versé dans les antiquités romaines, ne remédia pas à sa position. Son père irrité de sa retraite et de sa conversion lui refusa tout secours, et sa détresse était extrême, lorsque par l'entremise de quelques exilés de ses amis, et probablement de Calvin[1], le sénat bernois lui offrit une chaire de belles-lettres à l'Académie de Lausanne. Dans cet asile, Hotman continua avec une passion infatigable ses travaux sur l'antiquité et sur le droit romain, en particulier sur les harangues de Cicéron qu'il expliquait par les lois romaines, comme il expliquait celles-ci par Cicéron.[2]

Le séjour de Lausanne lui fut heureux, car c'est dans cette ville qu'il épousa la compagne future de sa vie indigente et vagabonde; femme d'un rare mérite et chèrement aimée de son mari.[3] Dans son nouveau poste, Hotman s'acquit par son enseignement et par divers ouvrages, une si éminente réputation, que des offres brillantes

[1] Tessier: *Éloges des hommes savants.—Dict. de Bayle*, article Hotman, note C.

[2] *Vita F. Hotomani* auctore Petro Neveleto Doschio.

[3] *Idem.*

lui arrivèrent des plus florissantes Universités de l'Allemagne ; Élisabeth elle-même le demanda pour Oxford. Il résista, mais ce fut pour céder aux instances qui l'appelaient dans le Conseil du roi de Navarre en même temps que, dans un but à peu près semblable, Théodore de Bèze était demandé aux magistrats de Genève.

Cet appel prouve qu'on ne regardait pas Hotman comme un simple érudit, et en effet les intérêts de l'Église calviniste le préoccupaient encore plus que ceux de la science : il était dans l'intimité des chefs ecclésiastiques, et ceux-ci, lorsqu'il était absent, entretenaient avec lui une correspondance assez active. A ses yeux, la discipline était non-seulement le sceau chrétien des nouvelles Églises, mais encore leur sauvegarde politique ; parce qu'elle seule, par ses résultats, pouvait intéresser à leur sort l'opinion et les gouvernements des états protestants. Aussi voyait-il avec un profond chagrin, la querelle intestine sur les sacrements, entraîner chez les adversaires du parti calviniste le mépris des institutions disciplinaires et l'affectation des mœurs qu'elles condamnaient. Ses lettres donnent une idée de la violente haine qui, à cette époque, animait contre Genève les docteurs de Bâle et de Strasbourg, et faisait redouter au pieux jurisconsulte la ruine de l'Église suisse. Il écrivait de Bâle à Bullinger en

1555, « Calvin n'est pas ici en meilleure odeur qu'à Paris. Si quelqu'un s'avise de blâmer les jureurs et les licencieux, on le traite de calviniste en façon d'injure. Que le Seigneur protége l'Église genevoise qui conserve seule une discipline vraiment chrétienne ;[1] » et plus tard, en 1558, il adresse au même ami ces lignes qui achèveront de le faire connaître dans son personnage de réformé :

« Ta lettre est arrivée à propos pour adoucir la douleur et la tristesse où bien des choses m'ont jeté. Presque chaque jour, les hommes de bien, les doctes, les religieux nous meurent ou s'éloignent d'ici ; et en revanche vivent, fleurissent et prospèrent les hommes admirables qui mènent si bien la religion et la discipline, qu'on nous dirait revenus à la confusion et au désordre de la papauté. Ces jours derniers on m'a apporté la nouvelle qu'il est question de changer le catéchisme de Calvin en usage dans notre petite Église, et de le remplacer par un autre qui sera tel que tu peux te le figurer... Ce point obtenu, bientôt on fermera les yeux sur les autres désordres. Ceux qui mènent la vie la plus chaste et la mieux réglée sont comptés pour cela même comme des monstres. Aussi l'Église de Genève qui est contenue et dirigée par une sèvère discipline, (ils sont bien

[1] Hotomanus Bullingero. *Hotomanorum Epistolæ ex bibliothecâ I. G. Meelii* : Amstelodami, 1700, in-4°, p. 2.

forcés de l'avouer), maintenant est donnée ici et là pour un exécrable et détestable égoût... Ces choses me causent une grande affliction. Mes affaires particulières, grâces à Dieu, n'ont jamais été en meilleur état, et s'il régnait quelque discipline, je me déclarerais parfaitement heureux.[1] »

Il devine trop bien quel parti l'on tirera du schisme protestant, et il fait remarquer à Bullinger que dans les deux édits royaux sur les réformés qui remplissent les prisons de Paris, « on affecte de les nommer Sacramentaires et non plus Luthériens comme autrefois. » Il faut donc la paix. « Bèze, » dit-il, « sollicite auprès des princes allemands. Le roi a besoin de leur argent et de leurs soldats. S'ils refusent secours à nos malheureux frères, à cause de la funeste dispute du Sacrement, qu'arrivera-t-il?[2] »

On voit d'après cela, qu'en effet Hotman jouait un rôle actif dans la conduite des Églises, ce qui suffit à expliquer son appel auprès du roi de Navarre. Devenu homme d'état pour le service de sa religion, Hotman fut chargé de diverses missions politiques en Allemagne par les princes et par Catherine elle-même qui hésitait encore entre les protestants et les Guises. On ne sait rien de la manière dont il conduisit ces négociations, sinon

[1] *Hot. Epist.*, p. 11.
[2] *Hot. Epist.*, p. 16.

qu'il prononça à la diète de Francfort un discours qui, selon son biographe, attestait l'éloquence et la prudence politique du député, et prophétisait en même temps les malheurs de la patrie. [1]

Ses ambassades terminées, nous retrouvons Hotman à Strasbourg, puis bientôt à Valence où l'évêque Montluc l'a appelé pour relever son Université en décadence. De ce moment jusqu'en 1572 les lettres d'Hotman font défaut, et on ne le suit qu'à l'aide des indications peu détaillées de ses biographes.

Après trois ans d'enseignement à Valence, il se rend à l'invitation de Marguerite de France et va professer à l'école de Bourges, où il remplace Cujas alors à Turin; mais la guerre recommence, et Hotman est obligé de se réfugier jusqu'à la paix dans la petite ville de Sancerre où il courut de grands dangers. Il était revenu à Bourges et y faisait ses lectures sur le droit féodal, devant une nombreuse jeunesse, lorsqu'arriva la catastrophe de la St.-Barthelémi. Hotman cherché par les assassins fut caché par les étudiants allemands qui composaient en majorité son auditoire, et après quelques jours il put s'échapper et gagner Genève. Mais tout ce qu'il possédait avait été brisé, et pour la seconde fois il avait perdu sa précieuse bibliothèque, à l'exception de quelques manuscrits. Ce

[1] *Vita Hotomani.*

fut pour lui, dit-il, une grande douleur,[1] mais il ressentit avec une amertume bien plus poignante, la sanglante persécution qui le chassait encore une fois de sa patrie.

A peine établi à Genève où les magistrats l'appelèrent aussitôt à faire quelques leçons de droit, il se mit à écrire, et à lancer contre Charles IX et sa mère, des livres longtemps fameux qui émurent violemment et en sens divers tous les esprits de son temps, et l'entraînèrent lui-même dans une vive polémique. On verra, quand il sera question de cette partie de ses ouvrages, quelle direction les horreurs de la St.-Barthelémi avaient donnée à son sentiment religieux et à son patriotisme. Je dirai seulement ici, qu'il ne voulut entendre ni remontrances, ni promesses, et multiplia sans repentir les éditions de sa *Franco-Gallia* aussitôt traduite en français, et réimprimée partout avec autant d'empressement que les gouvernements mettaient de zèle à l'interdire. A Chambéry, par exemple, on fait défense à son de trompe de vendre le libelle, de l'avoir chez soi, de le lire ou de le manier, et sur cette défense c'est parmi les imprimeurs de Genève, à qui entreprendra une nouvelle édition.[2]

Voilà la gloire, mais tout à côté étaient les

[1] *Dialecticæ Institutionis, libri IV.* Genève, 1573.
[2] *Hot. Epist.*, p. 46.

violentes censures, les menaces et les critiques à la mode du temps, c'est-à-dire les injures et les accusations. Il fallait y répondre. Ses propres affaires, si minces déjà, en furent compromises; sa mère et ses frères lui retenaient un petit bien, et le fermier d'accord avec eux, refusait de payer ses redevances. « Que si on va au juge, » lui écrit un de ses amis chargé d'agir pour lui, « tu sais combien ce nom de *Franco-Gallia* a rendu le tien odieux. Je ne comprends pas pourquoi tu as mis ton nom à ce livre, plusieurs jugent que tu as agi inconsidérément en cela. Ton exemple n'a pas été imité par ceux qui ont écrit de la *vérité* et des *magistrats*. Il est dangereux d'écrire contre ceux qui peuvent proscrire.[1] » Hotman reconnaissait la vérité du reproche, mais il demeurait inflexible dans sa thèse contre la royauté héréditaire, et malgré la gêne de sa position, il travaillait avec son ardeur habituelle. Professeur à l'Académie de Genève avec un traitement de huit cents florins du pays, il avait à soutenir une nombreuse famille; et de sa mère et de ses frères, nul secours. C'est une épreuve du ciel : « car, » écrit-il à son ami du Tilloy de Sédan, « Dieu leur endurcit le cœur comme il l'a fait à Pharaon. Ma femme déplore nuit et jour notre misère; elle me voit

[1] « Periculosum est enim in eos scribere qui possunt proscribere; » *J. Capellus Hotomano. Hot. Epist.*, p. 48.

vieux, sujet aux maladies, chargé de neuf enfants, naufragé, manquant de ressources et de conseil. Je t'en conjure, si tu peux quelque chose pour améliorer notre situation, fais-le par pitié et pour l'amour de notre vieille liaison. » Cette requête n'est pas la dernière de cette espèce qu'il aura à adresser à ses amis.

En 1578, Hotman quitta Genève. Depuis trois ans la guerre était toujours suspendue sur cette ville,[1] les alarmes se succédaient sans interruption « et troublaient l'âme de ceux-là surtout qui étaient chargés de beaucoup d'enfants. » Hotman était du nombre de ces pauvres chefs de famille. « J'ai vu souvent » écrit-il à un pasteur de Zurich, « j'ai vu souvent ma femme et mes quatre filles frappées d'une si grande terreur, qu'à peine elles pouvaient retenir leurs larmes, et à la fin j'ai pensé qu'il fallait céder à leur désir et à leur inquiétude.[2] » La peste d'ailleurs menaçait de se joindre aux autres causes d'effroi, et le jurisconsulte, avec toute sa famille, se réfugia à Bâle « comme dans un port; si tant est, » ajoutait-il, « que par la volonté de la Providence quelque

[1] Dans ces circonstances difficiles la République eut recours aux conseils d'Hotman. M. de Grenus rapporte cet extrait des registres du Conseil : « Arrêté de consulter sur l'accord à faire avec le duc de Savoie, les habiles gens qui sont parmi nous, tels que MM. Colladon et Hottoman, docteurs en droit. » (*Fragments*, année 1578.)

[2] *Hot. Gualtero. Hot. Epist.*, p. 91.

port sur la terre soit resté ouvert aux malheureux François.[1] » Il trouve à Bâle ce dont il ne pouvait se passer, « ce que tant qu'il vivra il ne laissera jamais manquer à sa famille, une Église calviniste et françoise.[2] »

Mais il y retrouve aussi les mêmes divergences de doctrine qui l'avaient affligé à son premier passage. C'est toujours des Ubiquitaires que lui vient son chagrin. « On peut à peine s'imaginer combien cette infernale ubiquité fait de tort à l'Église; car on peut voir que partout où elle règne, la licence et le libertinage sont extrêmes et chez tous.[3] »

Il revient souvent sur ce sujet de chagrin. « Je crois, » écrit-il encore à Gualterus, « que ces dissensions sont nées du dégoût de l'Évangile, des séductions et de la dépravation des mœurs. Qu'y a-t-il de commun entre l'Évangile et une goinfrerie, une crapule et une ivrognerie telles que je ne me fusse jamais attendu à en voir d'exemples. Qu'y a-t-il d'étonnant que Dieu jette ces disputes furieuses au milieu d'une semblable espèce d'hommes. Si du moins il s'agissait de discipline et de mœurs à redresser! Nous sommes la risée

[1] *Hot. Stuckio. Hot. Epist.*, p. 173.
[2] *Id.*, p. 173.
[3] *Hot. Gualtero. Hot. Epist.*, p. 111.

des papistes eux-mêmes. La doctrine est réformée, la vie est aussi difforme qu'il est possible.[1] »

Un jour, le vieux calviniste a été outré d'indignation, parce qu'un recteur de l'Académie de Bâle a dit, en sa présence, qu'il ne savait si la Messe est un blasphème et que telles choses ne le regardaient pas.[2] Il s'en est plaint à d'autres docteurs, mais il ne dira pas quelle réponse il a reçue, et il est rentré chez lui triste, silencieux, admirant la religion des Bâlois et remettant à Dieu la vengeance d'une si grande profanation. Ce même recteur a pu traduire et faire imprimer à Bâle les énormités de Machiavel que lui Hotman ne connaît pas, mais qu'il déteste d'après Wolphius, lequel l'appelle le maître (*magistrum*) de tous crimes, impiétés et scandales.[3]

Malgré ces griefs, Hotman a résisté aux instances de Juste Lipse lui-même qui lui demandait, au nom de ses collègues, de venir professer à l'Université de Leyde. Mais la peste menace Bâle à son tour, et il se réfugie à Montbeillard, où devait le frapper son plus cruel malheur. Une prompte maladie lui enlève sa femme, la moitié de son âme, disait-il, (« *dimidium animæ meæ* »)

[1] « Doctrina reformata est, vita deformatissima. » *Hot. Gualtero. Hot. Epist.*, p. 111.

[2] *Hot. Gualtero. Hot. Epist.*, p. 139.

[3] *Hot. Epist.*, p. 139.

et le laisse seul et sexagénaire avec une grande charge de famille. Son affliction fut profonde. « La vie m'ennuie et me pèse, » écrit-il à W. Stucki, « quoique je fasse volontiers tout ce que je puis pour mes enfants; pas tant, il est vrai, pour augmenter leur patrimoine qui sera, je le confesse, bien mince, que pour leur transmettre la vraie piété et la vraie doctrine...[1] »

Après son malheur, Hotman avait ramené ses quatre filles à Bâle, mais une année plus tard, vers la fin de 1584, il est de retour à Genève, « nouvel hôte et nouvel inquilin, dans un nouveau mobilier qu'il a fallu acquérir.[2] » Soit inquiétude de caractère, soit changement des circonstances, le viel émigré fut aussi heureux de se retrouver à Genève qu'il l'avait été six ans auparavant de quitter cette ville. « Croyez-moi, » écrit-il à W. Stucki qui voulait le consoler de tant de migrations, « il ne faut pas me consoler, mais plutôt me féliciter d'être sorti de cette solitude de Bâle, pour me retirer avec ma famille au milieu de tant d'amis, de parents et de connaissances. Après la vie misérable et dure que j'ai menée loin de mes amis, je jouis ici vivement de leur société pleine d'agrément et de douceur, avec mes enfants qui depuis la mort de leur mère, sont tels

[1] *Hot. W. Stuckio. Hot. Epist.*, p. 164.
[2] *Hot. W. Stuckio. Hot. Epist.*, p. 181.

avec moi que je ne puis rien désirer de plus.[1] »

Ces joies ne furent pas longtemps sans être troublées par la gêne d'abord, et bientôt par la nouvelle guerre que préparait le duc de Savoie contre la République. Dès 1587, Hotman est aux expédients. La famine a décimé la ville et dès lors la peste y est entrée. Henri Estienne enfermé dans sa maison a perdu une fille, une nièce, une tante, et a été forcé d'enterrer leurs cadavres dans son petit jardin.[2] L'alarme est extrême, plusieurs songent à émigrer, et Hotman serait du nombre, si ceux qui retiennent son patrimoine et celui de ses enfants, ne lui supprimaient tous moyens de partir. Dans sa détresse, le vieillard mendie de tous côtés; car dans Genève les bourses sont taries, et il peut écrire au comte Palatin Frédéric : « J'ai bien des compagnons dans ce malheur, hommes naguère riches en biens et en dignités dans notre France, et qui éprouvent avec moi la vérité de cette sentence de Christ, que la croix est l'assidue compagne de la piété.[3] »

Cependant au milieu de ses angoisses et de ses veilles continuelles, Hotman porte toujours un œil observateur sur les événements politiques, sur ce qui se passe autour de lui et en France; il con-

[1] *Hot. Epist.*, p. 181.
[2] *Hot. Tossano. Hot. Epist.*, p. 195.
[3] *Hot. Epist.*, p. 235.

tinue à être, comme il l'était depuis vingt ans, le correspondant politique de plus d'un grand personnage et en particulier des princes d'Allemagne.[1]

La situation de Genève l'occupe beaucoup, il se défie des Bernois et pousse vivement ses amis de Zurich à faire intervenir leur gouvernement dans cette guerre de Savoie. Il ne demeure pas non plus étranger à l'ardeur qui enflamme tous les Genevois, lorsque les troupes du duc approchent de la ville; il est partagé entre sa vivacité naturelle et la pensée de ses enfants. « Cette résolution est déjà dans le cœur des nôtres: Mourons et précipitons-nous au milieu des armes. « *moriamur et in media arma ruamus.* La vieillesse renforce mon courage, mais la pensée de mes enfants arrête mon désir (*mea vota*), mon unique consolation est, que morts ou vivants nous sommes au Seigneur. »

Son inquiétude croissant, et les Bernois lui inspirant toujours plus de défiance, il prend son parti, et tout malade encore, voyant les trois portes de la ville bloquées, il se jette un soir dans une

[1] Le recueil de ses lettres, publié à Amsterdam en 1700, et où j'ai puisé les faits les plus intéressants de cette biographie, est rempli d'appréciations curieuses sur les événements politiques du seizième siècle. Hotman entretenait les princes des événements publics et des intrigues politiques, dont il jugeait le secret et la portée avec une sagacité vraiment prophétique. On regrette de trouver dans cette correspondance la preuve que Hotman cherchait, avec l'électeur palatin, la recette de l'or potable.

en dehors de son œuvre scientifique, ont besoin du commentaire des infortunes et des émotions qui n'ont cessé de travailler son âme et son intelligence : ils ne gardent sans cela qu'une moitié de leur sens et de leur valeur. Même dans l'ordre purement scientifique, les pensées des hommes qui, comme Hotman, ont beaucoup vécu, possèdent un prix particulier et comme une saveur qui manque souvent à la simple et paisible abstraction.

II.

ÉCRITS D'HOTMAN SUR LA JURISPRUDENCE.

Malgré sa ferveur de croyant réformé et son zèle pour le calvinisme, Hotman n'appliqua jamais directement l'activité de son esprit à la science théologique. Ses nombreux ouvrages se rattachent tous à l'étude du droit ; un seul fait exception, et encore n'a-t-il été publié qu'après sa mort. C'est un petit livre, intitulé : *Consolations tirées des saintes Écritures.*[1] Il en a raconté lui-

[1] *Consolatio e litteris sacris.* Lugduni, 1593.

même l'origine dans une page intéressante, où l'on voit comment ces hommes luttaient à la fois contre leurs malheurs privés et contre les calamités publiques. Hotman écrivait peu de temps avant sa mort :

« Voici tout à l'heure quarante ans que je ne cesse d'être poussé en haut et en bas, jeté, tourmenté, ballotté dans tous les sens : mais je ne me souviens pas d'avoir en aucun temps éprouvé une aussi grande amertume, qu'à l'époque où, ayant échappé aux mains sanglantes des brigands, après avoir vu ma bibliothèque pillée avec tout ce que je possédais, chargé de sept enfants, nu, sans ressources, je m'étais à peine réfugié dans une petite ville mal fortifiée, (Sancerre) lorsque je compris que nous serions bientôt attaqués. L'événement suivit de près ; au point du jour nos ennemis s'approchèrent de la ville à la faveur d'un déguisement, et leur grosse troupe embusquée allait se jeter sur la ville, lorsque battus et repoussés par la valeur de quelques citoyens, et la bonté accoutumée de Dieu, ils nous délivrèrent de cette alarme subite. A la même heure, ma femme accouchée depuis quelques jours, seule dans son lit avec son enfant, frappée et presque morte de terreur, voyait son nouveau-né rendre tout à coup le dernier souffle, et tombait elle-même dans une dangereuse maladie, d'où elle sortit à peine après

plusieurs mois. A cela se joignait cette flamme fatale de la guerre civile qui embrâsait toute la France ma chère patrie, et que je prévoyais ne pouvoir s'éteindre que sous les ruines du royaume lui-même. Au milieu de ces chagrins qui, sans la miséricorde de Dieu, auraient abattu l'âme la plus ferme, je résolus d'exposer à mes enfants, à mes amis, par quelles consolations je m'étais soutenu, afin que, si jamais ils devaient essuyer de telles tempêtes (que Dieu détourne ce malheur sur la tête des ennemis de son nom), ils apprissent par mon avis et mon exemple, à quel remède ils devaient recourir. Je pris donc en main les saintes Écritures, et quoique je les eusse maintes fois parcourues, cependant je ne les avais jamais lues ou considérées avec tant de soin et d'attention.[1] »

Il choisit dans l'Ancien-Testament tous les traits qui montraient la main et le secours de Dieu intervenant pour consoler son peuple d'élection, pour le relever et le venger de ses ennemis. Le sentiment de la vengeance était violent dans l'âme d'Hotman, et on le voit toujours y céder sans remords, parce que, de bonne foi, il croit ne voir dans ses ennemis que les ennemis de Dieu. Au total, la *Consolation* est la reproduction bien liée, brève et écrite dans un latin de la plus limpide élégance, des histoires de la Bible présentées sous

[1] *Consolatio e litteris sacris.* Præfatio.

l'aspect qui apparaissait aux yeux de l'impitoyable calviniste comme le plus instructif et le plus consolant.

Contemporain de Cujas, F. Hotman partage avec lui le premier rang dans cette école de savants jurisconsultes, qui est une des gloires du seizième siècle.[1] Il doit surtout cette imposante réputation à une profonde science de l'histoire et des antiquités du droit.[2] Par goût autant que par principe, il avait toujours mené de front et avec la même ardeur, l'étude de la législation romaine et des lettres antiques; ses connaissances philologiques étaient aussi vastes que son investigation hardie et originale. Comme, en adoptant le calvinisme il n'avait pas reculé devant les conséquences de sa démarche, ainsi il ne se laissa pas gêner dans sa liberté d'examen par la peur du scandale et l'autorité des opinions accréditées. La science reconnaît aujourd'hui dans ses nombreux et très-divers ouvrages une étonnante érudition, beaucoup de clarté et de vie, et une pénétration qui se révèle par plus d'un point de vue jugé téméraire de son temps, et maintenant accepté comme vérité établie. Celle de toutes ses audaces qui a fait le plus de bruit, c'est son livre de *l'Anti-Tribonien*, composé en 1567 pour le chancelier

[1] Berriat Saint-Prix. *Hist. du Droit romain*, *Vie de Cujas*, p. 430.
[2] *Id. ibid.*

de L'Hospital, et où, le premier depuis la renaissance du droit, il attaqua l'œuvre conçue par Justinien et exécutée par Tribonien et ses aides. Selon lui, la différence était grande entre l'ancien droit civil et les compilations de ces jurisconsultes ; en sorte que celles-ci n'apprenaient pas la vérité sur la condition réelle des personnes et des choses chez les Romains, surtout au temps de la république et des premiers empereurs. Il avança que les médiocres savants qui avaient travaillé avec Tribonien, n'avaient pu, dans l'espace de trois ans, réduire deux mille volumes en cinquante livres sans faire une misérable besogne. Hotman allait plus loin, et attaquant directement l'enseignement des écoles, prétendait que l'étude d'une législation faite pour un état sans rapport avec la France, était inutile, et que la jeunesse devait étudier le droit en lui-même, car l'art proprement dit du juriste, dit-il dans un de ses ouvrages,[1] consiste moins à interroger les écrits des jurisconsultes qu'à expliquer les causes et les objections.

Il partait de là pour lancer, avec la verve spirituelle qui lui fit autant d'ennemis que d'admirateurs, des épigrammes acerbes contre les anciens docteurs en crédit depuis trois cents

[1] *Jurisconsultus, sive de optimo genere juris interpretandi :* Basileæ, 1559, p. 89.

ans, et que Rabelais déjà traite d'ignorants et vieux rêveurs qui jamais ne virent bons livres de langue latine.[1] « Souventes fois » dit Hotman dans son Anti-Tribonien « Tiraqueau, en ses traités enrichis prodigieusement de ces allégations et autorités chafourrées, après avoir entassé les témoignages et conformités de cent ou cent-vingt docteurs, tous accordant en une opinion, adjoute par après un tel ou semblable propos : « et afin que « tu saches, ami lecteur, qu'il n'y a rien en notre « droit qui ne soit ambigu et mis en dispute ou con- « troversé, je t'en veux ici raconter autant ou plus « grand nombre qui tiennent l'opinion contraire ; » et sur cela desploie une grande liste d'autres docteurs opposés. — Voilà le pauvre état que l'on a vu depuis deux cents ans, entre ces docteurs scolastiques, qui les a rendus si odieux, qu'à la fin on ne les a pas tenus seulement pour gens de gros et lourd cerveau, mais pour sophistes, chicaneurs, abuseurs et imposteurs de justice. Car, quant à la lourdise de leurs cerveaux enrouillés, quel est l'homme de sens qui puisse lire une seule page de ce qu'ils ont écrit, hors les termes et questions de pratique, sans en rire comme d'un badinage ou sans en avoir mal au cœur comme d'une ordure? Et si quelqu'un en veut avoir le passe-temps, qu'il prenne la peine de lire ce que Barthole, ou Balde,

[1] *Pantagruel*, Liv. I, ch. 10.

ou Barbatias, etc., ont écrit sur les préfaces des pandectes.[1] »

Hotman ne traitait pas mieux les vivants que les morts. Si les théologiens dans leur polémique n'étaient point ménagers d'injures virulentes ou bouffonnes, les jurisconsultes attaquaient leurs adversaires avec tout aussi peu de réserve. Le seizième siècle ne connaissait par les armes courtoises, et dans le champ clos de la science, on ne se battait qu'à fer émoulu. On ne rencontre guère d'exception à ces mœurs, qui au reste sont les nôtres, au costume près. Hotman échangea avec Cujas lui-même des apostrophes également grossières de part et d'autre, et il alla jusqu'à employer la satire burlesque et le latin macaronique contre les critiques de son livre favori, *Franco-Gallia*. Hotman avait beaucoup d'esprit, ses contemporains et ses livres l'attestent, et on ne peut nier qu'il n'y en ait dans le *Monitoriale* et l'*Etrille de Papyre Masson* du soi-disant *Matagonis de Matagonibus bachelier en droit canon, et en médecine s'il avait voulu;* mais, comme le dit Hotman lui-même dans une de ses lettres, ses adversaires y sont traités « en chiens qui ont besoin du bâton, non de paroles, et que Semiramis (Catherine) a fait aboyer pour un morceau de

[1] *Anti-Tribonien*, ch. IV. Voy. Berriat Saint-Prix : *Hist. du droit romain*, p. 305 et 311.

pain.[1] » Au surplus, il y a dans ces brochures autre chose et mieux que des lazzi; la question principale y est reprise et traitée contre Matharel et les autres contradicteurs, toujours avec les mêmes préoccupations systématiques, mais aussi avec la même érudition et la même sagacité dans les détails. Ainsi le premier encore, et à l'appui de sa doctrine de l'origine germanique des Francs, Hotman assigne une étymologie également germanique à une forte part du vocabulaire français, citant en exemple nombre de mots, tels que *meurdrier*, (*meurtrier*) *heberger*, *esperons*, *cloche*, de *mörder*, *herbergen*, *sporen*, *glocken*, etc.; et, ajoute encore Hotmann, « quingenta alia.[2] »

Je n'ai pas à m'occuper des commentaires d'Hotman, continuellement cités, sur le *Digeste* et les *Institutes*, ni de ses dissertations sur des points

[1] Voici, en échantillon du jargon macaronique de ces deux pièces, le début de la seconde, dirigée contre le livre de Papyre Masson, où on lisait entre autres traits, cette définition de la chambre à poêle des Allemands : *Hypocaustum est hara porcorum egregiè sorbentium.*

« Vere transito, quando fabæ fuerunt in flore, habuimus unum fatuum de Alvernia, A. Matharellum, qui nobis fecit transire tempus in investitura sibi fienda cum capitio viridi, tintinabulis, et vesica cum pisis abintùs canore resonantibus. Quod nobis accidit tempore peroportunum, scilicet gaillardissimo mense Maio, quo gentes omnes lætitiæ et jucunditati indulgere solent, et apparent herbæ frondesque virentes et garritus avium corda hominum lætificant. Verum enimvero medius fidius canicularibus istis diebus repertus est quidam Papirius Massonus, longè alio accidenti perculsus : qui simulatque legit illud meum *Monitoriale*, etc.

[2] *Matagonis de Matagonibus*, etc., 1575, p. 17.

particuliers de droit civil, ni de son traité sur le droit féodal : ils appartiennent à la science pure ; j'ajouterai seulement que tous se distinguent par le mérite plus facilement appréciable d'une exposition lumineuse, d'une latinité pleine de rapidité, de clarté et d'élégance. Je passe à ses écrits d'un intérêt plus général, à son œuvre de publiciste.

III.

HOTMAN PUBLICISTE.

On se rappelle à quel moment Hotman écrivit son livre de la *Gaule Franke*.[1] Il avait été obligé de quitter sa patrie en fugitif pour échapper aux assassins de la St-Barthelémi ; et chaque jour s'exagéraient pour lui, comme pour tous les protestants, l'étendue et les horreurs du massacre. La persécution qui s'acharnait depuis quarante-cinq ans contre la foi qu'il avait embrassée, avait dès longtemps révolté son patriotisme. Le coup

[1] Hotomani jurisconsulti, *Franco-Gallia*, in-8°, Ex officina Jacobi Stœrij, 1573. — Cet ouvrage eut plusieurs traductions, et il en existe une dans les *Mémoires du règne de Charles IX;* in-8°, Midelbourg, 1578.

d'état de Charles IX acheva de rompre tous les liens de respect traditionnel qui l'attachaient encore au régime de son pays, et ses nouveaux sentiments se manifestèrent tout d'abord, dans sa carrière scientifique par la *Gaule Franke*, et dans l'ordre politique par le *Réveille-matin*, ouvrage attribué à Théodore de Bèze, mais dont on doit, j'espère le démontrer, rendre la grande part à notre écrivain.

Hotman ne s'était pas attaché en simple érudit à l'étude du droit, il l'avait fait en philosophe, cherchant la réponse au *quid bonum et æquum*, non pas seulement dans les livres, mais dans la raison; et apportant à l'examen du droit politique, la même indépendance qui lui avait fait repousser les doctrines et l'autorité de l'Église romaine. C'était un esprit hardi, et qui s'éprenait volontiers de toute idée forte. En voyant la volonté royale décider l'extermination de la partie la plus saine du peuple, il se demanda comment était devenue possible une telle énormité. A la différence des hommes du dix-huitième siècle qui opposaient au royal arbitre et à la tradition, les droits naturels de l'homme, Hotman ne vit que la question de droit public et chercha dans la tradition même les garanties du peuple contre les excès de la royauté.

Avec cette supériorité de méthode et cette élé-

gante économie qui font de ses aperçus théoriques sur l'histoire, des livres d'une lecture si attachante et si facile, M. Thierry a exposé par quel procédé et par quelle singulière confusion des faits, notre jurisconsulte est arrivé dans son traité, à trouver le droit public du pays de France, fondé sur une royauté consentie du peuple et surveillée par une assemblée nationale qu'il retrouve partout, jusque dans les faits historiques les plus hétérogènes. Il serait déplacé autant que superflu de copier l'exposition de l'illustre écrivain, en ayant l'air de la recommencer ; je dois me borner à l'indiquer au souvenir de mes lecteurs en rappelant ici quels mérites tout neufs au seizième siècle, M. Thierry a loués dans la *Gaule Franke :*

« Quelque éloigné que soit de la vérité historique le système du jurisconsulte protestant, on doit lui reconnaître le mérite de n'avoir point eu de modèle, et d'avoir été construit tout entier sur des textes originaux, sans le secours d'aucun ouvrage de seconde main. En 1574, il n'en existait pas encore de ce genre ; Étienne Pasquier travaillait à ses recherches plus ingénieuses qu'érudites, elles n'avaient pas paru dans leur ensemble, et d'ailleurs elles étaient trop peu liées, trop capricieuses et trop indécises dans leurs conclusions, pour fournir le moindre appui à une théorie systématique ; les compilations plus indigestes et

plus chargées de science de Fauchet et de Dutillet ne virent le jour que plus tard. Ainsi, François Hotman ne dut rien qu'à lui-même, et la témérité de ses conjectures, ses illusions, ses méprises, lui appartiennent en propre, aussi bien que la hardiesse de ses sentiments presque républicains. Du reste, son érudition était saine en grande partie, et la plus forte qu'il fût possible d'avoir alors, sur le fonds de l'histoire de France. Il traite quelquefois avec un bon sens remarquable les points secondaires qu'il touche en passant. Par exemple, il reconnaît dans l'idiome de la Basse-Bretagne un débris de la langue des anciens Gaulois; il soutient, contre le préjugé universel de son temps, que la loi salique n'a rien statué sur la succession royale et ne renferme que des dispositions relatives au droit privé; il marque d'une manière assez exacte l'habitation des Francs au delà du Rhin, et se montre inébranlable dans l'opinion de leur origine purement germanique.[1] »

L'historien de la *Conquête des Normands* n'a insisté que sur la doctrine avancée par Hotman; je puis m'arrêter, sans faire œuvre superflue, sur les détails du livre qui se rattachent plus particulièrement aux préoccupations de l'auteur, et qui ont le plus profondément agi sur l'imagina-

[1] Aug. Thierry : *Considérations sur l'Histoire de France*, dans les *Récits des temps mérovingiens*. T. I, p. 27 et 28.

tion et le jugement de ses contemporains, jetant ainsi en France les germes de l'esprit de résistance théorique à l'autorité des rois. Il est telle phrase de la *Gaule Franke* qui a trouvé son écho, non-seulement dans les esprits sérieux du temps, mais dans les livres du dix-huitième siècle et déjà dans quelques écrits du dix-septième.

Dès l'ouverture du livre, et à propos de l'origine germanique des Francs, on voit nettement ressortir les idées de liberté de l'écrivain. Les premiers Francs, ce sont ces Caninéfates dont Tacite a décrit une victoire sur les Romains, et à qui les Gaules et les Germanies fournissaient des armes et des navires, les proclamant avec enthousiasme *pères de la liberté*. Et Hotman s'écrie dans son latin plein de vie et de souplesse que je traduirai mal : « Que l'augure en soit accepté, les Français (*Franci*, francs de tribut) sont vraiment et proprement nommés ainsi, parce qu'ils ont pensé qu'ils devaient repousser la servitude des tyrans, pour conserver une liberté honnête, même sous l'autorité de leurs rois. Car obéir à un roi n'est pas servitude, et ne sont pas esclaves ceux qui obéissent à un prince. Mais ceux-là qui, ainsi que des brebis au boucher, se soumettent aux caprices du tyran, au brigand, au bourreau, ceux-là doivent être appelés du nom des plus vils esclaves. Aussi les Francs ont eu des rois, alors même qu'ils se dé-

claraient défenseurs et vengeurs de la liberté, et lorsqu'ils se les donnèrent, ils n'établirent pas sur eux des tyrans ou des bourreaux, mais des gardiens, des gouverneurs et des protecteurs de leur liberté.[1] »

L'allusion est claire, et ce n'est ni la dernière, ni la plus forte que j'aurai à citer; ces phrases sont usées aujourd'hui, elles ne l'étaient pas lors qu'Hotman les écrivait.

Nulle forme de gouvernement ne lui paraît plus sage ou plus salutaire à la chose publique,[1] que cette faculté de faire ou de défaire les rois, à laquelle selon lui le peuple français s'est réservé d'avoir recours tout en déléguant sa souveraineté. Et ici l'application domine la théorie : la monarchie élective, c'est en ce moment pour le jurisconsulte, un régime qui permettrait de punir Charles IX par la déchéance. Les arguments ne lui manquent pas contre la succession héréditaire, pas même celui-ci qui déjà alors tombait mieux sous le sens populaire que l'abstraction d'une hérédité protectrice de l'ordre, savoir, qu'il importe moins au peuple d'avoir le fils d'un bon prince qu'un roi bon lui-même. « De même que les chasseurs, » dit-il avec Plutarque, « ne recherchent pas seulement un chien issu de race généreuse, mais un chien généreux,

[1] « Valeat igitur omen ut Franci, etc. » *Franco-Gallia*, p. 37.

[2] *Franco-Gallia*, p. 47 et 76.

ainsi les fondateurs d'état sont séduits par une grande illusion, quand ils se soucient de savoir plutôt quel roi leur naîtra, que de savoir quel sera celui qu'ils auront (*qualem habituri sint*).[1] »

Ailleurs il démontre, par une antithèse dont le lecteur supplée aisément la conclusion, que le régime actuel de France est un régime despotique. Sa constitution gallo-franke tirait son origine de ces Germains dont Tacite a dit : « Leurs rois n'ont pas un pouvoir infini ou même libre : *Regibus non infinita aut libera potestas*. » Or, continue Hotman, « il n'y a pas de forme de gouvernement plus éloignée que celle-là de la tyrannie. On n'y observe aucun des caractères auxquels les anciens philosophes reconnaissent le despotisme : le non-consentement du peuple ; les soldats étrangers payés pour la garde du prince ; enfin toutes choses rapportées à l'intérêt non de l'état et des sujets, mais du dominateur seul.[2] » C'est-à-dire aussi, trois classes de faits qui s'appliquent exactement à l'ordre présent des choses en France.

Quelques citations achèveront de donner la physionomie du livre et la pensée dominante du publiciste calviniste.

Hotman vient de décrire la cérémonie de l'élection ; le roi est sur son trône, et tient le sceptre.

[1] *Franco-Gallia*, p. 47.
[2] *Idem*, p. 48.

C'est alors, poursuit-il, « que le nom de majesté royale est vraiment et justement appliqué quand il s'agit de la République, et non comme il l'est par le vulgaire ignorant (*imperitum*) qui toujours, que le roi joue, danse ou jase avec des femmelettes, l'appelle du titre de majesté royale.[1] » — « Comme le pupille n'a pas été fait pour le tuteur, le navire pour le pilote, l'armée pour le général, ainsi le peuple n'a pas été cherché et trouvé pour le roi, mais le roi pour le peuple. Car on peut bien supposer un peuple sans roi, mais un roi sans peuple c'est quelque chose que la pensée même ne peut concevoir.[2] » — « Il est évident que les peuples de France n'étaient autrefois soumis qu'aux lois qu'ils avaient sanctionnées dans les conciles publics.[3] »

Débarrassé de la royauté héréditaire, Hotman n'a pas fini avec les institutions qu'il déteste, il lui reste à balayer du droit public de la France l'autorité des parlements. Pour lui les parlements ne sont pas les continuateurs légitimes de son concile national, ils n'ont fait que lui dérober iniquement sa souveraineté politique et il ne le leur pardonne pas. Voici en quels termes il rapporte cette usurpation :

[1] *Franco-Gallia*, p. 88.
[2] *Id.* p. 28.
[3] *Id.* p. 100.

« Sous les mêmes Capévingiens s'éleva dans la Gaule Franke une sorte de royaume judiciaire,[1] dont il nous faut parler, car ses artisans déployèrent une singulière industrie et une adresse telle qu'aucun siècle n'en a vu de semblable. En ces temps-ci règne en plusieurs lieux de la Gaule une race d'hommes que quelques-uns appellent gens de loi, d'autres praticiens. Depuis environ trois cents ans, ces hommes ont si bien fait, que non-seulement ils ont presque anéanti l'autorité du concile public, mais qu'encore ils ont contraint les princes du royaume et jusqu'à la majesté royale à passer sous leur main. Aussi, dans les villes où les siéges de cette royauté ont été établis, le tiers des bourgeois et des habitants excités par la convoitise d'un si grand profit, se sont appliqués à cette étude et science avocassière, ce dont fait juger assez la ville de Paris qui l'emporte sur toutes les autres. Qui, en effet, après trois jours passés dans cette cité, ne s'est pas aperçu que la tierce partie de la population fait métier de pratique et de procès. Aussi le suprême conseil de ces praticiens, qu'on appelle le sénat en robes rouges, (Cour souveraine du Parlement) possède tant de

[1] « Royaume de plaiderie, » selon l'expression de Simon Goulart dans sa traduction du *Franco-Gallia*, imprimée sous le titre de *La Gaule française*, dans le tome II des *Mémoires de l'État de France sous Charles IX*.

richesses et de dignités que, comme Jugurtha le disait du sénat romain, on le prendrait pour une assemblée de rois et de satrapes. En effet, ceux qui y sont entrés, de si bas lieu qu'ils sortent, en peu d'années se sont fait une fortune presque royale. En sorte que nombre de villes ont brigué à qui aurait un de ces siéges de justice; et telle est la force et contagion de cette maladie, que de même qu'autrefois la grande partie des Égyptiens, par la volonté de leurs tyrans étaient occupés à élever des pyramides et d'autres masses semblables, ainsi aujourd'hui la plus grande partie du peuple de France ne s'emploie qu'à gratter papier de chicane et à dresser procès et calomnies.[1] »

Ce mépris envers les hommes de justice surprendrait de la part d'un jurisconsulte, si l'on ne se rappelait qu'à ses yeux les parlements étaient les détestables complices de la cour dans la persécution des réformés. Ce n'était pas là toutefois l'unique motif de sa sincère antipathie contre les chambres, elle était aussi le fruit déjà ancien de ses profondes études sur le droit, et remontait à son retour des écoles, à sa première entrée au palais. En retrouvant rompu par les puérilités d'une chicane ignorante, le fil qui doit unir la jurisprudence aux principes sacrés du droit, il avait pris en dégoût avocats et juges, et renoncé du même

[1] *Franco-Gallia*, p. 161.

coup au barreau et au parlement, où sa place était déjà marquée.

Mais Hotman va plus loin encore ; et il aborde une question qui, suivant la réponse, fera de son livre une théorie ou une action. Le peuple a-t-il droit et pouvoir de se révolter contre l'autorité des rois? Le jurisconsulte n'hésite pas et adopte nettement cette maxime de Marc Antoine, qu'il y a des révolutions justes et nécessaires.[1] Mais ce droit de la nation n'est-il pas prescrit depuis longtemps? Le publiciste répond en cherchant à montrer dans la guerre du bien public faite à Louis XI par les princes de la grande noblesse, une dernière application de l'ancienne constitution gallo-franke. « Quoi qu'il en soit, il est évident qu'il n'y a pas encore cent ans que la liberté de la Gaule Franke et l'autorité solennelle de l'assemblée (concile) était encore en vigueur, et en vigueur contre un roi qui n'était faible d'âge ni d'esprit. En sorte qu'il est facile de comprendre que notre état fondé et affermi sur la liberté, a conservé plus de onze cents ans cet état de liberté sainte et sacrée, et l'a défendu même par la force et les armes contre la puissance des tyrans.[2] »

On devine quel effet dut produire sur les esprits cette audacieuse théorie qui se présentait sous des

[1] *Franco-Gallia*, p. 142.
[2] *Idem*, p. 145.

formes si nettes et si vives. Les penseurs mécontents et les têtes hardies saluaient Hotman *auctorem libertatis*, comme s'il eût été un de ces Franks fondateurs des libertés de la Gaule; les hommes prudents et attachés aux traditions par un respect héréditaire, l'appelaient un esprit fou et dangereux, tandis que les violents l'accablaient de malédictions injurieuses. Ce fut naturellement dans les rangs extrêmes des partis en lutte, que l'enthousiasme et l'indignation éclatèrent avec le plus de véhémence, et cependant l'époque n'était pas éloignée où les ardents catholiques devaient puiser eux-mêmes dans ce riche arsenal d'arguments révolutionnaires. En attendant, leurs docteurs et les savants gagés par Catherine et Henri III, lui répondirent par des réfutations emportées, auxquelles Hotman répliqua par les critiques burlesques et non moins âpres que j'ai déjà mentionnées.

Cette guerre, toutefois, ne s'engagea que deux ans après l'apparition de la *Gaule Franke*. Dans le temps même où Hotman achevait son livre, il faisait à ce qu'il semble des efforts plus directs pour réaliser, en soulevant l'opinion, sa pensée unique du moment, la déchéance de Charles IX, l'expulsion de sa mère et l'établissement provisoire d'un gouvernement fondé sur la souveraineté du peuple. Il écrivit sous le pseudonyme d'*Ernest Vara-*

mond, une narration de « l'horrible et indigne massacre de l'amiral Coligny, du carnage inouï et abominable, exécuté dans un grand nombre de villes de France, sans distinction de sexe, d'âge et de conditions.[1] » Ce récit court et uni, mais plein d'énergie dans sa nudité, était accompagné du texte et de la traduction latine de plusieurs pièces officielles émanées de Charles IX, dans lesquelles le prince, tantôt avouait, tantôt rejetait sur les Guises le sang versé en son nom, prodiguant dans les unes les protestations rassurantes et dans les autres des adresses d'un esprit tout contraire. C'était une sorte de manifeste, destiné à constater aux yeux de l'Europe, le crime du roi, et sa perfidie.

Ce ne fut pas tout. Dans le même temps environ, c'est-à-dire aussi à peu d'intervalle de la *Gaule Franke*, paraissait un livre dédié à Elisabeth d'Angleterre, et intitulé. *Réveille-matin des Français et de leurs voisins.*[2] C'était un pamphlet politique

[1] C'est la traduction du titre : *De furoribus gallicis et indigna amiralii Castillonæi, nobilium, atque illustrium virorum cæde, scelerata ac inaudita piorum strage* etc, *vera et simplex narratio auctore* Ernesto Varamundo frisio. Edimburgi, *anno salutis humanæ*, 1574, in-4°. Cet opuscule, devenu très-rare, est remarquable comme tous les écrits latins d'Hotman, par sa brièveté comparative, la limpidité et l'élégance du style.

[2] *Réveille-matin des François et de leurs voisins, composé par Eusèbe Philadelphe cosmopolite, en forme de dialogues.* A Edimbourg, de l'imprimerie de Jacques James. *Avec permission*, 1574 ; in-8°.

où l'histoire contemporaine racontée avec d'infinis et curieux détails, commentée avec habileté, souvent avec éloquence, et mêlée de conseils directs, appelait le peuple français à la révolte et ses voisins à son secours. Cet écrit partait de Genève. On l'attribua à Théodore de Bèze comme on lui attribuait alors tous les écrits anonymes sortis de plumes calvinistes, mais cette opinion retenue assez à la légère par les bibliographes, n'est pas suffisamment établie. Il me paraît que plus d'une tête a travaillé à cet ouvrage.

Le magistrat de Genève, effrayé, sans doute, du bruit de la *Gaule Franke* et des réclamations qui lui arrivaient de la cour de France, s'opposait alors à de nouvelles hardiesses de la part de la presse genevoise; il supprimait un livre de Bèze lui-même sur le droit des magistrats, *de jure magistratum* comme renfermant des *vérités odieuses*,[1] et, dit Hotman, « par une sagesse admirable, nouvelle, et qui n'a pas l'approbation de tous, ne permettait pas même qu'on imprimât la Vie de l'Amiral. (*Amiralii Vita.*)[2] » Un voisin du juris-

Ici, comme dans l'écrit précédent, et dans d'autres de même espèce, Édimbourg, c'est sans doute Genève ou plutôt Bâle.

[1] De Grenus. *Fragments*, année 1573.

[2] Magistratus... ne vitam quidem Amiralii edi hîc passus est, sapientiâ mirandâ et novâ et multis non probatâ. *Hot. Cappello. Hot. Epist.*, p. 49. Cette *Vie de l'Amiral* est vraisemblablement l'écrit mentionné tout à l'heure : *De furoribus gallicis.*

calquée sur les préambules des ordonnances royales, ne conseille pas moins aux villes protestantes de France que de rejeter leur tyran, en attendant que Dieu veuille changer son cœur, et d'élire « avec voix et suffrages publiques » un chef civil et militaire, qui, assisté d'un petit et d'un grand conseil semblablement élus, pourvoiront à la chose publique. Daniel, entrant dans les détails de son ordonnance, formule toute une constitution en quarante articles.

L'organisation proposée rappelle les principales dispositions de la constitution genevoise à cette époque ; à l'exception toutefois du *majeur* de chaque ville et du *majeur* de la communauté générale qui n'est autre que le roi électif de la Gaule Franke. Le projet de Daniel fait en outre de l'état une fédération de municipalités d'ailleurs indépendantes ; la municipalité gouvernementale était une des idées favorites des politiques protestants, et ils la réalisèrent de fait dans les guerres religieuses du siècle suivant, favorisés en cela par les dispositions mêmes de l'édit de Nantes. Aux ordonnances constitutives, Daniel joint des directions de conduite dont l'esprit et la forme sont également curieux. En voici quelques-unes parmi les plus remarquables.

« Que tous les chefs et lieutenans soient gens qui aient (tant que faire se pourra) la crainte de

Dieu, son honneur, sa gloire, et son Église en souveraine recommandation. Et avec la prudence soyent accompagnés de quatre choses, que l'on sait devoir estre en un grand capitaine, savoir est, de science militaire, de magnanimité et hardiesse, de réputation et créance, et de prospérité en ses entreprises.[1]

« Et pour éviter aux calomnies, lesquelles souvent sont éparses et mises à sus aux chefs et principaux membres du corps, par l'artifice des ennemis, ou par envie, ambition, ou autres semblables pestes que le diable fait souvent glisser, et cherche d'introduire en l'Église, ou qui naissent de quelque soupçon légèrement pris par les soldats ou par le peuple, et pour empescher les désordres qui en adviennent bien souvent, qu'il soit loisible en chacune ville, à un chacun, d'accuser par-devant le majeur et son conseil tous ceux (soit de la noblesse, ou autres chefs, ou membres) qu'ils penseront machiner, pratiquer, ou faire quelque chose contre le bien public de la religion et de la défense commune du corps. Et s'il advenait que le soupçon fust sur le chef et le conseil ou partie d'iceluy, l'accusateur pourra requérir que les cent soyent assemblés pour le bien public, (à quoy seront tenus satisfaire le majeur et le conseil) et là par-devant eux tous proposer son accusation,

[1] *Réveille-matin*, p. 148.

afin d'y estre pourvu comme ils verront bon estre. Et ne se tienne pourtant aucun de ceux qui seront ainsi accusés, pour offensé, de l'accusateur (qui ne doit estre mené que d'une bonne conscience) ainsi plustost l'accusé soit aise et joyeux, que Dieu face à tous ses compagnons paroistre son innocence (s'elle y est.)[1]

« Et pour ce qu'il a esté enseigné tant par théorique que par pratique et expérience, que des trois voyes du traictement qu'on peut faire aux ennemis, la moyenne est toujours dommageable, comme celle qui n'acquiert point d'amis, et ne prive point d'ennemis; que tous les chefs et conseils se résolvent à faire pratiquer exactement ces deux extrêmes; savoir est toute rigueur envers les traistres et séditieux armés, et toute la douceur qu'il sera possible envers les catholiques paisibles.

« Que de ceux-là, nul ne soit épargné, et qu'à ceux-cy ne soit fait aucun outrage ne force, en leur conscience, honneur, vie et biens, ains soient conservés en amitié et en paix, comme compatriotes et frères bien aimés, en leur communiquant de la doctrine de salut avec toute charité et affection chrestienne, autant qu'ils se voudront rendre capables et dociles pour la recevoir, sans user en leur endroit pour regard de la foy que d'un bon exemple, que chacun s'efforcera de leur

[1] *Réveille-matin*, p. 149.

à Dieu le bénir) avec la prédication de l'Évangile, pour les amener à la cognoissance du souverain bien de l'homme.[1] »

Daniel en terminant recommande aux nouvelles républiques, de se bien garder de faire jamais de ces paix qui servent d'instruments à massacre. Le premier dialogue se termine là; mais un second entretien se renoue dans une hôtellerie de Fribourg en Brisgau, où se retrouvent avec joie, l'*Historiographe* et son ami le *Politique*. Le Politique demande des nouvelles, et c'est ici le chapitre de l'Angleterre dont l'Historiographe fait un déplorable tableau.

« Si la reine n'y remédie les Anglois sont à la veille de voir la subversion de leur estat et de la religion ensemble....[2] Quelque bon exemple que leurs voisins Écossais et autres peuples qui l'ont reçue leur en sachent donner, les principaux d'entre les gens d'Église n'ont pas honte de se montrer ennemis ouverts de toute discipline; cependant la feinte simplicité du surpelis plié menu comme celuy d'un prestre, la sotte et superflue clareté des chandelles en plein midi, les sons sans intelligence des orgues, la gaye musique gringotee ne manquent point dedans leurs temples, en leurs services ordinaires. Là-dessus, Monsieur

[1] *Réveille-matin*, p. 153.
[2] *Idem*. Dialogue, II, p. 12.

l'Archevesque, Monsieur le Primat, Monsieur l'Évesque et autres tels officiers accompagnés de pages, laquets, estaffiers et autres falots, jusques à vingt, trente, quarante, cent, et tel il y a jusques à deux cents chevaux....[1] Cependant, pour se venger d'une telle lascheté Dieu tient comme en lesse une royne d'Écosse... pour lascher tout aussitost après la mort de ceste-cy (la reine d'Angleterre.) — O Seigneur, « s'écrie le Politique, » et vit-elle encore ceste fatale Médée?... Mais qu'attendent-ils ces Anglois? N'y a-t-il asme qui remonstre à la royne et à son conseil la nécessité qu'ils ont de s'oster une telle épine du pied? » *L'Historiographe:* « Voire dea! Il y en a des plus doctes et des plus zélés qui n'ont rien oublié à luy dire sur ces arguments, mais la royne d'Angleterre est si bonne, elle est tant pleine de clémence et douceur qu'elle ne prend point de plaisir à voir respandre le sang! — Quelle douceur, notre Seigneur, et quelle clémence est celle-là! » s'écrie le Politique, et il entame l'apologie anticipée du supplice de Marie Stuart.

Dans une longue dissertation sur les crimes de Marie, les droits et les obligations d'Élisabeth, il prouve en « un discours si grave et prudent » comment le châtiment sera « très-juste et légitime, voire très-nécessaire, » que l'Historiographe

[1] *Réveille-matin.* Dialogue II, p. 10.

se promet bien de faire savoir à tous les zélateurs du bien public cet admirable jugement. La péroraison du Politique est un damnable accouplement de passages de la Bible pour demander au nom de Dieu, la vengeance et du sang. Elisabeth était moins pressée que l'auteur du *Réveille-matin;* ce n'est que dix-sept ans après cet abominable réquisitoire de l'esprit de parti que la tête de Marie tomba dans le château de Fotheringay.

Le reste du dialogue est surtout historique et contient un très-grand nombre d'anecdotes et de faits intéressants sur les guerres religieuses du seizième siècle. Mais j'ai assez étendu les citations, pour qu'il ait été facile de reconnaître dans ce livre du *Réveille-matin* la pensée d'Hotman. Elle est bien à lui l'idée de cette constitution proposée par Daniel aux Français, et s'il fallait des preuves plus fortes encore de la grande part qui lui revient dans l'ouvrage, je transcrirais une dissertation étendue où le Politique établit à l'usage « des timides scrupuleux » que de droit divin et humain le peuple peut se délivrer de ses tyrans. C'est le chapitre de la *Gaule Franke* développé, avec la même méthode et la même profusion d'arguments tirés de la théologie, de la philosophie, de la tradition sacrée et profane, des sources du droit public et féodal de la France. Ne retrouve-t-on pas Hotman tout entier dans ce

seul passage, le dernier que je citerai. « Les rois de France promettent et jurent à leur couronnement qu'ils conserveront un chacun en son ordre, rang et degré; quand ils font le contraire, qu'ils violent les bonnes lois et les bons édicts en quelque façon que ce soit, ils ne sont plus rois, ains tyrans. S'ils répliquent, il y a cent ans, deux cents, voire six cents ans que nous usons de tel et de tel droict, car tel est notre plaisir, et pour autant (et par conséquent) ce droict nous est prescrit, je respons que si on feuillette les histoires de nostre France, on trouvera qu'il n'y a pas plus de soixante ans que la liberté des estats y a été opprimée, et que les rois y ont esté, comme l'on dit, mis hors de pages. Mais quand bien ce seroit de plus longtemps, je tourne dire que la prescription contre les bonnes mœurs et contre les droicts du peuple est invalide.[1] »

Singulière destinée de la raison humaine dans les luttes d'opinion; un parti lui demande ses armes du moment, et le moment passé, ces armes de circonstance se retournent contre lui-même. Le seizième siècle dans son histoire civile et religieuse fournit des exemples de ces bizarres évolutions du dogme politique, qui justifient bien l'amer dédain de Montaigne pour les opinions de l'homme. C'est ainsi qu'Hotman dut se combattre

[1] *Réveille-matin*, Dial. II, p. 89.

lui-même pour arracher aux adversaires de son parti, l'appui de ses propres maximes.

L'éclat de la *Gaule-Franke* avait indiqué aux partis ce que des théories politiques pouvaient exercer de puissance sur l'opinion. L'exemple fut contagieux. Les calvinistes furent les premiers à s'emparer de ce nouvel engin de guerre.[1] On leur riposta de l'autre camp; mais bientôt la discussion réfléchissant les intérêts successifs des partis dans toutes leurs vicissitudes, dès lors si étrangement variées, on vit les rôles changer avec les événements, les protestants passer de l'attaque à la défense, et les catholiques prendre l'attitude de leurs adversaires. L'histoire des écrits politiques d'Hotman représente très-bien les phases de cette transmutation, qui doit plus attrister que surprendre.

En haine du catholique Charles IX, il avait vu de bonne foi dans la tradition constitutionnelle de France une monarchie élective, et le droit du peuple de faire et de défaire ses rois; il n'avait pas prévu que les hommes de la Ligue, adoptant à leur tour ce qu'ils avaient rejeté avec horreur, s'armeraient de sa théorie contre le protestant Henri de

[1] Le plus fameux et le plus hardi de leurs écrits en ce genre, le *Vindiciæ contra tyrannos*, de Hubert Languet, ne fut publié qu'en 1579, un an après la *Servitude volontaire* de la Boëtie; comme on voit, six ans après le *Franco-Gallia*.

Navarre. Lorsque seize ans après l'apparition de la *Gaule Franke*, le Béarnais devint par l'extinction des Valois l'héritier le plus rapproché de la couronne, la Ligue prouva par ses écrivains que la monarchie n'était pas héréditaire, et Hotman démontra qu'elle l'était. Dès 1585, il avait fait fléchir sa doctrine devant les espérances du calvinisme qui voulait Henri IV sur le trône; et à la bulle de déchéance lancée par Sixte V contre les premiers protestants, il avait répondu par son *Brutum fulmen*, érudite et violente protestation contre les foudres pontificales.

Après l'assassinat de Henri III en 1589, il alla plus loin encore, et établit *ex professo* dans son livre, *De jure successionis in regno Galliæ* que, par droit traditionnel de succession, la couronne de France devait passer sur la tête du roi de Navarre. « Je n'ai pas pensé, » dit-il, « que je dusse m'épargner ce travail de quelques jours, dans la crainte de paraître refuser à la patrie affligée qui me le demande, ce service, peut-être le dernier.[1] » Ce mémoire n'est au reste qu'une compilation d'autorités sur la doctrine de l'hérédité de la couronne spécialement appliquée à la situation de Henri IV. Toutefois le publiciste n'abandonne pas

[1] *De jure successionis regiæ in regno Francorum. Leges aliquot ex probatis auctorib. collectæ studio et opera F. Hotomani Jurisconsulti. Obiter de jure Regis Navarræ.* 1588, in-8°, p. 5.

sa vieille thèse, sur la non-obéissance du peuple, envers le roi qui viole les lois de l'état et devient un tyran.

Les contre-propositions de la ligue, ne manquèrent pas aux dissertations de Hotman, et chaque parti rivalisa de savoir et de zèle pour se réfuter lui-même, comme l'a dit Bayle aussi égayé de trouver la raison humaine en flagrant délit d'inconséquence, que Montaigne s'était montré amer à lui reprocher ces contradictions.[1] « Tant que le monde sera monde, » dit le sceptique réfugié, « il y aura partout des doctrines ambulatoires et dépendantes des temps et des lieux ; vrais oiseaux de passage, qui seront en un pays pendant l'été et en un autre pendant l'hiver ; lumières errantes, qui, comme les comètes des Cartésiens, éclairent tour à tour divers tourbillons.[2] »

Bayle a raison ; mais il n'en est pas moins vrai que c'est ainsi que les opinions font leur chemin dans le monde, elles ne meurent pas avec les partis, et celui qui les a épousées un jour n'est plus maître de les répudier ; si fugitif que soit leur passage elles laissent tomber dans leur course quelque graine qui germe inaperçue, se développe, grandit et devient le dogme reçu, la maxime régnante.

[1] *Essais de Montaigne*, Liv. II, Ch. 12.
[2] *Dict. de Bayle*, art. *Hotman*.

La Ligue fut étouffée; le calvinisme français, perdant ses espérances de domination exclusive, eut à peu près le même sort; la royauté devint plus puissante et moins contrôlée que jamais: mais les hardiesses de Hotman restèrent dans maints esprits: « pâture secrète, » dit M. Thierry, « des libres penseurs, des consciences délicates et des imaginations chagrines plus frappées dans le présent du mal que du bien.[1] » Après Richelieu, après la Fronde qui enterra sous ses intrigues tant d'idées généreuses, on entendit encore pendant le règne du puissant Louis XIV le retentissement de plus d'un mot expressif du publiciste protestant,[2] et il n'est pas besoin de rappeler quelle route a faite dès lors son idée favorite.

[1] *Récits des temps mérovingiens.* T. I, p. 29.

[2] Tel est ce mot du ministre Jurieu rapporté par Bossuet: « Le peuple est la seule autorité qui n'ait pas besoin d'avoir raison pour valider ses actes politiques. »

ROBERT ET HENRI ESTIENNE.

I.

ROBERT ESTIENNE.

La réforme française a compté au seizième siècle parmi ses adeptes et ses auxiliaires un nombre considérable de savants de tout genre. On en sait la raison : la science et la réforme avaient leurs racines dans le même sol, elles s'élevèrent ensemble, et si étroitement enlacées, que longtemps leurs branches semblèrent confondues. Mais à mesure qu'elles croissaient, leur indépendance devenait plus distincte, et vers la dernière moitié du seizième siècle il parut bien qu'elles avaient leur vie propre, quoiqu'on vît souvent encore leurs rameaux se rapprocher et se réunir.

Parmi cette foule de doctes personnages qui appartiennent presque tous à quelque canton de la science philologique, et qui ne sauraient prendre place dans ces *Études* sans en forcer le cadre, il en est deux dont la carrière représente assez bien l'histoire de cette alliance des lettres savantes et de la révolution religieuse. Importants d'ailleurs, l'un par son influence sur la réforme, l'autre par une portion de son œuvre d'écrivain, ils rentrent, le dernier particulièrement, dans le domaine de nos recherches. Ces hommes sont deux imprimeurs fameux, Robert et Henri Estienne, le père et le fils.

Robert Estienne, Robert premier fils de Henri Ier (car cette famille d'imprimeurs qui a gouverné pendant cent soixante-deux ans des presses justement fameuses, compte ses membres comme les races royales), Robert a été pour le seizième siècle en France, ce qu'avaient été depuis la fin du quinzième pour l'Italie, Alde l'ancien, sa famille, et Paul Manuce son fils. Il n'a pas, comme ces illustres Vénitiens, arraché à l'obscurité de rares parchemins, tant de précieux débris de la littérature antique;[1] mais son activité et son grand sa-

[1] Alde Manuce, de 1494 à 1515, ne fit pas imprimer moins de trente-trois ouvrages grecs qui, avant lui, n'existaient qu'en manuscrits et entre lesquels il faut compter *Aristote, Thucydide, Hérodote, Sophocle, Démosthène, Platon, Pindare,* etc. Voir les *Annales de l'imprimerie des Alde,* ou *Histoire des trois Manuce et de leurs éditions,* par Ant. Aug. Renouard. Paris, 1834, 3me édition.

voir ont propagé en France avec la passion de la lecture le mouvement littéraire donné par les publications aldines; il a servi de tous ses moyens le renouvellement des études, par ses propres travaux, par son admirable lexique et plus encore peut-être par une multitude de réimpressions utiles, à l'usage des lettrés de tout ordre. Il faut lire dans l'excellent travail de M. Renouard, sur la vie et l'imprimerie des Estienne,[1] ouvrage qui dirigera souvent cette *Étude*, les glorieux titres de Robert et de Henri à la célébrité. Leurs travaux furent prodigieux, et la liste des produits de leurs presses suffirait à elle seule pour donner la mesure de l'influence qu'ils ont eue sur la renaissance des lettres en France, des besoins intellectuels qu'ils ont excités et auxquels ils ont satisfait.

Le père de Robert, Henri Estienne, la souche de la famille, était déjà imprimeur, mais son établissement fondé à Paris en 1502 n'avait guère donné que des livres de théologie scolastique. La littérature était encore la possession privilégiée des presses de Venise. Robert Estienne commença vers 1526 la publication d'une foule d'ouvrages dont les catégories diverses représentent bien les phases caractéristiques de l'histoire des intelligences françaises dans la première moitié du seizième siècle.

[1] *Annales de l'imprimerie des Estienne*, ou *histoire de la famille des Estienne et de ses éditions*, par Ant. Aug. Renouard. Paris, 1837-38.

Ce sont d'abord grand nombre de grammaires, de traités d'études, expression d'un besoin universel, et premier pas vers la littérature. Remarquez quels noms portent ces livres élémentaires : ceux d'Erasme, de Mathurin Cordier, de Mélanchthon ; c'est un autre signe du temps, les puérils artifices de la scolastique cèdent le terrain aux méthodes intelligentes, le goût se fait place. Vient ensuite la belle antiquité[1], et avec elle et pour l'éclairer, cette œuvre immense, accomplie par un seul homme, par le savant imprimeur lui-même, son *Trésor de la langue latine*[2] qui aurait été suivi du *Trésor de la langue grecque*, si la mort n'eût forcé Robert Estienne de laisser cette gloire à son fils Henri.

Mais pendant que Robert popularisait ainsi en

[1] Jusqu'en 1544 Robert Estienne n'avait rien imprimé en grec. Alors obéissant à un ordre, ou peut-être seulement à un désir de François Ier, il fit graver par Garamond et sur les dessins du fameux calligraphe crétois Ange Végèce et de Henri Estienne lui-même, alors âgé de quinze ans, ces caractères qui sont encore, dit M. Renouard, à bien des égards, les plus beaux types grecs existants. *Ann. des Est.* 2me partie, p. 25.

[2] *Thesaurus linguæ latinæ.* Robert n'avait pas trente ans, lorsqu'en 1532 il mit au jour cet admirable lexique après deux années de travail opiniâtre. Il y employait ses jours et ses nuits, dit-il lui-même, « négligeant sa personne et ses affaires, fournissant chaque jour du travail à deux presses, tellement que sans l'assistance divine, il eût succombé à la charge. » Préface du *Thesaurus*. Éd. de 1543, p. 56. Il acheva ce prodigieux travail sans autre secours que celui d'un modeste érudit, J. Thierry de Beauvais, car tous ceux dont il avait demandé la coopération s'étaient retirés effrayés, malgré les offres considérables du savant éditeur.

France les lettres humaines, une autre tâche occupait aussi son activité, son savoir et plus encore sa pensée. Comme tant de grands esprits de son siècle, il était arrivé de l'étude de l'antiquité à celle du christianisme, des textes profanes aux textes sacrés, et il avait employé dès les premières années de son établissement, ses grandes connaissances philologiques et son art, à donner au public tantôt l'original, tantôt en éditions portatives et commodes, les versions latines des Écritures, avec des notes marginales justificatives des corrections introduites, ou des annotations de critique théologique empruntées à de savants commentateurs. Tout cela c'était de la réforme, et les adversaires de celle-ci ne s'y trompaient pas. Erasme avait été persécuté par la Sorbonne, pour sa version du Nouveau-Testament; le hardi imprimeur ne rencontra pas moins de colère, et chaque fois que le saint livre sortait de ses presses, les clameurs théologiques s'élevaient plus violentes des bancs de la Faculté. « Combien de fois, » dit-il lui-même dans l'histoire qu'il a donnée des censures de ses Bibles par la Sorbonne,[1] « combien de fois m'a-t-il fallu m'absenter de ma maison? Combien de fois ay-je suyvi la cour du roi? Com-

[1] *Ad censuras theologorum parisiensium quibus Biblia ab ipso excusa, calumniosè notarunt, Responsio.* Oliva R. Stephani, 1552, in-8°, et traduit en français probablement par Estienne lui-même en 1553.

nue des deux parts, et récemment encore avec beaucoup de chaleur. Il s'agit de savoir si Robert en emportant à Genève les matrices de ces fameux caractères grecs dont François Ier avait ordonné l'exécution, emporta son bien à lui ou celui du roi. Il est certain que durant soixante ans aucune réclamation ne s'éleva de la part du gouvernement français; c'est seulement sous Louis XIII, qu'il sollicita vivement auprès de la République, comme propriété royale, la restitution de ces précieux types, que Paul, le petit-fils de Robert, avait engagés en nantissement de sommes dues à l'Hôpital et à d'autres créanciers. Après beaucoup de démarches, l'objet du litige fut cédé à la Cour de France qui paya en échange une somme de trois mille livres. Paul endetté, compromis dans l'affaire du syndic Blondel et en fuite, consentit à cet arrangement et rentra à Genève avec un sauf-conduit pour le faire exécuter. Jusqu'à quel point les instances du gouvernement français étaient-elles fondées? Robert n'avait-il point fait exécuter de ses deniers les caractères commandés, mais non encore payés par François Ier? Je renvoie pour la solution de ces questions à la dissertation favorable de M. Renouard, qui le premier, avec l'aide de M. le professeur L. Vaucher de Genève a établi l'exacte vérité des faits.[1] L'absolu-

[1] Voy. *Ann. des Est.* 2me partie, p. 36-44. Article de M. Vaucher sur cet ouvrage. *Bibl. Univ.* de Genève, T. XXIII, p. 276.

tion entière d'Estienne, prononcée par le bibliographe, est toutefois moins le résultat du dossier qu'il a recueilli, que d'une impression morale, et c'est bien, à dire vrai, à quoi il en faut revenir pour la décision de ce point délicat. La circonstance la plus favorable à Estienne, c'est, pendant soixante ans, l'absence de toute réclamation de la part d'une cour catholique envers un calviniste que la persécution avait exilé à Genève.

II.

VIE DE HENRI ESTIENNE.

De huit enfants de Robert Estienne, Henri naquit le premier, et il grandit en même temps que l'importance de l'établissement et des travaux de son père. Robert voulait élever son fils en érudit, mais la vocation de Henri alla plus vite encore que les espérances paternelles. Tout jeune il manifesta une vive passion pour la poésie en entendant ses camarades déclamer devant le professeur, la Médée d'Euripide. « Cette mélodie des mots grecs

dont je ne saisissais rien que le son, caressait mes oreilles d'une si grande volupté, que dès ce moment je ne songeai plus jour et nuit qu'à devenir acteur dans ces pièces dont je n'avais été que spectateur. Or, il fallait pour réaliser ce vœu, connaître la langue grecque, et je me consumais de désirs après cette connaissance comme jamais amant ne soupira après sa maîtresse.[1] » Autre obstacle : le latin étant l'interprète obligé du grec, il lui fallait d'abord apprendre le latin qu'il ne savait pas. « Je me débattais, et niais avec vivacité mon ignorance. Comme tout le monde dans la maison parlait latin, j'avais fini, à l'exemple de ma mère, par en savoir assez pour comprendre une bonne part de ce qui se disait autour de moi ; je me croyais en conséquence habile au delà du nécessaire, aussi ne fus-je pas peu surpris et indigné qu'on songeât à me mettre comme un apprenti aux déclinaisons et aux conjugaisons; je déclarai que je serais assidu à la leçon de grec, mais que je m'enfuirais de l'école de latin si l'on m'y envoyait. »

Le père céda, le petit helléniste apprit le grec avec le secours du français, et au comble de ses vœux, joua bientôt dans Médée, tantôt le person-

[1] Cette citation, comme les suivantes, est traduite de la préface que H. Estienne a placée en tête de sa belle édition des poëtes grecs. *Poetæ græci principes.* Genevæ, 1568, in-fol.

nage de Jason, tantôt celui de Créon et même celui de Médée. Depuis ce moment, la passion de la poésie grecque poussa de si profondes racines dans son âme, qu'il l'écoutait et « l'écoute encore, » dit-il, « comme un chant de syrène ; mais il n'y ferme pas ses oreilles comme Ulysse, tant s'en faut, que s'il en avait eu autant qu'Argus avait d'yeux en la tête, il les ouvrirait volontiers toutes à la fois. »

C'était la vocation d'Estienne qui se révélait, mais vocation de philologue, et non de poëte. Ses vers grecs et latins, quand il en fit, n'avaient de l'antiquité poétique que son lexique et sa grammaire, mais il était doué d'une admirable intelligence des langues, et c'est là réellement ce qui a fait sa fortune de savant et d'écrivain. Jamais la nature ne fut moins contrariée par l'éducation : Henri fut élevé et passa toutes les heures de sa jeunesse d'étudiant au milieu des lettres grecques et latines, car la maison paternelle était une sorte d'académie, rendez-vous de tout ce que Paris comptait de renommés humanistes, et où il n'était question que de manuscrits à explorer et de livres à mettre en meilleure lumière.

Cette maison de Robert Estienne appartient à l'histoire littéraire du seizième siècle, tout autant, mais d'une façon très-différente, que l'hôtel Rambouillet à celle du dix-septième. Elle a été en effet le centre de la renaissance française. La

générosité intelligente du chef stimulait l'érudition, tandis qu'avec son ardeur infatigable, il donnait l'exemple, en imprimant sans relâche les textes de l'antiquité supérieurement discutés et commentés par lui-même, ou par les érudits qu'il avait à ses gages. Henri se souvenait d'avoir vu à la table hospitalière de son père jusqu'à dix savants de toute nation et de toute langue qui travaillaient chez lui, y logeaient et pour la bonne réception desquels toute la famille, maîtresse et enfants, et jusqu'aux servantes, d'après l'ordre sévère du maître, ne parlaient que latin.[1] Dans l'imprimerie régnait de la part de tous, une stricte discipline et une laborieuse activité qui suppléaient au nombre des presses, bien petit si on le compare à celui des grands établissements de nos jours. Les importantes fonctions de correcteur étaient remplies par Robert lui-même, ou par d'autres savants qui tenaient à honneur de faire chez lui cette espèce de stage que s'imposaient volontiers les érudits d'alors.

On pourrait croire que c'était l'âge d'or de l'imprimerie, et qu'il en était ainsi de l'universalité des établissements typographiques; on se tromperait. Il y avait alors affluence d'imprimeurs mal habiles, sans conscience et sans consi-

[1] Lettre de H. Estienne à son fils Paul, en tête de son édition d'Aulu Gelle : A. Gellii *Noctes atticæ*. Parisiis, 1585.

dération ; industriels qui faisaient de leurs presses un usage aveugle et honteux au besoin. Si Robert Estienne était autre, l'honneur en revient non aux circonstances, mais à l'élévation de son caractère individuel et à sa passion pour les lettres divines et humaines. Voilà la vraie source de sa renommée et comment il a pu être digne de ce témoignage éclatant que lui rend l'historien de Thou : « Non-seulement la France, mais le monde chrétien tout entier doit plus à cet homme que jamais la patrie n'a dû aux plus vaillants capitaines qui ont reculé ses frontières ; car du talent de ce seul homme il a rejailli plus de gloire sur la France, et de cette gloire qui ne meurt pas, que de tant de belles choses accomplies dans la paix et dans la guerre.[1] »

Maître du grec qu'il possédait et maniait comme sa langue maternelle, élève de Toussain et du célèbre Turnèbe, déjà érudit à dix-neuf ans, Henri Estienne partit l'année même de la mort de François Ier pour un long voyage d'exploration littéraire. Pendant cette tournée de trois années, il visita toutes les grandes villes d'Italie, Rome, Naples, Florence surtout, fouillant toutes les bibliothèques, faisant ici et là d'heureuses découvertes, compulsant et collationnant d'abondants manuscrits. Après l'Italie, il parcourut l'Angle-

[1] Thuani *Historiarum* Lib. XXIII, an 1559.

terre et la Flandre. Dans ces courses voyageuses il avait recueilli un immense butin, quelques manuscrits précieux, entre autres l'Anacréon et plusieurs livres de Diodore de Sicile qu'il eut la gloire de donner le premier au public. Le fils de Robert Estienne était accueilli avec grande considération par tous les savants, et tirait d'eux, non-seulement des lumières scientifiques, mais aussi cette foule d'anecdotes de tout genre qui devaient défrayer un jour son *Apologie d'Hérodote* et ses autres écrits français.

Cependant son père se disposait à quitter Paris pour Genève ; Henri revint auprès de lui et le suivit dans sa patrie d'adoption. Là et aussi à Paris où il retournait souvent, il publia quelques éditions, fruits de son voyage d'exploration. A la mort de Robert Estienne, son imprimerie et son commerce passèrent aux mains de son fils qui se vit ainsi à la tête d'un établissement dont il fallait soutenir la célébrité. Il la soutint et y ajouta. En effet, Henri Estienne aussi actif que son père lui était supérieur en science. Humaniste du premier ordre, il mit son nom au-dessus de celui de Robert, non par la beauté de ses impressions, mais par la multiplicité et l'importance de ses publications et de ses travaux sur l'antiquité littéraire et en particulier sur les écrivains grecs. [1]

[1] Il serait difficile de trouver aucune impression grecque qui sur-

Malheureusement pour son bonheur, Estienne savait mieux travailler à sa gloire qu'à sa fortune. Fort mauvais économe, mais amoureux à proportion de son art et encore plus de sa science, il n'interrogeait nullement la *demande*, et imprimait souvent pour la gloire des lettres et le besoin de rares érudits, des livres coûteux que le public n'achetait pas. De continuels voyages, des recherches dispendieuses et les fantaisies non moins onéreuses de son génie inquiet, le jetaient dans de continuels embarras. Son *Trésor de la langue grecque*, cette entreprise gigantesque que lui seul pouvait accomplir et qui lui coûta dix ans d'un travail opiniâtre, porta un coup irrémédiable à ses affaires; il le vendit mal, les acheteurs s'en tinrent à l'abrégé de son infidèle copiste Scapula, qui donna comme son œuvre à lui l'extrait du *Trésor*. Depuis ce moment Estienne se livra plus que jamais à l'humeur mobile qui lui faisait entreprendre de fréquents voyages, et l'arrachait à la surveillance de ses ateliers et de son commerce. Les malheurs domestiques se joignirent aux disgrâces de la for-

passât, pour la beauté du caractère et la perfection typographique de l'ensemble, les Nouveaux Testaments grecs de Robert Estienne, ni certaines éditions de Henri comme son Platon et ses poëtes grecs; et cependant les bibliophiles sont loin de leur donner les prix qu'ils attachent à certaines impressions inférieures d'aspect et sans valeur de fond. Je renvoie sur ce point aux judicieuses appréciations de M. Renouard. (*Ann. des Est.* 1re partie, p. 14.)

Quelques mois avant sa mort, il alla à Montpellier voir sa fille Florence, qu'il avait mariée au célèbre Casaubon; mais, au retour, il fut obligé de s'arrêter à Lyon, atteint de la maladie qui devait l'emporter, et le vieillard isolé alla finir sa vie laborieuse dans un lit de l'Hôtel-Dieu. C'était dans les premiers mois de 1598. Il avait soixante-dix ans. Si pauvre qu'il fût, sa mort ne laissa pas sa famille chargée de dettes; la vente des livres qui encombraient ses magasins satisfit aux créances, et ses enfants purent réaliser quelque patrimoine. L'imprimerie échut à son fils Paul, le cinquième de ses enfants, et seul du nom dans cette illustre famille.

III.

TRAVAUX DE CRITIQUE DE H. ESTIENNE.

Si l'on ne compte dans les trophées scientifiques de H. Estienne qu'un petit nombre de monuments antiques par lui découverts, ou mis au jour pour la première fois, c'est que la grande moisson était déjà faite. L'activité d'Alde l'ancien, ne lui avait laissé que bien peu à recueillir sur le champ de la

littérature grecque; sans son grand devancier, il eût à coup sûr attaché son nom à une série bien plus importante de premières éditions. L'Anacréon, dix livres de Diodore de Sicile, quelques fragments de Denys d'Halicarnasse, d'Aristote et de Théophraste, voilà ce qu'il y a de mieux parmi les dix-huit éditions premières qu'il a données.[1] Mais son savoir et son admirable sagacité philologique, en s'exerçant sur les textes déjà publiés, pour les dégager encore mieux que n'avaient pu faire les premiers éditeurs, de la corruption des manuscrits reproduits, ont fait de la plupart de ses réimpressions, de véritables conquêtes. Infatigable à se procurer les manuscrits, et à tirer de leur comparaison savante et intelligente les vraies ou probables leçons, il a établi le texte, désormais reconnu et suivi, de plus d'un écrivain de premier rang. Son Plutarque a été longtemps l'unique en crédit, et son Platon est toujours tenu en grand honneur par les philologues. Son indépendance critique, qui a été souvent taxée de témérité, procédait d'une connaissance approfondie des idiomes grecs et du latin, dans les moindres recoins de leur syntaxe et de leur vocabulaire.

Estienne ne se montrait, du reste, aussi hardi que pour ce qui restait abandonné à l'hypothèse, faute de données suffisantes; et l'érudition mo-

[1] Renouard. *Ann. des Est.* p. 153 et *passim*.

derne ne doit pas être sévère pour quelques erreurs, qu'elle ne rectifie que grâce aux travaux des intrépides travailleurs qui seuls, avant elle, sans secours, et sur un sol presque ras, ont élevé l'édifice de la critique. On peut répéter encore avec vérité ce que disait, il y a deux siècles, sur le même sujet, un érudit célèbre : Il y a la même différence entre un savant d'alors et un savant d'aujourd'hui, qu'entre Christophe Colomb découvrant le Nouveau-Monde et le maître d'un paquebot qui passe journellement de Calais à Douvres.[1] »

La correction et le commentaire des textes ne sont qu'une partie des travaux philologiques de H. Estienne. La plupart de ses préfaces, ses dissertations sur les auteurs, ses traités spéciaux en sont une autre, à la tête de laquelle, et bien avant le reste, se place son *Trésor de la langue grecque.*[2] Ce vaste répertoire de la plus riche des langues et des littératures, n'a pas peu contribué à en propager le goût et la connaissance intelligente. Aussi malgré les lacunes que les progrès de la science y ont révélées, et les vices de disposition qu'elle y rencontre, Estienne a pu à bon droit faire dire au lecteur par son *Thesaurus :*

Nunc alii intrepidè vestigia nostra sequantur,
Me duce plana via est quæ salebrosa fuit.

[1] *Huetiana*, p. 21.
[2] *Thesaurus græcæ linguæ*, 5 vol. in-fol., 1572.

On a remarqué qu'entre les humanistes de la première moitié du seizième siècle et ceux de la seconde, il y a une notable différence, avantageuse aux derniers, sous le rapport du réel savoir et de la profondeur, mais beaucoup moins, quant à l'imagination et à l'élégance, qui font presque totalement défaut dans leurs ouvrages.[1] C'est le grec justement qu'on accuse du contraste. Il y avait assez à faire à défricher les régions étendues d'un aussi vaste idiome : les loisirs manquaient pour soigner la forme et pour acquérir une culture aussi complète que variée. Si l'observation est à quelques égards applicable à Estienne, dont l'imagination n'était ni brillante, ni gracieuse, il faut reconnaître en même temps dans ses écrits philologiques, une physionomie très-originale, volontiers caustique et railleuse, qui n'éveille nullement le reproche de pédanterie et d'érudition puérile. Il est l'adversaire irrévérent des routines consacrées, et n'est jamais plus instructif et plus plaisant que quand il s'attaque aux admirations superstitieuses de certaines écoles d'humanistes. Cette humeur un peu contrariante le mène peut-être quelquefois trop loin et le rend injuste, comme il lui est arrivé à l'égard de Juste-Lipse, qu'il a traité en franc pédant, un peu plus que ne le méritait le docteur de Leyde.

[1] Hallam. *Litterature of Europe*. T. II, p. 25.

tune. En 1581, il perdit sa seconde épouse, « femme noble de naissance et de cœur, » dit-il, pleine de charme et de tendresse, à en juger par un passage d'une épître déjà citée, où il parle à son fils avec un plaisir mêlé d'attendrissement, des soins que sa mère a donnés à son enfance et à sa première éducation ; « car, » ajoute-t-il, « même son visage toujours si serein et doux comme sa parole, avait quelques traits de cette éloquence que les Latins appelaient *Persuasion.*[1] » Cette perte contribua encore à faire de sa vie une triste et vagabonde existence que ne consolait pas toujours la science, car l'excès du travail jetait quelquefois Henri Estienne dans un affreux dégoût de ses études favorites.

Cependant, son esprit naturellement tourné au sarcasme et à la plaisanterie, volontiers cynique, se donnait pleine carrière, au vif mécontentement de ses amis de Genève et en particulier de Théodore de Bèze. En 1578, cette verve trop rabelaisienne, au jugement des pasteurs genevois, lui attira une malheureuse affaire. Des Dialogues *sur le langage françois italianisé,* qu'il publia alors et que le Consistoire prétendait n'être pas conformes au manuscrit, tel que l'avait corrigé la censure ecclésiastique, l'obligèrent à quitter Genève. Il y revint dix-huit mois après, l'affaire fut reprise et

[1] A. Gellii *Noctes atticæ*. Paulo Stephano H. Stephanus, p. 11.

Estienne sévèrement traité par le Consistoire, qui le fit comparaître devant lui, et lui adressa des reproches sur lesquels je reviendrai à propos des écrits satiriques de notre auteur. Celui-ci répondit avec sa fierté irritable, qu'on lui en voulait, et qu'il fallait être hypocrite pour plaire au Consistoire. On le déclara indigne de la communion, il répliqua, et malgré le patronage du roi de France, Henri III, qui ne cessait de le faire recommander à la République, il fut mis en prison. Huit jours après, il reconnut sa faute et la liberté lui fut rendue.[1] La protection et l'amitié d'Henri III servirent peu à la fortune d'Estienne, qui continua à résider à Genève, où une lettre d'Hotman nous l'a montré en 1587 confiné dans sa maison par la peste, voyant mourir autour de lui les siens et obligé d'enterrer de ses mains, dans le jardin de sa maison désolée, sa propre enfant. Mais toujours errant, à tout propos il courait l'Europe, seul, à cheval d'ordinaire, corrigeant des épreuves ou composant des vers grecs et latins, ses meilleurs, dit-il, et oubliant les chagrins, même la faim, la soif et toutes les misères auxquelles sont sujets les voyageurs.[2]

[1] C'est encore aux recherches entreprises par M. Vaucher et M. Renouard qu'on doit la connaissance précise de cette affaire des *Dialogues* si incomplétement et si inexactement racontée par les premiers biographes. (Voir *Ann. des Est.* 2me partie, p. 113.)

[2] *Poetæ græci.* Præfatio, p. 19.

bancs des écoles, dans la chaire, au palais et dans des livres de tout genre. Un des premiers effets du progrès des lettres fut d'amender cette barbarie, et c'est un des grands services que rendirent les fameux colloques de Mathurin Cordier, l'excellent pédagogue, de réformer dans la bouche des écoliers ce ridicule patois. La réforme s'étendit rapidement et engendra bientôt ce purisme qui échauffait la verve caustique de notre Estienne. Ces scrupules firent du latin, pour ces dévots de nouvelle sorte, un langage incommode et dangereux, et ce religieux effroi de mal dire, alla si loin, que plusieurs, et parmi les plus sages, renoncèrent au latin pour leur commun usage, dans la crainte que l'entretien familier ou la pratique ne leur fît involontairement contracter des habitudes de style funestes à la pureté et à l'élégante correction dont ils étaient uniquement envieux. On pouvait à peine arracher à Paul Manuce quelques mots latins, et je ne sais quel jésuite qui avait la réputation de parler avec une singulière pureté la langue de Cicéron, disait son missel en grec pour éviter la contagion des barbarismes. L'historien de Thou qui ne fut que trop habile latiniste, allait jusqu'à refuser obstinément de répondre en latin aux harangues et compliments qu'on lui faisait en cette langue; il faisait traduire sa réponse par un interprète. Érasme avait déjà trouvé les mêmes scru-

pules chez un historien de Florence, Bernard Oricularius, l'égal de Salluste à ses yeux, et il les citait en application de cette maxime, qu'il ne faut pas faire souvent ce que nous voulons faire avec soin : *Quod accurate factum velimus raro faciendum est.*[1]

Ainsi le respect idolâtre pour les lettres antiques qui aurait dû, il semble, propager l'emploi du latin et étendre ses conquêtes sur toute la société, fut précisément une cause importante de sa retraite. Les soins jaloux des humanistes en faisant passer la vieille langue des Romains à la condition de langue savante, l'éloignèrent de la foule. De la sorte, les savants rendirent un double service aux idiomes nationaux, en les parlant, et en retirant de l'usage une langue qui, à leur grand dommage, tenait leur place dans la bouche des hommes instruits.

[1] Erasmi. Opera; édit. de 1586. *Apophtegmata*. Lib. VIII, p. 634.

IV.

L'APOLOGIE POUR HÉRODOTE.

Entre les écrits français attribués à Henri Estienne deux surtout sont célèbres, sinon tous deux également connus. L'*Apologie pour Hérodote* et le *Discours merveilleux de la vie, actions et déportements de Catherine de Médicis*. Le premier porte son nom, nous verrons si le second lui appartient réellement.

En tête d'un Hérodote latin sorti des presses de Henri, en 1566, l'éditeur avait pris la défense du poétique historien contre l'opinion universelle qui en faisait un conteur de merveilleuses absurdités, et qui concluait de l'invraisemblance de ses récits à leur fausseté entière. Non-seulement il répondait que tout ce qui n'est vraisemblable n'est pas nécessairement faux, mais il avança hardiment que les invraisemblances reprochées à l'écrivain grec n'étaient que trop croyables, à en juger par les temps et les mœurs modernes. Le sujet convenait aux goûts conteurs et satiriques de notre savant voyageur, aussi curieux et aussi errant que son Hérodote; il le reprit dans la même année, avec l'intention ambitieuse d'établir les différences et

les analogies réelles entre la société ancienne et la société moderne, afin de confondre les gens irréfléchis qui mesurent l'une par l'autre. De ce vaste plan il n'exécuta que la première partie, et se borna à démontrer à grand renfort d'anecdotes qu'il n'y a méchanceté et absurdité racontée par Hérodote à laquelle on ne trouve sa pareille ou sa maîtresse dans les mœurs et l'histoire du quinzième siècle et du seizième. C'est là le sujet et la matière de l'*Apologie pour Hérodote.*[1]

Les poëtes antiques ont tous vanté, sous le nom d'âge d'or, l'âge d'innocence du premier couple humain dont ils ont forgé Prométhée et Pandore, comme du fruit défendu ils ont fait le feu dérobé du ciel « par le bon Prométhéus, lequel, toutefois, n'a sceu eschapper les repréhensions de plusieurs d'entre eux comme ayant mal avisé à tout ce qui estoit nécessaire à un corps humain; et entre autres choses de ce qu'il n'y avoit faict de petites fenestres, pour voir si ce qui seroit en sa bouche, seroit aussi en son cœur, d'autant que la pluspart dit d'un et pense d'autre.[2] »

Estienne s'étend longuement et à sa manière, dont on vient de voir un échantillon, sur ces fic-

[1] Le vrai titre de cet ouvrage est : « *L'Introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, ou Traité préparatoire à l'Apologie pour Hérodote.* 1566, novembre, in-8°.

[2] *Apologie pour Hérodote* Liv. I, Ch. I.

tions des anciens, pour montrer que si les fables qualifiées « ont toutefois quelque vérité cachée quand on les veut esplucher soigneusement, nous ne devons légèrement condamner les histoires anciennes comme n'ayans aucun traict de vérité. » Il revient à l'âge d'or. Les poëtes dont les écrits « nous sont comme mirouers des affections ou passions humaines, » n'ont regretté si haut le premier âge que pour se plaindre du leur. Mais tout ce qu'ils ont dit de la perversité de leur siècle, se pouvait déplorer au quinzième. Estienne le prouve par les sermons d'Olivier Maillard, de Menot et de l'italien Barelete, ces prédicateurs populaires qui méritaient, par leur courage, une réputation moins burlesque que celle qu'ils ont obtenue, et auxquels Estienne, qui la leur a faite, ne peut refuser l'honneur de s'être « vaillamment escarmouchés contre les vices d'alors. » Leurs virulentes accusations de toute espèce contre tous les ordres de la société, sans exception du clergé lui-même, remplissent, avec des commentaires de même vivacité, quelques chapitres de l'*Apologie;* mais ce n'est qu'un pas de plus pour entrer dans le fort du sujet. On y arrive enfin, et l'apologiste d'*Hérodote* s'apprête à démontrer qu'autant la méchanceté du dernier siècle, (le quinzième), dépasse celle des siècles précédents, autant celle de son temps surpasse en énormité la

perversité de cette époque. « Il n'y a nulle doute, » dit-il, dans un passage qui en rappellera un autre de Viret déjà cité ; « il n'y a nulle doute que si du temps d'Hérodote, il y avoit bien peu de foi entre les hommes, voire entre les frères, voire aux enfants envers leur père et mère, moins y en avoit-il du temps d'Ovide, encore moins en a eu le dernier siècle, et toutesfois le nostre en a encore beaucoup moins. Et que si la charité estoit ès siècles précédents bien refroidie, elle est maintenant du tout gelée. Item que si la justice a cloché d'un pied aux siècles précédents, elle cloche des deux au nostre ; si elle estoit borgne auparavant, elle est maintenant aveugle, si elle estoit sourde d'une oreille, elle l'est maintenant des deux ; (mais j'enten selon le proverbe qui dit qu'il n'est pire sourd que celui qui ne veut point ouyr, comme aussi on peut dire, qu'il n'est pire aveugle que celuy qui ne veut point voir), et au lieu qu'elle ne prenoit que des mains, maintenant elle prend des pieds aussi bien que des mains. Item qu'au lieu que les pompes et les dissolutions en habits, les propos et les gestes lascifs, et tous autres petits vices qui servent comme d'avant-coureurs aux plus grands, n'alloient qu'à pied, et le pas seulement, maintenant ils vont en poste.... Or, tant s'en faut que nous puissions dire nostre siècle avoir plus grande faute de leurs advertissements

et enseignements, de remontrances, d'admonitions, que n'ont eu les précédents, et pour ceste cause estre plus meschant, qu'au contraire si nous considérons la grâce spéciale que Dieu luy fait en cest endroit, nous serons contraints de nous esmerveiller comment la meschanceté des hommes d'aujourd'huy est aussi grande que celle de leurs prédécesseurs. »

Estienne reprend un à un les articles de ce programme, et dessine en traits, qu'il ne se soucie aucunement de rendre plus édifiants que le sujet, le tableau des débordements du siècle. Licence effrénée des mœurs, passions monstrueuses, blasphèmes, iniquités judiciaires, larcins, pilleries, homicides et cruautés de cent sortes; tout cela a son chapitre, et pour pièces à l'appui une incroyable abondance d'anecdotes avec des commentaires assortis. Mais il n'a pas encore été question des prêtres. L'accusation recommence de plus belle pour les gens d'église, point par point, avec un article supplémentaire sur leur « gourmandise et yvrongnerie. »

La première partie de la thèse de H. Estienne se termine ici par une curieuse énumération des morts extraordinaires, qui, de son temps, ont frappé de grands criminels, prouvant d'une manière terrible que si les « meschancetés sont plus estranges que jamais, aussi Dieu les chastie par

façons plus estranges. » Ce siècle, si extrême en tout, avait la conscience de ses excès; la preuve s'en trouve dans presque tous les mémoires du temps; on y raconte à chaque ligne de sinistres prodiges et d'inexplicables calamités. Les protestants, en particulier, voyaient facilement les signes de la vengeance céleste, dans les malheurs qui atteignaient leurs persécuteurs, et surtout les apostats. L'*Histoire ecclésiastique* raconte nombre de ces punitions signalées, et le vingt-sixième chapitre de l'*Apologie* en offre une longue suite d'exemples. Ce sont des maladies subites, épouvantables, des entrailles que le feu dévore, des terreurs qui font mourir, enfin le châtiment d'Hérode sous toutes les formes.

Ainsi les hommes d'Hérodote ne sont pas plus scélérats que ceux du temps d'Estienne; ils ne sont pas plus sots et ignorants que ne l'ont été les prédécesseurs immédiats de ceux-ci. Ici l'apologiste commence par se moquer assez superficiellement des vieux français du précédent siècle, de leur costume, et surtout de leurs poëtes et de leur langage. Il convient qu'« ils savaient faire en leurs patois de belles harangues et bien troussées, » et il leur pardonne volontiers la grossièreté d'oreilles qui leur faisait supporter patiemment, « mon frère Piarre, la place Maubart, » et prendre plaisir à « faire la grande bouche à la façon des Doriens

et des Savoyards. » Il les aime mieux ainsi que certains « contrefaiseurs de petite bouche » comme il y en a secte ; et s'ils ne se sont guère montrés « plus subtils qu'au reste, quant aux termes et manière de parler, » il leur fait grâce en songeant à ses trop subtils contemporains, lesquels avec le mauvais ont laissé ce qu'il y avait de bon au vieux français, et par « un tour de mesnagers à contrepoil, ont été emprunter chez les voisins, ce qu'ils pouvaient trouver chez eux, voire qui eust été meilleur, » plaintes que nous retrouverons bientôt abondamment développées dans ses écrits de philologie. Mais il est inexorable pour les poëtes et en cite des naïvetés ridicules qui prouvent peu. « Quant à leurs rymes aussi (j'enten rhythmes), c'estait triomphe, pourveu qu'on n'y cerchast ni ryme, ni raison, voire ni mesure aussi en la plus part. De quoy on ne se doit esmerveiller, veu que Marot mesmement en ses premiers escrits rymoit à l'aventure, sans sçavoir que c'estoit de la coupe ou cesure, ni de la différence de *e* masculin avec *e* féminin. Et à dire la vérité, plusieurs rymes du temps passé semblent n'avoir été faictes que pour nous apprester à rire : principalement celles qui sont de telle verve que c'este-ci :

Priez pour Martin Preudom,
Qui a faict faire cette vie,

Que Dieu luy face pardon,
En ryme et en tapisserie.

Un autre ancien rymeur ne fit difficulté de clorre un sien épitaphe par ces deux vers :

Et mourut quatre cens et neuf,
Tout plein de vertu comme un œuf.[1] »

Toutefois c'est en matière religieuse et parmi les théologiens et gens d'Eglise, que l'ignorance se découvre à Estienne dans toute sa splendeur de ridicule ou de perversité, et les récits justificatifs, sérieux ou burlesques, recommencent avec une nouvelle abondance. Beaucoup d'auteurs ont trouvé dans cette portion de l'*Apologie* leur érudition, et les conteurs plaisants leurs anecdotes facétieuses, principalement dans le chapitre des « Inventions des prescheurs (Maillard, Menot, etc.), pour faire pleurer ou rire leurs auditeurs, ou acquérir réputation de sainteté, ou faire venir l'eau au moulin, et de leurs propos ridicules. » Estienne lui-même emprunte ici aux vieux recueils de joyeusetés, aux contes de la reine de Navarre, de Des Perriers, etc. Quand il a ainsi décrit, non pas le premier, mais de cette nouvelle façon, les vieilles ignorances, les vieux abus de l'Eglise romaine, et les cruelles persécutions exercées contre

[1] *Apol.* Chap. XXVIII.

ceux qui les ont découvertes et voulu réformer, le satirique calviniste termine tout à coup son livre par cette dernière apologie d'Hérodote. « Maintenant je feray juge la postérité (qui pourra mieux juger sans passion), si Hérodote raconte aucune folie si estrange que la susdicte, de ceux qui depuis si longtemps ont presté et de ceux qui prestent encores aujourd'huy l'oreille à tant d'abus : et si d'autre part il récite une merveille qui deust sembler aussi incroyable que ceste-ci, à sçavoir que le désœuvrement de tels abus, semblables aux jeux d'enfans ait cousté la vie à tant de mille personnes. Au demeurant, je prie à Dieu, au nom de son fils, nostre Seigneur Jésus-Christ, qu'il face la grace à celle que je pren pour juge, de ne voir tels abus autrement qu'en papier, ainsi qu'on le voit ici.[1] »

Ce qu'il y a de meilleur dans ce livre amusant, c'est le tour plaisant, l'allure assez preste, et le style aisé des mille récits qui en sont toute la forme et la matière ; et encore sous ce rapport est-il inférieur aux *Joyeux Devis* de Bonaventure Des Perriers, contes plus courts et plus élégants qui, de leur côté, ne méritent pas tout à fait le haut rang qu'une spirituelle dissertation de M. Nodier a prétendu leur assigner dans l'histoire littéraire du seizième siècle. Estienne est

[1] *Apol.* Chap. XL.

prolixe, et n'épargne ni les redites, ni les longues répétitions : il imprimait d'habitude à mesure qu'il écrivait, et les feuillets passaient successivement de sa plume aux mains des compositeurs. Il a du trait, et ses remarques de détail, plus judicieuses que ses idées générales, toujours tournées, peu ou beaucoup, au paradoxe, ont de l'originalité, de l'indépendance, et ce caractère d'éloquence pittoresque qui nous charme chez les meilleurs écrivains du temps.

Il reste à expliquer maintenant comment Estienne a pu encourir, de la part de ses contemporains calvinistes, l'accusation d'impiété, lui, l'adversaire si virulent de l'Église romaine et des prêtres *messotiers ;*[1] lui, qui ne ménage pas davantage les épicuriens et les athéistes, et qui enfin se montre partout calviniste pur et calviniste intolérant. En effet, les malheureux dialogues, qui furent, ainsi que l'*Apologie*, l'occasion de ses démêlés avec la discipline ecclésiastique de Genève, ne présentent aucune allusion de doctrine suspecte d'hétérodoxie, et à laquelle on puisse rattacher l'épithète de *Prince des Athées*, que le Consistoire lui reproche d'avoir encourue. Cette accusation singulière trouve

[1] Il leur a fait, dit-il lui-même, « leur procès avec telle ardeur, qu'il pourra s'être oublié en quelque endroit. » *Apol.* H. Estienne à un de ses amis.

son explication dans un fait plus général, et sur lequel il convient de nous arrêter quelque temps : je veux parler de l'alliance que les catholiques prétendaient malignement découvrir entre les protestants et certains écrivains, destructeurs de toute révérence divine, à la tête desquels se plaçait Rabelais.

A côté de l'école religieuse de la réforme française, dans le même temps, une autre était née qui n'eut avec elle de traits communs que l'esprit de révolte contre l'Église et ses lévites, et ce grand goût de liberté et de renouvellement, sceau providentiel du seizième siècle. C'est ce qu'on peut appeler l'école des philosophes railleurs qui flottent entre la doctrine romaine et sa fille émancipée, mais qui se moquent au fond de l'une et de l'autre, et ne respectent pas plus le rabat du ministre que la robe du moine; race d'esprits qui apparaît toujours sur le champ de batailles, dans les luttes de l'intelligence humaine.

Plus calmes, plus exempts de passions, plus indifférents surtout, plus égoïstes peut-être que la multitude, des hommes nombreux se comptent alors dans les rangs de la société instruite, qui frappés à la fois des vices excessifs, auxquels on fait la guerre, et des exagérations passionnées de l'opposition, ne se trouvent de sympathies pour aucun des partis en présence. Ils s'impatientent

des excès de tous, et peu attirés vers l'examen du fond de la querelle, ils finissent par en respecter aussi peu l'objet que les résultats. Des goûts de plaisir, des inclinations doucement paresseuses, quelquefois l'amour d'études paisibles, expliquent chez beaucoup cet éloignement pour la lutte passionnée qui les blesse dans leur nature intime, et dans le tour favori de leur pensée.

Parmi ces hommes il s'en trouva un qui était doué d'une vive imagination, d'un admirable talent d'observateur et de peintre. Celui-là descend dans la lice, et aux applaudissements d'une foule spirituelle, mal croyante, légère de foi et de moralité, il se moque de tout et se fait le satirique universel, l'agresseur tour à tour violent, nonchalamment ironique, ou bouffon, de toutes les puissances, de toutes les opinions en crédit, de toutes les sottises régnantes, de toutes les habitudes pernicieuses ou utiles, de tous les savoirs, comme de toutes les ignorances, de l'impie et du dévot, de l'idée sainte en même temps que de son idolâtre figure. Apôtre déguisé d'un seul Dieu qu'il barbouille de lie, afin que le voyant ainsi personne n'en prenne ombrage, il élève l'autel du bon sens sur les débris de tous ceux qu'il a renversés comme par mégarde, dans les vertiges grotesques de sa prétendue ivresse; il se fait pardonner le sérieux du fond par la folie de la forme, la raison et la vérité par

les masques burlesques qu'il leur applique, évite le bûcher en redoublant d'extravagance, et met de son parti les mœurs des forts en les flattant par un cynisme et une grossièreté sans mesure.

Ce personnage aux formes insaisissables avait fait beaucoup de métiers. Moine défroqué, savant humaniste, prêtre, médecin, secrétaire d'un prélat, licencieux et téméraire comme son siècle, F. Rabelais était tout ensemble l'homme le mieux doué pour bien voir et le mieux placé de son temps pour voir beaucoup, dans une période où il y avait tant à voir. Il jeta pêle mêle dans ses fantastiques romans, ses expériences et les souvenirs sans nombre de sa carrière aventureuse, les méditations philosophiques de l'érudit, maître d'une vaste lecture, et la sagesse pratique de l'homme bien né et plein de sens. La littérature française, claire de nature comme sa langue, est une maigre pâture pour le génie des commentateurs; mais Rabelais à lui seul a exercé plus de sagacités que les écrivains tous ensemble des trois grands siècles littéraires de la France; de son vivant déjà le commentaire l'a reconnu pour son bien, et l'a pris au corps; et à cette heure-ci son œuvre grossie d'annotations et de scolies, remplit de gros tomes qui décuplent son volume naturel. Rabelais est à cet égard le Dante de notre littérature, il l'est encore à un autre titre.

Le curé de Meudon est l'*omnis homo* du monde de l'intelligence ; chacun lui fait honneur de quelque grande vue, de toute une science divine, de pressentiments incroyables. Quelles méthodes d'enseignement n'a-t-il pas déjà indiquées et que ne lit-on pas jusque sous sa grimace d'ivrogne? Rabelais est tout, il est chrétien. L'heureux moqueur, il a fait rire ceux qui brûlaient de moins audacieux que lui, il a passé entre les bûchers, et la mort l'a tranquillement endormi au milieu de son presbytère dans des jours où les téméraires comme lui mouraient rarement dans leur demeure. Destinée unique d'un écrivain ; nous allons à cet oracle si prodigue d'immondes gaîtés, chercher des appuis pour nos opinions les plus sérieuses ; nous sommes bien aises de retrouver notre thèse enveloppée dans une de ses énigmes, nous le citons avec quelque vanité et plus volontiers que Pascal.

Mais voyons ce qu'on pensait de Rabelais au quartier général de la réforme. Rabelais a fait un mal incontestable à l'Église romaine, non pas que ce fût une hardiesse bien nouvelle que le mépris jeté sur les scandales de l'épiscopat et de la vie monastique, mais les brocards rabelaisiens ne s'arrêtaient pas à la soutane du prêtre, ils allaient au cœur de la foi catholique et détruisaient les plus sûres défenses de l'édifice sacré en ruinant les

uns après les autres ces respects traditionnels qui écartaient du sanctuaire les regards du troupeau. Le curé soulève tous les voiles, et sous quels aspects fait-il apparaître ces vénérés mystères de l'Église ! Quelles grotesques mascarades ! et les masques eux-mêmes, quelles sanglantes satires ! La réforme osait autant, davantage même, et ses attaques tout autrement précises avaient déjà de terribles effets ; mais bon nombre d'esprits plus froids, que l'enthousiasme religieux ne pouvait séduire, sans passer à l'autre camp, désertèrent l'étendard de saint Pierre, qui n'était plus pour eux qu'une ridicule guenille souillée d'ordures ; ainsi Rabelais la leur avait-il fait voir.

A ce compte la réforme dut beaucoup à l'école pantagrueline, car plus d'un écrivain, à commencer par l'élégant et hardi Des Perriers, travailla à la même besogne que le curé de Meudon, mais on se tromperait si l'on croyait que Calvin s'en réjouît et tînt Rabelais pour un frère d'armes. D'un coup d'œil il comprit la juste portée d'un pareil secours, jamais il ne contracta d'alliance avec l'irréligion, si puissant auxiliaire qu'elle lui fût en apparence, et Rabelais fut tout d'abord pour lui un dangereux ennemi de la foi chrétienne. On ne peut douter, en suivant, soit dans la littérature, soit dans les événements, l'histoire des esprits en France au seizième siècle, que le parti des incré-

dules réuni à celui des indifférents ne fût immense, bien qu'il se mêlât ostensiblement aux débats du zèle; et s'il faut reconnaître que l'esprit de Rabelais est un fruit de son temps, on peut sans risque d'erreur admettre que ce fruit, fécond à son tour, contribua pour sa grande part à multiplier dans tous les rangs de la société, l'espèce déjà si nombreuse des sceptiques. Que l'on voie dans maints endroits de Gargantua et de Pantagruel, la seule satire de la théologie et des docteurs de l'Église, c'est là une opinion facile à établir, grâces aux tours équivoques, aux traits à double tranchant de l'auteur; mais qu'on ne s'imagine pas que la masse des lecteurs s'arrêtât à ces apparences: elle avalait le breuvage jusqu'au fond du vase. Les réformateurs plus que d'autres avaient intérêt à s'y tromper, ils ne s'y trompèrent point.

Les livres de dévotion du quinzième siècle et du seizième, mêlent les plus scandaleux ridicules aux sujets les plus respectables. Rabelais s'en moque; à la bonne heure, mais le lecteur ne devine point la satire et ce qu'il y a de plus clair pour lui, c'est dans la généalogie de Pantagruel une parodie bouffonne de la généalogie du Christ. « Et le premier fut Chabroth, qui engendra Sarabroth, qui engendra Faribroth, qui engendra Hurtaly, qui fut beau mangeur de soupes... »

Aux yeux de Calvin et des siens, ce devait être là une profanation sans excuse. Et ne pense-t-on pas qu'il dut avoir horreur de cette argumentation amphibologique, qui peut au besoin être entendue comme une saillie remarquable contre la croyance à l'infaillibilité papale! Le romancier a raconté la burlesque naissance de Gargantua qui arriva au monde par l'*aureille senestre* de sa mère Gargamelle, et il se doute bien que son récit trouvera des incrédules, il gourmande ces petits croyants. « Ung homme de bien, « dit-il, » ung homme de bon sens croit toujours ce qu'on lui dit, et qu'il trouve par escript : Ne dict Salomon, Proverbe XIV *Innocens credit omni verbo?* Et saint Paul 1 Cor. XIII. *Charitas omnia credit.* « Pourquoy ne le croiriez-vous? Pour ce, dictes-vous, qu'il n'y ha nulle apparence. Je vous dy que, pour ceste seule cause, vous le debvrez croire en foy parfaicte. Car les sorbonnistes disent que foy est argument des choses de nulle apparence. Est-ce contre nostre loy, nostre foy, contre raison, contre la saincte Escripture? De ma part, je ne trouve rien escript es bibles sainctes qui soit contre cela. Mais si le vouloir de Dieu tel eust esté, diriez-vous qu'il ne l'eust pu faire? Ha! pour grâce, n'emberelicoquez jamais vos esperitz de ces vaines pensées. Car je vous dy que à Dieu rien n'est impossible. Et, s'il voulait, les

femmes auroyent doresnavant ainsi les enfans par l'aureille. Bacchus ne feut-il pas engendré par la cuisse de Jupiter? Rocquetaillade nasquit-il pas du talon de sa mère? Crocquemouche de la pantoufle de sa nourrice, etc., etc. »

Tout cela est peut-être une raillerie d'un grand sens contre certains arguments sorboniques; mais en vérité, n'en ferait-on pas aussi bien quelque moquerie contre la foi aux mystères chrétiens? Ces lazzis ne seraient d'ailleurs que d'innocentes pasquinades sans intention, encore n'y avait-il pas lieu à être très-édifié de cette sacrilége et étrange mêlée de Salomon, de Bacchus et de Crocquemouche. Le scandale demeurait dans la forme quand il n'eût pas été au fond. Le réformateur vit clairement que nulle passion, nulle violence de ses adversaires ne déroberait autant d'âmes à ses prises que cette dissolvante raillerie qui confondait tout dans un vaste sujet de doutes moqueurs. Si la réforme, d'ailleurs, ouvrait à l'intelligence de la foule les trésors sacrés, ce n'était pas pour qu'on y plongeât des regards irrévérents et des mains profanes. La colère de Calvin contre ces railleurs prouve de reste quelle puissance il leur reconnaissait. « Les autres comme Rabelais, Des Perriers et beaucoup d'autres que je ne nomme pas pour le présent, après avoir goûté l'Évangile ont été frappés d'un même aveuglement. Les chiens

dont je parle pour avoir plus de liberté à desgorger leurs blasphèmes sans repréhension, font des plaisants : ainsi voltigent par les banquets et compagnies joyeuses, et là en causant à plaisir ils renversent en tant qu'en eux est, toute crainte de Dieu. Vray est, qu'ils s'insinuent par petits brocards et farceries, sans faire semblant de tascher, si non à donner du passe temps à ceux qui les escoutent ; néantmoins leur fin est d'abolir toute révérence de Dieu. » Que ce fut ou non leur fin, le résultat devait être et fut tel : de là ces étranges rires que l'on entend en France tout le long du seizième siècle, mêlés aux voix énergiques des réformateurs, aux cantiques des protestants, au chant des processions, au bruit des violentes colères de la théologie et aux cris sinistres du fanatisme qui égorge, et des victimes qui appellent vengeance.

Le mal dès lors ne fit que croître, car le crédit de Rabelais ne diminuait nullement, et ses cendres se trouvèrent singulièrement fécondes. Il n'y a donc pas à s'étonner si les successeurs de Calvin étaient disposés à s'irriter au moindre aperçu de satire libertine. Or, malgré des pages très-vives contre l'incrédulité de Rabelais, contre l'athéisme de Des Perriers, qu'Estienne fait mourir comme un athée frappé par la colère divine, l'*Apologie* et les *Dialogues* sont marqués du sceau rabelai-

sien quant au style et à certains procédés de plaisanterie : l'imitation est souvent flagrante, mais surtout dans la cynique et évidente prédilection de l'auteur pour les récits cruement graveleux et grossiers. Rien n'est moins propre, non plus, il faut l'avouer, à entretenir « la révérence de Dieu » que les propos spirituellement ou burlesquement impies qu'il cite à titre de blasphèmes et inepties monastiques.

La vogue populaire qu'obtint l'*Apologie* irrita à proportion les catholiques, et ceux-ci tournant contre le calvinisme les succès de leur ennemi, appelèrent Estienne le *Pantagruel de Genève*, le *Prince des Athées*. C'est là ce qui aigrit sans doute contre lui les chefs de l'Église genevoise : la nature des reproches qui lui furent adressés l'indique suffisamment, car on insista sur les odieuses qualifications qu'il s'était attirées. Il est croyable qu'il y avait une arrière-pensée dans les rigueurs déployées contre lui avec assez d'affectation : en se séparant ainsi d'un médisant railleur, on se mettait à l'abri des coups tirés contre lui, et on paralysait dans les mains de l'ennemi l'arme dont il avait cru s'emparer. Estienne paya un peu pour les facétieux mal avisés, comme Servet avait payé pour les théologiens téméraires.

Les bibliographes et les dictionnaires bibliographiques se copient mutuellement pour attri-

buer à Henry Estienne ou à Théodore de Bèze et préférablement au premier le *Discours merveilleux de la vie, actions et déportements de la reine Catherine de Médicis.*[1] Cette opinion que M. Renouard lui-même trouve fort vraisemblable, n'a pour tout fondement que le titre du pamphlet qui promet abondance d'anecdotes scandaleuses. Si on avait lu au delà des premières pages on n'aurait pas placé, comme on le fait toujours, à la date de 1574,[2] un ouvrage qui n'a pu être écrit qu'à une époque précise de l'année 1575 ; on aurait reconnu que rien ne rappelle moins l'auteur de l'*Apologie pour Hérodote* que cet écrit, tout politique, et dans lequel il n'est question que de la longue liste des crimes publics et non privés de Catherine[3]. Se bornant au côté tragique de l'histoire, l'écrivain n'insiste sur aucun détail graveleux, il ne parle pas même de la visite de Catherine au cadavre de Soubise le lendemain de la St-Barthelémi. *Le Discours merveilleux* lancé dans le public entre la mort de Charles IX et le retour d'Henri III à Paris, était un premier acte du parti

[1] Cet écrit se trouve dans le *Recueil de diverses pièces servant à l'histoire de Henri III.*

[2] M. Renouard s'étonne avec raison de cette erreur, car la première édition porte la date positive de 1575.

[3] Le mot de *déportement* lui-même ne signifie encore ici que *fait*, et correspond à notre *errement* actuel. Vers la fin du siècle seulement, il commence à être exclusivement injurieux.

des politiques qui réunissait contre la reine et Henri III, les nobles catholiques et protestants autour du duc d'Alençon encore prisonnier de Catherine ainsi que le roi de Navarre. Le but de ce pamphlet est de montrer Catherine visant tout le long de sa vie à anéantir la noblesse française, et la St-Barthelémi elle-même n'ayant pas d'autre portée. L'auteur ménage avec une intention marquée les gentilshommes catholiques qu'on a vus les plus animés contre les huguenots; il lave même les Guises du complot de la St-Barthelémi pour en charger uniquement Catherine, représentée comme le patient et ambitieux assassin de la noblesse de France. Au milieu des détails de cette accusation, on attire habilement l'intérêt sur les princes prisonniers, sur le duc d'Alençon, en particulier, désigné comme le sauveur de la patrie; le roi de Navarre est à peine nommé. A la fin du *Discours*, après un long parallèle entre la vie de Brunehaut et celle de Catherine, l'écrivain remettant à Dieu le châtiment de la reine, appelle la délivrance de Clotaire et adresse aux Français dans une péroraison vigoureuse cette exhortation très-claire : « Que Brunehaut ne nous fasse plus partir notre héritage au tranchant de l'épée. Qu'elle ne nous mette plus en tête, pour nous faire entretuer, que nos frères sont bastards, illégitimes et autres que vrais Français. Enfin, comme vous

voyez, elle ferait mourir l'un et l'autre. Marchons donc tous d'un cœur et d'un pas. Tous, dis-je, de tous estats et qualitez, gentilshommes, bourgeois et païsans, et la contraignons de nous rendre nos princes et seigneurs en liberté. A vous, Messieurs de Paris, l'occasion se présente pour acquérir cet honneur. N'endurez donc qu'autre vous y prévienne, vostre ville est la capitale de ce royaume, le siége de nos roys et princes. Permettrez-vous donc qu'ils soyent prisonniers dans l'enceinte de vos murailles? Que ceux qui de si longtemps vous gardent votre liberté, soyent captifs en lieu où vous ayez puissance de les délivrer? Brunehaut ait retraite chez vous et que Clotaire y soit prisonnier? Je scay, Messieurs, que vous n'en ferez rien. Dieu par sa providence a voulu qu'elle les ait menez en une franchise, les pensant mener en une prison. Car vous vous ressouviendrez, je m'assure, de votre ancienne valeur, vous prendrez vos armes, vous irez droit aux prisons où l'on les tient, vous les arracherez d'entre les mains de cette maudite Brunehaut, et n'y aura closture, murailles, treillis ni garde qui empêche ou retarde cette entreprise. Ainsi ces pauvres princes, etc.[1] »

Il n'y a rien là de H. Estienne, non plus que

[1] *Recueil de diverses pièces servant à l'histoire de Henri III.* Cologne, 1683; in-12, p. 717.

dans le reste de cette brochure, qui est d'un publiciste habile, et pour la facilité et la vigueur, appartiendrait plutôt à quelqu'un des auteurs de la *Satire ménippée*, et même à Théodore de Bèze, si l'intérêt politique n'y dominait à tout instant l'intérêt ecclésiastique que lui ne sacrifia jamais.

IV.

PHILOLOGIE FRANÇAISE.

S'il fallait en croire une liste donnée par La Croix du Maine, sans indication de lieux ni de dates, et reproduite par Senebier et les biographes des Estienne, Henri aurait écrit sur la langue française près de dix ouvrages. Mais il y a d'évidentes méprises dans ce catalogue, d'ailleurs très-vague; plusieurs des traités signalés sont simplement des fragments de ceux que l'on connaît, et d'autres n'ont jamais existé, ou tout au moins n'ont jamais été vus par les bibliographes qui ont le plus manié de vieux volumes.[1] On

[1] Le dernier biographe des Estienne s'exprime ainsi sur la liste de ses ouvrages : « Je ne me rappelle pas en avoir vu aucun, ni en poésie

peut être fondé à croire que cette partie des œuvres du grand philologue se réduit aux trois ouvrages dont il me reste à parler : le *Traité de la conformité du language françois avec le grec*, le *Projet de la Précellence du language françois*, et les *Dialogues du language françois italianisé;* encore renferment-ils beaucoup de points de vue communs et d'idées répétées.

Le *Traité de la conformité du language françois avec le grec*[1] est le premier en date des traités de philologie française de notre auteur. Il l'écrivit en

ni en prose, et Maitaire ainsi qu'Almeloveen, chez lesquels je trouve rapporté ce témoignage de La Croix du Maine, n'ajoute rien qui le puisse confirmer. » *Ann. des Est.*, II, p. 132.

La Croix du Maine a tiré sans doute du passage suivant des *Dialogues du nouveau langage françois italianisé*, l'indication de quelques-uns de ces écrits, qui n'ont existé qu'en projet ou à l'état d'ébauche : *Philausone*, l'un des interlocuteurs, raconte que « H. Estienne devait publier un traité intitulé : *le Correcteur du mauvais langage françois* que luy mesme aurez faict imprimer à Paris. Et mon espérance (qu'il le publiât) n'eust été vaine si après avoir jà baillé le commencement mis au net pour estre mis sur la presse, un catarrhe ne l'eust desbauché. Et croy qu'il estoit aussi après quelques observations des termes de l'ancien langage françois. — *Celtophile.* Dont vient que depuis il ne les a point mis en lumière ? — *Phil.* La raison est (comme je croy) qu'il a esté occupé à escrire choses beaucoup plus grandes.... etc. » *Philausone* ajoute qu'Estienne devait se remettre à ses ouvrages projetés, et c'est là ce qui a trompé La Croix du Maine. Voir les *deux Dialogues du langage françois italianisé.*

[1] *Traicté de la conformité du language françois avec le grec divisé en trois livres.... avec une Préface remontrant quelque partie du désordre et abus qui se commet aujourd'huy en l'usage de la langue françoise. En ce Traicté sont descouverts quelques secrets, tant de la langue grecque que de la françoise, duquel l'auteur et imprimeur est* Henri Estienne, *fils de feu* Robert Estienne; in-8°.

1566 ou 1567, pendant qu'il travaillait à son *Thesaurus*, au milieu d'une de ces maladies auxquelles il était sujet, et dont les médecins, dit-il, n'ont fait aucune mention, savoir : un « dégoustement de ses actions accoutumées, qui l'a contrainct de chercher appétit en des nouvelles. » Alors il venait d'être privé « de la doulce et heureuse compagnie avec laquelle Dieu l'avoit conjoinct par le lien qui est entre les chrestiens le plus estroict.[1] » Pour se distraire, il reprend cette thèse, qu'il avait avancée quelque part, au grand murmure des savants, que le français a plus d'affinités avec le grec que le latin lui-même. Or, comme à ses yeux le grec est la reine de toutes les langues, en prouvant son dire il prouvera une chose bien glorieuse pour le français; mais il veut bien qu'on l'entende, pour ce français « pur et simple, n'ayant rien de fard ni d'affectation, lequel ni le courtisan n'a point encores changé à sa guise, et qui ne tient rien d'emprunt des langues modernes. »

Estienne découvre partout des analogies dans la syntaxe et le vocabulaire des deux langues, et il en découvrirait bien d'autres, dit-il, « dans le vieil françois en l'épluchant. » Il en voit de frappantes dans l'emploi de notre article partitif et du

[1] Voyez une élégante et agréable lettre d'Estienne à M. de Mesme en tête du *Traité de la conformité*.

quelques-uns tirent de κάρη, la tête, et d'autres de saint Acaire, auquel on menait les acariâtres en pèlerinage pour les guérir, Estienne ne met pas en doute que « nos ancestres n'aient canonisé plusieurs mots grecs en faisant des saincts, ayant chacun office correspondant à la signification desdits mots. » C'est de cette sorte qu'ils ont institué saint Georges patron des laboureurs, γεωργός, et que du verbe μειδιᾶν (*rire*) « ils ont fait saint Médard, lequel, soit qu'il ait bon jeu, soit qu'il ait mauvais jeu, est tenu de rire toujours à tous venants, mais seulement du bout des dents. »

Voici d'autres origines : *Bailler* (donner), de βάλλειν ; *badault*, peut-être de βάταλος (efféminé) ; *baston*, de βάκτρον ; *crémalière*, de κρεμᾶσθαι ; *pantoufle*, de πᾶν et φαλλος, c'est-à-dire tout liége. *Sac*, il n'a pas de peine à le trouver en grec, puisqu'il l'eût trouvé dans la langue de tout pays, apporté par les Phéniciens, selon l'expression de M. Ampère, dans les ballots de cette nation marchande. Estienne s'en va chercher aussi en Grèce l'origine si clairement germanique du mot *guerre*. Il le fait venir de γερρον, bouclier des Perses. Les origines germaniques du langage et du peuple français étaient presque absolument méconnues. C'est Hotman, on l'a vu, à qui revient l'honneur scientifique d'avoir avancé et soutenu les unes et les autres. [1]

[1] Voir ces *Etudes*, T. II, p. 27.

Si l'on extrait de ce catalogue les termes d'art et de science, les mots qui se rattachent au christianisme, grec de langage avant d'être latin, un assez bon nombre de mots dont l'étymologie prochaine est germanique et latine, il reste une poignée d'étymologies qui peuvent provenir du grec sans l'intermédiaire du latin, justement dans la proportion de l'influence qu'ont pu exercer sur les Gaules les Phocéens de Marseille. Cela est peu, auprès de ce grand nombre d'origines purement latines qu'Estienne lui-même indique dans son livre *De latinitate falsò suspecta*.

Au reste, Estienne ne songe pas, dans son traité, à conclure au parentage des deux idiomes; leur conformité est tout ce qu'il veut établir à l'honneur du français, et il n'en indique pas une seule cause. C'en est peut-être une, et digne d'un examen philosophique, que les rapports d'esprit et de caractère entre les deux races; mais c'est de quoi Estienne ne s'occupe pas; au fond son point de vue est dépourvu de toute portée sérieuse.

L'admiration patriotique de H. Estienne pour la langue française allait jusqu'à l'enthousiasme, et il n'est pas sans intérêt de voir l'homme du seizième siècle qui avait pénétré le plus profondément dans les entrailles des idiomes antiques, élever avec une si énergique vivacité la bannière

d'un idiome moderne. Peu s'en fallait qu'il ne sacrifiât à sa protégée ce grec qui dans son enfance l'avait rempli d'une si brûlante convoitise. Parfois même il se laisse aller à quelque infidélité; le respect, cependant, et un peu de terreur l'arrêtent alors et le font hésiter. Mais contre les prétentions rivales des autres langues, il reprend tout son feu, et à la façon des héros de son Homère, il poursuit de railleries et de défis méprisants les Espagnols et les Italiens qui entreprennent de disputer aux Français sur quelque point la supériorité et l'excellence.

Son *Projet de la Précellence*, et ses *Dialogues sur le language françois italianisé*, sont exclusivement dirigés contre l'italien, et remplis de cette âpre et bizarre passion. Il y procède avec toute la colère et la verve méprisante que nous avons remarquées dans la polémique religieuse et politique du seizième siècle : il est impitoyable comme les prédicateurs protestants, et ne traite pas le langage d'Italie avec beaucoup plus de modération que ceux-ci ne traitaient l'Église romaine. Ces deux sortes de haine s'associent chez l'apologiste d'Hérodote; elles sont encore exaltées par le crédit, odieux aux Français, qu'obtenaient à la cour les Italiens de Catherine de Médicis, jusqu'à y mettre de mode leur jargon involontaire. Il est grandement fâcheux que les travaux d'Estienne

sur le français n'aient pas eu une origine plus paisible, plus scientifique; la sagacité, la finesse de ce grand critique, et son immense lecture, appliquées à l'analyse et à l'histoire du langage français, auraient tout autrement servi sa cause que les vaines querelles où il a prodigué beaucoup de science et d'esprit.

Sous le rapport du style, ces deux livres, le premier surtout, sont sans contredit les chefs-d'œuvre d'Estienne, qui tient, on a déjà pu en juger, une place honorable parmi les écrivains spirituels du siècle de Rabelais et de Montaigne. Il déploie une diversité de formes très-piquantes et assurément très-difficiles en un pareil sujet; et ses transitions sont assez heureuses pour que ces écrits soient encore des livres d'une lecture amusante. Ce mérite et celui des considérations instructives que l'on rencontre dans le cours de l'ouvrage, justifieront, je pense, une analyse d'ailleurs succincte des deux derniers écrits de H. Estienne sur notre idiome.

Le *Project du livre de la Précellence* [1] n'est bien réellement qu'un projet: c'est le programme développé d'un traité que l'auteur s'était chargé d'écrire, pressé par Henri III, alors son patron, qui

[1] *Project du livre intitulé: De la Précellence du language françois.* Paris, chez Mamert-Patisson, 1579, in-8°, 327 pages.

voulait retrouver dans un traité suivi les discours dont Estienne l'avait entretenu dans leurs fréquentes conversations sur le langage français, que le prince lui-même aimait fort, peut-être parce qu'il le parlait avec excellence.

Après quelques escarmouches contre les cerveaux légers qui mettent leur langue d'Italie pardessus le grec, et cherchent en fanfarons querelle aux Français, le philologue arrive enfin au moment où « il faut ruer les grands coups de part et d'autre. » Il s'agit de savoir, tout le débat est là, lequel des deux idiomes est le plus grave, lequel est le plus gentil et de meilleure grâce, lequel est le plus riche. On voit bien qu'Estienne triomphe déjà sur les trois points. On verra bientôt ce qu'il entend par cette gravité qu'il ne définit pas. Si l'on avance que le français est dépourvu des accents qui la donnent, déjà en cela inférieur au langage accentué des Italiens, lequel abonde au contraire en syllabes bien posées et de large mesure, Estienne répond que « tout ce qui se prononce lentement, ou posément, ou pesamment, ne se prononce pas gravement, et qu'il est requis en quelques endroits pour la gravité, que les paroles semblent aller de roideur... Enfin que comme il est plus seigneurial d'user de peu de paroles, ainsi les plus courtes, et qui sont le plus tost prononcées, sentent mieux leur gravité en quel-

ques endroits.[1] » De plus, le français a si bien une prosodie, qu'il aura quand on voudra des vers métriques. C'est une prétention qu'eurent pour leur langue plusieurs poëtes du siècle, Baïf entre tous. Estienne, au fond, est d'avis qu'ils s'en tiennent aux vers rimés, et son amour-propre national tout seul voit un hexamètre et un pentamètre dans ces deux vers imités de Martial :

Aube réveille le jour : pourquoy nostr'aise retiens-tu ?
César doit revenir : aube réveille le jour.

C'est avec la même prévention qu'il oppose Ronsard à l'Arioste dans une imitation de Virgile par les deux poëtes; mais il triomphe réellement quand il met en regard la prose française de Blaise Vigenère et celle de l'italien Giorgio Dati, visant toutes deux à rendre l'énergique latin d'un discours de Tacite. Il est alors très-bien reçu à s'écrier : « Combien est viril le son de ces paroles françaises, et combien mort celuy des paroles italiennes.[2] » Mais les exemples isolés ne suffisent pas dans ces sortes de discussions; il les faudrait nombreux et équitablement choisis.

Voilà pour la gravité : le français est maître; il l'est encore en fait de bonne grâce et de gentillesse. Les sonores et harmonieuses voyelles *a* et *o*,

[1] *Project de la Précellence*, p. 15.
[2] *Idem.* p. 36.

désinences habituelles de l'italien, semblent lui donner un avantage. Estienne le lui dispute encore. « Je responds, » dit-il, « que si la gentillesse du language doibt estre mesurée par le contentement et délectation de l'oreille délicate, ils se trouveront bien loin de leur compte, veu qu'il n'y a chose où la variété soit plus requise qu'en ce qui doit donner plaisir à ce sentiment.[1] » Quant aux gentillesses, pour une nous en avons deux qu'ils n'ont point, et leurs meilleures ne valent pas les nôtres ; pas même, au gré d'Estienne, leurs caressants diminutifs. Ils sont doux, il en convient ; mais ajoute-t-il bien vite, la douceur exclut volontiers la gravité : *honorable* est plus grave que *honorevole*. D'ailleurs, « aucuns ont dit qu'Hélesne eust été plus belle si elle n'eust pas été si blanche. » Ce n'est pas tout. Parmi « les petites mignardises esquelles le français a si bonne grâce, » les diminutifs tiennent le premier rang ; il en a meilleure provision et de meilleur aloi que l'italien, qui abuse sans sujet de cette forme.[2] Estienne préfère même *oiselet* à *augelino*, il est plus doux. Tout à l'heure la douceur était une cause d'infériorité. Ces sortes d'inconséquences se ren-

[1] *Project de la Précellence*, p. 36.

[2] Exemple : *fratello*. On pourrait faire au français le même reproche, si c'en est un : plus d'un mot de son vocabulaire n'est que le diminutif d'un mot qui a disparu, comme *rameau*, de *ram ; oiseau*, de *oisel*.

contrent à toutes les pages du *Project*. Parmi les diminutifs français cités par Estienne, quelques-uns, bien regrettables, sont depuis longtemps perdus ou relégués dans les glossaires de localités. Tel est *sadinet*, de *sade*, dont il ne nous est resté que son contraire composé *maussade; tendrelet, enfançon, enfançonnet, doucelet*, etc.[1]

Enfin le français a un autre avantage, « un don sans lequel toutes sortes de bonnes grâces ont peu de grâce, c'est le don de briefveté. » Cela est juste et bien dit, mais cela aurait demandé d'autres pièces à l'appui que les citations de Baïf et de Desportes, auxquelles le philologue accorde une supériorité fort contestable sur les vers qu'il cite de Sannazar et de Pétrarque. Le poëte qui a mis dans le jour le plus admirable cette précieuse faculté de notre langue était encore à naître ; à défaut de Lafontaine, Estienne eût trouvé mieux dans Marot et dans Ronsard lui-même.

La richesse du français occupe à peu près tout le reste du livre ; Estienne procède à l'inventaire de notre idiome en propriétaire intéressé ; tout lui est richesse, et il lui arrive au besoin de faire fi-

[1] Estienne aurait pu dire que les poëtes ses contemporains en avaient forgé bon nombre. Les poésies de Remi Belleau, qu'on pourrait appeler le poëte des diminutifs, en présentent de charmants qu'il n'a pas tous puisés dans le vocabulaire en usage. Ses gorges *mignardelettes*, ses brebis *camusettes*, qui tondent les herbes *nouvelettes;* sa *bouchelette vermeillette* me paraissent de sa façon.

gurer dans ses *items* tel article plus d'une fois noté. Une langue n'est pas riche, si elle n'a avec le nécessaire et le superflu, le nécessaire « à rechange. » La langue française a l'un et l'autre. Son nécessaire est celui d'une bonne maison, ample et varié ; sous ce rapport elle est comparable au grec, à bon droit réputé riche par-dessus les riches. On en a vu la preuve dans le traité de la *Conformité*, et Estienne la reproduit contre l'italien, par l'exemple d'une série de phrases qui toutes expriment la même pensée ; mais c'est l'emploi du langage figuré qui fait les frais de ce luxe, et à ce compte la plupart des langues sont sur le pied d'égalité. On ne sait pourquoi les mots « de rechange, » pour parler comme le philologue, ne rentrent pas dans la classe du superflu, tandis qu'il met dans celle-ci des expressions fort nécessaires, quoique figurées et de seconde main. Si *niais* est passé réellement de l'argot des fauconniers dans la langue usuelle, où il ne signifie plus la condition de l'oiseau pris au nid avant son premier vol, il n'en est pas moins de première nécessité dans le vocabulaire des qualifications abstraites. S'il n'existait pas aujourd'hui, à coup sûr il le faudrait inventer. Quoi qu'il en soit de sa classification, Estienne cite de curieux échantillons du nombreux contingent de mots fournis au français par la vènerie et la fauconnerie, ces deux arts

dans lesquels excellait la France; car on « sait qu'auprès de ses rois les autres n'ont esté qu'apprentis en cest exercice. » Tels sont : *rendre les abois*, *curée*, *traces*, *routes*, *erres*, qui en vieux français avaient le sens encore peu populaire de nos *errements*, *hagard*, l'opposé de *niais; faire une gorge-chaude*, *prendre l'essor*, *fureter*, etc. *Débonnaire*, que d'autres analysent *de bon air* (*air* avec le sens étendu qu'on lui trouve quelquefois dans le vieux français), Estienne le fait venir avec plus de vraisemblance, il me semble, de *bonne aire*, de bon nid, c'est-à-dire de *bonne race*.

Les arts et les métiers ont à leur service dans le français un opulent arsenal de mots propres; on ne le conteste pas, et Estienne a tort de s'en faire un argument presque exclusif en faveur de sa thèse; car c'est là le fait des idiomes de toutes les nations, à proportion de leur naturelle industrie. Que de locutions pittoresques, bien sonnantes, bien appropriées, et surtout bien idiomatiques, se sont versées dans le langage commun par les portes des échopes et des ateliers. Aujourd'hui que le fonds pittoresque des langues va se desséchant toujours davantage, à mesure que grossit le lexique de l'abstraction, il semble que l'industrie avec ses développements inouïs et ses merveilleuses conquêtes, vienne bien à point pour réparer cet amaigrissement fatal à la poésie. Malheureuse-

ment cette espérance n'est pas permise, et la cause en est dans l'origine même des progrès industriels, dans la science qui les a provoqués et les continue. La science moderne doit assurément beaucoup à la régularité de ses nomenclatures méthodiques, et on ne saurait lui reprocher d'avoir puisé ses désignations hors de l'idiome commun; elle n'eût fait autrement que compromettre celui-ci.[1] Mais il résulte aussi de sa terminologie toute grecque d'ordinaire, et chargée de cette désinence monotone *ique* aussi peu grecque, d'ailleurs, que française, que ses inventions, son mouvement, les révolutions qu'elle a faites dans les arts et les métiers, seront presque entièrement perdus pour la langue commune, jusqu'à ce, du moins, que les praticiens (ces ignorants de la science), aient fini par altérer assez les mots techniques pour leur donner un tour et une physionomie nationales. La portion lettrée de la société, si nombreuse aujourd'hui, sans doute pourra s'accommoder de plusieurs désignations de la science moderne; mais ce ne seront pas des conquêtes pittoresques que celles-là, et je ne sais trop si elles sont désirables.

Selon Estienne, le Français pourra battre monnaie quand il voudra; il est taillé à merveille pour

[1] N'est-il pas malheureux que l'*animation* d'une plaie n'ait pas eu de bonne heure sa désignation scientifique?

forger des vocables, et de toute ancienneté il a imité en cela la liberté des Grecs. Que de beaux mots n'a-t-il pas composés à l'aide de *for*, ce descendant du latin *foras : forligner*, *forclore*, *forsené* (forcené), *forjuger*, *forconseiller*, *forpayser* (errer hors du pays), etc. Cela étant, conclut Estienne, qui se fait ici le champion des hardiesses de Ronsard et de son école, « nous aurions bien faute de cueur (encore que nostre nation ait plustost faute de toute autre chose que de cela) si nous ne poursuivions nostre pointe. » On disait jadis *fervestus*, comme Homère (χαλοχ(τωνες); on dit bien *court vestu*, pourquoi ne dirait-on pas *porte-ciel*, d'Atlas, *porte-peine*, *porte-labeur*, d'Hercule. « Il ferait beau voir que nous eussions fait un composé pour un crocheteur, en l'appelant *portefaix ;* pareillement pour un paresseux, en l'appelant *fainéant*, et que nous vousissions demourer courts quand il serait question d'honorer la mémoire des gens de bien de quelque bel épithète ! [1] »

La prétention est naturelle, et Estienne s'étonne de bonne foi. Nul lettré, au fait, ne se serait avisé au seizième siècle de répondre qu'il manquait une chose à ces beaux mots si regrettés : la sanction populaire. Le peuple, après tout, ne se souciait nullement d'Hercule ni d'Atlas, prétextes de ces compositions ingénieuses. Malgré

[1] *Project de la Précellence*, p. 124.

l'admiration presque unanime de tous les lettrés, l'industrie inventive de la Pléïade est demeurée sans fruit, non parce que leur muse en français parlait grec, ce qui d'ailleurs n'est pas si fréquent, mais parce que son procédé de composition s'exerçait sur des idées pour la plupart aussi étrangères que la mythologie, au gros de la nation.

Estienne n'est pas moins disposé à faire des divers dialectes français des sources de richesses pour son langage, mais c'est à condition que les provinciaux revêtent le vrai costume de France, par exemple que les Picards laissent en entrant leur *ch*. Le plus souvent, d'ailleurs, les mots en apparence étrangers des dialectes, ne sont autre chose que de vieux mots français.[1] Notre philologue avait pu s'assurer de la justesse de sa remarque dans le vocabulaire de Genève et de ses environs, composé pour la grande part de débris très-souvent regrettables du vieux français. Celui-ci, en effet, était arrivé au seizième siècle déjà dépouillé de maintes bonnes pièces de son avoir, qu'Estienne et du Bellay voulaient faire respecter avec raison, car il était encore temps. « Le vieil langage, » dit Henri, « est au moderne comme serait à un riche homme, outre les autres biens, un grand chasteau qui aurait esté de ses ancestres, et auquel trouvant quelques beaux membres, encore

[1] V. Gaudy, *Glossaire genevois*, 2e édit.; Genève, 1827; 1 vol. in-8°.

que bastiment faist à la façon ancienne, il ne le voudrait laisser du tout déshabité. [1] »

Estienne regrette entre autres plusieurs adjectifs, tels que *pourprin*, *marbrin*, et surtout *nouvelière:* « En pourra-t-on excogiter un, » s'écrie-t-il, « plus beau de fortune que de l'appeler nouvelière; » parmi les verbes: *borgnoyer* (regarder de côté), *rayer* pour jaillir: « le sang lui rayait par la bouche »; *ombroyer*, faire ombre; *enflescher*, percer de flèches.

Après cela, Estienne se décide à reconnaître le latin comme une des sources où le français a puisé, mais il n'insiste pas trop sur ce point; sa thèse de la conformité avec le grec le gêne évidemment. Il observe très-bien que les mots dérivés du latin ne rappellent pas tous de prime face leur origine. Mais sa remarque est en contradiction avec le singulier reproche qu'il a fait précédemment à l'italien, d'altérer ses originaux latins. « Comment, » disait-il, « est-il possible de persuader que ce langage qui dépravе ainsi sa belle origine demeure aussi beau, et ait aussi bonne grâce que le nostre, qui se garde bien de lui faire ce tort. »

Enfin, comme une dernière richesse de sa langue, Estienne note les proverbes avec nombre d'exemples et de commentaires. Cette portion du

[1] *Project de la Précellence*, p. 147.

livre n'est pas la moins piquante, car personne ne se refusera à reconnaître avec le philologue « combien les beaux proverbes bien appliqués ornent le langage de ceux qui d'ailleurs sont bien emparlez. » Nulle part, en effet, notre langue ne se présente avec plus de relief, aussi vive, aussi courte, aussi éloquente, énergique et spirituelle que dans ces antiques joyaux respectés par les révolutions qui ont transformé le patrimoine de notre langue. Je citerai quelques-unes des soixante expressions proverbiales aujourd'hui perdues ou transformées dont Estienne trouve les analogies dans le grec et le latin.

Mal attend qui ne parattend (c'est-à-dire n'attend jusqu'au bout).

Oiseau débonnaire de luy mesme se faict.

Il n'est orgueil que de povre enrichi.

Il n'est danger que de vilain.

Et comme illustration de celui-ci, cet autre, dont il serait bon d'avoir la date:

Nul n'est vilain si le cœur ne lui meurt.

Qui fol envoye, fol attend.

Povre homme n'a point d'ami.

Dieu donne le bœuf, mais non paz la corne (aide-toi, le ciel t'aidera).

Oncques amour et seigneurie
Ne se teinrent compagnie.

Ainsi Lafontaine a bien pu dire :

Notre ennemi, c'est notre maître,
Je vous le dis *en bon françois*.

Qui tost donne deux fois donne.

Petit don longuement attendu,
N'est pas donné, mais bien vendu... etc.

Le Traité se termine par une longue dissertation sur les termes techniques de l'art militaire à propos des copieux emprunts faits par l'italien au français, au dire d'Estienne, qui le prouve à sa manière.

Dans tout le cours du volume, Estienne ne dit pas un mot de ses *Dialogues du langage françois italianisé;* [1] Cependant il les avait publiés l'année

[1] *Deux Dialogues du nouveau langage françois italianisé, et autrement desguisé, principalement entre les courtisans de ce temps; de plusieurs nouveautés qui ont accompagné ceste nouveauté de langage; de quelques courtisanismes modernes, et de quelques singularités courtisanesques.* In-8° de 623 pages.

précédente (1578) ; car c'est alors, comme les registres du Conseil d'État de Genève en font foi, que commencèrent ses démêlés avec le Consistoire, et qu'il crut prudent de s'exiler à Paris. La lecture de l'ouvrage fait assez deviner la cause de ce silence. Les *Dialogues* s'attaquaient à forte partie, aux courtisans de Henri III, et indirectement à Catherine et à ses Italiens, et Estienne n'avait garde de réveiller le souvenir d'un livre qui pouvait lui nuire à Paris autant qu'à Genève. Il y a dans les *Dialogues* de la philologie et de la satire. Le but formel est de jeter du ridicule sur le jargon moitié français, moitié italien, qu'il était du bel air de parler à la cour, à l'imitation des favoris de la reine-mère. Estienne met en présence Celtophile, l'ami du pur français, et le courtisan Philausone, partisan du nouveau langage italianisé, et qui n'en parle pas d'autre.

La dispute s'engage entre les deux champions.

« *Celtophile.* Bonjour, M. Philausone, je suis fort joyeux de ceste rencontre, car j'avais délibéré de vous aller prier d'un plaisir. — *Philausone.* Bonjour à vostre seigneurie, M. Celtophile. Puisqu'elle s'allègre tant de m'avoir rencontré, je jouiray d'une allégresse réciproque de m'estre imbattu en ce lieu ; mais il plaira à vostre seigneurie piller patience, si je luy di qu'elle a usé en mon endroit d'une façon de langage qui n'a

point bon garbe. — *Celt.* Et la vostre aussi prendra patience si je luy di que je n'enten point son jargon quand elle me parle de *Bon garbe.* — *Phil.* Aimeriez-vous mieux que je vous disse : *Bon galbe?* car le vulgaire des courtisans parle ainsi ; mais vous qui avez si long-temps demeuré à Venise, pouvez-vous avoir souvenance de mot *garbo*, voire quand ce ne serait qu'à cause de la Malvoisie qu'on appelle *garbe?* Vous savez aussi que ce mot *garbo* se dit de ce qui a bonne grâce. — *Celt.* Vous avez donc voulu dire que la façon de langage dont j'avois usé en vostre endroit, n'a point bonne grâce. — *Phil.* Ouy vrayment ! — *Celt.* Et pourquoy avez-vous ainsi italianisé vostre langage, vous qui reprenez le mien? — *Phil.* Parce que maintenant l'usance des courtisans est telle, de mescoler des vocables italiens parmi les francès. — *Celt.* Mais je crois que ce sont vocables auxquels nous n'avons aucuns françois correspondans. — *Phil.* Vous croyez ce que vous ne devez pas croire, etc. [1] »

Voilà le patron de ces dialogues : Philausone hérisse son langage de ces nouveautés italianisées, et les défend contre Celtophile qui les attaque avec beaucoup de savoir et de verve mordante. « Mais dites-moi la vérité, » s'écrie enfin celui-ci, « pouvez-vous bien vous garder de rire, quand

[1] *Dialogues du nouveau langage*, p. 2.

gie pour Hérodote, d'anecdotes amusantes et volontiers assez lestes, qui, avec certaines digressions sur les caleçons des dames et sur quelques mots de signification graveleuse, furent sans doute les griefs du Consistoire de Genève contre ces fameux Dialogues.

Après cet aperçu sur les travaux et les écrits de H. Estienne, on pourra me demander encore, je le prévois, où est enfin la réformation, dans l'œuvre et l'action de cet homme. Je ne répondrai pas qu'elle est dans les satiriques attaques de l'*Apologie pour Hérodote* contre le clergé de l'Église romaine. Sans doute elle y a sa part, mais on a vu le calvinisme la renier à cause de son alliage; et à ce même titre, d'ailleurs, beaucoup de noms grossiraient la liste des écrivains de la réforme. L'influence de la révolution religieuse au milieu de laquelle H. Estienne nâquit et vécut, s'est exercée, il me semble, d'une manière plus originale et plus heureusement féconde sur le génie du critique et du philologue. Je la reconnais dans le début de ses études, que dirigea son père, déjà lui-même dédaigneux des routines; je la reconnais dans l'indépendance de ses investigations littéraires et dans la hardiesse de sa critique; dans ses croisades contre les superstitions fâcheusement mêlées alors au culte philologique de l'antiquité, et non moins enfin dans ses plaidoyers en faveur

de la langue nationale. Cette influence sur laquelle j'aurai à revenir, a été utile malgré ses excès, ses erreurs, ses puériles chicanes de détail; elle n'a pas faiblement contribué à empêcher l'étude des lettres anciennes, à peine réveillées, de tomber peu à peu dans un second sommeil. C'est à ces titres que la réformation peut réclamer H. Estienne, et se faire honneur de sa laborieuse carrière.

FRANÇOIS DE LA NOUE.

Après l'Église, la science a fourni à ces *Études* les écrivains notables de la réformation française; je rencontre le reste de cette élite dans les rangs militaires des calvinistes. Mornay et d'Aubigné ont écrit autant de livres qu'ils ont vu de batailles; La Noue, leur frère d'armes a fait le sien. Tous trois protestants zélés, et vaillants hommes de guerre, ils ont servi semblablement de leur épée, mais très-diversement de leur plume, la cause de leur religion. L'unique ouvrage de La Noue ne ressemble pas beaucoup plus aux compositions de d'Aubigné que la fougue du caustique ami d'Henri IV, à la modération de son sage général; Mornay dans son œuvre écrite est moins soldat, plus politique d'ailleurs et surtout plus théologien.

Dans l'ordre des dates, et peut-être à quelques autres titres, La Noue se présente le premier de ces hommes remarquables. Sa vie toute militaire m'arrêtera peu, et je me hâterai d'arriver à l'œu-

vre de sa pensée plus intéressante encore pour l'histoire elle-même que la fortune de son épée.

François de La Noue, né en 1531, dans une ancienne famille de Bretagne, fut mis tout jeune au métier du gentilhomme français. Page à la cour du roi Henri II, et plus sérieux que ses camarades, il étudia les livres de tactique et l'histoire, passionné surtout de ce Plutarque qui a fait l'éducation philosophique de tant d'esprits supérieurs. Il sortit des pages pour aller faire ses premières campagnes en Piémont sous Brissac. Après quelques années, il revint en Bretagne où la mort de son père le mettait en pied de riche et puissant seigneur. La Noue, maître à vingt-sept ans de ses actions et de son patrimoine, était dans ses terres, lorsque le frère de Coligny, Dandelot, protestant zélé et actif propagateur de la croyance calviniste, arriva dans la province et gagna à la réforme, dans la personne de La Noue, une des âmes qui devaient le plus l'honorer, et après Coligny le plus sage de ses capitaines. Dès la première guerre civile, La Noue est dans les rangs des protestants, il assiste à leur première bataille et à leur première défaite. Après la sanglante affaire de Dreux, il commence, en conduisant la retraite avec l'amiral, cette carrière de chef habile et malheureux qui a été la destinée de ces deux gloires les plus pures de l'armée calviniste. En

1567, à la reprise des armes, il déploya avec un meilleur succès sa bravoure célèbre et les talents qui l'ont fait appeler, par Montaigne, un grand homme de guerre ; il se rendit maître d'Orléans, et après une marche victorieuse, joignit avec d'importantes levées le prince de Condé sous les murs de Paris. Mais vint la journée de St-Denis, puis celle de Jarnac et de Montcontour ; deux fois blessé et prisonnier, il fut deux fois échangé, et reprit divers commandements avec des alternatives de bonheur et de mauvais succès jusqu'au siége de Fontenay, où une arquebusade lui fracassa le bras gauche. Il fallut en venir à l'amputation : Jeanne d'Albret tint le bras pendant le sacrifice, et quelque habile artiste de l'industrieuse la Rochelle remplaça le membre mutilé par un bras de fer dont le guerrier pouvait se servir pour tenir et diriger la bride de son cheval.

La Noue trompé comme Coligny par les promesses de Charles IX, était dans les Pays-Bas où il venait, coup sur coup, de prendre et de perdre Valenciennes et Mons, lorsqu'arriva le massacre de la St-Barthelémi. Au lieu de rentrer en France il fut obligé de chercher sa sûreté dans le camp même du duc d'Albe. La cour le rappela, mais pour le charger d'une commission très-propre à le compromettre auprès de son parti. Il lui fallut, plein de défiance lui-même, porter les bonnes

promesses du roi aux Rochellois en pleine révolte. Reçu d'abord comme un traître, il finit par obtenir la confiance de l'intrépide municipalité qui lui demanda de prendre le gouvernement de la place. Il accepta à condition de ne pas renoncer à ses propositions de paix et d'obtenir l'assentiment du roi. Charles IX consentit, avec cette réserve, que La Noue quitterait le commandement de la Rochelle aussitôt qu'il lui en transmettrait l'ordre. Tour à tour combattant et négociant, il soutint cette tâche pleine d'angoissantes difficultés et de périls, jusqu'au moment où sommé de la part du roi de tenir sa promesse, il quitta la ville héroïque qui accepta bientôt après une paix offerte à tout prix.

En 1579, Bras-de-Fer était encore une fois en Flandre pour préparer les voies au duc d'Alençon appelé par les états.[1] Nommé général de l'armée des provinces, il avait en tête le duc de Parme et se montrait digne d'un tel adversaire. Mais surpris dans une course entreprise avec une faible escorte, « il aima mieux, selon sa coutume, » dit d'Aubigné, « estre prisonnier que fuyard. » C'était en 1580. Captif pendant cinq années, promené de prison en prison, il fut traité presque sans interruption

[1] Par une illusion qui ne fut sans doute qu'une grande faute de politique, il était de ceux qui avaient imaginé d'associer les intétêts protestants à ceux de ce prince ambitieux et sans foi. La Noue paya cher son erreur.

avec une haine cruelle par les ordres du roi d'Espagne que nulle sollicitation du roi de France ne tentait d'adoucir. Je dirai bientôt quelles furent, avec la pieuse et consolante correspondance et quelquefois les visites de sa femme, les allégements de cette captivité qui semblait ne devoir jamais finir. En 1585 elle cessa pourtant par les instantes démarches des amis de La Noue et même des princes lorrains, s'il faut en croire M. Petitot appuyé de quelques mots des Guises rapportés par Brantôme.

L'année suivante, pour n'être pas mêlé à une nouvelle prise d'armes des protestants (les conditions de sa délivrance lui interdisaient de servir contre l'Espagne et ses alliés,) il fit avec son épouse un voyage à Genève. On lui fit grand accueil et il se lia d'étroite familiarité avec les personnages éminents de la République, tels que Michel Roset, J. Lect, le noble baron de Chandieu devenu ministre de la parole, mais surtout avec Théodore de Bèze. « Car, » dit l'ami et le biographe de ce dernier, « il y avait dans ce digne cavalier des vertus héroïques, et le fondement de toutes les autres, une piété admirable.[1] »

Lorsqu'en 1588 les deux Henri se réconcilièrent, La Noue mit à leurs ordres sa personne et ses biens, fit lever le siége de Senlis attaquée

[1] Ant. Fayus. *Th. Bezæ de vita et obitu.*

par le duc d'Aumale, écarta Mayenne, fit passage aux Suisses amenés par Sancy et vint rejoindre l'armée royale sous les murs de Paris dont il leur avait ouvert la route. Après l'assassinat de Henri III, La Noue suivit le panache du Béarnais, et combattit héroïquement aux affaires d'Arques et dans la plaine d'Ivry. En 1591, la mort le frappa à l'âge de soixante-un ans devant une petite place de Bretagne qu'il assiégeait.

Il laissait deux fils. L'aîné Odet de La Noue guerrier aussi malheureux et aussi constant que son père, avait subi, prisonnier des Espagnols, une longue captivité qui venait de finir. La prison avait fait un poëte de ce brave officier. Ses *Poésies Chrétiennes*[1] qu'il écrivit dans le château de Tournay où il était retenu, sont empreintes d'un sentiment vrai et exprimé avec assez de bonheur et de verve poétique.

François de La Noue avait, comme son fils, donné aux lettres les longs et pesants loisirs d'une

[1] *Poésies chrestiennes, de* Messire Odet de la Noue, *capitaine de cinquante hommes d'armes... nouvellement mises en lumière par le sieur de La Violette.* E. Vignon, 1594. L'éditeur compte lui-même parmi les écrivains protestants du seizième siècle. Joseph du Chesne, sieur de La Violette; avant de devenir baron de Morancé et premier médecin de Henri IV, s'était retiré à Genève et avait servi la république par des négociations et des ambassades qui lui ouvrirent le chemin de la cour de France. Outre d'assez nombreux livres de médecine, il écrivit pendant son séjour à Genève, plusieurs pièces d'une poésie fort enflée, entre autres un poëme intitulé : *Le Grand Miroiër du Monde,* in-4°. Lyon, 1587.

captivité de cinq années. « Pressé, » disait-il, « de digérer les dures amertumes d'une appréhension bien fondée de prison perpétuelle, » il s'était mis à écrire ses réflexions sur l'état moral, politique et militaire où il avait laissé sa patrie, et ce sont ces méditations recueillies et publiées par un ami, deux ans après sa délivrance, sous le titre de *Discours politiques et militaires*,[1] qui placent La Noue au nombre des bonnes plumes de son parti et de son siècle.

Une partie du livre contient des jugements et des récits sur les événements des trois premières guerres civiles ; c'est ce qu'on appelle *les Mémoires* de La Noue. Les opérations militaires de ces trois campagnes y sont décrites avec une généreuse impartialité. Le noble guerrier ne dissimule rien et avoue sans réticence ni adresse de parole les fautes de son armée et les beaux faits d'armes des capitaines ennemis. Cette équité n'est pas seulement chez lui respect de l'artiste pour son art, elle est tout autant le fait d'un caractère élevé et de ce religieux respect de la vérité qui, à défaut du christianisme, serait à lui seul la plus moralisante des religions. La froideur d'imagination ne vient pas ici au secours de la justice ; les brefs ré-

[1] *Discours politiques et militaires du seigneur de La Noue, nouvellement recueillis et mis en lumière* (par de Fresne de la Canaye). Basle, 1587 ; in-4° de 710 pages, avec une *Epître* de l'éditeur au *Roy de Navarre*.

cits du soldat, sans être aussi pittoresques que ceux de Montluc, sont animés et vigoureux comme son bras, quand il combattait dans ces rencontres que le tacticien décrit et commente. Aux considérations stratégiques, La Noue mêle fréquemment des réflexions de nature morale et politique. Je reproduirais sous ce rapport ses dernières pages sur les paix qui succédèrent aux premières guerres civiles, si la partie de ces *Discours* sur laquelle j'aurai principalement à m'arrêter, ne m'appelait déjà à citer plusieurs passages d'un caractère analogue.

Tandis que les annales de l'art militaire comptent parmi leurs documents utiles d'autres dissertations animées, quoique techniques, sur des questions telles que celle-ci : « Si 2,500 corcelets et 1,500 harquebusiers se peuvent retirer trois lieues françaises en campagne rase devant 2,000 lances? » Pour nous la portion la plus intéressante et la plus instructive *des Discours* est celle où La Noue, tout en jugeant l'état de son pays, éclaire l'histoire des esprits et des mœurs de son siècle. Elle révèle en lui une intelligence philosophique aussi bien qu'une âme libre et souverainement religieuse; elle montre enfin l'un à côté de l'autre, et quelquefois confondus, le gentilhomme chevaleresque, et le penseur calviniste. En parcourant les points essentiels du livre, nous verrons

ressortir et se développer de lui-même ce double point de vue.

Une amère pensée dominait toutes les méditations du guerrier captif, et la prison n'en adoucissait pas la tristesse. En comptant et en rapprochant tous les jours les misères qui dévoraient la France, il était arrivé à y voir comme autant de signes que les derniers temps de la patrie s'approchaient, mais il n'avait pas perdu courage et s'était mis avec une grande application de jugement à la recherche des origines essentielles du mal, moins pour satisfaire une curiosité philosophique que pour atteindre au remède par la suppression des causes découvertes. Aussi, quoique fort énergiques et nullement ménagées, ses plaintes ne sont pas d'un simple observateur absorbé dans une contemplation stérile, mais d'un conseiller qui signale les périls avec un geste de terreur, afin qu'il y soit tôt et sérieusement pourvu.

Dès le premier discours, on est au fait des appréhensions de La Noue et des correctifs qu'il imagine. C'est en quelque sorte l'exposé du livre; La Noue y veut montrer « que le royaume de France s'en va peu à peu versant, et est prochain de faire une lourde cheute si Dieu par sa souveraine bonté ne le soutient, et qu'il y a encore quelques remèdes pour le redresser moyennant qu'on les veuille promptement embrasser. » Alors,

comme en tout temps, et dans toutes les crises d'état, la vérité sur ce grave sujet était odieuse à nombre d'esprits, même parmi les meilleurs qui ne voulaient pas se l'avouer. La Noue répond d'abord à ceux-là : « Ils devroyent plustôt gémir que disputer et répliquer contre tant d'apparences de ruines visibles et sensibles. Car la pluspart des racines de ce grand arbre se voyent descouvertes et demi-sèches, beaucoup de branches sont mortes, les feuilles en petite quantité, les fruits devenus quasi sauvages. A laquelle indisposition tant la vieillesse que les mauvais accidents l'ont amené. Par quoy le meilleur seroit qu'ils avoûassent ce qui est et travaillassent à ce qui se doit faire, pour conserver en vigueur ce qui reste de bon. Je sçay bien que c'est un mal plaisant discours à celui qui aime et honore son pays et sa nation, d'en vouloir préannoncer les cheutes, ce qui ne se peut faire sans aussi en descouvrir les turpitudes. Mais puis que tels périls estonnent désia tant de cœurs, et que les causes qui nous y jettent s'apperçoyvent des yeux de tous, ne seroit-ce pas faiblesse d'esprit de se taire en ce grand besoin?..... C'est une œuvre profitable de monstrer le feu estre en la maison à ceux qui ne l'apperçoivent, et aux autres qui le voyent et le craignent de les picquer pour l'aller esteindre, et à quelques-uns qui l'entretiennent par aventure sans beaucoup y penser,

de les admonester qu'ils ne font pas bien; bref, préparer tous, à fin d'aider au maistre pour la salvation d'icelle, et pour la conservation de la famille.[1] »

Les philosophes, et Aristote à leur tête, ont amplement discouru des causes qui mènent les nations de vie à trépas; mais La Noue attend un oracle plus solide de la divine philosophie, et celle-ci, dans ses saints livres, lui apprend que trois choses attirent la destruction sur les états: l'impiété qui ruine les consciences, l'injustice qui dissout la société politique, et la dépravation des mœurs qui désorganise la famille; « trois péchez qui le plus souvent se rencontrent et joignent ensemble. » C'est la réformation, c'est Calvin qui lui a montré dans les Écritures ce dangereux triumvirat. Or, dans ces temps malheureux, l'impiété se manifeste sous cent formes, entre lesquelles trois sont exécrables et infectent la France : l'athéisme, les blasphèmes et la magie.

J'ai souvent relevé dans les écrits des réformateurs la définition et la description variée de cet athéisme qui chez eux ne désigne pas toujours la pure négation de la divinité. La Noue décrit les athées « dont il y a foison, » dit-il, en paraphrasant les paroles du fils de David. « Les meschans ont dit en eux mesmes: le temps de nostre vie est

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 2.

bref, et avec ennuy, et n'est aucun qui soit connu estre retourné des morts, car nous sommes nais de rien, et après ce, nous serons comme si nous n'eussions point esté, car nostre corps sera cendre esteinte, et l'esprit sera espars comme le mol air, et nostre nom sera oublié avec le temps. Venez donc, et prenons jouissance des biens qui y sont, et usons de la créature légèrement comme en jeunesse. Emplissons-nous de vin précieux et de parfums, et que la fleur du temps ne nous passe point. Couronnons-nous de roses avant qu'elles soyent flestries, qu'il n'y ait aucune prairie où nostre intempérance ne passe, et délaissons par tous les signes de liesse, car c'est nostre sort.[1] »

Entre les misères nationales, nulle n'apparaît à La Noue plus prodigieuse que cet athéisme, et il le met sur le compte « des guerres pour la religion qui ont fait oublier la religion. » L'accusateur désigne ici les coupables sous les deux bannières des protestants comme des catholiques. « Il ne faut point, » dit-il, « que les uns ni les autres disent, c'est le parti contraire qui engendre les athéistes, car de toutes parts ils se rencontrent. » Cette accusation nous l'avons déjà trouvée dans la bouche de Calvin et de Viret; tout à l'heure on l'a vue tomber sur Henri Estienne; elle nous a arrêtés assez longtemps, je n'y reviendrai pas, et

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 5.

je passe à la seconde des formes sous lesquelles La Noue découvre dans son plus fort relief l'impiété régnante.

On sait quelle manie de jurements s'introduisit en France au temps de notre écrivain, apportée d'Italie selon H. Estienne, qui lui-même en avait entendu dans ce pays d'inouïs échantillons. On ne s'en tenait pas aux quelques formules qui en toute langue servent à exprimer vivement et sans frais les affirmations que l'on veut énergiques; l'imagination s'exerçait à inventer des imprécations nouvelles; les plus compliquées et les plus étranges étaient les meilleures. Je renvoie pour les exemples aux romanciers de notre temps qui ont exploité le seizième siècle et n'ont pas manqué de recueillir pour la couleur locale, force *maudissons* et façons de *maugréer* alors en usage. C'était sans doute une de ces maladies de l'esprit humain, qui l'accusent de faiblesse puérile plutôt que de réelle perversité, c'était quelque chose de plus encore. La mode en ceci, était la manifestation vulgaire et étourdie de cet esprit audacieux de révolte et de ce sentiment de la force intellectuelle nouvellement reconquise; éléments caractéristiques de l'époque et dont la réforme est l'expression la plus puissante et la plus élevée. La Noue sait bien que la multitude jure et maudit sans avoir grande conscience de son péché; mais

si « l'accoutumance la forme, l'irrévérence de Dieu l'engendre, » et il ne prend pas son parti de ce « débordement qui depuis trente ans, » dit-il, « va toujours en augmentant, de sorte que les petits enfants de sept ou huit ans savent déjà abuser du nom de Dieu. » Ceux qui ne voient pas qu'il y ait dans cette habitude de renier Dieu à tout propos de quoi perdre un état, La Noue les compare à telles gens « qui ont beaucoup de livres et pour en avoir vu les couvertures et leu les titres, pensent être doctes.... mais ne s'estans jamais arrestez qu'à la superficie des choses, ne considèrent pas que les principales causes qui amènent en un païs les misères et les désordres, sont telles offenses directement faites contre l'honneur de Dieu, comme au contraire, quand les magistrats tienent la main à ce que la grandeur de son nom soit à tous vénérable, on void alors florir les estats et avoir abondance de biens.[1] » Révérence de Dieu! maxime d'état posée par le calvinisme et qui, à leur naissance, a fait la vie de ses républiques.

La sorcellerie pour le vulgaire, et la magie pour les classes élevées n'ont pas été des travers moins communs dans cette société que les jurements et les blasphèmes. Le déchaînement des passions et des mœurs, provoqué par le développement parallèle des goûts fastueux venus d'Italie

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 8.

avec les armées françaises, explique peut-être ce qu'on pourrait appeler la *démonomanie* de ce siècle protée. Singulière recrudescence des vieilles erreurs du moyen âge en pleine renaissance des lettres et tout à côté des conquêtes de l'intelligence affranchie! Ces pactes mystérieux, ces compromis avec les puissances diaboliques caressaient les désirs vaniteux, les ambitions de toutes sortes, la soif de posséder pour jouir, les âpres ressentiments d'opinion, toutes les passions aisément crédules et alors débordées; ils étaient encore un aliment à la curiosité inquiète dont ces temps furent si merveilleusement travaillés. Je crois volontiers à cet aveu d'un prétendu chef des sorciers, lequel, au dire de Bodin, confessa que le nombre de ses confrères en la seule France passait trente mille. C'étaient autant de pauvres gens qui de bonne foi croyaient s'être voués aux intelligences infernales en échange de la puissance dont celles-ci les dotaient.

On retrouve encore là une variété de cette affection mentale qui, aux âges d'agitation, reparaît toujours sous quelque aspect saillant. De notre temps c'est le suicide, folie des âmes atteintes à la fois d'ambition impatiente et de paresse; alors on se donnait au démon parce qu'alors tout jusqu'aux vices et aux travers était vie et action. La Noue exprime fortement ces étranges

tion partout autour de lui, et au caractère de ses plaintes on reconnaît aisément le disciple d'une religion qui a appris à dépouiller les puissants de leur robe protectrice pour les juger d'après la seule loi divine. « Gens de palais qui sous couverture d'une sainte vertu de justice, font une rapine inexprimable; gouverneurs de villes, châteaux et provinces qui chargent le peuple pour remplir leurs coffres et entretenir leurs pompes, au lieu de faire reluire en telles administrations les vertus qui sont en eux au soulagement de plusieurs et à l'honneur du maître; gens de guerre qui traitent leur propre patrie en pays ennemi; gentilshommes qui imaginent que les marques de noblesse soyent de se faire redouter, de battre et prendre d'audace sur leurs sujets tout ce qui leur est commode, comme s'ils estoyent esclaves; grosses cités qui ne font bruit que de leurs priviléges et jettent sur le pauvre peuple champestre toutes les charges et les misères,[1] » tous les violents, en un mot, et les injustes sont flétris d'une main vigoureuse par le noble citoyen qui lit à l'avance leur condamnation dans la menace du prophète: « Le Seigneur entrera en jugement avec les anciens de son peuple et avec ses princes, car vous avez consumé la vigne, et la rapine du pauvre est en vos maisons. Pourquoy foulez-vous

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 13.

mon peuple et froissez la face des pauvres? dit le Seigneur des batailles. Cest arrest ici, » conclut La Noue, « devroit estre suffisant pour servir de resveille-matin aux oppresseurs, s'ils estoyent aussi dociles que paravanture ils sont incorrigibles. »

La dévorante besogne de la dissolution des mœurs achève l'œuvre de destruction, aidée de la vanité qui lui a ouvert les entrailles des familles, rendant « la maladie du corps universel plus incurable.[1] » Les développements de ce point de vue se laissent deviner. La Noue résume en quelques pages les faits du procès intenté aux mœurs du seizième siècle par le siècle lui-même.

Si le danger n'était pas évident de soi, pour la pauvre France, « ainsi pourrie » et ébranlée dans ses fondements et destituée de vertus qui la devraient soutenir, les signes effrayants, dit La Noue, ne manqueraient pas pour annoncer le courroux de Dieu. Le seizième siècle, je l'ai déjà remarqué, avait la conscience de ses énormités de toute espèce, et les hommes interrogeaient avec une inquiète avidité dans tous les accidents du monde physique, les jugements de Dieu sur leur pays. « Desjà, » dit La Noue, « sont apparues des comètes horribles et autres figures estranges en l'air, les tremblements de terre, naissances de monstres, et

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 16.

voix effroyables se sont faits sentir, voir et ouïr, lesquels prodiges nous doyvent espouvanter. » D'autres curieux observaient qu'on était dans le règne climatérique des rois de France, d'autres encore que toutes les niches construites fatalement au palais pour recevoir les statues des rois, étaient maintenant toutes remplies. Notre écrivain les laisse « philosopher sur ces vanités » pour écouter une prédiction de Moïse à laquelle les hommes de tous les siècles doivent ouvrir leurs oreilles, car elle menace de mille malédictions les nations qui ne gardent pas les commandements de Dieu. La Noue sait bien qu'il ne manque pas de courtisans qui se moqueront de lui, de vouloir démêler les affaires d'état par des maximes de théologie, et qui auraient en meilleur gré celles de Polybe, de Plutarque et de Xénophon. La réponse du religieux philosophe montre dans la sphère des notions politiques, la réforme se dérobant aussi à l'autorité de l'antiquité, et compensant ainsi cette superstition dangereuse qui pouvait gêner les développements de la renaissance. « J'eusse volontiers appuyé mon dire sur leurs opinions (d'Aristote, etc.), mais pour n'estre point abusé il m'a semblé que la voye que je prenois étoit encore meilleure, car encore que la sagesse de l'homme (qui lui est toutefois donnée d'en haut,) reluise aux livres prophanes, si est ce qu'elle est fort

vaine, en comparaison de la divine qui apparoit ès sainctes Escritures.[1] »

Le patriotisme de La Noue entrevoit que toutes ces blessures de la patrie ouvrent la porte à trois malheurs également immenses pour l'état : « à l'anarchie ou à l'usurpation de quelques ambitieux, ou enfin à la conquête étrangère. » Averti par les enseignements de l'histoire sacrée et de l'histoire profane, il voit déjà les peuples voisins arriver à la curée de ce grand corps de la France, ruiné comme l'Italie après les guerres des Guelfes et des Gibelins, comme le royaume lui-même après les Armagnacs et les Bourguignons. Toutefois, aux yeux de notre politique le démembrement de l'état par lui-même serait une plus vraisemblable conclusion de ses dangers. « L'un se feroit prince en ses chasteaux, l'autre tyran en ceux d'autrui. Un quartier de païs se cantonneroit, l'autre se mettroit sous quelques chefs militaires, et ceux qui alors se trouveroyent en main les forts chasteaux des grosses villes, pensez s'ils voudroyent avoir part au gasteau. » Nulle condition n'effraie plus La Noue pour son pays, et à cette occasion il proteste de son respect pour la royauté. « Je désirerois aussi peu qu'homme du monde, qu'elle fust seulement mesprisée, car puis que nous avons vescu plus douze

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 20.

cens ans sous telle forme, nous la devons révérer comme une puissance légitime ordonnée de Dieu, à laquelle quiconque ne porte volontaire obéissance est coulpable devant lui. Et si nous devons encore croire qu'il n'y a aucune police plus propre pour gouverner le François que celle-là.[1] » La Noue se sépare ici franchement de l'esprit qui domine encore le droit public professé dans les écrits des publicistes protestants d'alors. Ceux-ci ne tarderont pas à parler dans le même sens : c'est que le calviniste Henri de Navarre sera sur les marches du trône, mais la doctrine de La Noue n'est pas une théorie de circonstance, c'est à la fois le sentiment sincère du noble gentilhomme et l'opinion réfléchie du penseur et de l'homme d'expérience.

Y a-t-il encore des remèdes à ces menaçantes misères? La Noue le croit fermement. Ses plaintes, je l'ai déjà dit, ne sont pas d'un philosophe qui se complaît dans l'amertume de ses tristesses, habile seulement à découvrir, à analyser et à déplorer le mal. Lui vise uniquement à la guérison, et propose tout le long de son livre, à côté des plaies qu'il décrit, des remèdes précis et possibles. Le fond de ce traitement est tout religieux, mais à ses yeux ce n'est pas des processions des catholiques qu'il est besoin, et les psaumes des pro-

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 27 et 28.

testants n'y feront pas davantage; ce qu'il faut, c'est la régénération de tous les ordres de la société, à commencer par la royauté elle-même. « Comme justice, prudence, force et tempérance, sont les fortes colonnes qui soustiennent les estats, aussi faut-il croire que piété est la base et le fondement d'icelles : de sorte que si elles ne sont affermies par ceste très-digne vertu, elles branlent, estant nécessaire de commencer l'œuvre par un tel principe. » Il faut que la cour et la ville de Paris donnent le signal et l'exemple du rétablissement de l'ordre; il faut pourvoir aux différends de la religion sans recours aux armes; il faut que le roi et le parlement « establissent ceste souveraine loi, salut de la France, qui est la loy de paix et de concorde. »

Telle est la substance de ce premier dicours, qui est comme le programme de tout le reste; car chacun des autres chapitres de ce généreux livre est consacré spécialement à quelqu'un des points que j'ai indiqués; c'est toujours quelque face de ce problème : la patrie est en péril de mort, comment la sauver?

Ainsi, dans le second discours il applique à la France cette maxime d'un ancien, que si les petites choses croissent par la concorde, par la discorde les grandes se ruinent. Il entre dans des détails très-positifs, en homme convaincu que telle

concorde sans soumission est impossible. Je remarque dans ce discours que La Noue adopte la théorie d'Hotman sur l'origine germanique des Francs. Cette opinion lui semble « plus vraysemblable que celle que les autres écrivains récitent. »

Dans un autre discours, il revient sur les querelles religieuses, à propos de « la légèreté dont plusieurs usent à haïr, condamner et détester leurs prochains, à cause du différend de la religion. » Il fait une théorie de la tolérance qui le présente sous un jour d'indépendance également éloigné du zèle intraitable de l'adepte violent des deux communions, et de l'indifférence philosophique des penseurs politiques de l'école des jurisconsultes. L'insolence du faux zèle, toujours prompt à crier à l'hérésie, lui est insupportable. « Médecin qui juges ton prochain estre malade, et au lieu de t'efforcer de le guérir, tu veux qu'on l'assomme, considère-toy un petit, et tu verras que c'est toy-mesme qui as abondance de maladies et très dangereuses : pense donc trois fois premier que dire à autruy : tu es un hérétique. Et à la vérité, c'est un mot qui est aujourd'hui fort commun en la bouche de plusieurs, et s'en trouve que si on leur avoit osté l'usage de ceste parole, les patenostres de la ceinture, et la haine de leurs cœurs, ils seroyent aussi estonnez qu'un avaricieux qui a perdu sa bourse.[1] »

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 40.

La Noue, encore une fois, n'était pas seul à s'effrayer de son siècle ; l'effroi, on peut le dire, était universel ; le cynisme des épicuriens de l'époque le prouverait à lui seul, car il a tous les caractères de cet étourdissement furieux qu'on voit à la suite de la terreur s'emparer des cœurs vides et des têtes légères à toutes les grandes invasions de maladies pestilentielles. Mais chacun raisonnait du mal et du remède selon la portée de son regard ou de ses préjugés personnels : les uns accusaient les Italiens et leur patrone Catherine de tous les crimes et malheurs de la France, il n'y avait de meilleur expédient que de les exterminer de la surface du royaume ; d'autres mettaient le mal sur le compte des gens de justice, et auraient voulu chasser la moitié de « ceste fourmilière de juges » et piller l'autre pour se venger de leurs rapines et remettre les jugements selon la simplicité ancienne. D'autres encore s'emportaient contre les moines et parlaient de mettre le feu aux quatre coins de leurs couvents. Dans le peuple, la plainte se tournait contre l'arrogance des nobles, et au gré de quelques-uns, dont le nombre était grand, il aurait fallu « traiter les aristocrates à la façon de Suisse pour establir une république tranquille, » tandis que les nobles ne manquaient pas qui, indignés de l'orgueil du peuple de quelques villes, s'écriaient tout haut qu'il n'était besoin que de les

« corriger à coups d'espée et par saccagemens. » Les gens de guerre ne trouvaient pas plus grâce aux yeux d'une autre opinion.

La Noue, qui énumère tous ces arrêts du public, y démêle plus de haine passionnée que de vrai désir d'une restauration, et il défend courageusement contre ces jugements excessifs chacune des classes incriminées. Il s'élève vigoureusement contre la maxime qui des cours du seizième siècle, devait passer dans les comités démocratiques du dix-neuvième, que pour le salut du corps social il est des membres à y couper. A ses yeux, les sociétés civiles ne sont pas « des troupeaux de bestes et les cités des boucheries, où il soit permis de travailler à tort et à travers.[1] » Les violents cautères ne sauraient convenir à la France, maintenant si aigrie et irritée « qu'au moindre coup d'aiguillon qu'on lui donne elle se remue partout, comme fait la mer quand elle est battue d'un seul petit vent. » C'est par la restauration des mœurs, qu'il faut procéder à la guérison de la patrie; et ici La Noue recommence son premier discours, insistant plus particulièrement sur la réforme de la noblesse. C'est un sujet qui lui tient à cœur.

La noblesse que veut La Noue n'est pas cette aristocratie politique que l'histoire de la féodalité nous montre hostile à la royauté, et ambitieuse

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 81.

d'une indépendance toujours prête à devenir de la domination. Ce dernier caractère était généralement celui des seigneurs protestants; le gentilhomme de La Noue est, à la galanterie près, le loyal élève de la chevalerie, le féal et guerrier serviteur du roi, sérieux de mœurs, exemple des vertus privées et publiques; grave et sage, il reste au foyer de la famille, et ne met la plume au vent et la dague au poing que pour le roi et la patrie. C'est un Bayard et nullement un Amadis.

Au gré de Bras-de-Fer, la noblesse de France est la plus heureuse parmi toutes celles de l'Europe. Si elle n'a pas autant de richesses que celle d'Espagne, « qui suce les mammelles dorées des deux Indes, » si elle n'est ni aussi puissante que celle de Pologne, ni aussi gentille que celle d'Italie, elle ne laisse pas d'avoir assez d'esprit pour se bien conduire, assez de force pour se conserver, et assez de biens pour s'entretenir. Logée dans l'un des plus beaux jardins de l'univers, elle a d'opulentes maisons, elle a pour elle les exercices honorables aux armes et aux lettres, la musique et la conversation, finalement elle « a mille beaux loyers de vertus.[1] » Malheureusement elle s'en va perdant tous les jours de si beaux avantages; « demi-ensevelie en la corruption commune, elle s'est abastardie et esloignée des anciennes mœurs. »

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 148.

Le luxe la remplit de vices qui la ruinent et l'avilissent. La Noue confirme ici tout ce que nous apprend son ami Brantôme du faste incroyable dont François Ier donna l'exemple à sa noblesse, et qui ne fit que croître en se déployant dans toutes les classes de la société durant le seizième siècle.

Notre écrivain raille et déplore les dépenses de toutes sortes auxquelles se livre le gentilhomme français, « toujours excessif en ce à quoi il s'affectionne. » Si la brillante jeunesse, toute couverte de toiles d'or et de pierreries se moque des bonnets et des ceintures des nobles Vénitiens, ceux-ci peuvent le lui rendre à usure. « Quand aucuns d'eux viennent après à considérer que la simplicité de leurs habits fait regorger leurs coffres de richesses, et qu'en leur sénat prudence et gravité y reluisent, et que leurs statuts sont inviolablement observés; et au contraire que nous, avec nos courtes chausses et longs pourpoints, avons fait sauter nos loix par la fenestre, pour ce qu'elles parloyent trop haut, et que nos coffres sont quasi tousiours aussi vuides d'or que la teste d'un amoureux passionné est vuide de raison; ils concluent que c'est nous qui devons plus tosts estre mocquez.[1] »

La manie de bâtir était sans frein, comme celle des riches costumes, et Rabelais s'était déjà mo-

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 164.

qué de « ces magnifiques palais qui avoient ruiné leurs propriétaires. » Il faisait dire à frère Jean des Entomeures : « Hé ! que servent tant de belles tours, galleries, chambres, salles et cabinets, veu que les marmites sont si froides et les caves si vuides ? Par la digne pantoufle du pape (car c'estoit son serment accoustumé) ! j'aimerois mieux habiter sous petit toict et ouïr de ma chambre l'harmonie des broches, sentir l'odeur du rost, et voir mon buffet remparé d'un trosphée de flascons, pots et gobelets, que demeurer en ces grans palais à faire de belles promenades et me curer les dents à jeun, à la néapolitaine. »

« Depuis soixante ans, » dit à son tour La Noue, « que l'architecture a commencé à estre en honneur dans le pays de France, l'ardeur de bastir s'est insensiblement estendue des plus riches aux moins opulens. A l'envi des uns des autres, de belles maisons se sont faites, et souvent par la ruine du revenu, qui s'en est allé ès mains d'autrui, à cause de ceste véhémente passion qu'ils avoyent de mettre des pierres les unes sur les autres. » Mêmes excès dans les ameublements, les laquais et la table. Il faut en venir aux lois somptuaires, le tiers de la noblesse au moins le désire, les dames seules pourront se plaindre. « Aristote dit pourtant que les femmes font la moitié de la république, et qu'il convient aussi par bonnes lois les régler ;

mais elles ne le veulent pas croire, et disent qu'il est hérétique.[1] »

Les règlements, toutefois, feront peu pour régénérer l'état du gentilhomme, si l'on ne pourvoit à une meilleure éducation de sa jeunesse. Les uns ne donnent aucune nourriture intellectuelle à leurs enfants, ce sont ceux qui croient follement « qu'il ne revient guères de fruict de faire estudier les enfans et leur suffit quand ils savent lire et écrire. » De ceux-là, par exemple, « l'un sera si grand chasseur, que rien ne lui plaira, sinon les chiens et les bois. L'autre sera querelleur avec ses voisins et rude à ses sujets, et n'approuvera autre vie que celle qui consiste à faire le bragard en sa maison.[2] » Les autres, plus nombreux, animés d'un bon désir, ont coutume d'attacher leurs enfants comme pages au roi ou à quelque maison princière, ils les envoient aussi dans les cours étrangères et aux universités des cours d'Allemagne; mais La Noue trouve beaucoup à dire à ces divers usages. Selon lui, les jeunes gentilshommes rapportent de toutes ces écoles encore plus de vices que de savoir et de « gentillesse. » Il voudrait que le roi instituât dans le royaume des académies où la jeune noblesse apprendrait les armes et recevrait une mâle et intelligente

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 96.
[2] *Discours politiques et militaires*, p. 116.

éducation. Ce serait acquitter le roi « d'une des plus belles dettes à quoy il est obligé, qui est de rendre la noblesse ornée de vertus. » Je laisse les détails du projet de notre gentilhomme : ils sont, comme la pensée principale, singulièrement sages et pratiques.

Voilà les sujets essentiels sur lesquels roulent les *Discours politiques*. D'autres points de vue moins graves, mais d'un assez piquant intérêt, y sont encore traités. Telle est cette furieuse passion qui s'était répandue de la cour dans tout le royaume, le duel : « ce hideux animal, » dit La Noue, « qu'on nomme Querelle, lequel s'estant jetté au milieu de la noblesse, la va petit à petit dévorant, sans qu'elle s'en aperçoyve.[1] » Le mâle guerrier déteste ces coutumes sanguinaires, et il entend l'honneur d'autre façon que ceux qui le faisaient consister « à surmonter les autres avec la force et à les faire trembler sous soi. » Le vrai honneur, à son jugement, « c'est une belle louange et réputation qui est donnée par les gens de bien à quelqu'un pour cause de sa vertu, laquelle il démonstre par plusieurs bons effects : iceux consistent en l'usage de prudence, justice, proüesse, tempérance, vérité, courtoisie, et autres pareilles vertus.[2] » Cette maxime est l'essence du curieux *Discours*

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 146.
[2] *Idem.* p. 253.

consacré tout entier au duel, à ses causes, et surtout à ses effets, que l'écrivain démêle avec son habituelle sagacité, dans le désordre général de la société.

C'est avec la même pénétration et le même sentiment de moralité religieuse qu'il s'occupe des romans de chevalerie, en si grande vogue de son temps. Les fictions romanesques des *Amadis* avaient commencé à passer de l'Espagne en France, peut-être leur première patrie, dès le règne de François Ier, traduits dans le français élégant et facile, quoique visant à l'archaïsme, d'Herberay des Essarts. Tout au travers des soulèvements de la réformation, des bûchers et des prédications en tous sens, l'Europe s'était passionnée pour ce monde aventureux, galant et héroïque de la fantaisie chevaleresque au point que les *Amadis* étaient tout l'évangile de nombre de leurs admirateurs. « Sous le règne du roi Henri II, » dit La Noue, « ils ont eu leur principale vogue, et croy que si quelqu'un les eust voulu alors blasmer, on lui eust craché au visage; d'autant qu'ils servoyent de pédagogues, de jouet et d'entretien à beaucoup de personnes.[1] » Le clergé des deux Églises s'en aperçut bientôt, et l'anathème tomba de la chaire de Saint-Pierre comme de celle de Calvin sur la guerrière et voluptueuse épopée. La Noue nous ap-

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 134.

prendra à quels signes de perversité l'austère calvinisme reconnaissait dans ces romans l'œuvre du démon.

Il les met tout d'abord sur la ligne du *Prince* de Machiavel, qui est selon lui d'aussi pernicieuse lecture aux vieilles gens, que les *Amadis* le sont aux jeunes. Sous les « hautes et belles matières » politiques et militaires traitées par le Florentin, d'abord charmé, il a fini par trouver des erreurs « qui font cheminer ceux qui les suyvent es voyes de deshonneur et dommage : » les livres d'*Amadis* sont des coupes dorées où la jeunesse va s'enivrer de tous les ferments de la corruption. Elle y boit le poison d'impiété en admirant les prodigieux enchantements du sage Alquif et d'Urgande « la desconnue, » qui en savent et en font beaucoup plus que les prophètes et les apôtres. Encore plus « subtil et pénétratif » est le poison de volupté que le romancier distille à toutes les pages de ses livres. Mais ici je ne puis citer La Noue qu'avec réserve : sa raillerie devient très-spirituelle, mais assez peu ménagée : « La belle instruction pour les damoiselles, quand elles voient les jeunes princesses eschauffées de flammes amoureuses pour un chevalier qu'elles n'auront veu que deux heures ; car encore que la honte et la modestie les deust retenir dans les bornes de pudicité, néantmoins l'auteur leur fait confesser, et

de prime abordée, que les pointures violentes du dieu Cupidon (sur qui elles jettent toute la coulpe) les ont si fort attraintes, que ne pouvant sortir par la porte, elles sont contraintes de se jetter par la fenestre, pour aller dans quelque délicieux jardin manger des abricots.[1] » Et après une analyse qui n'est pas à l'honneur de la chasteté des *Amadis*, La Noue ajoute : « Je laisse à juger à ceux qui ont quelque intégrité, si la lecture de tels livres, si remplis de tant d'ordes folies n'est pas dangereuse, tant aux jeunes qu'aux vieux ; car on ne sçauroit si bien se nettoyer après, qu'il ne demeure tousiours des taches en la blancheur des affections.[2] »

Le livre de La Noue a abordé tant de faits moraux, particuliers à son siècle, qu'en insistant sur tous, on ferait un commentaire plus considérable que le texte. Je dois m'arrêter et indiquer à la curiosité des lecteurs sans les analyser un discours amusant sur la pierre philosophale et deux autres plus sérieux et d'un plus grand mérite de pensée, qui témoignent également du vif esprit et de l'élévation de l'écrivain. Le premier traite de la méditation accessible et désirable à gens de tous états selon leur capacité, même au peuple rustique et au soldat ; en quoi l'exemple de La Noue est la

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 140.
[2] *Idem.* p. 142.

meilleure des preuves ; l'autre est à l'adresse des Épicuriens de tout étage : Épicuriens de cour et des grandes cités, Épicuriens « nourris ès guerres » sans parler des Enfants sans souci « gens, » dit-il, « qui ne passent point le gigot de mouton, le flascon de vin et le jeu de quilles. » Il expose d'un style gai et leste leurs théories de bien vivre, leurs attaques contre les hommes de vertu et de piété, et leur répond en philosophe et en chrétien par de nobles considérations sur la pureté qui est la force du corps et de l'âme.

L'âme de cet écrivain guerrier, était sans doute née généreuse et forte, et ses qualités se fussent manifestées quand même il n'aurait pas suivi les enseignes du calvinisme. Mais il y a, si j'ose ainsi dire, dans le tour de ses vertus et dans ses idées de préférence, des nouveautés étrangères aux écrivains catholiques du même temps et du même métier, et qui appartiennent certainement au protestant. La Noue, on l'a vu, est assurément bon soldat et loyal serviteur de son maître, mais son honneur n'est pas celui d'un Lancelot et d'un Amadis, comme il n'est pas noble du roi à la manière de ces gentilshommes de Henri II, qui, au dire de Henri Estienne, avaient pour tout *credo :* « Je crois au roi et à la reine sa mère. » L'obéissance du sujet est subordonnée à la morale du chrétien ; elle observe, examine et juge. Aussi

les traditions romanesques, et la chevalerie, si brillante encore aux yeux de la gentilhommerie militaire malgré sa décadence, ne sont plus aux siens que des vanités ridicules et corruptrices de la vérité.

Le style de La Noue mérite attention : d'une élégante aisance dans sa clarté parfaite, il est encore vigoureux, très-serré, rempli ici et là de traits pittoresques et d'un relief ferme, comme son langage qui déjà singulièrement direct s'est formé sur celui des réformateurs, et leur doit sa précision argumentative. A tous égards, l'auteur des *Discours politiques et militaires* est de notable valeur parmi les écrivains de la réformation, et c'est à peine si l'intérêt trop peu général de ses sujets justifie l'oubli où est tombé son livre, dont on parle quelquefois, mais qu'on ne lit plus.

DUPLESSIS-MORNAY.

Duplessis-Mornay tient de plus près que La Noue aux destinées du calvinisme; il est le représentant politique des Églises auprès de Henri IV avant son abjuration; et après, il en est à de certains égards le chef principal jusqu'au moment où sous la minorité de Louis XIII les protestants reprennent les armes contre la royauté. Duplessis est théologien, Bras-de-Fer ne l'était que pour les besoins de sa foi individuelle et n'écrivait pas sur le dogme, la controverse et l'Église. Mornay était un évêque botté, moitié soldat et capitaine, moitié docteur et homme d'état. En outre, chez son compagnon de bataille, il restait en saillie beaucoup du gentilhomme chevaleresque, du Bayard; chez Duplessis les trois personnages qu'il remplit, d'homme d'état, de chef militaire et de théologien se sont en quelque sorte fondus, et aucun d'eux ne se détache fortement sur l'autre. Je ne sais si la physionomie de l'homme perd ou gagne à cette fusion, il est certain que l'écrivain

n'y gagne pas autant qu'on serait disposé à le croire; l'homme d'action a laissé une empreinte plus ferme, plus décidée dans les discours de La Noue que dans les livres de Duplessis.

Philippe de Mornay, fils du seigneur chevalier de Buhy, nâquit vers le milieu du seizième siècle, en 1549, dans le pays Vexin, d'une bonne famille de noblesse qui n'appartenait pas encore à l'Église protestante. Sa première instruction lui fut donnée par un ministre de la religion réformée; mais envoyé à Paris au collége de Lizieux, il resta entre les mains de zélés catholiques jusqu'à la mort de son père. Rappelé par sa mère qui depuis longtemps nourrissait les croyances de la réforme, il grandit auprès d'elle, élevé à petit bruit dans la foi nouvelle; enfin un peu avant le colloque de Poissy, Mademoiselle Mornay franchit le fossé avec sa famille et fit profession ouverte de la religion.

Le jeune calviniste ne tarda pas à donner des preuves de la sincérité de sa profession en résistant victorieusement aux instances d'un oncle qui était d'église et voulait lui laisser ses bénéfices. En 1567 il aurait déjà combattu sous les drapeaux de Coligny s'il ne se fût cassé la jambe en allant rejoindre l'armée protestante. L'année suivante il commença son voyage universitaire, en Suisse d'abord, puis en Allemagne où il apprit l'allemand, « plus par art que par usage » disait sa

femme d'après lui, « pour éviter la compagnie des Allemans qu'il estoit difficile d'avoir sans quelquesfoys boire outre mesure. » En Italie où il fit, muni d'une grande lecture, une tournée d'archéologue et d'historien, il soutint sans peur des périls, maintes disputes et conférences théologiques, et échappa même à grand'peine à l'inquisition romaine. Après de nouveaux voyages mêlés de nouvelles études, Mornay revint trouver Coligny à Paris; c'était aux approches de la St-Barthelémi. Il échappa aux assassins et parvint à gagner l'Angleterre. C'est là que sa gravité, son caractère sérieux, sa parole et sa plume également faciles, commencèrent à le désigner pour des missions politiques. La Noue le pressait de revenir en France pour se joindre au duc d'Alençon, auquel lui et d'autres seigneurs protestants avaient fait la faute de s'associer, dans l'espérance de faire de ce parti l'appui armé de leur cause. D'abord Mornay répondit sagement qu'il ne fallait pas mêler les affaires de la religion avec celles du duc d'Alençon « mais faire son cas à part et se contenter d'avoir bonne intelligence avec lui.[1] » Mais il céda enfin, et prit aussi les armes : dès lors jusqu'à l'époque où le roi de Navarre commença à l'employer, sa vie fut remplie de périls, d'occupations et d'incidents de toutes sortes.

[1] *Mémoires* de Mme de Mornay *sur son mari*, p. 74.

Blessé, puis prisonnier, puis rendu à la liberté mais non au repos, il écrit des livres et se marie. Une fois attaché au service du roi de Navarre, il ne le quitte plus, jusqu'à son entrée à Paris, que pour remplir les nombreuses et importantes missions dont son maître le charge, en particulier, auprès de la reine d'Angleterre. Il est à ses côtés à la bataille de Coutras; à Ivry il chargea à la tête de ses gendarmes la cavalerie du comte d'Egmont. Alors « premier que d'aller à la charge, il fit pryer Dieu à la teste de sa troupe par M. de Fleury, qu'il avoit mené avec lui, puis exhorta ses compagnons à leur devoir et les mène au combat. » Voilà la vraie physionomie de Mornay, si faiblement dessinée dans ces vers de la Henriade :

Il marche en philosophe où l'honneur le conduit,
Condamne les combats, plaint son maître et le suit.

Mornay allait à la charge, en brave huguenot, pour sa cause et non pour l'honneur; il ne condamnait point les combats, les conseillait au besoin; il ne plaignait pas davantage son maître et se tenait pour fier de marcher à ses côtés. Son poste principal est toutefois au conseil où la direction des affaires étrangères roule essentiellement sur lui; il est tour à tour, ministre, chef de bureau, commis au besoin et ambassadeur lui-même. Il fut longtemps, à lui seul, dans le gou-

vernement du Béarnais ce que furent dans le cabinet du roi de France, Sully, Jeannin, Villeroy.

On a réuni sous le titre de *Mémoires de Duplessis-Mornay*,[1] la volumineuse et presque complète collection des lettres et dépêches diplomatiques rédigées par le conseiller d'Henri IV, mêlées à sa correspondance politique, mais non officielle et à quelques récits des événements publics, qu'il avait dressés dans le but d'écrire un jour, comme de Thou, l'histoire de son temps. Ses instructions pour les ambassadeurs, ses lettres écrites pour le roi, ses rapports et ses avis politiques sont rédigés avec une grande aisance et une clarté qui n'est toutefois pas celle de la concision. Henri IV l'appelait son écritoire et de cette écritoire tombaient avec une abondante égalité les demandes, les ordres et les raisons à l'appui; mais sous ce rapport son prince était son maître.

Les *Mémoires* de Mornay ont pour l'histoire la même valeur documentaire que les *Économies* de Sully, mais ils sont loin de présenter le même intérêt de lecture. Les considérations et les avis de Duplessis ont de l'éloquence, éloquence philosophique et religieuse; ses jugements sont lumineux, graves, solides, et d'habitude les principes d'un calvinisme sérieux les dominent; mais ses ré-

[1] *Mémoires et Correspondance de Philippe de Mornay, seigneur Duplessis.* (1606-23) réunis par La Fontannelle. Paris 1824-25, 12 vol. in-8.

cits, quand il en fait, sont froids, le souvenir des batailles ne suffit pas à les animer, l'écritoire du Béarnais y paraît beaucoup plus que son capitaine.

Le moment vint où Mornay se trouvant entre sa fortune et les intérêts de sa religion cessa d'être nécessaire et devint importun. La messe royale se préparait; Henri IV qui semblait dans une cruelle perplexité, consultait tout le monde autour de lui, il prit l'avis de Duplessis. Sully qui voyait clair dans les réels désirs de son maître les avait pleinement satisfaits par sa réponse; Mornay, comme d'Aubigné, tint ferme et combattit le vœu de Henri. Sincère et sérieux calviniste, il avait à cœur sa religion et son Église; ses convictions religieuses étaient plus fortes que son ambition personnelle et son dévouement aux intérêts politiques du roi. A la différence de d'Aubigné, qui ne voyait d'avenir pour Henri IV que dans l'appui de la vieille phalange huguenote, il savait fort bien que l'abjuration de son maître était la plus facile solution des difficultés qui l'empêchaient d'entrer à Paris pour y saisir sa couronne, mais il prévoyait tout aussi nettement ce qu'il en coûterait aux Églises. Il combattit tant qu'il put et sans reculer, la résolution que son roi était depuis longtemps impatient de prendre. Il fut vaincu.

C'est dès lors que son personnage politique commence à disparaître. Le traité pour la soumission du duc de Mercœur est encore à cette date son plus important travail. Mais, déjà aussi, il rédige les proclamations des Églises et prend dans leur direction une position qui bientôt demeurera sa seule influence. Cette attitude où rien d'altier ni d'offensant ne se découvre (Mornay n'était ni véhément, ni acerbe, ni ambitieux), ne laisse pas que d'être déplaisante à Henri et encore plus à Sully qui n'avait pas pardonné aux « gens de consistoire, » la préférence donnée sur lui à Mornay pour le gouvernement de Saumur, et à Duplessis le mérite que selon lui il s'était arrogé à son exclusion dans l'alliance des deux Henri. Cependant, lorsque Mornay faillit en plein Paris, tomber sous les coups du gentilhomme St-Phal, qui pour se venger le voulut faire assassiner par ses gens, Henri IV lui écrivit cette lettre chaleureuse si souvent répétée en témoignage de l'amitié du monarque pour son ancien ministre. Il lui promettait vengeance et il tint parole : St-Phal fit des excuses à Mornay devant toute la cour. Henri IV aurait témoigné encore plus solidement sa reconnaissance pour les services du fidèle ami de sa mauvaise fortune, en le défendant contre l'intrigue qui, au commencement de 1600, frappa Mornay d'une disgrâce complète et d'un chagrin plus dur que sa défaveur.

Mornay, ainsi qu'on le verra, avait trouvé au milieu de sa besogne d'homme d'état et de guerrier, le temps de composer pour le service de sa croyance, plusieurs traités de théologie. En 1598, il en publia un sur l'Eucharistie qui fit du bruit. Mornay y présentait sa doctrine appuyée sur cinq mille passages tous tirés des Pères et d'autres théologiens. C'était bien de l'érudition et c'est ce qui perdit l'auteur. Duperron, assisté de docteurs catholiques, prétendit que cinq cents de ces passages étaient falsifiés et qu'il le prouverait. L'accusation fit éclat, et Henri, pressé par le pape, ordonna que la chose fût examinée et débattue devant des commissaires royaux dans une conférence entre l'auteur du livre et ses accusateurs. Duperron et Mornay furent mis en présence à Fontainebleau. Mornay pris au dépourvu et à qui on n'avait pas voulu indiquer d'avance les points attaqués, perdit la tête devant des éditions qui n'étaient pas celles qu'il avait consultées, et abandonna bientôt l'assemblée après une courte résistance. Au reste, les cinq cents allégations taxées de faux, s'étaient, devant la commission, réduites à soixante, puis à neuf, qui aux yeux de Mornay étaient telles « qu'il n'y avoit que l'illusion volontaire qui les pût révoquer en doute. » Il est difficile de savoir la vérité sur cette conférence dont catholiques et protestants interprétèrent le résultat comme une vic-

toire de leur opinion. Au rapport d'Auguste de Thou, un des commissaires, quelques-unes des citations étaient controuvées; et cependant il est impossible de croire que Mornay les eût altérées à bon escient : il faut croire que son érudition fut secourue par des aides moins scrupuleux ou plus passionnés qui lui fournirent ces malheureux passages.

Mornay frappé au cœur ne se méprit point sur la portée d'un fait ainsi préparé : il ne vit pas même le roi et se retira à Saumur. En arrivant, il écrivit à M. de Loménie : « Je me suis retiré par l'advis de mes amis parce que la procédure qu'on a tenue envers moi, m'a deu faire croire qu'on en avoit envie. Dequel visage prendre congé du roy après un tel vacarme? Je passerai donc ici mon amertume le plus doucement que je pourrai, et comme j'espère ne manqueray point de consolation contre ceste cheute.[1] »

Mme Duplessis, dans la vie de son mari, prétend que le ciel manifesta son courroux en envoyant sa foudre le même jour sur deux églises catholiques. Six ans plus tard, un autre coup de foudre l'atteignit elle-même : elle perdit son fils unique tué au siége de Wessel. Déjà malade, elle succomba à cette douleur, et Mornay continua solitairement une carrière encore longue, chef

[1] *Mémoires et Correspondance de Duplessis-Mornay.* T. IX, p. 270.

réel des Églises de France, pour la doctrine encore plus toutefois que pour la conduite. Dans les mouvements protestants qui eurent lieu sous la régence de Marie, il joua auprès des assemblées le rôle d'un modérateur, et même en 1620, alors qu'on voulut réunir le Béarnais à la couronne, il tâcha de calmer ses coréligionnaires. Cette conduite ne suffit pas pour dissiper les défiances de la cour. Le roi vint à Saumur, et sous prétexte de le loger dans le château, on en fit sortir Mornay qui, malgré ses réclamations, n'y rentra plus. A trois ans de là, en 1623, il mourut dans sa baronnie de Forêt-sur-Sèvre, âgé de 75 ans.

Mornay a considérablement écrit. Sa *Vie* mentionne comme emplois de ses divers loisirs un grand nombre d'ouvrages de toutes dates, quelques-uns politiques mais la plupart de nature religieuse; plusieurs aussi n'ont jamais paru, d'autres ne se retrouvent pas. Le premier qui ait vu le jour fut, selon Mme Duplessis, un écrit latin sur la *Puissance légitime d'un prince sur son peuple.* Or, tel est réellement le sujet du fameux *Vindiciæ in tyrannos*, attribué à Hubert Languet, et tel est aussi, précisément, le titre de la traduction qui en parut en 1581. Languet et Mornay étaient étroitement liés; le *Vindiciæ* fut-il leur œuvre

commune?[1] ou Mme Mornay qui écrivait sur les notes, et peut-être sous la dictée de son mari, fait-elle quelque confusion avec la traduction de 1581? ou, enfin, l'analogie n'est-elle que fortuite et la dissertation de Mornay originale? C'est ce qu'on ne peut résoudre faute de données suffisantes. Dans la dernière supposition, qui n'a rien d'inadmissible, la perte du livre, écrit sous l'impression des souvenirs encore récents de la St-Barthelémi, serait bien regrettable; il eût été intéressant de voir si l'auteur, comme Languet, procédait aussi d'Hotman, et son traité du *Franco-Gallia*, ou s'il se montrait moins hostile à la royauté.

Le second ouvrage de Mornay de nature philosophique et religieuse eut une origine plus paisible. Mornay retiré à Sédan en 1575, voyait tous les jours la veuve de M. de Retz, de la religion comme lui, jeune femme d'un esprit sérieux et distingué et qui devint son épouse. « Elle passait doucement sa solitude, dit-elle elle-même, en l'arithmétique, en la peinture et autres études

[1] D'Aubigné dans son *Histoire Universelle* (T. II, liv. II, ch. 2), dit que le *Vindiciæ* fut « advoué par un des doctes gentilshommes du royaume, renommé pour plusieurs excellents livres, et vivant encore aujourd'hui avec autorité. » Ces désignations conviennent très-bien à Mornay, qui alors, vers 1617, commandait encore dans Saumur; mais d'Aubigné ajoute : « Depuis, on a sceu qui en estoit le véritable auteur, sçavoir H. Languet. » L'hypothèse que Languet aurait repris en sous-œuvre le livre de son ami, et d'accord avec celui-ci, expliquerait et concilierait bien les deux allégations de d'Aubigné.

dont ils devisaient quelquefois ensemble. » C'est dans un de ces entretiens d'une galanterie tout austère, entre un officier de vingt-six ans et une jeune veuve de vingt-quatre, que celle-ci demanda à Mornay un traité sur la vie et la mort avec les pensées des anciens sur le même sujet. L'amant respectueux obéit avec empressement et ce furent là, sans doute, tous les sonnets amoureux dont il paya tribut à sa maîtresse. Au reste, l'ouvrage se ressentit de son origine, car c'est peut-être de toutes les compositions de Mornay la plus vivement écrite. Ce *Discours de la vie et de la mort* est sans originalité, quant au fond : c'est une redite, heureuse de style, des plus éloquentes paroles de l'antiquité philosophique et chrétienne sur la mort qui n'est que le terme des douleurs de la vie et le passage à l'éternité. On y trouve confondues les idées des Pères de l'Église et celles de Cicéron et de Sénèque.

Il y a de la vigueur, de la rapidité et du trait dans ce morceau, à côté de cette argumentation prolixe et surabondante qui est le défaut commun des écrivains réformés. Les traits suivants sont assurément énergiques. « La vie n'est qu'un souhait de l'avenir et un regret du passé, un dédain de ce qu'on a gousté, et un appétit de ce qu'on n'a point encores gousté, une vaine mémoire de l'estat passé, et une attente incertaine de l'estat

futur. » — « Voici maintenant la mort venir à nous. Voici celle que tant nous redoutons qui s'approche... Arrestons-nous, demeurons fermes, regardons-la entre deux yeux, et nous la trouverons tout autre qu'on ne la nous peint, et en tout autre visage que nostre misérable vie. La mort met fin à ceste vie. Ceste vie est une misère et une tempête perpétuelle. » — « Nous pensons ne mourir que quand nous rendons nos derniers soupirs, et si nous y prenons garde, nous mourons tous les jours, à toutes heures et à tous moments. Nous appréhendons la mort comme une chose à nous inusitée, et nous n'avons rien plus commun en nous. Nostre vivre n'est qu'un mourir continuel.[1] »

Je cite encore ce passage sur le suicide des stoïciens : « Meurs-tu jeune? loue Dieu, comme le marinier qui a eu un vent frais en pouppe pour le conduire tost au port. Meurs-tu vieil? loue-le pareillement, car si tu as eu moins de vent, aussi, as-tu peut estre eu moins de vagues. Mais ne pense pas te haster ni tarder à ta fantaisie, car le vent n'est point en ta puissance, et au lieu de rebrousser au port tu ferois naufrage. Dieu en retire l'un de la besogne dès le matin, l'autre à midi et l'autre vers le soir. Il en exerce l'un jusques aux

[1] *Excellents traités et discours de la Vie et de la Mort recueillis de divers auteurs*, etc., chez Jean Durant, 1581, p. 54, 55, 57.

premières sueurs, l'autre il le haste au soleil et l'autre il le cuit et le dessèche tout à bon escient. Mais il n'en laisse un seul des siens dehors, ains les met tous en son repos et leur donne leur loyer à chacun en son temps. Qui quitte sa besogne avant que Dieu l'appelle la perd, et qui l'importune devant le temps perd son loyer. »

Je passe au *Traité sur l'Église*[1] que Mornay composa en 1577 et qui ne m'a pas paru se distinguer, autrement que par une exposition précise et méthodique, des nombreux traités sur la même matière écrits par les docteurs calvinistes. Cet ouvrage approuvé à Genève et accueilli avec un applaudissement général par le synode de Vitré, mit son auteur en grande réputation dans le troupeau et le clergé protestants. Ce fut le premier ouvrage important que Mornay écrivit pour le service de leur cause. Le dernier fut son *Mystère d'Iniquité*,[2] sorte d'histoire polémique de la papauté, écrite contre les théories de droit public ecclésiastique de Baronius et de Bellarmin. Aucune de ces productions théologiques, auxquelles il faut joindre le malheureux traité de *l'Eucharistie*, ne présente Mornay écrivain sous un as-

[1] *Traité de l'Église, auquel sont disputées les principales questions qui ont esté meues sur ce point en notre temps.* Cet ouvrage écrit par Mornay, en 1577 et 1578, fut imprimé à Genève, in-8°, en 1779.

[2] *Le Mystère d'Iniquité, c'est-à-dire l'Histoire de la Papauté.* Genève, in-8°, 1612.

pect particulier et nouveau. J'en dirai autant des *Méditations sur quatre Psaumes de David,*[1] réflexions respectables par la manifestation d'une solide piété. Je remarquerai seulement qu'elles sont bien froides auprès d'une autre méditation, sur le Psaume XLI, que je trouve dans le même volume traduite du latin, par Simon Goulart. On sent dans celle-ci le souffle d'une ardeur dévorante et la passion profonde, non d'un disciple, mais d'un réformateur. Il est vrai qu'elle est de Savonarole.

L'œuvre capitale, la meilleure assurément en tous points de Duplessis-Mornay, c'est son *Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne.* Il le commença en Flandre où il s'arrêta en 1579 au retour de sa mission de Londres. Interrompu dans son travail par une longue maladie, il le reprit enfin et l'acheva en 1581 à Anvers, où le célèbre Plantin l'imprima. La réforme est hors de cause dans cet ouvrage qui n'est écrit ni pour elle ni même contre son ennemie; c'est leur défense commune qu'il embrasse contre les erreurs de la raison et avec les armes de la raison elle-même. Le christianisme y est établi et démontré contre toutes les philosophies et les religions, à l'aide de leurs propres aveux et de leurs propres origines. On a dit que la philosophie confondue durant tout le

[1] *Méditations Chrestiennes sur quatre Psaumes du Prophète David.* Pour Jaques Chouet, in-12, 1591.

moyen âge avec la religion sous le nom de théologie, ne s'en est séparée complétement qu'à Descartes. C'est, je pense, se tromper d'un siècle. Le divorce était accompli dès les premiers pas décidés de la réformation qui, en dégageant la religion de la scolastique, livra du même coup la philosophie à elle-même; celle-ci marchant d'un pas mal assuré, composé encore informe des débris incohérents de la pensée antique et de ses propres conceptions, ne laissa pas de faire son chemin assez vite pour que la réformation elle-même fût bientôt obligée de la combattre afin de l'arrêter dans sa route et de la rattacher au christianisme. On a vu comment s'y prit Viret dans la partie de son *Instruction Chrestienne* où il s'adresse surtout aux naturalistes; la seconde attaque, plus générale, fut celle de Mornay, et l'œuvre inachevée de Pascal n'est réellement que la troisième, dirigée à la fois contre les tendances de Montaigne et de Descartes. Il y a nécessairement entre la conception de Pascal et le livre de Mornay des rapports communs, un ordre d'arguments tout semblables, mais il y a aussi des différences notables qui ne tiennent pas uniquement à la disparité de génie de ces deux écrivains, mais aussi à l'état philosophique des esprits aux deux époques. Notre auteur commence son livre par l'examen de cette question : Si la religion peut se démontrer par la

raison? Il répond par quelques pages de bonne logique où il établit que si on ne peut disputer contre ceux qui nient les principes par les principes, on le peut avec ceux qui ont avec nous des principes communs à côté de maximes contraires. Ainsi, le chrétien prouvera la vérité de l'Évangile aux juifs qui la nient, en s'appuyant sur l'Ancien-Testament qu'ils reconnaissent tous deux; il en prouvera autant au païen par la nature et la philosophie commune à l'un et à l'autre. Mais Mornay ne songe pas à celui qui se voyant dans une terrible ignorance de toutes choses, reste au milieu de son indifférence profonde sans tenter d'en sortir, se laissant mollement descendre vers la mort, incertain de l'éternité. Celui-là n'a pas de principe et c'est justement le disciple qu'a choisi l'imagination de Pascal, effrayé de cette grande misère de la créature raisonnable. Mornay n'imagine pas cet indolent sans croyances que le dix-septième siècle commença à connaître, mais qui ne se remarque point au seizième où rien n'est paisible et silencieux, pas même l'incrédulité; il ne s'adresse pas davantage au rêveur philosophique qui se débat oppressé sous les savantes incrédulités de son imagination. Aussi on ne trouve dans le *Traité de la Vérité* aucune trace de ces mélancoliques voyages du philosophe catholique dans les soli-

tudes profondes et dévastées de l'âme humaine. Mornay toujours en labeur, homme de mission et de démarches diplomatiques, va droit aux adversaires directs du christianisme, c'est avec ceux-là qu'il ouvre la campagne. C'est aux athées résolus qu'il en a, aux païens, aux épicuriens, aux juifs et aux mahométans, et c'est à eux tous, ou plutôt à leurs docteurs, qu'il veut démontrer la vérité de la religion chrétienne.

Le plan de Mornay, simple, bien enchaîné et méthodique, a été adopté plus tard, en quelques parties, par la plupart des protestants qui ont repris le même sujet; et c'est peut-être le plus solide et le plus original mérite de l'ouvrage.

La base de la démonstration c'est cet axiome universellement consenti, qu'il y a à ce monde une cause extérieure qui l'a créé de rien; cause infinie, car entre rien et quelque chose l'espace est infini. Cette cause infinie, c'est Dieu, elle est unique, car deux infinis ne se peuvent imaginer ensemble; tout d'ailleurs montre l'unité dans le Créateur et dans l'univers intellectuel; le bien et le mal ne sont pas deux principes, mais l'éloignement ou le rapprochement plus ou moins extrême du seul principe. Dieu donc a créé le monde, en d'autres termes le monde n'est pas éternel, il n'est pas même ancien, et Mornay ne sait « quels yeux ont eus ces philosophes qui

aiment mieux éterniser les pierres, les rochers et les montagnes, qu'eux-mêmes pour qui elles sont faites. »

Dans ce monde Dieu a placé l'homme, expression résumée de toutes les perfections de la chose créée, et dans cet homme il a logé une image de la nature divine. Le but pour lequel cet être a été créé est de connaître et de servir Dieu, c'est là le souverain bien ; il l'a perdu après l'avoir possédé, et son âme désormais corrompue est condamnée à chercher son premier bonheur sans pouvoir jamais le retrouver par sa seule vertu. Mais la loi ancienne est venue à son secours. Elle lui apportait des promesses, la Bonne-Nouvelle les a confirmées, et Mornay termine sa tâche par démontrer la vérité et la fécondité des deux révélations ; riche jusque là, le traité comme tant d'autres est bien maigre sur l'insuffisance de l'ancienne alliance, l'opportunité et la nécessité de la révélation chrétienne. Il n'était peut-être pas encore nécessaire qu'il entrât plus avant dans ce sujet : alors les incrédules niaient en masse, et dès le point de départ ; les fidèles n'éprouvaient encore nul besoin philosophique de satisfaire leur intelligence sur cette grande question.

Tel est l'enchaînement des matières du *Traité de la Vérité* de Duplessis, mais à chacun des points de doctrine il s'arrête, et fidèle à ses projets de dé-

monstration, cherche toujours dans l'antiquité et dans les notions habituelles des hommes le consentement forcé de la raison à la doctrine exposée; aussi la *Vérité de la Religion Chrestienne* présente-t-elle à la fois, et tout à côté l'une de l'autre, la logique familière du sens commun et la déduction scientifique de la philosophie. Dans cette dernière portion du livre, et ce n'est pas la moins ample, Mornay déploie une vaste instruction. Il reproduit les pensées des philosophes de toutes les écoles, et en particulier des académiciens, sur le sujet qui a provoqué leurs plus admirables méditations; il les traduit souvent avec une expression vive et heureuse, les commente et au besoin les réfute avec une indépendance d'investigation et de critique qui rappelle le penseur protestant, dans un style assez court et nerveux, mais dont la force n'est pas sans recherche.

Des comparaisons très-familières et accumulées dominent à l'excès dans l'argumentation propre de Mornay, elles ont en outre le tort assez fréquent d'être plus expressives que concluantes. C'est du reste le défaut coutumier de l'auteur comme de tant d'autres qui ont écrit sur des sujets religieux, que de faire argument de tout et d'enrôler à la légère parmi leurs preuves, des faits qui prouvant tout et jusqu'aux propositions contraires, ne prouvent rien en réalité. Il faut res-

pecter ces erreurs de logique car elles sont le résultat de convictions profondes, mais elles sont infiniment dangereuses en ce qu'elles montrent les bornes de la raison du démonstrateur et frappent jusqu'à un certain point de discrédit ses preuves plus solides. A ces côtés faibles près, le *Traité de la Vérité* est sans contredit un des livres les plus réguliers et les moins encombrés, non-seulement de la littérature calviniste, mais de toute celle du siècle; la méthode s'est déjà sensiblement dégagée des excès de matière sous lesquelles on avait encore peine à la suivre, et l'ouvrage de Mornay doit être considéré comme un des jalons essentiels du chemin que fait du seizième au dix-septième siècle la logique renouvelée. Je bornerai là cette analyse et me contenterai d'indiquer les idées dont il peut être instructif de constater l'existence à la date de notre livre et dans la littérature calviniste. Les passages qui les enveloppent me serviront en même temps d'exemples.

De même que l'*Instruction Chrestienne* de Viret, le livre de Mornay, à défaut de son intérêt direct et religieux, aurait celui d'un document intéressant pour l'histoire de la science, car les allusions aux notions de toute espèce y sont continuelles et servent à constater le degré de créance ou de développement qu'ont obtenu au temps de l'écri-

vain, nombre de faits ou de doctrines scientifiques. Le chapitre où Mornay établit sa thèse que rien n'est ancien dans le monde, à commencer par le monde lui-même, est une des plus riches données de ce genre. On y trouvera, par exemple, une sorte d'inventaire de toutes les découvertes géographiques récentes alors, avec un commentaire qui montre comme l'esprit de théorie savait déjà user de ces nouveaux mondes. Mornay s'en aide pour démontrer son système du progrès de la terre, ainsi qu'il appelle la loi qui a régi la population successive du globe. Le Taurus est le point central d'où s'étendent les premières populations de notre sphère ; en sorte que plus un pays en est éloigné, plus récente y est la demeure de l'homme. Mornay en voit la confirmation précoce dans les découvertes qui se sont faites depuis cent ans dans cette moitié du monde jusqu'alors si inconnue à l'autre. Il se moque à ce sujet de Pline l'ancien et de ses cyclopes à tête de chiens. On remarque à tout instant dans la *Vérité* le mince respect non-seulement pour Pline, que les docteurs calvinistes détestent comme matérialiste, ou pour parler avec eux comme naturaliste, mais pour l'autorité de l'antiquité, objet encore universel d'une pieuse vénération auprès de la science. On a vu Hotman insister sur l'origine germaine des Francs avec autant d'orgueil national qu'on en

mettait volontiers alors à la rattacher à la même source que les Romains; nous avons remarqué que La Noue acceptait cette théorie, Mornay va plus loin et oppose hardiment aux admirateurs des douze tables de la république romaine, les vieilles législations saliques et bourguignonnes. Le passage est expressif : « Et ces XII Tables que sont-ce, je vous prie, que l'enfance des Loix Romaines? Que rudimens bien simples de police, telle qu'on trouve aujourd'huy entre les plus barbares et que nous admirons par un sot zèle d'antiquité, ès anciens Romains; et mesprisons les anciens Allemans, Thuringiens, Bourguignons, Saliens et Ripuaires, qui les avoyent trop meilleurs que celles-là? [1] » Et Mornay parle ici en connaissance de cause; il avait fait quelques années auparavant, en 1571, sur les lois saliques, ripuaires, etc., un commentaire surtout philologique dont la perte doit être regrettée.

J'ai parlé des comparaisons argumentatives prodiguées par Mornay. En voici un exemple: il s'agit du mouvement du ciel. « Voire mais, dira quelqu'un, le ciel va tousiours, et en tant de siècles et d'aages nous n'y appercevons point d'altération. Povre homme que tu es ! Et ton cœur et ton poulmon ont un mouvement perpétuel; ils ne font jamais de pause, et avec tout ton esprit tu

[1] *De la Vérité de la Religion Chrestienne*, p. 149.

ne le peux ny avancer, ny restraindre. Les médecins le tastent et n'en peuvent trouver la cause. Les philosophes se perdent en la cherchant. Et toutesfois n'en sçais-tu pas la fin et le commencement? Toy-mesmes fais-tu pas des mouvemens que les hommes comme toy jugent estre sans fin; des moulins estranges, des viz et autres espèces d'automates, dont jusques aux enfants n'ignorent le commencement? Et sous ombre que depuis quelque temps ceste grande roue du ciel tourne sans fin, seras-tu ou si enfant ou si aveugle, que de croire qu'icelle tourne de tousiours? O homme! ce mesme ouvrier qui a monté l'horlòge de ton cœur pour quelques dizaines d'années, a monté ce grand pourprix, pour quelques millaines. Ses tours sont grands, et les tiens petits; mais quand tu auras bien calculé, ils se rapportent tous en un.[1] »

Le chapitre de la Providence m'offre encore un exemple dont je citerai un fragment auquel on ne refusera pas cette sorte d'éloquence vigoureuse et agressive qu'on admire dans les *Essais*. Mornay répond à l'homme qui se hâte de conclure d'un désordre apparent à l'anarchie universelle. « Combien plus dois-tu retenir tes reproches si tu considères que le monde est un poëme conduit à une certaine fin, et par un très-excellent poëte; et

[1] *De la Vérité*, etc. p. 134.

quel ordre y penserais-tu voir, si on te pouvoit représenter tant de siècles et de mutations, comme une comédie tout en un jour? voire seulement la conduite d'une seule gent en un siècle? Tu as veu Pompée vaincu : voilà une dissonance qui offense tes aureilles. Tu as veu César rapporter son épée teinte du sang du sénat. Si tu es enfant, tu pleures; si tu es homme, tu appaises l'enfant et attends la catastrophe et le jugement du poëte. Là-dessus, le chorus chante et puis fait une pause. Il semble que le poëte ait oublié la justice; et si tu t'en vas de l'assemblée sur ce point, tu ne sçauras que juger de luy. Demeure un peu et escoute la note qui ensuit : César est mis à mort par les siens propres. Voilà la dissonance tournée en un bon accord. Ton enfant voit ceste superbe qui bravoit tout le monde, perçée à jour en infinis endroits. Alors, quelque petit qu'il soit, aperçoit-il aucunement la providence du poëte. Or, vois-tu pas donq de rechef, que nous sommes des enfans qui voulons contreroller la chanson de tous les siècles par une note; une longue harengue par une lettre; nous dont la vie au regard de l'univers est moins qu'en la chanson une minime brève.[1] »

Je voudrais reproduire ici dans leur intégrité, les remarques de Mornay sur le style des Écri-

[1] *De la Vérité*, etc. p. 265.

tures ; ce sont d'excellentes pages et ici et là vivement éloquentes où, guidé par l'intérêt de sa thèse et cette indépendance de jugement, résultat incontestable de la réforme, notre philosophe établit sans souci des rhétoriques, les vraies lois de l'expression et écrase Cicéron sous Ésaïe. Je dois me borner à quelques passages qui valent bien pour le sentiment, la chaleur d'admiration et la solidité du goût, les belles pages de Chateaubriand sur le même sujet.

Duplessis réplique à une objection dont s'avisait alors l'esprit d'opposition antichrétienne associé au superstitieux enthousiasme de la renaissance pour les lettres antiques, que si les Écritures étaient de Dieu elles parleraient bien autrement que de leur style simple, nu et grossier. « Je leur demande si le style doibt pas estre selon les personnes qui parlent ; si la vertu de l'éloquence n'est pas ce qu'ils appellent le *decorum ;* si di-je autre n'est pas l'éloquence du subject que du roi, de l'enfant que du père, de l'advocat que du juge....?[1] » « Quelle donq, je vous prie, sera la loy de Dieu, du Roy des roys....? Nous voudrions qu'il usast d'induction comme Platon, de syllogismes comme Aristote, d'élenches comme Carneades, d'exclamations comme Cicéron, d'arguties comme Sénèque, qu'il choisît ses mots au

[1] *De la Vérité,* etc. p. 612 et 613.

poix, à la cadence et au son, qu'il y entrelassast quelques mots recherchez, quelques propos allegorigs, esloignés de l'usage commun. Si nous voyons un édict de roy, composé de ce style; qui n'y remarqueroit incontinent une pédanterie, et à qui n'escorcheroit-il l'aureille au lieu de plaire? Certes plus donq est simple la loy, et mieux convient-elle à l'Éternel, veu que plus simple elle est, et mieux représente-elle la voix de celuy qui peut toutes choses, mais qui plus est, plus simple elle est, et mieux convient-elle au peuple..... » « Que sera-ce donq, si ceste Escriture a en son humilité plus de hauteur, en sa simplicité plus de profondeur, en sa naifveté plus d'attraits, en sa grossièreté plus de vigueur et de poincte que n'en sçaurions trouver ailleurs? » Ici, Mornay donne aussi pour exemple les premières paroles de la Genèse, et il y admire cette simplicité « excellente pour instruire les humbles et pour confondre les orgueilleux tout ensemble. » Il passe delà aux histoires que renferme le saint Livre. « En nostre Bible nous avons des histoires. En l'histoire que désirons-nous? une vérité. C'en est la matière. Quel plus grand argument de vérité que simplicité? Un style qui remette les choses passées devant les yeux telles qu'elles estoyent. Quel plus grand signe en voulons-nous, que de sentir en lisant les affections mesmes de ceux de

que nous lisons? Viennent maintenant les plus durs cœurs, et les plus desgoutez palais du monde à lire ces histoires de nostre Bible; comme Isaac est mené au sacrifice, Joseph recognu de ses frères, Jephté troublé de la rencontre de sa fille, David affligé de la mort d'Absalon; ils sentiront, s'ils le veulent dire, un fremissement en leurs corps, une esmotion en leur cœur, une tendresse d'affection en un seul moment, plus grandes que si tous les orateurs de Rome ou d'Athènes leurs preschoyent mesme matière en jours entiers. Que s'ils viennent à lire ces mesmes histoires en Josephe, auquel l'empereur Tite ordonna une statue pour l'élégance de son histoire, après les avoir enrichies de tous les ornements de rhétorique, il les lairra plus froids et moins esmeus, encor qu'il ne les aura pris. C'est que la beauté véritablement ne veut point de fard; que plus elle est nuë, et plus vifs sont ses attraicts, et comme dient les orfèvres, que plus belle est la pierre, et moins y faut-il et d'or et d'œuvre. Et n'est proprement autre chose monter nos Escritures sur hautes paroles, que monter un homme autrement bien proportionné sur des eschasses, qui n'adjoustent rien à sa grandeur, et lui ostent de sa proportion naturelle. En nos Escritures aussi, nous avons des prophéties, et en ces prophéties des menaces, des exhortations, des véhémences. Et c'est en telles matières que les

orateurs tonnent et montent sur leur haut parler. En ce genre les Latins font cas de Cicéron. J'atteste tous ceux qui ont leu l'un et l'autre de mesme jugement, quelle comparaison de luy à Esaïe, de ses insinuations flatteresses et excuses d'ignorance puériles, aux entrées vives, graves et pleines de majesté d'Esaïe? des longues périodes de l'un, èsquelles il s'escoute si dévotement, à ces mots tranchants de l'autre, qui sont autant de coups de tonnerre redoublez pour estonner les plus obstinez?[1] »

Avec ses défauts, la *Vérité de la Religion Chrestienne* tout oubliée qu'elle est, reste néanmoins un livre digne d'être lu, ou du moins souvent ouvert, non-seulement par les hommes qui recherchent l'édification et une solide pâture pour leur intelligence, mais encore par ceux qui pour aimer une éloquence vive, un style pittoresque et pénétrant, des tours précis et des hardiesses lumineuses, n'ont pas besoin de lire sur la couverture d'un vieux livre le nom d'un écrivain fameux.

[1] *De la Vérité*, etc. p. 614.

THÉODORE-AGRIPPA D'AUBIGNÉ.

I.

VIE DE D'AUBIGNÉ.

Vers 1675, Mme de Maintenon déjà puissante et entourée de la cour, écrivait de Richelieu à son frère : « J'ai apporté l'histoire de mon grand-père, c'est-à-dire, *sa Vie*.[1] » Elle y cherchait les preuves de sa noblesse,[2] mais elle put y trouver le fier, railleur et bizarre portrait du plus audacieux huguenot qui eût jamais parlé en face à l'aïeul de Louis XIV, car son grand-père c'était Théodore-Agrippa d'Aubigné, et cette histoire qu'il racontait lui-même[3] était adressée à ses enfants. « Je

[1] *Lettres de Mme de Maintenon*. Édit. in-12 de 1758. T. I, p. 117.
[2] *Idem.* *idem.*
[3] *Histoire secrète de Théodore-Agrippa d'Aubigné, écrite par lui-même et adressée à ses enfants.* Elle n'a été publiée qu'en 1731, par Le Duchat en tête de son édition des *Aventures du baron de Fœneste.* On a mis en doute, on ne sait pourquoi, l'authenticité de cette autobiographie. Le caractère de d'Aubigné et son humeur s'y retrouvent si vivement empreints, qu'auprès de cette garantie, le témoignage de Mme de Maintenon est bien superflu. Au surplus, elle contient sur

vous conte, » leur disait-il à la première page, « je vous conte ce que j'ai fait de bon et de mauvais, comme si je vous entretenois encore sur mes genoux, je désire que mes belles et honorables actions vous donnent de l'envie, pourvu que vous conceviez en même temps de l'horreur pour mes fautes, que je vous montre à découvert, comme le point qui vous peut être d'une plus grande utilité. Faites-en après tel commentaire qu'il vous plaîra, les heurs et malheurs ne sont pas de nous mais de plus haut. » Quel fut le commentaire de sa descendante, on l'ignore, et on peut le regretter sans doute, car il eût indiqué d'une manière piquante quelle longue route si rapidement franchie, séparait les temps de la ligue et du Béarnais, de la royauté obéie de Louis XIV.

Le personnage de d'Aubigné est en effet le reflet le plus vigoureux et le plus coloré de tout ce que les temps et la réformation avaient imprimé de liberté à la pensée et aux actions des hommes intelligents. Il est gentilhomme, il est courtisan, homme de guerre et de commandement, ami des aventures, des coups d'épée et des amours roma-

les rapports secrets ou publics de d'Aubigné avec les magistrats de Genève, pendant son séjour dans cette cité, des détails qui n'ont pu être sus et écrits que par lui et dont j'ai vérifié l'exactitude dans les *registres* du Petit-Conseil de la République de Genève. — C'est à l'*Histoire Secrète*, l'un des plus remarquables écrits de d'Aubigné, que j'emprunte les citations semées dans l'esquisse biographique qui va suivre.

nesques, prêt, enfin, à rompre des lances à tous venants. C'est bien là la noblesse chevaleresque des rois de France, mais ce même homme sait ce qu'il en est des brillantes apparences, et quand il bâtit il est plus curieux de vacheries que de pignons. Gentilhomme, il a oublié ses titres de noblesse et ne les recherche que pour épouser une femme éperdument aimée; courtisan, et selon son expression assis au chevet des rois, il n'arrête aucun refus sur ses lèvres, ses vérités sont âpres, sa plaisanterie sanglante, ses traits sont acerbes et déchirent; soldat, il veut savoir où on le mène; il ne s'épargne pas et se dévoue, mais c'est à son choix, au besoin il tire l'épée pour son propre compte; nulle majesté, nulles paroles, aucune récompense de cour ne le subjuguent : il raille fièrement les tentateurs. Toute cette indépendance et cet excès d'énergie opposante n'auraient pas paru sous une couleur aussi prononcée au temps des vraies guerres de religion, c'est-à-dire au début des premières luttes suscitées par la réforme, mais à l'époque où agit d'Aubigné, elles se détachaient de plus en plus isolées sur le fond toujours plus sombre aussi de la docilité vénale et du découragement de la noblesse protestante. A mesure que la figure de Henri IV croît en majesté, et sa royauté en puissance, la physionomie du chef calviniste gagne en hardiesse et en singularité. Sur

cette route où la royauté, entraînant dans sa course les débris de tous les partis, s'avance vers la toute-puissance avec une vitesse à peine ralentie par les soulèvements des princes et des Églises, quelques hommes résistent : leur voix a retenti dans les batailles, leurs gestes guerriers, leurs cheveux blanchis sous le casque, leur accent de mépris ou leur colère véhémente et moqueuse, leurs paroles de liberté par-dessus tout, les font aisément reconnaître; or, d'Aubigné est le plus frappant parmi ceux-là.

Il y avait donc dans cette peinture matière à bien des réflexions, et à coup sûr l'esprit fin et sans illusions de Mme de Maintenon, dut en faire qu'elle n'avait garde de communiquer. Mais son silence est plus que suppléé par les livres de l'aïeul, œuvres d'un esprit plein de feu, de sens et d'indignation poétique, commentaires aussi de l'époque qui les a provoqués, parfois obscurs et nuageux, mais d'où s'échappent des éclairs qui illuminent la fin du seizième siècle et l'ouverture du dix-septième.

D'Aubigné est bien un de ces écrivains dont il parle dans son *Histoire universelle*, « de ces esprits aiguisez, afinez entre leurs dures affaires. » Il est difficile en effet d'imaginer une existence plus romanesquement agitée que la sienne et plus longtemps remplie de merveilleux accidents. Cette ex-

traordinaire destinée se fit voir jusque dans sa naissance qui fut si terrible, dit-il, que les médecins donnèrent choix de mort entre la mère et l'enfant. La mère succomba et Théodore-Agrippa, fils de Jean d'Aubigné, gentilhomme de Saintonge, vint au jour le 8 février 1550.

Son éducation commença aussitôt, mais moins douce que celle de Montaigne. Ses précepteurs le menèrent d'un si dur train, qu'à six ans il lisait « aux quatre langues. » Dix-huit mois plus tard il traduisait le *Crito* de Platon, poussé déjà par cette vanité d'auteur qui ne lui manqua pas : son père lui avait promis de faire imprimer sa traduction avec son effigie enfantine au-devant du livre. Peu après, le germe d'une passion autrement profonde et sérieuse fut planté par son père dans le cœur du jeune Agrippa. Il faut laisser d'Aubigné parler lui-même. « A huit ans et demi son père l'amena à Paris, et en passant par Amboise un jour de foire, il vit les têtes de ses compagnons de la conspiration d'Amboise, encore reconnaissables sur un bout de potence, et il en fut tellement ému, qu'au milieu de sept ou huit mille personnes il s'écria : *Ils ont décapité la France, les bourreaux,* puis le fils ayant piqué après le père pour avoir vu à son visage une émotion non accoutumée, il lui mit la main sur la tête, en lui disant : *Mon enfant il ne faut point épargner ta tête après la*

mienne, pour venger ces chefs pleins d'honneur; si tu t'y épargnes tu auras ma malédiction. Encore que leur troupe fût de vingt chevaux, elle eut peine à se démêler du peuple qui s'émût à de tels propos.[1] »

Mis à Paris entre les mains du savant Béroalde, mais bientôt après obligé de fuir, avec son précepteur, Paris et les bûchers, il fut pris et refusa de renoncer à sa religion en disant que l'horreur de la messe lui ôtait celle du feu. Condamné à mourir, il fut sauvé dans la nuit avec toute sa bande par un gentilhomme, et conduit à Montargis où la duchesse de Ferrare prit plaisir à écouter, durant trois heures, « ses jeunes discours sur le mépris de la mort. » Il se réfugia ensuite à Orléans, gagna la peste, se guérit et se laissa débaucher par la soldatesque. Un grand malheur allait le frapper. Après la paix, son père qui avait été un des négociateurs, partit d'Orléans « recommandant à son fils le souvenir de ses paroles d'Amboise, le zèle de sa religion, l'amour des sciences et de la vérité, et le baisant contre sa coutume. » A peine en route, le digne gentilhomme mourut. L'enfant percé au cœur pleura amèrement, et cette douleur grava bien profondément dans son

[1] D'Aubigné raconte son histoire à la troisième personne. L'orthographe de cet écrit, comme on voit, a été modernisée, sans doute par le copiste du manuscrit sur lequel Le Duchat l'a publié. Il me semble que malheureusement on a ici et là retouché son style dans la même vue.

âme, déjà passionnée, la recommandation paternelle. Son tuteur le remit aux études et l'envoya à Genève. Il avait alors treize ans, et s'il faut en croire les souvenirs un peu outrecuidants du jeune gentilhomme, il lisait « tout couramment les rabins sans points et les expliquait sans lire le texte, de même que les langues grecque et latine. » Son amour-propre s'indigna fort qu'on le voulût remettre au collége pour ignorer quelques dialectes de Pindare; dans son dépit il s'adonna « aux polissonneries qui lui tournoient à louange souventes fois et que M. de Bèze vouloit bien pardonner comme plus spirituelles et réjouissantes que rusées et malicieuses. » Voilà déjà le d'Aubigné de la cour et le hardi répliqueur. Comme les régents n'entendaient pas si bien la raillerie que M. de Bèze, l'écolier prit de son chef la route de Lyon où il fut bientôt sans argent, et sur le point de se jeter dans le Rhône. Les secours arrivèrent et il retourna en Saintonge; mais il ne voulait plus entendre parler d'études et ne songeait qu'à faire campagne. Son tuteur eut recours aux moyens énergiques et retint d'Aubigné en prison pendant la seconde guerre civile. A la troisième, même traitement; mais le hardi jeune homme s'échappa la nuit par sa fenêtre et joignit, en chemise et pieds nus, un détachement de huguenots. Avec l'arquebuse d'un catholique tué, et

l'habit tel quel qu'on lui procura, il commença sa carrière de soldat par un dur et dangereux apprentissage, par des hardiesses belliqueuses, beaucoup d'excès et donnant déjà toute licence à sa langue. Dans une revue, un gentilhomme de Condé lui dit qu'il veut le donner au prince, et l'autre répond : « Meslez-vous de donner vos chiens et vos chevaux et non de mes pareils. » « Marque de sa grande rusticité, » ajoute après coup d'Aubigné, qui toute sa vie fut fécond en répliques de cette sorte.

Jusqu'ici le futur capitaine de Henri IV n'est qu'un intrépide batteur d'estrade et un pillard sans frein. Une maladie le fit rentrer enfin en lui-même, dit-il, et apporta un notable changement dans ses mœurs.

A la paix il se mit à grand'peine en possession de son médiocre patrimoine, devint amoureux et du même coup poëte. Je n'ai rien découvert de ses poésies, où, dit l'auteur, « il y a à la vérité plusieurs choses peu polies, mais en récompense une certaine fureur poétique que les gens du métier louèrent. »

Il était venu à Paris aux noces du roi de Navarre solliciter brevet pour une compagnie : un coup d'épée donné à un archer du parlement dans une scène de duel, l'en fit sortir trois jours avant la St-Barthelémi. Il avait voulu se jeter dans la

Rochelle, l'amour l'en empêcha, et après l'amour une violente maladie que lui causa la rupture de son mariage contrarié par un oncle catholique de sa fiancée. Maintenant la fortune de d'Aubigné va changer : un serviteur du roi de Navarre alors prisonnier au Louvre conseille à son maître d'attacher à sa personne le fils du défunt d'Aubigné, le lui représentant comme un homme déterminé qui ne trouvait rien de trop chaud ni de trop froid.

Voilà d'Aubigné à la cour, grand ami de son maître et du duc de Guise, réputé pour ses bons mots et faisant avec les princes mascarades, ballets et carrousels, écrivant même des tragédies.[1] Cependant, sous ces occupations de courtisan frivole il y a des projets de fuite et des entretiens que l'on tâche de dérober aux espions de Catherine. A la fin le roi captif se décide et échappe à sa geôlière avec l'aide et suivi de son confident. Ici commencent, entre le prince et son ami, ces alternatives de brouilleries et ces raccommodements qui signaleront désormais les rapports du maître et du serviteur. Celui-ci qui devenait de jour en jour un calviniste plus sérieux, refusait, avec sa fierté naturelle et obstinée, de servir les amours du roi, et le Béarnais piqué de ses refus,

[1] Une tragédie de Circé que la reine ne voulut pas faire représenter « pour la dépense, » et qui fut jouée aux frais de Henri III à l'occasion des noces du duc de Joyeuse.

et peut-être si l'on en doit croire la vanité assez éveillée de notre héros, fâché de son renom de valeur,[1] lui jouait puérilement, pour le vaincre et le punir, ces mauvais tours qu'on appelle jeux de princes. Là dessus propos sanglants et retraite du courtisan outragé, jusqu'à ce que quelque nouveau service, quelque nouveau besoin ou un regret affectueux les rapprochât. C'est à la suite d'un de ces exils volontaires que blessé dangereusement en 1577, dans une entreprise contre Villefranche, d'Aubigné retiré à Castel-Jaloux où il avait commandement, dicta de son lit au juge du lieu, les premières stances de ses *Tragiques*.

De nouveaux coups de main, un peu trop volontaires de la part du guerrier disgracié, ayant aigri le ressentiment du roi, il quitta son commandement à la paix, disant adieu à son maître dans cette courte épître qui le peint bien et qui explique les colères du prince : « Sire, votre mémoire vous reprochera douze années de mes services et douze plaies sur mon corps, elle vous fera souvenir de votre prison, et que la main qui vous écrit en a rompu les verrouils et est demeurée pure en vous servant, vuide de vos bienfaits et exempte de corruption, tant de vôtre en-

[1] « Le roi de Navarre blâmoit volontiers les fautes de ses serviteurs et supportoit impatiemment qu'on leur donnât des louanges. » *Histoire Secrète*, p. lviij. — d'Aubigné revient sur ce reproche en divers endroits de ses ouvrages.

nemi que de vous-même; par cet écrit je vous recommande à Dieu à qui je donne mes services passez et à vous ceux de l'avenir, par lesquels je m'efforcerai de vous faire connoître, qu'en me perdant vous avez perdu votre, etc.[1] »

Agrippa ne songeait pas à moins que de vendre son patrimoine et d'aller offrir ses services au prince Casimir. Mais en entrant à Saint-Gelais, il aperçut à une fenêtre Susanne de Lezay de la maison de Vivonne et en devint sur le coup si éperdument amoureux, c'est lui qui parle, qu'il finit à la porte du logis son voyage d'Allemagne et ne songea plus qu'à la gloire, à se rendre nécessaire à son parti et regrettable à son maître. Le cœur de celui-ci avait fait du chemin de son côté et la douleur qu'il éprouva sur le faux bruit que son ancien compagnon avait été pris et exécuté à Limoges acheva la réconciliation. Henri aida son serviteur dans son amour « qui mit en joye tout le Poitou, à cause des ballets, combats à

[1] En se retirant d'Aubigné trouve à Agen un grand épagneul du roi qui avait coutume de coucher sur les pieds de son maître. « Cette pauvre bête qui se trouvoit abandonnée et mouroit de faim, le vint caresser. » Le soldat attendri le mit en pension et fit graver sur son collier un sonnet terminé par ce tercet :

Courtisans qui jettez vos dédaigneuses vües
Sur ce chien délaissé, mort de faim par les rües
Attendez ce loyer de la fidélité.

Histoire du sieur d'Aubigné, p. lxij.

la barrière, carrousels et tournois que faisoit l'amoureux, » et d'Aubigné épousa sa maîtresse en 1583, après avoir prouvé sa noblesse, ce dont jusqu'alors, dit-il, il ne s'était jamais soucié.

Je laisse ici comme j'ai fait déjà, nombre de faits d'armes, de duels, de folies et maints coups de bâtons que raconte notre personnage, se moquant quelquefois de lui et le plus souvent s'échauffant à ces souvenirs, oublieux des leçons qu'il veut laisser à ses enfants.

En 1586 je le retrouve encore désespéré de nouveaux griefs, résolu d'abord à prendre un congé final de l'ingrat Béarnais et en grande tentation de passer aux catholiques pour peu qu'il trouvât ombre de salut dans leur croyance. Il s'enferme avec Panigarole, Campianus et autres qu'il rejette comme bavards ou déclamateurs, prend goût à Bellarmin, séduit par la belle méthode, la force et l'apparente candeur du grand docteur; mais les réfutations de Witaker et de Lubert le raffermissent dans ses premières opinions et il remonte à cheval plus calviniste que jamais pour aller à Coutras combattre aux côtés de son roi. Il est encore à ce poste au siége de Paris; et à la mort de Henri III il tient à son successeur un discours à la Tite-Live. « Sire, » lui dit-il, « vous avez plus de besoin de conseil que de consolation, ce que vous ferez dans une heure donnera bon ou

mauvais branle à tout le reste de vostre vie, et vous fera roi ou rien; vous estes circuit de gens qui grondent et qui craignent, et couvrent leurs craintes de prétextes généraux. Si vous vous soumettez à la peur des vostres, qui est-ce qui vous pourra craindre, et qui ne craindrez-vous point? Si vous pensez vaincre par bassesse ceux qui murmurent par cette maladie, de qui ne serez-vous point tyrannisé? je les viens d'ouïr, ils menacent que si vous ne changez de religion ils changeront de parti, en feront un à part pour venger la mort du roi; comment auseront-ils cela sans vous puisqu'ils ne l'ausent avec vous? gardez-vous bien de juger ces gens-là sectateurs de la royauté pour appui du royaume, ils n'en sont ni fauteurs ni autheurs; s'ils en sont marques c'est comme les cicatrices marquent un corps. Quand vostre conscience ne vous dicteroit point la response qu'il leur faut, respectez les pensées des testes qui ont gardé la vostre jusques ici; appuyez-vous après Dieu sur ces espaules fermes, et non sur ces roseaux tremblants à tous vents; gardez cette partie saine à vous, et dedans le reste perdez ce qui ne se peut conserver.[1] »

Le roi suivit la route montrée, inspiré au reste par sa politique beaucoup plus que par son conseiller qu'il n'écouta pas quand Paris lui fut offert

[1] *Histoire Universelle*, T. III, p. 254.

pour une messe. D'Aubigné demeura résolument fidèle au rôle qu'il avait pris alors. Dès ce moment il est au premier rang des huguenots mécontents et inquiets, orateur intraitable de leurs députations, âpre porteur de leurs plaintes et de leurs menaces, en tout un singulier négociateur et bientôt appelé *le Bouc du désert* parce qu'il portait les iniquités de tout le parti. Un tel personnage était mal plaisant à Henri IV; aussi nouvelles brouilleries et nouveaux raccommodements, enlevés d'ordinaire par le hardi gentilhomme. C'est dans un de ces rapprochements qu'il dit au roi en présence de Gabrielle des paroles fameuses. Henri lui montrait sa lèvre percée par le couteau de Chastel. « Le compagnon luit dit » (c'est d'Aubigné qui parle) « Sire, vous n'avez encore renoncé Dieu que des lèvres, et il s'est contenté de les percer, mais si vous le renoncez un jour du cœur alors il percera le cœur. » « Ce que le roy ne prit point en mauvaise part, mais sa maîtresse s'écria : Oh les belles paroles ! mais mal employées. Oui Madame, répliqua d'Aubigné, parce qu'elles ne serviront de rien. »

A quelque temps delà, d'Aubigné se fait théologien de circonstance. Le roi ouvertement enchanté de l'échec que venait de recevoir Mornay dans sa conférence avec Du Perron sur l'eucharistie, voulut se donner le même plaisir en met-

tant d'Aubigné aux prises avec l'éloquent prélat. Le docteur improvisé accepte le combat et à son dire, oppose de telles batteries à celle de son adversaire, « qu'il lui en tombe du front sur un *Chrisostome* qu'il tenoit à la main, de grosses gouttes d'eau qui furent remarquées de toute l'assemblée. » A la suite de cette conférence, d'Aubigné composa un traité que je n'ai pas vu, *De dissidiis patrum* : Du Perron n'y répondit point.

La mort de la Trémouille, la disgrâce ou la corruption des principaux seigneurs huguenots du Poitou, le découragèrent au point qu'il se disposa à quitter pour toujours le royaume. Des lettres pressantes du roi et du duc de Bouillon changèrent sa résolution et le ramenèrent à Paris. Alors se passa entre le roi et son ancien écuyer une scène expressive qui peint trop bien Henri IV sous ses vraies couleurs, pour que je ne la reproduise pas dans le récit animé de d'Aubigné lui-même. « Il demeura plus de deux mois sans que le roi lui tint aucun propos de ce qu'il avoit sur le cœur contre lui ; mais entrant un jour dans un bois avec son maître, ce monarque lui parla ainsi : Je ne vous ai point encore discouru de vos assemblées où vous avez pensé tout gâter, car vous y alliez de bonne foi. De plus j'avois mis les plus grosses têtes du parti dans mes intérêts, et vous étiez peu qui travailliez à la cause commune, la

meilleure partie de vos gens pensoit à ses avantages particuliers et à gagner mes bonnes grâces à vos dépens ; cela est si vrai que je puis me vanter qu'un homme d'entre vous, des meilleures maisons de France ne m'a coûté que cinq cents écus pour me servir d'espion parmi vous et vous trahir. Oh combien de fois ai-je dit voyant que vous ne vous conformiez pas à ma volonté :

Oh que si ma gent
Eut ma voix ouïe, etc.
J'eusse en moins de rien
Pu vaincre et défaire, etc.

Après plusieurs propos de cette nature d'Aubigné répliqua : « Sire, j'ai été député des églises malgré moi, et pendant que bien d'autres briguoient cette députation. Je ne sçai ce que c'est que de s'oublier ni de s'expliquer à mon avantage, je sçavois déjà bien que nos plus apparents huguenots, hormis M. de la Trémouille, s'étoient rendus à votre Majesté ; mais comme j'étois nommé par les églises, je me suis cru obligé de les servir avec d'autant plus de passion, qu'elles étoient plus abaissées, ayant perdu votre protection ; j'aime mieux quitter votre royaume ou perdre la vie que de gagner vos bonnes grâces en trahissant mes frères et compagnons ; mais quoiqu'il arrive, je prierai toujours Dieu qu'il continue de vous fa-

voriser de ses grâces et de sa protection. » Le roi lui répondit sur cela : « Connoissez-vous le président Jeannin, c'étoit lui sur qui, par le passé, avoient roulé toutes les affaires de la ligue, je veux que vous fassiez habitude avec lui, je me fierai mieux en vous et en lui qu'en ceux qui ont joué au double. » Après ce discours, le roi embrassa d'Aubigné et le congédia, mais lui revenant au roi, il lui dit : « Sire, en regardant votre visage je reprends mes anciennes libertez et hardiesses ; deffaites trois boutons de votre estomach, et faites moi la grâce de me dire pourquoi vous avez pu me haïr. » Ce prince ayant pasli à ces mots, comme il faisoit ordinairement quand il parloit d'affection, lui répliqua : « Vous avez trop aimé la Trémouille, je le haïssois, vous le sçavez, et cependant vous n'avez pas cessé de l'aimer. » « Sire, » répondit d'Aubigné , « j'ai été nourri aux pieds de votre Majesté, et j'y ai appris de bonne heure à ne pas abandonner les personnes affligées et accablées par une puissance supérieure ; approuvez en moi cet apprentissage de vertu que j'ai fait auprès de vous. » Cette réponse fut suivie d'une seconde embrassade et de l'adieu.[1]

Jusqu'à la mort de Henri IV, les mêmes alternatives de faveur et de disgrâce se représentent toujours dans la biographie de d'Aubigné, avec la

[1] *Histoire Secrète de d'Aubigné.*

même conduite de sa part et surtout le même zèle huguenot mêlé à une grande ardeur militaire qui se manifeste en conseils et en projets sans issue. Un jour qu'il avait rompu je ne sais quel essai d'accord avec les Églises récalcitrantes, l'ordre fut donné de le mettre à la Bastille. A cette nouvelle d'Aubigné avec une perspicacité de moraliste dont nous retrouverons l'empreinte aux meilleurs endroits de ses écrits, va droit au roi et, dit-il, « après lui avoir représenté en bref ses services passez, il lui demanda une pension, ce qu'il n'avoit point encore fait jusqu'alors ; le roi bien aise de remarquer dans ce fier courage quelque chose de mercenaire, l'embrassa et lui accorda sur-le-champ ce qu'il demandoit. »

Il venait de retourner en Saintonge pour se préparer à la guerre méditée par Henri, lorsqu'il apprit la mort du roi. Seul dans les assemblées provinciales des calvinistes il s'opposa à la régence de Marie de Médicis, soutenant qu'une telle élection n'appartenait qu'aux états généraux du royaume. La régente mit en œuvre la corruption pour le concilier aux intérêts de la cour, mais tout fut inutile, et d'Aubigné continua dans les assemblées envers et contre tous, même contre les siens, son opposition, parfois brutale, d'inébranlable calviniste. Enfin, découragé et ne recevant pas un sou de sa pension, il alla se mettre en sû-

reté comme un seigneur du moyen âge, dans Maillezais et fortifia la petite île qu'il avait achetée au Doignon. Il se mêla aux mouvements des protestants sans trop compter sur le résultat; on le voit à la manière dont il parle du traité de Loudun qu'il appelle énergiquement « une foire publique de perfidies particulières et de lâchetés générales. »

Ses places inquiétaient; voyant qu'il était question de les raser il les vendit au duc de Rohan et se retira à St-Jean-d'Angely où il fit imprimer ses ouvrages qui furent aussitôt condamnés à Paris à être brûlés par la main du bourreau. Le duc de Rohan l'avait entraîné dans la guerre qu'il fit associé avec Marie de Médicis. La paix de la reine l'obligea à une prompte et secrète retraite. Il partit dans l'automne de 1620 avec douze cavaliers et après un périlleux voyage arriva dans les murs de Genève. Trois mois auparavant, Simon Goulart avait demandé pour lui au gouvernement de la République la permission de venir s'établir à Genève « avec tous ses moyens, » et le Conseil avait fait répondre qu'il serait le très-bien venu et reçu honorablement.[1] Les magistrats lui tinrent promesse et d'Aubigné fut accueilli, dit-il lui-même, « avec plus d'honneur et de caresse que

[1] *Registres du Petit-Conseil de la République de Genève*, année 1620, p. 122.

n'en espéroit un réfugié. » Genève toujours sur le qui vive depuis la tentative d'escalade du duc de Savoie, voyait en d'Aubigné une tête et un bras précieux pour sa défense militaire ; on fit tout pour le conserver. Les Bernois voulaient l'attirer dans le pays de Vaud ; le Conseil exigea d'un citoyen qu'il renonçât à acquérir le château du Crest à deux lieues de Genève où d'Aubigné avait envie de s'établir. D'Aubigné répondit chaudement à ces avances et paya l'hospitalité de la République en conseils et en directions militaires,[1] et ce qu'il en raconte dans l'histoire de sa vie est confirmé par les registres du Conseil à cette époque.

La cour de France, cependant, ne l'oubliait pas et tâchait de le brouiller avec le gouvernement genevois auprès duquel elle le faisait accuser par ses ambassadeurs et même par les lettres du roi. Les Genevois ne cédèrent pas et défendirent leur hôte non-seulement contre la cour mais contre les

[1] Chargé, entre autres mandats, du soin des fortifications, il fit faire de nouveaux ouvrages du côté de St-Victor et de St-Jean, et fut de tous les conseils de guerre. — C'est lui aussi qui détermina les magistrats bernois, malgré l'opposition générale, à fortifier la ville de Berne. Les experts objectèrent la position désavantageuse de la place située, d'ailleurs, à un coin du pays. D'Aubigné répliquait dans son style à cette dernière objection que « le cœur n'était qu'à un doigt du côté. » Il l'emporta, traça le plan des fortifications et devant le peuple réuni planta le premier piquet. Il jeta son chapeau en l'air, dit-il dans le récit curieux de cette cérémonie, et « dit tout haut en donnant le premier coup de maillet, soit fait à la gloire de Dieu et à la conservation des Suisses confédérés. » Bâle lui demanda aussi des conseils pour ses fortifications.

intrigues des ennemis qu'il s'était faits à Genève. La seigneurie lui déclara qu'elle le maintiendrait toujours sous sa protection, et d'Aubigné répondit « qu'il mourroit pour son service, qu'il savoit qu'il avoit des ennemis, mais qu'il avoit cest avantage sur eux, qu'ils le jugeoient plus homme de bien que peut-estre il n'estoit pas.[1] » Au plus fort de cette persécution de sa patrie et dans le temps même où la cour, « sans l'adjourner ni l'ouïr, » le faisait condamner à avoir la tête tranchée[2] pour le déshonorer aux yeux de ses hôtes, d'Aubigné allait épouser la veuve d'un réfugié de Lucques.[3] L'arrêt de mort n'ébranla pas le choix de cette héroïne, comme l'appelle d'Aubigné, qui alla lui en porter la nouvelle. Elle répondit : « Je suis trop heureuse de partager avec vous la querelle de Dieu. L'homme ne séparera point ce que ce même Dieu a conjoint. » Jusqu'alors il avait entretenu quatre gentilshommes ; il fallut se ranger à la simplicité de la cité calviniste ; les gentilshommes furent congédiés, et d'Aubigné « se réduisit au mesnage de sa femme. » Il ne songeait plus qu'à vivre en repos à Genève, mais la cour

[1] *Registres du Conseil*, année 1622, p. 124 à 127.

[2] Pour avoir fait rebâtir quelques bastions des matériaux d'une église ruinée en 1572.

[3] Rénée Burlamachi, née en 1568 ; son premier mari s'appelait César Balbani. On possède d'elle quelques feuilles de mémoires manuscrits qui s'arrêtent malheureusement avant son second mariage.

de France et les trahisons répétées de son fils [1] rompaient à tout coup la paix de sa vie. Plus d'une fois il fut sur le point de s'éloigner de Genève, mais les dangers qui paraissaient continuellement menacer sa ville adoptive le retinrent toujours; il voulait « en cherchant la mort pour la défense de Genève, témoigner sa gratitude à un lieu qui lui avait donné azile. » Son désir ne fut pas exaucé et la dernière guerre qu'il fit aux ennemis de la ville protestante, fut une guerre de plume qui n'eut pas la reconnaissance des Conseils et du Consistoire. Nous reviendrons à propos du baron de Fœneste sur cet incident désagréable qui marque la dernière année de la vie de d'Aubigné. Il mourut en 1630, à l'âge de 80 ans.

[1] Constant d'Aubigné, père de Mme de Maintenon. Il était le seul fils issu du premier mariage d'Agrippa. Son père, dans l'histoire de sa vie, l'accuse de vices honteux et de trahisons odieuses, et ce qu'on sait d'ailleurs de sa carrière ne le décharge pas de ces inculpations. Outre ce fils, d'Aubigné eut deux filles de son premier mariage; il n'eut pas d'enfants du second. Nathan d'Aubigné, d'où sont descendus les d'Aubigné de Genève, était son fils naturel et portait déjà son nom, lorsqu'en 1626, il fut reçu gratis bourgeois de Genève, eu égard, disent les registres, « à ses offres et promesses de servir le public en toutes occasions, en ce qui dépend de sa profession de mathématicien, fortificateur et médecin. »

II.

LES TRAGIQUES.

D'Aubigné eut son printemps de poëte; alors il chanta ses amours dans des pièces oubliées et devenues si rares, qu'autant vaut les dire perdues. Cet enfant bouffon, comme il appelle ce premier fruit de sa verve poétique, était sans doute façonné sur les œuvres de la pléïade alors dans son grand triomphe, car notre écrivain admira toujours Ronsard avec la ferveur d'un disciple; il pleura Iodelle dans ses vers, et d'ailleurs l'empreinte de l'école est visible dans le reste de ses poëmes. Je crois volontiers que la perte de ces inspirations de jeunesse n'est pas trop regrettable; le génie de d'Aubigné n'était pas celui du sonnet galant, on le verra assez, et je doute que sa passion se soit jamais réfléchie dans ses vers avec la grâce mélancolique et voluptueuse, ou l'admirable aisance qui charment dans les *Amours* de Ronsard. Sa muse était autre; c'était pour emprunter une de ses images, « Melpomène en sa vive fureur, la bouche saignante, espuisant ses flancs de redoublez sanglots, » ou la satire indignée, cynique dans sa colère, armée in-

cessamment d'une terrible fronde et de cailloux aigus. C'est elle qui a inspiré les *Tragiques*. Ce singulier poëme, comme les autres ouvrages de l'auteur guerrier, est sans date précise : il est né et s'est achevé à plusieurs fois dans les loisirs de la guerre, pendant la guerre elle-même ; ses meilleures pièces ont été composées à cheval ou dans la tranchée.

D'Aubigné commença les *Tragiques* en 1577. Il était à Castel-Jaloux, près de Nérac, blessé dangereusement et couché sur un lit d'où il n'espérait plus se relever. A ce moment, les noires réflexions sur l'avenir de la patrie et de la cause protestante, vinrent assiéger son imagination exaltée par les souvenirs sanglants de tant de combats, d'horreurs et de turpitudes auxquels il avait assisté. Les disgrâces personnelles, les dures expériences de son âme fière et impatiente, ajoutèrent à l'amertume de ses méditations ou plutôt de ses colères indignées. Tout ce qu'il avait vu et laissé derrière lui se représentait à sa mémoire comme une vaste et horrible tragédie où le vice des tyrans et la vertu des fidèles se livraient d'affreuses batailles sous l'œil vengeur de Dieu. Il retraça ces tableaux, dans son langage impétueux, inégal, plein d'abondance, de désordre et d'imagination. D'Aubigné ne pouvait souffrir une seconde lecture, et cela suffit pour expliquer les

périodes empêtrées, les ellipses inouïes, les digressions, les sens rompus et mal renoués qui font souvent de telle de ses pages un dédale inextricable au milieu duquel la pensée fuit, échappe à la vue et disparaît quelquefois pour ne plus reparaître. Mais un peu plus loin, et même au détour de quelque sentier de ce labyrinthe, on retrouve tout à coup le poëte avec son vers d'airain, ses hardies et fortes images, son trait de feu, ses coups de massue. C'est un vers merveilleux que celui de d'Aubigné à ses meilleurs moments. On entend déjà Corneille, sujet comme lui à ces contrastes d'obscurité et de soudaine lumière.

Le poëte malade s'était guéri au milieu de sa fureur poétique, il endossa la cuirasse et se jeta de nouveau dans les combats laissant inachevée l'ébauche de ses *Tragiques;* il y revint dès lors à plusieurs reprises, ajoutant, sans souci du pêle-mêle et de l'incohérence qui devait en résulter, des souvenirs anciens à des impressions récentes. Peut-être nombre des fragments de son poëme sortirent de ses mains vers le temps de la ligue; c'étaient à cette époque des coups d'épée qui en valaient d'autres, mais ce n'est que vers 1616 que les *Tragiques* furent publiés, sans l'aveu du poëte, mais probablement sans opposition de sa part.

En ce temps-là, les plus zélés calvinistes auraient voulu faire de d'Aubigné le Judas Maccha-

bée de l'Église; son audace militaire, sa fougue, son intraitable liberté de parole captivaient plus leur confiance que l'habileté politique de leurs premiers chefs. On écrivait de tous côtés, du Vaud'Angrogne même, pour lui arracher la publication de ses *Tragiques* dont on savait l'âpreté et qui devaient produire, espérait-on, plus d'effet que les traités, sur les esprits las des gros livres. A ces requêtes d'Aubigné répondait : « Que voulez-vous que j'espère parmi ces cœurs abâtardis, sinon que de voir mon livre jeté aux ordures avec tant d'autres. Je gagnerai une place au rôle des fols ou le nom de turbulent républicain. On me fera déclarer par l'inique justice criminel de Lèse-Majesté. Attendez ma mort qui ne peut être loin. » On n'attendit pas et le larron Prométhée (c'est ainsi que veut être nommé l'éditeur des *Tragiques*) déroba pour le public ce feu qui mourait sans air, ce flambeau sous le muid.[1]

La satire est le fond des *Tragiques ;* elle se distribue dans sept chants d'un plan et d'une exécution fort diverses, où les récits vrais, les fictions allégoriques, le ciel et la terre sont mêlés confusément, où l'on passe du Louvre aux demeures célestes, des délibérations du palais aux conseils de Dieu et de ses anges.

Les deux premiers chants sont remplis par une

[1] *Tragiques.* — Épître de Prométhée aux lecteurs.

succession de terribles peintures dont les misères de la France et les crimes de ses grands, sont les continuels sujets, et que commentent tour à tour l'indignation éloquente et les amers sarcasmes du poëte. Au troisième livre, les lâchetés et les fureurs du parlement passent sous l'œil de Dieu descendu sur la terre pour contempler les abominations de ce royaume de France où « l'homme est en proie à l'homme. » Ensuite, le céleste voyageur voit défiler la sanglante procession des premiers matyrs protestants, et le poëte lui raconte leurs supplices et leurs glorieux courages. Dieu s'enfuit épouvanté, mais l'histoire de leurs successeurs n'est que suspendue. Satan porte un défi au Seigneur. Que Dieu lui délie les poings, a-t-il dit, et il vaincra les courages des fidèles; s'il est défait dans la lutte, il confessera que l'Église est sainte. Le Seigneur accepte le défi pour les champions de sa gloire; Satan se précipite sur la terre; les anges le suivent pour protéger les saints; un combat terrible s'engage pendant lequel ces messagers célestes remontent incessamment au ciel pour y peindre aux élus, dans de merveilleux tableaux où la parole s'ajoute à la peinture, toutes les phases de la guerre sainte. Enfin, la vengeance céleste commence à tomber sur les criminels, et le poëte montre avec triomphe dans les « mille nouvelles morts, mille étranges

trépas » qui frappent les persécuteurs, que comme aux jours de la Bible, le bras de Dieu ne s'est pas lassé de partager sa verveine et sa barre de fer. Mais c'est peu encore. Viendra le jour des jugements éternels et des grandes vengeances, et le récit de cette dernière journée, les descriptions du châtiment des mauvais et de la félicité des justes remplissent le chant final de l'étrange poëme.

Les *Misères*, les *Princes* et la *Chambre dorée*, c'est-à-dire les trois premiers livres du poëme, sont incontestablement les plus beaux sous le rapport de la poésie; ils en sont les plus précieux pour l'histoire des mœurs publiques de cette tragique époque. Le poëte y est dans les vraies conditions de son genre et de son caractère. L'observateur pénétrant et passionné, le satirique avec son brûlant sarcasme, le citoyen ardent et indigné y trouvent de l'espace et la carrière qui convient à la fécondité de leur verve emportée.

Nulle part, si ce n'est dans la harange du lieutenant civil de la *Satire Ménippée*, les malheurs de la France, déchirée par les discordes civiles, n'ont été peints avec une pareille puissance de pinceau, et le poëte a des traits auxquels ne s'élève pas l'orateur. Les vers suivants n'ont-ils pas une pittoresque énergie ?

. . . . . les pitoiables mères
Pressent à l'estomac leurs enfans esperdus
Quand les tambours françois sont de loin entendus.

et plus loin :

Les places de repos sont places estrangères,
Les villes du milieu sont les villes frontières,
Le village se garde, et nos propres maisons
Nous sont le plus souvent garnisons et prisons;
L'honorable bourgeois, l'exemple de sa ville,
Souffre devant ses yeux violer femme et fille,
Et tomber sans merci, dans l'insolente main
Qui s'estendoit naguère à mendier du pain.

La peinture de d'Aubigné souvent repoussante aime l'horreur et s'en inspire avec une passion sauvage. Tel est l'épisode d'une famille que le soldat poëte a trouvée demi-égorgée, demi-morte de faim dans une chaumière où avait passé le reître noir. L'agonie de ces malheureux est décrite avec un prolixe et effrayant détail. Un peu plus loin, c'est une autre scène d'horreur, une des scènes de « ces siéges lents, de ces siéges sans pitié : » les combats d'une femme qui cherche dans les chairs de son enfant un aliment désespéré. D'Aubigné montre la mère étouffant de ses doigts la créature qui sourit :

Des pouces elle estreind la gorge qui gazouille
Quelques mots sans accents, croyant qu'on la chatouille.

Il y a des tableaux moins hideux, plus sobres d'images désordonnées et ce sont les meilleurs. En voici un qu'on peut mettre au premier rang des excellents morceaux du livre :

Jadis nos rois anciens, vrais pères et vrais rois
Nourrissons de la France, en faisant quelquesfois
Le tour de leur païs en diverses contrées,
Faisoient par les citez de superbes entrées;
Chacun s'esjouissoit, on sçavoit bien pourquoi,
Les enfans de quatre ans crioient vive le roi :
Les villes emploioient mille et mille artifices
Pour faire comme font les meilleures nourrices,
De qui le sein fécond se prodigue à l'ouvrir,
Veut monstrer qu'il en a pour perdre et pour nourrir.
. . . . . ces villes nourricières
Prodiguoient leur substance, et en toutes manières
Monstroient au ciel serein leurs thrésors enfermez,
Et leur laict et leur joie à leurs rois bien aimez.
Nos tyrans aujourd'hui entrent d'une autre sorte,
La ville qui les void a visage de morte.
Quand son prince la foule, il la voit de tels yeux
Que Néron voioit Rome en l'esclat de ses feux;
Quand le tyran s'esgaie en la ville qu'il entre,
La ville est un corps mort, il passe sur son ventre,
Et ce n'est plus du laict qu'elle prodigue en l'air,
C'est du sang. . . . . .

Quel tour énergique et quelles fortes images! mais d'Aubigné qui s'égare trop souvent avant de toucher au terme, se détourne et achève son tableau par cet étrange bégaiement :

C'est du sang, pour parler comme peuvent parler
Les corps qu'on trouve morts, portez à la justice,
On les met en la place afin que ce corps puisse
Rencontrer son meurtrier, le meurtrier inconnu,
Contre qui le corps saigne est coupable tenu.

Les vices de la France sont aussi monstrueux que ses misères : d'Aubigné avec la même force de sarcasme et le même tour d'invective les compte et les décrit chez ce vieillard moribond qui lui représente sa patrie. Ce babil étrange du malade, cette faim avide, cette croissante avarice, c'est bien là la vieillesse et les signes d'une mort prochaine :

France puisque tu perds tes membres en la sorte
Appreste le suaire et te compte pour morte ;
Ton pouls faible, inégal, le trouble de ton œil
Ne demande plus rien qu'un funeste cercueil.

Des faits le poëte se retourne vers les causes, et il voit que l'orgueil des Français allumant la colère divine, Dieu a épuisé et visité de près l'enfer,

Pour chercher en son fond une verge nouvelle
Et punir jusqu'aux os la nation rebelle

Cette verge c'est le couple infernal du cardinal de Lorraine et de Catherine de Médicis. On devine de quels traits le peintre calviniste compose leur image. Entre les fruits de leurs crimes, d'Aubigné leur compte surtout le duel, accusation déjà portée dans le *Discours Merveilleux*.

Nos savans apprentis du faux Machiavel
Ont parmi nous semé la peste du duel,
De peur qu'en la paix la féconde noblesse

De son nombre s'enflant, ne refrêne et ne blesse
La tyrannie un jour, qu'ignorante elle suit
Misérable support du joug qui la destruit;

Maintenant le duel est métier d'honneur.

On appelle aujourd'hui, n'avoir rien fait qui vaille
D'avoir percé premier l'espais d'une bataille
Bien faire une retraite, ou d'un scadron battu
R'allier les deffauts, cela n'est plus vertu.
La voici pour ce temps : bien prendre une querelle
Pour un oiseau ou chien, ...
. . . . . .
On y fend sa chemise, on y monstre sa peau,
Despouillé en coquin, on y meurt en bourreau,
Car les perfections du duel sont de faire
Un appel sans raison, un meurtre sans colère.

C'est dans les *Princes* que la muse de d'Aubigné est à son point culminant de verve et de force satirique; tous les métiers, toutes les hontes et tous les ridicules de cour, et il s'agit ici de la cour de Henri III, passent sous la verge du poëte. Il déploie pour les déchirer de plaies sanglantes, tout ce qu'il a d'âpreté d'esprit, de verve moqueuse et d'indignation. Il veut que ceux mêmes qui ont porté le foudre sur son enclume aient horreur des horreurs dont il rougissait pour eux « en burinant leur histoire. » Il veut dire la vérité dans ce temps où nulle voix sincère ne se fait entendre.

Sur la langue d'aucun à présent n'est porté
Cet espineux fardeau qu'on nomme vérité.

Lâche jusqu'ici, lui-même, dit-il, dans une sorte de préface pleine d'énergie, il n'avait pas osé attaquer les grandeurs. Aujourd'hui hardi et d'un nouveau courage, il s'adresse à ce géant moqueur : Le fardeau est rude pour l'abattre, dit-il.

Mais le doigt du grand Dieu me pousse à le combattre.
Je voi ce que je veux, et non ce que je suis;
Preste-moi, Vérité, ta pastorale fronde,
Que j'enfonce dedans la pierre la plus ronde
Que je pourrai choisir, et que ce caillou rond
Du vice Goliath s'enchasse dans le front.

Si on lui reproche que ses vers ne sont pleins que de meurtre, de poison, de sang, de fureur, il répond :

. . . . . ami, ces mots que tu reprends
Sont les vocables d'art de ce que j'entreprends.

Les flatteurs de l'amour ne parlent que miel, ris, jeux et passe-temps; lui aussi « quand il estoit fol heureux florissoit de ces mêmes propos : »

Ce siècle, autre en ses mœurs, demande un autre style
Cueillons des fruicts amers desquels il est fertile;
Non, il n'est plus permis sa veine desguiser,
La main peut s'endormir, non l'âme reposer,
Et voir en mesme temps nostre mère hardie,
Sur ces costez jouër si dure tragédie....

Les premiers coups de d'Aubigné tombent sur les flatteurs. « Flatteurs, je vous en veux, etc., »

or, les flatteurs sont partout, jusque dans la chaire où ils ont appris à louer « à l'ombre du reprendre. »

Au milieu des massacres, quand le peuple gémit sous la tyrannie, quand ce siècle n'est plus qu'une vaste tragédie, les courtisans ne savent que rire, faire ballets et mascarades, et ces bateleurs disent :

Deschaussons le cothurne et rions, car il faut
Jetter ce sang tout frais hors de notre eschaffaut
En prodiguant dessus mille fleurs espanchées
Pour cacher nostre meurtre à l'ombre des jonchées.

Le poëte va longtemps ainsi des flatteurs aux princes qu'ils flattent ; puis se succèdent sans liens nécessaires une abondante suite de tableaux, d'apostrophes et de réflexions. De la cour d'Henri III on passe subitement au Paris de la ligue, et on revient aux mignons avec la même brusquerie. L'unité n'est que dans la satire et dans la plainte, qui font l'essence de cette suite continue d'accusations. J'en trouve une bien éloquente parmi celles que la crudité des termes ne m'empêche pas de citer. Elle est inspirée par les milliers de vétérans mutilés qui assiégent en vain les portes du conseil :

Pour ceux-là n'y a point de finance en nos comptes,
Mais bien les hochenez, les opprobes, les hontes,
Et au lieu de l'espoir d'estre plus renommez,
Ils donnent passe-temps aux muguets parfumez.
Nos princes ignorants bouschent leurs tristes vües,

Courans à leurs plaisirs, chantez par les rües,
Tous ennuiez d'ouïr tant de fascheuses voix,
De voir les bras de fer et les jambes de bois,
Corps vivants à demi, nez pour les sacrifices
Du plaisir de nos rois ingrats de leurs services.

A ce livre appartient encore le portrait trop chargé de couleurs satiriques de Henri III, la plus célèbre des pages de d'Aubigné, morceau d'une exécution plus achevée que les autres, mais que je ne reproduirai pas parce qu'on a pu déjà le lire ailleurs.[1] Je dois garder le même silence sur la description des mignons, ces efféminés de parti pris dont on sait assez les incroyables raffinements.

La fiction épisodique qui termine les *Princes* rassemble encore une fois, pour ainsi dire, toutes ces attaques, mais sous de nouvelles couleurs. C'est l'histoire d'un jeune gentilhomme au portrait duquel on reconnaît aisément d'Aubigné. Elevé par son père, selon le programme de Rabelais

L'esprit savait tout art, le corps tout exercice.

Il vient à la cour et tout d'abord « pense être venu à la foire aux vertus. » Il est bientôt détrompé.

Il ne trouve auditeurs qu'ignorans envieux
Diffamans le sçavoir de noms ingénieux,

[1] M. Sainte-Beuve l'a reproduit dans son tableau historique et critique de la poésie française au quinzième siècle. Paris 1828; et M. Gerusez dans l'intéressant article qu'il a consacré à d'Aubigné.

elle lui montre la route vers la vraie gloire, dans ce beau distique digne de l'antiquité qui l'a inspiré :

La gloire qu'autrui donne est par autrui ravie,
Celle qu'on prend de soi, vit plus loing que la vie.

Pour dernière instruction elle lui donne rendez-vous sous les drapeaux du Navarrais.

Le poëte a réservé, non plus des traits mais une menaçante exhortation, aux innocents de cœur qui demeurés purs au milieu de cette corruption ont toutefois manqué de courage pour la fuir, spectateurs attristés mais silencieux du mal qui les entoure. Je ne sache pas que notre éloquence poétique se soit souvent élevée à la hauteur de la magnifique image qui termine cette apostrophe :

Fuiez Lots, de Sodome et Gomore bruslantes,
N'ensevelissez pas vos âmes innocentes
Avec ces réprouvez ; car combien que vos yeux
Ne froncent le sourcil encontre les hauts cieux,
Combien qu'avec les rois vous ne hochiez la teste
Contre le ciel esmeu armé de la tempeste,
Pour ce que des tyrans le support vous tirez,
Pour ce qu'ils sont de vous comme dieux adorez
Lorsqu'ils veullent au pauvre et au juste mesfaire,
Vous estes compagnons du mesfaict pour vous taire.
Lorsque le fils de Dieu vengeur de son mespris,
Viendra pour vendanger de ces rois les esprits,
De sa verge de fer brisant, espouvantable,
Ces petits dieux enflez en la terre habitable,

Vous y serez compris. Comme lorsque l'esclat
D'un foudre exterminant vient renverser à plat
Les chesnes résistans et les cèdres superbes,
Vous verrez là-dessous les plus petites herbes,
La fleur qui craint le vent, le naissant arbrisseau,
En son nid l'escurieu, en son aire l'oiseau,
Sous ce dais qui changeoit les grêles en rosées,
La bauge du sanglier, du cerf la reposée,
La ruche de l'abeille et la loge du berger,
Avoir eu part à l'ombre, avoir part au danger.

Le parlement de Paris était en exécration aux protestants. A l'exception d'une poignée d'hommes héroïques, la cour, qui l'avait rempli de ses créatures, n'y avait trouvé pour ses vues de persécution que des serviteurs complices par faiblesse et par peur. La chaire calviniste retentit souvent d'éloquentes malédictions contre les robes fourrées et les chaperons. Les pamphlets satiriques ne les épargnèrent pas davantage, mais nulle part l'invective ne les atteint avec plus de virulence que dans la longue et poignante allégorie qui occupe la plus grande part de la *Chambre dorée*, dans les *Tragiques*. La colère du poëte tire parti même des murs du palais; ils sont

D'os de testes de morts, au mortier exécrable
Les cendres des bruslez avoient servi de sable, etc.

Le long des vastes salles, des convives attablés mangent dans des vases d'or des « enfants dégui-

sés ; » ils sont vêtus du poil et de la peau des veuves et des orphelins.

Dans la chambre dorée, les juges sont assemblés. Au fond, et sur un trône élevé, préside l'Injustice ; son regard est furieux, des poids d'or font trébucher sa balance ; elle est couverte d'une écarlate sanglante. Autour d'elle sont rangés les juges nouveaux : l'Avarice toujours affamée, la jeune Ambition « folle et vaine cervelle, » l'Envie « mimorte et le venin aux dents, » la douce Faveur, l'Ivrognerie « estourdie au matin, sur le soir violente ; » l'Hypocrisie

Qui parle doucement, puis sur son dos bigot
Va par zèle porter au buscher un fagot.

Admirable trait! Régnier a-t-il mieux dit? Vient à son rang la Vengeance plus forte en vieillissant, et cette autre qu'on a revue dans les tribunaux de la Terreur :

Endurcie, au teint mort, des hommes ennemie
Pachiderme de corps, d'un esprit indompté
Astorge (insensible) sans pitié, c'est la Stupidité.

Le portrait de l'Ignorance « aux petits yeux charnus sourcillant sans repos » n'est pas moins bien frappé,

Toute causelui est indifférente et claire,
Son livre est le commun, sa loi ce qu'il lui plaît ;
Elle dit : *ad idem,* puis demande que c'est.

Il y a moins d'expression dans la peinture de la Cruauté ; celle de la Passion, « l'âpre fusil des âmes, » est maniérée. J'aime mieux la Haine qui envoie avec courroux, « ses regards aux avis qui lui semble trop doux, » et surtout la Faiblesse, à qui « tout sert de crainte et ses craintes de loix. »

Je passe la Vanité, la Bouffonnerie, la chauve Luxure, la Trahison, l'Insolence, définitions de moindre valeur auprès des autres, et encore de celle-ci :

La Paresse accroupie au marche-pied du banc
Qui le menton au sein, les mains à la pochette
Feint de voir, et sans voir juge sur l'étiquette.

La misérable Crainte vient la dernière ; dans le coin où elle s'efface, elle n'échappe pas à la plume de fer du poëte :

Son advis ne dit rien qu'un triste oui qui tremble,
Elle a sous un tetin la plaie, où le malheur
Ficha ses doigts crochus pour lui oster le cœur.

Il n'y a plus, à beaucoup près, autant de verve et de trait dans les allusions qui suivent. Quand à la fin du chant, le poëte prend la harpe de David pour lancer l'imprécation contre les conseillers des grandes compagnies, il ne fait plus entendre qu'une voix furieuse et incohérente. Cette imprécation n'est qu'une des nombreuses formes sous lesquelles se montre, dans les *Tragiques*, la haine

de parti. Le poëte protestant ne se lasse pas de faire des appels à la vengeance divine, et la violence de ces prières impies n'est égalée que par celle de son sarcasme. Ici comme ailleurs d'Aubigné est l'interprète excessif du peuple protestant; ses écrits sont, sous ce rapport, un reflet lumineux des émotions populaires de son parti. C'est le malheur de ces temps que la religion elle-même compta parmi ses consolations, l'attente de la vengeance. Avec quelle joie les persécutés lisaient dans l'Ancien-Testament les éclatantes punitions des tyrans; comme les oreilles s'ouvraient aux terribles sentences des prophètes, et avec quel accent de triomphe les bouches les répétaient! Quelle prière que celle-ci, qui échappe à d'Aubigné, quand il a décrit les misères de la France protestante!

Que ceux qui ont fermé les yeux à nos misères,
Que ceux qui n'ont point eu d'oreille à nos prières,
De cœur pour secourir, mais bien pour tourmenter,
Point de main pour donner, mais bien pour nous oster
Trouvent tes yeux fermez à juger leurs misères,
Ton oreille soit sourde en oyant leurs prières;
Ton sein ferré soit clos aux pitiez, aux pardons,
Ta main sèche, stérile aux bienfaits et aux dons.
Soient tes yeux clairs-voians à leurs péchez extrêmes,
Soit ton oreille ouverte à leurs cris de blasphèmes,
Ton sein déboutonné pour s'enfler de courroux,
Et ta main diligente à redoubler tes coups.

Dans le reste du poëme, le mouvement devient

monotone, l'emphase y surabonde avec les antithèses et les descriptions ingénieuses, hardies mais tourmentées. A ces défauts se joignent souvent des extases mystiques et un abus de la théologie apocalyptique mêlée à l'histoire, à des indignations soudaines, à des transports furieux. Il en résulte, surtout dans le dernier livre, un cahos de sons bruyants où l'oreille saisit de loin en loin de grandes idées, l'expression bégaiée d'une passion véhémente, mais qui étourdissent et fatiguent comme les cymbales retentissantes dont a parlé l'apôtre. Toutefois, la force du poëte se fait encore sentir, et par intervalles sa voix mâle y vibre en accents éclatants. Même dans les régions célestes, où son pinceau veut peindre de sublimes scènes, son imagination s'élève parfois sur les ailes des prophètes à de hardies beautés. Au troisième chant, la description du ciel, dans le dernier celle du bonheur des justes, offrent, esquissées grossièrement il est vrai, de belles conceptions. Le début du cinquième livre, entre autres, est en ce genre d'un beau et large caractère :

Voici marcher de rang par la porte dorée
L'enseigne d'Israël dans le ciel arborée, etc.

Ainsi, malgré leurs prétentions plus ou moins heureuses à l'épopée et à l'enthousiasme sacré, ce qu'il y a de vrai et de vivant dans les *Tragiques*,

c'est la satire sous ses formes diverses, descriptive ou lyrique, indignée ou simplement railleuse. Partout on trouve une poésie qui sent le maître et ne manque quelquefois de souplesse dans sa force que parce que le poëte, impatient de frapper, précipite ses coups. C'est sur ce terrain que d'Aubigné est réellement lui et ne doit rien à personne. Ailleurs, il n'est le plus souvent qu'un disciple malheureux de la pléiade, supérieur cependant de beaucoup à son coreligionnaire Du Bartas, qu'il surpasse en emphase, mais aussi en grandeur et en imagination. Je ne sais même, sous ce dernier rapport, si dans les hautes régions lyriques il n'est pas mieux dans son élément et plus près des conditions de son génie que ne l'est Ronsard, lorsqu'il s'égare dans l'ode et veut *pindariser*. Mais nulle part on ne trouve chez d'Aubigné ce fond de badinage et de volupté mélancolique qui caractérise les meilleures inspirations lyriques des poëtes français, et qui est la plus riche veine du talent de Ronsard. Tout est fort et âpre dans son courroux ; il trouve bien vite à convertir ses attendrissements en indignation et en colère ; s'il pleure c'est avec des cris ; sa douleur, d'ailleurs, est active et prend des résolutions plutôt qu'elle ne s'attendrit sur elle-même ; ses retours sur lui portent l'empreinte de la repentance calviniste ; il gémit et se maltraite ; le poétique regret ne perce pas.

En quoi d'Aubigné est bien décidément de l'école, et même disciple outré, c'est dans sa versification et son langage. Comme il n'use, dans ses *Tragiques*, que du vers de douze pieds, on ne peut établir de comparaison sous le rapport du rythme; mais pour les enjambements auxquels Ronsard était revenu, toute réflexion faite[1] après les avoir condamnés, pour les licences de rimes, il suit les errements de son maître et s'en appuie; seulement il est sujet à les dépasser et à consulter plutôt son impatience et le besoin de sa pensée que le goût et l'harmonie. Il protestait vivement contre les versificateurs, « les rythmeurs, » disait-il, et ne leur reconnaissait pas le droit d'imposer des règles aux poëmes.[2] Cette révolte, à la date où l'éditeur la mentionne, pourrait bien être déjà dirigée contre Malherbe. Quant aux libertés de langage, d'Aubigné ne les épargne point; il rajeunit ou taille les mots selon son besoin et en prend la substance partout; langue vulgaire, dérivations, extensions de sens, toute étoffe lui est bonne, tous procédés lui conviennent,[3] à l'exception peut-

[1] Préf. de la *Franciade*.

[2] « Après que nous lui remonstrions, » dit son éditeur *Prométhée*, « quelques rythmes qui nous sembloient maigres, il nous disoit que Ronsard, Bèze, du Bellay et Jodelle ne les avoient pas voulu plus secondes, qu'il n'estoit pas raisonnable que les rythmeurs imposassent des lois sur les poëmes. » *Tragiques*. Épistre de *Prométhée* aux lecteurs.

[3] A propos des mots vulgaires qu'on lui reprochait, d'Aubigné se défendait avec ces paroles « du bonhomme Ronsard : » Mes enfants

être des combinaisons de mots qui donnent un aspect si étrange aux vers de Du Bartas.

Un autre reflet des goûts littéraires de son temps s'observe encore dans les *Tragiques :* j'y retrouve cet emploi fréquent d'accumulations déclamatoires, d'antithèses de pensées mises en contraste par le rapprochement des mots, ce qu'on appelait la belle éloquence dans les parlements d'alors. Aux grands jours, Messieurs les conseillers n'avaient pas d'oreilles pour un langage dépourvu de ces embellissements. J'ai donné ailleurs des exemples de cette recherche de l'*ingénieux* [1] qui de la prose des harangues passa dans la poésie, et dont le grand Corneille ne guérit jamais totalement. Seulement déjà, chez d'Aubigné comme chez Corneille, le faux vise à la force ; au parlement il visait à la grâce et au bouquet pour me servir d'une expression de Balzac. Il y a malheureusement à choisir en ce

desfendez vostre mère de ceux qui veulent faire servante une demoiselle de bonne maison. Il y a des vocables qui sont françois naturels, qui sentent le vieux, mais le libre et le françois, etc. » M. Sainte-Beuve s'est appuyé avec raison de cette citation que je ne reproduis pas tout entière, pour justifier Ronsard des doctrines toutes contraires qu'il est reçu de lui attribuer. Il est malheureux seulement que le poëte et ses élèves se soient trop souvent écartés de ces judicieux principes ; d'Aubigné avec tout son respect pour le vocabulaire national imite volontiers l'écolier limousin : *dilucide, storge, astorge, œquanime, carme, sélectes lauriers* et bien d'autres se rencontrent souvent dans les *Tragiques*. En fait de licences d'autre espèce, on y trouve aussi, un féminin de bourreau, *bourrelle, delivre* pour délivré, *esclaver* les rois, *morgant, commediante, reprocher* pour rapprocher, etc.

[1] *Bibliothèque Universelle de Genève*. An. 1839. art. sur *Du Vair*.

genre dans les *Tragiques* ; ces trois vers d'une apostrophe à Néron en seraient à eux seuls un suffisant échantillon :

Tu ne fus pas Romain envers ta belle Rome,
D'où l'âme tu reçus, l'âme tu fis sortir,
Si ton sens ne sentoit, le sang devoit sentir.

Le défaut est adouci et on se rapproche davantage de Corneille dans un passage où la *Vertu* envoie son nourrisson chez Anange (la Nécessité).

Là où elle n'est plus, aussi tost je ne suis,
Je l'aime en la chassant, la tuant je la suis,
Là où elle prend bien, la pauvrette m'appelle,
Je ne puis m'arrester ny sans ni avec elle, etc.

Si l'on ne savait l'origine commune de ces analogies, il y aurait de quoi s'étonner et s'inquiéter de voir les écrivains chercher tous deux à ce point la force et la poésie dans de pareilles ressources. Mais la ressemblance ici leur vient d'une influence extérieure : c'en est une plus intime, plus profonde que celle qui chez l'un et chez l'autre fait naître d'un même sentiment de la grandeur morale, la même puissance d'expression.[1]

[1] M. Gerusez, si je ne me trompe, a signalé un rapport assez frappant entre la manière des *Tragiques* et celle des *Iambes* de M. Barbier. Cette ressemblance s'explique suffisamment par une imitation habile, large, hardie, mais évidente.

Il est temps de passer à la prose de d'Aubigné et d'abord ce sera presque sans changer de sujet. Car c'est encore la satire morale, religieuse et politique qui vivra sous une nouvelle enveloppe, dans la *Confession de Sancy* et dans *le Baron de Fœneste*.

III.

AVENTURES DU BARON DE FOENESTE. CONFESSION DE SANCY.

On avait cru apercevoir sous le masque du baron de Fœneste le duc d'Épernon. Le Duchat n'admet pas cette conjecture qui réduisait la valeur de ce livre curieux à celle d'une simple caricature. Il est plus intéressant de lire dans les *Aventures* la révélation des travers d'alors, et mieux encore la personnification de cette faiblesse humaine qui en variant ses formes selon les siècles, a été féconde de tant de misères et de ridicules depuis qu'il y a des sociétés, de cet ennemi juré du vrai, le *paraître*.

Telle est, au fait, l'intention réelle des entretiens satiriques que d'Aubigné a appelés les *Aventures*

du baron de Fœneste :[1] les noms des deux principaux interlocuteurs, Enay et Fœneste, l'indiquent assez : tirés du grec, ils signifient *Être* et *Paraître* (εἶναι et φαίνεσθαι). Enay, gentilhomme à son aise, vieux soldat, homme consommé aux lettres et aux expériences de la cour, rencontre en visitant les champs de son domaine le baron de Fœneste jeune gascon éventé, demi-courtisan, demi-soldat, qui avec toute sa baronnie n'a pas un sou vaillant dans son escarcelle. Pour l'heure il cherche un logis et un dîner. Aux premiers mots du colloque, on est au fait du personnage et du ton du livre. En gagnant le château où l'hospitalité lui est offerte, Fœneste se récrie à tout coup en son gascon sur la modestie de son hôte qui ne veut pas appeler son clos un parc et ses chemins des allées, etc. « *Fœneste.* Comment diavle clos, il y a un quart d'ure que je suis envarracé le long de ces murailles, et bous ne le nommez pas un parc?—*Enay.* Comment voudriez-vous que j'appellasse celui de Monceaux, ou de Madrid?—*Fœn.* Encores ne coustera-il rien de nommer les choses pour noms honoravles.—*En.* Il serviroit encore moins qu'il ne cousteroit....—*Fœn.* Appellez-bous cela un che-

[1] *Les Aventures du baron de Fœneste*, par Th.-Agr. d'Aubigné. La première édition parut en 1617, in-12, et ne contenait que deux livres. En 1619, l'auteur y ajouta un troisième livre et enfin un quatrième en 1630. La meilleure édition de l'ouvrage est celle d'Amsterdam, 1731, 2 vol. avec les notes de Le Duchat.

min? c'est une velle allée vien droicte vien couberte et unie.—*En.* C'est pource que les charettes y passent en la saison des foins. » Fœneste voudrait voir à Enay une épée; pour lui il a toujours le poignard à coquille; et le poignard à coquille le met sur le sujet des trente querelles qu'il a eues en un an, et de tout ce qu'il faut être « pour parestre en cour; » comment par exemple on doit entrer au Louvre. « Bous commencez à rire au premier que bous rencontrez : bous saluez l'un, bous dittes le mot à l'autre : Frère que tu es vrave, espanouy comme une rose, tu es vien traitté de ta maîtresse, cette cruelle, cette revelle, rent-elle point les armes à ce veau front, à ceste moustache vien troussée, et puis ceste velle greve; c'est pour en mourir. Il faut dire cela en demenant les vras, vranlant la teste, changeant de pied, peignant d'une main la moustache, et d'aucune fois les chebus. Abez-bous gagné l'antichambre, bous accoustez quelque galant home et discourez de la bertu. » On sait de quelles vertus il était question entre raffinés. Notre gascon ne manque pas de peindre et d'exalter ces braves qui se battaient « pour un clin d'œil » et pour moins, et qu'on appelait raffinés d'honneur. Enay ne partage pas son enthousiasme. « Vous attendez-vous, » dit-il, « que les historiens fassent mention de telle sorte de valeur? —*Fœn.* Je ne donnerois pas un estiflet de Roque-

madour ni un curedent de Mousur lou Mareschal de Roquelaure de tous hos historiographes, c'est assez qu'on en parle à la cour lorsqu'on y ba. Si y en estois creu, il n'y aurait chebalier de Saint-Esprit, ni mareschal de France qui n'ut estai sur lou prai (le pré) bint ou trente fois. »

Fœneste est le Mascarille des marquis d'alors ; en fait de bravoure, comme son successeur, les demi-lunes qu'il prend sont des lunes entières et ses autres mérites sont de même mesure. Au surplus, avec sa verve gasconne et sa naïve impertinence, tout le personnage est comme le valet de Molière, le miroir comique où se peignent en caricature les ridicules plus ou moins fous auxquels en veut l'observateur. Mais l'objet de la satire ici est d'une tout autre importance que celui des *Précieuses*. Ce monde dont Fœneste est la comique expression, c'est la noblesse de cour et une partie de la jeunesse française, telle que l'avaient faite l'anarchie morale où était tombée la société, entraînée insensiblement par les ambitions de toute sorte hors du premier terrain de la lutte religieuse. Les intrigues qui avec les intérêts de l'aristocratie étaient entrées dans la lice, les manœuvres de Catherine, enfin et surtout les intérêts monarchiques et la politique corruptrice du roi, avaient dans une lutte souterraine, tué plus de cœurs que la guerre n'avait exterminé de corps. Il n'est pas étonnant

qu'au bout de cette meurtrière époque, bien des âmes se trouvassent vides de tout autre principe que d'un égoïsme vain, cruel ou vicieux à proportion de ses intérêts dominants. D'Aubigné avait vu d'un regard pénétrant cette corruption croissante, et il la dépeignit énergiquement dans son âpre poëme : il la décrira à l'occasion avec une grave sagacité ; ici, comme dans la *Confession* de Sancy, il la joue, et cependant il est encore vrai, car tous ces gens corrompus avaient fini par être des étourdis, et leur vanité était joyeusement frivole. La bonne foi de Fœneste dans ses fanfaronnades et sa naïveté à faire *parestre* sa démoralisation sont des traits qui appartiennent bien à la physionomie de cette foule qu'il représente.

Enay de son côté n'est pas la contre-partie muette de Fœneste : il a son mot dans l'entretien et son caractère à lui. D'Aubigné qui a voulu en faire l'homme de bon sens, a posé tout naturellement pour ce personnage, mais il s'est peint en beau, c'est-à-dire plus modéré calviniste et plus obéissant sujet qu'il ne l'a été au fond : en revanche il n'a rien supprimé de son goût pour les anecdotes médisantes. Malins ou graves, ses discours sont toujours en antagonisme avec le *paraître* du gentillâtre gascon ; il se montre fort dédaigneux des prétentions de la noblesse et en parle en philosophe d'un autre temps. Le fragment sui-

vant du chapitre v est significatif en ce genre. On verra à sa façon de gouverner son manoir et d'entendre la noblesse, que d'Aubigné a mis à profit certains conseils de Rabelais aux gentilshommes, ou plutôt encore qu'il a cédé singulièrement aux tendances pratiques du calvinisme. «—*Fœn.* Or ça, boilà bostre maison qui me semvle que vous l'ussiez plus fait parestre si bous eussiez boulu.—*En.* Pour parestre peu, patience, le pis est qu'elle est de peu.—*Fœn.* Y'eusse boulu pourter ce pabillon sur la porte de la vasse cour, et là-dedans louger mes oufficiers loen de moi.—*En.* J'aime mieux avoir petit train et près.—*Fœn.* Bos escuries sont trop près du chasteau.—*En.* Il fait bon avoir l'estable près de la maison, pour empêcher tant qu'on peut, les insolences des valets.—*Fœn.* Où est bostre chenil?—*En.* Dans les paillers.—*Fœn.* Coment, ye ne boi ni chiens courans, ni auseaux (oiseaux).—*En.* Ils m'empêchoient de dormir, me dispensoient (dépensaient) en fauconniers et en hongres, ils estaient cause que je tombois en les piquant; quand j'ai veu qu'ils me cassoient, je les ai cassés, et puis l'âge en cassoit sa part.—*Fœn.* Oy, mais où est la nouvlesse (noblesse).—*En.* Je l'ai cherchée ailleurs après avoir leu l'Utopie de Thomas Mòrus, qui raconte qu'étant en ce païs-là, il ouit un grand bruit de cors et de trompes, et voiant passer devant son logis une grande foule de gens de cheval,

une meute de chiens, de limiers, des aboyeurs, des chiens pour le fauve, chiens pour le noir, les vriers de compagnon et d'attache, et puis force oiseaux de leurre et de poing, trois charettes de cordes, autant de toiles, il demanda qui étaient ces seigneurs, on lui respondit qu'ils étoient seigneurs vraiment, que c'étoient les bouchers de la ville, auxquels seuls la chasse était permise en ce païs-là.—*Fœn*. Fa au diavle lou païs. Bous ne feriez pas comme moi ; ma mère nourrissoit dus vufs gras, ye les trouguai emper lou lebrier de Monsur de Roquepine, qui depuis me l'a desrouvai (dérobé), mais c'est par familiaritai. Où allons nous ici ? en une galerie? ô praubé ! et boilà du vlai (blé) dedans : faire de la galerie un grenier ! »

D'Aubigné ne s'est pas voulu borner à rire du *parestre*; sa philosophie et son expérience lui disent que c'est une épidémie dangereuse dont le pays est malade « aussi bien aux affaires générales que particulières. » Fœneste se montre sans le vouloir dans son rôle; Enay professe le sien : « Le profit, » dit-il à son hôte, après le souper, « le profit de tout notre discours est, qu'il y a six choses, desquelles il est dangereux de prendre le parestre pour l'estre : le gain, la volupté, l'amitié, l'honneur, le service du roi ou de la patrie et la religion. Vous perdites vostre argent, quand vous pensiez gagner : vos voluptés de Paris vous ont

donné des maladies : vostre ami vous a fait fouetter : l'honneur battre et mépriser : les deux derniers points sont de plus haute conséquence, aussi en est la tromperie plus dangereuse : car ceux qui font parestre désirer le bien public, le désirent, mais pour soi : et à ce propos il fut fait à Loudun quelques couplets sur les zélateurs du bien public ; quelqu'un y donna cette conclusion : »

Enfin chacun déteste
Les guerres, et proteste
Ne vouloir que le bien,
Chacun au bien aspire,
Chacun ce bien désire,
Et le désire sien.

C'est de la sorte que la conversation s'en va d'un sujet de satire à un autre, des gasconnades de Fœneste aux réflexions et aux bons contes d'Enay, lesquels justifient d'ordinaire la réputation qu'avait d'Aubigné, d'être le meilleur conteur de son temps.

Je n'ai fait allusion en tout ceci qu'aux trois premiers livres de Fœneste : ils ont un caractère assez différent du quatrième. Celui-ci a été écrit à Genève vers 1630. Il roule d'abord sur les combats récents du pont de Sé, de St.-Pierre auxquels Fœneste a assisté, sur les prédicateurs, et enfin sur les nouvelles persécutions religieuses représentées dans une suite de tableaux imaginaires qui rappellent le moyen déjà employé dans les *Tragiques*.

Cette dernière partie de *Fœneste* n'a point la vivacité spirituelle des deux premières. L'esprit naturellement conteur et médisant de d'Aubigné avait contracté dans sa vie de soldat et ses séjours aux cours licencieuses de Henri III et de Marguerite de Valois, une couleur très-prononcée de grosse licence ; l'influence de l'austère Genève fut inhabile à l'en débarrasser. Ce livre est en outre semé de contes qui égalent, s'ils ne dépassent en détails crûment graveleux, les récits saugrenus de l'*Apologie pour Hérodote* et expliquent ainsi que d'irritantes railleries de nature à compromettre la République auprès de la cour de Louis XIII, les désagréments que cette suite de Fœneste procura à son auteur et l'espèce de flétrissure que lui imprima le Conseil de Genève. De virulentes épigrammes contre l'Église romaine et les moines, ne sauvèrent pas mieux d'Aubigné qu'Estienne de la censure. Sans doute il avait mis ses impies railleries dans la bouche de Fœneste ou de personnages odieux ou ridicules, mais elles y étaient. Le livre fut supprimé comme contenant des blasphèmes et des impiétés : l'imprimeur fut condamné à l'amende et l'auteur réprimandé. [1]

[1] Madame d'Aubigné écrit à ce propos, au gendre de son mari, M. de Villette : « La grande promptitude de Monsieur n'est point amoindrie avec l'âge, ni son excellent esprit, à qui il donne quelquefois plus de liberté que les affaires de ce temps ne permettent. Je lui dis souvent qu'il est temps d'arrêter sa plume. Ce sera du soulagement

Pour le fond satirique et la tendance de la pièce, on peut dire que la *Confession de Sancy*[1] est un chapitre du *Baron de Fœneste*. Sancy, ce zélé serviteur, y est, sans doute, particulièrement touché, mais évidemment il paie pour ses nombreux confrères, les courtisans ambitieux et les plats serviteurs, légers de conscience et de croyances, qui de leur côté trouvaient que la faveur des rois valait bien une messe ; il paie aussi pour son maître, en un mot pour toutes les lâchetés des nouveaux convertis de son espèce. Qu'il y ait eu dans le choix du personnage une rancune personnelle de d'Aubigné, autrefois son rival en amitié et en cré-

pour lui et pour ses amis. Il a eu ces jours passés une bourasque à cause du livre de F... (Fœneste) augmenté de nouveau, qui n'a pas été bien pris en ce lieu-ci où les personnes pensent trois fois une chose avant que de la mettre en effet une. » Pièces justificatives des *Mémoires pour servir à l'Histoire de Mme de Maintenon, par M. De la Beaumelle*. T. VI, p. 23.

Voici l'arrêt du Conseil, daté du 12 avril 1630 : « P. Aubert prisonnier, pour avoir imprimé sans permission un livre intitulé le *Baron de Fœneste*, dans lequel il y a plusieurs blasphèmes et impiétés dont plusieurs sont scandalisez, lequel livre a esté composé par M. d'Aubigné. A esté arrêté : qu'on le condamne à l'amende ; et quant audit sieur d'Aubigné qu'il soit appelé en l'auditoire par messieurs les scholarques et autres seigneurs qui seront appelés et qu'il luy soit remonstré le tort qu'il se fait à soy-mesme et au public, et que désormais il se déporte de faire semblables escripts, lesquels ne peuvent qu'apporter du mal à cest estat, et au regard du livre, qu'il soit entièrement supprimé, etc. » *Registres du Conseil*, année 1630, p. 60. — On peut conjecturer d'un passage de la lettre précitée, que l'arrêt ne reçut pas exécution. « J'espère, » dit Mme d'Aubigné, « que le bruit sera autre, mais ce n'a pas esté sans peine. »

[1] *Confession catholique du sieur de Sancy;* on la trouve dans le *Recueil de diverses pièces servant à l'Histoire de Henri III*. Colo., 1694.

dit auprès de Henri IV, cela est possible, mais il faut convenir que Sancy était un beau type d'apostasie courtisanesque. C'était la troisième fois qu'il changeait de religion et en temps trop opportuns. La foi d'un courtisan si difficile en doctrines prêtait au commentaire ; d'Aubigné entraîné par sa passion de calviniste a peut-être poussé le sien jusqu'à la calomnie, mais la confession qu'il met dans la bouche de Sancy est demeurée pour nous dans son essence le vrai *credo* de tous ces hommes dont l'amour propre et la politique de Henri IV avaient dégradé le caractère déjà assez ébranlé par les temps.

Voici en gros le cadre et l'esprit de la *Confession*. Le premier livre est un examen allégorique de tous les points de la confession catholique romaine. A propos de chacun, Sancy expose à grand renfort d'anecdotes scandaleuses les raisons « tant d'estat que de religion qui l'ont meu à se remettre au giron de l'Église romaine : » sa théologie, on le devine, retombe en coups satiriques sur la papauté, et sa politique sur les nouvelles maximes d'état de ses frères en apostasie. Le confessé n'est point un fanatique, il fait avec bonhomie les honneurs de sa conscience, des bouffonnes hypocrisies de ses pareils, et rit dans sa barbe aux beaux contes qu'il a retenus de ses lectures de néophyte. Sancy est un homme d'esprit sans croyances et sans principes, qui a gardé quelque ombre d'honneur, assez pour

se sentir le besoin d'un masque, quelque remord aussi, ou plutôt quelque inquiétude de n'avoir pas joué, en se vendant, un aussi habile jeu qu'il avait pensé. Il a été si content de Monsieur d'Évreux son convertisseur, qu'il lui dédie sa *Confession*; mais il avoue que la théologie de l'agréable Du Perron ne l'a pas tant persuadé qu'une petite théologie de similitudes qu'il s'est faite à lui. Ainsi, rien ne lui a mieux démontré l'efficace de l'intercession des saints et des saintes que le profit évident qu'il y a à courtiser la grande sainte (Gabrielle d'Estrée). Pour le purgatoire, il n'y aurait cru nullement, s'il n'avait vu à Nogent ce chef du tiers parti, le comte de Soissons « ouïr parler des joyes du paradis de la cour et en rire à la mode de St-Médart. »

La justification par les œuvres lui est démontrée par mêmes arguments. « Or voyons que sont devenus ceux qui se sont amusés à garder la foy au roy et à l'estat, qui ont voulu estre justes, pensans que le juste doit vivre de sa foi. Ceux-là ont fait œuvres dignes de repentance et non pas bonnes œuvres, et ont fort bien senty que la foi sans les œuvres à la mode, est morte; aussi meurent-ils de faim, et sont par la basse cour du Louvre capitaines deschirés, mestres de camp morfondus, chevau légers estropiés, canonniers jambes de bois, petardiers dévisagés, espions pieds nus : tout cela entre

à troupes par les degrés en la salle des Suisses, après avoir discouru, *in genere petitorio*, *non suasorio*, à déclamer contre Madame l'Ingratitude, les capitaines portans la hotte, et les pauvres soldats le hoyau, à exalter leur fidélité, monstrer leurs playes, conter leurs combats, leurs estats perdus, faire de mauvais pasquins, crier contre moy et les autres financiers, discourir sur un ordre nouveau, menacer de se faire croquans, et sur la monnaye de sa réputation mandier quelque pauvre repas. Mais quelqu'un dira : tous ces pauvres diables, que vous contez, n'ont-ils pas assez travaillé, que ne contez-vous leurs œuvres? Je respons que c'estoient œuvres d'iniquité, pour ce qu'il est inique de servir les ingrats.[1] »

A l'appui de cette dogmatique nouvelle, d'Aubigné fait raconter à Sancy les ingratitudes de Henri IV qu'il traite ici avec la dernière violence. Les miracles, les reliques, les vœux sont, toujours par similitudes, l'occasion d'épigrammes acérées, de traits comiques, d'invectives éloquentes de style et hardies de sens comme celles que j'extrais du chapitre de la Transsubstantiation pour donner une idée des excès et de quelques-uns des mérites de cet ouvrage. « Pourquoy sous le nom de Dieu ne peut-on changer les substances de toutes choses, veu que sous le nom du roy on en a fait et fait-on

[1] *Confession de Sancy*. L. I, chap. 5.

tous les jours de si estranges métamorphoses et transsubstantiations ? la sueur d'un misérable laboureur en la graisse d'un prospérant partisan et trésorier? la moüelle des doigts d'un vigneron de Gascogne, qui réjoüit le cœur d'un chacun, et remplit le ventre du parasite? Les pleurs de la veuve ruinée en Bretagne font avoir du fard à la femme de Santory ; le sang d'un soldat perdu à chasser Espernon de Provence, se change en hipocras. Pour l'hoste de la Rose de Blois, on le voit aujourd'huy transsubstantié en M. de Bussy-Guibert. Les imposts de la France ont transsubstantié les champs du laboureur en pâturages, les vignes en friche, les laboureurs en mendiants, les soldats en voleurs, avec peu de miracle. [1] »

Dans le second livre de la Confession, la satire continue de plus en plus acerbe et licencieuse. Le dialogue de Mathurine et du jeune Du Perron, frère du cardinal, qui se disputent l'honneur d'avoir converti au catholicisme Ste-Marie du Mont, finit par des injures de la halle : il a commencé plaisamment et on y trouve la date de quelques locutions alors nouvellement à la mode, et qui sont dès lors passées dans le fond commun de l'usage. Du Perron les comprend parmi les belles choses qu'il a enseignées au converti. « Je lui ai appris, » dit-il, « à dire souvent, maxime d'estat, maladie

[1] *Confession de Sancy*. L. I, chap. 10.

d'estat, intéresser, prendre la garantie, faire fortune, courir risque, symboliser, jalouser, ambitionner, un esprit poly et mille autres termes en ceste façon à quoy on connoit aujourd'hui une belle âme. [1] » Les premières de ces locutions sont le contingent déposé dans le vocabulaire français par les préoccupations et les livres politiques de la fin du seizième siècle; dans la bouche des conseillers de Henri IV, elles annoncent que la royauté a pris goût à s'appuyer sur les théories et les beaux mots ; or, en pareille matière, les noms recherchés sont souvent symptômes de sophisme.

Le chapitre sérieux du livre est celui où Sancy veut philosopher sur sa conversion. Le roi a apostasié pour sauver un état, lui pour sauver le sien. Après tout, il n'a pas changé, car ce n'est pas changer que de suivre toujours le même but. Or, il a eu invariablement pour but, le profit, l'honneur, l'aise de la sécurité : or, que gagner maintenant avec les hugenots, gens tous accablés de misères. L'occasion est belle pour d'Aubigné de faire éclater sa plainte et de déplorer la politique des calvinistes tout en faisant ressortir leur patriotisme. C'est un morceau d'histoire et de politique à la manière de notre écrivain, large et éloquent quand il n'est pas obscur : « Mais quel aise peuvent sentir les huguenots cousus dans leurs cuirasses, comme

[1] *Confession de Sancy*. L. II, chap. 1.

tortuës dans leurs coquilles. Pour leur seureté, ils n'ont que Dieu pour tout potage, où un homme de mon humeur ne se fie que médiocrement. Mais pour traitter cette matière un peu plus généralement, je vis que la mesme violence qui avoit esbranlé le roy, devoit esbranler les têtes plus relevées. Je vis en France qu'ils avoyent une âme agitée au gré de leurs ennemis; qu'ils cherchoyent leurs seuretés ailleurs que chez eux et en eux-mesmes; prenoyent leurs résolutions chez leurs ennemis, et non pas chez eux-mesmes, comme font les Suisses: tenoyent la paix parfaite, avant qu'elle fust bien commencé à traitter, et se despouïlloyent de leurs advantages et distinctions premier qu'elle fust exécutée: par ainsi n'estans ni en guerre, ni en paix, ni en treve, ils s'imaginoyent un quatrième estat, qui ne fut jamais, et bransloyent un pied en l'air, qui n'est pas pour faire une bonne démarche. Il y en avoit parmi eux, qui crioyent haut ces choses. Les autres n'y vouloient pas remédier, que les grands, qui estoient gaignés par le roy, ne rentrassent avec eux, pour enfler leur party de pièces hétérogènes, l'aymans mieux gros que sain. Ils apprehendèrent leur foiblesse, sans considérer les distinctions des affaires de l'estat : delà ils commencèrent de traitter avec respect, pour conclure sans seureté. Ils en faisoyent assés pour offense, non pour défense. Voyant ces pauvres gens en leur

simple fidélité, condamnés à estre le jouet des plus grands advisés aux affaires du roy, divisés aux leurs, avoir pitié de la France, quand la France n'en avoit point d'eux, la vouloir garder, et n'y avoir rien, la fortifier quand on les en chasse, je dis *Bazo las manos* de l'espagnol de M. de Counestable, jugeant qu'à celuy qui a les mains liées de la crainte de Dieu, et le front bas du respect de son prince, sa paix ne sera jamais paix, mais accord de servitude : *sed pactio servitutis.*[1] »

Malgré plusieurs passages de cette valeur, la *Confession* ne saurait mériter sa réputation de chef-d'œuvre. D'Aubigné n'a pas fait de chef-d'œuvre, et le mérite de cette pièce ne la saurait même placer au premier rang de ses ouvrages. C'est, il est vrai, la mieux ordonnée de ses productions, mais s'il y a beaucoup de sa verve comique et indignée, beaucoup de jugements sagaces, de sens vigoureux et de fortes expressions, il y a aussi excès de licence, et le sarcasme y devient lourd, à force de violence et de grossièreté.

[1] *Confession de Sancy.* L. II, chap. 5.

IV.

HISTOIRE UNIVERSELLE.

D'Aubigné fait vœu quelque part dans ses *Tragiques* de consacrer les années de sa maturité « aux travaux de la pesante histoire. » Il n'eut sans doute pas besoin d'effort pour se garder parole : tel que nous l'avons vu jusqu'ici, observateur si pénétrant et si ému de tout ce qui se passe autour de lui, si prompt à se jeter dans les événements et à faire entendre sa voix hardie dans les conseils, il devait céder infailliblement à ce désir naturellement très-vif chez les Français, de se raconter et de juger les hommes et les choses de leur temps. La foi à son sens et le goût de se louer, qui sont pour leur part dans cette disposition nationale, étaient chez d'Aubigné en dose chargée ; il était difficile qu'il n'écrivît pas ses mémoires. Il les a écrits, car au fond, sans parler de sa *Vie*, son *Histoire Universelle*[1] où il a déposé les nombreux souvenirs de sa carrière militaire et poli-

[1] *Histoire Universelle* du sieur d'Aubigné, depuis l'an 1550 jusqu'à l'an 1601. Maillé, 1616, 1618, 1620, 3 vol. in-fol. Je me sers de la deuxième édition d'Amsterdam, 1626.

tique n'est pas autre chose. A tout instant il est en scène et s'arrête pour décrire longuement quelqu'une des mille petites escarmouches et entreprises militaires dont les guerres religieuses sont remplies, ou quelque mission sans conséquences notables, et l'on s'aperçoit qu'il n'y a d'autre motif à ces épisodes que le *quorum pars magna fui* qui justifie bien les plus menus détails dans des mémoires, mais qui jette l'histoire hors de son devoir et de ses conditions. De longs chapitres sont bien consacrés encore, au fur et à mesure, à l'histoire contemporaine des divers états de l'Europe; mais quoique faits avec conscience sur les matériaux qu'a pu recueillir l'auteur, ils sont loin d'avoir la valeur du reste; il n'y a plus d'anecdotes et d'entretiens révélateurs, plus de jugements incisifs et plus d'originale éloquence; le narrateur ne sait pas donner à des événements qu'il n'a pas vus, la vie et le mouvement qui émeuvent son récit quand il rentre dans le cercle de ses souvenirs et de ses impressions personnelles; l'homme n'est plus là. D'Aubigné est écrivain du fait de son siècle. Il est douteux, malgré sa naturelle intelligence, que l'étude et le métier eussent jamais fait de lui le grand poëte que l'on rencontre par intervalle dans les *Tragiques;* il a fallu les spectacles de son époque pour tirer de sa harpe des sons si âpres, si durs, mais si vibrants et si puis-

sants. En d'autres temps, au lieu de son *Fœneste* et de sa *Confession*, peut-être eût-il fait de plaisants contes et de tranchantes épigrammes ; il n'eut pas, à coup sûr, écrit des pages telles qu'on en rencontre dans son *Histoire Universelle*. Ce qu'il y a de bien raconté dans ce volumineux ouvrage, ce qu'il a pensé avec vigueur et philosophie, c'est ce qu'il a connu, ce qu'il a senti, surtout ce qu'il a souffert, c'est-à-dire ses mémoires, car il faut en revenir là.

La prétention de d'Aubigné, toutefois, s'élevait plus haut ; c'est de la grande histoire qu'il avait voulu et cru faire. Faut-il regretter cette illusion ? son livre y a-t-il perdu ou gagné ? Si d'Aubigné n'eût visé qu'aux mémoires, son ouvrage eût été comme sa *Vie* dont j'ai extrait de fréquents passages au commencement de cette *Étude*, écrit avec une vivacité et une légèreté entraînantes, on n'aurait pas eu à subir l'emphase et la lourdeur dans lesquels tombe l'historien, pensant atteindre à la gravité majestueuse de la muse historique ; c'eût été un livre amusant et qui prenait place au premier rang des mémoires français. La gloire de d'Aubigné y aurait gagné ; car son *Histoire Universelle* n'a eu jusqu'à nos jours d'autre réputation littéraire que d'être la plus embarrassée et la plus mal écrite des histoires. Mais ce que la prétention de l'auteur lui a fait perdre en agrément,

elle l'a retrouvé en solidité et en valeur philosophique. En entreprenant son œuvre, d'Aubigné a voulu sérieusement être grave et impartial; il a cru même renoncer à son jugement parce qu'il renonçait « aux digressions et déclamations, n'estant son mestier que d'escrire sans juger des actions.[1] » La dignité de la tâche lui imposant, il a contenu autant qu'il lui était possible son humeur satirique et impatiente; il s'est attaché à voir avec sang froid et exposer avec équité; il a fait le portrait des hommes dont il n'avait buriné que la tragique ou grotesque caricature, en un mot il a voulu que son histoire fût « vénérable » et non récusable comme celles de quelques ministres, dit-il, qui de bons historiens se sont faits mauvais historiographes, se montrant tous « aussi passionnés que Paul Jove, toujours en protestant contre la passion. » Si malgré ce désir d'être vrai, il n'a pas laissé de voir souvent « d'une vue blessée de passion » selon l'expression de Montaigne, on doit reconnaître qu'il est sorti de ces efforts et de ce travail nouveau des tableaux d'une couleur profonde, des jugements et des lumières d'un grand prix pour l'appréciation de son temps et du héros de son histoire.

Il y a deux parties distinctes dans l'*Histoire Universelle;* l'une toute militaire, l'autre politi-

[1] Préface de *l'Histoire Universelle.*

que. La première occupe une place beaucoup plus considérable. Homme de guerre, d'Aubigné a assez naturellement obéi à son goût en suivant celui de ces lecteurs dont il parle, qui peu amateurs des lettres et harangues dont d'autres se gorgent « donnent du pouce au feuillet pour aller chercher les combats. » De plus il voulait réparer des erreurs, combler des lacunes et rendre aux faits d'armes des plus simples soldats la gloire qui leur était due et que leur déniaient déjà des histoires vénales compilées sur des mémoires dictés par la flatterie ou l'intérêt. Une fidèle histoire des guerres de Henri IV était à faire, il s'en chargea, comptant, disait-il, non sur sa suffisance mais sur sa fidélité. Malheureusement les secours lui manquaient et tout ce qu'on lui offrait n'avait pas sa confiance. Henri IV lui avait proposé les notes de Villeroi, avec ses corrections, mais il n'y trouva que le désir de louer la cour et « le blâme de ceux qui n'en dépendaient. » Il avait dépêché par toutes les provinces pour avoir des mémoires; mais « les capitaines avaient été plus curieux de rescriptions que d'inscriptions, ou bien leurs héritiers avaient été inutilement sollicités de ce qu'ils devraient chercher avidement et qu'ils laissent périr par leur poltrone lascheté. » Ces reproches amers lui échappent à la fin de son second volume où il redouble d'instances pour le troisième : « Tendez-moi la

main, » dit-il avec éloquence, « vous qui ne faites et ne recevez honte des paternelles élévations. Je n'ai que faire à ceux à qui nature a donné le ventre pour délices, l'esprit pour fardeau et le cœur pour tout craindre. [1] »

Le but, louable d'ailleurs, de l'analiste a nui à l'intérêt général des récits militaires ; il a trop multiplié les détails et travaillé pour les hommes du métier, en sorte que ce n'est pas aux batailles, comme on y serait disposé, qu'il faut aller chercher les meilleures parties de l'historien. Les épisodes sont d'ordinaire plus pittoresques que les combats. En voici un de la sanglante bataille de Montcontour où éclate la grave valeur de la vieille phalange huguenote, « de ces gens, » disait Mayenne, « qui de père en fils étaient apprivoisez à la mort. [2] » « L'estonnement (la consternation) des réformez ne fut point tel, que r'alliez en grosses troupes, ils ne fissent souvent des charges à ceux qui les pressoyent, bien qu'ils eussent aux fesses les compagnies des mareschaux de camp qui n'avoyent point combattu : et de ces charges de retraicte la principale gloire est aux reistres, pourveu qu'ils permettent à St-Cire Pui-greffier d'en avoir sa part : ce vieillard ayant r'allié trois cornettes au bois de Mairé, et reconnu que par une charge il pouvoit

[1] *Histoire Universelle.* T. II, p. 1189.
[2] *Histoire Universelle.* T. III, liv. III, ch. 23.

vance vers le trône, il est plus pressé de s'y asseoir, et alors il commence à recourir à la politique qui s'attaque aux caractères, qui corrompt les âmes pour vaincre la résistance, et défait à prix d'argent et d'espérances, ligueurs et calvinistes. Déjà au temps des premières victoires, d'Aubigné avait entrevu ce qui s'approchait, et il fut de ceux qui dès lors combattirent pied à pied contre les dispositions secrètes de leur maître. Son rôle en tout cela fut honorable s'il ne fut pas adroit, et compromit sa fortune personnelle. Il n'ignorait pas ce qu'il en était au fond, des consultations de son maître et de ses angoissantes incertitudes ; lui aussi Henri le consultait, mais « en termes qui sentaient la conclusion selon sa bonne coutume » et il ne tenait qu'à lui de répondre comme Sully, par la conclusion demandée. Il n'eut garde de le faire parce que de même que Mornay il était sérieusement calviniste et voyait bien que les huguenots n'avaient versé leur sang que pour la puissance d'un roi et la ruine plus ou moins prochaine de leur liberté religieuse. D'Aubigné ne

Mayenne estoit incommodé d'une grande masse de corps qui ne pouvoit supporter ni les armes ni les corvées. L'autre ayant mis tous les siens sur les dents, faisoit chercher des chiens et des chevaux pour commencer une chasse, et quand ses chevaux n'en pouvoyent plus, forçoit une sandrille à pied. Le premier faisoit part de cette pesanteur et de ses maladies à son armée, n'entreprenant qu'au prix que sa personne pouvoit supporter. L'autre faisoit part aux siens de sa gayeté, et ses capitaines le contrefaisoyent par complaisance et par émulation. »

songea point à l'unité politique du royaume, à la prérogative royale, ou s'il y songea ce ne fut pas pour lui souhaiter un plus grand développement, car c'était un esprit libre et naturellement hostile au despotisme, et à la différence de la plupart des autres chefs, sans arrière pensée aristocratique comme aussi sans tendance républicaine. Il songea aux intérêts des églises protestantes de France, et sa conduite politique doit être jugée sur la mesure d'une conviction forte chez lui, nulle ou dérisoire chez les protestants de la trempe de Sully. Quelque opinion qu'on se fasse de la manière probable dont le calvinisme vainqueur se fût comporté vis-à-vis du catholicisme vaincu, en se reportant à l'époque de l'abjuration du roi, on comprend la résistance de ces hommes si cruellement froissés dans leur conviction et leurs espérances, on sympathise avec l'indignation qu'ils ressentent. C'est dans ces écrits satiriques que sur ce point d'Aubigné s'est laissé aller à sa colère et aux mordants reproches. Dans l'*Histoire* il est beaucoup plus retenu et quelques mots seulement laissent percer son amertume : comme par exemple dans le chapitre remarquable, mais trop étendu pour une citation où il raconte d'une manière excellente les manœuvres du tiers parti, la perplexité du roi et sa détermination finale. Il ménage la conscience du prince, mais c'est aux dépens de sa faiblesse :

la couleur de l'accusation est adoucie, mais l'accusation est au fond.[1]

J'ai parlé de l'impartialité de d'Aubigné dans les portraits nombreux qu'il trace des hommes de l'autre camp. On en a déjà vu des exemples dans ce qu'il dit de Guise et de Mayenne ; j'y ajouterai son jugement sur Henri III qu'il détestait cruellement et sur qui dans les *Tragiques* il a brisé ses verges. « Voilà la fin de Henri troisième, prince d'agréable conversation avec les siens, amateur des lettres, libéral par delà tous les rois, courageux en jeunesse et lors désiré de tous : en vieillesse aimé de peu : qui avoit de grandes parties de roi, souhaité pour l'estre avant qu'il le fust, et digne du royaume s'il n'eust point régné : c'est ce qu'en peut dire un bon François. [2] »

Sa vue sur les choses est rapide, brusque plutôt que soutenue ; ce sont d'ordinaire des traits d'observation et souvent excellents ; quelquefois cependant il s'élève aux coups d'œil d'ensemble et trace des tableaux suivis et développés. En ce genre son chapitre du *Déclin de la ligue* est une bonne page d'histoire où à côté des défauts on rencontre et en nombre supérieur les qualités originales de l'écrivain. Le morceau est étendu, il faut choisir. Pour premier avantage des royalistes sur le grand

[1] *Histoire Universelle*. T. III, liv. III, ch. 25.
[2] *Histoire Universelle*. T. III, liv. III, ch. 23.

parti ligué, d'Aubigné compte d'abord ce nom de *roi* qui répondait au *qui vive?* « mot qui sentoit, » dit-il, « quelque chose de plus impérieux que celui de l'Union, mesmement aux François qui ont ce titre autant en amour que les Romains l'avoient en horreur ; » en second lieu le caractère du chef, et la vieille valeur des soldats huguenots : c'est ici que se place le parallèle de Mayenne et de Henri IV reproduit précédemment. L'honneur du *déclin de la ligue* appartient ensuite « aux plumes bien taillées qui ont mené les esprits, aux pensées, aux connaissances, aux affections partisanes, enfin aux choix qui ont enflé ou diminué les partis, soit en nombre soit en ardeur. » Les ligués avaient la supériorité dans les chaires, mais ils étaient battus dans les livres, et notamment dans les écrits plaisants qui « convertissaient en blâmes les enfleures des prescheurs, et en risée les grincements de dents, mortel accident aux partis qui s'esmeuvent d'actions feintes. Les conséquences suivent de près et la peur aide le ridicule à changer le vouloir des bonnes villes et à tourner les yeux vers celui qui ne laissait plus en doute ni son droit, ni son mérite. Et comme il n'y eut aucun des princes de la ligue à qui il ne fust arrivé quelque desfaveur par les combats, le peuple qui n'a rien de médiocre en sa bouche, exagéroit leurs deffauts. Enfin la pluspart en vindrent là, que

ceux qu'ils trouvoyent fort beaux pour princes, ne l'estoyent pas assez pour rois : suivant ce que me dit un jour Michel Montaigne, assavoir, que les prétendans à la couronne trouvent tous les eschelons jusques au marchepied du throsne et petits et aisez, mais que le dernier ne se pouvoit franchir pour sa hauteur..... D'autre costé plusieurs villes séditieuses, prenans plaisir d'exalter la condition des républiques, et dès ce temps là prendre la mesure de leurs fonctions, ce qui fit peur aux personnes et aux grandes villes, qui à ce jeu eussent perdu leurs authorithez, de cette crainte ils jettèrent l'œil sur un prince tout accoustumé à vaincre, à régner et à pardonner.[1] »

D'autres morceaux, de même valeur, et d'un intérêt dramatique ou philosophique, seraient encore à citer, mais il est temps de finir, et je ne ferai plus que rapporter l'entretien nocturne dans lequel la femme de Coligny triompha des opiniâtres résistances de son époux, et le détermina à monter à cheval pour la religion. Rien ne caractérise mieux que cette scène, les ardeurs protestantes et l'enthousiasme austère, qui faisait des femmes, les apôtres les plus véhéments de la guerre religieuse.

« Ce notable Seigneur, deux heures après avoir donné le bonsoir à sa femme, fut reveillé par les chauds soupirs et sanglots qu'elle jettoit : il se

[1] *Histoire Universelle*. T. III, liv. III, ch. 23.

tourne vers elle, et après quelques propos il lui donna occasion de parler ainsi : C'est à grand regret, Monsieur, que je trouble vostre repos par mes inquiétudes. Mais estans les membres de Christ deschirez comme ils sont, et nous de ce corps, quelle partie peut demeurer insensible ? Vous, Monsieur, n'aviez pas moins de sentiment, mais plus de force à le cacher. Trouverez-vous mauvais de vostre fidelle moitié, si avec plus de franchise que de respect elle coule ses pleurs et ses pensées dans vostre sein ? Nous sommes ici couchez en délices ; et les corps de nos frères, chair de nostre chair et os de nos os sont les uns dans les cachots, les autres par les champs à la merci des chiens et des corbeaux. Ce lict m'est un tombeau, puisqu'ils n'ont point de tombeaux. Ces linceulx me reprochent qu'ils ne sont pas ensevelis : pourrons-nous ronfler en dormant, et qu'on n'oye pas nos frères aux souspirs de la mort ? . . . . Je tremble de peur que telle prudence soit des enfans du siècle, et qu'estre tant sage pour les hommes ne soit pas estre sage à Dieu, qui vous a donné la science de capitaine. Pouvez-vous en conscience en refuser l'usage à ses enfans? Vous m'avez advoüé qu'elle vous resveilloit quelquefois. Elle est le truchement de Dieu. Craignez-vous que Dieu vous fasse coulpable en le suivant? L'espée de chevalier que vous portez est-elle pour opprimer les affligez, ou pour

les arracher des ongles des tyrans ? Vous avez confessé la justice de leurs armes puis que forcées. Pourroit bien vostre cœur quitter l'amour du droict pour la crainte du succès ? C'est Dieu qui osta le sens à ceux qui lui résistèrent, sous couleur d'espargner le sang : il sçait sauver l'âme qui se veut perdre et perdre l'âme qui se veut garder. Monsieur, j'ai sur le cœur tant de sang versé des nostres. Ce sang et vostre femme crient au ciel vers Dieu et en ce lict contre vous, que vous serez meurtrier de ceux que vous n'empeschez point d'estre meurtris. »

La réponse prophétique de l'amiral est d'un autre héroïsme : « Puisque je n'ai rien profité par mes raisonnemens de ce soir, sur la vanité des esmeutes populaires, la doubteuse entrée dans un parti non formé, les difficiles commencemens, non contre la monarchie mais contre les possesseurs d'un estat qui a ses racines envieillies, tant de gens intéressez à sa manutention, nulles attaques par dehors, mais générale paix, nouvelle, et en sa première fleur : puis que les défections nouvelles du roi de Navarre et du connestable, tant de force du costé des ennemis, tant de foiblesse du nostre, ne vous peuvent arrester ; mettez la main sur vostre sein, sondez à bon escient vostre constance, si elle pourra digérer les desroutes générales, les opprobres de vos ennemis et ceux de vos

partisans : les reproches que font ordinairement les peuples quand ils jugent les causes par les mauvais succès : les trahisons des vostres, la fuite, l'exil en païs estrange : là les choquements des Anglois, les querelles des Allemans, vostre honte, vostre nudité, vostre faim, et qui est plus dur, celle de vos enfans : tastez encore si vous pouvez supporter vostre mort par un bourreau après avoir veu vostre mari trainé et exposé à l'ignominie du vulgaire : et pour fin, vos enfans infames valets de vos ennemis, accreus par la guerre, et triomphans de vos labeurs? Je vous donne trois sepmaines pour vous esprouver et quand vous serez à bon escient fortifiée contre tels accidents, je m'en irai périr avec vous et avec nos amis. »

« L'Admirale répliqua : Ces trois sepmaines sont achevées : vous ne serez jamais vaincu par la vertu de vos ennemis, usez de la vostre et ne mettez point sur vostre teste les morts de trois sepmaines. Je vous somme au nom de Dieu de ne nous frauder plus, ou je serai tesmoin contre vous en son jugement. [1] »

On a pu entrevoir combien parfois la pensée de d'Aubigné, pour vouloir se draper dans le manteau et chercher les allures de la grande histoire, est embarrassée et obscure ; elle est quelquefois inintelligible, mais on aura été frappé aussi du grand

[1] *Histoire Universelle.* T. I, liv. III, ch. 2.

nombre d'expressions fortes, pittoresques, profondes qui ressortent sur ce fond embrouillé. Ses fréquentes ellipses, son impatience d'arriver à l'idée, et son besoin d'observateur, de dire en passant, à côté du fait, le détail qui le caractérise, me rappellent quelquefois la manière de St-Simon, et l'appréciation qu'en a faite un maître : « Ce n'est point, » dit M. Vinet, « la beauté de la période oratoire, ses larges proportions, sa distribution savante et noble ; c'est quelquefois un tour de force pénible, mais bien souvent aussi un modèle d'énergie et d'adresse, et, pour un génie de la trempe de St-Simon, une occasion de conquêtes sur la langue et de traits de style étonnants. »

D'Aubigné n'est pas un écrivain d'un si grand génie ; il n'a pas souvent l'agilité de St-Simon et ne l'égale jamais que par l'énergie du sentiment. Mais quand il peint il a sa touche ; elle se retrouve à un degré frappant dans ces lignes où il montre pendant la nuit qui suivit la bataille de Dreux le duc de Guise et le prince de Condé partageant la même couche. « Ces deux chefs se contentèrent d'un lict à eux deux, afin que le sort de la guerre couvrist des mesmes lincueils et enveloppast des mesmes rideaux les regrets cuisants, le despit, les méditations de ressource et la vengeance du vaincu; et de l'autre costé les joyes retenues, les hautes espérances et les sages courtoisies du victorieux. »

Malgré son étendue, cette *Étude* sur le dernier des écrivains fameux produits par le calvinisme du seizième siècle, n'est encore nécessairement que l'esquisse incomplète du personnage. J'ai peu insisté sur son action historique; quelques traits piquants de physionomie n'ont été qu'indiqués; enfin je n'ai pas évoqué le roman entier de cette existence si variée, si originale. Ma tâche ne m'obligeait à faire connaître que l'écrivain réformé. En cela, du moins, ai-je réussi? Je le voudrais pour la sanction des sympathies que j'ai éprouvées pour cette homme énergique. Sans doute, on ne saurait excuser d'Aubigné dans ses violentes haines de religionnaire, ni dans ses malédictions furieuses : ce sont autant de blasphèmes contre la charité chrétienne; mais son indignation contre l'avilissement, son impatience de toute bassesse et son ardeur à les flétrir, ce ne sont là que vertus d'une âme probe et généreuse : le dirai-je? dans ces temps d'affaiblissement moral où peu de cœurs tentent d'échapper au relâchement universel, même à une distance de trois siècles, les voix qui flétrissent fièrement les lâchetés, peuvent encore résonner à nos oreilles et à nos âmes, comme des accents qui rassurent et fortifient.

CONCLUSION.

LA RÉFORME ET LA RENAISSANCE.

Si ce travail a jusqu'ici rempli son but, on se sera fait quelque idée de la littérature calviniste; on aura reconnu par les œuvres que nous avons étudiées, les caractères essentiels de son esprit et de ses formes ; une dernière tâche me reste à accomplir : rassembler ces notions éparses en les examinant sous un nouveau point de vue, essayer de reconnaître ce que les écrivains de la réformation française tiennent de leur époque, ce qu'ils lui ont donné, en quoi ils ont conspiré au mouvement intellectuel du seizième siècle, en quoi ils l'ont gêné ou combattu, ce qu'ils ont fait pour la langue nationale et pour l'avenir de sa littérature. La difficulté et aussi le devoir essentiel en une telle matière, c'est de mesurer, pour ainsi dire, les faits avec sang froid et sans parti pris, de résister à la séduction des points de vue exclusifs, des associations piquantes. Mon ambition est de n'être que vrai au risque d'être pâle, persuadé, qu'une fois les questions soulevées, une négation ou une ré-

serve peut être aussi bien que l'affirmation une vérité instructive.

I.

Le mouvement religieux du seizième siècle n'est pas sans doute le produit exclusif de la renaissance des lettres, pas plus que celle-ci n'est uniquement le fait de la réforme. Au fond, ces deux puissances qui ont changé la face des temps et créé la culture moderne, ont reçu la première semence de vie à la même heure, à l'heure où l'esprit de l'homme a été réveillé. Elles sont sœurs, mais elles avaient leur existence propre, leurs tendances particulières, et je vais essayer de reconnaître quels secours elles se sont donnés et quelle opposition elles se sont faite.

Longtemps elles ont cheminé ensemble et d'un pas égal. Les intelligences en quête de savoir et de connaissances nouvelles, semblaient, dans leur ardeur, n'avoir qu'un seul besoin, qu'une même ambition. On pourrait comparer le monde intellectuel d'alors à un homme qui arrivé à sa maturité et s'apercevant qu'en sa jeunesse il n'a rien appris que l'erreur, entreprend de refaire son

éducation tout entière et s'y applique avec transport. Les livres de l'antiquité furent les instituteurs de ces générations pressées de connaître et dégoûtées de leurs premiers maîtres ; mais ces études servirent et développèrent des dispositions bien différentes. Les uns s'arrêtèrent à l'antiquité qui venait de leur donner la lumière, et s'éprirent avec une passion, superstitieuse chez plusieurs, de ses livres, de ses langues, de tous les monuments de sa culture ; les autres appliquèrent leur intelligence fortifiée par cette vigoureuse nourriture, à l'examen des inquiétudes de leur pensée, tout occupée dès longtemps du sort de l'homme et des grands sujets de la religion. L'enthousiasme des premiers ne visa plus qu'à reproduire l'antiquité littéraire ; la solennelle curiosité des autres qu'à découvrir l'erreur du présent et à chercher la vérité aux sources. Bien que quelques-uns, tels qu'Érasme, soient encore indécis dans le choix et aillent des lettres à la théologie, dès lors il y a une renaissance et une réforme bien distinctes et faisant leur route à part dans le monde. Les hommes du mouvement religieux, loin de se montrer ingrats envers les études qui les ont formés, les propagent par des travaux érudits ou les popularisent par des livres élémentaires. La philologie, à laquelle ils doivent leurs premiers pas, leur doit à son tour des progrès, car elle est devenue à leurs

yeux la base de l'exégèse et il faut apprendre Homère ne fut-ce que pour bien lire St-Paul : « Nous avons entre les mains, » dit Mélanchton aux écoliers de Wittenberg, « Homère et les épîtres de Paul. C'est là que vous pourrez juger combien la propriété du style (*sermonis proprietas*) sert à l'intelligence des saints mystères et aussi quelle différence sépare les interprètes versés dans le grec de ceux qui l'ignorent. [1] » Et l'on a vu ce qu'ont fait pour le grec les deux Estienne et quel a été à ce titre leur renom parmi les calvinistes ; les travaux exégétiques de Bèze qui n'ont pas eu une portée aussi générale, attestent du moins le prix que la réforme attachait au savoir philologique. Dès le principe, son influence déguisée ou patente fit ouvrir des écoles et des universités, et avant même que Calvin relevât le collége et fondât l'académie de Genève, Farel qui dans toutes ses missions faisait élever l'école à côté du temple, avait recommandé que les enfants fussent « instruits en toutes bonnes lettres et qu'on n'empêchast pas les sciences et les langues. [2] »

Ainsi la réforme, loin de suspendre l'impulsion donnée par la renaissance à l'étude des lettres antiques, la continue et lui donne une nouvelle force.

[1] *Sermo habitus apud juventutem academiæ Wittenbergensis, de corrigendis adolescentiæ studiis*, 1516. Melanchthonis opera. T. V. Basileæ, 1541.

[2] *Sommaire*. Voyez T. I, de ces *Études*, p. 51.

Elle fait plus. La renaissance, dans son culte de l'antiquité, intolérante jusqu'à l'irréligion[1] élevait rapidement une nouvelle prison à l'intelligence ; la réforme secoua ce joug en plaçant le but des connaissances au delà de la littérature antique qui ne devenait plus qu'un moyen « la chambrière et servante » dit Viret. Bien des hommes qui furent de la réforme s'ils ne comptèrent pas parmi les réformateurs, franchirent aussi ce pas important. Budé à qui Paris devait l'institution récente d'un célèbre enseignement philologique écrivait : « Dans ce paradis des lettres il faut que tout ami studieux des belles connaissances soit animé d'un esprit assez philosophique, pour que sortant de ces pâturages de la philologie, agréables il est vrai, mais pauvres et stériles par eux-mêmes, il vise à se repaître de ces mets de la philosophie sacrée que la sagesse céleste sert à ceux qu'elle a conviés au festin.[2] » Mais ces exemples eussent peu

[1] Un Domitius Calderinus qui détournait la jeunesse de l'étude des saints Livres passa sa vie à commenter les *Priapées* de Virgile; Politien, au dire de Vivès, méprisait totalement la lecture des Écritures. Viret a vivement dépeint cette aversion des admirateurs de l'élégance antique, pour les rudesses des lettres chrétiennes. « Il y en a aucuns qui ont si grand peur de souiller leur langue dorée, et de brouiller leur beau style parmi la simplicité et rudesse du langage prophétique et apostolique, qu'ils ayment mieux souiller et maculer leurs âmes, entendements et esprits en fois livres curieux... que lire aux Sainctes-Escritures auxquelles ils n'osent toucher : ou s'ils y vont quelquefoys boire, ce sera comme le chien au Nile. » *Disputat. chrest.*, 1574. Préface, p. 23.

[2] *De transitu hellenismi ad christianismum.* Parisiis, Rob-Steph. 1535 (le privilége est de février 1534), in-fol., p. 5, verso.

servi contre le goût universel de l'époque; il fallait pour combattre les envahissements de celui-ci, une tendance contraire et également impérieuse, mais qui ne fût pas celle de l'ignorance, et il est incontestable que la réforme remplît cette mission avec succès. Voyez Calvin, ce profond humaniste qui savait si bien son antiquité, qui écrivait le latin en maître, avec quelle assurance et quelle simplicité il écarte dans sa marche comme autant d'obstacles, les doctes réminiscences, les allégations sans fin, en un mot tout l'appareil de l'érudition pédantesque ! Un passage de l'antiquité n'est pas pour l'arrêter, il ne fait pas une guerre de petits siéges, il livre ses batailles en rase campagne avec toutes ses forces et contre toutes celles de l'ennemi. Il fallait bien qu'il fût en cela une exception extraordinaire, car aucun des écrivains mêmes de son école n'est exempt à ce degré des allures de la science du temps.

J'ai cité dans le cours de ce livre des exemples fréquents et variés de cette indépendance du calvinisme vis-à-vis de l'antiquité. Nous avons vu Hotman dédaigner pour la France la fiction de son origine romaine, le grand helléniste Estienne vanter la langue nationale et la mettre au niveau du grec, Mornay enfin pousser jusqu'au mépris de Cicéron une comparaison des Hébreux et des Latins. Il serait facile de grossir le nombre de ces

exemples, mais le fait essentiel est suffisamment établi, savoir que la réformation, par sa hardiesse d'examen et par ses livres, a brisé pour son compte d'abord, et par extension pour l'univers entier des intelligences, quelques-unes des chaînes trop serrées, dont la renaissance avait commencé de les envelopper. Ce service rendu à la culture moderne a été payé de quelques sacrifices que j'examinerai en leur temps, mais le service a été grand et d'une portée si étendue, qu'il vaut son prix et au delà.

Ainsi, tout en agissant d'une part dans le sens de la renaissance, la réforme a eu d'une autre son action propre et personnelle. D'après la nature de ces *Études*, c'est surtout cette action directe que nous avons à décrire, ou plutôt à rappeler. Recherchons-la d'abord dans les branches savantes de la littérature, dans la théologie, dans la philosophie, dans le droit.

II.

Les théologiens français de la réforme n'ont pas été les premiers à donner au vulgaire des versions de la Bible dans sa langue ; ils l'ont été bien certainement à les écrire d'un style clair et débrouillé.

Les *Évangiles* de Le Fèvre d'Étaples présentent cette qualité jusqu'à l'élégance, et par là prennent rang parmi les plus remarquables efforts du français dans le premier quart du seizième siècle. Cependant aucune de ces traductions ne fait date éclatante dans les annales du français comme celle de Luther dans l'histoire de la langue allemande. L'œuvre collective s'y aperçoit de partout et la savante critique philologique qui en fait la base en est aussi le mérite dominant. La dogmatique exposée dans la langue vulgaire, voilà qui appartient bien au calvinisme. Jusqu'alors, en France la dogmatique n'est restée endormie à aucune des époques du réveil des intelligences, mais le latin a été invariablement son organe ; au seizième siècle elle semble vouloir constater la puissante capacité de l'idiome national, en l'admettant aussi pour interprète, et en effet dans l'*Institution* et dans ces beaux *Commentaires* de la main de Calvin, il se prête avec une vigueur et une promptitude qui n'est pas encore tout à fait sans gaucherie, à tout ce qu'exigent la vaste raison, la pensée nerveuse et la fécondité dialectique de l'écrivain. C'est un rôle nouveau, une conquête, tout un triomphe. L'éloge ne sera-t-il pas également légitime pour cette polémique chargée d'invectives, il est vrai, grossière selon nos idées modernes dans le choix des injures, mais en même temps si vive,

si serrée, si éloquente, quelquefois si plaisante, qui relève par le nerf de la dialectique les formes de l'agression et donne presque au pamphlet la sérieuse portée d'une attaque solennelle.

A ces deux applications du langage national dans la théologie, il faut joindre l'apologétique qui compte au nombre de ses premiers travaux en français quelques chapitres de l'*Institution* et les meilleurs livres de Viret et de Mornay. *L'instruction chrestienne* et le *Traité de la Vérité*, ceci est encore à noter, s'appuient bien plus sur les sciences naturelles et bien moins sur les philosophies de l'école que les tentatives de même genre qui les ont précédés, que le livre des *Créatures* de Sebond par exemple. Ce caractère est au reste une conséquence du savoir qui a distingué les hommes de la réforme, plutôt qu'une tendance naturelle vers l'étude du monde physique. Le goût de ce genre de connaissances a pu être ainsi propagé et presque popularisé, mais la marche de la science n'en a ressenti aucun effet. Le théologien lui prenait ses assertions et ne jugeait pas ses méthodes.

Au total, à quelque partie de la science théologique qu'il ait touché, Calvin est demeuré le maître et sans pair, laissant son école bien loin en arrière de lui ; un seul de ses disciples, Théodore de Bèze, s'éloignant du modèle a pu être ici et là son égal et parfois le surpasser, mais c'était dans

un autre genre, la prédication. Il en a été des sermons en langue française comme des versions de la Bible, l'usage en remonte bien au delà de la réformation. Cependant quelles qu'aient pu être les prédications populaires dans un âge antérieur, la prédication française du quatorzième et du quinzième siècle paraît bien caractérisée, quant à la forme, par ces lignes de Calvin. « Où estoit le sermon duquel les sottes vieilles n'aprissent plus de resveries qu'elles n'eussent peu raconter un mois durant auprès de leur foyer ? Car, leurs prédications estoient tellement ordonnées, que l'une des parties estoit en ces obscures et difficiles questions de l'escole, pour tirer en admiration le povre et simple peuple ; l'autre se passoit en fables joyeuses et spéculations récréatives pour exciter et esmouvoir le cœur d'iceluy à joyeuseté ? [1] »

L'homélie calviniste ne présente assurément aucun de ces caractères : une exposition savante des saints Livres et la discussion des grands points de dogme y remplacent les subtilités scolastiques ; une raillerie pénétrante, le mépris, de véhémens sarcasmes, sont toutes les « joyeusetés » de la partie d'application qui succède invariablement à la partie dogmatique. Mais au fond et sans revenir sur une idée développée dans ces *Études* à propos des sermons de Calvin, l'éloquence des églises réfor-

[1] *Épistre à Sadolet. Opuscules de Calvin, p.* 151.

mées au seizième siècle est politique beaucoup plus que théologique, et je ne pense pas, au reste, qu'il soit demeuré à cette époque, un coin de la France assez paisible, assez étranger à la grande querelle, pour que la chaire religieuse y ait retenti d'un enseignement chrétien, pur de tout mélange du dehors et de toute préoccupation de parti. Néanmoins le caractère politique qui me frappe dans la prédication calviniste n'est pas celui qu'elle a de commun avec les prédications du temps, avec la prédication de la ligue, par exemple, qui est l'arme la plus formidable, la véritable presse pamphlétaire d'un parti essentiellement politique, comme elle l'avait été un demi-siècle auparavant, et avec la même violence pour les factions des Bourguignons et des Armagnacs.[1] Les sermons de la réformation française ne manquent pas d'allusions plus ou moins directes aux circonstances ; on en a vu un cas remarquable dans le sermon militaire prononcé par Théodore de Bèze dans Genève assiégée, mais alors même que l'allusion manque, que les temps semblent oubliés par le prédicateur, je retrouve encore cet élément que j'ai pu appeler politique, parce qu'en dernier ré-

[1] Voyez sur ce rapprochement et sur la déprédation qui se manifesta dans la prédication après saint Bernard: *De la Démocratie chez les prédicateurs de la ligue*, par M. Ch. Labitte. Paris, in-8°, 1841, et dans la *Bibliothèque Universelle de Genève*, n° 68, l'article de M. F. Roget sur cet ouvrage.

sultat il y a au bout de la pensée de Calvin une *police*, comme on disait alors, un gouvernement religieux. Les partis se *pipent* avec encore plus d'abandon que l'homme isolé, et durant leur carrière, quelque agitée qu'elle soit, il est telle face de leur idée qui se montre obstinément. La communauté, telle qu'il l'avait constituée et policée n'était sans doute pour le réformateur qu'un moyen de mener les hommes au salut, mais comme on l'a bien remarqué, le moyen devint le but[1] et c'est là dans les manifestations calvinistes la *face* qui *revient toujours*. C'est elle qui domine la prédication et laisse à l'arrière-plan ce christianisme qui n'impose pas seulement la conduite mais l'esprit. Aussi point d'étude profonde des cœurs, sinon pour y démêler les lâchetés de toutes sortes qui retiennent le fidèle en Égypte au pied des idoles, rien pour les angoisses du doute, si ce n'est de ce doute qui suspend le choix entre les deux Églises; rien pour les tristesses de l'âme, car le siècle ne connut ni les tristesses, ni les angoisses : en tout une éloquence véhémente, puissante, qui remue le courage, et entraîne les hommes aux actions; c'est-à-dire, la vraie éloquence, la seule digne de ce nom, fille de la persuasion profonde, et de la passion sincère, mais éloquence bornée et incomplète, si on la juge au point de vue purement religieux.

[1] *Semeur*, 1840. p. 250.

Sous un autre rapport, la prédication calviniste tient encore du maître ce que lui ont dû toutes les branches auxquelles il a touché ; l'ordre, une bonne économie, la méthode, la poursuite franche et directe du but proposé. La chaire réformée ne contribua pas médiocrement à mettre en circulation des habitudes argumentatives qui ont bien pu faire médire du raisonnement, et qui poussées à l'excès, ont causé de grandes catastrophes, mais qui aussi ont aiguisé les intelligences, fortifié les entendements et perpétué le bienfait en passant dans la langue commune.

III.

La philosophie proprement dite n'est pas représentée dans la littérature protestante du seizième siècle. La réforme, en effet, ne s'est mêlée qu'indirectement au mouvement philosophique de la renaissance. Elle a, pour sa part, porté de rudes coups à la mauvaise scolastique qu'elle avait trouvée encore régnante, à cet Aristote « manchot, » dit Mélanchton,[1] et « mutilé dans des versions obscures à fatiguer le délire de la

[1] *De corrigendis studiis.*

Sybille. » Mélanchton lui-même avait été un des premiers à attaquer vigoureusement le troupeau des docteurs ignorants contre lequel il eût, dit-il, fallu à Hercule plus d'un Thésée, et qui triomphait encore dans les écoles. Mais son effort tendit presque uniquement à rendre au véritable Aristote la pureté de sa logique. Tandis que les esprits spéculatifs de la renaissance rouvrirent à la fois, pour ainsi dire, toutes les écoles de la philosophie grecque, aucun des systèmes généraux de celle-ci ne fut épousé par le protestantisme qui les envisageait comme autant d'ennemis du christianisme par cela seul qu'ils n'étaient pas le christianisme. Mélanchton, il est vrai, adopta toute la philosophie aristotélicienne et en recommanda l'étude, mais ce fut à titre d'exercices fortifiants pour la raison et comme auxiliaires de l'instruction religieuse. « C'est quelque chose de bien mince que cette doctrine, » dit-il de son *commentaire sur l'âme*, « mais si ce peu venait à s'éteindre, c'en serait fait du christianisme qui veut beaucoup de savoir chez ses interprètes. Laissons dire ceux qui se moquent de nos écoles et ne veulent pas que nous fassions notre Sparte forte et belle.[1] » Aristote était surtout pour le classique professeur de Wittenberg un dépôt de connaissances précieuses : en tant que système, sa mé-

[1] Melanchthon. Oper. *Commentarius de animâ*. T. IV.

taphysique lui importait peu. Plus que les réformateurs, il faisait cas de la philosophie « suffisante institutrice, » à son gré, « pour la vie civile » mais il n'avait garde de la confondre avec la religion qui professe un tout autre enseignement. « Christ, » disait-il, « est venu au monde non pour donner les préceptes de morale que la raison connaissait déjà, mais pour remettre les péchés des hommes et donner le St-Esprit à ceux qui croiraient en lui. » Calvin, assurément, n'allait pas si loin et ne mettait pas sur la même ligne pour la direction de la conduite, la morale chrétienne et les éthiques d'Aristote.

Ainsi, la séparation de la philosophie et de la théologie, confondues dans la scolastique du moyen âge, s'opéra par la double action de la renaissance qui étudia la philosophie antique pour elle-même et de la réforme qui la tint à distance, la comparant comme Chrysostôme, à une suivante dédaignée qui n'a pas obtenu l'entrée aux mystères, parce qu'on ne l'a pas jugée digne d'entrevoir les secrets du Seigneur.[1] Ce divorce fut, à proprement parler, l'anéantissement de la scolastique, et en cela il fut heureux, mais la théologie ne tarda pas à s'apercevoir que son ancienne compagne, devenue indépendante, prenait des forces et

[1] *Homil. VII in Epistolam I ad Corinthios.* — Édit. de Montf. T. X, p. 54.

se disposait à les tourner contre elle; dès le seizième siècle on voit Mornay dans son *Traité de la Vérité*, essayer de ramener son adversaire, mais ses arguments sont des arguments agressifs, et il se passera longtemps encore avant que la théologie et la philosophie se demandent mutuellement passage par leurs terres, pour aller à leur but.

Cette préférence pour Aristote, de la part des docteurs réformés, fut donc assez vague et ne porta guère que sur sa méthode, car ils combattirent ses tendances chez les naturalistes, on l'a vu par Viret et Duplessis, et leur opposition au platonisme de Ramus s'explique par l'attitude offensive qu'il prit dans les débats des Églises de France sur la discipline.[1] Loin que la résistance du clergé calviniste tînt au fond de la doctrine, le protestantisme peut, jusqu'à un certain point, réclamer le célèbre novateur, car la prétention de Ramus, de substituer à la logique d'Aristote une logique fondée sur l'usage, une dialectique pratique,[2] était bien conforme à la tendance générale du calvinisme. Quoi qu'il en soit de l'étendue des sympathies du calvinisme pour Aristote, il est certain qu'elles ont contrarié l'action qu'exerçait d'autre part sa franche hardiesse à secouer le joug de l'au-

[1] V. T. I, de ces *Études*, p. 244.

[2] Schlosser: *Leben des Theodor de Beza;* Heidelb., 1809, in-8°, p. 222 et suiv. Tennemann : *Manuel de l'Histoire de la Philosophie*, T. II, p. 292.

torité antique, en sorte qu'il a tout ensemble préparé et desservi à l'avance la révolte de Descartes.

IV.

Le droit romain non moins défiguré qu'Aristote, par les docteurs scolastiques, eut sa part des bienfaits de la renaissance. Laissant les glossateurs et leurs subtilités, elle voulut le lire aux sources, et appuya ses commentaires sur toutes les richesses de la littérature latine. On sait quels grands noms de jurisconsultes se rattachent à cette révolution dans l'étude de la jurisprudence, Duaren, Baudouin, Alciat, Cujas, Hotman, etc. La réforme, non-seulement fournit un nombreux contingent à cette armée conquérante, mais encore elle intervint à son tour dans la direction de ses progrès. Au plus fort du zèle de la nouvelle science, un de ses docteurs les plus célèbres, le calviniste Hotman, s'affranchit du respect universel, et s'élevant contre l'étude exclusive du droit romain, exhorta la jeunesse des écoles à lui préférer l'étude du droit en lui-même. Cette audacieuse nouveauté qu'Hotman poussa jusqu'à provoquer la création d'un corps de lois original et

approprié à la France, eut pour conséquence de donner plus de liberté aux allures des jurisconsultes et de les soustraire à la domination exclusive de l'érudition philologique. Ses libertés à l'égard de Tribonien, en effet, trouvèrent des imitateurs entre lesquels se signala le président Favre, l'ami de saint François de Sales. Je ne pense point qu'un tel rôle exigeât nécessairement pour acteur un calviniste; Favre était catholique assurément, et, venu le premier il eût peut-être pris l'initiative, mais on ne refusera pas de reconnaître dans ces vues d'Hotman le même esprit d'indépendance et d'examen à l'égard de l'antiquité, que j'ai plusieurs fois déjà noté chez les écrivains de la réformation.

C'est à un point de départ différent qu'il faut rattacher les hardies doctrines de droit public dont la *Gaule Franke* donna le premier exemple. Cette audace de théorie qui devançait les temps, est bien protestante, en ce sens qu'elle est née des émotions et des intérêts protestants; c'est la St-Barthelémi qui lui a donné l'essor, mais elle est tellement politique et de circonstance, que la ligue l'imita à son tour sans hésiter, quand l'hérédité monarchique l'eut menacée d'un roi ennemi, et qu'alors les publicistes calvinistes retirèrent eux-mêmes leurs propres thèses. Une même théorie de droit public professée et combattue alter-

nativement par les protestants et les catholiques est sans lien étroit avec la religion des uns ou des autres.

Le protestantisme a sans doute ses sympathies et ses antipathies en fait de régime politique ; ce qui convient à son principe l'attire, comme tout ce qui lui est contraire l'éloigne. Mais les intérêts, plus impatients que les principes, prennent souvent sur eux les devants et le dessus ; les tendances alors sont suspendues et semblent presque retourner en sens contraire. Pour quelle forme de gouverment sont les préférences du protestantisme? C'est ce qu'il est difficile de conclure de son histoire même, car on le trouve associé à tous les régimes, et si l'on consulte ses chefs, Calvin par exemple, le plus avancé, le plus politique de tous, il répond que c'est une témérité de décider simplement quel est « le meilleur estat de police, veu que le principal gist en circonstance.[1] » Il ajoute : « Et encore quand on compareroit les polices ensemble sans leurs circonstances, il ne seroit pas facile de discerner laquelle seroit la plus ustile, tellement elles sont quasi égales chacune en sont pris. » Calvin se prononce, il est vrai, pour les gouvernements tenant le peuple en liberté, mais il condamne les sujets qui tendent par révolte de faire passer en eux l'autorité du prince. « Cela ne

[1] *Institutions Chrestiennes*. Ch. XX, 7.

s'est pas fait, » dit-il, « sans la providence de Dieu que diverses régions fussent gouvernées par diverses manières de police. Car comme les éléments ne se peuvent entretenir sinon par une proportion et température inégale, aussi les polices ne se peuvent pas bien entretenir sinon par certaine inégalité. D'ailleurs la volonté de Dieu doit suffire; si c'est son plaisir de constituer roys sur les royaumes, et sur les peuples libres, autres supérieurs quelconques, c'est à nous à faire de nous rendre subjets et obéissants à quelconques supérieurs qui domineront au lieu où nous vivons.[1] » On ne reconnaîtra pas là ce mauvais esprit qui nie tout, qui ébranle tout, qui *proteste* contre tout et sur le front d'airain duquel il est écrit *Non*.[2] Calvin pousse aussi loin que Bossuet la doctrine de l'obéissance sans condition des sujets et du caractère divin des rois. Pour lui « *supériorité civile* est autre chose qu'un malheur nécessaire au genre humain,[3] c'est une vocation, une charge très-saincte veu qu'elle fait et exécute l'office de Dieu,[4] » et comme Bossuet, il fait dériver de cette notion les obligations immenses des magistrats qui « ont à s'employer de toute leur estude, et mettre tous leurs soins de représenter aux

[1] *Institutions Chrestiennes*. Ch. XX, 7.
[2] J. de Maistre. *Soirées de St-Pétersbourg*. T. I, p. 524.
[3] *Institutions Chrestiennes*. Ch. XX, 21.
[4] *Idem*. *Idem*. 15.

hommes en tout leur fait, comme une image de la Providence, sauvegarde, bonté, douceur et justice de Dieu. » Et ce n'est pas à cette condition que Calvin leur promet l'obéissance des sujets; leur prince « fût-il pervers et indigne de tout honneur, ils luy doyvent porter aussi grande révérence qu'ils feroyent à un bon roy s'ils en avoyent un.[1] »

Où donc se séparent ces deux grands esprits? car si Calvin exige du sujet autant que le prélat, Bossuet n'exige pas moins du prince que le réformateur. Ils ne se séparent point en principe, mais en effet. La réserve que tous deux font soigneusement, que l'obéissance première est due à Dieu contre lequel on ne doit pas obéir aux hommes, a chez eux des portées toutes différentes. Qui prononce que le chef a commandé contre Dieu? L'Église, selon Bossuet; l'individu, selon Calvin qui ne pensait qu'aux doctrines religieuses, en recommandant la résistance. Mais l'exception en était bien une sous Louis XIV ; au seizième siècle elle se trouvait le fait général. La persécution religieuse en fut la cause; elle habitua les esprits à la révolte en les plaçant entre l'obéissance à Dieu et l'obéissance à l'homme, entre les ordonnances royales et « l'édict du céleste hérault St-Pierre : » Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.

[1] *Institutions Chrestiennes*. Ch. XX, 24.

Il n'est pas douteux que les théories politiques d'Hotman et de ses successeurs n'aient été préparées ou plutôt rendues possibles par cette habitude d'opposition, mais la conséquence est indirecte, elle est née des circonstances de la réforme française et non des principes de la réforme. La véritable tendance politique de celle-ci a été dans sa disposition naturelle à confronter le souverain avec Dieu et la loi humaine avec la loi divine. Dans ce point de vue sévère, bien des prestiges protecteurs de la puissance disparaissaient, et le respect du sujet se réduisait à une abstraction qui livrait carrière aux examens sévères et aux exigences. « Une liberté tempérée et pour durer longuement, » discipline pour tous, telle est la fin politique à laquelle aboutissait cette manière de voir du calvinisme pur, associée à son esprit d'ordre; c'est là ce qui appartient bien réellement au protestantisme dans les écrits d'Hotman, et que son retour au principe de l'hérédité royale n'en fit pas disparaître; pas plus que les incertitudes et les changements religieux de Dumoulin, cet autre génie développé par la réforme, n'anéantirent la valeur de ses éloquents traités contre les usurpations de l'autorité pontificale sur l'autorité civile. Mais je me hâte d'abandonner un sujet que mes forces auraient peut-être dû m'interdire et qui vient d'être traité en partie dans un ouvrage de

grande valeur ; [1] je me borne à une dernière observation qui se rapporte au but littéraire de ces considérations générales. C'est que la vive guerre de plume qui se poursuivit sans interruption à côté des guerres religieuses, a été bienfaisante pour la langue usuelle. Elle n'a pas médiocrement augmenté la souplesse et la vigueur de ressort, cette rapidité, cette netteté de discussion qui ont fait du pamphlet une portion de la littérature française, sans égale chez aucune autre. En cela le calvinisme avait admirablement préparé la voie, par trente ans d'une polémique nerveuse et passionnée. Au surplus, si l'on en excepte le *Satyre Ménippée*, la plupart des meilleurs pamphlets de l'époque sont sortis de plumes protestantes, et il n'y a que peu d'exceptions à la faiblesse générale des écrivains de la ligue, qui semblent la plupart manier une langue nouvelle pour eux.

V.

C'est presque du pamphlet que ces autres satires protestantes dont l'*Apologie pour Hérodote* et

[1] Voyez le livre précédemment cité de M. Labitte. Je regrette de n'avoir pu mettre à profit ce bel et important ouvrage pour l'*Étude* sur Hotman, imprimée avant l'apparition de la *Démocratie de la ligue*.

le *Fœneste* sont les types les plus marqués. A prendre au mot la proscription dont Genève frappa ces deux écrits, on serait tenté de les regarder comme indépendants de la littérature réformée, néanmoins ils sont bien des fruits du calvinisme, non tels que celui-ci les eût voulus, mais tels qu'ils pouvaient naître du sol littéraire préparé par la réforme. Celle-ci ne se fit-elle pas contre son ennemi une arme meurtrière de la raillerie, et Calvin lui-même n'en a-t-il pas déclaré l'emploi légitime contre « les superstitions et folies dont le monde a été embrouillé ci-devant, » c'est-à-dire contre tout ce qu'il rejetait du dogme catholique. « Il ne se peut faire, » dit-il, « qu'en parlant de matières si ridicules on ne s'en rie à pleine bouche.[1] » Sans doute il n'entendait point par là « donner occasion aux lucianistes et épicuriens et autres contempteurs de Dieu de vilipender la religion chrestienne, » mais il ne pouvait empêcher que Lucien et Rabelais ne fussent des maîtres en cet art de raillerie dont il permettait qu'on usât vis-à-vis des ennemis de l'Église et sur lequel il montrait un goût difficile.[2] Les limites qu'il pose dans la curieuse épître que je viens de citer étaient délicates; ni Viret ni lui-

[1] *Épistre de Jean Calvin aux lecteurs*, en tête des *Disputations Chrestiennes* de Viret.

[2] « Il y en a aucuns, » dit-il, « qui ont des froides risées, les-

même ne les observèrent avec une rigueur inviolable, et ceux qui avaient pris leçons de moquerie dans Pantagruel ne s'y étaient pas tous « exercés à la mesure et à la discrétion. » La Noue qui dans sa prison cite volontiers Rabelais de souvenir et le refait adroitement quand sa mémoire résiste, ne sacrifie pas à sa prédilection l'honnête modération de ses censures, mais Henri Estienne et d'Aubigné n'étaient pas des esprits d'aussi noble trempe, et ils se crurent en toute bonne foi, le dernier surtout, de fidèles champions de leur Église. Ainsi, malgré la licence trop débordée de leur verve satirique, ils sont bien écrivains de la légion protestante et y font une piquante figure parmi les graves physionomies qui les entourent.

L'histoire enfin, complète au seizième siècle les grands domaines de la prose calviniste. Elle y est représentée par des mémoires ecclésiastiques et politiques entre lesquels se distinguent, soit par le mérite de l'exécution, soit par le caractère religieux des écrivains et l'empreinte de la réforme, l'*Histoire des Églises réformées* par Bèze et des Gallars, les *Mémoires de la Noue* et l'*Histoire Universelle de d'Aubigné;* mais ces ouvrages ont été assez longuement analysés dans ce volume pour qu'il soit superflu d'en rappeler la physionomie

quelles il semble advis qu'on leur ayt arraché du gosier par force. » *Épist. de J. Calvin aux lecteurs. Disputations Chrestiennes.*

spéciale.[1] Occupons-nous maintenant des lettres élégantes et des beaux-arts, sujet dont il n'a pas encore été question dans cet aperçu des manifestations littéraires de la réforme française.

VI.

Rien au fond n'appartient bien en propre aux lettres calvinistes parmi ce qu'elles présentent de compositions poétiques. La version des Psaumes ne fut de la part de Bèze comme de Marot qu'une œuvre de commande, à laquelle ils appliquèrent leurs talents respectifs de versificateurs, mais où l'émotion religieuse n'intervint pas. Les *Juvenilia* sont d'une autre ère de la vie littéraire de Th. de

[1] Parmi les autres écrivains historiques qui ont appartenu au protestantisme français du siezième siècle, on remarque encore sans parler des traductions d'histoires anciennes, Jean Crespin, auteur d'une histoire latine des Martyrs, traduite par Simon Goulart, 1570; Jean de Sèvres, quelque temps ministre dans la campagne de Genève, connu surtout par son *Inventaire Général de l'Histoire de France,* 2 vol. in-16, 1597 ; *Le Trésor d'Histoires admirables et mémorables de notre temps,* par S. Goulart, 1614; *Les OEconomies Royales de* Sully.

La seule république de Genève a eu au seizième siècle plusieurs historiens : les *Chroniques* de Roset sont un récit simple, très-clair, d'un style original et d'une vigueur assez pittoresque, mais les *Chroniques* de Bonnivard méritent une place encore plus distinguée. La manière de ce chroniqueur, moins connu par ses écrits que par sa captivité devenue fameuse, est spirituelle, vive et d'une singulière énergie, sa touche est d'un maître.

Bèze; son *Abraham* seul, tout semé d'allusions, est déjà, à la dernière scène près, du calvinisme militant, moitié sermon, moitié traité exhortatoire ou satirique. La gravité de la réforme, son goût d'érudition sacrée, quelque chose enfin de sa contenance mâle et de sa fierté se retrouvent dans les œuvres de Salluste Du Bartas, et l'on peut croire que les *Semaines* en particulier sont une conception bien protestante; [1] mais l'exécution de ce poëme, toute cette recherche pédantesque d'épithètes composées, tout ce luxe de description boursoufflées, d'imitations puériles ou ridicules, tout cela avec son immense succès appartient au goût universel du temps, qui se méprit sur la réforme poétique de la pléiade et en admirant la création du gentilhomme gascon, crut admirer le chef-d'œuvre de la nouvelle école, comme en Du Bartas un disciple de Ronsard surpassant son modèle. [2] D'Aubigné tient de ces deux maîtres les exagérations et les erreurs de sa poétique, mais ce qu'il

[1] S. Goulart a donné un commentaire volumineux de ce poëme encyclopédique, où, à propos de la création, Du Bartas a naturellement abordé toutes les sciences, depuis la théologie jusqu'à la physique universelle, aidé lui-même d'une vaste érudition dont Pline fait les grands frais et que le commentateur se contente de développer. Les notes de Goulart présentent un état à consulter des connaissances scientifiques de son temps.

[2] Ronsard protesta, mais il ne pouvait pas trop se plaindre, non plus que ses élèves, d'une erreur dont il avait été le propre artisan, en indiquant si mal au public et aux poëtes, la voie où ils voulaient engager la littérature.

y a de profond chez lui, l'indignation qui s'est mêlée à son génie satirique et lui a inspiré les meilleurs vers de ses *Tragiques*, lui vient en partie de son zèle religieux, comme il a tiré sa couleur énergique et sombre de ses lectures bibliques. Aussi d'Aubigné est-il, à vrai dire, le seul poëte de génie que le calvinisme de cette époque puisse réclamer, sinon tout à fait comme sien, du moins comme ayant reçu de lui des traits essentiels de sa physionomie. Dans la grande abondance des *poésies chrétiennes* sorties de plumes calvinistes au seizième siècle, aucune ne fait saillie sur l'ensemble. C'est toujours la même gravité sévère, les mêmes réminiscences du psalmiste, mais avec la même absence d'imagination poétique. Les intérêts de la cause sont trop présents, trop positifs, trop agités, pour que le travail recueilli de l'âme sur elle-même fasse monter à la harpe du poëte des émotions purement chrétiennes. Pour que sa poésie ait la vie, il faut que le poëte s'attache à ce qu'il y a de plus vivant pour lui, et alors ce qu'il y avait de plus vivant pour des protestants français, c'étaient les dangers, les souffrances de la cause, la haine de l'oppression.

Il y a donc eu des versificateurs et un poëte calvinistes, mais le point important à examiner, c'est ce qu'a été l'action et l'esprit du calvinisme lui-même à l'égard de la poésie et de la cause générale

des beaux-arts. On sait que de toutes les impulsions de la renaissance italienne, l'amour des beaux-arts est une des premières que ressentit la France. Il lui arriva associé à la véhémente passion de luxe, qui ruina en soixante ans la royauté et la moitié de la noblesse. La dynastie des Valois fut une race généreuse et qu'animait un goût passionné, sincère et assez éclairé pour les œuvres de l'art et de l'imagination. Cela est bien reconnu pour François Ier, l'éloge doit s'appliquer sans restriction à Charles IX et à Henri III, tous deux nés pour faire fleurir dans leur royaume les arts de la paix, et qui tous deux ont eu la triste destinée de deshonorer leur pays et leur couronne : Charles IX dont l'esprit avait sauvé de l'éducation maternelle quelque chose d'une élégante et native délicatesse ; Henri III, prince magnifique, instruit, doué d'une grâce merveilleuse de parole et qui en d'autres temps eût échappé à l'infamie de ses voluptés par son goût pour les plaisirs de l'esprit. Catherine elle-même n'était pas dégénérée des Médicis et elle eut volontiers fait de Paris une autre Florence. A défaut de vocation sincère, la vanité et l'esprit des courtisans auraient suffi pour propager l'exemple des princes. Une bonne part des deux noblesses et même la roture opulente, imitèrent les prodigalités royales avec une frénésie coûteuse pour les particuliers et pour la nation,

mais profitable pour les arts qui prirent un rapide essor. Rien de tout cela qui ne dût choquer les idées calvinistes, car aux yeux de la réforme, les arts devaient apparaître comme les associés et les complices de l'idolâtrie, et ses mœurs sevères, sa rigoriste simplicité étaient également offusquées de ce déploiement d'un luxe inouï. Cependant l'anathème du chef frappe, non pas l'art tout entier, car, dit-il, « l'art de peindre et tailler sont dons de Dieu, [1] » mais des représentations de la divinité, adressées ou non à l'adoration des hommes : Dieu les a défendues et d'ailleurs sa majesté trop haute pour la vue humaine ne veut pas être corrompue « par fantosmes qui n'ont nulle convenance avec elle. » Calvin interdit à l'artiste les régions du ciel ; il eût, sans hésiter, arraché des épaules de Raphaël les ailes qui l'élevèrent si haut dans le monde de la poésie religieuse. « Qu'on ne peigne, » dit-il, « et qu'on ne taille sinon les choses qu'on voit à l'œil » et encore à part les histoires qui « peuvent profiter de quelque advertissement ou souvenance, » il ne voit rien à quoi cela serve « sinon à plaisir.[2] » Il serait ridicule de faire dériver de ces passages et de quelques lignes où le réfor-

[1] *Institution Chrestienne*. Ch. III, 35.

[2] *Institution Chrestienne*. Ch. III, 35. Pour la musique, Calvin approuvait le chant simple dans les Églises; il le trouvait « façon très-saincte et utile; comme au contraire les chantz et mélodies qui sont composées au plaisir des aureilles seulement, comme sont tous les frin-

mateur s'indigne contre les nudités des « peintures papistes » le terre à terre et la faible anatomie de certaines écoles : en quoi la réforme se montrait foncièrement ennemie de l'art, c'était en lui retranchant sa plus noble sphère, en défendant à l'imagination la contemplation divine, pour ne la permettre qu'à la raison. Elle lui fut pernicieuse de fait par les guerres et les préoccupations profondes dont elle fut l'occasion. La différence toutefois est grande en ceci, entre l'Allemagne et la France. Dans la première de ces contrées, les débats de la théologie absorbèrent les forces de l'intelligence et en suspendirent le mouvement vers les beaux-arts ou vers la poésie bien plus longtemps et plus universellement. En France, la renaissance ayant à sa tête les Valois résista assez vigoureusement à l'influence calviniste pour continuer sa marche d'un pas inégal, il est vrai, et s'égarant parfois, mais toujours vivace et capable d'élan.

Il en fut de même pour la littérature d'imagination. Toute une florissante école de poëtes, favorisée aussi par la royauté, pénétra la poésie nationale des influences de la renaissance, mais la réformation ne fut hostile ni d'instinct ni en réalité

gotz et fredons de la papisterie, et tout ce qu'ilz appellent musique rompue et chose faicte, et chantz à quatre parties, ne conviennent nullement à la majesté de l'Église, et ne se peut faire qu'ilz ne déplaisent grandement à Dieu. » *Institution Chrestienne*. Ch. XV. 26.

aux ambitions de la pléiade.[1] La prétention de celle-ci à tirer la poésie française de son frivole domaine, pour lui ouvrir des voies plus sérieuses et la carrière de l'imitation antique, était une vue qui devait lui convenir; et l'on a pu remarquer que les écrivains calvinistes ne parlent de la pléiade qu'avec faveur et que quelques-uns, tels que d'Aubigné, ont suivi ses errements.[2] La question théologique risquait peut-être d'attirer à elle tout le travail des uns et toute l'attention des autres, et ce fut le succès le plus certain de la nouvelle école poétique de conserver aux lettres élégantes contre les envahissements de la réformation, l'intérêt d'une moitié de la nation française et une place importante dans le domaine littéraire. Je n'ai pas à juger ici les doctrines poétiques et les œuvres de la pléiade, ni à recommencer à cette occasion l'histoire plus d'une fois et éloquemment exposée de la poésie du seizième siècle :[3] je note ce seul fait qui m'importe, c'est que, rencontrant sur le

[1] On remarqua quelque temps, de la part des officiers du Béarnais, une opposition affichée aux goûts littéraires, mais ce n'était qu'une vaine affectation de mépris contre la cour de Henri III.

[2] Bèze qui était un peu de l'école, a bien écrit contre Ronsard, mais c'était contre Ronsard sorti de son paisible empire et attaquant la cause calviniste.

[3] En particulier : le *Tableau historique et critique de la poésie française au seizième siècle*, par Sainte-Beuve, Paris, 1828; et le *Tableau de la marche et des progrès de la langue et de la littérature française, depuis le commencement du seizième siècle jusqu'en* 1610, par Philarète Chasles. Paris, 1828.

champ de la culture littéraire de son siècle, l'armée envahissante des théologiens, l'école poétique se maintint le passage et s'avança librement. Elle eut encore, et ceci quoique bien connu est à redire, elle eut avec la littérature réformée une conformité notable dans sa prédilection et ses prétentions pour la langue nationale. « Toutes gens de bon esprit, » dit Viret, « taschent tousjours à faire valoir leur langue naïve tant qu'ils peuvent.[1] » « Mes enfans, » disait Ronsard à ses disciples leur parlant du français, « deffendez votre mère de ceux qui veulent faire servante une damoiselle de bonne maison. » Et en effet, prosateurs calvinistes et poëtes, tous donnèrent à la langue commune un exercice qui lui procura ce que la palestre antique ajoutait à la vigueur raide encore et maladroite de la jeunesse : la souplesse et la dextérité. Les poëtes, toutefois, visant mal à propos pour leur élève, à des imitations puériles et à des tours de force interdits à sa nature, furent de moins bons instituteurs que leurs compagnons d'œuvre. Ceux-ci, les écrivains calvinistes, travaillèrent leur idiome dans une direction plus conforme à son génie. Mais comme c'est en cela que consista l'action la plus manifeste et la plus grave de la réformation sur les lettres françaises, il sera à propos de traiter ce sujet avec quelque dévelop-

[1] *Disputations Chrestiennes. Advert. aux Chrestiens*, 1544, p. 82.

pement dans un chapitre à part, qui achèvera ainsi l'exposition générale des actes et des caractères de la littérature protestante, dans la France du seizième siècle.

INFLUENCE DES ÉCRIVAINS DE LA RÉFORMATION, SUR LA LANGUE FRANÇAISE.[1]

Il est reconnu qu'entre le seizième siècle et le dix-septième, la langue française a subi une révolution, qui, selon le destin de toutes les révolutions, lui a ôté d'une part et donné de l'autre. Il me paraît qu'une autre révolution, la réformation religieuse, a été la cause ou plutôt l'instrument de celle-là; et c'est cette influence dont je me propose ici de mesurer l'étendue.

I.

Avant tout, il convient de préciser le point de départ. Il faut donc, autant qu'il est possible en matière aussi mobile qu'une langue à l'état de crois-

[1] Ce chapitre n'est que le résumé général d'un ensemble de recherches que l'auteur se réserve de présenter plus tard avec l'étendue que lui interdisaient le but et le plan de ces *Études*.

sance, s'assurer dans quelles conditions générales se trouvait notre idiome, à l'instant où la réforme prit pour ainsi dire une voix en France, où elle commença à avoir non pas seulement ses adhérents, mais ses docteurs, c'est-à-dire vers 1525, alors que Le Fèvre d'Étaples se mit à traduire les Évangiles. Cette partie de ma tâche est rendue bien facile par la récente publication du beau livre de M. Ampère sur la formation de la langue française.[1] Il suffira de résumer, en quelques mots, les conclusions où conduisent sur le point qui nous importe, les riches investigations de cet ouvrage, première histoire complète et pleinement satisfaisante qu'aient obtenue les origines de notre langue.

La langue française, comme plusieurs autres, avait trouvé la forme et la vie dans la corruption du latin ; elle s'était constitué des membres dissous de l'idiome romain, une grammaire assez riche et un vocabulaire pour lequel avaient contribué en outre, les langues germaniques et d'autres influences plus anciennes, car, comme on l'a dit quelque part : « le génie d'une langue se meut comme un animal pour trouver de tout côté ce qui lui appartient ; » mais dès le quatorzième

[1] *Histoire de la littérature française au moyen âge comparée aux littératures étrangères.* Introduction : *Histoire de la formation de la langue française*, par J.-J. Ampère, in-8°, Paris, 1841.

siècle, elle avait commencé à s'altérer. En arrivant au seizième siècle, elle ne possédait plus la précieuse déclinaison dont M. Raynouard a découvert les premières traces, et que M. Ampère vient de reconnaître dans sa complète étendue.[1] Il ne lui en restait plus que des débris sans office, dans la terminaison d'un grand nombre de ses mots. L'article existe déjà dans sa forme actuelle et ne se présente plus sous les anciennes formes corrompues du démonstratif latin *ille*; on ne trouve plus ni *li* et *lo*, ni les composés *del*, *deu*, *dou*, *al*, *als*, *els*; la plupart des adjectifs avaient abdiqué les fonctions adverbiales qu'ils tenaient du latin; les pronoms personnels sont aussi déjà les nôtres; le pronom possessif a échangé sa régularité originelle contre des formes

[1] Voici la règle à laquelle obéissait la langue des troubadours et dont M. Raynouard a découvert l'existence dans le vieux français : « Au singulier, » dit l'illustre philologue, « l'*s* final attaché à tous les substantifs masculins et à la plupart des substantifs féminins qui ne se terminent point en *e* muet, avertit qu'ils sont employés comme sujets; et l'absence de l'*s* désigne le régime direct ou indirect. Au pluriel les sujets ne reçoivent pas l'*s* que prennent les régimes directs ou indirects, « *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine*, p. 71, et *Lexique roman*. T. I, p. XLVI. M. Ampère allant plus loin, établit que cette règle n'est qu'un cas particulier d'un principe plus général; que la déclinaison régissait non-seulement le substantif et l'adjectif, mais encore les pronoms, les noms de nombre, les infinitifs des verbes, et même, par une extension abusive du principe, les adverbes et les particules, terminées presque toutes en *s*, contre l'étymologie, mais par suite de l'habitude où l'on était de placer un *s* à la fin de tous les mots qui n'étaient pas régis. *Histoire de la formation de la langue française*, p. 48-127.

où l'analogie et la raison sont également blessées.[1]

Si la grammaire a perdu quelques ressources, le lexique aussi s'est dépouillé de mots regrettables.[2] D'autre part, la conjugaison des verbes, longtemps flottante, s'est assise ; elle ne subira plus qu'un petit nombre de modifications. Les origines s'effacent. Des adjectifs sans terminaison féminine distinctive parce que leurs analogues latins n'en avaient pas, en ont gagné une à cet oubli de l'étymologie. Cependant le français n'a peut-être perdu que parce qu'il avait à choisir : l'article fit concurrence à la déclinaison et l'adverbe à l'adjectif : la langue sembla hésiter longtemps ; mais insensiblement, et malgré d'autres tendances contraires de sa littérature, elle s'engagea dans la voie qui l'éloignait de son origine. Soit qu'elle obéit à son génie propre, soit que depuis ses premières et d'abord insaisissables préférences, elle ne fit plus que marcher d'une conséquence à une autre, elle n'a cessé dès lors de suivre cette route. Jusqu'au seizième siècle, ce travail de transformation ne s'est toutefois opéré que sur les éléments grammaticaux du langage ; il a peu touché à leur distribution dans le discours, à la syntaxe. C'est le seizième siècle, qui aura cette dernière besogne en partage ; en revanche, il modifiera assez peu le

[1] Ampère : *Histoire de la formation de la langue française*, p. 109.
[2] Voyez dans ce volume, l'*Étude* sur H. Estienne, p. 121.

fond constitutif de la langue. Examinons d'abord mais rapidement cette partie de son histoire philologique.

Au seizième siècle, l'article est définitivement constitué tel que nous nous en servons aujourd'hui; seulement ses composés sont plus riches de *ès* pour *dans les*, et quelquefois encore pour *à les*. Ce qu'il y a d'intéressant à noter sur le rôle de l'article, trouvera sa place ailleurs. Quant aux substantifs, comparés à ceux qui se retrouvent dans notre vocabulaire, ils ne présentent guère, indépendamment du sens, que des différences grammaticales dans leur orthographe et dans le genre alors encore incertain de plusieurs d'entre eux.

M. Ampère a signalé l'abondance des adjectifs infléchis que l'on rencontre encore dans les livres du seizième siècle, et la fréqueuce de l'emploi absolu de plusieurs adjectifs qui deviennent ainsi substantifs et adverbes. J'ajouterai à cette dernière observation qu'elle trouve assez rarement son application chez les écrivains calvinistes: serait-ce qu'un tel procédé servait peu un tour de pensée direct et didactique?

Il n'y a rien à remarquer quant aux verbes, sinon que la forme de l'imparfait subjonctif est encore indécise, ainsi que l'orthographe de quelques personnes. Mais ces détails n'ont aucune importance pour les considérations qui nous occupent.

Les écrivains calvinistes n'ont pas de parti pris sur ces points.

Le chapitre des pronoms a plus d'intérêt. On cite des exemples de *je* et *tu* employés encore là, où, par une confusion illogique sans doute, nous plaçons *moi* et *toi* en sujets; mais ils sont bien rares, et j'en dis autant de *lui*, devenu sujet au besoin. Rabelais, qu'on ne peut citer qu'avec précaution en matière lexicologique, tant son langage est de tous lieux et de toutes dates, a pu dire : « Qui feut bien fasché et marri, ce feut-il » mais cela ne peut compter pour la trace d'un usage encore existant, c'est de l'archaïsme. La préposition *à* a cessé d'être nécessaire pour faire de *lui* un datif. [1] Mais on retrouve assez longtemps encore *à elle*, *à eux*, pour *lui* féminin et *leur* pluriel ; et il en est de même pour *à moy*, *à toy*, *à soy* qui finissent cependant vers le milieu du siècle, par se transformer en *me*, *te*, *se* quand ils sont régimes des verbes.

En fait de pronoms démonstratifs, les livres du seizième siècle ne présentent ni le *cist*, ni le *cil*, ni le *cel* du moyen âge ; mais on y trouve *ce*, *cest*, *ceste*, *ces*, *cestuy*, *celui*, *celle*, *ceulx*, avec la faculté de se joindre *cy* et *là*, et enfin le commode et bien démonstratif *iceluy*, *icelle*, *iceulx*. *Celui*,

[1] On trouve *parler à lui*, comme au dix-septième siècle, mais cela paraît une exception attachée à *parler*.

celle, avec un substantif, ne se rencontre que de loin en loin, et encore plus rarement dans la dernière moitié du siècle. *Cestui*, longtemps encore employé seul, comme possédant en soi son renfort de démonstration, finit par ne plus l'être, sans l'adjonction de *cy* ou *là*. Calvin offre des exemples de l'un et de l'autre usage ; mais à la fin du siècle, je n'ai trouvé *cestui*, que dans un pamphlet de la ligue, en assez mauvais français. [1]

La destinée d'*iceluy* relégué aujourd'hui dans le vocabulaire de la procédure, fut bien débattue au seizième siècle. Au commencement, il remplit fréquemment le rôle du pronom personnel ; comme sujet et comme régime, il est à tout propos en scène. Rabelais et Calvin s'en servent avec plus d'économie. Le Fèvre d'Étaples qui, en 1525, traduit les Évangiles d'un français tout autre que celui de Jean de Rely, et avec une sorte d'élégance qui devance la date, use encore d'*iceluy* dans bien des cas où la version de Calvin, postérieure de quinze ans, le remplace souvent par le pronom personnel, sujet ordinairement et quelquefois régime. [2] Dans l'*Amadis* cette substitution est

[1] *Discours véritable de l'étrange et subite mort de Henri de Valois, etc., par un religieux de l'ordre des Jacopins*, in-12, Lyon, 1589.

[2] « *Icelle* se partit, » *Évangile selon St-Marc*, ch. 21. Version de Lefèvre. En 1548, la version d'Olivetan revue par Calvin, dit : et *elle* se partit. Un peu plus loin on retrouve la même correction. « Le Seigneur a affaire d'*iceulx* » est aussi corrigé par *en* a affaire.

presque continuelle; celle de *cestuy-cy* et *celui-ci*, etc., y est comparativement rare, tandis qu'elle domine au contraire dans les *Essais*. Chez les écrivains calvinistes que nous avons étudiés, *iceluy* d'abord commun, à mesure qu'on s'avance dans l'époque, tend à se retrancher dans les fonctions de l'*ejus* latin, et même seulement en remplacement des noms de choses. Vers la fin du siècle il a tant perdu de terrain, qu'on ne le trouve fréquent que chez les écrivains inexpérimentés. Le pamphlet de la ligue, cité tout à l'heure, en est hérissé; il est presque totalement absent de la *satire Ménippée*.

J'ai insisté sur l'histoire de ce pronom, parce que sa disparition graduelle a contribué à changer la physionomie du français. Non-seulement d'autres mots ont pris sa place, mais la phrase a été obligée de prendre des chemins nouveaux; car *celui-ci*, *ledit*, et ses analogues, ne pouvaient pas toujours suppléer *iceluy;* et ainsi la perte de cette ressource, dont on ne peut d'ailleurs contester l'utilité et le caractère logique, eut pour compensation l'industrie excitée de l'écrivain et la variété de tours qui en résulta.

Du pronom possessif il n'y a rien à dire, sinon ce que j'ai déjà indiqué de ses envahissements successifs dans le domaine du pronom personnel et du pronom démonstratif. Quant à *mien*, *tien*, *sien*.

ils n'ont guère la fonction d'adjectifs, qu'après le démonstratif ou comme nous la lui donnons quelquefois pour faire ressortir l'idée de possession. *Que*, rappelant les fonctions ordinaires du neutre latin *quod* ou *quæ*, se fait de plus en plus précéder de *ce*; il s'en dispense souvent encore chez Calvin, mais dès lors cette absence est une exception rare. *Ce que* pour *ce qui* n'est non plus qu'une anomalie, dont les écrivains notables du seizième siècle, hors quelquefois Rabelais et les poëtes, ne font aucun usage.

Au nombre des adverbes, conjonctions et prépositions, matériaux ordinaires de la phrase, il en est plusieurs qui ont disparu de notre dictionnaire, ou n'y figurent que modifiés. Parmi les adverbes j'indique entre autres : *aucunesfois* très-fréquent, *plus cher* pour *mieux*; *en après*, *à là parfin*; *jà* qui tient tête à *desjà*, comme *lors* à *alors* qui finit par prévaloir dans la prose; *trop* pour *très*, surtout chez les calvinistes et notamment chez Bèze; *en brief*, auquel depuis Calvin d'autres préfèrent *en somme*, le vieux *de là en avant* supplanté bientôt par *dorénavant*, dont il fait comprendre la formation; *paravant*, *ores*, *onq* et *onques*, *aucunement*, *prou*, *puis*, *après*; *ne* pour *ny* et tour à tour, l'un et l'autre, sans qu'aucun motif semble déterminer le choix; *ny* domine déjà avant la fin du siècle. *Moult* s'est retiré de-

vant *trop* et *beaucoup*.—Entre les prépositions je remarque *oultre* qui a conservé quelque temps le sens de *contre*; *dessus* dont nous ne faisons qu'un adverbe; *au regard de* devenu *à l'égard de; au près de*, notre *en comparaison de*. *De* et *par* n'ont pas, devant le régime des verbes, des fonctions aussi minutieusement distinctes qu'aujourd'hui. Calvin dit : *les choses qui ont bien esté escrites d'eulx; accepté de nous; bornes mises de nos pères*.

En fait de conjonctions, *d'autant que* est la réponse à *pourquoy*, c'est aussi *puisque* et le *comme* explicatif. *Pourceque* n'est pas encore devenu *parce que*, celui-ci cependant se remarque déjà dans l'*Amadis*, dans Rabelais, et dans Montaigne.[1] *Combien que*, dont nous avons gardé *bien que* est très-usité, comme on l'a assez vu, dans l'emploi où il est à peu près suppléé par notre *encore*. *Pourtant* signifie *par conséquent*, et *pourtant que*, *puisque*. On rencontre *par quoy* pour *aussi* conjonctif, *ja soit que*, *ja çoit que*, *oultre plus* (d'ailleurs), *lors quand* (lorsque), *pour cause que* : *Que* joue un rôle actif; l'impératif néanmoins

[1] « En quelle sorte Sire, répondit la demoiselle? *par ce*, » dit-il, « *que* quand j'arrivay en ce païs, j'estois libre. » *Amadis*. Liv. I.—« Jamais ne fault mettre son ennemy en lieu de desespoir, *parce que* telle necessité luy multiplie sa force. » *Gargantua*. Liv. I, ch. 43.—« Ce mesme jour, *par ce* qu'il fût trouvé bon, je luy dy » Montaigne : *Discours sur la mort du seigneur de la Boëtie*, à la suite de *la Mesnagerie* de Xénophon et d'autres traductions de la Boëtie. Paris, 1572.

n'en a pas besoin. *Adonques*, *oresque*, (encore que) *premier que de*, *fors que*, *comment que*, *comme ainsi soit que*, etc., n'existent plus. Dans les derniers écrits de Calvin, *ains* qui disparaîtra lentement, se trouve assez rare, *mais* le remplace, et même son substitut définitif *mais au contraire*.

J'ai essayé de démêler dans ce mouvement des formes grammaticales du français du seizième siècle les préférences et les antipathies des écrivains calvinistes, et je n'ai rien pu découvrir qui leur appartînt en propre dans les changements soufferts peu à peu par ce qu'on peut appeler la charpente de la langue ; on les a vus même battus sur l'article du pronom *iceluy*. Rien donc sous ce rapport ne les sépare très-visiblement des autres prosateurs de l'époque, sinon peut-être, par une cause que je ferai ressortir bientôt, l'abondance des expressions conjonctives. La différence est-elle plus sensible dans le vocabulaire des uns et des autres ? Sans doute il serait d'un intérêt vraiment philosophique de faire l'histoire des mots à une époque où les idées subissent des révolutions si profondes et si variées ; il serait piquant de suivre la destinée d'un terme et de découvrir quelles causes sociales ou intellectuelles l'ont fait passer des livres dans l'usage, et de l'usage dans le langage des écrivains, pourquoi tel autre a fait fortune au préjudice de son concurrent, et surtout quels mots

ont fait naître de force les préoccupations universelles, les intérêts généraux du temps. Mais des recherches entreprises sur cette route n'ont pas suffi encore pour me conduire aux corollaires philologiques que ma curiosité avait vus à l'avance se déduire des tendances observées; [1] et je ne suis en mesure d'indiquer que quelques observations très-générales.

Il y eut pour le seizième siècle ce qu'on appelait comme aujourd'hui, du *vieux français*. Protégé par les chefs de la pléïade poétique, conservé avec quelque superstition par des prosateurs distingués, il perdait néanmoins chaque jour du terrain; les protestations de Ronsard, les regrets d'Estienne le prouvent assez. D'autres mots envahissaient le vocabulaire français et simples hôtes d'abord, chassaient peu à peu de leur place les premiers possesseurs; les uns venaient du latin où le savoir s'était mis à puiser à bon escient, d'autres arrivés d'Italie avaient franchi le Louvre où ils s'étaient d'abord montrés dans la langue des courtisans, et s'établissaient d'autant plus solidement, que leur origine était plus latine. Quel fut le rôle

[1] Il n'y a pas d'autre parti à prendre que de procéder, dans cette recherche, comme l'a fait Raynouard pour le Roman et M. J. Humbert, dans un travail encore inédit sur les écrivains du dix-septième et dix-huitième siècle; c'est-à-dire de dresser, pour chaque auteur étudié, un inventaire raisonné des mots et des locutions dans leurs acceptions diverses, puis de comparer ces inventaires.

de la littérature calviniste vis-à-vis du vieux français qui s'en allait ainsi déplacé tour à tour et dépossédé ?

Calvin agit en neutre, ou plutôt il prit des deux mains partout où il lui fut plus commode. Il ne subit pas l'influence italienne qui ne s'exerça puissamment qu'après lui ; mais il puisa abondamment dans le fond commun de la langue française et dans son autre langue maternelle, le latin. La variété n'est pas ce qui frappe le moins dans son langage ; il use d'un incroyable nombre de mots et de tours ; à tout instant l'expression inattendue se rencontre chez lui grave, noble ou familière. Mais il est évident que le vocable latin n'est jamais accepté par lui que lorsque le mot français a manqué à sa plume impatiente. Calvin fut l'écrivain de son temps le plus exempt de pédanterie, en sorte que s'il n'a rien fait pour sauver ces mots si naïfs, comme nous disons aujourd'hui, qui peignent avec grâce et que nous regrettons en lisant les vieux livres, ce n'est pas qu'il les ait dédaignés. Sa pensée sévère n'en a pas eu besoin et son école moins riche, moins spirituelle que lui, resserrant davantage le cercle, s'éloigne encore plus du vieux vocabulaire pour se renfermer dans le domaine de ses idées et de leur expression directe et consacrée. Ainsi le calvinisme a aidé, sans parti pris, aux autres influences qui ont amaigri la portion pittoresque et poétique du lexique français.

II.

Après cette revue sommaire des formes grammaticales en elles-mêmes, examinons enfin la fréquence et l'occasion de leur emploi, leurs relations, leur distribution dans le discours, en un mot, la syntaxe française au seizième siècle, et ses destinées dans les livres de la réforme. C'est ici que nous verrons quelles sortes d'influences salutaires ou malheureuses la littérature calviniste a pu exercer sur la langue de son époque.

Le quinzième siècle a porté ses fruits : l'intelligence s'est émancipée, elle veut maintenant conquérir et propager. Ce ne sera plus pour soi seulement et pour une poignée de lettrés que l'on pensera, mais pour un public désormais immense, et que l'on voudra convertir à son opinion. Tous vont prêcher, et l'on devine que ce sera dans la langue de tous. Il faudra que l'idiome populaire multiplie ses ressources, et procure, à tant de pensées qui se pressent dans les têtes en travail, un moyen de se manifester ; qu'il leur donne une voix, dût celle-ci demeurer dans ses premiers essais incertaine, inculte et mal assurée. Déjà au commencement du siècle, protégée par la royauté,

[illegible] vulgaire a fait quelques pas en avant, [illegible] elle est appelée à un rôle nouveau, [illegible]. La réforme s'est levée ; elle s'adresse au [illegible], lui traduit le saint Livre dans sa langue, [illegible] les plus âpres passions, la colère, l'or[illegible] des opinions, la haine, elle entraîne les mas[illegible] dans la révolte religieuse, et dresse les cœurs [illegible] des martyrs, à l'exaltation des partis ; [illegible] le français qui est l'instrument de ces pro[illegible] le *vulgaire français*, jusqu'à ce moment [illegible] des chroniqueurs, des faiseurs de ballades, [illegible] celle de l'éloquence et des penseurs. [illegible] ne grandirait-elle pas, lancée dans une [illegible] ?

Le peuple fait beaucoup pour la langue ; no[illegible] par excellence, il trouve pour ses tra[illegible] quotidiens, ses idées habituelles et les choses de son métier, des mots qui peignent en quelque [illegible] l'objet par le son, et en passant dans le lan[illegible] figuré, donnent au fond de la langue ce ca[illegible] expressif, d'où un idiome tire son origi[illegible] et sa vraie richesse. Quand l'imagination populaire est vivement frappée, elle peint son impression et en baptise l'objet comme ne ferait nulle académie ; delà aussi ces expressions proverbiales dont aucun langage d'écrivain n'égale la brièveté, la force et la justesse. Mais l'enchaînement des idées et l'indication de leurs rapports sont choses

trop abstraites pour la multitude; les formes lui manquent, il faut qu'on lui donne des signes tout faits, qu'on lui façonne des procédés de liaison commodes. C'est la tâche des esprits supérieurs, l'œuvre de la littérature, de créer ces moyens d'association, de les multiplier en les simplifiant, et de nouer avec habileté les fils du raisonnement.

Mais jusqu'au seizième siècle, on ne voit pas la littérature prêter à cet égard un bien actif secours à la langue française. C'est que cette littérature est de forme essentiellement narrative, même alors qu'elle est raisonneuse. Ou bien, elle raconte des faits réels ou fictifs, comme dans ses chroniques, ses romans et ses fabliaux ; ou elle se prend aux idées morales, et alors, les personnifiant, elle en fait des types qu'elle analyse ou décrit, en racontant encore. Il n'y a pas là de quoi faire avancer une langue dans les voies de la comparaison et de la logique; est-ce en soi un bien ou un mal? Je n'ai pas à l'examiner ici, je constate simplement le fait. Le plus remarquable écrivain du quinzième siècle, le modèle admiré de Montaigne, le pénétrant Comines, semblerait faire exception : penseur, et plus philosophe que tous les annalistes ses prédécesseurs, il sème ses mémoires d'une foule d'observations morales et de considérations de tout ordre, mais tout cela chez lui se mêle singulièrement au récit, et la réflexion y naît comme

spontanément du fait raconté. S'il ne peut prendre ce tour narratif, Comines est embarrassé; il l'est encore, lorsqu'il a trop de réflexions à jeter dans un trait de son récit; sa phrase se complique et devient obscure. Avant tout Comines est narrateur.

Ainsi les écrivains français, jusqu'au temps de la réforme, avaient peu étendu les ressources dialectiques de l'idiome national. Les réformateurs furent plus heureux, et en ceci Calvin fut leur maître et leur modèle. La tournure de son esprit, les procédés ordinaires de son jugement, sa méthode éminemment argumentative le conduisaient naturellement sur la trace des moyens conjonctifs. Il ne s'agissait pas pour lui d'un récit de chroniqueur, où le fait raconté, par cela même qu'il est un fait, met de moitié, dans la clarté de la narration, l'imagination et l'intelligence des lecteurs amusés. Il avait à discuter sur des matières abstraites, sur des croyances délicates, et là même où d'autres se fussent adressés à l'imagination, lui raisonnait encore. Il raisonnait toujours; c'était une suite continue d'idées à lier par des rapports souvent mal aisés à deviner, et le langage devait indiquer avec netteté ces relations très-diverses.

Le vulgaire français lui offrait sans doute ces termes conjonctifs, sans lesquels il n'y a ni langue ni patois; et s'il en a étendu l'usage, et peut-être

le nombre, il n'y a pas de quoi lui en tenir compte ici, car beaucoup de ces termes ont disparu dès lors du vocabulaire français, ou se sont modifiés d'aspect et d'acception. Ce qui est resté acquis à langue, ce qu'elle ne possédait pas encore à un degré suffisant, c'est la manière d'user des formes transitoires et des autres combinaisons du langage, pour agrandir les ressources de la pensée et du raisonnement. Exprimer toutes les nuances de rapports, disposer habilement la face particulière d'une idée, mettre en relief la partie par laquelle on la conjoint à une autre, enfin manier avec quelque adresse l'appareil grammatical de la déduction, c'était, je l'ai dit, un art dans l'enfance, et l'honneur revient pour une grande part à Calvin, d'en avoir montré les procédés et la pratique.

L'étude particulière qu'il avait faite de Cicéron, lui fut en cela précieuse. On sait avec quelle habileté ce maître de la diction faisait, dans une seule période, sortir de la pensée principale des idées accessoires qui l'embellissent sans l'offusquer ; les phrases incidentes, chargées de détails essentiels, quelquefois seulement de traits spirituels nés du sujet et qui l'éclairent, se lancent au travers de la phrase mère ; loin d'en écarter, elles y ramènent toujours, et paraissent à peine en suspendre la marche. Tout cela est étroitement lié ; mais les gros chaînons seuls laissent voir leur

point de soudure ; les autres s'articulent sous une plaisanterie, sous une image, sous un souvenir qui vient à l'esprit de l'écrivain, sous un ornement ou une réflexion jetée en passant : cependant, l'enchaînement rationnel n'est pas moins rigoureux, et l'intelligence du lecteur n'interrompt pas pour cela ses opérations. Eh bien, il y a infiniment de ce savoir dans le style de Calvin ; seulement ses ressources, uniquement empruntées à un sujet qui exclut tout à fait les grâces badines, et certaines familiarités élégantes d'un grand secours pour le Romain, limitent considérablement la variété de ses transitions, et le laissent sous ce rapport loin de Cicéron : mais il use supérieurement de l'incidente, et quoique parfois il la prodigue, rarement elle arrête ou embarrasse sa période.

Calvin ne s'est pas en cela seul inspiré du latin et il a fait à ses maîtres des emprunts plus directs, mais cette disposition qui s'explique naturellement par les études de l'écrivain et les habitudes originelles de la langue, a été combattue et finalement vaincue par une autre tendance à laquelle le réformateur obéit à son insçu. Dans ses premiers écrits, dans la *Lettre à Sadolet*, par exemple, la syntaxe est toute latine ; elle est toute française lorsque le réformateur touche à la fin de sa carrière ; et si ce n'étaient les mots qui ont disparu ou changé de sens, on se croirait à deux pas de la

langue du dix-septième siècle. Le fait est évident, Calvin a plus contribué à pousser la langue française hors des voies latines qu'à l'y engager, c'est ce que je vais essayer de montrer.

A prendre l'ensemble des ouvrages français du quinzième siècle, quelles particularités syntactiques frappent au premier coup d'œil ? Usage continuel des inversions, suppression de l'article devant les noms, retranchement des pronoms sujets devant les verbes. Tous ces faits philologiques se retrouvent dans les écrits de Calvin et même dans ceux des écrivains de son temps, mais, suivant la date, plus ou moins nombreux, plus ou moins marqués.

Héritage du latin, l'inversion était admise dans le français du moyen âge ; elle y était la compagne naturelle d'un autre débris de l'idiome original. La déclinaison dès lors s'était perdue, mais l'inversion avait été conservée : elle favorisait cette brièveté que poursuivait la langue française avec l'instinct de son génie. Calvin trouva cette forme de langage en vigueur et s'en servit d'abord assez largement, la traitant, il est vrai, encore plus en latin qu'en gaulois. Ainsi, l'*Institution*, sa préface surtout, est hérissée d'inversions tout à fait dans l'esprit de la syntaxe latine ; les régimes précèdent quelquefois les verbes, et volontiers ceux-ci leurs sujets ; et la disposition des qualificatifs distribués

d'un et d'autre côté de leur objet, comme dans cet exemple : « certain témoignage et infaillible, » s'y rencontre fréquemment. Sa manière d'entendre et de placer le relatif *lequel*, est également tout à fait latine, et ce détail achève de donner à la phraséologie de ses premiers écrits français un remarquable aspect de latinité. On pourrait croire que Calvin se traduisant du latin en français, copiait les tournures originales ; [1] mais il n'en est pas ainsi : la pensée de l'écrivain a tout simplement l'habitude de ces routes, et trouve encore naturel d'y passer.

Sans doute l'on peut regretter avec Fénélon que les inversions aient été presque complètement bannies de notre langue ; mais outre que cette faculté précieuse de présenter les éléments de la proposition dans un ordre analogue aux impressions de l'écrivain, suppose dans une langue un système de formes qui manquent à la langue française, on doit croire que son propre génie la rejetait, quand on voit des hommes qui parlaient

[1] En voici quelques exemples que je prends au hasard dans la Dédicace. « Laquelle mienne délibération on pourra facilement apercevoir du livre, en tant que l'ay accomodé, etc... »

«..... Entre le populaire sont semés contre icelle horribles rapports, lesquelles s'ils estoient véritables, à bon droict tout le monde la pourroit juger digne de mille feux et de mille gibez, etc. »

« Et ne nous doit détourner le contemnement de notre petitesse... » et encore « à ces choses ils répugnent. »

La plupart de ces phrases, traduites littéralement, donneraient pour la construction un latin de la bonne marque.

tous les jours au peuple l'idiome vulgaire, renoncer peu à peu à cette tournure syntactique, et finir par l'abandonner presque tout à fait. C'est là en effet ce qui arriva à Calvin; plus il avance dans sa carrière, moins il s'éloigne de la construction logique. Ainsi dans ses sermons prêchés en 1668 sur l'*Epître aux Galates* point d'inversions, et la forme directe jusque dans les détails. Le pronom sujet si fréquemment placé à la suite du verbe après certaines conjonctions, finit par l'y précéder plns souvent.[1] Peut-être aussi que dédaignant l'auxiliaire de l'imagination, et se conformant chaque jour avec plus de fidélité aux allures de son jugement, Calvin choisissait de préférence une succession des éléments du discours incontestablement favorable à la clarté et à la force dialectiques. Si l'on acceptait cette explication, il faudrait admettre que Calvin a revolutionné la langue française et changé sa constitution naturelle, ce que je ne puis croire. Je pense, au contraire, que loin de lui avoir imposé lui-même des lois, il lui a simplement fourni l'occasion de développements nouveaux, dans lesquels le génie de cette langue a forcément réagi sur l'écrivain; il a ouvert la carrière devant elle; elle, à son tour, l'a subjugué.

[1] « Si est-il vrai » dit ordinairement Calvin lui-même; dans les sermons sur l'*Épître aux Galates*, il dit: « Or il est vrai » p. 512.

L'absence si fréquente de l'article défini donna au *naïf français* un de ses aspects les plus connus; aux abords du seizième siècle ce caractère est encore frappant. Comment expliquer cette rareté, comment se fait-il que cet article qui n'est pas né sans cause et sans destination, semble alors pour l'idiome un meuble de luxe?

Deux causes principales me semblent expliquer ce phénomène; c'est d'abord l'influence du latin, du latin savant, qui, depuis la renaissance des lettres antiques au onzième siècle, balança chez les écrivains, tous un peu clercs, le travail du langage nouveau occupé avec effort à se chercher dans la corruption du latin populaire un corps et des formes à lui. C'est ensuite ce goût pour l'allégorie, cette disposition à personnifier les choses qui a laissé tant d'empreintes dans l'ancienne littérature française et qui dans le langage devait avoir pour résultat de transformer et traiter le nom commun en nom propre. D'ordinaire en effet avant le quinzième siècle, lorsque l'article manque, la personnification est évidente.[1] Dans ce siècle déjà cette habitude tend à se perdre, la distinction s'efface. Les chroniqueurs y sont encore fidèles, et quelques-uns avec affectation; c'est que, ri-

[1] « Le latin, » dit M. Vinet, refusant avec raison de reconnaître comme je le faisais, (1re édition de l'*Étude sur Calvin,*) dans la personnification, la cause transcendante et presque unique de l'absence

meurs pour la plupart, ils obéissent aux traditions du langage poétique. Les rares monuments de la prose populaire, en revanche, manifestent plutôt le triomphe de l'article. Si donc Calvin en fait un usage de plus en plus habituel, on ne pourra l'accuser d'avoir le premier fait perdre au français un de ses traits les plus regrettés par les amateurs curieux du vieux langage. Il ne fit en cela qu'obéir au mouvement irrésistible qui, en emportant les intelligences vers les idées philosophiques, fit subir son influence à la langue elle-même. Les traditions de l'ancien langage poétique se perdaient sensiblement, et la prose, maîtresse

si fréquente de l'article, dans le vieux français, « le latin a très-bien pu, au neuvième siècle, laisser passer l'article dans le système grammatical de la langue française; le latin était envahi, vaincu, passif; s'il avait pu empêcher ce changement, il les aurait tous empêchés; il n'a pas opposé à l'invasion une résistance vive, active, mais une force d'inertie, le droit de premier occupant, l'indolence du vainqueur et sa propre supériorité; il y avait telle altération qu'il ne pouvait subir, telle autre qu'il n'eût pas pu ne pas subir; du nombre de ces dernières était l'introduction de l'article, qui, quoiqu'il soit advenu depuis, était un des signes caractéristiques du nouvel idiome, une des conditions du français. Mais plus tard, beaucoup plus tard, quand le latin reparaît sous la forme et avec la dignité d'une langue savante, il en est tout autrement; il peut bien moins qu'il ne pouvait au neuvième siècle, par le seul fait de sa présence antérieure et de son adhérence au sol; mais cette fois il ne résiste pas, il agit, il envahit à son tour, il est conquérant. Ce qu'il regagnera de terrain sera bien peu de chose au prix de ce qu'il aura perdu; ses conquêtes seront peu étendues, quelques-unes peu durables, un plus grand nombre injustes mais ce seront des conquêtes, ce sera une réaction et l'on sentira dans ce qu'on n'avait pas senti dans le possesseur affaibli du sol, l'énergie, l'effort, la vie. » *Semeur*. T. IX, année 1840, p. 339.

à son tour, rétablissait l'article dans ses droits originels. En 1549 Joachim de Bellay, le second chef de la pléïade, se prononce contre l'omission des articles.[1] Seulement dans une série de substantifs liés par la conjonction *et* ou la disjonctive *ou*, il se contente de prendre place devant le premier ; c'est assez lentement qu'il étend ses priviléges.

C'est encore la renaissance du latin au moyen âge qui explique en grande partie l'absence fréquente du pronom devant les verbes. La suppression de cette forme était d'ailleurs un moyen commode d'abréviation qui permettait à l'inexpérience des écrivains de coudre dans une seule phrase beaucoup des circonstances de leur récit. La poésie qui s'en accommodait bien contribuait encore à favoriser cet usage : dès le quinzième siècle le pronom sujet tend à conquérir des droits désormais imprescriptibles. Le sermon du P. Maillard le montre employé à peu près sans exception, même devant les verbes impersonnels, dernière position qu'il ait conquise. Chez Calvin, le pronom suit, quant à son emploi, la même progression croissante que l'article, et il finit par ne manquer à peu près que dans les seuls cas où nous nous en

[1] « Garde toy aussi de tomber en un vice commun mesme aux plus excellents de notre langue, c'est l'omission des articles. » *Deffence de la langue françoyse.* Paris, 1549. *Édit. de M. Ackermann,* p. xxx.

dispensons encore. Même dans l'*Institution*, on le trouve bien plus souvent présent qu'absent; mais on ne découvre rien que d'arbitraire dans ces adoptions ou ces retranchements.

On retrouve l'action des mêmes instincts de régularité et de clarté dans la répétition de plus en plus fréquente des prépositions et des conjonctions devant les diverses parties d'une même proposition. La conjonction en particulier finit par dominer à l'excès. C'est l'exagération de ce besoin, ou si l'on aime mieux de cette habitude d'argumentation, qui tient à la fois au rôle des écrivains et à la nature théologique des matières traitées. Le retranchement tout latin du *que* et l'emploi de l'infinitif qui en résulte, étaient fréquents dans les premiers écrits de Calvin, ils sont sensiblement plus rares dans les derniers : c'est encore une conquête notable de la conjonction au préjudice des traditions de la syntaxe latine d'où la syntaxe française s'éloigne chaque jour davantage.

Sous le triple rapport de la construction, de l'article et du pronom sujet, l'école de Calvin suivit de près ses traces. J'en trouve une preuve curieuse dans un petit ouvrage de Viret que le réformateur Vaudois publia en 1544 et qu'il revit et corrigea huit ans après, en 1552. Les corrections grammaticales de Viret portent précisément sur ces divers points. Les constructions sont redres-

sées, quelquefois l'adverbe passe après le verbe, l'adjectif après le nom ; des articles et des pronoms sont ajoutés, des prépositions répétées.[1] Ce ne sont que des tendances, la correction ne s'exerce pas invariablement sur tous les cas analogues ; mais ces tendances, d'abord dans les écrits subséquents de Viret, puis dans ceux des autres écrivains calvinistes s'approchent assez rapidement de l'habitude qui deviendra enfin la règle générale. Ce mouvement progressif est ici et là quelque peu suspendu ou modifié par le tour d'esprit et les préférences littéraires des auteurs. Ainsi chez Bèze qui fut versificateur jusqu'à la fin, on peut remontrer d'assez fréquents retours aux anciennes allures ; la

[1] P. Viret. *Disputations Chrestiennes en manière de Deviz*. Genève. J. Girard, 1544. Voici quelques exemples des corrections introduites dans l'édition de 1552 :

1544. *Pour ce a esté donné le don des langues aux Apostres*, p. 16 ; 1552. *Pour cela le don des langues a esté donné etc.*, p. 30.

1544. *En quel lieu sont les enfers* (sans interrogation) p. 88 ; 1552... *les enfers sont*, p. 102.

1544. *Les Athéniens n'ont pas méprisé la doctrine et langue du philosophe Anacharsis*, p. 19 ; 1552... *la doctrine et la langue du philosophe, etc.*, p. 34.

1544. *Les lettres divines auxquelles toutes autres sciences et disciplines doyvent servir*, p. 24 ; 1552, *toutes les autres sciences et disciplines etc.*, p. 34.

1544. *Et le sont d'autant plus assurément que plus sont ignorants*, p. 8 ; 1552, *que plus ils sont ignorants*, p. 24.

1544. *Sans leur faire injure à monstrer*, p. 9 ; 1552, *et leur monstrer*, p. 25.

1544. *Je ne fay pas profession de poésie ce m'a suffi*, p. 13 ; 1552... *et il m'a suffi*, p. 33.

langue poétique qui s'attardant volontairement marcha moins vite que celle des prosateurs, devait guider quelquefois son style, d'ailleurs direct et dialectique comme celui de son maître. Mornay est disposé à tourner le substantif en nom propre, parfois aussi La Noue ; ils veulent obtenir la force du sens en serrant l'expression, et il est incontestable que ce procédé est d'une merveilleuse ressource lorsque la personnification est acceptée de l'esprit. Mais les tendances que j'ai signalées n'en subsistent pas moins, dominant de beaucoup les exceptions. Pour ne pas prodiguer les citations, je renvoie aux nombreux passages que j'ai donnés des principaux écrivains de la réformation dans le cours de ces *Études*. [1]

Ainsi, et sans examiner pour le moment si la littérature française y a gagné ou perdu, il me semble prouvé que chez Calvin et ses élèves la syntaxe française a contracté un caractère dialectique, et que tout l'appareil grammatical s'est plié aux exigences de cette disposition nouvelle. J'ai déjà dit que je n'attribue en ceci à la réformation qu'un rôle pour ainsi dire fatal, qu'elle a pris sans le choisir, et une action dirigée par le génie même de la langue livré à ses instincts. J'ajoute que cette

[1] V. T. I. Farel, pages 46—51, 56, 59. Calvin, 100—102, 111—16, 128—39, 143—59. Viret, 183—89, 195—99, 202—4, 207—21. Bèze, 292—94, 301, 306—14, 332.

action a été puissante, et que Calvin en a été le principal et le premier instrument ; qu'il a fait parcourir plus de chemin à l'idiome français que ne l'auraient pu à eux seuls des écrivains d'un plus beau génie littéraire. Il est en France au seizième siècle, à l'époque même où débute Calvin, un merveilleux esprit auquel on a coutume de faire honneur de tous les pas intellectuels de son siècle : F. Rabelais. On lui a attribué les premiers développements de la langue, on l'appelle le père de la prose française. Je n'ai garde de contester à ce grand peintre tout ce qu'il y a de verve dans son style, de sens, de force comique, de finesse, d'éloquence, de grâce plaisante ; mais il ne me semble pas que ses œuvres aient pu exercer sur la langue nationale l'influence qui a métamorphosé sa physionomie et son caractère général. Ceci demande quelques développements.

Rabelais, écrivain inégal par finesse ou par goût, est capricieux même dans son expression. Sa langue est comme son imagination, obscène, tour à tour fantasque, grave, joyeuse, vive, éloquente, mais souvent ambitieuse dans sa licence même. Il est tel passage et parmi les excellents de sa chronique bouffonne où l'on retrouve fortement empreinte la solennité tant soit peu pédantesque des lettrés considérables du temps ; ce sont des couleurs et des tours empruntés avec une

sorte d'affectation à l'éloquence des orateurs et des philosophes antiques ; c'est le latin et le grec quelquefois qui laissent passer assez vaniteusement quelque bout de leur pourpre. Rabelais n'est pas impunément de son siècle et bibliothécaire d'un savant cardinal. Quand Rabelais latinise ainsi à bon escient et sans ironie, c'est qu'il parle à cette république littéraire née au quinzième siècle et dispersée au seizième par les dissidences religieuses. Ailleurs, il s'adresse aux intelligences fortes, aux hommes de réflexion et d'expérience, ce sont ses beaux moments ; plus souvent, on croirait, comme dit la Bruyère, qu'il ne pense qu'à charmer la canaille, en lui empruntant le dévergondage de son argot ordurier. Son vocabulaire aussi est étrange, à tout coup il forge des mots ; non content de mettre à contribution tout ce qu'il sait de langues mortes, il puise aux nombreux patois dont il a retenu quelques bribes : il prodigue les non-sens extravagants, et bouffonne avec des syllabes ridicules. Son langage devient alors une bigarrure indéchiffrable. C'est là au reste le caractère plus ou moins prononcé mais rarement tout à fait absent de la langue de Gargantua et de Pantagruel. Quelle unité de formes résulterait de cet incroyable mélange? et cependant sans cette unité de langage un écrivain ne saurait exercer d'influence étendue sur sa langue natale. Rabelais est presque toujours

çoit quelle école de langage c'était que ses prônes, ses leçons et ses entretiens. Il n'y eut guère de ministre en ce temps dans les Églises réformées de France, qui ne vînt à Genève pour contempler cette grande lumière, et s'instruire par l'enseignement du chef illustre. Involontairement et sans étude on contractait quelque chose de son langage, on trouvait dans son imitation les moyens d'une élocution claire et aisée; en argumentant avec lui, on s'initiait à sa manière de lier par l'expression les parties du raisonnement; on apprenait en un mot son français. Moins heureux, n'avait-on connu du maître que ses livres et les copies de ses sermons, c'était encore beaucoup; la mémoire recueillait ses formes, et l'intelligence s'en appropriait les moules avec plus ou moins de bonheur.

Le peuple protestant, qui s'était recruté surtout dans les rangs instruits de la nation, qui comptait un grand nombre de ces familles sérieuses d'où sortaient la magistrature et la science, entendant à son tour ces échos de la parole de Calvin, façonnait son langage sur celui qui frappait continuellement ses oreilles; car les prêches et les conventicules religieux étaient sa nourriture quotidienne, ses distractions et ses fêtes. Cette moitié du peuple devait réagir nécessairement sur l'autre, et dans le camp ennemi, on fut bientôt obligé de s'exercer

aux mêmes armes. Autant que les sermons en langue populaire, les libelles satiriques que se lançaient les partis autour des bûchers et des échafauds, servaient aux progrès communs de l'idiome national : mince compensation toutefois à de si horribles déchirements. Au milieu de cette guerre des esprits qui tuait les corps, tout le monde pensait, tout le monde du moins parlait, et la langue se développait rapidement par la multiplicité des rapports qu'elle devait exprimer.

Pour ne parler que de la langue écrite, dans l'intervalle de 1560 à 1570 environ, les tendances signalées avaient pénétré dans la langue commune. Tous les écrivains y avaient cédé plus ou moins, et en y cédant avaient ajouté à leur force et à la rapidité de leurs progrès. La version par Amyot de la lettre consolatoire de Plutarque à sa femme, et celle de La Boëtie, antérieure de plusieurs années à la première, n'offrent pas les seules différences qui résultent d'une conception et d'un style tout autres ; on peut remarquer entre les deux traducteurs comme entre la précieuse lettre de Montaigne sur la mort de son ami ou son *Livre des Créatures* de Sebonde et les *Essais* venus aussi plus tard, des différences grammaticales quant aux points dont l'histoire nous occupe. Enfin, si l'on compare la langue du seizième siècle vers son issue avec celle du temps de Richelieu,

on trouve que les diversités sont surtout lexicologiques, et il ne reste plus que des traces peu profondes des anciennes habitudes syntactiques du langage.[1]

Toutefois les écrivains ne sont pas à ce dernier égard aussi avancés les uns que les autres. Sans parler de Montaigne qui travaille curieusement son style et veut y donner quelque parfum de ce vieux gaulois qu'il aime, les pamphlétaires de la ligue sont à une distance assez marquée de leurs adversaires tout autrement lestes et habiles. On sent chez les premiers qu'ils lisent et écrivent une langue, de fraîche date pour eux, ils sont inexpérimentés et ce qui est rare chez les seconds, ils passent souvent par l'intermédiaire du latin qui leur est plus familier. D'Aubigné qui, dans le premier quart du dix-septième siècle, écrit comme s'il était encore au seizième, car ce dernier siècle est bien le sien, celui qui a excité et nourri son

[1] Les corrections que Simon Goulart fit subir vers 1620 à la traduction, par Amyot, des *OEuvres Morales* de Plutarque, « pour la rendre plus coulante, » dit-il, par la suppression de quelques mots hors d'usage ; peuvent donner, quoique très-sobres, une idée de cette transformation. En voici quelques-unes que me fournit la *Lettre de consolations de Plutarque à sa femme*, Amyot : « Tu n'as pris accoustrement de deuil. » Goulart : met *un* accoutrement.—*OEuvres Morales* de Plutarque. Paris, 1645, chez Robineau, 2 vol. in-fol., T. I, p. 668.—A. « Nous concédons à ceste charité le regretter, le reverrer et le remémorer des trépassez. » G. « Le respect, le souvenir des trépassez. » A. « Bienveillance est chose raisonnable et honnête. » G. « La bienveillance est une chose etc. » A. « Sans désordre ne bruit aucun. » G. « Ni aucun bruit. » A. « Ès chose. » G. Parmi les choses, etc. »

génie, d'Aubigné mêle quelquefois dans sa prose historique, à sa démarche ferme, directe et agressive les allures pédantesques et prétentieuses de la mauvaise rhétorique des parlements et quelque boursoufflure qui rappelle les ambitions malheureuses de ses modèles poétiques.

Si, comme cela m'a paru évident en faisant l'étude comparée du français chez les écrivains du seizième siècle, l'école calviniste a fait entrer la syntaxe française dans les voies que j'ai signalées et y a entraîné l'universalité des écrivains de cet âge, il faut reconnaître à la fois qu'elle n'a pas tout fait, et qu'elle a trop fait dans la révolution subie alors par notre idiome. Amyot et Montaigne, à ne les envisager que dans leur langage, tout en cédant au mouvement général malgré leur goût pour les formes vieillies qui leur apparaissaient comme à nous, naïves et expressives, eurent leur côté d'originalité. Dans leur prose à tous deux, et avec un art savant chez Amyot, la clarté et la méthode prennent en quelque sorte sous leur protection, les grâces, l'élégante harmonie, la flexibilité des mouvements. L'ellipse était un des traits les plus saillants de la physionomie du vieux français : « Abbréger propos, » comme disait Estienne, c'était un des instincts de la langue, celui auquel alors elle obéissait le plus volontiers, trop souvent au préjudice de sa clarté, mais bien souvent aussi

au profit de son originalité et de son éloquence. Ce « quelque chose de vif et de court, » qui plaît singulièrement dans la bonne prose du seizième siècle, provenait surtout de cet usage de franchir des idées intermédiaires sans les exprimer. Mais si cette licence est féconde en tours heureux, elle a l'inconvénient assez ordinaire de supprimer les degrés essentiels du raisonnement, et rien ne pouvait moins convenir à la méthode d'exposition de Calvin. Aussi, quoique l'on rencontre dans ses écrits plusieurs traits qui tiennent leur vivacité de l'ellipse, cette forme, en tout, y est plus rare et le devient encore plus chez ses successeurs. Amyot et Montaigne, au contraire, la conservent, en usent avec mesure et bonheur, et leur influence sans doute la soutint longtemps contre la tendance contraire. Mais enfin, banni de la langue, dès lors tyranniquement jalouse de sa clarté, ce procédé grammatical n'est plus apparu avec bonheur que de loin en loin, et chez un petit nombre d'écrivains, tels, en particulier, que St-Simon, comme pour faire regretter ce qu'il peut donner d'énergie à l'expression. « Il est quasi incroyable, » dit le grand philologue que j'ai cité tout à l'heure, « quelle grâce apporte le brief parler, et quelle richesse est à une langue sa briefveté. » En ce sens on peut vouloir quelque mal aux écrivains qui ont contribué à éloigner la langue française d'une

de ses sources les plus abondantes en expressions énergiques et pittoresques.

L'emploi de l'infinitif comme substantif est encore une des précieuses ressources que retinrent les deux grands maîtres du langage ; on sait assez quel parti en a su tirer Amyot. Ainsi tournée en verbe et comme dramatiquement, l'idée saisit avec plus de vivacité l'imagination que sous l'enveloppe du substantif qui la présente abstraitement. C'est pour cela aussi que le substantif a fini par prévaloir chez les écrivains protestants, quoique conservé ici et là par La Noue et Mornay. Il est à regretter que cette victoire se soit étendue à l'usage commun. Mais vaincus dans leurs sympathies pour les richesses de la vieille syntaxe, Amyot et Montaigne n'en ont pas moins beaucoup fait pour la nouvelle, en l'assouplissant et en la dégageant des arêtes trop épineuses qu'y avaient laissées les habitudes argumentatives de la littérature calviniste. S'il faut, en effet, à la fin du seizième siècle, faire le bilan des bénéfices qu'a recueillis le français, et des pertes qu'il a souffertes, on peut affirmer avec quelque généralité que la réforme a grandi sa tendance à devenir essentiellement dialectique, et pour me servir de la distinction posée entre les langues par M. Vinet, [1]

[1] « Une telle langue, la langue logique, s'attache aux idées des choses plus qu'aux choses elles-mêmes ; elle est conséquente, régu-

a perdu de son caractère philosophique pour revêtir un esprit plus logique. Elle a par là hâté et accéléré cette marche d'ailleurs naturelle de l'idiome vers les formes claires, précises, argumentatives et éloquentes, mais du même effort elle l'a rendue moins propre à la poésie, elle l'a éloignée des voies pittoresques de l'imagination.

INFLUENCE DE LA RÉFORMATION SUR L'AVENIR DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE.

Voilà donc comment la réformation française s'est comportée dans le mouvement intellectuel du seizième siècle, voilà quelle a été sa part dans la littérature de cette époque. Cette part est étendue et je ne crois pas en avoir exagéré l'importance : elle se rattache à un développement général et énergique de l'entendement, elle représente

lière, toujours prête à rendre compte de ses procédés ; elle reproduit les formes de la pensée plutôt que la pensée ; elle analyse toujours, et n'est contente que de ce qu'elle peut analyser..... La langue philosophique procède davantage par synthèse ; et, chose remarquable, parce qu'elle est philosophique, elle est pratique. Elle ne conclut pas seulement, elle devine, elle invente. Les formes qu'elle rencontre lui donnent gratuitement ce que l'analyse vend, pour ainsi dire, à une langue logique. »

Lettre à M. Forel en tête du T. II de la *Chrestomathie*, deuxième édition 1836.

un sérieux emploi, une grande activité de la pensée, elle a enfin pour organe une langue qui lui doit le déploiement de son génie : n'est-ce pas là un rôle imposant dans les destinées littéraires d'un siècle ? Ce rôle, de plus, s'est montré à moi salutaire ; il m'a paru qu'un accroissement de vie, de forces et de richesses en était résulté pour l'universalité des esprits, payé, il est vrai, mais non à son prix, par des sacrifices ; j'ajoute que dans ce fonds nouveau, il y avait un héritage pour la littérature du dix-septième siècle et qu'elle l'a recueilli. Ce dernier point sera contesté par ceux qu'ont effrayés pour l'art et la littérature polie, la sévérité des lettres et des tendances calvinistes ; par ceux qui, voyant un si long intervalle de stérilité entre les temps de la pléïade et les beaux jours de la poésie du dix-septième siècle, seront tentés d'en accuser la réformation. Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de mon assertion. Quoiqu'en histoire littéraire on fasse aujourd'hui des rapprochements tout aussi peu soutenables, je ne dirai pas qu'il y a du Calvin dans Molière, ni que l'*Abraham* de Bèze a préparé Corneille ; ma proposition est toute générale et suppose même de la part des écrivains du siècle de Louis XIV une ignorance de la littérature calviniste plus absolue encore qu'elle ne l'est en réalité.

Sans parler de l'instruction que les écoles ré-

formées ont répandue dans les rangs moyens de la société, ni de l'heureuse obligation où elles ont mis le catholicisme de développer de son côté l'enseignement classique, et d'agrandir de la sorte pour les concerts de l'esprit et de la parole, le cercle jusqu'alors restreint des auditeurs et des juges; sans parler par conséquent de l'excitation que recevaient les beaux-arts de cet accroissement d'un public amoureux de leurs œuvres, je crois voir que la réforme a puissamment et plus directement agi sur leurs progrès en développant l'art lui-même. N'est-ce pas chez les grands écrivains du dix-septième siècle, un élément admirable de leur génie, que cette profonde logique qui lie chaque partie au tout, et les parties essentielles par leurs vrais rapports et leurs causes intimes, que cette belle et naturelle économie qui n'a rien d'empirique et qui semble naître sans effort de la contemplation du sujet? Je sais bien que c'est le génie de ces maîtres qui a créé les matériaux où cette merveilleuse dialectique a mis l'ordre et la distribution; mais celle-ci, il est permis de croire qu'elle est un fruit mûri à point de la culture au milieu de laquelle ces hommes ont grandi et pensé. Après une servitude si prolongée et deux fois seulement interrompue au neuvième et au douzième siècle, il avait fallu à la raison humaine un bien long et sévère exercice pour s'approprier de pareil-

les forces ; et personne ne niera que la réforme qui la lança avec tant d'impétuosité dans la carrière, ne lui ait donné, avec sa liberté nouvelle, l'art de se diriger et de découvrir, en un mot la méthode. Que recommande Mélanchton à la jeunesse? de remonter aux sources, de voir en toute chose où est la méthode, et comme dit Cicéron, d'apprendre à la saisir dans le fort même des causes.[1] L'antiquité connaissait bien cette dialectique, mais la gloire de Mélanchton est de lui avoir rendu la vie dans l'enseignement, comme celle de Calvin d'y avoir façonné toute son école et tous les esprits de son temps. Or, qu'est-ce que cette méthode sinon l'art : et avant ces deux hommes et depuis l'antiquité, qu'y a-t-il que de vague, d'incohérent ou de factice dans les livres? Calvin, après Mélanchton, fait le premier livre raisonné à la fois et débarrassé de toute mysticité ou de toute distribution artificielle ou scolastique. Calvin a donc, en France, fait beaucoup pour l'art s'il n'a rien fait pour la poésie. Cet art, ou si l'on veut cette méthode, n'a pas du coup servi à la littérature d'imagination : il fallait pour cela qu'il eût pénétré dans les habitudes générales de l'esprit et de l'éducation, et pour cela aussi qu'il eût pu se débarrasser de l'introducteur passionné qui le rendait suspect. Voilà pourquoi son progrès a été lent et sourd ;

[1] *Dialectica :* Mélanchton. *Opera.* T. V, p. 235.

pourquoi ses conquêtes en dehors de la théologie n'ont été ni soudaines ni brillantes avant le repos du siècle de Richelieu et de Louis XIV, avant l'abaissement politique du protestantisme. Il n'en fallait pas tant pour l'éclat de ce mérite d'expression et de couleur qu'en littérature on appelle le style; le seizième siècle a eu d'admirables coloristes, et La Fontaine à cet égard pouvait venir aussitôt après Marot et Ronsard, tout comme Montaigne après Amyot. Mais Corneille, Bossuet, Molière, Fénélon, Racine, le La Fontaine des fables, les grands artistes enfin qui ont triomphé par l'art, s'ils étaient plus tôt venus, n'eussent été, je crois, ni aussi puissants ni aussi complets; leur raison n'eût pas vu et jugé d'un regard aussi aigu et aussi profond.

Mais quand cela ne serait pas, quand, au contraire, la réforme aurait retardé l'avénement de l'art dans la littérature aussi énergiquement qu'elle y a travaillé en effet, elle pourrait revendiquer encore comme des fruits bien autrement splendides de son œuvre morale, les grands et religieux penseurs du dix-septième siècle. Elle a arraché, avec violence et déchirement, je ne le méconnais pas, mais enfin elle a arraché la religion à l'abîme vers lequel l'entraînaient rapidement l'ignorance de ses ministres et la révolte des intelligences qui jugeaient de la doctrine par ses interprètes et son

enseignement. Les pieux esprits qu'elle n'a pas séduits à soi, elle les a fait remonter de leurs stériles dévotions à la contemplation féconde des grandeurs du christianisme, et de toutes parts, en arrière de la première ligne de ses guerriers aveugles, le catholicisme rentrant en lui-même et s'examinant, répara ses forces et reprit la vie aux sources où son adversaire avait puisé la sienne. Saint François de Sales ne fut ni le premier ni le seul à adresser aux prêtres cette exhortation révélatrice : « Je puis vous dire avec vérité qu'il n'y a pas grande différence entre l'ignorance et la malice ; quoique l'ignorance soit à craindre si vous considérez qu'elle n'offense pas seulement soi-même, mais qu'elle passe jusqu'au mépris de l'état ecclésiastique. Pour cela, mes très-chers frères, je vous conjure de vaquer très-sérieusement à l'étude ; car la science à un prêtre, c'est le huitième sacrement de la hiérarchie de l'Église, et son plus grand malheur est arrivé de ce que l'arche s'est trouvée en d'autres mains que celle des lévites. C'est par là que notre misérable Genève nous a surpris... »[1]

Voilà ce qu'avait appris le protestantisme à toutes les milices chrétiennes ; c'est un saint catholique qui l'avoue. La carrière même de ce

[1] *Œuvres de saint François de Sales.* Édition du Panthéon T. II., p. 604.

grand évêque fut une application de ce précepte, un effet de cette expérience. Il regagna tant de terrain sur Genève en empruntant à son ennemie les armes de son enseignement si direct et si nourri, en écartant comme elle de ses sermons de missionnaire, la vaine théologie et la routine scolastique de ses prédécesseurs. « Donner de la lumière à l'entendement et de la chaleur à la volonté, voilà, » comme il l'a dit si heureusement, « toute la prédication. » Quel pas de fait depuis le quinzième siècle, et qui donc, sinon la réforme, a forcé l'Église à le franchir contre la résistance de ses docteurs ?

Ce n'a pas été, dans le même sens, une influence d'une moindre portée, que le redressement moral de la société dont le calvinisme a été le manifeste instrument en réformant la vie des familles. Tout un peuple grave dans ses habitudes et difficile sur ses plaisirs, ne devait pas être d'un médiocre exemple pour la nation qui l'entourait, il en balançait les frivolités, condensant, pour ainsi dire, en une pluie bienfaisante les vapeurs qui s'élevaient sans but de cette masse d'esprits si vifs, si riches, mais si prompts à se disperser. Je ne crois pas qu'à aucune autre époque la France ait possédé ce nombre considérable de penseurs et de belles intelligences qu'on y compte dans le dix-septième siècle, au sortir de la réformation : il

suffit de rappeler Port-Royal et ses hommes. A côté d'erreurs de goût et de savoir, combien les connaissances sont productives, combien la pensée alors est nette et vigoureuse! Un sens moral bien vivant et éclairé des lueurs de la religion dirige les entendements d'une nombreuse élite, et ne se laisse étourdir ni par les sophismes de la témérité, ni par ceux d'une autorité impérieuse. On est au cœur de l'arbre, la sève est puissante; elle va s'appauvrir en se dispersant, mais les branches maîtresses prospèreront longtemps encore.

Par la reforme chrétienne qu'il a forcément étendue autour de lui, par l'épuration de la société et la moralisation des âmes, bien plus encore que par l'élan donné à l'intelligence affranchie et par les efforts qu'il a imposés de toutes parts à la raison, le protestantisme a préparé la venue de grands penseurs, de nobles écrivains. Il a été « un accoucheur d'esprits » [1] selon l'expression de M. de Chateaubriand, mais on n'ajoutera pas avec lui qu'il « n'a mis au jour que de belles esclaves; » car il a des droits sur la gloire de tous les grands écrivains qui n'ont été possibles que par l'accomplissement de sa tâche providentielle. Toutes les généreuses intelligences dont la liberté chrétienne a déployé les ailes et fécondé les trésors, remontent à lui par un enchaînement irré-

[1] *Études Historiques.* Analyse raisonnée de l'Histoire de France.

cusable. A ce titre et pour ne parler que des générations rapprochées de son origine, il est le père, non-seulement de Milton, d'Abbadie, de Clarke, de Keppler, de Newton, mais encore de François de Sales, de Pascal, de Bossuet, de Fénélon ; de même que par cette autre liberté plus rationnelle dont il hâta la croissance contre son vœu et ses intérêts ecclésiastiques, il a contribué à la naissance de Descartes, de Bacon, comme aussi de Bayle et de tous ceux qui ont fait de l'analyse le terme et non la route, l'idole et non le ministre. Rien en effet ne montre d'une manière plus frappante, quel immense fait a été la réformation, que les conséquences si complexes et si contradictoires dont on peut avec une égale vérité découvrir en elle l'origine ; de là aussi les jugements si contraires qu'on en peut porter sans manquer à la bonne foi, selon qu'on envisage tel de ses éléments à l'oubli des autres.

Le procédé investigateur de la réforme vis-à-vis des doctrines de ses adversaires était véritablement celui de la chimie, comme on l'a dit, et l'on ne se trompe pas en faisant remonter jusqu'à ce point de départ, les grands écarts aussi bien que les grands services de cette méthode dans les âges modernes, mais on sera injuste si l'on accuse le protestantisme de n'avoir été que chimiste. A côté de l'analyse, n'a-t-il pas élevé dans sa doc-

trine de la foi une religieuse synthèse ? Les réformateurs, n'ont-ils donc rien cru, eux qui ont épuré et élevé l'adoration chrétienne, déclaré la science servante de la foi ? Pour la réforme, l'examen ne fut qu'une méthode, un moyen ; non le but qui fut autre et a été accompli, le salut du christianisme. Ce qu'il faudra donc lui reprocher, c'est la nature du moyen ; mais on ne le fera pas, car ayant à détruire, elle n'avait pas le choix. Aux yeux du contemplateur, le protestantisme est comptable seulement des résultats auxquels a concouru l'ensemble de ses tendances, et non de quelqu'un de ses éléments détaché des autres et livré à lui-même. Il y a de la légèreté et peut-être de l'ignorance à lui reprocher le naturalisme irréligieux des encyclopédistes. Sans doute, le dix-huitième siècle reprenait en cela, ou continuait si l'on veut un fait du seizième. Mais ce fait provoqué par l'esprit d'examen et d'analyse avait été signalé et combattu avec vigueur par les écrivains calvinistes, par Viret, par La Noue, par Mornay, et au dix-huitième siècle c'est des rangs du protestantisme et non des écoles des Jésuites, où l'investigation à coup sûr n'était pas recommandée, que sont sortis les seuls défenseurs imposants que la religion ait trouvés contre le matérialisme et l'incrédulité. Pour un abbé Guenée comptez combien de protestants ! outre Warburton, Euler,

Lambert, Bonnet, etc., tous apôtres enthousiastes des sciences, et tous spiritualistes et chrétiens. Chez ces protestants courbés sur des calculs et des atomes, la science est gardée de la corruption par le baume de la religion, comme dit Bacon, et la science n'est pas ingrate pour sa conservatrice.

Le vrai protestantisme, celui du seizième siècle, celui dont je juge ici l'action littéraire sur l'âge suivant, a réveillé le christianisme et l'a associé à la science, [1] c'est l'esprit religieux uni au savoir; là où je ne le trouve pas dans cette double condition, là où je vois trôner la science sans que l'âme l'éclaire de ses rayons immortels, je me refuse à reconnaître le protestantisme. Ce n'est que sa dépouille ou un successeur dégénéré, et je passe condamnation sur toutes les accusations qu'on lui intente. Celui-ci, il est bien vrai, mènera à une matérialité égoïste, à la plus démoralisante idolâtrie, celle du *moi* physique, à la suppression du sens moral, à la négation de l'âme et de la poésie. Tel n'a pas été le calvinisme français, tels n'ont pas été ses chefs. Profondément religieux et savants, ils ont professé et pratiqué avec une ardeur pleine de sincérité la doctrine du renoncement, et c'est par tout cela, et avec cela seulement qu'ils

[1] Cette association existait dans la scolastique et avait porté de bons fruits, mais la mort s'était emparée de la science et le christianisme allait mourir aussi d'être attaché à un cadavre lorsque vint la renaissance théologique, la réforme.

ont sauvé la cause de la religion et de la littérature dans les pays de langue française. Si ces *Études* ont réussi à mettre en évidence ce mémorable caractère des lettres calvinistes, l'auteur croira n'avoir pas fait une œuvre sans instruction et sa plus haute ambition sera dépassée.

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER.

Pages.

I. 280
II. 285
III. 291
IV. 295
V. 301
VI. 304

Influence des écrivains de la réformation sur la langue française.

I. 312
II. 325

Influence de la réformation sur l'avenir de la littérature française. 350

FIN DE LA TABLE.

Impr. de P.-A. Bonnaet.